TE
University of St Michael's College
3 1761 08051763 4

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

REVUE
DU
MONDE
CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

TRENTIÈME ANNÉE

TOME CENT TROISIÈME

TOME XXIII DE LA QUATRIÈME SÉRIE

PARIS

VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

(Société Générale de Librairie catholique)

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

8, rue Treurenberg, 8

GENÈVE

H. TREMBLEY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

4, rue Corraterie, 4

1890

LE CLAIRVAUX D'AUTREFOIS

LE CLAIRVAUX D'AUJOURD'HUI

Nous ne sommes guère dans le nombre des gens dont c'est le métier de voir et de se souvenir pour raconter aux autres ce qu'ils ont vu et ce dont ils se souviennent; nous ne sommes guère de journalistes ou de littérateurs parisiens appartenant comme origine à la vieille Champagne, au pays de fer des Lingous. A la vieille Champagne, où chaque poignée de terre qu'on ramasse est la glorieuse poussière de héros, de martyrs et de saints; au pays de fer des Lingous, dont les grands évêques furent les premiers pasteurs des Gaules, et dont les habitants ont gardé l'infrangible ténacité, l'énergie sauvage. le patriotisme ardent, le cœur de feu sous des apparences froides, qu'ils avaient déjà au temps de César, au temps d'Eponine et de Sabinus. Nous ne sommes guère surtout de ceux dont l'aïeul ait, suivant l'usage et comme on le fit au château de Pau pour le Béarnais, humecté les lèvres d'enfant au berceau avec le vin généreux des vignes de Clairvaux; guère qui ayons joué dans la forêt des anciens moines ou le long des murs de ce qui fut autrefois leur abbaye, qui ayons dormi au gai soleil, sur les ruines de Morimond. C'est en vain que je cherche, je ne vois que trois figures, que trois noms : Goncourt, Camille Flammarion et Louise Michel. L'écrivain et l'astronome, comme la révolutionnaire, sont bien étrangers maintenant aux choses de Clairvaux, quoique les deux premiers se soient intéressés sans aucun doute aux richesses bibliographiques qu'il renfermait jadis, et quoique l'autre aime toujours les maisons centrales à ce point qu'elle n'en veut pas sortir.

Je ne crains donc aucune concurrence à propos de l'étude que je vais faire pour les lecteurs de la *Revue du Monde catholique*, du

Clairvaux des anciens jours et du Clairvaux contemporain; je n'aurai pas grand mérite, du reste, à la rendre curieuse, émotionnante, car le sujet, on va le voir, est plus fécond, plus étonnant, plus grandiose, que le thème de roman le plus fécond, le plus dramatique. Je ne sais quel charme étrange j'ai éprouvé à revenir sur cette histoire merveilleuse de Clairvaux, sur ces légendes, sur ces récits de la fameuse abbaye que j'avais lus et relus dans ma première jeunesse; et je bénis, sans le juger, l'événement politique imprévu qui attire aujourd'hui l'attention sur la maison centrale, puisqu'il me donne l'heureuse fortune de nous rappeler ensemble son passé incomparable, son passé monacal. Quand, il y a deux ans, je racontais, ici même, mes visites aux prisons de la Seine, je ne prévoyais pas qu'un hasard singulier m'amènerait plus tard à parler de mes visites à la plus célèbre des prisons de province.

Oui, certes, Clairvaux, le Clairvaux d'autrefois surtout, mérite qu'on s'en occupe, car il fut pendant plusieurs siècles la capitale du monde monacal européen; il fut pendant quarante années la retraite d'un saint de génie, tout à la fois orateur, politique, théologien, d'un seigneur devenu moine et de la cellule duquel partaient les paroles et les écrits qu'écoutaient les papes et les rois, qui terrassaient l'hérésie audacieuse, qui faisaient sortir de terre des centaines de monastères et emmenaient au tombeau du Christ des milliers de soldats pèlerins. Mais un simple et clair récit chronologique en dira plus par lui-même que toutes considérations préliminaires, et si dans le Clairvaux d'aujourd'hui nous ne voyions tout à l'heure qu'une maison centrale importante, mais semblable en définitive à beaucoup d'autres prisons, du moins serons-nous forcés d'avouer que le Clairvaux d'autrefois a été une abbaye unique dans l'histoire du christianisme, unique dans l'histoire de la France, la vraie patrie de ces ordres religieux qui sont comme les bataillons divers et renouvelés de la sainte milice de l'Église.

Toute cette partie de l'est de la France qui a servi à former les départements de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne et de l'Aube, était, il y a huit cents ans, couverte de forêts épaisses, tantôt sèches, tantôt humides, à la végétation élevée ou rabougrie, selon que le sol était argileux ou calcaire, selon qu'elles se rapprochaient plus ou moins des montagnes des Vosges, de la Franche-Comté, du Morvan. Le chêne, le chêne géant était et est encore l'essence de bois presque unique dans les sols argileux; le sapin se montrait

davantage dans les terrains calcaires. Dans tous les cas, les cultures qui avoisinaient ces forêts étaient, et à une grande distance, maigres, froides, infécondes. Le défrichement était alors pour ces contrées, pour la Bourgogne et pour la Champagne, le progrès agricole, matériel, comme l'édification des monastères, avec leurs bibliothèques, leurs ateliers, leurs écoles, était le progrès intellectuel, moral. Les seigneurs avisés et soucieux de l'avenir de leurs vassaux le comprenaient si bien, qu'ils attiraient chez eux et par tous les moyens possibles, même au prix de concessions de terrains souvent considérables, comme on le fait aujourd'hui pour la colonisation, les ordres religieux les plus propres à remplir la mission qu'ils en attendaient.

Le vicomte de Beaune, cette ville encore si riche du souvenir et des travaux des moines, décida, tout à la fin du onzième siècle, quelques religieux de l'ordre de Saint-Benoît et de l'illustre abbaye de Solesmes à venir se fixer dans les forêts de son vicomté, à Cîteaux. L'abbé Robert y arriva en 1098 avec vingt religieux, et aussitôt installé au *Monasterium Cisterciense*, il se rendit indépendant de Solesmes et de l'ordre de Saint-Benoît, dont il modifia le costume, qui de noir devint brun, et aux travaux duquel il donna des applications différentes, moins exclusives. Au lieu de seulement étudier, enseigner, recopier les manuscrits, les nouveaux Bénédictins de Cîteaux se mirent à la culture et à l'industrie; et il faut croire que cette réforme répondait à des services véritables, car les Cisterciens prirent un développement que n'atteignit jamais l'ordre primitif. L'évêque de Châlon et le duc de Bourgogne soutinrent autant qu'il fut en leur pouvoir cette abbaye naissante de Cîteaux, qui allait couvrir l'Europe chrétienne de ses fils et de ses filles, qui allait, par essaimage, fonder des milliers de couvents cisterciens. A Robert, succédèrent saint Albéric qui, sur la miraculeuse indication de la sainte Vierge, changea définitivement la robe brune de l'ordre en robe blanche, et saint Étienne, un Anglais. Saint Étienne, lui, réforma dans le sens de la sévérité l'esprit de l'ordre cistercien et donna à ses frères, sous le nom de *Charte de Charité*, des règles tellement austères que, peu à peu, Cîteaux se vida de religieux, soit qu'ils mourussent, soit qu'ils rentrassent dans le monde.

C'est à ce moment que pour le salut et la gloire des Cisterciens apparaît saint Bernard. Né en 1091, à Fontaines près Dijon, de parents nobles, Bernard avait eu dans sa mère une autre sainte

Monique, lui qui allait devenir par son génie, par sa foi, par sa science, l'Augustin du moyen âge. Il fit ses études à cette célèbre école de Châtillon-sur-Seine, dont un contemporain, glorieux enfant du pays, l'éminent académicien Désiré Nisard, a dit, quelque part, la valeur et l'influence. Ses études terminées, il s'était enfermé à Châtillon même, dans une maison de solitude, de travail, de prière, puis dévoré déjà par ses ardeurs d'apôtre, il y avait groupé trente compagnons, trente jeunes gentilshommes. Il avait alors vingt-deux ans. Ce furent ces trente seigneurs féodaux que Bernard décida un jour à prendre avec lui l'habit blanc de Cîteaux et qu'il amena, riches de leur jeunesse, de leur zèle, de leurs biens patrimoniaux, à saint Etienne, désespéré de la rareté des vocations, de l'abandon de son abbaye. L'arrivée de saint Bernard et de ses compagnons détermina un mouvement considérable parmi la jeunesse des provinces environnantes, les religieux affluèrent et il n'y eut bientôt plus de place à Cîteaux. Quatre abbayes nouvelles sortirent immédiatement et coup sur coup de Cîteaux, quatre abbayes que l'on a appelées les *Quatre filles de Cîteaux* : la Ferté, Pontigny, Morimond, Clairvaux.

Les jours de puissance et de gloire du grand Ordre cistercien étaient arrivés, ils allaient désormais se renouveler de siècle en siècle jusqu'à nous qui admirons actuellement les merveilleux travaux et les vertus de la Trappe : on peut dire que Bernard en fut le véritable réformateur, en fut l'âme. Et la famille religieuse, et l'œuvre accompli, furent et sont encore dignes du génie du grand saint. A La Ferté, à Pontigny, à Morimond qui eut jusqu'à sept cents bénéfices, à Clairvaux, succédèrent, sortant de Cîteaux, dix-huit cents monastères d'hommes et quatorze cents monastères de femmes dont les noms et le détail sont dans les archives de l'Aube. L'Italie, la Suède, le Danemarck, l'Espagne, le Portugal, eurent des Ordres militaires célèbres comme ceux d'Alcantara, de Calatrava, du Christ, qui dépendaient de Cîteaux. Quatre papes, une foule de cardinaux et d'évêques ont été d'abord religieux cisterciens. Les Bernardins, les Feuillants appelés par Henri III à Paris, les Trappistes de l'abbé de Rancé, sont sortis de Cîteaux. Les grands crus des vins de Bourgogne dits de Beaune, des Romanées, du Clos-Vougeot, ont été plantés par les Cisterciens. Avant d'en finir avec ce glorieux nom de Cîteaux, ne dois-je pas dire aussi quelques mots, pour la saluer de mes sympathiques regrets, de cette maison

correctionnelle et éducatrice de Cîteaux que les haines antireligieuses, que l'envie sectaire, ont fait fermer récemment au plus grand profit, bien entendu, des frères et amis qui ne demandaient qu'à s'en partager les dépouilles? Fondée par le saint abbé Rey sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Cîteaux, elle nourrissait, moralisait, instruisait, formait à tous les métiers, un millier d'incorrigibles, de vagabonds, d'orphelins, au salut desquels se vouaient d'humbles religieux, successeurs des Cisterciens par la foi, par les vertus. Selon l'ancien esprit de Cîteaux, et ainsi que nous le retrouverons tout à l'heure pour Clairvaux, la colonie pénitentiaire, admirable dans son ensemble et dans ses détails, se suffisait en tout et pour tout à elle-même; ses nombreux habitants n'avaient jamais besoin de franchir les murs pour trouver ce qui leur était nécessaire, utile, agréable. Oui, mais les maîtres de Cîteaux étaient des religieux, des disciples de Jésus-Christ, et on en a fait aux yeux des foules stupides, des paresseux, des corrupteurs, afin de se donner le droit de les chasser, de les voler et définitivement de les remplacer par des éducateurs et des surveillants laïco-athées, par des entrepreneurs en éducation correctionnelle et des commerçants en morale civique dans le genre des vertueux et doux personnages que l'on connaît.

J'ai dit qu'une des *quatre filles de Cîteaux* était l'abbaye de Clairvaux, fille qui devait bientôt éclipser, englober la mère, devenir le véritable et magnifique centre de la puissance religieuse des Cisterciens, car son fondateur fut ce grand moine qui avait nom Bernard. Après Châlon, Beaune, Auxerre, le diocèse de Langres, par l'organe de son évêque, voulut avoir des moines de cet ordre de Saint-Benoît, modifié selon les temps, approprié aux besoins plus spéciaux de la contrée. Hugues, comte de Champagne, céda à Bernard, alors âgé de vingt-cinq ans, et à douze autres religieux de Cîteaux, ses droits sur une portion de territoire, voisine de la ville de Bar-sur-Aube et dépendant de l'évêché de Langres. C'était une vallée étroite, marécageuse, sombre, sauvage, que dominaient, à droite et à gauche, des collines boisées, et qu'environnaient, au loin, de profondes forêts de chênes. Couverte d'une herbe haute, odoriférante, particulière aux bas-fonds humides, l'absinthe, cette vallée était infestée par la présence de nombreux malfaiteurs, hommes d'armes sans emploi, pillards qui allaient se former en bandes, vers 1147, après le départ prochain de Louis VII pour

la croisade, et devenir célèbres sous le nom de *Routiers*. Primitivement, cette vallée se nommait *Vallée de l'absinthe*, soit à cause du genre de plantes qui y foisonnaient, soit comme image des tribulations qui y attendaient les pauvres voyageurs par allusion à l'amertume de l'absinthe. Mais ce nom, elle ne le garda pas longtemps après l'arrivée de saint Bernard, pas plus qu'elle ne garda son ancienne physionomie et sa lamentable réputation. Les commencements furent durs, le défrichement pénible, et souvent les pauvres moines travailleurs durent se contenter, pour toute nourriture, de feuilles de hêtre bouillies dans de l'eau salée. Mais, enfin, leur courage et le génie de leur abbé triomphèrent des difficultés; les bâtiments du monastère sortirent des entrailles de ce sol marécageux, les vocations abondèrent, et la vallée assainie, élargie, cultivée, éclairée, prit le gracieux nom de *Claire vallée*, *Clara vallis*, Clairvaux. Saint Bernard garda la règle de Cîteaux dans toute sa sévérité : silence perpétuel, chasteté, exclusion absolue des femmes, qui ne pouvaient dépasser les murs de l'abbaye, fussent-elles reines de France; aucun luxe même pour la célébration du culte, privation de viande, pain fait de farine d'orge et de fèves de marais. Saint Bernard disait la messe avec une chasuble de coton, dans une église sans vitraux coloriés, sans mosaïques, sans orgues, sans statues, éclairée de cinq chandeliers de fer. Son costume se composait, comme celui de tous ses frères, d'une tunique blanche en laine, d'une autre tunique avec capuchon faisant manteau et appelée *coule*, de bas et de souliers. Le principe matériel et invariable de Clairvaux était la suffisance de l'abbaye à elle-même; elle ne devait rien demander à personne de ce qui lui était nécessaire. Aussi, tous les genres de culture, d'industries, tous les corps de métiers y étaient-ils représentés, et non seulement elle approvisionnait les sept cents religieux qui l'habitaient, les cinquante villages qui l'environnaient et qui dépendaient d'elle, mais elle couvrait les foires de Champagne, si célèbres à l'époque, du produit de ses immenses domaines, de ses établissements industriels et agricoles. Les vignobles de Clairvaux, ses celliers, dont on voit encore une partie, avaient une réputation européenne. Ces derniers contenaient, outre plusieurs cuves de quatre cents tonneaux de capacité, une tonne, rivale de celle de Heidelberg, mesurant huit cents tonneaux ou 2400 hectolitres, tonne dans laquelle on entrait par une porte, comme dans une maison, pour la nettoyer, et qu'on ne vidait

que tous les dix ans. Les enclos de la seule abbaye avaient plusieurs kilomètres de tour; quant à la résidence particulière de l'abbé, c'était un château féodal bâti à quelque distance.

On peut dire qu'avec ses bibliothèques remplies de manuscrits curieux, avec ses centaines de moines dont beaucoup étaient des princes, avec les huit cents maisons dont elle avait couvert l'Europe chrétienne, l'abbaye de Clairvaux fut la gloire du douzième et du treizième siècle en Champagne: mais elle est surtout et à jamais célèbre, parce que c'est là que vécut et que mourut le moine qui, plus puissant que les papes et les rois, remua, pendant quarante années, pour la plus grande gloire de Dieu et pour la défense de son Église, le monde chrétien et même le monde païen. C'est là que ce génie et ce saint, dont l'âme de fer et de feu, maîtresse d'un corps débile, ne succomba jamais sous le poids des fatigues et des soucis, venait se reposer, en priant, de ses courses apostoliques; c'est de là, du fond de sa cellule, qu'il gouvernait l'Église; c'est là qu'il écrivit ces pages étonnantes qui rassuraient les consciences, dissipaient les erreurs, enflammaient les cœurs. Il aimait Clairvaux qu'il appelait *son désert*, et il voulut s'y endormir de l'éternel sommeil.

Quelle vie que la vie de saint Bernard! En voyant ce qu'il a fait, en songeant aux difficultés des communications à cette époque, à la durée relativement courte de son existence, on se demande s'il n'avait pas, comme plus tard François-Xavier, apôtre des Indes, le miraculeux pouvoir de se doubler. Son génie embrasse tout, et il exerce une véritable dictature religieuse, politique, morale, intellectuelle, sur son époque. Il est l'arbitre choisi par les archevêques de Paris, de Sens, par les clergés de Rome et de Milan, par les papes Innocent II et Anaclet, par les rois de France. Il est la lumière des conciles qui rejettent les propositions théologiques d'Abélard et d'Arnaud de Brescia, qui condamnent les hérésies des Albigeois et autres. Il parcourt en missionnaire la Gascogne, le Quercy, le Périgord, l'Italie, et refuse ici et là les évêchés de Châlons, de Reims, de Langres, de Gênes. Il protège les Juifs contre les haines injustes et il prêche contre les Turcs la deuxième croisade à Vezelay, envoyant, par son éloquence entraînante, cent mille chrétiens à la défense du tombeau de Jésus-Christ. Et les cours, les palais, les basiliques, il ne faisait que les traverser pour revenir à Clairvaux, y écrire douze traités de théologie dans l'esprit de saint Augustin,

plus de trois cents sermons, dont une centaine sur le Cantique des Cantiques, de quatre à cinq cents lettres aux évêques, aux cardinaux, aux papes, aux rois, ses élèves, ses protégés, ses amis : tout cela dans une langue latine merveilleuse.

Quand saint Bernard mourut, en 1153, il laissait un admirable Clairvaux; *son désert* était bien plutôt une capitale, avec ses châteaux, ses parcs, ses forges, ses métairies, ses magasins, ses ateliers, ses galeries de tableaux, ses musées, ses églises, ses cultures, ses vignobles, ses forêts. Le pays environnant était, du reste, un pays religieux par excellence, un pays fécond en grands hommes, en grands saints, célèbre par son rôle historique. C'était Troyes, assiégé par Attila et défendu par saint Loup; Troyes, patrie d'Urbain IV; c'étaient Montiérender, Puellemoutier, Troisfontaines, avec saint Pantaléon, saint Berchaire et les moines des forêts du Der; c'étaient Reims et Châlons, avec saint Remy, Urbain II, la basilique du sacre des rois, la première croisade, et les plaines immenses où le monde barbare avait été écrasé. Saint Bernard mort, Clairvaux continua longtemps les glorieuses traditions qu'il en avait reçues. Quatre églises y furent bâties, tant au douzième qu'au dix-huitième siècle, et de nombreux visiteurs vinrent y prier, s'y reposer dans le silence d'un cloître incomparable. Jeanne d'Arc allant à Troyes avec Charles VII, et Napoléon quittant son cher Brienne, furent à des époques bien différentes les hôtes de l'abbaye de Clairvaux. Une visite curieuse fut celle de Boileau, le satirique auteur du *Lutrin*, lequel avait choisi l'abbaye pour en faire, dans un de ses plus malicieux passages et comme écho des propos légèrement sceptiques de son temps, le séjour de la Mollesse. Le poète, historiographe de Louis XIV, eut l'idée, alors qu'il se rendait avec son roi à Strasbourg, de faire une petite halte dans les maisons cisterciennes de Cîteaux, de Clairvaux, pour s'y édifier davantage sur la paresse de ces moines qui crevaient de bien-être, de richesses. On le reçut du mieux que l'on put et on lui fit tout visiter, de la cave aux greniers. Mais en le quittant, l'abbé qui l'avait accompagné s'offrit cette inoffensive vengeance de lui demander s'il avait aperçu la Mollesse quelque part; et le satirique, honteux et confus, comme un renard qu'une poule aurait pris, avoua qu'on l'avait sans doute si habilement cachée qu'il ne lui avait pas été possible de la découvrir dans le moindre coin. Voilà quels étaient encore au dix-septième siècle les moines de Saint-Bernard; voilà les moines que la Révolution

chassa de Clairvaux pour en faire une maison de force, un dépôt de brigands, un bagne : les épigrammes de Boileau, les mensonges de Voltaire et de tous les beaux esprits, avaient amené ce progrès qu'après sept cents ans de travail, de science, de vertus, de gloire, Clairvaux, *Clara vallis*, redevenait la *vallée de l'absinthe*, le refuge des routiers, des assassins et des malfaiteurs d'une partie de la France.

Avant de quitter ce Clairvaux abbatial, ce Clairvaux de saint Bernard et des treizième, quatorzième, quinzième siècles, dont nous ne pouvons pas même évoquer par l'imagination les incomparables magnificences puisque nos yeux n'ont point vu, nos oreilles n'ont point entendu, nos mains n'ont point touché les choses de l'époque, et que nous ne les connaissons que par à peu près, on me saura certainement gré de peindre en quelques lignes un monastère contemporain de Cisterciens. La règle, la science, la foi, les vertus des moines de saint Bernard sont toujours pareilles : ils font toujours des prodiges; seulement, leurs ennemis sont plus acharnés, plus puissants, plus nombreux que jadis, et ils compriment dans des cercles de fer ces héros d'un autre âge qui sont la négation vivante de leurs principes honteux, qu'ils voudraient anéantir à jamais. Pour nous qui savons ce que pourraient les moines de la Trappe, les fils de Saint-Bernard, réformés par l'abbé de Rancé, si on les laissait libres dans le bien, nous admirerons encore ce qu'ils peuvent au milieu des haines, des entraves, des impiétés et des persécutions contemporaines. Saint Bernard, à Vézelay, lança la France guerrière et croyante contre l'Islam, nous allons voir son ordre travaillant aujourd'hui à féconder la terre de l'Islam, devenue terre française, parmi les fils de l'Islam et avec leur concours. Entrons un instant à la Trappe de Staouéli et nous revivrons dans un Clairvaux moderne, un Clairvaux transporté, par la main des anges comme la maison de Lorette, sur les côtes d'Afrique.

Je négligerai toutes les descriptions, tous les détails accessoires qui seraient ici, sous le titre de *Clairvaux*, un hors-d'œuvre, pour ne dire que ce qui peut donner une sensation à peu près exacte de ce que furent autrefois les grandes abbayes de l'Ordre cistercien. Loin des villes, des chemins battus, dans une contrée qui a dû être pauvre, malsaine, rebelle à la culture, des espaces immenses, silencieux, où se meuvent des fantômes blancs sur une terre noire et verte, noire d'humus ou verte des plantes qui y poussent. Des

espaces immenses si unis, si bien travaillés, si régulièrement semés, plantés, qu'on dirait des jardins, et qui ne sont cependant que les champs ordinaires, que la plaine en dehors des murs : voilà les alentours de la Trappe. Ni les chariots qui passent en grinçant, ni les chevaux qui galopent, ni la mer qui mugit au loin, ni la foudre qui gronde subitement, ni le sirocco brûlant qui souffle, ni le soleil dont la morsure fend le sol, rien ne dérange le moine de sa tâche, ne lui fait lever la tête; il va, il va, séminariste de la veille ou général d'il y a vingt ans, jeune ou vieux, piochant, arrachant, avec une prière sur les lèvres, jusqu'à ce que la cloche lointaine le rappelle au cloître. Et ils sont comme cela des centaines de religieux répandus sur des centaines d'hectares de labours, de prairies, de vignes, au milieu des champs de géraniums, de patates, d'artichauts. Des murs et encore des murs qui rappellent les lieues d'enceinte de l'ancien Clairvaux, un portique, des clochers, des toits bas, nous sommes à l'abbaye, nous frappons au seuil des fils de saint Bernard, des frères de ces milliers et encore de ces milliers de héros, de savants et de saints qui dorment sous les ruines des milliers et encore des milliers de couvents cisterciens.

Pas plus qu'autrefois les femmes (je ne dirai pas : fussent-elles reines de France, car l'occasion ne se présente plus guère) ne peuvent franchir le seuil des Cisterciens. Le Père portier peut parler au visiteur, mais il n'en abuse pas et se contente, la plupart du temps, de gestes et d'inclinations de tête. De vastes cours, plantées d'arbres odoriférants, de citronniers, d'orangers, de palmiers, de bananiers, de grenadiers, de jasmins, dont les fleurs blanches ou rouges, les longues tiges, les fruits d'or brun ou d'or pâle, se balancent aux murs blancs, d'une blancheur aveuglante, sous un ciel bleu, d'un bleu crû, remplacent les tilleuls, les marronniers, les noyers, des cours de Cîteaux et de Clairvaux, mais montrent toujours le souci des moines de s'entourer des arbres les plus beaux et les plus utiles de la région qu'ils habitent. Ici, en Afrique, le cloître ou ces galeries circulaires sur lesquelles ouvrent les portes des appartements et qui donnent l'air, la lumière, tout en mettant à l'abri du soleil et de la pluie, le cloître n'est pas, comme en Europe, une construction propre à la vie monacale. Toutes les maisons mauresques sont cloîtrées si l'on peut appeler cloîtres leurs galeries aux dalles de mosaïque, aux arabesques capricieuses, aux voiles faits de mille plantes grimpantes, fleuries, parfumées, aux

fontaines de marbre. Le cloître est une nécessité pour la vie fermée de la femme d'Orient, et la jalousie barbare de l'Islam s'est rencontrée en cela avec le génie des fondateurs d'ordres monastiques pour donner à leurs solitaires de sexe différent ces promenades intérieures, cachées, silencieuses, où, toujours à l'abri, ils voient des arbres et un coin de ciel, où ils respirent et marchent, qui sont pour eux moitié de l'existence.

A la Trappe, cependant, comme déjà à Clairvaux, le cloître n'a plus, si ce n'est pour les malades et les vieillards, qui sont rares, car le Cistercien ne s'arrête et ne se couche que pour mourir, le cloître n'a plus les utilités qu'il avait, qu'il a encore, dans les ordres contemplatifs où étudiant en cellule, car pas plus à la Trappe actuelle qu'autrefois à Clairvaux, on n'a le temps de se promener, de lire, de prier, à l'ombre des galeries sur lesquelles ouvrent les petites portes des cellules. Tout le monde travaille, va, vient, de l'aurore au coucher du soleil, de l'église aux champs, et des champs à l'église, avec quelques heures à peine pour manger à la hâte des légumes et du pain, pour s'étendre sur une planche. Ah! la vie des Cisterciens du dix-neuvième siècle est aussi dure que celle des moines de Clairvaux, sous la paternelle direction de saint Bernard, elle est plus dure ici, en Afrique, avec un climat anémiant, un climat mortel pour les enfants du Nord, que ne soutient pas une hygiène particulière. Mais vous me direz qu'on entre à la Trappe pour y mourir. La vie des Cisterciens en Afrique est celle des Berbères Kabyles du Djurdjurah, la vie des anciens solitaires de la Thébaïde : des fruits, des légumes, du pain, de l'eau, une robe de laine, une hache ou une pioche, dix-sept heures de travail acharné sous un ciel de feu, une planche ou la terre battue pour s'y reposer. Aussi quelles merveilles n'ont-ils pas enfantées? Je quitte les galeries, les cours intérieures, les immenses réfectoires où les écuelles d'eau, le morceau de pain, les légumes, les fruits, de chaque convive sont déposés à sa place, les pauvres petites cellules, l'église, et j'entre dans les jardins, ou mieux les cultures intérieures, car peut-on bien appeler jardins des centaines d'hectares entourés de murs? Quel mouvement silencieux! Quelle activité tranquille! Des moines piochent, bêchent, taillent, arrachent, plantent, en compagnie de Kabyles; d'autres conduisent des troupeaux, portent des fruits, des herbes; d'autres arrosent des fleurs, creusent des rigoles d'irrigation, donnent à manger au bétail. Et cela au milieu

des vignes admirables, de forêts d'arbres fruitiers, de champs de jasmin, de géraniums et de roses, au milieu d'écuries, de granges. de celliers sans fin, parmi des centaines de chevaux, de bœufs, de moutons, des milliers de poules et de lapins. Où suis-je? Je n'en saurais plus rien, si je n'apercevais de loin la croix du clocher abbatial, si je n'entendais les appels à la prière de l'airain catholique, si je ne m'arrêtais devant des lignes de tertres sans nom qui sont des tombes, devant une fosse ouverte au bord de laquelle prie, les yeux au ciel et les bras en croix, le vieux religieux qui s'y couchera demain.

Le Clairvaux d'autrefois, je le retrouve dans ces cultures incomparables, dans ces défrichements de la sauvage terre africaine, dans ces celliers où des cuves colossales contiennent les meilleurs vins de la colonie, dans ces greniers encombrés de citrons, d'oranges, de bananes; dans ces écuries où hennissent, mugissent, pondent, engraissent, les plus beaux spécimens de races d'animaux divers; dans ces laboratoires, où se fabriquent des remèdes et des parfums; dans ce talent particulier de savoir tirer, par un labeur acharné, d'une terre abandonnée, improductive, tout ce qu'elle peut donner, pour la plus grande gloire de Dieu. Car le religieux de la Trappe n'a pas de besoins, il gagne dix fois sa vie, et les richesses qui sont le fruit de son travail sanctifié, il les donne aux pauvres, il les verse aux mains des grands ouvriers de la civilisation chrétienne, des chefs de l'Église de Jésus-Christ. Les moines de saint Bernard fournissaient l'or aux Croisés qui allaient combattre l'Islam et refouler la barbarie, les livres à ceux qui éclairaient les ténèbres du moyen âge, du pain et des vêtements à tous; leurs frères Cisterciens de la Trappe versent aux mains de cet autre Augustin d'Hippone, de cet autre Bernard contemporain, qui est le cardinal Lavigerie, l'or de sa colonisation chrétienne, de sa croisade contre l'esclavage africain; leurs cultures algériennes servent de modèle à la France qui émigre là-bas. Ils ont des aumônes abondantes pour chaque misère et, d'abord, pour la plus grande de toutes, celle du Vicaire de Jésus-Christ, dépouillé, captif. Quand les sociétés humaines dégénèrent, se corrompent, disparaissent, mentant à leurs origines, reniant leur passé, les sociétés de Dieu, les moines de l'Église, restent inébranlables comme le roc de leur foi, ils augmentent leur patrimoine séculaire d'œuvres bienfaisantes et glorieuses. Les fils de saint Bernard vivent toujours; Cîteaux et

Clairvaux sont plus magnifiques et plus féconds que jamais; la persécution et la barbarie actuelle leur ont seulement fait changer de place.

II

Des collines verdoyantes de ce Châtillon-sur-Seine dans les écoles duquel saint Bernard avait passé les heures de sa studieuse et poétique jeunesse, j'étais venu aux côtes pierreuses, jaunâtres du Dijonnais, dans cette contrée merveilleuse dont chaque enclos, chaque hameau, chaque village, porte un nom de vins célèbres, hier encore la fortune pour tous. J'avais voulu saluer le souvenir du grand moine dans le lieu même où il avait vu le jour, et je m'étais agenouillé sur les dalles du castel de ses pères, aux bords de cette mare d'eau glacée qui remplace les fossés de jadis et où, dit-on, il se plongeait pour dompter la fougue de son ardente nature. C'est alors que la pensée me vint de retourner au pays natal, à Clairvaux, en faisant, à pied, ce chemin qu'avait fait le saint bourguignon, allant du foyer paternel à Châtillon, de Châtillon à Cîteaux, de Cîteaux à Clairvaux, à travers cette partie de la Bourgogne qui est aujourd'hui la Côte-d'Or et de me pénétrer encore davantage de ce que furent ses origines, sa race, son principal milieu, le foyer de son action si profonde, si étendue. De la Bourgogne, de cette terre chaude, de cette petite province du Nord, au sang si riche, à la trempe physique si particulière, Bernard n'avait pas le corps robuste, mais il avait la tête solide, l'imagination, l'esprit. Et n'est-ce pas chose étrange que la ressemblance physique et morale de ces deux illustres moines qui, à sept siècles de distance, symbolisent la Bourgogne, la France religieuse, saint Bernard, Lacordaire. Tous deux frêles, tous deux domptant leur faiblesse et prenant sur leurs épaules le colossal fardeau de la foi d'une époque, tous deux orateurs et écrivains de génie, tous deux réformateurs d'ordres, tous deux attirant, conquérant les foules, brûlant la jeunesse du feu de leurs enthousiasmes communiqués. L'un naît à Fontaines près Dijon et étudie à Châtillon, l'autre naît à Recey près Châtillon et étudie à Dijon; l'un avait hier encore ses frères à Cîteaux, à Clairvaux; l'autre a toujours les siens à Flavigny. Saint Benoît, saint Dominique, âmes embrasées du divin amour, lutteurs de la parole et de la plume pour les jours noirs de l'Eglise, moines dont le sillon lumineux éclairera le monde jusqu'à la fin des temps, vous avez obtenu de Dieu même

sans doute ces deux autres âmes sœurs des vôtres, ces deux fils de Bourgogne qui furent les génies catholiques de leur temps, Bernard et Lacordaire.

A travers les coteaux arides, les forêts aux bois noueux, les petites vallées aussi étroites que profondes et qu'on appelle en Bourgogne des *combes*, je gagnai le diocèse de Langres, puis celui de Troyes, car Clairvaux appartient maintenant à ce diocèse. Au point de vue administratif, il est situé dans l'Aube, sur la ligne de Troyes à Chaumont.

Il y avait à l'Exposition de 1889, dans la section d'économie sociale, autant que je me souviens, une immense carte représentant au moyen de trois nuances différentes les conditions d'hygiène et de salubrité comparatives pour toute la France. Or le coin de notre patrie le plus privilégié, celui où on vit le plus tard, c'est cette partie de l'Aube à laquelle appartiennent Clairvaux et Brienne. Pour ma part j'y connais nombre de vieillards, ayant entre quatre-vingt-dix et cent ans, de la bouche desquels j'ai recueilli des souvenirs vécus sur les anciens moines de Clairvaux, sur le glorieux élève-militaire de Brienne. Je suppose donc que l'on veut plaisanter quand on nous représente Clairvaux comme un séjour triste, malsain; c'est devrait-on plutôt dire un des endroits les mieux placés comme hygiène, les plus appropriés à leur destination comme solitude pacifique, féconde. Je ne sais pas, en France, de contrée plus charmante, à l'automne, que les environs de Clairvaux avec leurs vertes vallées où serpentent des ruisseaux poissonneux, leurs centaines de coteaux où rougit le raisin qui sert à fabriquer ses vins si particuliers comme saveur et que l'on connaît, dans tout l'Est, sous le nom de *vins de Bar-sur-Aube*, *des Riceys*. L'horizon est fait de magnifiques forêts qui remontent au temps des moines de Clairvaux et dont la plupart appartiennent aux princes d'Orléans. De Châlons à Dijon, c'est une succession ininterrompue de forêts comme il n'en existe nulle part en France, c'est pendant 40 lieues les forêts de la Haie-Regnault, du Val, du Der, de l'Étoile, d'Arc, avec des ruines d'abbayes, ici et là. Est-ce à la présence de cette exceptionnelle végétation que l'on doit la rare pureté de l'air dans toute cette région?

Quand on débouche dans la vallée où est bâtie la Maison Centrale actuelle, l'ancien monastère de Clairvaux, en venant de la Haute-Marne, qui confine, par Maranville, Rennepont, Long-

champs, on est saisi par la grandeur du spectacle; on se demande quelle est cette ville singulière, cette ville silencieuse en pleins champs, où fument des cheminées d'usine et où se profilent des murs de caserne aux mille fenêtres. Je connais plusieurs asiles d'aliénés, plusieurs maisons de refuge comme Nanterre, par exemple, assez isolés, mais je ne connais point de prison aussi éloignée de tout centre que Clairvaux. Il est vrai que sa destination première s'accommodait parfaitement de cette solitude, et que les voleurs ont pris les bâtiments là où ils les ont trouvés. Quand le chemin de fer n'existait pas encore, c'était toute une affaire pour le transport des condamnés et l'écoulement des produits industriels de la Maison Centrale; maintenant, il n'y a plus d'autre inconvénient qu'un supplément de frais. Le paysage environnant, l'aspect général extérieur des constructions, les plantations d'arbres ont gardé, malgré les années et malgré les bouleversements, quelque chose de cette régularité, de ce calme, de cette atmosphère pieuse, qui sont le propre des abbayes. On ne dirait jamais que plus de deux mille forçats sont enfermés et s'agitent derrière ces murailles, car Clairvaux est une maison centrale importante, plus importante que la plupart des prisons de ce genre, peut-être la plus considérable, sinon par le développement architectural, du moins par le nombre des réclusionnaires et des détenus qui y ont été enfermés à certains moments, comme pendant les périodes révolutionnaires ou à la suppression des bagnes de Brest, Rochefort, Toulon. Quoique l'on ait enfermé, en 1871, par exemple, des détenus politiques un peu partout, Clairvaux a toujours été la maison de *détention* (*détention* d'après le Code pénal s'appliquant aux prisonniers que n'ont point frappés des condamnations infamantes, comme les prisonniers politiques) par excellence, et c'était même le titre inexact qu'elle portait inscrit au fronton de son portail il y a quelques années encore, alors qu'elle renfermait trois ou quatre détenus politiques pour deux mille réclusionnaires. Avant l'évacuation des femmes prisonnières sur Auberive, un village de la Haute-Marne, peu éloigné de Clairvaux et dont le nom est aussi charmant, la Maison Centrale avait sa population presque doublée, de sorte qu'en 1848, en 1852, il y a eu bien près de quatre mille réclusionnaires ou détenus, hommes et femmes, à Clairvaux. Pour raisons d'économie dans les finances pénitentiaires, la maison de force d'Auberive a été supprimée, et l'on a groupé les femmes, dispersées ici et là,

sur quelques grandes prisons à elles spéciales comme Clermont.

J'ai visité de fond en comble d'autres bagnes, d'autres maisons de force, en France et à l'étranger, nulle part je n'ai rencontré ces apparence de colonie agricole, d'institut, d'arts et métiers, de maisons d'aliénés ou de couvent, que je trouve à Clairvaux; le châtiment, la force, le crime, ne s'y sentent pas, si la vie en communauté et en communauté fermée se révèle à chaque pas. La géniale et douce influence de saint Bernard pèse encore sur Clairvaux, et après huit siècles, les malfaiteurs bénéficient toujours de l'organisation matérielle des fils de Saint-Benoît. Comme je l'ai déjà dit plus haut pour Citeaux, Clairvaux, maison de force actuelle, se suffit à elle-même, ainsi que Clairvaux, monastère d'autrefois, se suffisait; l'esprit des moines a plus duré que leurs murailles presque entièrement démolies ou réédifiées sur de nouveaux plans. Pain, vin, fruits, légumes, lait, viande, chauffage, vêtements, draps, toiles, chaussures, quincaillerie, passementerie, médicaments, le réclusionnaire produit et fabrique tout pour son propre usage dans l'intérieur de la triple enceinte de la Maison Centrale ou dans les cultures voisines. On charrie, on laboure, on charpente, on taille la pierre, on jardine, on emballe, on tisse, on foule, dans les cours, les ateliers, les jardins, les champs de Clairvaux; on y élève le bétail dans de vastes écuries et on l'y tue dans des abattoirs. Chaque détenu est appliqué à la besogne qu'il faisait dans la vie ordinaire. De ce va-et-vient agricole, industriel, familial, de cet aspect des réclusionnaires charretiers, bouchers, maçons, jardiniers, boulangers, qui s'acquittent tranquillement, presque joyeusement, d'une tâche qu'ils connaissent, qui leur rappelle la vie libre et les empêche de désapprendre, résulte cette physionomie de refuge qu'a Clairvaux. Le silence seul, un effrayant silence qu'interrompent le grincement répété des lourdes portes et les qui-vive des sentinelles dans les chemins de ronde, rappelle que l'on y est enfermé pour souffrir.

Des cours immenses, des cloîtres, des galeries, des façades de bâtiments interminables et plus longues que hautes, des portes de fer, des grilles, des préaux, des salles voûtées, puis encore des préaux, des grilles, des cours, des bâtiments interminables, vieux et moussus, blanchis et coquets, habités par des centaines d'employés, de gardiens, de soldats, ou par des milliers de réclusionnaires et de détenus : voilà Clairvaux qui tient tout à la fois de

l'abbaye avec ses cloîtres et ses dômes, de la caserne avec ses soldats qui font l'exercice dans les cours, de l'asile d'aliénés avec ses grilles derrière lesquelles se montrent de pâles et curieuses figures, de l'exploitation agricole et de l'usine avec ses chariots, son bétail, ses grondements de machines, ses fumées. Dans les cours où ils tournent en rond pour la promenade et avec un monotone claquement de sabots, dans les dortoirs où ils se couchent en longues files sur leur maigre paillasse à la brune couverture, dans les réfectoires où ils reçoivent la pitance dans leurs gamelles de fer, dans les ateliers où ceux qui ne savent point de métier spécial, souvent parce qu'ils appartiennent à des classes élevées, sont occupés à la fabrication de cordes, de boutons, de laines, de peaux, la vie des réclusionnaires de Clairvaux est celle des réclusionnaires de toutes les maisons centrales. Celle des détenus politiques, des prisonniers militaires en cellule, est chose à part. Trois endroits m'ont donné la sensation du bagne : certains ateliers, l'église, l'infirmerie. Dans certains ateliers, des réclusionnaires qui n'ont ni la nourriture, ni l'air, ni les repos, ni les soins, des ouvriers libres du même métier se livrent à des travaux malsains, qui les tuent, mais très productifs et sur lesquels ils ont une forte remise destinée parfois à la famille restée au logis et déshonorée; on les entend tousser, on les voit se courber avec la mort dans les yeux et sur le front, et ils peinent, ils peinent, sans même lever la tête, jusqu'à ce qu'ils tombent pour ne plus se relever. A l'église où ils sont massés par rangées, debout, sous la garde de soldats qui ont l'arme chargée au pied, regardant leurs codétenus vêtus en enfants de chœur, écoutant ceux qui jouent des instruments et qui chantent, priant, songeant, pleurant au dedans d'eux-mêmes ou rêvant de vengeances atroces, de haines, de complots, de débauches, avec leurs figures glabres, leurs têtes tondues, leurs vestes de bure, leurs visages marqués d'un sceau indélébile, les réclusionnaires ont une physionomie générale navrante; c'est l'humanité esclave de ses vices, qui ne veut point courber la tête, qui se redresse avec la menace à la bouche devant le Maître lui tendant les bras et voulant pardonner. A l'infirmerie plus de fanfaronnades, plus d'espoir de jamais franchir les grilles, plus de rêves de débauches à recommencer, des misérables deux fois misérables, des spectres qu'attendent la dalle des chirurgiens et la grosse toile de l'amphithéâtre dans laquelle on ficellera, après les avoir déchiquetées, leurs pauvres

carcasses. La mort au bagne est plus atroce que la mort chez les fous; le fou, du moins, ne sait pas, lui. Nos législateurs en ont même à plaisir augmenté l'horreur; ils en ont fait une mort de damnés par la suppression du prêtre. On voit aujourd'hui, en lisant certains détails de l'internement du prince d'Orléans à Clairvaux, en constatant des impossibilités dans le culte, que je n'avais pas tort en traitant de duperie le service religieux du clergé extérieur, le seul aujourd'hui toléré. Voyez-vous un curé de village, satisfaisant, en dehors de sa paroisse, aux besoins pieux d'une ville d'employés, de soldats et de misérables, comme est Clairvaux!

Clairvaux a ses légendes d'évasions célèbres de prisonniers fameux, de monstres assassins des gardiens; Victor Hugo, avec ses poétiques et dramatiques récits, n'a pas peu contribué à le rendre célèbre dans le domaine du roman. On y sait les nouvelles, on y correspond, on y fume, on en sort, malgré toutes les surveillances; je sais tels tours de force prodigieux comme celui de prisonniers confiant leur correspondance, enfermée dans des étuis de bois, au ruisseau qui traverse la Maison Centrale et où tombent les latrines, correspondance flottante que des camarades libérés attendaient, pour la repêcher, au dehors. Il y a, dans ce genre, des histoires extraordinaires qu'il serait trop long ou même difficile de raconter ici. Je rappellerai, pour souvenir seulement, la touchante misère d'un fils de directeur de la maison, pauvre petite intelligence enfermée dans un corps de bête, et qu'on ne laissait sortir que la nuit, afin que son épouvantable vue n'effrayât personne. Clairvaux a ces vices inouïs qu'ont toutes les prisons; il avait, surtout du temps où il renfermait des femmes, de ces heures de fièvre que mon regretté ami Platel a si bien indiquées à propos des asiles d'aliénés de la Seine, de ces heures de fièvre singulière qui correspondent à des événements extérieurs que les détenus ne peuvent savoir, et qui feraient vraiment croire qu'il y a, aux mauvais jours, des démons répandus dans les airs. Quoi qu'il en soit, c'est bien rarement que la troupe a eu besoin de charger à Clairvaux; elle est peut-être la plus pacifique de toutes les maisons de force, et il est d'usage dans le pays, parmi les gueux dont le nombre s'est accru depuis les désastres viticoles et l'extinction des hauts-fourneaux, de se faire enfermer à Clairvaux pour y passer l'hiver. Les récidivistes demandent à y revenir de préférence; et maintenant surtout que le télégraphe et la vapeur les rendent si difficiles, on n'entend

plus guère le canon des évasions prévenir la contrée que des réclusionnaires viennent de s'échapper.

Le paupérisme vicieux, criminel, voilà ce par quoi notre siècle sans Dieu a remplacé à Clairvaux les moines qui nourrissaient un peuple de déshérités, mais de croyants, de vrais pauvres de Jésus-Christ, acceptant avec le pain de l'aumône, la parole de Dieu pour leur âme.

Le *Saint Bernard* en bronze de Dijon est méditatif, c'est le savant qu'on a voulu représenter ainsi qu'il convenait dans un tel milieu; le *Saint Bernard* en bronze de Clairvaux est tout amour, c'est le saint au cœur de feu, c'est le patriote de génie, il étend les bras et lève les yeux au ciel, comme pour appeler la bénédiction du Dieu qu'il a si bien servi sur ce *désert*, sur ce Clairvaux, qu'il a tant aimé, et où des prisonniers d'origines diverses ont remplacé les moines, ses frères.

Auguste Geoffroy.

P.-S. — Un très joli portrait de M. le duc d'Orléans et celui de M. le comte de Paris viennent d'être publiés (chez Lamulle et Poisson). Ces deux portraits sur une même feuille ont été lithographiés par M. Ach. Prouy, dont le nom fait autorité dans cet art de la lithographie, aujourd'hui trop délaissé.

LE SALON DE 1890 [1]

V

Les Sujets militaires.

Les sujets militaires ne manquent pas plus au salon des Champs-Elysées que les années précédentes. Mais, sauf une grande toile représentant *une Estafette*, pauvre diable poursuivi par des uhlands, qui tirent déjà sur lui, et vont bientôt l'atteindre, quoique son cheval, selon l'expression classique, dévore le terrain, on ne peut signaler de grandes compositions; ce ne sont que des tableaux de chevalets, et de ces nombreux tableaux il n'y en a guère que trois ou quatre qui méritent d'être distingués : deux de M. Le Blant, le peintre des Vendéens, *le Prisonnier*, un officier *Bleu*, qu'on amène dans la chaumière où habite pour le moment le chef des *Brigands*. La mise en scène est bonne et les caractères bien saisis : le chef Vendéen paraît au haut de l'escalier en bois, le chapeau sur la tête, simple, ferme, sans forfanterie; l'officier républicain n'est pas moins digne et regarde son vainqueur avec autant de curiosité que de crânerie; l'un ne triomphe pas plus qu'il ne doit; l'autre n'est pas plus troublé que pour une revue : ce sont deux braves Français qui, la paix faite, — il faudra encore longtemps, hélas! — se donneront la main, comme des gens qui s'estiment.

M. Le Blant a un autre petit tableau très joli et très fin, *le Billet de logement*, où deux soldats présentent un papier à un paysan; ces deux jeunes soldats, dont l'un a bu un peu plus que de raison, et porte son shako de côté, sont gentils et amusants à regarder.

Encore un prisonnier, ou plutôt des prisonniers, dans le tableau intitulé : *Reconnaissance*, par M. Gralleron. Cette reconnaissance,

(1) Voir le numéro du 1er juin.

faite par un détachement Français, a amené la prise d'un assez bon nombre d'Allemands, que l'on voit défiler entre deux rangs de soldats Français; en avant, un Prussien blessé, porté sur un brancard. Soit! j'en suis ravi, et j'admets très volontiers que dans la dernière guerre, nous ayons fait des prisonniers; mais je ne peux aussi m'empêcher de me rappeler qu'on nous en a fait bien davantage, et même un si grand nombre, que c'étaient des armées entières, de sorte que je trouve l'idée de représenter des files de prisonniers Prussiens un peu exagérée; l'imagination de l'artiste s'est donné carrière, et l'on peut dire qu'il commence un peu tôt la revanche, en faisant des prisonniers en peinture. Espérons que nous en ferons en réalité, dans l'avenir, comme nous en fîmes jadis après tant de victoires.

Ces tableaux, d'autres encore, comme *le Soir d'une victoire*, par M. Sergent, — bon nom de peintre militaire, — représentent, on le voit, plutôt les suites de la guerre que la guerre même; il y a bien quelques combats, tels que *l'Alerte*, par M. Boutigny, mais un vrai combat, et le seul même où l'on se batte sérieusement, est celui de M. Kossak (encore un nom bien approprié à son sujet) : un général Polonais au service de la France, surpris par des Cosaques pendant la retraite de Moscou; il est presque seul, entouré par les soldats ennemis, et plusieurs cherchent à le saisir; mais il se défend avec tant d'énergie qu'on se demande s'ils en viendront à bout : nu-tête, déjà blessé, mais se raidissant, et le sabre à la main, il frappe, il cogne, d'un tel cœur, d'une telle force, qu'il inspire l'intérêt, on prend parti pour lui; il a déjà fendu le crâne d'un des assaillants, et gare à celui qui recevra le coup qu'il va encore asséner! Voilà un combat, une lutte corps à corps, comme il y en a même dans les grandes batailles : tous les acteurs sont en mouvement, ne pensant qu'à ce qu'ils font et passionnés, car il s'agit de la vie. L'artiste, M. de Kossak, est Polonais d'origine; il a la flamme de ses compatriotes, son pinceau remplace une épée.

VI

Les Portraits.

Comme à l'ordinaire, beaucoup de portraits, plusieurs d'hommes connus : *M. Paul de Cassagnac*, par M. Vos, ressemblant, mais trop noir, ce qui le fait paraître terrible : quelle que soit l'énergie avec laquelle l'éloquent député fustige les républicains, il n'a pas

la physionomie aussi féroce; *le cardinal Place*, tout en rouge, par M. Thirion; *M. Jules Verne*, par M. de Conninck; *M. Em. Blavet*, par M. Chartran; *M. A. Duquet*, par M. Dargent; puis quelques personnages inconnus, *M. de la H.*, par M. Doucet; *une Dame*, par Mlle Houssay; *un Américain*, par M. Yvon, qu'on peut appeler de bons portraits. Je ne parle pas des portraits des illustrations burlesques de la politique, ou, si vous voulez, des illustrations de la politique burlesque : MM. Mesureur, Muzet, Jules Simon, l'hypocrite par excellence, Franck Chauveau, Millerand, Joffrin, *Tony Révillon*, etc. Ce dernier, cependant, est amusant : c'est la laideur même, une tête écrasée, une face aplatie, toute en largeur; il ne paraît pas sot; il est bien plus que cela, il fait rire.

Mais il est deux portraits dont on emporte le souvenir : celui d'un homme assis, représenté de face, par M. J. Lefebvre, figure pleine de vie et de caractère, portrait tout à fait supérieur, et celui d'un jeune homme, par M. Paul Dubois : le jeune homme, il a quatorze à quinze ans, est debout, tout droit, les bras le long du corps, habillé tout de noir, avec un col blanc, regardant de face; rien de plus simple; mais ce jeune homme est si vrai, si naturel, on voit si bien qu'il est de bonne race, de bonne famille, bien élevé, qu'on a tout de suite pour lui de l'attrait; on aimerait à lui tendre la main, et l'on ne doute pas qu'il ne devienne un homme distingué. « Tout cède à la sympathie », comme l'a dit cet homme si peu sympathique, J.-J. Rousseau : connaissez-vous beaucoup de portraits qui produisent un tel effet, qui vous fassent aimer le modèle? J'en ai peu vu, et, quand j'en rencontre, je dis, avec la Bruyère : « L'ouvrage est bon et fait de main d'ouvrier. »

VII

Les Paysages.

C'est un lieu commun, aujourd'hui, de louer l'école de paysage Française, et de déclarer qu'elle réunit toutes les qualités : l'éclat, la couleur, la perspective, l'air, la vérité. Je ne m'y oppose pas, et je ne me répéterai pas; j'admets tous ces éloges, en regrettant une qualité absente, la *composition*. Presque tous ces paysages sont des représentations, sans arrangement, d'un site que l'artiste a sous les yeux, d'un *coin*, comme disent les peintres, exactes, justes, vraies, mais sans qu'il y ait rien ajouté, sans qu'il y ait mis quelque chose de lui; or, c'est là ce que cherche surtout le spectateur. Voilà

le site, mais où est le personnage? Ce lieu est charmant, mais qu'en pense et qu'en a senti le peintre?

Le paysage ainsi compris, celui d'autrefois, n'est plus de mode, on n'en fait plus et, je suis obligé d'ajouter, on n'en demande plus. Passons donc!

Ceci dit, il faut reconnaître que nos paysagistes rendent fort bien tout ce qu'ils voient et copient : il y a, au Salon des Champs-Elysées, des centaines de paysages, et il n'y en a, pour ainsi dire, pas de mauvais. (Ce qui signifie, par parenthèse, que le paysage est un genre bien moins difficile que celui où paraît le personnage humain). On ne saurait, de plus, être trop reconnaissant aux paysagistes ; ils nous font voir tous les pays, ils vont partout. On n'a pas besoin de voyager : c'est un panorama de toutes les parties du monde qui vous passe sous les yeux. Celui-ci, M. Bompart, vous mène en Orient et vous aveugle par les murailles blanches de soleil d'un oasis, *Cherma*; on y était déjà préparé par les éclatantes façades de *Martigues*, en Provence, de M. Dufour; M. P. Lazerges nous montre les habitants de ces pays du soleil, des Arabes d'*Algérie* assis le long d'un gourbi et se reposant de ne rien faire; celui-là, M. Normann, vous donne froid par ses *mers de Norwège* trop souvent privées de soleil; M. Weeks voyage dans l'Inde et vous éblouit par le dôme et les murailles du *Temple d'or* d'Amritsaz; Mlle Abbéma est en *Japon* (sans quitter, je crois, Paris) et érige très joliment une pyramide de bibelots, que l'on trouve aujourd'hui autant sur le boulevard qu'au Nippon; M. de Vuillefroy rencontre, en *Espagne*, et représente fort bien un convoi de mules et de Castillans, revêtus du costume national, défilant par un sentier de montagne; M. A. de Curzon est en Italie, et lui, qui est de l'ancienne école, c'est-à-dire, de celle qui compose, peint un *ruisseau* et un *bois* où vous saisissez tous les accidents de terrain et où l'air est si transparent que l'on passe et l'on s'enfonce sous les arbres jusqu'à se perdre dans la profondeur du bois; M. de Curzon, comme tous les artistes de talent, connaissait le *plein-air* avant qu'on l'eût inventé. Voyez aussi cet angle des *murs de Rome*, murs de briques rouges, que le soleil a cuites, s'allongeant le long du Tibre, où ils se reflètent; dans ces lignes sans relief, le peintre a su mettre une grandeur simple qui semble précisément propre à la cité reine du monde. C'est ainsi que les artistes spiritualistes savent interpréter la nature

Si vous ne voulez pas sortir de France, M. Lansyer vous montre

la vue étendue et charmante de *Saumur* et de ses coteaux surmontés de moulins, que borne la blanche masse de son château quadrangulaire, et le *château de Loches*, joli manoir de Charles VII, l'un et l'autre très exactement reproduits. M. Schenck est en Auvergne avec ses *moutons* que nul ne peint avec plus de vérité; et M. Français, dans cette vue de *la Sèvre à Clisson*, beaux arbres penchés sur les eaux claires, rappelle à ceux qui l'ont vue, et inspire à ceux qui ne la connaissent pas, le désir de voir un des sites les plus ravissants, un des plus charmants paysages de France.

Il y en a bien d'autres : les belles prairies vertes de M. Flahaut, sous le titre de *Bords du Loing;* la *Vache blanche*, de M. Dupré, scène rustique à laquelle le peintre a su donner de l'intérêt; les grands arbres, les peupliers d'*Automne* à demi dépouillés de leurs feuilles, de M. Pelouse; les chênes robustes et bien éclairés de la forêt de Fontainebleau, de M. Morlot; les vues de montagnes et de vallées que M. Robinet dessine d'un pinceau si fin; un tableau de *Paris au seizième siècle*, avec ses maisons à pignons pressées sur les bords de la Seine sans quai, ses ponts chargés de maisons, le Pont-Neuf que l'on construit, restitution très curieuse et bien faite du Vieux Paris, par M. Hoffbaüer; et, pour finir, une toute petite toile de M. Charnay, un bateau sur l'*Indre*, tout chargé d'enfants, de jeunes dames, et mené à la perche par une gracieuse jeune fille; sur les bords de la rivière, les arbres baignent leurs branches dans l'eau; à travers le feuillage, on distingue un pavillon de château; c'est la fin de l'été, il fait beau, il fait chaud, on a frais sous les ombrages; c'est un jour rêvé, on croit y être, on est ravi.

VIII

Les Tableaux de genre.

On appelle, en général, *tableaux de genre* les petits tableaux d'intérieur; il est plus juste d'appeler ainsi tous les tableaux qui ne sont pas des tableaux d'histoire ou des paysages, quelle que soit leur dimension ou, pour mieux dire encore, tous ceux qui n'ont pas un caractère nettement défini. Et, en vérité, n'est-ce pas des tableaux de genre tous ces tableaux qui représentent des sujets d'hôpital, de médecins taillant, coupant, rognant, pansant, avec les élèves qui prennent des notes, les internes en tablier blanc qui regardent des liquides dans une fiole, et le pauvre patient, qui souffre, qui gémit, ou qui attend qu'on l'opère? On compte, tous les ans, depuis quel-

que temps, je ne sais combien de ces déplaisants tableaux de médecins, et l'on se demande qui achète cela, où l'on met cela, et qu'en fait-on? Ils sont absolument assommants, ces médecins et chirurgiens, et l'on est tenté, à chacun de ces tableaux d'opérations, de les renvoyer à Molière, qui se moquait d'eux avec tant d'esprit et de bon sens. Je ne fais que maudire tous ces tableaux médicaux, et je n'en désigne aucun, si ce n'est celui-ci, pourtant, de M. Bisson, qui représente un malade à qui l'on vient de faire subir une opération, et dont le médecin tâte le pouls. Ce tableau est tout à fait amusant, parce que le plus malade des deux, ce n'est pas celui qu'on vient d'opérer, mais le médecin opérateur : le pauvre homme est pâle, il a les traits tirés, le teint mauvais, il penche tristement la tête, il est bien fatigué, il est navrant; tandis que le malade, lui, délivré de son mal, se dresse sur son coude dans son lit, réjoui, content, le teint frais, et regarde son médecin d'un air de compassion : « Il n'ira pas loin! » semble-t-il dire. Ce tableau a été commandé, à ce qu'il paraît, par un riche personnage, Égyptien probablement (il se nomme M. Osiris), pour être placé dans une salle d'hôpital. A la bonne heure! La vue en réconfortera les malades : en voyant si gaillard le malade opéré, et le médecin si débile, si accablé, si près de sa fin, si bas, ils prendront confiance et espoir. Ce tableau peut être appelé la *Revanche des malades;* avouons-le, c'est un singulier trait de reconnaissance de cet Égyptien, M. Osiris.

Les tableaux de médecins sont des tableaux de genre, mais d'un mauvais genre.

Un Repas de noces devrait être un tableau gai et joli : il y en a deux au Salon; mais l'un, d'un Français, est triste, à commencer par la mariée à qui l'on débite, il est vrai, un compliment médiocrement réjouissant :

Vous n'irez plus au bal, madame la mariée!

Et l'autre laid : tous les personnages sont d'une laideur particulière, communs, grossiers, désagréables, déplaisants, ennuyeux; il faut dire que c'est une noce d'Allemands; le peintre, M. Zwiller, est Alsacien, il a du talent : c'est une manière de se venger des Prussiens ravisseurs de son pays.

La plupart des tableaux de genre, d'ailleurs, sont tristes, même un des plus remarquables, le *Rêve*, où M. de Richemont, en représentant une scène du roman de M. Zola, a fait preuve d'un talent

élevé d'expression extatique. Sauf deux ou trois, le *Ramoneur*, par exemple, avec sa face noire de suie, où brillent ses dents blanches et ses yeux blancs, qui tient à la main une orange rouge et a l'intention de vous faire sourire; en vain vous cherchez des sujets gais; c'est l'effet de la République apparemment, on n'a pas envie de rire sous son règne, tous les sujets que l'on rencontre vous attristent : *Abandonnée*, de M. Hippolyte Fournier, une mère qui est devenue folle et a tué son enfant; l'enfant étendu mort d'un côté; de l'autre, la mère affaissée, effarée : on la plaint, mais on a hâte de fuir cette scène désolée. Ici, des femmes vous regardent avec des yeux hagards, s'étirant avec des gestes incohérents ou restant immobiles et comme stupides, tandis que deux ou trois messieurs (encore des médecins) les observent et prennent des notes, *les Fascinés de l'hôpital de la Charité*, par M. Moreau (de Tours); ce sont des hypnotisées, agréable spectacle! Je me retourne, je me heurte contre un mur qui s'allonge sur un terrain vague, et où pendent des couronnes jaunes et rouges, surtout rouges; c'est le *mur*, le mur contre lequel ont été fusillés les derniers combattants de la Commune : n'est-ce pas une jolie perspective? Plus loin, toute une famille qui se cache derrière des rochers, mère, fille, enfants; le père, debout, regarde au loin si les soldats ont perdu leur trace; c'est une scène de la guerre des Cévennes, par M. Leloir, qui a bien rendu le caractère froidement résolu des sectaires huguenots. A côté de cet épisode des guerres religieuses, un épisode sanglant des guerres civiles, et quelle guerre civile! la plus affreuse, puisque c'est la Révolution, où le sang ne coule pas seulement dans les batailles, mais dans les villes et tous les jours. Aujourd'hui, c'est Duval d'Epremesnil, un des beaux parleurs du parlement de Paris, qui se plaisaient à faire de l'opposition à la royauté, à l'Eglise, dont on applaudissait fort les diatribes contre la cour, et qui, maintenant, ayant vu ce qu'est un peuple révolté, a réfléchi, et adressé quelques paroles de modération à ce même peuple naguère enthousiasmé de ses discours; mais le peuple n'écoute pas, quand il est échauffé; il s'est jeté sur lui, et l'a lardé de quelques coups de pique qui font couler son sang à flots. Là-dessus, le maire arrive, Péthion, le Jules Simon de ce temps-là, très populaire dans le moment : « Moi aussi, lui dit en gémissant le blessé, j'ai été l'idole du peuple! » Il ne savait pas, et Péthion non plus, à quels emportements va cette idolâtrie. Il n'est que blessé; dans

quelques jours, il sera traîné à l'échafaud; Péthion, pour ne pas l'être également, s'enfuira, errera dans les champs, la nuit, et sera dévoré par les loups. Le sujet prêtait et pouvait donner un bon tableau. Malheureusement, tous les personnages sont sans expression, le maire, la victime, sa femme même penchée sur lui : c'est donc un sujet doublement triste.

Entre tous ces tableaux de genre, celui-ci m'arrête, d'une tristesse trop évidente, intitulé *les Feuilles qui tombent*, par M. Doyen. Dans un parc, au Bois de Boulogne peut-être, une pauvre femme, assise sur un banc, regarde les jardiniers qui balaient les feuilles jaunies; jeune encore, mais épuisée, elle n'en peut plus, sa joue garde à peine une légère teinte colorée; sa main osseuse, tombant le long de sa robe, est décharnée; ses yeux sans éclat sont déjà presque obscurcis par l'ombre de la mort; elle n'a plus de forces; vaguement, elle le sent, elle se le dit peut-être, si elle peut encore penser.

Bois que j'aime, adieu!... Je succombe.
Votre deuil me prédit mon sort,
Et dans chaque feuille qui tombe,
Je vois un présage de mort.

On se rappelle ces vers de Millevoye, devant ce tableau peint avec sentiment, sans exagération, avec vérité; et l'on s'en va, ému et plaignant la malheureuse, qu'il semble qu'on a connue.

Un autre bon tableau est celui intitulé : *Chez le juge d'instruction*, par M. Gelhay : le magistrat qui interroge, et le regard fixé sur le prévenu, le presse de questions; l'attitude de celui-ci, drôle retors, madré et prudent, qui ne répond qu'après avoir pesé ses paroles; la physionomie du greffier sceptique, il en a tant vu! l'air et la tenue indifférente des gardes municipaux, tout cela est aussi bien observé que bien rendu. Ce n'est pas, non plus, un sujet gai, et le cabinet du juge d'instruction un lieu propre à folâtrer; mais, ici, on n'a pas le temps de s'attrister. Sans être soi-même juge d'instruction, l'on devine très bien ce que vaut le coquin qui se tient là raide, impassible et impudent, et l'on sourit en pensant que, malgré ses roueries, il a été *pincé*.

IX

La Sculpture.

La sculpture, au palais des Champs-Elysées, est, en général, supérieure à la peinture et est représentée par les principaux

statuaires, qui ont envoyé des œuvres considérables. C'est que la sculpture se prête moins que la peinture à la fantaisie; elle ne se passe pas de dessin, et le dessin exige l'étude et le sérieux; si jamais la sculpture devenait fantaisiste, elle n'existerait plus.

Dès en entrant dans le jardin du palais, on est accueilli par une belle personne, que le sculpteur, M. Falguière appelle la *Femme au paon*, et à laquelle tout le monde donne le nom de *Junon*. On ne peut s'y tromper, en effet : outre le brillant oiseau qui accompagne d'ordinaire l'épouse de Jupiter, son attitude, sa tête un peu relevée par l'habitude du commandement, son air imposant, révèlent la reine des dieux. Cette Junon, — elle pourrait être plus distinguée — est une fort convenable souveraine pour la cour céleste de l'Olympe, où, comme nous l'apprend Homère, ne régnait pas toujours le meilleur ton.

Non loin de Junon, un autre sujet antique, *Tanagra*, par M. Gérôme, titre énigmatique et qui demanderait à être expliqué. C'est une femme assise et qui tient à la main une statuette imitée des élégantes statuettes Grecques découvertes à Tanagra et dont on voit une jolie collection au Louvre. La statue du peintre-sculpteur, à laquelle il a donné le type grec, et qui a, dans sa pose, quelque chose de l'immobilité hiératique des statues Egyptiennes, retient le regard par son caractère étrange. L'artiste n'a pas copié un modèle d'atelier; on ne rencontre pas cette femme dans les rues; il l'a imaginée et représentée belle, paisible et simple. Il faut remarquer qu'il a légèrement teinté sa statue, procédé emprunté à l'Antiquité, que plusieurs artistes ont appliqué aussi dans quelques bustes de cette année, et qui donne plus de charme à la statue de marbre, à condition de n'en pas abuser.

De la Grèce et de l'Olympe, nous sommes tout à coup transportés en plein monde moderne, en Algérie, par la statue de M. Barrias, *Jeune Fille Kabyle*, qui ornera le monument du peintre Guillaumet. Une statue, c'est peut-être beaucoup pour ce peintre distingué, mais d'un rang secondaire. Cette observation faite, il n'y a qu'à louer, dans l'œuvre de M. Barrias : la jeune fille n'est pas précisément belle, comme nous l'entendons en Europe, mais c'est une physionomie originale, dans une attitude gracieuse et d'un dessin excellent, comme on le doit attendre d'un maître tel que M. Barrias.

L'exposition de sculpture ne manque pas, c'est l'ordinaire, de

monuments et de statues d'hommes célèbres. Voici le monument du *Cardinal Donnet*, par M. Delaplanche, destiné à la cathédrale de Bordeaux, et composé de trois statues : le cardinal à genoux, très ressemblant, avec une physionomie animée et spirituelle, et aux angles, la *Religion* et la *Charité*, l'une et l'autre d'un noble mouvement. Puis *Gay-Lussac*, le fameux physicien, par M. Millet, que l'on ne saurait trop louer, car il a su tirer parti de notre costume moderne si étriqué et, par des plis savants, lui donner quelque apparence sculpturale; ce n'était pas facile, et il faut être un artiste bien habile pour y avoir réussi.

M. Croisy, dans sa statue de *Méhul*, a tourné la position, en drapant le compositeur d'un manteau qui flotte et donne de l'ampleur à sa statue, mais c'est aux dépens de la vérité. Son *Méhul*, le crayon à la main, écrit d'un air inspiré; il est beau ainsi et l'on aime à le regarder; mais on a peine aussi à se figurer le musicien enveloppé dans un manteau pour écrire son chef-d'œuvre de *Joseph*. Voici encore *Duguesclin*, par M. Lemaire, grand monument en bronze, où le héros Breton, tout de fer habillé, est bien posé, résolu, ferme et sans forfanterie, inébranlable; la statue équestre de *Velasquez*, un des compagnons de Christophe Colomb, je pense, campée avec la science et l'art du statuaire de Jeanne d'Arc, M. Fremyet.

Ce ne sont pas les seules statues d'hommes célèbres. On a consacré un monument de marbre à *G. Flaubert*, par M. Chapu, le sculpteur si distingué et si ingénieux; G. Flaubert est un des dieux d'une petite église de jeunes écrivains qui, dans l'auteur matériel et laborieux de *Madame Bovary* reconnaissent le précurseur de leurs romans licencieux. *Carnot* a sa statue, Carnot *l'organisateur de la victoire*, selon l'expression redondante républicaine; il me semble, à raisonner comme font les républicains, qu'on pourrait, tout aussi justement au moins, appliquer ce mot à Louvois qui organisa, vingt-cinq ans, toutes les victoires de Louis XIV. *Danton* aussi a sa statue; oui, Danton, l'*organisateur des massacres de Septembre*, le scélérat que l'histoire joint à Robespierre et à Marat, dans un trio infernal, pour donner une juste idée de la Révolution. Danton aura sa statue dans Paris (de plus on vient de changer le nom d'une rue pour lui infliger ce nom sanglant). Je m'approche et je suis tenté d'abord de me révolter contre le sculpteur, M. Desca. Son *Danton* est trop laid, il est hideux; son nez large et camard, ses grosses lèvres, sa face écrasée, sont-ils d'un homme? N'est-ce pas

le spécimen d'un de ces singes de la grande espèce, que la science moderne appelle des *anthropoïdes?* Comment le regarder sans horreur? Mais, en y réfléchissant, je félicite le sculpteur, il a bien compris le tribun de la tourbe populaire; il n'a pas cherché à l'embellir, au contraire, il l'a rendu tel qu'il était, avec sa vulgarité, sa grossièreté, sa monstrueuse laideur, son impudence, son audace, ce qu'il appelait son *audace*, et qui n'est, comme le dit le mot, que la résolution arrêtée de n'hésiter devant rien, même à commettre le crime. Je désire, je demande que cette statue de M. Desca soit choisie pour être placée sur une des places de Paris, elle produira l'impression que doit donner Danton. Ce ne sont pas seulement les réactionnaires qui se détourneront de dégoût; les ouvriers, le peuple, ne pourront la regarder sans répugnance et sans horreur; elle ne plaira qu'aux clients des bagnes; la scélératesse est si fortement empreinte sur cette face ignoble, qu'il est impossible que le peuple de Paris n'en soit pas frappé et qu'il ne lui vienne pas à la pensée qu'une figure si basse ne pouvait refléter que les plus vils sentiments et les plus féroces passions!

Vous ne doutez pas qu'il n'y ait un bon nombre de bustes à l'Exposition : on en compte plusieurs centaines, de quoi faire un bataillon, un bataillon de grands hommes et d'inconnus; quelques fois les grands hommes pourraient passer pour inconnus. Plusieurs de ces bustes provoquent des observations intéressantes : pourquoi a-t-on représenté *Victor Hugo* à moitié nu? Ce n'est ni beau, ni décent, ni naturel; on aurait dû emprunter la moitié du manteau dont, sans plus de motif plausible, on a drapé M. *Flammarion.* Il a, d'ailleurs, de bien petits yeux. Encore une fois, car je crois l'avoir déjà dit, quand on est vieux, il ne faut pas faire faire son portrait. *Ricord*, le célèbre chirurgien, est décoré de mille croix : en aurait-il eu autant, et serait-il aussi connu, s'il s'était attaché à une autre spécialité? M. *Henri de Bornier :* son buste se dresse sur une pile de volumes, ses œuvres : « Tiens! s'est écriée une dame, je croyais qu'il n'en avait fait qu'une! » *Jeanne d'Arc :* on ne l'a pas seulement représentée à cheval, à genoux, à pied, rêvant, écoutant ses voix, jeune, adolescente, etc. On nous donne son buste et, qui plus est, son buste couronné. Elle méritait, certes, une couronne, et j'espère que l'Église la mettra un jour sur les autels, avec la couronne des saints; mais un buste signifie un portrait, et, cela paraît

certain, on ne possède pas de portrait authentique de Jeanne d'Arc, nous ne pouvons assurer que nous connaissons les traits de la plus grande figure de femme qui ait honoré l'histoire de France.

Voici les artistes et les écrivains : ceux du dix-huitième siècle, *Sedaine* (par M. Delhoye) ; *Dalayrac*, *Kreutzer*, *Beaumarchais*, sont remarquables par un trait commun : l'ovale de la figure plus allongé et plus fin qu'au dix-septième siècle; *Regnard* a le bas du visage plus carré ; *Labiche*, un des auteurs dramatiques du dix-neuvième siècle qui a eu le plus le don du rire (par M. Boisseau), se présente avec un nez fin en avant, la bouche souriante, l'œil bienveillant et observateur; sans savoir son nom, on dirait tout de suite : c'est un homme d'esprit. *Sacy*, qui fut rédacteur des *Débats*, ne manque pas d'esprit, mais est plus bourgeois.

Nous nous fourvoyons maintenant parmi les hommes dits politiques : *Garibaldi* (par M. Calvi, Italien) : la tête levée en matamore, ridicule, sans expression, vraie tête vide qui n'a jamais pensé. *Considérant*, un des plus fervents disciples de Fourier, qui, au contraire, avait la prétention d'être un penseur, ce qu'indique sa chevelure rejetée en arrière; c'est un signe particulier des rêveurs de notre temps : ils portent leurs cheveux à rebrousse-poil, et se promènent nu-tête, devant les multitudes,

Couvant le grand symbole en leur front sans chapeau.

Combien j'aime mieux et trouve naturel et vrai le général *Lépine* (par M. Vermillet), un des lieutenants de Riel, le révolté du Canada! Il ne songe pas à faire parade du développement de son crâne, mais, sous les grands bords de son chapeau de paille, brille le feu de ses yeux noirs, où se lit l'énergie et la volonté d'une race opprimée et déterminée à se libérer. M. *Le Royer*, président du Sénat, je crois, porte sur son habit une large décoration, qui a l'air de la plaque d'un ordre étranger; on s'approche, c'est un ordre étranger, en effet, aux ordres connus, une plaque spéciale inventée par les sénateurs républicains. Ces austères citoyens font fi des décorations, ces *hochets de la vanité*, comme le disait ce sous-officier Clément Thomas dont ils avaient fait un général (général de garde nationale), mais ils ne veulent pas être confondus avec le *vulgum pecus :* ils en ont créé une pour eux seuls, le crachat du Sénat.

Au milieu de ces têtes républicaines, un grand buste de la Répu-

blique (par M. Blanchard), l'air niais et de mauvaise humeur, comme cela doit être.

S'il y a beaucoup de bustes, en revanche, il y a peu d'œuvres religieuses : j'ai déjà cité le monument du cardinal Donnet; on peut signaler le *Martyr chrétien*, de M. Peyron : un tigre vient de le jeter par terre d'un coup de griffe, et, tout près de lui, avant de le déchirer, il le regarde de côté, avec cette expression féroce et hypocrite du chat vis-à-vis de la souris; il faut reconnaître qu'on fait plus attention au tigre qu'au martyr, ce sujet, chrétien par le titre, pourrait être aussi bien classé parmi les œuvres d'animaliers que de sculpture religieuse. Puis, un *Saint Sébastien;* il y en a un, au moins, à toutes les expositions, le sujet prête; un *Saint Thomas d'Aquin* assez lourd; un groupe, par M. Damé, destiné au tombeau de deux personnes bienfaisantes, M. et Mme Reynaud, qui ont fondé un asile pour les vieillards, *la Charité recueillant la Vieillesse*, composition d'un beau mouvement et où, ce qui est rare, l'allégorie est aussi claire que bien exprimée; enfin, une statue de *Jésus enfant devant les docteurs*, par M. Larche : une pose simple, naturelle, physionomie candide, et qui a quelque chose de mystérieux. Voilà, à peu près, à quoi se borne toute l'exposition religieuse de la sculpture en 1890.

Mais il ne manque pas de statues ou de groupes allégoriques, mythologiques, etc. Si elle n'avait plus d'asile nulle part, l'allégorie se réfugierait chez la sculpture. L'allégorie est une des inventions les plus désagréables de l'imagination humaine : elle se plaît à vous embarrasser, à vous poser des énigmes, à se déguiser, et à vous dire : devinez! Et le plus souvent, elle est si bien déguisée, en effet, son énigme est si confuse, qu'on ne devine pas du tout. J'y suis, pour moi, du moins, absolument rebelle, et je donne tout de suite ma démission. Comment voulez-vous que je comprenne et, bien plus, que j'explique à d'autres ce que signifie cette statue intitulée : *Harpe et Epée*, de M. Récipon? Voilà un personnage nu, qui a des ailes, mais ses ailes sont liées en haut, et il joint les mains d'un air désespéré; à ses pieds, une harpe et une épée. Avez-vous compris? — *Science et Mystère :* c'est ainsi que M. Schrœder appelle un homme qui observe attentivement un œuf. C'est un peu plus clair : le savant se demande sans doute comment la vie sort de

l'œuf. Il ne le sait pas, qui le sait? Quelle est donc sa science? A coup sûr, peu de chose; mais ce qui est certain, c'est que c'est là un des millions de mystères au milieu desquels nous vivons : nous en déchiffrons quelques douzaines; le reste, Dieu nous les révélera, si nous l'avons mérité.

Nous révélera-t-il, cependant, le mystère de l'œuvre de M. Bogino, *Lex?* Cette loi est représentée en buste, l'air plus que sévère : soit! la tête hérissée, la poitrine recouverte d'une cuirasse, et, au milieu de cette poitrine cuirassée, une main étendue. Pourquoi ces cheveux hérissés? pourquoi cette main? pourquoi la cuirasse?

Heureusement, outre les allégories d'un ordre supérieur, quelques-unes sont plus plaisantes : la *Paix*, par M. G. Michel, parée avec élégance; la *Moisson*, *le Poète et la Muse*, par M. Thabard : la Muse couronne le Poète tandis qu'il dort; cette couronne en rêve sera peut-être la seule dont il jouira; le *Printemps*, de M. Vander Stratten, nous est représenté par une jeune femme qui jette du grain à de petits poussins dans une cour de ferme; le geste est gracieux, la jeune femme jolie, vêtue d'un galant costume du dix-huitième siècle : c'est un Watteau en relief. Le *Souvenir*, par M. G. Dubois : un homme qui regarde en arrière, avec un sourire mélancolique, allégorie facile à comprendre de tous : qui n'a pas de souvenirs, qui ne les évoque, en redisant tout bas les vers si pénétrés, si pénétrants, de Bertaut :

Félicité passée,
Qui ne peut revenir!
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je, en vous perdant, perdu le souvenir!

Et, puisqu'il s'agit du regard observateur, on est retenu aussi par le regard de Caïn, dans le groupe de M. Laporte, la *Conscience*. Le statuaire s'est inspiré des vers de Victor Hugo :

Vous ne voyez plus rien, dit en tremblant Stella;
Et Caïn répondit : Si! l'œil est toujours là.

On ne peut s'empêcher de regarder Caïn qui, lui, regarde au loin, et semble se demander comment cette vision ne s'efface nulle part et jamais. La fille de Caïn est insuffisante, c'est un personnage sacrifié, mais le statuaire a fait Caïn beau, contrairement à un autre sculpteur, M. Tixeira Lopes (Portugais), qui a représenté Caïn enfant et laid. Quoique méchant et criminel, le fils du premier

homme ne devait pas être laid, il était trop près de la création; sa figure, sans doute, était belle; c'est son âme qui était perverse et laide; ce que le sculpteur devait montrer, c'est l'expression déjà mauvaise, sur de beaux traits qu'elle va bientôt déformer. L'auteur du groupe de *la Conscience* a compris ce double caractère du premier criminel : sur une belle figure, il a imprimé une angoisse terrible, qui n'a pas de fin.

En résumé, le salon des Champs-Elysées est médiocre; la sculpture vaut mieux que la peinture; on ne constate pas seulement la fatigue des artistes après l'Exposition universelle de 1889, on y sent l'influence funeste de l'esprit matérialiste de notre temps. Mais, quelques reproches qu'on lui adresse, reproches et regrets sont dépassés par l'Exposition des artistes du Champ de Mars.

L'EXPOSITION DU CHAMP DE MARS

I

Effet général.

L'Exposition du Champ de Mars n'est pas un Salon; c'est une protestation de deux catégories d'artistes : quelques hommes de talent, en très petit nombre, à la tête desquels est M. Meissonnier, qui, de bonne foi d'abord, ont cru injuste une décision du jury du Salon des Champs-Elysées, et se sont éloignés; et une quantité d'artistes ou vulgaires, ou excentriques de parti pris, qui s'appliquent à attirer l'attention du public par des tours de force ou des parades extravagantes. Si nous vivions dans un temps normal, et non dans l'anarchie, il conviendrait de ne pas s'occuper de ces poseurs et de ces farceurs, près desquels on devrait passer, sans même paraître savoir qu'ils existent.

Mais, puisque nous avons le malheur de subir le joug de la démocratie, — il serait plus vrai de dire de la démagogie, — on ne peut se dispenser de montrer ce que sont les arts de cette démocratie. On ne saurait sembler les ignorer; la curiosité pousse même l'aristocratie à les examiner, parfois à leur faire l'honneur d'une appréciation raisonnée. L'aristocratie, — il faut entendre par ce mot tous ceux que

distinguent le nom, le talent, le rang, l'intelligence, — a lu M. Zola, elle veut voir M. Besnard.

Si l'on veut avoir une idée générale et juste de cette Exposition du Champ de Mars, il faut se figurer des centaines de toiles conçues dans le même esprit, peintes avec le même procédé, et tendant au même but. Le but, c'est de montrer des effets extraordinaires de lumière, de *plein air*, — c'est le mot consacré, — des effets bizarres, violents, inattendus ; le procédé, d'employer pour arriver à ces effets, des couleurs crues, heurtées, éclatantes, le jaune vif; l'esprit, de n'en chercher nulle part, de ne pas en montrer, de ne pas en avoir. « Je ne m'occupe pas de savoir si telle scène que je vous présente, dit M. Zola dans ses livres, est morale ou non, agréable ou dégoûtante ; à un certain moment, elle a été telle; cela suffit, c'est tout ce dont je me soucie, et ce que vous devez demander au romancier. » De même les peintres de *plein air*, qui règnent au Champ de Mars, annoncent, par leurs cinq cents toiles, leur système : « Nous ne cherchons pas le sentiment, l'expression, la pensée, la passion, l'esprit, dans nos personnages; nous vous montrons les effets de la lumière, à une certaine heure, à une certaine place, sur les personnes et les objets; par exemple, l'impression que fera sur le bras, le dos, ou la robe de cette femme la lueur que projette sur elle une lampe, quoique vous ne voyiez pas la lampe; l'effet qu'un rayon de soleil produit sur une chevelure : la chevelure naturelle est noire; le soleil, à un moment, luit dessus, elle est jaune; nous la montrons jaune. Une femme décolletée passe sous un arbre où se joue la lumière et l'ombre; sa peau prend une teinte verte, bleue même; nous la peignons verte, bleue. »

« Cela vous paraît étrange, au premier abord, ce rayon qui éclaire vivement en jaune ce cou par derrière, ou cette ombre qui rend noir le visage de cette belle personne devenue tout à coup désagréable et laide; mais c'est vrai, bien plus, c'est nouveau : on n'avait jamais imaginé de représenter ces effets. Les peintres précédents ne pensaient qu'à représenter des personnages aussi beaux qu'ils en pouvaient trouver; au besoin, ils en inventaient, ils peignaient des anges : « Comme s'il existait des anges! est-ce que vous « avez vu des anges? » disait avec un dédain supérieur notre précurseur Courbet. Il avait raison, il n'y a de vrai que ce que nous saisissons de nos yeux. Les règles de l'ancienne peinture, avec leurs demi-teintes, leurs tons dégradés, etc., sont des mensonges. Quant aux sentiments, aux passions, cela ne nous regarde pas :

l'art n'a pas à rendre ces choses cachées; nous ne les voyons pas; pour nous elles n'existent pas. »

Et, en conséquence, ces peintres ont tendu les murs de leurs galeries de toiles colorées de rouge violent, de vert cru, de jaune surtout : le jaune, c'est la lumière, l'éclat du soleil. On ne voit que cela, dans ces galeries à perte de vue, du jaune éclatant, une moitié de la toile toute jaune, et le reste dans l'ombre, pour donner plus d'éclat à ce jaune. Quant aux sujets, aux personnages, il importe peu : des hommes, des femmes, des enfants, des fleurs, noyés dans ce jaune et cette ombre. Sont-ils beaux? sont-ils laids? que font-ils? que pensent-ils? Il ne s'agit pas d'eux; il s'agit de montrer la lumière qui frappe celui-ci et le rend tout jaune, ou l'ombre où est entré celle-ci et qui éteint sa beauté. Ces rangées de tableaux jaunes vous font mal aux yeux; mais c'est un effet excellent : ne clignez-vous pas des yeux aux rayons du soleil?

II

M. Besnard.

J'ai nommé M. Besnard : j'avais d'abord l'intention de n'en pas parler, parce que j'ai l'honneur de le connaître; mais, en y réfléchissant, j'ai vu que ce n'était pas possible. M. Besnard est le chef de cette nouvelle école; tous sortent de lui, se sont formés d'après lui, jurent par lui, n'applaudissent que lui, peignent comme lui; il occupe la place d'honneur au Champ de Mars; si les deux longues galeries du palais sont couvertes de toutes ces toiles qui stupéfient les hommes de sens, c'est grâce à son influence, il est leur maître, il est *le Maître;* s'il cessait de peindre, toute son école tomberait : il ne faut donc pas s'en prendre aux élèves; la justice veut qu'on désigne le maître, et qu'on dise : Le coupable, c'est celui-là!

Et l'on doit d'autant moins hésiter qu'il n'est pas à plaindre : c'est à lui que va tout naturellement la démocratie, il a les sourires et les applaudissements de la démocratie.

On peut juger la nouvelle école par deux de ses tabeaux : celui qu'il intitule : *Vision de femme*, d'abord. Au premier aspect, on est ahuri devant ce personnage féminin, dont le corps nu est à moitié coupé par des taches vertes et rouges que l'on assure être des fleurs. J'avais fait comme tout le monde : j'étais resté, un moment, étonné, plus qu'étonné, et je m'étais éloigné, poursuivi comme par un cauchemar. Puis, j'ai cru que je m'étais peut-être

trop pressé, et je suis revenu l'examiner à loisir; or, voici les notes prises devant cette vision idéale :

Bras *bleus*, — cheveux *jaunes*, — épaules *vertes*, — flancs *violets*, — tête dans l'*ombre*. Pas un doigt dessiné.

Composez une femme aves ces données.

Son second tableau (les autres, de dimension restreinte, n'appellent pas l'attention) est intitulé : *Une Famille*. Hélas! hélas! cette famille est la sienne, en réalité une famille de beaux et jolis enfants; et, ici, je vois trois ou quatre gamins dégingandés, déhanchés, titubant comme s'ils étaient bancroches, sans grâce, sans expression, sans vie, et, dans un coin, le profil méconnaissable, déformé par l'ombre, de la charmante mère, de Mme Besnard, une des plus belles femmes de Paris! On ne peut regarder sans colère une telle insulte à la beauté. Quand M. Besnard aura été opéré de la maladie qui trouble sa vue, avec quel empressement il tournera ce tableau de famille contre le mur!

J'ajoute, en passant, qu'il en est de même du portrait, au pastel, de Mme Madeleine Lemaire, à laquelle M. Besnard a prêté un cou jaune serin, que jamais n'a possédé, et elle s'en réjouit, cette agréable peintre de fleurs (elle ne devrait jamais forcer son talent à peindre des personnages), et à laquelle il a donné, de plus, des yeux éteints, languissants et morts (après le jaune, l'ombre), elle en qui éclatent l'énergie et la vie.

Mais ce n'est pas tout : M Besnard, outre ses six ou sept toiles, a exposé un plafond, destiné à l'hôtel de ville, et dont le sujet est : *la Vérité, entraînant les sciences à sa suite, répand sa lumière sur le monde.* Je me suis donné, pour le comprendre, toutes les peines possibles : j'ai regardé le plafond avec la plus grande attention; je l'ai, de nouveau, examiné dans la glace placée au-dessous et qui le réfléchit. Une première fois, n'ayant pu réussir à l'expliquer, j'y suis revenu; je n'ai pas été plus heureux.

Voici, pourtant, ce qu'on y distingue :

En haut, des ronds blancs, qui représentent les astres, la Lune, Saturne, etc.; en bas, des corps étroits, longs, pressés l'un contre l'autre, couleur de brique, ourlés d'une ligne verte (probablement le rayon de lumière projeté par la Vérité); au milieu, une femme portant dans ses bras un énorme faisceau de foudres enflammées (on prétend que c'est la Vérité); une autre femme qui se sauve (ce

serait la Science); derrière elle, de longs cadavres verdissants. Que font toutes ces femmes? cette Lune, ce Saturne, ces ronds blancs? Qu'est-ce que cette grosse tache bleue vers le milieu de la toile? Et, dans un angle, ce vaste quart de cercle blanc verdâtre? Dans ce tohu-bohu de couleurs, ne saisissant rien, je m'informe près des personnes que je rencontre : « Avez-vous compris le plafond de M. Besnard? » Nul ne peut me le dire. Quelques-uns ajoutent : « Attendons qu'il soit à l'hôtel de ville, peut-être les conseillers Municipaux l'expliqueront-ils : ils sont les représentants de la *Ville-Lumière;* c'est pour eux qu'a travaillé M. Besnard; si ces grands esprits sont satisfaits, nous n'avons pas la prétention de nous mettre au même rang que MM. Hattat, Humbert, Vaillant, etc., etc., etc. »

Ce n'est pas ici une impression personnelle : c'est, par une coïncidence rare, à la fois l'impression du public et le jugement des artistes dignes de ce nom. On n'entend partout que des exclamations étonnées : « Quelles horreurs! Mais ce n'est plus de la peinture! ce sont des couleurs amassées comme au hasard! » Quant aux artistes, les uns vous disent gravement et tristement : « Est-ce que M. Besnard ne devient pas tout à fait fou? » Les autres, indignés, lèvent les bras au ciel et s'écrient, comme M. A..., un des peintres les plus éminents d'Angleterre, membre de l'Académie royale : « Je viens du Champ de Mars; je cours au Louvre, pour voir de la peinture! »

Et voyez comme la Révolution va vite! Il y a moins de dix ans, quand les peintres du *plein air* (on les appelait alors *impressionnistes*) exposaient leurs extravagants tableaux, le public y courait pour s'amuser : « On s'y tord de rire », lisait-on dans les journaux. Aujourd'hui, ils règnent en maîtres au Champ de Mars; on les acclame et on les traite d'hommes de génie.

Je ne parlerai pas des autres toiles peintes, — faut-il employer ce mot, — dans la manière de M. Besnard, œuvres des imitateurs, des serfs, comme on disait au moyen-âge, qui suivent le maître et lui obéissent aveuglément, des serfs d'esprit. Je ne ferai une exception, pour l'exemple, qu'en faveur de M. Boldini, qui s'est appliqué à faire des portraits. Veut-on savoir comment il les conçoit? Il ne s'agit pas d'une grande *demoiselle B...*, tout en noir, les mains crispées sur son parapluie qu'elle porte devant elle comme une barre, des mains indiquées, non dessinées; c'est presque un por-

trait raisonnable. M. Boldini veut nous donner une idée juste de son personnage, et il nous représente un monsieur, M. Lewis-Brown, s'élançant de je ne sais où, évidemment d'un lieu très gai, qui éclate de rire en montrant ses grandes dents — des dents Anglaises — son chapeau en arrière, et courant de toutes ses jambes; sa fille, qui l'accompagne, rit aussi; et sa femme, plus lourde, suit difficilement; c'est ce qu'on appelle une *impression*. M. Lewis-Brown, un jour, à un moment, a couru ainsi, M. Boldini l'a vu : vite! je vais faire votre portrait courant et riant. Dans quelques années, ah! que M. Lewis-Brown, s'il conserve son portrait, devra être agacé de voir constamment devant lui les yeux émérillonnés, les dents luisantes et le rire sempiternel de ce coureur infatigable!

C'est là le vice de tous ces peintres, de ne pas discerner ce qui est passager de ce qui est durable, la fantaisie de la vérité; en un seul mot, de ne pas s'astreindre à une toute petite obligation : écouter la raison.

M. Besnard n'a pas que des imitateurs; il a des admirateurs : ce sont des intelligences perverties, qui ne comprennent plus le vrai, qui ne le sentent plus. Il y a de plus, pour quelques-uns, une raison de le vanter : il est bien plus facile de peindre ainsi. Il s'agit de purs effets matériels; cela s'apprend, se devine et s'imite; ils ne s'en rendent pas compte, mais, au fond, c'est ce qui les décide à tant le louer. Pour exprimer le *sentiment*, il faut sentir fortement; la *passion*, avoir soi-même des passions puissantes; la *pensée*, réfléchir profondément; l'*esprit*, observer avec attention. Pour des effets de lumière, au contraire, il suffit de trouver le *truc*, voilà tout : une fois trouvé, on le répète indéfiniment. On comprend l'applaudissement des élèves, des intelligences secondaires, des disciples qui savent qu'ils n'auront jamais d'originalité : ils feront comme ce maître dont on est engoué, ils seront eux-mêmes applaudis.

Croient-ils donc que ces effets de lumière, ce *plein air*, aient été inconnus des grands peintres qui, depuis cinq siècles, ont créé les milliers de chefs-d'œuvre qu'admire le monde? Les grands peintres les ont connus, et plus d'une fois remarqués, car ils étaient observateurs et savants. S'ils les ont dédaignés, c'est qu'ils comprenaient que ce n'était que des effets passagers, accidentels, et qui ne devaient ni produire une impression heureuse, ni rendre une vérité compréhensible. Ils poursuivaient, eux, un idéal plus

élevé, qui répond aux plus nobles sentiments de l'âme, et ils ne se sont pas arrêtés un instant à étudier ces effets qui auraient disparu avant qu'ils aient pu les fixer sur la toile. *De minimis non curat prætor*, a-t-on dit; il ne faut pas s'occuper de ce qui n'en vaut pas la peine. Mais, a-t-on justement ajouté d'un autre côté, « tout ce qui vaut la peine d'être fait, vaut la peine d'être bien fait ». Ils se sont appliqués à bien faire, à reproduire les sujets qui passionnaient les hommes parmi lesquels ils vivaient, et qui les passionnaient eux-mêmes, en approchant le plus possible de la perfection, et comme ils rendaient ce qui est de tous les temps et de tous les lieux, la vérité, ils sont aujourd'hui aussi compris qu'il y a cinq siècles, aussi admirés, aussi aimés.

III

M. Puvis de Chavannes.

A part les toiles de M. Besnard et de sa nombreuse école, deux tableaux, à l'Exposition du Champs de Mars, attirent l'attention, un grand et un petit : le grand, de M. Puvis de Chavannes; le petit, de M. Meissonnier.

Le grand, intitulé *Inter naturam et artes*, est destiné a décorer l'escalier du musée de Rouen, et le but de l'artiste a été de représenter la belle situation de Rouen, et de rappeler les gloires artistiques de la cité. Voilà, du moins, ce que j'ai entendu dire aux initiés, car M. Puvis de Chavannes en a besoin pour expliquer les mystères de ses tableaux. Mais, même après explication, le mystère de celui-ci n'est pas éclairci. Qu'on se figure une immense toile de 40 à 50 pieds de long, un paysage gris, pâle, sans lumière; dans cette vaste et morne plaine, deux ou trois arbres piqués çà et là, et, çà et là aussi, quelques personnages dispersés comme les arbres, également pâles, également gris : un ici, un autre là, un troisième cinq pas plus loin, un autre à dix (on les a comptés, à dix-sept, ils forment dix groupes), sans lien, sans une action qui les relie, n'ayant pas l'air de se connaître. A droite, un artiste dessine et un autre le regarde; un peu en arrière, une femme soigne ou allaite un enfant; à gauche, une jeune fille porte sur un plateau des vases grisâtres, gris comme elle : ce sont des faïences de Rouen, vous dit-on. — Mais les faïences de Rouen sont bleues. — « Ah! dans les tableaux de M. Puvis de Chavannes, elles sont grises. »

En avant, près d'un petit bassin gris et d'un four gris, un enfant aux trois quarts nu, traîne une branche d'arbre feuillue, qui descend de son dos à ses pieds comme une queue : « Que signifie cette traîne de feuillages? — Elle signifie que vous êtes en Normandie, et que la Normandie est le pays du cidre; ne voyez-vous pas, à côté de ce petit garçon, cet arbre qui porte des pommes? » Tous les autres personnages, pauvres hères, tristes et somnolents, semblent se promener dans un pays inconnu, comme des âmes en peine, car ce ne sont pas des corps : à leurs contours mal arrêtés, à l'absence complète de coloris, de sang qui anime leurs visages, on le voit, ce ne sont pas des hommes vivants; ce sont des ombres, des ombres échappées des limbes.

Ainsi, composition décousue, couleur nulle, dessin systématiquement primitif, pas d'action, pas de mouvement, pas de vie, pas d'intérêt : voilà ce que M. Puvis de Chavannes présente comme une décoration digne d'un palais, et il entraîne après lui de malheureux disciples abusés, à qui il a persuadé que ces esquisses et ces charbonnages sont le plus grand effort de l'art.

Ah! jeunes gens, courez à Rome voir la fresque merveilleuse de Raphaël, dans le palais de la Farnésine : lorsque, devant la divine *Galathée* debout sur son char flottant, dans sa triomphante beauté, au milieu des nymphes de la mer, saluée comme leur reine par les Amours aux ailes roses et bleues, qui se balancent dans l'air, « gracieux comme des enfants, rapides comme des oiseaux »; lorsque, ravis et charmés, vous ne pourrez vous éloigner de cette éblouissante image, « resplendissante de joie et d'immortelle jeunesse (1) », vous comprendrez ce que l'art a de sublime, et la distance qui sépare le praticien d'école et le génie qu'a touché un rayon de Dieu!

M. Besnard, qui, de parti pris, ne montre que des couleurs; M. Puvis de Chavannes, qui, sciemment, exclut toute couleur, sont les deux guides aveugles d'une époque qui ne reconnaît plus ni règle ni maître; ils feignent d'ignorer les qualités supérieures, celles qui viennent, non de la matière, mais de l'âme et de l'esprit : ils précipitent la décadence de l'art Français.

(1) Comte Ch. de Mouy, *Rome*.

IV

M. Meissonnier.

Le second tableau est la *Bataille d'Iéna*, par M. Meissonnier. C'est un cadre de dimension restreinte, comme presque tous ses tableaux. Le sujet est simple : Napoléon, entouré de son état-major, observe, du haut d'une colline, la bataille qui se déroule à ses pieds. Tout d'abord, on est arrêté par ce personnage de profil, en redingote grise, sur un cheval blanc, la lorgnette à la main, le regard pénétrant, qui suit et attend les effets de ses combinaisons. Il est impossible de ne pas le contempler longtemps, comme s'il allait nous révéler le secret de son génie. Derrière lui, ses généraux, ces maréchaux dont l'Europe apprenait le nom par leurs victoires : ils sont là, aussi attentifs et vivement intéressés à ce qui se passe, et l'on ne peut trop louer la vérité de leurs attitudes, de leurs gestes, de leurs physionomies; ils devaient être ainsi, et ils ne pouvaient être autrement; le tout, peint avec le soin, le fini, habituels à M. Meissonnier, sans qu'un peu de sécheresse ôte rien à l'harmonie et à l'agrément de cette scène attachante.

Et il faut ajouter que l'on ne peut s'empêcher, devant cette bataille, de réfléchir sur les fortunes des batailles. Certaines gens disent que c'est une sorte de jeu d'échecs, où tout se combine, se règle et se développe d'après un plan prémédité. Oui, le plan est conçu d'avance; tout est prévu, arrêté; on le croit du moins, et on lance son armée en avant. Mais tout va-t-il s'exécuter, marcher, s'engrener comme on l'a pensé? N'y aura-t-il pas des incidents, un mouvement qui ne concordera pas, un ordre mal compris ou qui n'arrivera pas, un accident, un hasard ou ce qu'on appelle un hasard, et qui demeure inexpliqué? Et ce hasard peut tout changer : Essling reste incertain : à Waterloo, on attend des renforts, c'est l'ennemi qui arrive. Quelle anxiété! quelle incertitude! quel doute! Ces pensées vous viennent en présence de ce Napoléon immobile, qui suit du regard cette charge de cuirassiers au galop, et au loin la fumée de l'artillerie qui tonne. Quel sera le résultat? quelle sera la fin? On sait que nul n'a plus de génie, et l'on se demande quelles pensées s'agitent dans son cerveau. C'est la partie philosophique de l'œuvre de M. Meissonnier. Il faut un peu plus que des effets de *plein air*, pour susciter de telles réflexions.

Ce tableau de *Napoléon à Iéna* a un tel succès et inspire un tel intérêt, qu'on a dû placer devant une petite barrière, pour le protéger de la foule, et, à côté, deux gardiens, pour le défendre des sectaires républicains iconoclastes, qui tenteraient de le déchirer d'un coup de couteau, comme un des précédents tableaux de M. Meissonnier, *l'Empereur à Solferino*, qu'on a été obligé de recouvrir d'une glace.

V

Les Tableaux acceptables.

Avec M. Meissonnier, on rentre dans la peinture : des artistes qui savent peindre se sont fourvoyés dans cette Exposition de la *Société* NATIONALE *des Beaux-Arts* (où, soit dit en passant, il y a presque plus d'étrangers que de Français; on leur a ouvert les portes : ils ont usé et abusé de la permission; l'un d'eux a exposé dix-neuf tableaux). De temps en temps, on rencontre des oasis où se reposer et respirer à l'ombre, à l'abri des coups de soleil des *plein-airistes*. Quelques portraits : M. Carolus Duran a six ou sept portraits en pied, de dames habillées de belles robes : l'une a une robe verte, l'autre rouge, l'autre bleue, etc., le tout bien fait, brillant, à grands plis, à grandes traînes; il y a des visages au-dessus; ils ne laissent pas de souvenirs, quoique peints avec une grande habileté; mais ces belles robes, je les vois encore, je les compte, en rang, l'une près de l'autre, se faisant valoir; M. Carolus est le couturier à la mode. Il vaut mieux et peut mieux. Un bon portrait bien posé, vivant, par M. Roll, de M. Antonin Proust, qui est un joli homme, *rara avis* parmi les républicains, la plupart sortis on ne sait d'où, ou plutôt on sait bien d'où. Un petit nombre de paysages : des vues du Midi, resplendissantes, étincelantes de soleil, par M. Montenard; et deux ou trois poétiques aspects de la campagne, par M. Cazin, qui devrait bien, au lieu de ses toiles à personnages énigmatiques, s'en tenir aux paysages.

Des tableaux de genre, petites scènes d'intérieur, fort agréables : *la Lutte*, par M. Friant, qui atteste de belles facultés de peintre et de bonnes études; une *Salle de cour d'appel*, par M. Salzedo, qui vous peint au naturel les juges à l'audience, dans des postures qui n'ont rien de majestueux : les uns à moitié endormis, les autres fatigués et ennuyés, celui-ci écrivant sa correspondance, celui-là causant avec son voisin, la plupart ne faisant guère attention à ce

que dit l'avocat, lequel, pourtant, agite le bras, secoue la tête, et prend, en apparence du moins, la chose au sérieux. On ne peut regarder cette toile bien étudiée, sans plaindre le pauvre plaideur obligé d'attendre patiemment la fin d'une scène si intéressante pour lui et qui intéresse si peu ceux qui la jouent.

Il ne faut pas demander si la *Salle de Jeu*, de Monaco, par M. J. Béraud, est finement observée. Cette réunion de viveurs, de déclassés, de vieilles coquettes, de joueuses émérites, de débauchés, de bourgeois curieux, de jeunes femmes trop aimables, de vicieux habitués de casinos, serait très amusante, si elle ne vous laissait une si triste impression.

Messieurs les *plein-airistes* daignent à peine jeter les yeux sur ces agréables toiles, de même que sur les jolis tableaux de M. Delort. M. Delort en a trois, tous trois charmants : la *Rentrée de l'escadre*, petite scène vive, animée, où la population Rochelaise (on reconnaît les tours du port et les coiffes de l'Aunis) se presse, saluant de ses applaudissements et de ses voix joyeuses le retour des fils, des frères, des maris, depuis longtemps éloignés; un *Départ d'émigrés*, attendant, anxieux, sur la plage déserte, l'approche de la barque qui, en assurant leur salut, va les arracher à leur patrie; triste espérance, terrible avenir! et un petit tableau spirituel, tout ensoleillé de rire, de contentement, de confiance et de joie, intitulé *Lancée :* une jeune dame, du siècle dernier, pimpante, pomponnée, costumée à ravir, jolie, fraîche, enchantée, attirant tous les regards et tous les cœurs après soi, du haut de son phaéton doré, qui file comme une étoile et qui, comme une étoile, aura bientôt disparu. Ces jolies toiles de M. Delort n'ont pas la prétention de bouleverser les conditions de l'art, elles se contentent de charmer et de plaire à tout le monde : n'est-ce pas assez?

Il ne faut pas s'attendre, avec les tendances des artistes dissidents du Champ de Mars, à y rencontrer beaucoup de sujets religieux : à peine deux ou trois tableaux ; une *Ascension*, de M. Daras: deux épisodes de la *Vie de saint Martin*, par M. Lerolle; un petit groupe, une sculpture, intitulé : *Obsession*, par M. Couturier, c'est-à-dire, une tentation d'un moine par de jeunes demoiselles, qui se tordent comme des serpents; c'est à peu près tout.

VI

La Sculpture.

La sculpture n'est pas richement représentée, et on le conçoit : quelle que soit la fantaisie d'un sculpteur, il ne peut s'y livrer avec autant de désinvolture que le peintre; celui-ci a pour ressource la couleur, grâce à laquelle il dissimule en partie l'insuffisance de son dessin et son incapacité de composer. Le sculpteur ne peut tricher avec la même facilité : il n'a que des lignes à son service; il faut qu'il sache dessiner, sinon son œuvre n'aurait aucune forme. Aussi la sculpture peut-elle divaguer quelquefois et traiter des sujets qui ne sont pas faits pour être figurés en marbre ou en bronze; il faut toujours quelque soin, de l'application et de l'étude. Voilà pourquoi peu de sculpteurs ont suivi, au Champ de Mars, les artistes qui avaient affiché sur leur drapeau : *liberté*, et qui se sont donné toute licence.

Leur fameux sculpteur, M. Dalou, que les républicains ont créé, il y a une dizaine d'années, parce qu'il était fanatique républicain, a exposé un *Victor Noir mort*, où l'on cherche en vain une qualité supérieure : représenter un homme étendu par terre, en costume de visite, ses gants aux mains, son chapeau tombé près de lui, sans qu'aucun détail, aucune expression me dise quoi que ce soit sur ce mort, est un travail que peut exécuter, avec la moindre dépense de talent, un bon élève en statuaire. Nul qui ne demeure indifférent devant le chapeau de ce *martyr* de la République.

Le même sculpteur a exposé aussi un buste de M. Floquet, qui a beau dresser tant qu'il peut son front et poser en Mirabeau, il montre bien qu'il n'est qu'une pauvre tête vide.

On passe devant une *Electricité* échevelée, on ne sait pourquoi; on fuit au plus vite un groupe de *la Mort saisissant un vieillard*. Par une effroyable imagination, M. Desbois a trouvé moyen de rendre la mort encore plus hideuse que la réalité, et l'on plaint vraiment le vieillard, frissonnant et abattu à cette horrible vue, s'il n'a pas une autre espérance, le malheureux!

Je m'étonne qu'une ville comme Bordeaux, où ne manque ni l'esprit, ni le bon sens, ni l'instruction, ait songé à ériger aux *Girondins* un monument, tel que celui dont on nous présente le modèle. Je ne puis trop m'étonner que l'on en soit encore à croire à la vertu, au courage de ces sophistes, de ces rhéteurs, dont tout

homme qui a lu un peu l'histoire connaît aujourd'hui le jugement faux, le manque de logique, l'inanité de conceptions, le vague des idées, l'absence de principes, l'étroitesse de vues, bien plus, l'indigne conduite, quand, contrairement à leur conviction, à leurs promesses, à leurs déclarations, ils condamnèrent à mort le roi, qu'ils désiraient, qu'ils avaient promis de sauver. Glorifier par un monument Péthion, particulièrement lâche lors des massacres de Septembre ; Condorcet, l'utopiste qui professait la *perfectibilité indéfinie*, et se suicida pour éviter de tomber entre les mains de ses amis les républicains ; Vergniaud qui, une heure après s'être indigné qu'on pût le soupçonner de condamner le roi, monte à la tribune et prononce froidement ce mot : *la mort*, etc., etc. : ce monument sera un mensonge et un défi à l'histoire, et l'on ne comprendrait pas qu'une grande cité pût être en proie à une telle aberration, si la France elle-même n'était asservie à d'ignorants et méprisables comparses, qui élèvent des statues à Danton, l'organisateur des massacres, en attendant sans doute celles de Robespierre et de Marat.

Faut-il l'avouer? Dans cette exposition de sculpture, si minime du reste, une des œuvres les plus distinguées est une statuette de petite fille, coloriée, par Mme Besnard, femme de M. Besnard, le chef, le maître de l'école du plein air. Cette petite œuvre, jolie, bien dessinée, bien posée, plaît au public et fait dire aux artistes : « Elle a du talent ! » Et son mari aussi, s'il voulait !

Eugène Loudun.

ADRIEN VI[1]

Notre siècle est fier de pratiquer l'égalité civile. Il s'enorgueillit de ne fermer aucune carrière à aucun citoyen. Il semble mettre la meilleure part de sa gloire à rendre accessibles à tout le monde les plus hautes dignités militaires et les plus hautes fonctions judiciaires ou administratives.

On ne saurait l'en blâmer, assurément; on peut même l'en louer sans réserve. Mais on peut aussi sans injustice rappeler qu'il n'est ni le premier ni le seul à suivre cette voie libérale. L'Eglise l'y précède depuis dix-huit cents ans. Pour elle, en effet, n'exista jamais la distinction du Grec et du Barbare. Tous ses enfants ont pu, dès l'origine, aspirer aux fonctions sacrées. L'honneur du sacerdoce n'était refusé ni à l'esclave ni au serf. Si la naissance eut quelquefois une plus large part dans la distribution des bénéfices, le mérite ne cessa pas d'être un titre suffisant pour les obtenir. Les charges ecclésiastiques les plus importantes ont été de tout temps accessibles au savoir et à la vertu. La dignité suprême du souverain Pontificat n'a même jamais été, comme chez les Juifs, le privilège d'une race, d'une nation, d'une tribu, d'une caste. Elle n'a pas été non plus, comme dans Rome païenne, l'apanage des dynasties impériales, ni de quelques familles patriciennes ou consulaires. Toutes les nations, toutes les races, un fils d'esclave, un affranchi, ont pu y prétendre. On a vu y arriver des hommes sans naissance et sans fortune : tels furent, au moyen âge, Grégoire VII, Adrien IV, Urbain IV et, plus tard, Sixte-Quint; tel a été encore un pape moins illustre, quoique non sans mérite, Adrien VI, que, dans une thèse de doctorat, M. l'abbé Lepitre vient de nous faire mieux connaître.

Adrien VI n'avait pas dans l'histoire sa place légitime. Il avait été, en sa qualité de Flamand, peu sympathique aux Espagnols. Son

(1) *Adrien VI*, par M. l'abbé Lepitre, docteur ès lettres, professeur à la Faculté catholique des lettres de Lyon. Un volume in-8°, chez Berche et Tralin.

titre de précepteur de Charles-Quint l'avait rendu suspect aux Français. L'Allemagne ne lui pardonnait point de s'être refusé à servir les haines impériales contre la France. Les Romains lui avaient su mauvais gré de ses tentatives de réformes. La mort ne lui a pas laissé, d'ailleurs, le temps d'accomplir une de ces œuvres qui forcent l'attention ou l'admiration publiques. Enfin, les poètes, ces faiseurs d'immortalité, aveuglés par de mesquines rancunes, ont gardé le silence sur son savoir et sur ses vertus, et s'ils nous ont conservé son nom, c'est uniquement dans des épigrammes et dans des satires.

Cet ensemble de circonstances semble avoir éloigné de l'esprit des historiens la pensée d'entreprendre et de publier sur Adrien VI une étude critique. Aussi les préventions contre ce pontife se sont-elles perpétuées. On a continué à le représenter comme un esprit médiocre. Tout mérite lui a été dénié. Sa fortune s'expliquait par la faveur de Charles-Quint, dont il aurait reconnu la protection par des complaisances et par des services.

Ces jugements étaient répétés de confiance. L'exactitude n'en paraissait pas douteuse. Désormais, au contraire, l'injustice en est certaine. C'est un des résultats du travail consciencieux de M. l'abbé Lepitre. Pour l'obtenir, il lui a suffi de raconter la vie d'Adrien. On nous permettra d'attirer et d'arrêter quelques instants sur ce récit l'attention du lecteur.

Adrien naquit à Utrecht, vers le milieu du quinzième siècle. Sa famille était humble. Son père vivait du travail de ses mains. Sa mère, veuve de bonne heure, voulut néanmoins assurer à son fils le bienfait d'une éducation libérale. Elle l'envoya donc, en 1476, étudier à l'université de Louvain.

De nos jours, l'Etat vient en aide aux étudiants pauvres et laborieux. Des bourses existent en leur faveur près de nos diverses Facultés. La remise des frais d'examen leur est même accordée au besoin. On s'efforce de leur faciliter ainsi l'obtention des diplômes de la licence et du doctorat, et de leur rendre moins pénibles les abords de la carrière littéraire, scientifique ou professorale.

Il n'en était pas de même au milieu du quinzième siècle. L'étudiant pauvre devait acheter, au prix de mille angoisses, le droit d'étudier. Adrien n'échappa point à cette dure loi. Ses premières années à Louvain durent être pénibles. Il ne fut pas inscrit d'abord, toutefois, parmi les élèves indigents. Sa mère s'était imposé la

charge de subvenir à ses dépenses. Bientôt la tâche devint, sans doute, trop lourde pour elle. Son fils se refusa peut-être à la laisser continuer à s'imposer de trop pénibles sacrifices. Il se fit, du moins, admettre au collège du Saint-Esprit, où il reçut, à titre gratuit, le logement et une partie de sa nourriture.

Malgré le succès de ses études, il ne prit que bien tard les derniers grades théologiques. Sa pauvreté paraît en avoir été l'unique cause : quoique déjà professeur, il ne pouvait payer les frais d'examen. La veuve de Charles le Téméraire, Marguerite d'York, lui vint en aide, et lui permit, par ses largesses, d'affronter enfin les épreuves de la licence et du doctorat. Une fois docteur, Adrien se trouva à l'abri du besoin. De riches bénéfices lui furent accordés. Il devint doyen de Saint-Pierre, et recteur de l'université de Louvain. Il n'oublia point alors les souffrances de sa vie d'étudiant. Il voulut les épargner, dans la mesure de ses ressources, aux élèves pauvres. Il s'intéressait plus spécialement à eux : il pourvoyait à leurs besoins, il leur achetait des livres, il fonda même, en leur faveur, le grand collège, appelé depuis collège du Pape, et sa bienveillante sollicitude à leur égard ne cessa de se manifester jusque dans les dernières années de sa vie. Ainsi le mérite arrivé, par ses propres efforts, à la fortune et aux honneurs, se montre secourable pour la jeunesse intelligente et laborieuse.

De nouvelles dignités étaient encore réservées à Adrien. Sa réputation le fit choisir pour être le précepteur du jeune Charles d'Autriche, plus tard Charles-Quint. Ses succès furent médiocres auprès de son royal élève. Charles n'était point né pour l'étude, ses aptitudes littéraires ou scientifiques n'étaient pas grandes, son application était nulle, et nuls furent aussi ses progrès. Son maître, dont le mérite était apprécié de l'entourage du jeune prince, fut envoyé comme ambassadeur en Espagne. Il avait pour mission secrète d'apaiser le roi d'Aragon, Ferdinand le Catholique, aigri contre son petit-fils Charles, et d'assurer à ce dernier tous ses droits à la succession de son aïeul. Adrien réussit au delà de toute espérance. L'évêché de Tortose et le cardinalat furent la récompense de ses services et de l'habileté de sa diplomatie. Nommé plus tard vice-roi de Castille, il travaillait à pacifier ce pays révolté, lorsqu'il fut promu au souverain Pontificat.

Quoi qu'on ait dit, Charles-Quint fut étranger à cette élection. La reconnaissance était son moindre défaut, l'ambition était son

unique guide. L'intérêt du moment lui faisait désirer l'alliance de l'Angleterre. Pour gagner Henri VIII, il lui fallait s'assurer la bienveillance de son favori, le cardinal d'York. C'est ce dernier que Charles, — sa correspondance en fait foi, — avait entrepris de faire nommer par le Sacré-Collège. Il espérait parvenir ainsi à liguer contre François Ier l'Eglise, l'Empire et l'Angleterre. Son espoir fut déçu et ses plans déjoués : le cardinal d'York ne fut pas élu, et, contre toute prévision, Adrien réunit la pluralité des suffrages.

Charles-Quint n'avait pas songé à son ancien maître. Loin d'en favoriser l'élection, il l'aurait peut-être combattue. Il connaissait Adrien, il savait n'avoir à attendre de lui aucune complaisance, il redoutait sa haute impartialité. Il le montra bien, quelque temps après, en refusant de l'agréer comme médiateur et comme arbitre dans ses querelles avec le roi de France.

En habile politique, il n'en voulut pas moins tourner à son avantage un choix dans lequel il n'était pour rien. Il s'en réjouit hautement, et osa s'en attribuer, auprès d'Adrien lui-même, l'honneur et le mérite. Mais le Pape sut lui rappeler la vérité, et l'Empereur n'insista plus.

Le nouveau Pontife se trouva, dès le premier moment, dans une situation difficile et délicate.

Au dehors, les Turcs menaçaient la chrétienté. L'Occident ne paraissait pas devoir être longtemps à l'abri de leurs coups. Belgrade, le dernier boulevard de la Hongrie, venait de succomber. Rhodes était assiégée à son tour. Son héroïque résistance éloignait encore pour l'Italie et pour l'Espagne le péril d'une invasion. Mais sa chute, en assurant à l'ennemi la possession paisible de l'Orient et de la mer, devait lui permettre d'envahir enfin les contrées occidentales.

Les princes chrétiens ne semblaient pas avoir conscience de ce danger. Des querelles intestines les divisaient. Une rivalité funeste armait l'un contre l'autre François Ier et Charles-Quint. Tous leurs efforts tendaient à s'assurer des partisans. Les diverses puissances étaient sollicitées à accorder leur appui à l'un de ces deux princes. On ne s'inquiétait nullement des ennemis du nom chrétien : on avait uniquement à cœur d'écraser un odieux rival.

En même temps l'unité religieuse allait être détruite. Luther prêchait la révolte contre l'Église. Ses déclamations trouvaient de l'écho en Allemagne. Le nombre de ses partisans augmentait chaque

jour. Le monde des lettrés, jaloux de faire parade d'une complète indépendance d'esprit, lui était favorable. Les grands, flattés dans leurs passions et dans leur avarice, secondaient ses efforts. La multitude, frappée des désordres qui désolaient alors l'Église, se laissait séduire par le mot de « réforme » et plus encore par la perspective d'une liberté sans frein.

De telles circonstances demandaient l'énergie d'un Grégoire VII et l'habileté d'un Sixte-Quint. Adrien n'avait ni l'élévation d'esprit de l'un ni la profonde diplomatie de l'autre. Il n'était ni un politique ni un grand diplomate. Il avait du moins un suprême bon sens et une grande droiture. Il sut voir le péril, et il s'efforça de le conjurer. Il songea à organiser une nouvelle croisade. Dans ce but, il travailla à réconcilier les deux monarques rivaux. Ses efforts échouèrent contre l'opiniâtreté vindicative de l'Empereur. François Ier se montrait disposé à se rendre aux désirs du Pape, mais Charles-Quint ne pouvait pardonner au roi de France d'avoir osé lui disputer la couronne impériale. Tout entier à ses rancunes personnelles, il refusa de désarmer, et ne laissa organiser aucun secours en faveur des chevaliers de Rhodes. En Allemagne, la crainte de mécontenter le peuple, le désir de ne pas s'aliéner les grands, l'espoir de bénéficier de l'affaiblissement du respect pour l'autorité ecclésiastique, le déterminèrent à ne prendre ou à ne laisser exécuter aucune mesure contre Luther et ses partisans. Loin de céder aux instances du Pape, il chercha à faire épouser ses querelles au Pontife. Mais Adrien, tout en restant affectueux pour son ancien élève, refusa de servir ses haines et son ambition. Il eut à cœur de séparer la cause de l'Église de celle de l'Empereur. Il affecta de tenir la balance égale entre les deux princes ennemis. C'est ainsi que, dans la crainte de porter ombrage à François Ier, il refusa à Charles-Quint plusieurs nominations de cardinaux sollicitées avec instance.

Rebuté du côté des princes, Adrien espéra être plus heureux auprès des savants. Il les invita à combattre l'hérésie naissante. Ses tentatives n'eurent pas plus de succès. Il s'était adressé à Érasme et lui avait demandé le concours de sa plume acérée. Le sceptique écrivain tenait trop à son repos pour s'exposer à le compromettre. Aussi ferma-t-il l'oreille aux prières qui lui étaient faites.

Cet abandon général ne découragea point Adrien. Il ne recula pas devant la grandeur de sa tâche. Il résolut de faire face à tout,

dans la mesure de ses forces. Les dettes du Saint-Siège étaient considérables : il parvint à les payer. La Hongrie, épuisée, ne pouvait plus sontenir la lutte contre les Turcs : il lui envoya de puissants secours en argent et lui fournit ainsi les moyens de prolonger la guerre. Les pauvres étaient nombreux à Rome : il sut soulager leur misère. De regrettables abus existaient à la cour pontificale et dans l'Église : il entreprit de les faire cesser et d'ôter de la sorte tout prétexte à l'hérésie.

La réalisation de son dessein rencontra de nombreux obstacles à Rome. Ses tentatives de réformes y furent mal accueillies. On en murmurait même hautement. La personne du Pape ne trouvait point grâce devant la critique. On l'accusait de manquer de générosité. On condamnait sa juste défiance envers ses ministres et les officiers de sa cour. On en vint à lui faire un crime d'avoir réduit sa maison, quoique cette mesure fût nécessaire pour lui permettre de soutenir des œuvres d'un intérêt général.

Les poètes se distinguaient entre tous par la violence de leurs attaques. C'est peut-être l'occasion et le lieu d'expliquer leur hostilité.

Le quinzième siècle a eu sa querelle des classiques. Les esprits exclusifs condamnèrent alors d'une manière absolue la littérature profane. Les premiers maîtres d'Adrien avaient donné dans cet excès. Tout ce qui ne tend pas directement à rendre l'homme meilleur leur paraissait nuisible. Ils condamnaient à ce titre les lettres et même les sciences. Ils n'avaient pas tardé à revenir à des idées plus saines, mais leur enseignement se ressentait sans doute encore de leurs anciennes exagérations. Adrien en subit l'influence. Il fut prévenu dès lors contre la poésie. La nature de ses études n'était pas propre à modifier ses premières impressions. La philosophie, la théologie, l'Écriture sainte, l'absorbèrent entièrement. Il n'eut ni le temps ni le désir de s'occuper de littérature et de développer en lui le sentiment du beau. Il s'inquiétait de la justesse, de l'ordre, de l'enchaînement logique des pensées; peu lui importait la manière dont elles étaient exposées et rendues. Ce n'était pas cependant un ennemi des belles-lettres. Il était assez juste, au témoignage d'Érasme, à l'égard des langues et des humanités. Les lettrés ne lui étaient pas odieux, leur société ne lui déplaisait pas : on connaît l'intimité de ses relations avec quelques-uns d'entre eux, avec Louis Vivès et Pierre Martyr, pour nous en tenir à ces deux noms. Tout

son malheur vint d'avoir méconnu l'essence même de l'art. Ses idées sur ce point, faussées à l'origine, ne purent se rectifier. A ses yeux, la littérature ne devait pas être désintéressée dans son but; plaire n'en était pas la principale fin, l'expression du beau n'en pouvait être l'objet premier, l'utile et le bien étaient plutôt sa fin unique : l'œuvre de l'écrivain ne devait point différer, dans ses résultats, de celle du savant ou même du moraliste. La poésie devait dès lors trouver difficilement grâce devant lui. Pour comble de malheur, les poètes contemporains n'étaient pas propres à le réconcilier avec elle. Leur talent, sauf quelques rares exceptions, était médiocre. Leur principal mérite consistait uniquement à faire de misérables jeux de mots. L'influence de leurs écrits n'en était pas moins funeste. La licence de leurs mœurs et de leur langage compromettait grandement l'œuvre de réforme entreprise par Adrien. Aussi le Pape les regardait-il comme des corrupteurs qui n'avaient pas même le mérite d'être aimables. Volontiers, à l'exemple de Platon, il les aurait bannis de sa république, sans toutefois les couronner de fleurs. En attendant, il ne les encourageait point par ses largesses. Ils avaient été en honneur à la cour de Léon X, ils furent sans crédit à celle de son successeur. La prison en punit même quelques-uns de leurs dérèglements. C'en était assez pour s'attirer leurs attaques. Elles furent violentes et passionnées; elles ne s'arrêtèrent pas devant son tombeau ouvert prématurément. Adrien mourut en effet le 14 septembre 1523, la seconde année de son pontificat. Il n'était âgé que de soixante-quatre ans.

Telle fut sa vie. M. l'abbé Lepitre nous l'a racontée en un volume. Son récit est plein d'intérêt. Ce n'est point une simple monographie, c'est encore le tableau assez complet de la vie du temps. L'auteur nous conduit successivement, à la suite d'Adrien VI, dans les universités, dans les cours, et jusque dans les assemblées politiques. Les principaux personnages contemporains passent ainsi sous nos yeux. Si les grands événements des vingt-six premières années du seizième siècle ne nous sont pas racontés, leurs causes nous sont du moins indiquées.

Est-il besoin de le dire? M. l'abbé Lepitre écrit l'histoire sans arrière-pensée. Il n'a point de parti pris. Il n'a rien à sacrifier à une thèse préconçue. L'amour de la vérité est son seul guide. Aussi ne rencontre-t-on dans son livre ni apologie de commande ni néga-

tion audacieuse. Les abus mêmes qui existaient dans l'Église n'y sont point niés ni dissimulés; l'auteur les reconnaît, les signale à l'occasion, les condamne d'un mot, sans complaisance comme sans faiblesse. Rien, vraiment, dans son travail, n'est donné, selon le mot du plus grave des historiens, à la passion ou à la haine. On y trouve seulement cet amour de son personnage inévitable et même nécessaire, au dire de Gœthe, dans toute œuvre littéraire. L'exactitude historique n'a pas, au reste, à en souffrir. Le mérite d'Adrien n'en est pas exagéré ni ses défauts diminués. Mais, grâce à ce sentiment, nous connaissons mieux enfin les premières années d'Adrien VI, les circonstances de son élection, sa conduite envers Charles-Quint, les divers actes de son pontificat, les vertus de sa vie privée : son désintéressement, sa haine de la brigue, son horreur du népotisme, son amour de la justice et de la vérité, sa piété, sa vie d'étude et de bonnes œuvres. Ce n'est point là, il faut le reconnaître, un résultat dont il y ait lieu de se plaindre.

Le lecteur ne se contentera pas de cet aperçu rapide. Il voudra se rendre compte par lui-même du travail de M. l'abbé Lepitre, et, après cette lecture, il comprendra comment cet ouvrage a pu mériter à son auteur, avec le grade de docteur ès-lettres, l'unanimité des suffrages des professeurs de la Faculté de Dijon.

F. Garilhe.

L'HÉROÏNE DU CANTIQUE DES CANTIQUES [1]

---

1. Tous les efforts de l'école naturaliste n'ont abouti qu'à cette unique et simple conclusion : glorification de l'amour honnête triomphateur de la séduction ou exaltation de la morale purement naturaliste en la personne type de la Sulamite. Au temps de Voltaire et jusqu'à lui, l'on se moquait volontiers de l'immoralité prétendue du Cantique, ainsi Grotius, Leclerc et autres; mais depuis la découverte du drame, Michaëlis, Ewald et toute l'école moderne, se défendent hautement d'une telle méprise et proclament à l'envi la moralité et la délicatesse de ce poème. Franchement, cette alternative : rester vertueux ou tomber dans l'infamie, c'est trop peu pour objet de prophétie. On rejette donc le Cantique comme prophétique, on le dépouille de son caractère sacré; mais alors pourquoi, ainsi laïcisé, est-il si difficile à entendre et pourquoi tant d'efforts pour l'interpréter quand tant d'autres chants, également profanes, restent sans interprétation? Le monde n'a jamais manqué de poèmes érotiques, on le reconnaît, mais il n'est pas ordinaire d'y chercher l'éloge de la vertu. L'école naturaliste, dans ses intentions même les plus honnêtes, paraît donc faire fausse route. Israël, comme les autres peuples, eut ses chants d'amour, et celui-ci seul est resté et seul énigmatique en ce monde. Les sentiments volages, les poésies éphémères, n'ont pas survécu aux fragiles circonstances qui les avaient produites, mais le Cantique répondait aux aspirations nationales; il resta comme une lyre mystérieuse sur laquelle Israël chantait l'unique amour de son cœur en glorifiant son Dieu.

La réserve singulière, qui refuse au Cantique l'introduction dans le canon sacré, place d'ailleurs les naturalistes dans d'inextricables difficultés quant au sens littéral adopté, et l'on ferait un gros livre

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1890.

des divergences, des incohérences et des contradictions du Cantique ainsi entendu. Reuss (1), pour se divertir sans doute, en a relevé un curieux tableau. Il faut toute la subtilité de l'art littéraire au dix-neuvième siècle, pour coordonner de tels éléments, et l'on doit convenir que ceux-là ne sont pas difficiles en exégèse et en traduction, qui se contentent des travaux de MM. Ewald et Renan. Tant qu'à s'insurger contre l'antique tradition rabbinique, il est encore plus simple et plus naturel d'abandonner tout souci d'entendre le sens du Cantique et de se contenter de gaudir à mesure sur les textes. Ils ont du moins la logique pour eux, ces hommes qui glapissent avec ensemble tout un concert d'obscénités et se placent en riant devant leurs œuvres, comme le badaud de Paris en face d'un tableau pornographique. Demanderons-nous encore quels amants ont jamais tenu entre eux un langage aussi énigmatique? Qu'on relise le Cantique, et l'on avouera que la moitié des termes et des pensées est hors la portée du langage érotique en usage parmi les hommes, même en Orient. Depuis quand la langue de l'amour n'est-elle pas claire? Evidemment, un tel livre convie par lui-même à l'interprétation symbolique. Quel *tolle* pour la défense du bon sens le plus vulgaire, s'il plaisait à l'Eglise d'entendre ce texte, comme ils disent, littéralement!

2. Nous avons dit que l'école spiritualiste, qui entend le Cantique des rapports surnaturels entre Dieu et l'homme dans ce qu'ils ont de plus élevé et de plus intime, était double : mystique et allégorique. Elle seule donne la satisfaction d'une interprétation complète et rationnelle du Cantique. Seulement, comme il s'agit de la prophétie des voies spirituelles ouvertes à l'humanité par Celui qui est la voie, des dons les plus exquis de la grâce déversés dans les âmes par la mission de l'Esprit-Saint, et des aspirations les plus ardentes et les plus effectives de ces mêmes âmes vers l'union divine, il est vrai de dire que tous ne comprennent pas la parole; que ce sont perles précieuses soustraites aux regards vulgaires, aux profanations basses, enfin que nul langage ici-bas ne saurait peindre de telles ineffabilités célestes si ce n'est en images, figures, symboles, allégories. Or, comme la prophétie du Cantique s'adresse aux humains pour leur révéler les futures grâces des voies mystiques de la sainteté dans l'Eglise chrétienne, son langage

(1) Reuss, la *Bibl.*, t. V. *Le Cant*, préf. p. 23, et ch. XVIII, v. 14, p. 40.

littéral, c'est-à-dire celui qui exprime directement la pensée surnaturelle, ne peut être que figuré parmi nous. Les termes de dilection, d'amour, de bonheur, d'union sont bien faibles pour exprimer les réalités divines entrevues par le regard prophétique, goûtées par l'âme mystique; les fleurs, les fruits, les parfums, les pierres précieuses, les parterres délicieux, les fontaines, les bois, les vertes prairies, les montagnes, les collines, les déserts, les villes, les campagnes solitaires, la douce colombe, les palais dorés, les toits champêtres, les rois, les princes, les amis, les frères, les sœurs, la mère elle-même, passent tour à tour sur la langue du prophète comme un faible écho, bien défiguré et bien grossier, des pensées célestes qui ont réjoui son cœur, des illuminations divines qui ont éclairé son esprit. Il n'est pas facile à notre imagination terrestre d'exprimer, même à l'aide des figures et des symboles, ce qui est inexprimable, ce que l'œil n'a point vu et ce que le cœur de l'homme ne saurait comprendre sur la terre. Il le faut cependant. Et c'est pourquoi le prophète convie ce qu'il y a de plus gracieux, de plus aimable, de plus ravissant dans la nature, à chanter, célébrer, représenter, exprimer de son mieux ce qu'il a entrevu des joies, des beautés du ciel et de la grâce; c'est pourquoi, au milieu des fleurs du langage, des sens les plus délicats, des interprétations les plus subtiles, des plus ravissantes images, il fera passer les réalités d'en haut. La langue des choses mystiques est une langue à part; ceux qui y sont familiarisés et surtout ceux qui ont goûté aux joies surnaturelles, trouvent une manne cachée sous ces symboles chéris si pleins de sens profond et des réalités du ciel! Or le but prophétique du Cantique étant la révélation, je dirai volontiers *ex professo*, de toutes les voies mystiques de l'amour surnaturel dans ses plus sublimes élévations, il convenait de prendre parmi les humains une figure d'amour qui répondît le plus parfaitement à cet idéal. Le mariage, ou le tendre amour de l'époux et de l'épouse, pouvait seul offrir un tableau assez parfait, une tenue assez longue, un langage assez ardent, des joies assez pures, une union assez intime, des devoirs et des droits assez élevés, en un mot, une représentation assez frappante de l'union divine elle-même, pour procurer au développement prophétique du Cantique tous les symboles nécessaires à l'expression écrite de toutes les donations et réceptions divines et de toutes les manifestations de la suprême bonté. L'union de l'époux et de l'épouse a toujours été

dans l'Ecriture la figure de l'union de Dieu et de l'humanité, mais le tableau étendu, prolongé des diverses péripéties de l'amour conjugal est devenu nécessaire pour offrir à l'Esprit-Saint les termes révélateurs des diverses phases de ses dons et bienfaits ainsi que des ascensions de l'âme. Le langage symbolique, l'allégorie continue et le drame épithalamique du Cantique n'ont pas d'autre raison d'être et ne sont que cela. N'est-ce pas le langage énigmatique de la théologie la plus élevée? Le recueillement passif, la douce quiétude, l'ivresse spirituelle, le sommeil mystique, les touches divines, les blessures d'amour, le ravissement, l'extase, les stigmates, le parfum divin, les visions, le mariage mystique, si bien imagés dans le Cantique et si bien réussis dans les annales de la sainteté, n'y ont pas d'autres façons de s'exprimer, et dom Guéranger nous dit combien il serait puéril et ridicule de s'en scandaliser (1). La vie des saints est le Cantique des cantiques en action, le langage de l'amour est le leur, là le miracle et la grâce opèrent en réalité ce que la prophétie mystérieuse annonçait en termes symboliques. L'école spiritualiste ne pouvait donc user que du langage mystique ou allégorique, le seul littéral pour elle. Peu importe que l'explication soit mystique ou allégorique, l'une ou l'autre sert également : la première, plus voisine de la terre, est comme le sacrement ou le signe par où passe la pensée divine; l'allégorie, au contraire, est l'expression directe, sans intermédiaire, de cette même pensée : voilà toute la différence et la raison de préférence. Aussi, bien des termes qui ne se peuvent entendre au sens littéral de l'amour purement humain, sont expressions très vraies et très naturelles des jouissances de l'éternel amour. Lisez les révélations de sainte Gertrude et de sainte Mechtilde, saint Jean de la Croix, sainte Thérèse, et généralement les auteurs mystiques, les strophes ailées de Gertrude Van-Oosten, les hymnes délirants de Jacopone de Todi, de saint François, tous tiennent aujourd'hui, en pleine jouissance chrétienne de l'amour divin, le même langage que le Cantique :

O nuit qui m'as conduite!
O nuit plus aimable que l'aurore!
O nuit qui as si étroitement uni
Le bien-aimé avec sa bien-aimée,
Qui as livré à son amant l'amante transformée en lui! (2)

(1) D. Guéranger, *Exerc. de S. Gert.*, préf., p. 33.
(2) S. Jean de la Croix, *Mont du Carm.*, strophe 5.

Remarquons, en outre, qu'il est ordinaire aux docteurs ascétiques de s'appuyer sur le texte du Cantique, et s'il est vrai qu'aucun article du Symbole n'ait jamais été par l'Église fondé sur les données de ce poème, il n'en est pas moins étrange d'entendre Bergier n'y trouver que des leçons pieuses et édifiantes « sans qu'aucune puisse faire autorité (1) »; le Cantique est, au contraire, l'*instrumentum fidei* de la théologie mystique à laquelle la légèreté moderne refuse trop facilement toute base sérieuse et qu'elle relègue avec dédain dans le domaine de l'imagination. En voilà assez pour indiquer ce qu'est l'école spiritualiste en général; si nous sommes près de la vérité, chacun se trouvera loin, sans doute, de l'école naturaliste.

3. Cette école spiritualiste remonte jusqu'à Salomon et se rallie à l'interprétation allégorique rabbinique qui entendait le Cantique de Jéhovah et d'Israël, tandis que, par continuation, nous l'entendons de l'union de la divinité et de l'humanité, d'abord et premièrement en l'Incarnation et l'union hypostatique, puis en l'Église, la très sainte Vierge et les saints.

Israël n'a connu que l'école allégorique et l'école naturaliste; l'Église, elle, admet deux interprétations spiritualistes, dites école mystique et école allégorique; cette dernière a ses préférences.

4. L'école mystique est celle qui admet dans le Cantique un sens naturaliste honnête ou littéral, mais non d'une façon exclusive. Le Cantique chante donc une union véritable entre Salomon et son épouse, qu'il appelle Sulamite. Mais dans l'idée du prophète, cet épithalame n'est que le type d'une autre union, celle du mariage mystique du Sauveur avec son Église (2). L'école mystique donne une certaine satisfaction à l'antique école naturaliste juive, en ce sens qu'elle admet un réel mariage accompli et chanté dans l'épithalame du Cantique, mais elle reste dans l'orthodoxie et dans la tradition spiritualiste, en ce sens que ce mariage naturel n'est, dans l'esprit de Salomon, que la cause, le prétexte, le thème du chant prophétique dans lequel il célèbre l'union de Jéhovah et d'Israël, du Messie et de son Église. Tous les termes sont donc à double entente et sujets à interprétation mystique. Rien n'est plus conforme à la conduite divine, plus honnête et plus digne de la miséricorde de Dieu.

(1) *Dict. théol.*, édit. Gauthier, p. 427.
(2) Vigouroux, *Man. bibl.*, t. II, p. 427.

L'école chrétienne mystique est la plus récente : elle ne remonte pas au delà de la moitié du douzième siècle de l'ère chrétienne. Honoré d'Autun est le premier, dans la tradition catholique, qui ait distingué le sens spirituel du sens littéral, en admettant un premier sens littéral relatif au mariage de Salomon. Selon lui, le Cantique n'est nullement une allégorie mystique ; il contient un premier sens qui est le mariage réel de Salomon, un deuxième sens ou l'union de Jésus-Christ avec son Eglise, un troisième ou union du Christ avec l'âme fidèle, enfin un quatrième relatif à l'Ascension.

5. Généralement, l'école mystique prend pour héroïne du Cantique la fille du roi d'Egypte (1), car elle prétend qu'il a été écrit par Salomon à la louange de cette épouse préférée, — n'importe en quelle intention, — et que Dieu a suggéré les termes, inspiré la pensée dans un but prophétique, ce qui a donné à cette œuvre, en soi vulgaire et banale, une haute portée surnaturelle, l'a préservée de tout contact obscène et lui a donné entrée dans le canon sacré.

Les commentateurs modernes, surtout les allégoristes, font de très grandes difficultés pour entendre le Cantique de la fille du roi d'Egypte, à cause des incohérences du texte ainsi compris. Cette objection ne nous touche pas. S'il s'agissait d'une application purement littérale, nous serions de leur avis, mais dans une œuvre mystique, rien n'empêche qu'un certain nombre de termes, ou ne visent ailleurs ou ne dépassent le sens naturel immédiat pour s'élever de suite au service du sens spirituel par un symbolisme proportionné. Plusieurs, pour échapper à ces difficultés, ne considèrent la fille du roi d'Egypte que comme cause occasionnelle du Cantique. Cette attitude est bonne, car il y a des allusions certaines à cette princesse, mais n'est pas nécessaire. D'autres font grand scandale de cette école mystique assez irrévérencieuse pour asseoir une prophétie tout angélique et virginale sur une base aussi infime qu'est l'épithalame d'une fille de Cham. Mais ces esprits faibles et chatouilleux oublient la conduite ordinaire de la grâce qui choisit ce qui est bas, tire de la fange les princes de l'amour, et regarde avant tout les humbles ; si telle est la conduite divine en l'opération des chefs-d'œuvre de

(1) Cependant, il y a divergence chez les auteurs : selon les uns, Salomon chanta ses propres amours avec la princesse égyptienne, ou avec Abisag, qu'il aurait épousée (V. Genebr., p. 84), ou avec une Sulamite quelconque, peut-être sa fille (Vinc. Riccard, p. 168) ; selon d'autres, il ne serait qu'auteur, ses vers se rapporteraient aux amours d'un prince et d'une princesse de sa cour (Sherlog), d'un berger et d'une bergère (Yapheth), etc.

grâce, quel scandale y aura-t-il d'en entendre déjà l'éloge prophétique dès le plus obscur lointain?

6. Plusieurs, donc, avec le P. de Pinéda, Estius, Corneille la Pierre, ne regardent le mariage que comme occasion du Cantique. Ils sont de l'école mystique; cependant, si la majeure partie de leurs symboles est formée par les tableaux de l'union de Salomon avec la fille du roi d'Égypte, ils sont de l'école allégorique; au contraire, avec Tirin, Ménochius, si, s'occupant peu de cette base première, ils planent tout de suite sur les hauteurs mystiques du saint amour.

Je ne sais pourquoi un certain Alcazar se sépare des autres mystiques, rejette la fille du roi d'Egypte comme héroïne du Cantique, et défère cet honneur à une fille de Jérusalem, également épouse de Salomon, préférée à toutes et étroitement unie d'amour avec la fille du roi d'Egypte. Celle-ci représente les nations converties, la première Eglise née de la Synagogue : c'est pourquoi elle est dite Sulamite, née de Jérusalem; ceci n'est pas sérieux. Enfin, je ne citerai que pour mémoire cet anonyme original qui prend pour héroïne, non la fille du roi d'Egypte, mais la fille du roi de Babylone, sans doute comme figure du monde (1).

Nous ne pouvons passer sous silence l'opinion du P. Sherlog (2), l'éminent recteur de Salamanque; elle n'est pas de lui, mais il la fait sienne avec moins de suppositions et plus de bonheur que nos naturalistes. Il est mystique en son genre et n'offense ni la lettre ni le sens spirituel. Cependant, il se trompe, car il invente une héroïne sur le texte, et d'après le texte, tandis que l'héroïne doit être la forme naturelle et antérieure du texte : il fait donc, lui aussi, un roman spirituel, quoique avec vraisemblance. Mais il faut lui savoir gré, tout mystique qu'il est, d'avoir choisi une autre héroïne que la fille du roi d'Egypte.

Les Juifs accusaient les chrétiens d'alors de diminuer la gloire de leur Christ, en cherchant au Cantique une base historique et littérale. Il prouve donc que cette base est acceptable; que les Pères, qui ont admis la princesse égyptienne et auraient eu horreur de la moindre interprétation lascive, se sont cependant tous exclusivement élevés au sens spirituel, à un tel point que, craignant la

(1) *Maxim. bibl.*, 172, prol., 1122, c. II, v. 2. — Corn. a Lap., *in Cant.*, c. VII.

(2) P. Sherlog, t. I, *Antel.*, III, s. I, p. 69; sect. I et III.

grossièreté païenne de leur temps, ils ont laissé presque tous, sans l'expliquer, le sens littéral du livre. On peut donc, dit-il, admettre l'héroïne égyptienne et garder le sens chrétien, et il le prouve longuement.

Toutefois, il abandonne cette opinion. Pour lui, le héros du Cantique est un jeune seigneur, nommé Salomon, de Jérusalem, prince royal approchant du trône, vivant au temps de Salomon fils de David, et d'ordinaire retiré dans ses propriétés du Liban. Un jour, il s'éprit d'amour pour une jeune bergère de Tyr ou de Sarepta, rencontrée dans les champs, et dont il admira la voix et la beauté. Suit alors, dans l'auteur, le plus mouvementé des romans, qu'il est bon de laisser au latin. Notons que Sherlog comptait déjà, de son temps, trente-huit auteurs pour le sens mystique (a. 1, 3, 4, p. 9.)

7. Nous arrivons enfin à l'école allégorique. « Elle a toujours été le plus en faveur dans l'Eglise. Elle ne voit dans le Cantique qu'une sorte de parabole, comme celles du festin des noces dans l'Evangile, des vierges sages et des vierges folles, de la semence, etc., qui n'expriment point des faits réels, mais qui cachent une vérité morale sous le voile de l'allégorie. Ce qui, pour l'école de Bossuet, n'est que le sens mystique du Cantique, est, au contraire, pour les allégoristes, le sens littéral. Le mariage de Salomon avec la Sulamite est une pure figure, une allégorie qu'il ne faut pas prendre au sens propre, mais dans un sens métaphorique (1). »

Nous avons suffisamment parlé de l'allégorie au sens des Juifs, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en dire davantage. Les chrétiens entendent le Cantique de l'Incarnation et de ses suites, à savoir l'union de Jésus-Christ avec sa mère, avec l'Eglise, avec les âmes baptisées, avec les saints et surtout avec les âmes consacrées à Dieu par les liens de la perfection. Comme on le voit, il n'y a là que les phases diverses d'une interprétation unique, et M. Renan a mauvaise grâce de se moquer « des innombrables explications mystiques et allégoriques proposées par les théologiens (2) ».

8. M. Grandvaux (3) a passé en revue les principaux soutiens de cette opinion. Ils concordent tous. Matthieu Cantacuzène (4) est

(1) M. Vigouroux, *loc. cit.*, t. II, p. 428.
(2) M. Renan, *Etud.*, p. 1.
(3) Bib. Lethielleux, *Cant.* Etude par M. Grandvaux.
(4) Matt. Cantac. *Expos. in Cant.* — Il ne s'inquiète nullement d'une héroïne et applique le texte par verset au sens spirituel.

peut-être le premier qui ait entendu le Cantique spécialement du mystère de l'Incarnation et de ses douces applications à la Vierge, à l'Église, à l'âme. Le dixième siècle est sans commentaire. Tout le moyen âge est unanime en faveur de l'allégorie. Les tentatives d'Honoré d'Autun dans le sens mystique, d'Aben-Eszra dans le sens naturaliste romanesque, sont demeurées alors sans écho. Cela se comprend de ce temps heureux durant lequel la vie chrétienne du peuple offrait tant de points de contact entre la prophétie mystique du Cantique et son application; c'était le livre du temps, comme à la fin des siècles l'Apocalypse deviendra le manuel des fidèles des derniers temps. Au nom de son école, Reuss (1) reconnaît ce triomphe de l'allégorie « surtout en Occident, dit-il, et dans la période où un mysticisme sentimental et chaleureux faisait le seul contrepoids d'une froide et sèche scolastique ». Cette dernière assertion est réfutée d'avance par Gerson qui, dans son admirable traité sur le Cantique, unit avec tant de bonheur la mystique à la scolastique : « Nostrum hactenus studium fuit concordare theologiam hanc mysticam cum nostra scholastica (2). » Et avec quelle joie l'esprit attentif suit le pieux docteur dans sa marche assurée et enthousiaste, donnant à l'une et à l'autre théologie pour trait d'union le Cantique, efflorescence naturelle de la scolastique, et à son tour base sacrée des voies contemplatives et des élévations mystiques! Écrire sur les voies saintes de l'amour et se trouver avoir fait un commentaire sur le Cantique des cantiques est la plus sûre confirmation de la présente thèse sur le sens du poème sacré et sur son héroïne. Où est donc alors la prétendue réaction contre la sécheresse scolastique? Dernier chant du cygne, la piété des Chartreux l'a recueilli avec amour, et de sa tombe vénérée l'on croit encore entendre ce *Sursum corda!*

Durant tout le moyen âge, il y a de nombreuses applications à la très sainte Vierge surtout, puis au mystère de la sanctification de l'âme. Du seizième siècle à 1830, Rosenmüller enregistre cent seize commentateurs du Cantique et ne cite que les principaux. Du seizième au dix-huitième, tous l'ont entendu de Dieu, de Jésus-Christ, de la Synagogue, de l'Église, de l'âme fidèle, dans le sens de l'allégorie littérale ou mystique. A la fin du dix-huitième siècle, l'exégèse revêt chez un grand nombre d'auteurs la couleur natu-

(1) Reuss, *loc. cit.*, t. V, p. 6.
(2) Gerson, *Op.*, t. IV. *Sympsal.*, IV, p. 54.

raliste, mais l'allégorie littérale est loin d'abandonner ses droits et, jusqu'à M. Le Hir, est noblement représentée.

On se demande maintenant quelle est, aux yeux de ces auteurs allégoristes, l'héroïne du Cantique, et si même ils se sont préoccupés de son existence.

9. L'école allégorique, en réalité, ne s'est aucunement préoccupée d'une héroïne, même pas comme simple cause occasionnelle. Le fait est digne de remarque. Se posant en antagonistes des mystiques, les commentateurs allégoristes modernes se sont même donné le malin plaisir de démolir leur héroïne en relevant les incohérences du texte inapplicable en majeure partie à la fille du roi d'Égypte. Ces mystiques ont besoin d'une héroïne pour asseoir leur thèse, et nous avons dit combien peu nous touchaient les objections contre elle, le but mystique proposé par l'auteur inspiré donnant une extension rationnelle des termes en dehors et au delà des besoins de son héroïne. Mais pour l'allégoriste, où est la nécessité d'une héroïne? Comprenons bien sa position. Pour lui, le but primaire de Salomon est la vision prophétique des expansions de l'amour divin *ad extra;* il ne chante rien autre dans ses vers. Comme il s'agit de choses divines, angéliques, pleinement célestes, au-dessus des faits d'ordre naturel, il ne trouve pour les exprimer dans le langage humain aucun terme adéquat, réel, correspondant de sa pensée : son expression sera donc forcément symbolique. Aux yeux de l'allégoriste, ce symbolisme ne rencontre son point d'appui, son origine, ou son expression naturelle et littérale dans aucune situation terrestre, mais au contraire la pensée, origine du symbole, étant toute surnaturelle, cherche son type, son idéal, son héroïne, en un mot, dans cet ordre supérieur qui est le sien. Pour le mystique, l'héroïne est terrestre et fournit à la prophétie son expression symbolique au secours des visions et des inspirations; pour l'allégoriste, au contraire, l'héroïne est céleste, et en se dévoilant aux hommes dans son expression la plus vraie et la plus littérale leur apparaît mystérieusement vêtue des plus riches symboles. L'héroïne de l'allégorie n'a donc pas d'existence purement terrestre et l'exégète n'avait pas à la chercher ici-bas, ni comme sujet type du poème, ni comme thème et résumé de sa pensée. Il faut la chercher en l'ordre surnaturel, dans les transformations de la grâce; pour l'école allégorique comme pour l'école traditionnelle juive, elle sera donc plutôt une abstraction aux regards humains

qu'une représentation réelle, pleine et entière. Voilà pourquoi, sous certains rapports, il est vrai de dire que l'allégorie n'a pas d'héroïne et n'a pas eu à s'en préoccuper, car, à ses yeux, elle se confond avec l'objet même de la prophétie.

A ce point de vue spirituel, il est bon cependant de voir les efforts tentés à la recherche de l'héroïne mystique; on constatera l'unité de pensée au milieu d'une diversité admirable d'applications.

10. Pour les uns, l'héroïne est la souveraine sagesse s'unissant à la suprême beauté, tandis que celle-ci la recherche avec une bienveillance réciproque : c'est la sagesse abstraite. Pour les autres, l'héroïne est encore cette même sagesse, non plus considérée d'une façon abstraite, mais en sa divine existence personnelle : c'est la Sagesse incréée, le Verbe. Pour ceux-ci, l'héroïne est l'Incarnation, véritable baiser de la Divinité à la terre et, par extension, cette dernière conviée à de telles noces. Pour ceux-là, l'héroïne est spécialement l'humanité sacrée du Sauveur et, par conséquent aussi, tout ce qui est racheté de Dieu par Jésus-Christ. L'Époux et l'Épouse devant être de même nature, l'union est moins de la Trinité que du Verbe incarné; c'est pourquoi le nom de Dieu n'est pas prononcé dans le livre. Pour d'autres, c'est l'Église unie par un mystique mariage au Christ Sauveur, selon la pensée de saint Paul : *Sacramentum hoc magnum est in Christo et in Ecclesia;* ou l'âme chrétienne, fidèle et parfaite, ou enfin et avec plénitude majeure, la très sainte Vierge Marie, surtout comme Mère de Dieu. L'héroïne chantée dans le Cantique des cantiques, au dire des allégoristes, est donc un être tout mystique et spirituel, transformé par la vie céleste, divin par son union intime avec l'essence divine en la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le véritable Époux. Ce qui revient à dire que tout l'éloge du cantique remonte à Dieu directement par son Verbe incarné, médiatement par la sanctification chrétienne des âmes. On remarquera ici que si l'honnêteté purement naturelle, même héroïque, n'est pas digne de l'éloge prophétique du Cantique, il en est tout autrement de l'amour divin proclamé par l'école spiritualiste. Une autre remarque a son importance. La richesse du don divin a donné une telle ampleur au sujet du poème, que les commentateurs n'ont pu se contenter d'une application unique, mais ont dû répondre à la majesté divine et à la magnificence de ses dons par des interprétations multiples. Le sujet, toujours unique, n'apparaît que scindé en une multitude d'applications

diverses, selon la pensée d'Honoré d'Autun. Cela est vrai, même de ceux qui ont cherché à se restreindre et n'ont pu y réussir, témoin l'abbé Rupert en son élection de la Vierge comme unique héroïne. De ce fait il résulte un manque d'unité dans l'œuvre des commentateurs, et un fastidieux ennui dans ce dédale de pensées sublimes, jetées çà et là comme des perles précieuses, mais sans savoir jamais où l'on en est et quelle est la trame de l'œuvre. C'est le défaut de l'allégorie avec son héroïne purement spirituelle; ils y sont tous tombés.

11. Cette situation n'est pas changée par l'attitude de quelques allégoristes qui admettent la fille du roi d'Égypte, en son mariage avec Salomon, comme cause occasionnelle du Cantique : car, s'ils semblent supposer le fait, ils n'en tirent aucune conséquence dans leur explication et l'on ne peut dire qu'elle soit l'héroïne. Même observation touchant Abisag dont le nom de Sulamite n'éveille pas toujours l'existence et reste sur la scène avec une simple personnalité mystique.

Les considérations qui précèdent n'infirment en rien la vérité de l'école allégorique, mais nous montrent la nécessité de découvrir dans le Cantique un plan unique donnant corps à toutes ces interprétations et une héroïne véritable, réelle, personnelle, comme sujet type du poème.

12. Le Cantique des cantiques étant un poème sacré allégorique est non seulement inspiré, mais encore prophétique; sans cela il n'aurait aucun but, et le sujet prophétisé, vu l'étendue de la prophétie, huit chapitres et cent seize versets, doit être d'une importance majeure. Quel est-il? là est toute la question. Retenons ceci : le Cantique n'est pas la prophétie du Verbe incarné, ni de son humanité sacrée, ni de la vierge Marie mère de Dieu, ni même de l'Église proprement dite, quoique des traits nombreux leur soient tellement applicables, ainsi que l'ont reconnu avec joie tous les auteurs, que bon nombre d'entre eux ont composé de riches commentaires par ces seules applications. Toutefois, comme ils n'étaient pas pleinement dans le sujet, leur œuvre a toujours manqué de suite et d'unité.

Le Cantique des cantiques est la *prophétie de l'esprit virginal dans l'Eglise de Jésus-Christ;* il est tout cela, mais il n'est que cela. Certes, il ne se peut rencontrer de sujet majeur. Continuation de la vie du Verbe incarné et reflet de ses mystères vivifiants dans les

âmes chrétiennes; glorification de l'Église militante, règne spirituel de la virginité, par les triomphes héroïques de la grâce dans les cœurs, telle est l'œuvre unique et miraculeuse, *conversatio cœlestis*, comme dit saint Paul, accomplie chaque jour depuis le Christ, au grand ébahissement des peuples. La perfection morale dans ce monde, élevée par le Christ jusqu'à la délicatesse d'une conscience virginale, les ascensions surnaturelles de l'âme portée par tous les degrés de la vie mystique et contemplative, les attractions divines par tous les dons de la vie divine d'union d'une part et de l'autre l'épanchement du cœur dans les œuvres de charité, voilà le Cantique. Dans le détail, c'est le tableau prophétique de la vie purgative, de la vie illuminative, de la vie unitive et de tous les efforts de l'intelligence et de la volonté dans les sentiers du divin amour; c'est la vision des célestes illuminations, des puissants attraits d'en haut et des plus exquises délices de la grâce; c'est l'âme élevée par la plus singulière élection jusqu'à l'intimité parfaite avec Dieu, jusqu'à l'union du mariage mystique avec le Christ Sauveur; c'est le bonheur de l'âme consacrée à Dieu par les liens sacrés de la perfection religieuse, de pauvreté, de chasteté, d'obéissance; c'est l'allégresse du cloître béni; c'est le triomphe de la pureté et de la sainteté jusqu'à l'angélique virginité; en un mot c'est la prophétie de la vie même de l'Église et du cachet virginal de l'action sanctifiante de l'Esprit-Saint en elle.

Adam Pilinski (1) a reproduit dans un album d'une ineffable fraîcheur les scènes du Cantique telles que les comprenait avec justesse le moyen âge; je ne sais rien de plus ravissant : L'Immaculée apparaît rayonnante et couronnée au milieu des vierges; puis, c'est la vision bénie de Jésus, qui, debout, une croix sur le front, frappe à la porte du cloître; les vierges, dans le parterre des lis et des roses ou sous les treilles en fruits, chantent les louanges divines en la compagnie des anges; ici, elles reçoivent le Bien-Aimé, s'empressent de lui ouvrir et se rangent au nombre de ses chères brebis; là, c'est la lampe allumée portée d'une main joyeuse, tandis qu'une autre vierge, pleine d'industrie, verse à terre l'eau d'angoisse qui ne la saurait éteindre; plus loin, des moines travaillent le blé et la vigne et préparent le pain et le vin du sacrifice sans tache; voici l'âme élue, ravie par l'aigle sublime de la contemplation au-

(1) A. Pilinski, 1883. *Monum. de la Xylographie*, 6 Cant. Cant. b. n. G. L. 7, rés.

dessus de toute louange possible à la terre, montrant du doigt le Calvaire ou tenant en ses bras l'amour crucifié; plus loin, dans une région céleste, Jésus et sa reine, unis par le mariage mystique, tiennent ensemble le calice d'où s'échappe une colombe; enfin, déjà couronnée de mérites, la reine de l'amour reçoit au ciel la couronne de gloire en même temps que le suprême appel : *Veni de Libano, coronaberis!*

Or, tout cela est beau et digne d'être prophétisé. Qui jamais eût pensé à cette magnificence de la bonté divine? Un prince peut pardonner, un chef d'école inspirer ses principes (et nul n'a été miséricordieux comme le Christ Rédempteur et nul n'a été docteur comme le Verbe incarné), mais faire passer sa vie propre en la vie de ses disciples, se les unir comme par le sang, et plus intimement encore, par les liens de la grâce, et cela dans toutes les races et toutes les générations à travers les siècles : voilà le miracle digne de prophétie et chanté dans le Cantique. Pouvait-il en être autrement? Quand tant de détails minutieux des moindres circonstances de la vie du Christ ont été annoncés, comment cette glorieuse continuation de l'Incarnation dans la sanctification des âmes n'eût-elle pas eu sa prophétie? Cela serait cependant si le Cantique des cantiques n'en était le tableau (1).

13. Toute prophétie majeure, comme l'est celle du Cantique, se présente toujours dans l'Ancien Testament avec ce triple caractère : de nombreux traits prophétisés çà et là, une tenue longue et spéciale résumant dans son ensemble tout le sujet, objet de la pro-

(1) Il est facile d'expliquer le Cantique des diverses phases de la vie ascétique, des voies mystiques et des phénomènes contemplatifs, par exemple, sur cette division : 4 parties : Ire, ch. I. Préface ou résumé de tout le poème par la note caractéristique des trois vies ou des trois voies spirituelles; — IIe partie, *Vie purgative*. Ch. II. Renoncements et dépouillements de l'âme en elle-même, croix et joies intérieures. — Ch. III. Croix extérieures, épreuves, persécutions, luttes, confessions et martyres à la suite de Jésus. — Ch. IV. Résultats merveilleux de cette double lutte, dispositions acquises pour une plus grande perfection. — IIIe partie, *Vie illuminative?* Ch. V. Narré des dons illuminateurs, élévations célestes de l'âme sous l'action de la divine lumière, ravissements du cœur épris des charmes divins. — Ch. VI. Complaisances de l'Epoux céleste en l'âme transformée en lui, louanges qu'il lui accorde. — Ch. VII. Beauté de l'âme convertie et transformée, de plus en plus unie, et déjà ne faisant qu'un avec son Dieu. — IVe partie, *Vie unitive*. Ch. VIII. Vie d'union, joie, prière, louange, bonheur, jusqu'à ce qu'arrive enfin le vol suprême de l'âme appuyée sur le Bien-Aimé et lui disant : *Fuge, dilecte mi!* Alors ce n'est déjà plus la terre, mais le ciel ouvert et la gloire sans fin.

phétie; enfin un être type chargé de représenter par un symbole frappant les traits à rendre. Ainsi, la Rédemption est écrite à chaque page dans le Vieux Testament et notamment dans les Psaumes, mais sa longue tenue est au sacrifice d'Isaac, et Isaac lui-même est le type : c'est une prophétie majeure ; la virginité a ses nombreux symboles, mais sa prophétie majeure est en l'histoire de Jephté, et Seila en est le type achevé ; l'histoire de Job est la prophétie majeure de l'esprit de sacrifice au service de la vérité, et Job est le type du martyr chrétien ; de même cet esprit virginal qui est la vie de l'Eglise et l'éclat de sa sainteté, maintes fois célébré dans l'Ecriture, a enfin sa prophétie majeure dans le Cantique des cantiques et doit y avoir aussi son type personnel. L'école allégorique ne l'a pas donné, car, sous ce rapport, en plaçant son héroïne en l'ordre surnaturel, elle a toujours confondu le but, la fin de la prophétie avec son point de départ. Le personnage symbolisé nous l'avons, mais le personnage typique de la prophétie fait défaut ; cependant il existe, croyons-nous.

Enfin nous dirons que ce personnage typique de la prophétie est toujours, par sa situation, en rapport convenable et direct avec l'esprit même, la nature de la prophétie. Le Cantique des cantiques étant la prophétie majeure de l'esprit virginal qui anime l'Eglise et sanctifie les âmes sur le modèle du Christ, outre les traits épars et sa longue tenue, doit donc avoir son résumé parfait dans un personnage typique qui, en conséquence, représente, dans sa situation, sa vie, sa destinée, un symbole vivant et animé de ce qui est annoncé. Voilà pourquoi tous ceux qui ont accepté la fille du roi d'Egypte comme héroïne du Cantique, se sont trompés, et n'ont pu faire cadrer ce sujet avec l'épithalame sacré. Nul ne s'étonnera de cette délicatesse de la conduite divine, si nous faisons remarquer l'extrême réserve apportée par la prophétie quand il s'est agi, par exemple, de la virginité de Marie. Non seulement les figures symboliques qui la concernent dans l'Ecriture, sont, en général, des figures mortes, mais, quand il s'est agi de la prophétie même de la maternité de la Vierge, Achaz se récuse, malgré l'insistance d'Isaïe qui savait parfaitement sa prophétie majeure, et, selon l'usage, ne voulait ou ne pouvait la proférer sans type ou sans cause au moins occasionnelle. Mais le mystère est si divin qu'il n'aura ni type ni sujet prophétiques, et, sur ce simple incident occasionnel, la bouche du prophète s'ouvrira, et le monde saura

qu'une vierge, un jour, enfantera son Dieu. Même conduite touchant le Cantique; la prophétie est si céleste qu'une femme n'en sera pas le sujet; l'héroïne, le type sera en rapport, c'est vrai, mais comme simple cause occasionnelle; et cela suffira, et il en sera ainsi. La prophétie ne peut toucher plus délicatement à un sujet tout angélique.

14. Jamais voyant n'a donc prophétisé sans y être poussé par une circonstance ou cause occasionnelle, le fait est remarquable. Qu'on lise les prophéties d'Isaïe, d'Ezéchiel, de Jérémie, des Psaumes, par exemple, et l'on verra que l'Esprit-Saint a toujours produit la révélation en l'incrustant, pour ainsi dire, dans une cause d'ordre naturel. La raison de cette conduite divine est en la miséricorde qui porte Dieu à fixer, dans les entrailles mêmes de l'humanité, les racines de la prophétie par ce même mouvement divin qui le porte très amoureusement à s'unir à nous. L'exécution de la prophétie étant toujours, en son temps, un effort de la puissance divine ayant trait à l'union, il est dans l'ordre que son énoncé même offre le même caractère. Or, c'est par sa cause occasionnelle, par son personnage typique surtout, que la prophétie entre, dès son origine, dans la voie de l'union divine, d'où il suit que le Cantique, qui est par excellence le chant de l'amour et de l'union, s'il manquait d'une cause occasionnelle ou d'un personnage typique, serait la seule prophétie prononcée en dehors de la conduite ordinaire de Dieu, et sans lien intime avec l'humanité. Par cette raison encore, nous affirmons qu'il y a une cause occasionnelle convenable et homogène du Cantique et un personnage typique dans lequel se résume et se personnifie la prophétie.

15. Remarquons qu'il s'agit de prophétie de vie surnaturelle, il est en conséquence convenable que le type qui sert d'occasion et de résumé à ladite prophétie, soit lui-même une vie naturelle, réelle et non fictive. La fiction imaginée par l'école allégorique, la parabole, comme dit M. Vigouroux (1), nous paraît donc certainement insuffisante; la richesse divine exige autre chose.

Or, de même que nous avons vu l'allégorie chercher son symbolisme dans ce qu'il y a de plus gracieux et de plus attrayant dans la nature, de même la prophétie qui nous occupe, qu'on pourrait appeler, selon le langage du jour, le roman du divin amour, doit

(1) M. Vigouroux, *Man. bibl.*, t. II, p. 428.

offrir un type virginal plein de fraîcheur et de grâce, de délicatesse et de charme, en un mot, une héroïne ravissante d'idéal et de beauté. Elle doit être dans l'ébauche de ses traits comme un rêve céleste, comme une vision exacte autant qu'extraordinaire de la réalité divine plus tard accomplie par la perfection chrétienne de la sainteté. C'est assez dire que la cause occasionnelle du Cantique, que l'héroïne elle-même a certainement été dans l'Ancien Testament un chef-d'œuvre singulier de la grâce, une existence à part et quasi miraculeuse. Cette extrême délicatesse de l'attention divine inspire une estime infinie de la sainteté répandue dans l'Eglise du Christ par l'action de son Esprit.

16. Chacun sent que la fille du roi d'Egypte, flétrie déjà par sa stérilité, n'est pas cette héroïne. Elle n'a rien des traits exigés par une telle prophétie. Son mariage, même comme simple cause occasionnelle, n'offre aucun des caractères qui conviennent au sujet prophétique autour duquel Dieu a accumulé trop de délicates réserves pour que cette fille de Cham y fasse figure, car il ne faut pas oublier que, dans l'Ancien Testament, la prophétie a toujours été une grâce, et une grâce de même ordre que sa réalisation. Ils se sont donc trompés ceux qui l'ont prise pour héroïne, car elle est hors de cause et sans mission divine. Ils auraient dû réfléchir aux défauts intrinsèques de son attitude. S'ils l'ont admise, c'est que, au dire de Sherlog (1), ils n'ont guère considéré en elle que la cause occasionnelle, que le choix était sans influence sur leur symbolisme, qu'elle était la préférée de Salomon, et fut toujours respectée, et que, avec toute l'antiquité, en face des païens charnels, préoccupés avant tout de l'unique sens mystique, ils ont complètement négligé la question d'une héroïne historique. Pour ces raisons, les Pères ne sont ni pour ni contre, ils sont neutres.

C'est pourquoi que personne ne nous taxe de témérité, si nous osons émettre une opinion particulière, car nous dirions avec Paul Sherlog (2) qu'ici il y a liberté : « Hæc opinio ejus generis est quæ ad fidem non facit, sed citra fidei dispendium, aut ipsa, aut ei opposita sustineri queat »; que le defaut de l'allégorie dans les auteurs est précisément de manquer de fil conducteur : « Posita allegoria, liberum non fuit historicæ narrationis filum continuare »;

(1) Sherlog, *Antel.*, I, sect. V, p. 13 et 15; sect. VI, p. 18; sect. IX.
(2) P. Sherlog, *Antel.*, I, 15. — *Id.*, sect. X, p. 31. — *Id.*, sect. V, p. 15. — *Id.*, sect. IX.

que, pour avoir négligé ce fil conducteur pourtant non introuvable, les Pères de l'Eglise ont travaillé sans suite : « Non unum aliquod perpetuum narrationis filum in tradendo historico sensu Patres observarunt, sed sparsim et sine ordine, hoc aut illud exposuerunt »; qu'ils n'ont pas vu que l'allégorie avait une base historique : « Allegoria, *cujus basis est historia* »; qu'ainsi forcés par les circonstances, ils ont négligé la lettre pour le sens spirituel : « Certe illis potior de allegoria quam de littera cura »; que par là le vrai sens leur a parfois échappé : « Hoc sensu indiscusso, mysticum non labare sensum, difficile fuerit »; et qu'en conséquence il n'est pas téméraire de croire le champ ouvert à de nouvelles explorations, car tout n'a pas été dit : « Mysticus sensus non est satis exploratus. » Il nous est donc permis de prendre pour nous l'encouragement du savant Jésuite : « Igitur qui historiam de nuptiis filiæ Pharaonis, *aliamve*, *quæ constare possit*, *et satis cohærere Canticorum textui ingerunt*, sapienter, laudabiliterque faciunt, cum id consequantur, ut de vera mystica ejus intelligentia constet »; car conclut-il : « Eam demum esse optimam allegoriæ et mystici sensus formam, *quæ historico sensu fundatur*, atque ipsi historiæ quoad ejus fieri possit, quam proxime accedit. (*Ant.*, X.) »

17. En conséquence, quelle est donc enfin, — à notre humble avis, — l'héroïne du Cantique des cantiques? Cette heureuse créature, cette élue singulière, cette illustre héroïne est Abisag, la Sunamite, la princesse fille de Nadib ou Nadab.

18. On connaît son histoire (1). Jeune fille de la tribu d'Issachar, de la ville de Sunam (2), à l'ouest des monts Gelboé, probablement d'origine princière comme l'indique la signification du nom de son père, Nadab ou Nadib, qui veut dire « prince » (3). Elle fut nommée

(1) III Reg., I.

(2) Sunam ou Sunem, d'où Sunamite; au temps de saint Jérôme, on disait Suna ou Sula, d'où Sulamite, qui ne vient pas du mot Jérusalem.

(3) Ce nom ne se trouve que dans la noblesse d'Israël; voy. aussi III Reg. et II Paral. — Cornel. a Lapid., *Com. in Cant.*, c. VII, 1) : « Hebraïce, filia Nadib. Ita LXX, quasi Nadab sit nomen proprium patris sponsæ : unde Hieron. (l. I, *Cant. Gov.*) Nadib accepit quasi decurtatum Aminadab. Arabicus : in calceis filiarum Nadab (Ambros., *de Obit. Val.*) : « In calceamentis, filia Aminadab, hoc est, filia Principis... cæteri vertunt *filia principis.* » Ainsi a-t-on traduit Therza, ville, par *suavis* (Cant., VI, 3). Ce sens appellatif favorise le mystique, mais ne détruit pas le patronymique. (Vinc. Riccard, *in Cantacu.*) « Legimus Nadab, sed forte excidit e manu librarii *ami.* »

Abisag, qui signifie *patris ignoratina*, parce que sa mère ne la mit au monde qu'après la mort de son père qu'elle ne connut point. Elle était d'une extrême beauté et la plus belle des filles de son temps. Le roman naturaliste (1) du jour en fait trop facilement une pauvre bergère, belle et bonne fille sans doute, mais point fine, assez sotte pour s'embarrasser dans les roues d'un char et se laisser prendre ainsi. Tout porte à croire au contraire qu'elle était riche, et elle habitait trop près des célèbres plaines d'Esdrélon pour n'avoir pas la richesse de la terre et du bétail, à l'exemple de ses pères. Cette vie des champs avait hâlé son visage, ce dont elle s'excuse dès son arrivée à la cour (2). En l'absence de son père, sous la seule garde de sa mère, fut-elle ravie de force et conduite malgré elle à la cour de David? Il ne paraît pas et telle n'était ni la coutume ni le droit royal en Israël. Elle consentit et sans doute bientôt elle fut rejointe par sa mère, car elle parle volontiers, comme étant proches, de la maison, de la chambre de sa mère et jamais de son pays ni de son père (3).

Fut-elle épouse véritable de David ou simple concubine? Les interprètes sont partagés; nous croyons qu'elle fut réellement épouse. Peu importe du reste à notre thèse, du moment que l'Ecriture affirme que sa position fut pleine d'honneur et que son mariage, en tout cas, n'ayant pas été consommé, elle resta vierge. David meurt, Abisag est veuve. Elle reste à la cour de Salomon, n'ayant rien perdu ni de la fleur de sa virginité ni de l'éclat de sa beauté. Elle inspire alors une vive passion à Adonias, cet autre frère de

(1) M. Renan, *Et.*, p. 43.

(2) Cant., I, 4. — Cajet. Kossowicz, 1879, *Cant. ex Hebr.*, dit aussi : « Possestrix modi fundi erat, qui in vicinia Engaddæ in regione montana e vineto et Pascuo, constabat; habebat præterea domunculam et hortulum etc., hæc dos Sulamitidas fuit. » — « Aminadab était quelque capitaine célèbre. » (Bibl. Vence et Glaire.)

(3) Le seul endroit où il y est fait allusion est au ch. VI, v. 11; là, Salomon, au milieu même de la gloire royale d'Abisag, rappelle d'une façon touchante certains regrets d'enfance qui paraissent avoir fait blessure en son cœur, pour avoir été souvent répétés dans l'intimité par la jeune fille. Tout à coup, en effet, sans autre lien apparent que ce souvenir du cœur, il dit avec tendresse le *Nesciri* si cher d'Abisag, comme s'il disait : « Pourquoi vous plaindre encore, ô Abisag, et dire : « Je n'ai pas connu mon père! Mon âme se trouble toujours quand je pense à cette gloire qui, dit-on, fut la sienne, à ses riches équipages, aux chants patriotiques qu'on entendait chez nous (VII, 1), aux armées qu'il commandait » etc. Et Salomon la console : *Revertere*, etc. Au sens mystique, c'est (v. 11) le regret de la perte de l'état d'innocence première, et (v. 12) la consolation de la Rédemption.

Salomon, qui par Bethsabée la fait demander en mariage. Ici les auteurs ne sont pas d'accord si, en l'état où David avait quitté Abisag le mariage non consommé, il était contraire à la loi de convoler à d'autres noces avec le propre fils du défunt roi. Le cas était rare, peut-être unique, certainement non prévu ; mais il y avait une haute convenance morale à ce que le mariage ne se fît pas. Par cette raison elle resta ce qu'elle était, et Adonias paya de sa tête une audace qui parut incestueuse. La politique détermina le châtiment capital, car cette prétention d'Adonias ressemblait fort aux menées sourdes d'une conspiration contre le trône. Mais la première raison fixa définitivement le sort d'Abisag. Fille de prince, élevée à la royauté, épouse et veuve de David, qui aurait-elle pu épouser au-dessous d'elle sans déchoir, dans la famille royale, sans exciter de soupçons? Elle resta donc dans tout le rayonnement de sa beauté virginale comme une délicieuse vision de la pureté immaculée, ainsi que le remarque un pieux auteur (1), et Dieu par sa grâce pourvut à la garde de ce type bien-aimé en affermissant son cœur dans la religion du souvenir du chantre d'Israël. Ainsi Abisag apparaît la vierge illustre de l'Ancien Testament. Peut-être n'a-t-on pas suffisamment remarqué sa position.

19. Vierge avant, pendant, après son mariage, veuve virginale, princesse et bergère, reine et toujours vierge, par-dessus tout épouse du plus grand des prophètes, du chantre divin par excellence, témoin des derniers élans d'amour céleste de celui qui, après Moïse, fut le plus grand ami de Dieu dans l'Ancien Testament, Abisag demeura à la cour de Salomon comme quelque chose de sacré. La vénération si justement acquise à David se reporta sur sa mystérieuse épouse, relique précieuse léguée à la famille royale par son auguste fondateur. Toucher à Abisag, c'était toucher à la mémoire de David. Put-il venir à l'idée de quelqu'un de la soustraire à cette mission mystérieuse? Le plus riche joyau de la couronne, le mystique point d'argent sur la couronne d'or (2), ne serait-il pas à jamais perdu si une nouvelle alliance la donnait à d'autres liens terrestres? Faut-il l'avouer? ils sont bien grossiers ces liens qui la rivent à

(1) S. Aelred, abb, *serm.* 2 *Assumpt.* : « Virgo itaque Abisag ante regis amplexum, virgo in regis amplexu, virgo post regis amplexum : sic Virgo existens, ipsius virginitatis signaculum nec in conceptu perdidit, nec in partu resignavit, post partum quoque integerrimum custodivit. »

(2) Cant., I, 10.

cette virginité forcée et il sera toujours vrai que la vierge Marie, mère de Dieu, aura été la première créature dans l'humanité unie à Dieu par le vœu de virginité. C'est l'âge avancé et bientôt la mort de David, c'est la mort violente d'Adonias, ce sont des raisons de politique et de famille, c'est tout un ensemble de circonstances qui l'isolent et la rivent à son sort. C'est vrai. Mais le fait existe et il est permis d'admirer comment à l'aide des circonstances se forment et la cause occasionnelle et la personnalité typique du Cantique. Plus heureuse que la fille de Jephté, elle ne pleura pas sa virginité. Voici pourquoi. La maternité est le rêve de toute femme juive désireuse d'être comprise en quelque chose dans la lignée du Messie. On le savait loin encore, et au temps de Salomon il était clair qu'aucune femme alors ne pouvait songer à donner personnellement le jour à l'Emmanuel. Quelle place donc pouvait ambitionner une fille d'Israël plus élevée, plus intimement unie au plan divin, que d'être l'épouse royale du fils d'Isaïe? Veuve, elle gardait cette gloire. Abisag comprit-elle ces choses? Peu importe à son rôle prophétique. Dieu, qui révéla à David que le Messie naîtrait de lui, ne laissa pas Abisag sans consolation. Elle sut par inspiration divine, par l'avis de Nathan ou de quelque autre voyant, la splendeur de sa destinée. David lui-même ne fut pas sans lui révéler la voie où elle était entrée et c'est pour elle et non pour la fille du roi d'Egypte qu'il composa dans sa vieillesse le psaume XLIVe, c'était l'introduire pleinement déjà dans la prophétie de la vie surnaturelle et y marquer sa place comme type. S'il aima Bethsabée d'un amour charnel, Abisag eut dans son cœur la part plus élevée réservée jadis à Rachel; de même Salomon l'accueillit en Sion, dans le palais de David, où séjourna l'arche sainte, alors qu'il en écartait à jamais la fille de Cham. L'influence de David sur la détermination d'Abisag est si évidente et si rationnelle qu'elle a donné à penser que Salomon avait moins prophétisé de lui-même dans le Cantique que rapporté ce qu'il avait appris de son père, sans doute par Abisag (1). Chérie de la vénérable Bethsabée, elle était près d'elle non comme une rivale, mais comme une fille très aimée. Par

(1) Théodoret dit dans sa préface que, de son temps, l'on discutait au sujet du Cantique : « Utrum prophetice scriptus sit an quæ a patre didicerat Salomo, ea litterarum monumentis mandarit »; et il ajoute son sentiment : « Arbitror sapientem Salomonem a patre, utpote propterea, ac magno quidem propheta, edocium hæc conscripsisse. Audierat enim omnino illum ita canentem : Astitit regina a dextris tuis... »

son existence à part et sa ravissante jeunesse, elle apparut à ses yeux tout angélique et le legs sacré du cœur de leur commun époux. L'Écriture nous montre Bethsabée avec une prépondérance sans égale sous le règne de son fils et Abisag, par sa vie virginale, objet de la vénération de tous. Quelle angélique vision que ce visage d'Abisag dans cette cour si riche, si splendide, si vite corrompue! Est-on surpris alors du mirage qui miroita aux yeux de Salomon? Ce milieu lui fut préférable à la meilleure école des prophètes.

De même âge que lui, tout en étant épouse de David, elle n'était pas sa mère, il l'avait comme une sœur. Un voile mystérieux l'enveloppait. L'idée ne fût pas venue d'attaquer son honneur et les lazzi des libertins de son temps s'adressèrent non à sa personne comme telle, mais à sa personnalité dans le Cantique. Loin d'être enfermée dans un harem comme le prétend la fiction naturaliste, sans craindre l'offense à sa majesté, elle sortait librement comme toute Juive. Le peuple, la cour, le roi, tous l'avaient en grand honneur et respect. Cette existence si extraordinaire, si pure, si aimante, si respectée d'Abisag était connue des Juifs et l'on n'ignorait pas le souffle divin qui parfois s'emparait de Salomon. On savait fort bien la différence des deux amours qui tour à tour se disputaient son cœur, l'un cherchant son aliment dans le palais de la fille du roi d'Egypte, au milieu de cette cour féminine qui le gâta, l'autre s'inspirant près des sources vives de Sion dont Abisag semblait avoir la garde. On savait que le Cantique avait en cette dernière sa cause et son origine, et ainsi l'on s'explique, même historiquement parlant, comment les Juifs n'ont point hésité à regarder comme sacrée une prophétie d'amour divin, appuyée sur une cause aussi chaste. Trouvant à sa base un sujet si vénérable et si vénéré, il ne vint pas à l'idée de la partie intelligente de la nation d'attribuer au Cantique un autre sens que celui de l'inspiration. Par la vierge Abisag comme cause occasionnelle s'expliquent donc facilement la priorité et l'acceptation générale de l'allégorie.

20. Aux raisons de famille et de politique, qui tout d'abord sauvèrent la virginité d'Abisag, s'unirent donc les raisons d'honneur et de vénération pour fixer à jamais le sort de cette princesse dans une auréole de gloire et d'estime singulières. L'affection qui l'entoura, pour être empreinte au plus haut degré d'un respect vraiment religieux, n'en fut que plus vive et plus naïve. Ainsi certaines épithètes si douces et si charmantes, que les auteurs ont tant de mal à

entendre de la reine égyptienne, trouvent en Abisag leur expression naturelle. Elle est la sœur, la colombe, l'unique, la toute belle, l'amie, l'épouse : *soror mea sponsa*; sa taille est svelte et non déformée; elle est l'élue entre mille, sans tache et l'immaculée, *immaculata!* Qu'on y fasse attention. Abisag plane sur tout le Cantique et, si tout ne lui est pas applicable, rien ne lui est opposé. L'étude en serait intéressante, mais dépasse les limites de ce travail. Remarquons bien qu'il n'est point ici question d'un type complet répondant à toutes les parties de la prophétie, ce qui est impossible, mais d'une simple cause occasionnelle laquelle est ici d'autant plus à sa place que l'Esprit-Saint ne pouvait trouver la nature de ses symboles et de ses emblèmes qu'en jetant un regard en avant sur la réalisation évangélique de sa pensée.

21. La jeunesse et la beauté d'Abisag tant louées dans le Cantique, en fixent la composition aux débuts du règne de Salomon; la vivacité, la verve du poème ne s'expliqueraient guère autrement (1). Le Cantique, récompense de sa prière à la divine Sagesse, convient à son caractère et au genre pacifique de son règne; il est l'homme de la prophétie. Mais il est vrai de dire que l'influence salutaire de la Sulamite se retrouve à la fin. Après les jours si tristes des écarts du roi, ce furent encore les avis, les exemples, les prières d'Abisag qui ramenèrent Salomon. D'elle seule il avait chanté : « Tota pulchra es et macula non est in te (2). » Ce fut cette douce vision qui mit dans ses yeux les larmes de l'Ecclésiaste et sur ses lèvres l'éloge de la femme forte.

22. N'est-elle pas assez évidente la conformité du personnage typique désigné dans le Cantique avec le type d'Abisag? Quelle ressemblance plus frappante peut-on espérer, dans ces temps antiques, entre la virginité, la pureté, la sainteté, la perfection chrétiennes et leur prophétie? « Si la Sulamite chrétienne, dit M. Renan avec beaucoup de justesse (3), est bien plus distinguée que l'antique vierge de la tribu d'Issachar, celle-ci fut cependant une sainte en son temps. » Comme on le voit, l'exégète naturaliste lui-même confesse le rapport intime qui existe entre

(1) Rab. Jonathan fait à ce sujet cette naïve réflexion : « Salomon a composé d'abord le Cantique des cantiques, puis les Proverbes, et enfin l'Ecclésiaste : en effet, quand l'homme est jeune, il se plaît aux chansons; devenu adulte, il débite des paraboles; vieux, il discourt sur les vanités. »

(2) Cant., IV, 7.

(3) M. Renan, *Étud. sur le Cant.* p. 143.

Abisag, cause occasionnelle ou type de la prophétie du Cantique, et sa réalisation chrétienne en son type le plus achevé, la virginité. Cet aveu nous est précieux, venant d'une école qui seule a pris Abisag pour héroïne, car elle prouve, malgré tout, l'importance inévitable de sa position dans le Cantique à notre point de vue.

Salomon a reçu le don de sagesse, son règne est la vision de la paix ; il est donc doué de cette aptitude providentielle qui le dispose à prophétiser du règne de l'Esprit-Saint dans l'Église, de son opération dans les âmes et des splendeurs de cette action. Comme ces météores échappés d'autres cieux s'en viennent en passant éclairer nos ténèbres, telle, de son côté, Abisag prodige d'élection, semble être détachée du ciel chrétien et luire comme un miracle de grâce dans les ombres de la loi. Est-il surprenant que Salomon ait puisé près de cette mystérieuse existence, la cause occasionnelle et pour ainsi dire, le résumé typique de son œuvre? Alors son âme s'élève vers Dieu, ses yeux sont ouverts sur les horizons prophétiques, il entrevoit le mystère de la sanctification des âmes, la beauté virginale du règne de Jésus-Christ, son cœur s'échauffe au brasier du divin amour, et, inspiré d'en haut, il écrit ces paroles sacrées : *Osculetur me!* qui résument toutes les aspirations célestes de l'humanité. Ce que saint Jean vit des mystères de la fin des temps et écrivit en style énigmatique dans son Apocalypse, Salomon le vit dans l'ancienne loi sur ces élévations mystiques de la perfection chrétienne que l'on nomme purification, illumination, union, et l'écrivit en style symbolique. Si Abisag demeure la cause occasionnelle, le type prophétique de l'idéal entrevu, l'ombre radieuse de la réalité évangélique; si même parfois elle partage, avec la fille du roi d'Égypte et d'autres, l'honneur d'être le thème direct de plusieurs pensées (1), Salomon, néanmoins, s'élève plus haut, plane par-dessus les siècles et sur le symbole de l'amour conjugal dont la vierge antique lui offrait le plus angélique tableau, chante par avance, ce qu'Abisag pratiquait déjà sans le savoir, l'épithalame sacré de l'âme et de Jésus-Christ dans l'Église. Par où l'on voit que s'il est raisonnable d'admettre une personnalité vivante à la racine de l'allégorie, celle-ci n'en garde pas moins avec vérité toute sa liberté d'allure.

(1) N'en déplaise à Vincent Richard, qui dit dédaigneusement (p. 168, v. 12) : « Quorsùm hic Sunamitis introduceretur in dramate? Adolescentula, inquam, illa de qua III Regum, 1? »

23. Plusieurs conclusions nous semblent ressortir avec évidence de cette étude.

D'abord apparaît plus clairement la gratuité de l'injure de nos modernes naturalistes, quand ils se moquent de l'allégorie mystique, de « cette guirlande de poétiques mensonges que l'imagination chrétienne a tressée à l'objet de ses rêves favoris, de ces réseaux de méprises pieuses sans lesquels les âmes mystiques n'eussent pas eu leur livre saint (1) ». Car notre thèse entière prouve assez que l'interprétation spirituelle est réglée sur le symbolisme littéral, expression directe ou figurée de la vérité prophétisée, et n'est pas laissée aux divagations de chacun. Elle a donc droit au respect dû à la vérité et au bon sens, et c'est avec justice que Michel Bourdaille (2) s'indigne au nom de tous d'une telle accusation : « Je n'ai jamais parlé, dit-il, d'aucune vérité spirituelle, que je n'aie vue à travers l'écorce de la lettre et dans le point de vue où conduit directement l'analogie et les rapports de l'image à la chose que l'image représente. »

D'autre part, étant donnée l'existence d'une héroïne réelle, vivante, d'ordre naturel et historique, ce qu'il y avait de vague, d'indécis, de non lié dans l'allégorie à héroïne purement spirituelle, sans égard à une cause occasionnelle, prend par sa présence corps et union, et donne aux enseignements une raison d'être et une liaison nécessaires, mais impossibles sans cela. Ainsi disparaît, avec le vague apparent des sens mystiques, le reproche d'imagination et de mensonge, puisque nous possédons en parfaite concordance la *prophétie*, le *type occasionnel* et la *réalisation*.. Ce qui donne consistance à l'interprétation naturaliste et miroite aux yeux étant l'adoption du personnage scénique auquel tout se rapporte, oserait-on refuser le même bénéfice à l'interprétation allégorique du moment que, sans gêner celle-ci, les sens se groupent dans un ensemble parfait autour d'une héroïne non plus fictive, mais réelle?

Remarquons en second lieu que la personnalité d'Abisag, comme cause occasionnelle du Cantique, rend perplexe l'école mystique, tout en évitant l'hostilité complète. En effet, nous avons dès lors deux héroïnes naturelles et historiques : Abisag, cause occasionnelle, mobile et type du poème; la fille du roi d'Égypte, ou toute autre, sujet ou objet du Cantique. Outre que tous les commentateurs

(1) M. Ren. *Et.*, p. 14.
(2) Mich. Bourd., *Cant.*, préf., p. 5.

relèvent l'impossibilité d'appliquer le texte à cette dernière, le lecteur sera frappé sans doute de la disparité des deux types, de leur opposition et de l'inutilité d'un tel dualisme. Ces objections qui sont loin de détruire l'école mystique, puisque le rôle d'Abisag peut y être conservé, me semblent cependant militer en faveur de l'allégorie.

Enfin, au lieu de se trouver perdu dans un dédale d'explications sans fin où l'on se demande à chaque instant : Pourquoi ceci? Ce fil conducteur d'une héroïne typique au caractère accentué, qui nous révèle pleinement le but prophétique du Cantique, est la joie de l'exégète spiritualiste, heureux de reporter sûrement à sa suite et pour ainsi dire sous sa conduite, selon la mesure de la divine magnificence, à Dieu, à son Christ, à la Vierge, à l'Église, à la grâce sanctifiante et opérante, les louanges, les gloires, les actions de grâces, les bénédictions pour tant et de si riches mystères cachés sous ces symboles, et qu'à l'aide des faits mystiques on pourrait récrire mot à mot aujourd'hui.

Qu'on relise les écrits des mystiques, que l'on fréquente la vie des saints, et l'on retrouvera à la lettre, dans leur réalisation gracieuse, et le langage allégorique du Cantique et ses œuvres d'angélique amour. Il n'est donc pas besoin des efforts naturalistes pour inventer un roman. L'Esprit-Saint, dans le Cantique, a lui-même choisi son héroïne peu au-dessous des anges, a cueilli les fleurs symboliques pour orner la scène, puis a mis sur les lèvres des saints les hymnes de l'amour et en leurs mains les actes héroïques. Une union si joyeuse, la seule joie marquée dans l'Évangile, ne pouvait être chantée que sur le ton de l'épithalame. Puissions-nous, à notre tour, par la base solide d'une vie pleine d'amour et d'innocence, être comme Abisag le type de l'Esprit-Saint et le point de départ d'un nouveau poème rêvé par le Cœur de Jésus en notre cœur écrit par les anges!

Paris, 1890.

Abbé Ch. Trillon de la Bigottière.

L'INVITATION PERFIDE

A l'occasion du quatrième centenaire de la découverte du nouveau continent, une annonce qui, actuellement, achève de faire le tour du globe, propose à tout lettré un prix de 30,000 francs pour la biographie de Christophe Colomb que l'Académie royale d'histoire de Madrid jugera la meilleure. A Paris, la Société des gens de lettres a été officiellement informée de cette munificence.

Ce prix vraiment royal n'est point voté par un gouvernement; c'est un noble Espagnol qui en fait seul les frais. Dans cette offre opulente, le bon public, émerveillé du chiffre, n'a généralement vu que l'élan d'une sympathie généreuse. Mais la *Revue du monde catholique* a dû scruter le mobile et les dessous de cette mirifique annonce, afin d'en apprécier sainement le but et le caractère.

Et d'abord, elle se demande comment la nécessité d'une nouvelle *Histoire de Colomb* se révèle tout à coup aux approches de ce quatrième centenaire, quand nul ne s'en doutait. N'est-il pas étonnant aussi que M. le duc de Veragua, qui, sauf ses relations avec les américanistes, était jusqu'ici seulement renommé pour sa passion des *corridas* et son patronage des *toreros*, soit subitement devenu ami des lettres, protecteur des bibiographes et princièrement Mécène de tout écrivain de race latine? On serait peut-être cependant porté à l'en féliciter, s'il ne s'agissait pas ici d'un tour de force intellectuel, d'un vrai surmenage, en faisant, contre toute raison, bâtir à grande vitesse une œuvre importante d'histoire, en la subordonnant aux exigences d'une occasion de fêtes, en obligeant de la livrer à bref délai, pour être jugée, imprimée et publiée avant le jour du susdit centenaire.

Puisque, dans le concours polyglotte maintenant ouvert, tout écrivain des régions méridionales d'Europe peut prendre part à ce

tournoi de plume, quelle ne doit pas être la capacité linguistique des juges espagnols!

On aurait, à la rigueur, compris qu'un grand d'Espagne voulût patriotiquement encourager une *Histoire de Christophe Colomb*, écrite en Espagne, par un Espagnol et jugée par une Académie espagnole. Mais alors pourquoi faire appel au dehors, et convier à ce travail toute l'Europe méridionale? Ce zèle nous paraît étrange, et nous n'avons, hélas! que trop raison d'en suspecter la cause.

Certes, ce gros appât en espèces sonnantes ne peut qu'allécher une foule de petits littérateurs, rarement capitalistes; pourtant, en regardant de près, les conditions de cette joute historique ne paraissent aisées ni pour les concurrents ni pour leurs juges. M. le duc de Veragua s'est avisé un peu tard de cette urgence d'*Histoire*, ce qui donne à penser que sa nécessité n'était pas bien pressante. Aussi se trouve-t-il pris de court; en effet, d'aujourd'hui au 12 octobre 1892, il ne reste que trente-deux mois à courir. Ce temps suffira-t-il aux recherches des documents, à leur vérification, à la collation des textes, à la sélection des faits, aux pondérations de la critique, aux déductions nouvelles, aux décisions du sens historique; enfin à une rédaction digne de la grandeur du sujet et de l'attente générale?

Il est bien clair qu'un édifice d'histoire ainsi bâclé ne peut tenir debout, malgré ses fondations en argent de Veragua et son couronnement en palmes académiques. Les juges madrilènes seront-ils eux-mêmes en mesure, avant l'arrivée du centenaire, de statuer sur le mérite comparatif des innombrables manuscrits attirés par l'appétissante rotondité du prix? Chacun n'a pas encore oublié qu'à propos des deux sépultures de Colomb, le docte aréopage a employé DOUZE MOIS à confectionner un rapport qu'on aurait pu rédiger en moins de *douze heures!* comment espérer qu'il lui sera loisible d'apprécier équitablement, en quelques semaines, la multitude de manuscrits affluant à son secrétariat? D'après ce précédent, l'Académie ne pourrait évidemment rendre son oracle avant les premières années du siècle prochain.

On voit déjà les difficultés se changer en impossibilités. A vrai dire, ceci nous touche peu, et reste l'affaire propre du riche tentateur des écrivains besogneux qui ne redouteront pas de risquer, par leur hâte, un avortement littéraire. Mais ce qu'il importe de savoir, et ce que le monde catholique a le droit de connaître, c'est

la génération spontanée de ce projet d'*Histoire* dont nul, en 1889, n'éprouvait le besoin, et que, au début de l'an 1890, la perspicacité académique fait ressentir à M. le duc de Veragua et solder de ses pesetas pour complément des fêtes du centenaire.

Qui, dans toute l'Espagne, en dehors de la coterie positiviste et franc-maçonne de l'Académie madrilène, éprouvait la nécessité d'une nouvelle *Histoire de Colomb?* Les protestants n'avaient-ils pas Washington Irving, et les catholiques, Roselly de Lorgues? Si le noble duc n'était point né quand parut la première, assurément il n'a pu ignorer la seconde, publiée il y a trente-cinq ans. Un Français, le comte Roselly de Lorgues, l'écrivit expressément sur l'ordre du grand Pie IX, premier pape qui ait mis le pied dans le nouveau monde. Elle a restitué au Révélateur du Globe son caractère providentiel, et demeure pour les catholiques une *Histoire* officielle, ayant reçu comme consécration les éloges du Chef de l'Église, et constituant désormais pour ses annales un document précieux.

L'ouvrage de l'historien français n'est point ignoré de l'Espagne, dont le gouvernement l'a publiquement récompensé, ainsi qu'ont fait la plupart des États catholiques. Il a été traduit en espagnol dès son apparition, imprimé successivement à Cadix, à Madrid, à Barcelone, grandement loué des meilleurs journaux d'Espagne, réédité sous divers formats, honoré en Catalogne d'une splendide édition in-quarto, et nouvellement célébré à Barcelone par les magnifiques dessins de l'illustration française Victor Palmé. Comment M. le duc de Veragua aurait-il pu échapper au retentissement de cette *Histoire* qui a remué les cœurs, ravivé le souvenir s'effaçant de Christophe Colomb, et répandu sa gloire dans l'univers chrétien?

Telle est l'autorité de cette œuvre, et sa vivifiante influence, qu'aujourd'hui le catholicisme tout entier, représenté par plus de huit cent soixante évêques, sollicite du grand pontife Léon XIII le nimbe de la sainteté pour ce héros apostolique. Dans cette vénérable cohorte, l'épiscopat espagnol ne marche pas au dernier rang; et afin que ni M. le duc de Veragua ni l'Académie royale d'histoire n'en puissent douter, énumérons les sièges épiscopaux d'Espagne ayant déjà fait adhésion au *postulatum* que M. le comte Roselly de Lorgues doit présenter en cour de Rome.

Voici d'abord les princes de l'Église : le cardinal patriarche des

Indes, l'éminentisme Benavides y Navarette; le cardinal Paya y Ricco, archevêque de Saint-Jacques de Compostelle; le cardinal Lluch y Garriga, le cardinal Gonzales y Dias, le cardinal Monescillo y Viso, précédés de S. Em. le cardinal de la Puente.

Puis viennent le primat d'Espagne, Mgr Villamitjana y Vila, archevêque de Tarragone; les archevêques de Séville, de Grenade, de Valence, de Burgos, suivis des évêques de Cadix, de Barcelone, de Salamanque, d'Oviedo, d'Urgel, d'Almeria, de Santander, de Cordoue, d'Astorga, de Mondonedo, de Leon, de Vich, de Lugo, de Malaga, de Tuy, de Zacca, de Vittoria, de Tarazona, de Jaën. de Siguenza, de Tortosa, d'Irun, d'Orihuela, de Calahorra, d'Orense, de Carthagène, de Terruel, d'Huesca, de Segorbe, de Coria, de Cuença, de Plasencia, de Ségovie, de Zamora, de Pampelune, de l'évêque auxiliaire de Madrid, auxquels n'ont pas manqué de se joindre à travers l'Océan, l'archevêque de Manille, les évêques de Ténériffe, de la Havane, et, dans la Méditerranée, ceux de Majorque et de Minorque.

L'ouvrage français qui a produit cette unanimité de l'épiscopat en Espagne, y étant multiplié par de nombreuses éditions, placé dans les bibliothèques, donné en prix à la jeunesse, et propagé au delà des mers dans tout pays de langue castillane, aurait-il pu rester absolument ignoré du duc de Veragua?

*
* *

Non, cela ne saurait être, et cela n'est pas.

Nous savons d'ailleurs que M. de Veragua a reçu personnellement, en hommage, une *Histoire de Colomb*, faisant partie des *Études historiques pour la défense de l'Église*. Ce volume, dédié à Sa Majesté la reine Isabelle II, porte au frontispice une poésie en l'honneur du comte Roselly de Lorgues, et débute par une préface, simplement intitulée : Roselly de Lorgues, où l'auteur s'appuie avec courtoisie de l'opinion du plus éminent de nos critiques, Barbey d'Aurevilly. Celui-ci, prophétisant, il y a trente-cinq ans, la destinée de l'*Histoire* française *de Christophe Colomb*, écrivait : « C'est un monument élevé à la gloire de l'Église... C'est comme le premier acte d'un procès-verbal de canonisation pour plus tard... C'est la première grande œuvre qu'on ait érigée à la mémoire d'un des plus grands hommes qu'ait eus l'humanité... Le comte Roselly de

Lorgues a écrit son nom à une telle profondeur dans celui de Christophe Colomb, qu'on ne peut plus lire l'un sans l'autre, dans la clarté que l'Église répand sur eux. Christophe Colomb et Roselly de Lorgues arriveront, chacun à son rang, dans la même immortalité. »

Voilà ce qu'a dû voir M. le duc de Veragua; donc en offrant à toute plume méridionale ce leurre tentateur de 30,000 francs, il agit en pleine connaissance de cause. Mais agit-il en pleine liberté? Pour son devoir de catholique et son titre d'héritier de Colomb, nous nous refusons à le croire.

Quoi! tandis que dans les deux hémisphères, partout où respire une âme chrétienne, les pasteurs des diocèses sollicitent pour le Révélateur du Globe l'unique récompense digne de ses apostoliques travaux, le trop heureux porteur de ses titres et dignités, fléchissant sous le poids de sa glorieuse charge, use de ses richesses, dans le but d'opposer à l'*Histoire* classique de son immortel ancêtre une *Histoire* théoriquement contraire à la vérité, déformant systématiquement le caractère des faits, rompant leur corrélation intime, niant radicalement le surnaturel, par conséquent la mission providentielle de Christophe Colomb, cette constante sublimité qui le distingue du reste des hommes, et l'élève ainsi au-dessus des renommées périssables.

Et c'est au bout de trente-cinq ans, durant la continuité d'un succès nniversel, que tout à coup le duc de Veragua ressent l'urgent besoin de déposer dans le monde une biographie positiviste du grand Découvreur! L'auguste approbation du Chef de l'Église, celles des gouvernements, les récompenses publiques, les nombreuses traductions et réimpressions de l'ouvrage français ne sont point, à ses yeux, une garantie suffisante : il lui faut encore l'opinion de l'Académie madrilène! Comme l'étonnante nécessité qui le presse n'est ressentie nulle part ici-bas, afin de la susciter, la faire naître, hâter son éclosion, il propose ce prix miroitant de 30,000 pesetas. Pourquoi ce chiffre évoque-t-il en nous le souvenir des 30 deniers de Judas?...

Que les adeptes du Darwinisme, les disciples d'Hæckel, de Karl Vogt, de Moleschott, et autres doctes matérialistes, nient audacieucement l'existence d'un Être souverain, primordial, antérieur à toute chose visible ou invisible, qui disposa dans l'espace les millions de soleils que nous découvrent les perfectionnements du téles-

cope, et qu'ils repoussent, avec dedain, l'idée de sa providence, c'est logique, bien qu'insensé; qu'ils ne veuillent pas du surnaturel dans les événements de l'humanité, on le comprend, puisque la plupart se croient, en vertu de l'évolution, issus du fameux anthropoïde (dont il ne reste pas vestige), qui, grâce au transformisme opéré, il y quelques milliers de siècles, provenait lui-même, assurent-ils, du vénérable singe catarrhinien, à narines rapprochées, lequel se constitua ainsi souche primitive des races humaines.

Les docteurs de la science athée, les sectateurs du progrès continu, ayant préféré cette descendance animale à la glorieuse filiation d'Adam, directement créé de Dieu, comme perfection et couronnement de l'organisation terrestre, on conçoit qu'ils n'accordent point au Créateur des mondes la permission de se mêler de celui-ci. Mais que l'homme assez fortuné pour se trouver, en naissant, grand d'Espagne, grand amiral et gouverneur des Indes, sénateur du royaume, duc de Veragua, marquis de la Jamaïque, etc., par cela qu'il se rattache à la lignée de Colomb, oubliant le respect d'un tel nom, vienne tenter d'amoindir le Révélateur du Globe, de rapetisser l'épique magnificence de sa véritable histoire, méconnaître son élection providentielle, mettre en doute son zèle apostolique, et faire à prix d'argent obscurcir l'auréole céleste dont les populations chrétiennes décorent déjà son front, avant qu'elle lui soit solennellement décernée par l'Église, c'est là un attristant spectacle, une aberration qui accable l'esprit et oppresse le cœur de tout catholique.

Quelle déplorable déviation!

D'autre part, quelle joie pour l'école positiviste et quel infernal triomphe pour la franc-maçonnerie. Voir le descendant de Christophe Colomb répudier son héritage de foi, méconnaître sa prédestination, conspirer contre sa grandeur catholique, tenter de renverser son religieux piédestal, faire expurger de sa biographie l'intervention divine, l'action surnaturelle qui en forme la trame, le lien indissoluble, quelle ténébreuse jubilation dans les loges des vénérables F.·.! Dira-t-on à la décharge de ce grand d'Espagne, si étranger aux sentiments de son immortel ancêtre, que tout en proposant cet opulent prix d'histoire, il n'établit pas de conditions, ne formule point de programme, ne s'institue nullement juge, et laisse à l'Académie royale d'histoire le devoir d'apprécier les manuscrits et de proclamer les plus méritants? Ces considérations secondaires ne sauraient lui valoir le bénéfice des circonstances atté-

nuantes, parce qu'il sait encore mieux que nous l'intention de ces honorables érudits. On ne trouve ici nulle excuse, car l'abstention complète et persistante de M. le duc, au sujet de la béatification de Colomb, a toute la clarté du fait le plus explicite.

Lorsque, en 1865, le comte Roselly de Lorgues proposa au pape Pie IX l'introduction de la cause de Christophe Colomb à la Sacrée Congrégation des Rites, et que cette nouvelle parcourut tout l'orbe chrétien, M. de Veragua ne s'est-il pas montré absolument insensible? Quand ensuite Son Em. le cardinal Donnet adressa au Saint-Père, dans le même but, la célèbre lettre dont se préoccupa tout le catholicisme, et qu'au nom de l'épiscopat d'Espagne, le cardinal de la Puente l'en félicita, le duc de Veragua parut-il y prêter attention?

Pendant le concile du Vatican, où chaque évêque reçut l'important mémoire en deux langues du comte Roselly de Lorgues, vit-on le duc de Veragua sortir de son indifférence? La publication du livre : *l'Ambassadeur de Dieu*, qui renferme la preuve des vertus héroïques ainsi que des miracles de Colomb, et qui eut de si vastes résultats, parvint-elle à exciter au moins la curiosité de M. le duc? En apprenant que des députations américaines avaient supplié le Chef de l'Église de couronner du nimbe des saints le Révélateur du Globe, M. de Veragua s'est-il enquis du sort de cette sollicitation?

Maintes fois depuis lors, la presse a signalé les progrès de l'opinion catholique en faveur de Christophe Colomb, ainsi que le nombre croissant des adhésions épiscopales à la cause de sa béatification, sans que le duc de Veragua, sortant de sa léthargie, s'informât soit auprès de la Sacrée Congrégation des Rites, soit auprès du postulateur, et offrît de contribuer dans une proportion quelconque aux frais de la procédure ecclésiastique. Mais, dans l'intervalle, il ouvrait complaisamment ses archives au bibliographe américain, l'ami de M. Renan, qui s'en servait pour discréditer le monument le plus important et le plus authentique relatif à Colomb, cette biographie écrite par son second fils, que Washington Irving appelait « la clef de voûte de l'histoire du nouveau monde ».

Que signifie cette froide indifférence, ce silence ininterrompu durant des années? Quelle en est la cause? Quand il s'agit d'une gloire supérieure à toute splendeur humaine, d'un titre qui, pour nous catholiques, éclipse les privilèges royaux, surpasse l'éclat des diadèmes, comment peut-on demeurer insensible? Quel prince ne se trouverait grandi par la parenté d'un saint? Aucune dignité ter-

restre est-elle comparable au culte rendu sur les autels? Comment ne pas se sentir fortuné de compter un saint parmi ses ancêtres? Y a-t-il au monde satisfaction plus haute, plus intime et plus justifiée? Que dire donc du persistant mutisme, de l'insensibilité opiniâtre du porteur des titres de Colomb? Est-ce excès d'humilité mal entendue, ou superbe dédain de nos croyances, absence totale de cette ardente foi qui a doublé l'étendue de la terre?...

Aussi, en voyant soudainement succéder à une si longue somnolence cette subite activité, cette offre fastueuse en numéraire, est-on en droit de se demander si une telle munificence vraiment extraordinaire ne couvre pas quelque combinaison occulte.

*
* *

Déchirons aujourd'hui le voile qui recouvre ce tardif Mécénat, et montrons enfin le vrai motif de la tentation pécuniaire offerte aux plumes de l'irréligion.

Le point de départ de cette tentative anticatholique ayant pour objet le triomphe du naturalisme et du positivisme dans la célébration du prochain centenaire, nous oblige de remonter au 10 septembre 1877. Ce jour-là, dans la matinée, pendant les travaux exécutés à la cathédrale de Saint-Domingue, on rencontra, au fond d'un caveau sous le sanctuaire, une caisse de plomb un peu déformée, renfermant les derniers restes de Christophe Colomb. Des signes précis d'identité empêchaient toute méprise.

En présence des ministres et du corps consulaire, on enferma cette caisse dans une autre plus grande, sur laquelle, pour garantie d'inviolabilité, s'apposèrent les sceaux du gouvernement, de l'archiépiscopat, et des sept consuls témoins de la découverte. Puis on la transporta processionnellement à l'église *Regina-Angelorum*, en attendant l'achèvement des travaux de la cathédrale.

Le bruit de cet événement parcourut rapidement les deux mondes. Dès que la première nouvelle parvint en Europe, l'Espagne nia hautement la découverte, et déclara que les cendres de Colomb « reposaient toujours dans la cathédrale de la Havane, à l'ombre de la glorieuse bannière de Castille ». Le cabinet Espagnol ne reçut pas sans déplaisir les détails véridiques envoyés par son propre consul, témoin oculaire du fait. Le 23 octobre, M. Canovas del Castillo, président du conseil des ministres, chargea l'Académie

royale d'histoire de lui adresser un rapport sur cette découverte. Néanmoins, sans l'attendre, le 15 décembre suivant, il envoyait à tous ses agents diplomatiques une circulaire les invitant à démentir autour d'eux la découverte qu'il prétendait *supposée*, et déclarait *hallucinés* ou niaisement dupes ceux qui la croyaient réelle.

D'après les instructions ministérielles, le gouverneur général de Cuba, don Joaquin Jovellar, envoya, pour commissaire diplomatique à Saint-Domingue, M. Gonzalès de la Puente, homme de la carrière. Celui-ci, après une scrupuleuse vérification des faits, conclut à l'authenticité des restes découverts. Ce rapport, entaché de véracité, fut aussitôt condamné à mort et enterré dans les oubliettes de la bureaucratie. On choisit alors comme rapporteur le jeune don Antonio Lopez Prieto, qui avait déjà, dans la *Revue de Cuba*, écrit conformément aux vues du ministère. En conséquence, le 21 décembre 1877, le consul de Sa Majesté Catholique, don José Manuel de Echeverri, pria le gouvernement dominicain de vouloir bien procéder à une nouvelle investigation des restes que l'on croyait ceux de Colomb. Il annonçait en même temps l'arrivée de don Antonio Lopez Prieto, envoyé spécial de l'Espagne, et de don Raimondo Rodriguez Cabrera, son secrétaire. Cette seconde vérification fut, d'un commun accord, fixée au 28 décembre. Mais ce jour-là même, le vapeur postal allant à Cuba entra dans le port, et don Lopez Prieto, jugeant commode d'en profiter, partit avec son secrétaire, oubliant que la convocation avait lieu uniquement à son sujet, et pour complaire à son gouvernement.

Remarquons, en passant, que cette fugue étrange n'empêcha point l'actif don Prieto d'écrire un long rapport sur ce qu'il n'avait pu voir, et d'obtenir, en récompense, un bel emploi, agrémenté d'une décoration, tandis que le consul, coupable d'avoir véridiquement rapporté les faits passés sous ses yeux, était brutalement frappé de destitution, injustice à laquelle il ne put survivre.

Sur ces entrefaites, l'historien de Christophe Colomb, mis en demeure de s'expliquer sur la vraie sépulture de son héros, écrivit une longue lettre qu'inséra *l'Univers*, dans laquelle il prouvait que les derniers restes de l'immortel Découvreur étaient bien à Santo-Domingo. Cette lettre devint l'objet de vifs débats aux Antilles, à Venezuela, à Caracas, dans plusieurs villes de l'Amérique, et suscita divers écrits, qui eurent leur retentissement dans plusieurs sociétés savantes d'Europe, entre autres, à Madrid et à Gênes.

Au bout de DOUZE MOIS, l'Académie royale d'histoire ayant achevé son rapport (qu'on aurait pu rédiger en *douze heures*), le ministère de l'instruction publique le répandit à profusion dans tous les coins de l'Europe et du nouveau continent. Espérant en accroître la publicité, il ne craignit pas d'aller directement frapper à la porte des journalistes.

Ce laborieux rapport, si difficultueusement terminé, décèle parfois, malgré son ton d'assurance hautaine et dédaigneuse, l'embarras de ses auteurs. Ils ne peuvent, par déférence, donner un démenti au ministère, se mettre en opposition avec le gouvernement, qui déjà, prématurément, a décidé la question. Se trouvant forcés de lui donner raison à tout prix, ils se voient réduits à forger de pitoyables arguments, des suppositions vilaines et bassement calomnieuses.

Ainsi, l'Académie royale d'histoire ne rougit pas d'accuser de tromperie sacrilège le délégat apostolique, Mgr Cocchia, archevêque de Santo-Domingo, et de lui donner pour complice le comte Roselly de Lorgues, postulateur de la cause de Christophe Colomb. Elle insinue que cette sépulture a été fabriquée; que la caisse de plomb, les ossements, les inscriptions étaient préparés d'avance. « Une main dévote et bien intentionnée les avait transportés sous le sanctuaire, à la place qu'occupe le siège épiscopal. »

Dans sa générosité, l'Académie n'entend pas, dit-elle, s'ériger en cour de justice et décider si le fait est *criminel;* elle s'en rapportera au jugement de la postérité. En attendant, elle flagelle cette *fraude pieuse*, traite fort cavalièrement Son Excellence le délégat apostolique, parle des « téméraires affirmations de l'ardent évêque », de sa *prétendue découverte*, de « son intrigue », de *sa légèreté et passion notoires*; elle le dénonce comme « un des plus ardents travailleurs à la cause de Colomb, dont le comte Roselly de Lorgues est le postulateur infatigable ». Or, la postulation date *du mois de juin* 1870, et c'est seulement huit ans plus tard, le 31 août 1878, que le vénérable archevêque y a fait adhésion.

Après avoir inventé une coupable connivence entre le délégat apostolique et l'historien de Colomb, lesquels ne s'étaient jamais vus et n'avaient eu jusqu'alors aucun rapport épistolaire, l'Académie ne craint pas d'attribuer au comte Roselly de Lorgues des paroles qu'il n'a pu écrire, et pour mieux leur donner crédit, pousse l'audace jusqu'à les souligner, en *italiques*. N'est-ce pas le comble de la mauvaise foi? Elle ne se borne pas à l'impudence, elle y

ajoute l'ironie, et demande railleusement à l'historien de Colomb, s'il l'a suivi pas à pas dans ses voyages sur mer et sur terre, comme Las Casas, ou au moins s'il l'a connu et traité familièrement, comme Fernandez de Oviedo. Cette question narquoise a valu aux pédants académiques une dure leçon de l'écrivain français, qu'il paraît à propos de rapporter textuellement ici.

« Nous regrettons d'être obligé d'apprendre à des académiciens Espagnols que, si Las Casas eut entre ses mains le journal de bord de Colomb et d'autres papiers du vice-roi des Indes, il ne suivit jamais l'amiral de l'Océan, ni sur mer, ni sur terre, ne monta jamais avec lui sur aucun vaisseau, et ne put faire partie d'aucune de ses expéditions; car pendant le second et le troisième voyage, il était encore étudiant en théologie. Il se rendit plus tard à Saint-Domingue, et y chanta sa première grand'messe en 1510, par conséquent quatre ans après la mort du grand Découvreur.

« Pour compléter la leçon, nous devons apprendre encore à ces superbes académiciens que Fernandez de Oviedo n'eut l'honneur d'aucun rapport familier avec le vice-roi des Indes. Il put, en qualité de page du roi Ferdinand, l'apercevoir maintes fois à la cour, le contempler avec admiration lors de son entrée triomphale à Barcelone, mais aucune sorte de relation ne pouvait s'établir entre un simple page et le vainqueur de la *mer ténébreuse*. Les parchemins, les titres et privilèges de l'amiral, qu'Oviedo eut sous les yeux, lui furent communiqués par le fils aîné de Colomb, don Diego, garde du corps du roi Ferdinand, que les nécessités journalières du service mettaient en rapport avec lui.

« Infaillibles bibliographes, avant de plaisanter les écrivains étrangers qui parlent de l'Espagne, étudiez d'abord l'histoire de votre pays. »

Un coup de férule, si rudement appliqué, devait, on le conçoit, blesser au vif l'orgueil de la docte compagnie : de là, une implacable rancune.

Cependant, justement indigné des inqualifiables procédés de l'Académie royale d'histoire, et voulant définitivement résoudre le problème des deux sépultures, l'historien de Christophe Colomb avait publié sous ce titre, *les Deux Cercueils*, un écrit qui mettait à néant le fameux rapport, et démontrait la réalité de la découverte, avec de tels arguments et une telle force d'évidence, que le gouvernement de Sa Majesté Catholique, en dépit des triomphantes

assertions qui avaient précédé le piteux travail de ses académiciens, se croyait obligé — contradiction humiliante! — de faire appel aux érudits des autres États.

L'Académie royale d'histoire de Madrid n'a pu oublier sa défaite, pardonner à l'écrivain français son écrasante réfutation. Aussi, lorsque parut son *Histoire posthume de Christophe Colomb*, complément nécessaire de la biographie du héros et couronnement des travaux de son historien, s'est-elle empressée d'en entreprendre la démolition. Comme une meute à la curée, ces irritables savants se sont précipités sur l'ouvrage Français, pour le déchiqueter, le mettre en pièces; ils se sont distribué la besogne : ce n'est qu'après un examen collectif et itératif qu'ils ont fait choix d'un rapporteur.

Une fois la tâche de celui-ci terminée, dans sa vive rancune, l'Académie n'a pas eu la patience d'attendre son jour ordinaire des séances. C'est « en assemblée extraordinaire du 10 mai 1885 », en *Junta extraordinaria celebrada el dia* 10 *de mayo*, qu'elle s'est réunie pour jouir du rapport que M. César-Fernandez Duro était chargé de faire. Ce rapport, imprimé aux frais de l'Etat, forme un volume de trois cent quatre pages, intitulé : « *Colomb et l'Histoire posthume* » COLON Y LA HISTORIA POSTUMA; il a été répandu à profusion.

Nonobstant ses airs étudiés de calme et d'impartiale discussion, cette élucubration passionnée attaque non seulement l'œuvre Française, mais s'acharne contre la personne même de l'auteur. Nous laissons aux académiciens Madrilènes leur joie des acerbes critiques, des audacieuses assertions qu'ils espéraient demeurer impunies. Ils croyaient prendre la revanche de l'échec infligé à leur orgueil par *les Deux Cercueils*, et après avoir fait minutieusement l'autopsie de l'*Histoire posthume*, la traiter en cadavre d'hôpital, qu'après dissection on empaquette, on inhume et on oublie. Cependant ils ne se sentent pas absolument rassurés. Leurs propres arguments en fournissent la preuve. Aussi ne mettrons-nous pas trop à nu leur injustice, puisqu'elle nous laisse voir, sans qu'ils s'en doutent, à quelles conditions le prix de Veragua pourra être obtenu.

Écrivains sagaces, opiniâtres fouilleurs d'archives, chasseurs acharnés à la poursuite du document, lettrés de race latine, que stimulent aujourd'hui le flatteur mirage de ce prix merveilleux et un espoir de célébrité qui l'accroît encore, modérez votre ardeur. Vainement l'indépendance de votre plume essaierait-elle de ressus-

citer la vénérable personnalité de Christophe Colomb, de la restituer à la véracité de l'histoire en la plaçant dans l'exact milieu où vécut ce héros, les juges destinés à prononcer souverainement sur votre labeur ne pourront que le repousser, si vos appréciations ne se rencontrent pas conformes à leurs propres sentiments et en parfait rapport avec leurs vues actuelles.

Sous peine d'un rejet dédaigneux, votre manuscrit devra tendre à la destruction absolue de la grande *Histoire* catholique écrite par ordre du Vicaire de Jésus-Christ et honorée de ses éloges, puisque c'est directement contre son auteur qu'a été imaginé le prix opulent qui vous leurre.

Pénétrez-vous de l'esprit de vos juges, afin d'enlever leurs suffrages. Sachez donc que ce monde étant régi par des lois immuables, le surnaturel n'existe pas plus dans l'humanité que dans la matière. La science expérimentale ne l'a jamais rencontré. Le temps est venu de congédier le mysticisme quasi poétique dont quelques songeurs ont tenté l'introduction dans l'histoire. Jusqu'à présent le Génois Christophe Colomb passait pour avoir découvert l'Amérique. Il n'en est rien : l'Académie royale d'histoire ne nie pas qu'il y ait atterri, mais déclare qu'il n'a pas eu le mérite de la découvrir, puisque d'autres y allaient plusieurs siècles avant sa naissance.

Également la Providence n'a rien à prétendre dans cet événement; son concours n'était point nécessaire pour la réussite. Christophe Colomb y suffisait, la science l'ayant assuré déjà de la sphéricité de la terre; il était dès lors certain, en poussant toujours vers l'ouest, de rencontrer à l'est un continent. Il tenait entre ses mains tous les instruments d'observation astronomique et d'hyrographie nécessaires, possédait en outre une longue pratique de la navigation, était fort instruit, ne manquait pas d'audace, se trouvait dans de bonnes conditions pour atteindre son but. Malheureusement son orgueil était tourmenté d'une ambition insatiable. Ne se contentant pas du titre de grand amiral de l'Océan, il avait exigé celui de vice-roi et de gouverneur général des Indes; et il tenait obstinément à gouverner, quoique dépourvu de toutes les qualités de l'administrateur. Fier, ombrageux, jaloux de son autorité, rude et dur jusqu'à la barbarie, ses emportements, ses violences, lui avaient aliéné les Castillans comme les indigènes, et même les religieux, depuis le chef de la mission, le révérend bénédictin P. Buil, jusqu'au P. franciscain Juan de Trasiera, qui demandait à ren-

trer en Espagne, pour échapper au joug de ce nouveau Pharaon, *del rey Faraon.*

Certifiez hardiment que la destitution de Christophe Colomb avait été le salut de la colonie, car il portait la désolation et la mort autour de lui, à ce point qu'en deux ans seulement de son administration, entre les années 1494 et 1496, ses règlements, ses exigences et sa rigueur avaient *fait périr un tiers de la population.* D'après un tel précédent, il est à croire que si son gouvernement eût duré six ans encore, la race humaine aurait totalement disparu d'Hispaniola. Comment ne pas admirer la magnanimité des rois qui non seulement pardonnèrent à ce malfaiteur, mais le consolèrent, l'indemnisèrent et déplorèrent qu'on eût osé le mettre aux fers!

Les juges Madrilènes qui décerneront le prix se sont rendus solidaires des accusations portées contre le Révélateur du Globe, et en 1885 se sont ouvertement joints à ses pires ennemis.

Ainsi l'indigne don Juan de Fonseca, ce bureaucrate persécuteur qui changea six fois de diocèse sans quitter une seule fois son rond de cuir de la marine, devient, pour les académiciens royaux d'histoire, un très saint personnage, pur de toute faiblesse. — L'insulteur public de l'Amiral, le vil Jimeno de Brebiesca, nous est donné au contraire pour fonctionnaire important autant qu'irréprochable. — Martin Alonzo Pinson ne fut ni déserteur, ni voleur d'honneurs, et ne tenta point de s'attribuer la découverte, pensant qu'au retour en naviguant vers l'Europe l'Amiral, embarqué sur la frêle *Niña*, avait péri dans les flots durant la tempête. — Le brutal Robadilla qui fit charger de chaînes Christophe Colomb et ses frères, sans les voir ni les entendre, reste d'ailleurs un personnage honorable, religieux, et sage administrateur, puisqu'il remit tout en ordre et pacifia les esprits.

L'Académie ne rougit pas de vouloir à toute force réhabiliter l'exécrable gouverneur Ovando, cet hypocrite scélérat qui, sur un simple soupçon, fit traîtreusement massacrer une innocente population d'indigènes par lui conviée à un spectacle équestre, brûler vivants quatre-vingts caciques, couvrir de fers, puis pendre ignominieusement l'hospitalière et poétique reine Anacaona. Circonstance odieuse : ce fut en portant la main à sa croix de commandeur de l'ordre religieux de Calatrava qu'il donna le signal de cet épouvantable forfait. L'Académie trouve qu'à part ce petit incident, Ovando était exemplairement vertueux, digne de tout respect, plein de pru-

dence, de justice, recommandable par les paroles et par les œuvres, et habitué à la pratique de la plus difficile des vertus : l'*humilité!* L'Académie madrilène oublie que la grande Isabelle ne partageait guère son admiration. En apprenant l'inexprimable atrocité d'Ovando, la reine Catholique fut si douloureusement révoltée, que ne trouvant dans le Code pénal aucun châtiment capable de l'expier, elle annonça qu'elle ferait tenir à cet homme vertueux « une place qui n'aurait jamais été occupée ».

Disons-le nettement :

Il s'agit, pour les concurrents, d'enlever à Colomb son caractère providentiel, d'effacer de son rôle la grandeur surhumaine, de le rapetisser en héros, selon le type qu'a tracé Navarette, l'oracle des bibliographes Espagnols, par conséquent, de nous montrer en lui un égal mélange d'élévation et de faiblesse, de distinction et de vulgarité, afin de ne pas le rendre trop dissemblable du reste des marins de son temps.

*
* *

La prolixe diatribe de l'Académie d'histoire contre le comte Roselly de Lorgues nous laisse voir clairement le *desideratum* des juges du concours. Il se déduit naturellement du fameux rapport lu en séance extraordinaire, le 10 mai 1885. D'après ce factum de l'académicien bibliographe et marin, M. César-Fernandez Duro, il semble que ce n'est point Colomb, mais bien plutôt le roi Ferdinand, qu'on devrait canoniser; car le monarque a généreusement pardonné les torts de l'amiral, s'est montré miséricordieux, pourvu d'une douce patience, ne s'irritant jamais des importunités quotidiennes, des réclamations incessantes de Colomb, qui s'opiniâtrait à vouloir gouverner de nouveau le malheureux pays qu'avait ruiné sa déplorable administration.

Remarquons incidemment que les adulateurs rétrospectifs de la royale ombre de Ferdinand parlent fort peu de la grande Isabelle, cette vraie perfection de reine, que Charles de Montalembert déclare « la plus noble créature qui ait jamais régné sur les hommes ». La grandeur de son rôle dans l'événement de la *découverte* les étonne et les embarrasse.

Que les naïfs concurrents au prix Veragua ne négligent pas l'avis suivant :

Ils devront se garder d'appliquer à Colomb aucune des appella-

tions usitées dans son *Histoire* catholique, par Roselly de Lorgues, telles que : AMBASSADEUR DE DIEU, ou ÉVANGÉLISTE DES MERS. Ils éviteront de le nommer DÉMONSTRATEUR DE LA CRÉATION, ou MESSAGER DU SALUT; surtout qu'ils ne le disent pas RÉVÉLATEUR DU GLOBE. Ces titres distinctifs de l'élu du Seigneur choquent et horripilent le plat positivisme de ces esprits transcendants. La simple qualification de HÉROS APOSTOLIQUE, bien qu'approuvée par plus de huit cent soixante évêques, leur est insupportable. Ils ne peuvent même souffrir celle de CHRÉTIEN INCOMPARABLE, sans doute parce qu'ils en comptent de meilleurs dans leur dévote assemblée.

Au fond, cette largesse ducale, due, croyons-nous, à un secret froissement d'orgueil, constitue une prime à l'audace des libres penseurs, des ennemis du surnaturel; son encaissement paraît assuré d'avance, au biographe Américain, si justement surnommé, par le comte Roselly de Lorgues, « le pionnier de la négation ». Ses travaux de démolition historique sont nombreux; son crédit influence aujourd'hui les biographes athées et francs-maçons de tout acabit. La chance tourne en sa faveur; toutefois les aspirants au lauréat Espagnol n'ont pas à déserter la lice, s'ils savent que le vrai but de ce prix redondant est d'opposer à la belle *Histoire* du grand serviteur de Dieu, écrite sous les auspices de l'immortel Pie IX, illustrée des éloges de l'auguste Pontife, célébrée dans toutes les langues du catholicisme, et honorée des suffrages de l'épiscopat du monde entier, une biographie uniquement matérialiste, d'où seront rigoureusement exclus la prédestination, l'action providentielle, l'ardente foi, le zèle apostolique, en un mot, la véritable personnalité du chrétien qui, dominant les préjugés de ses contemporains, doubla la superficie de la terre pour y porter l'Évangile.

Il y a encore des Pyrénées, paraît-il; il sera donc à la fois profitable à notre sœur latine, et lucratif pour l'écrivain yankee, méthodiste mâtiné de sémite, de frustrer la France du légitime honneur qu'elle se croyait acquis, en comptant le premier et l'unique historien de Colomb au nombre de ses enfants.

L'entrée personnelle du duc de Veragua dans la rancune de l'Académie royale d'histoire et sa fastueuse participation monétaire à la revanche qu'entend prendre ce bilieux cénacle, apporte, nous ne saurions nous le dissimuler, un imposant appoint aux biographes incrédules. Sans nul doute, cette bruyante récompense, littéralement unique, venant jeter ses reflets d'or au milieu des splendeurs

du quatrième centenaire, sera d'un haut relief. Les trompettes de la Renommée, les cymbales maçonniques, les tamtams de l'imbécillité, soutenues des aveugles acclamations de la foule, lui donneront un retentissement immense, passant outre-mer et réveillant les échos dans tout pays de langue Espagnole. L'importance exceptionnelle du prix semblera certifier l'exceptionnelle valeur de l'œuvre couronnée, l'athéisme se sentira glorifié. Ce jour verra, tout à la fois, le succès du faux, l'usurpation de l'erreur, son instauration sous prétexte de critique érudite, le triomphe du naturalisme sur l'esprit chrétien, l'enfouissement désastreux de la vérité, l'effacement de l'honneur français, et l'exaltation jubilante des loges de la secte.

Néanmoins, ne désespérons pas de l'avenir. Le mensonge n'a que son temps; seule la vérité demeure.

Marquis de LASTIC-ROCHEGOUDE.

LA FOLLE [1]

Cette terrible maladie pouvait emporter mon oncle sans qu'il reprît connaissance, et mon sacrifice devenait deux fois inutile.

L'abbé comprit mon découragement.

— De la confiance! me souffla-t-il, l'œuvre est entre les mains de Dieu, il ne vous abandonnera pas; votre père veille sur vous!

Ce fut pour moi une terrible nuit que celle qui succéda à mon entrée au château; la fièvre, prévue et crainte par le docteur, arriva avec tout son cortège de visions effrayantes.

Nous fûmes forcés d'attacher le malade pour éviter qu'il ne fît quelque malheur, et ses cris déchirants se répercutèrent dans tout le château.

Prévoyant ce qui semblait inévitable, je me décidai à faire prier la supérieure de m'envoyer une religieuse pour m'aider si besoin était, et j'éloignai tous les domestiques de la chambre où était le malade. Seule avec le chapelain, je m'installai à son chevet.

Bien m'en prit : dans son délire, le malheureux, appelant à grands cris son fils, adjurait mon père de le lui rendre.

— Grâce! criait-il, ta fille n'est peut-être pas morte, je la chercherai; j'ai de l'or, elle en aura; mais rends-moi mon fils.

D'autres fois, au contraire, la mort de son enfant lui paraissait certaine.

— Que ta fille soit maudite, hurlait-il, puisque, pour la venger, le Ciel a repris mon fils! qu'elle souffre, qu'elle soit privée de tout! je donnerais mon or pour la voir souffrir davantage!

Puis, la pensée de sa femme lui faisait pousser des gémissements qui me fendaient l'âme.

— Pardon, pauvre victime! pardonne-moi d'avoir uni tes vertus

(1) Voir la *Revue* du 1er juin 1890.

à mon crime; mais tu es morte, et, cette fois encore, c'est moi qui t'ai tuée!

A la suite de ces crises, où je croyais toujours voir le sang l'étouffer, mon malheureux oncle retombait inerte, sans voix et sans force; alors seulement, nous pouvions l'approcher, lui donner les divers médicaments ordonnés, et laisser les domestiques entrer pour desserrer un peu les liens qu'on était obligé de lui mettre lorsque l'accès commençait.

Deux ou trois fois, pendant les heures d'accalmie, je m'aperçus que le regard vague du malade s'arrêtait sur moi.

Craignant l'effet de toute émotion sur ce malheureux, presque condamné par le médecin, j'avais soin, chaque fois que j'étais auprès de lui, de baisser en partie mon voile de novice, afin que ma ressemblance avec ma mère ne vînt pas le frapper avant qu'il fût en état d'en supporter la vue.

Ce n'était donc pas ce qui attirait ce léger mouvement d'attention qui, deux fois, m'avait frappée. L'habit de religieuse lui semblait-il donc étrange, ou dans cet esprit malade se faisait-il un travail pour expliquer ma présence?

L'abbé paraissait rarement, depuis le début de la maladie; j'étais donc seule, avec la religieuse que je m'étais adjointe pour soigner mon oncle, et encore, cette bonne sœur ne me remplaçait dans la chambre qu'aux heures où le malade était plongé dans l'insensibilité, et pendant lesquelles je prenais quelques instants de repos.

La lutte terrible entre la vie et la mort dura neuf jours, sans que le docteur pût concevoir le moindre espoir.

Chaque matin, il semblait étonné de trouver son malade vivant.

La longueur du temps paraît double, selon les situations qu'on traverse; je puis vous affirmer que ces neuf jours eurent pour moi la durée d'un siècle.

Ces crises réitérées, et toujours d'une violence effroyable, me brisaient de corps et d'âme, car, tandis que de toutes mes forces, j'aidais à maintenir le patient, ses cris me déchiraient le cœur.

Le neuvième jour fut encore plus terrible que les autres, car je savais qu'il devait décider la question.

— S'il ne subit pas, à cette date-là, une crise bienfaisante, avait dit le médecin, il n'y aura plus rien à espérer; la mort sera proche et inévitable.

Assise à côté de ce lit de souffrance, je suivais anxieusement du

regard les moindres symptômes du mal, et, les mains jointes, je priais Dieu du fond du cœur pour le frère de mon père.

La fièvre était d'une violence inouïe, et les sinapismes constamment appliqués aux jambes n'opéraient pour ainsi dire plus.

C'est en vain que je renouvelais les compresses d'eau glacée sur le front du malade, le linge n'était pas plutôt mis que l'eau se vaporisait.

Les crises étaient moins violentes, mais ne présageaient-elles pas une congestion prochaine?

Vers deux heures, mon oncle commença à se tourmenter et à prononcer ces phrases qui semblaient l'exalter davantage encore.

J'eus la force de le maintenir à temps et de lui donner double dose de la potion calmante ordonnée.

Cette fois, les mots furent sans suite, comme si le cerveau se refusait à en terminer le sens.

Ses yeux, grands ouverts, fixes et fiévreux, battirent, et sans subir une crise trop vive, il tomba, presque sans transition, dans un accablement profond ; il semblait perdre le teint animé de son visage, et cette pâleur progressive m'inquiéta outre mesure.

Sans la respiration haletante, j'aurais cru au commencement de la fin ; les yeux fixés sur lui, je tressaillais à la moindre secousse de ce corps brisé par le mal.

Puis, il me sembla que la respiration, tout en diminuant d'intensité, se faisait moins irrégulièrement; le plus légèrement possible, je posai mes doigts sur son poignet, le pouls avait perdu de ses soubressauts; bien que lourd encore et fiévreux, il semblait prendre une marche plus normale.

Je m'agenouillai près du lit, et, l'angoisse des dernières heures aidant, je ne pus retenir mes larmes.

Combien de temps restai-je ainsi, plongée dans la prière et la méditation, portant tour à tour ma pensée de mon oncle à ma mère?

La nuit se faisait dans la vaste pièce, et, à travers le crêpe noir, le portrait de mon cousin Louis semblait me soutenir de son regard et me sourire.

Tout à coup, un son de voix faible me fit sursauter; mon cœur battit, le dirai-je? presque d'effroi.

A côté de ce corps qui ressemblait, dans son immobilité, à un cadavre, devant ce portrait représentant un être envolé depuis deux ans, cette voix me fit l'effet de sortir de la tombe, et, sans forces, je n'osai quitter ma position à genoux au pied du lit.

Les mots « à boire! », prononcés à côté de moi, secouèrent cette pénible impression. Je me levai et m'approchai près du malade.

Sa face pâle, ses lèvres blanches m'impressionnèrent d'abord, mais ses yeux n'avaient plus cette expression vague ou terrifiée des heures de crises; son souffle était égal et calme.

Sans rien dire, de peur de l'exalter, je pris sur la console un verre de tisane, auquel j'ajoutai quelques gouttes de la potion calmante, et je le portai aux lèvres de mon oncle, soulevant de mon autre bras l'oreiller qui supportait sa tête.

Il but une gorgée; puis, éloignant le verre, il se tourna vers moi.

— Qui êtes-vous, vous que j'ai déjà eutrevue pendant mes heures de fièvre?

Il n'y avait plus à s'y tromper : la réaction avait eu lieu, la raison revenait dans ce pauvre cerveau.

— Je suis une novice qui vous a soigné depuis que vous souffrez!

Il chercha à saisir une pensée qui se faisait jour dans son intelligence troublée.

— Qui vous a introduite ici?

— La rumeur publique, qui vous disait malade et sans soins dévoués.

Il resta un instant silencieux et comme anéanti.

— Oui, sans soins, sans dévouement, sans affection!

— Buvez encore un peu, Monsieur le comte, interrompis-je vivement, inquiète de le voir retomber dans ses sinistres pensées.

Il but machinalement; je retirai mon bras et m'éloignai de quelques pas.

— Vous partez? me dit-il, du ton d'un enfant effrayé à la pensée de rester seul.

— Je ne vous ai jamais quitté depuis neuf jours, ce n'est pas pour le faire aujourd'hui.

— Etiez-vous seule auprès de moi? me dit-il tout à coup avec une anxiété qu'il ne pouvait contenir.

Je compris ce qui se passait en lui, il craignait d'avoir parlé.

— Oui, toujours seule, excepté aux heures où, ayant besoin d'un aide, j'ai prié l'abbé de me rendre ce service.

Le malheureux baissa la tête, et je devinai qu'il n'osait formuler la question qui lui tenait le plus au cœur.

— Du reste, ajoutai-je, la fièvre vous affaiblissait si fort, que vous avez été plongé dans un anéantissement presque complet; vous n'étiez pas difficile à garder.

Un soupir de soulagement s'échappa de ses lèvres, quoique ses regards, fixés sur moi, semblassent vouloir peser la vérité de mes paroles.

Avec l'excitation fébrile était tombée la force factice qui le soutenait depuis huit jours, et une grande faiblesse l'envahissait.

Ces quelques paroles semblaient l'avoir épuisé; il ferma les yeux, se rendormit.

Lorsque le docteur revint, il le déclara sauvé, mais il annonça que la convalescence serait très longue.

— Les tristes pensées qui l'ont amené là, me dit-il, reviendront et seront un grand obstacle à un prompt rétablissement.

Ces paroles, qui auraient pu m'affliger dans une autre circonstance, me remplirent de joie. Plus longtemps durerait ma mission, plus j'aurais de chances pour ramener mon oncle à de meilleurs sentiments; plus il aurait besoin de mes soins, moins il penserait à me renvoyer à mon couvent.

J'écrivis un mot à Mathilde pour lui apprendre la nouvelle du retour à l'intelligence de mon oncle.

La pauvre femme ne vivait pas depuis ce terrible accident, et les pensées les plus effroyables sur les dangers que je pouvais courir au château, hantaient sans cesse son esprit.

Ma lettre la calma un peu, et elle s'empressa de l'envoyer au baron, qui n'avait jamais rien auguré de bon de ma décision.

Les jours qui suivirent eurent leurs alternatives de calme et de fièvre, mais les crises de douleur ne se renouvelèrent pas, la faiblesse était extrême et mon oncle, comme un enfant, avait besoin de mon aide pour le moindre mouvement.

Rien n'attache une personne à une autre comme la certitude qu'on ne peut rien sans elle. Bien que, soit fatigue soit hésitation, mon oncle ne m'eût jamais parlé que pour demander ce qu'il désirait, je sentais qu'il n'était tranquille que lorsque j'étais assise à côté de son lit.

S'il m'arrivait de m'éloigner, il me suivait du regard d'un air inquiet.

Me voyant un jour égréner mon rosaire.

— Pour qui priez-vous? me demanda-t-il subitement.

— Pour vous et les vôtres, Monsieur le comte.

Une contraction nerveuse passa sur ses traits.

— Les miens? murmura-t-il, je n'ai plus personne!

— Peut-être sur la terre, dis-je en hésitant; mais au ciel, vous avez une femme et un enfant que vous retrouverez un jour.

Une seconde j'eus peur d'avoir été imprudente, le sang lui monta aux joues, il allait répondre, mais il se contint, et, se retournant sur son lit, il cacha son visage du côté de la muraille.

Un profond silence régna dans la vaste salle, mais à des soupirs vainement comprimés, je compris que le comte ne dormait pas.

A une quinzaine de là, croyant mon malade, dont les yeux étaient clos, plongé dans le sommeil, je m'occupais d'un pas léger à mettre de l'ordre dans la chambre. Souvent pendant ces occupations, mes yeux s'arrêtaient, presque malgré moi, sur ces trois dates terribles qui rappelaient à mon oncle de si affreux souvenirs.

Du vélin, mon regard monta jusqu'à la comtesse Gabrielle, je n'avais jamais pu voir son portrait si bien que ce jour-là, car les préoccupations des premiers moments, et l'obscurité qu'on maintenait dans la pièce, m'avaient empêchée de le considérer avec attention.

Je restai émue devant ce visage sans beauté, mais d'une douceur angélique, devant ces yeux qui semblaient me dire : « Rendez-le digne de me rejoindre un jour! »

Pauvre créature! pensai-je en moi-même, avoir uni sa vie au crime, elle si bonne, si charitable! combien elle a dû souffrir, si ce que pense l'abbé est vrai!

Un bruit comme celui d'un sanglot étouffé me fit retourner brusquement, le comte était éveillé et des larmes coulaient sur ses joues.

— C'est tout ce qu'il me reste d'elle, murmura-t-il, en me désignant le tableau toujours voilé.

Puis, changeant brusquement de conversation :

— Vous êtes bien la sœur qui, depuis quinze jours ou un mois, alliez chaque matin au tombeau de la malheureuse comtesse de Kernac?

Ne m'attendant pas à cette question, je n'étais pas préparée à la réponse, et malgré moi je balbutiai.

— Il est inutile de nier, continua mon oncle sans colère dans la voix, je vous ai reconnue dès le premier jour où ma raison est revenue, et depuis je cherche vainement l'intérêt que vous portiez à ces deux pauvres âmes.

— Arrivée depuis peu au couvent des sœurs de la Miséricorde, j'ai entendu parler souvent de la douce châtelaine de Kernac, et j'ai voulu faire quelques neuvaines pour elle, d'autant plus qu'une parenté éloignée était déjà un motif puissant pour m'attirer auprès de sa tombe.

— Une parenté? Je ne connais pas de famille éloignée à la comtesse, qui ne m'en a jamais parlé.

— Je vous ai dit éloignée, Monsieur le comte. Il arrive souvent dans les familles que, ne se connaissant que de nom, on oublie les uns les autres les liens qui vous unissent.

Le comte paraissait réfléchir.

— Et c'est vous, parente de Gabrielle, qui êtes venue à mon chevet, m'avez veillé, soigné? quelle ironie du sort!

— Qu'y a-t-il d'étonnant à cela? Je viens prier pour la chère âme, j'apprends que, terrassé par un mal terrible, vous n'avez personne pour vous soigner, ma mission est de secourir tous ceux qui souffrent, je viens à vous, le mari de ma parente.

— Le mari! le mari! ne put retenir mon oncle. Ah! pauvre, pauvre femme! mais peut-être plus malheureux encore celui qui est resté sur terre. Ah! Dieu se venge quelquefois terriblement!

— Dieu ignore la vengeance, Monsieur le comte, il ne connaît que la justice et le pardon!

Mon oncle tressaillit violemment.

— Le pardon! qui a besoin de pardon ici? prononça-t-il d'une voix sourde, en retombant de faiblesse sur sa couche.

Je m'empressai de lui verser une cuillerée de potion, mais son agitation ne semblait pas vouloir céder; depuis deux jours, triste et concentré, il était dominé par une pensée qui l'obsédait.

— Je vous ai demandé dernièrement, ma sœur, si vous m'aviez veillé seule; aujourd'hui, je vous en prie, répondez-moi : ai-je eu le délire? ai-je parlé pendant ces neuf jours?

Je me trouvais dans une cruelle alternative; d'un côté, je craignais de provoquer une rechute chez le malade; de l'autre, il me semblait que l'occasion s'offrait à moi d'avancer dans la tâche que je m'étais imposée, tâche que facilitait la faiblesse du comte.

Mentalement je fis une fervente prière.

— Vous avez eu souvent le délire, mais on ne peut appeler parler des phrases hachées et sans suite qu'on prononce dans ces moments-là.

— Alors j'ai parlé souvent, balbutia le malheureux avec une sueur d'angoisse. Je vous en prie, ma sœur, au nom de tout ce que vous avez de plus cher, répétez-moi ce que je disais.

Une étreinte de fer me serrait le cœur, et je me sentais aussi tremblante que le coupable.

— Il est difficile de se souvenir de ce qu'on entend dans ces crises où l'on a déjà assez à faire à lutter avec le mal; ce que je me rappelle, c'est que vous avez souvent parlé de votre femme, de votre fils, et que vous sembliez implorer leur pardon.

Le regard du comte était attaché à mes lèvres. Heureusement, mon voile, à moitié baissé, comme d'habitude, dérobait à sa vue une partie de mon visage.

Comprit-il, au tremblement de mes lèvres, mon émotion? ma voix lui parut-elle indécise?

— Vous me cachez la vérité, ma sœur, dit-il moitié furieux, moitié implorant; je veux, je veux, entendez-vous? savoir tout ce que j'ai dit.

D'une main tremblante, il arracha le voile du portrait de Louis.

— C'est au nom du mort que je vous le demande : qu'ai-je dit encore?

Cette fois, la peur m'étranglait, je sentais que je ne pouvais plus reculer, que je jouais ma dernière chance.

— Vous avez encore parlé de votre frère, que vous appeliez votre première victime, et.....

— Et...? continua le malade en frémissant.

— D'une enfant sacrifiée, errante, exilée!

Un véritable rugissement s'échappa de la poitrine de Henri de Kernac.

— Misérable! après tous tes crimes, tu as encore publiquement déshonoré le nom de tes pères, ah! mourir, mille fois mieux mourir, les remords et la honte, jamais!

Sans son immense faiblesse, je n'aurais jamais pu venir à bout de ce désespéré; mais, au premier mouvement qu'il essaya pour se lever, il retomba aux trois quarts évanoui.

— Ah! cria-t-il dans un sanglot, plus même la force de briser ce corps pour tuer le souvenir, il ne me reste rien, plus rien!!!

Je m'approchai de lui :

— Que le pardon de Dieu...

— Est-ce que Dieu pardonne, ma sœur. Tenez, cette femme dont

le portrait attirait vos regards, n'a-t-elle pas été la première verge avec laquelle votre Dieu m'a flagellé; voyez cet enfant, en me l'arrachant, Dieu ne m'a-t-il pas torturé plus que les martyrs auxquels on arrachait les entrailles? Non, Dieu se venge, il ne pardonne pas! Du reste, il y a quelqu'un qui crie, auprès de lui, vengeance, et sa voix est puissante!

— Ceux qui sont auprès de Dieu ne demandent pas vengeance; ils restent agenouillés au pied du trône du Très-Haut, et implorent, au contraire, le pardon pour le pécheur. Un jour, lorsque le coupable a souffert, lorsqu'il maudit la faute, lorsqu'il implore la clémence divine, lorsqu'il a réparé, la paix et le calme descendent dans son cœur, et souvent même, dès cette terre, le Dieu de bonté lui prouve qu'il a pardonné.

— Réparé! réparé! dites-vous, ma sœur, reprit le comte d'un air égaré. Croyez-vous donc qu'il y ait des crimes qu'on puisse réparer? Peut-on rappeler à la vie ceux qui ont déjà descendu les degrés du tombeau? peut-on rappeler à la raison ceux qu'on a plongés dans les abîmes des ténèbres? Non, on ne peut que maudire son sort, voir ses nuits hantées par ces fantômes qui viennent vous reprocher vos crimes, vous redemander leur bonheur perdu, leurs affections volées! Et le jour, quand on cherche à fuir ces visions, que les ténèbres rapportent le soir, d'autres images viennent vous briser le cœur : ce sont ces êtres chers disparus à jamais, malheureuses victimes payant, pour le coupable, la dette du crime. Et vous dites que Dieu pardonne?.....

— Oui, Dieu pardonne à celui qui se repent. Quel coupable peut affirmer avoir crié grâce sans avoir été entendu? Non, celui dont Dieu se détourne, et qu'il laisse subir les effets de la justice, c'est celui qui maudit la punition, et non le crime qui l'a causée.

Une agitation affreuse se peignait sur les traits du malade, on aurait dit qu'une souffrance atroce brûlait sa poitrine, et qu'un poids l'étouffait.

— Pardon! pardon! ce mot n'a aucun sens pour moi, peut-on donc pardonner à ceux qui ont causé tous vos maux? Non, l'on fuit devant eux; détestés, ils ne règnent que par la peur, ils semblent marqués d'un sceau fatal. L'argent seul retient auprès d'eux ceux qui les entourent, et ceux-ci mêmes, si leurs doutes devenaient vérité, fuiraient à leur tour sans tourner la tête.

— Vous aviez parlé, dans votre délire, Monsieur le comte. J'étais

alliée à l'une de vos victimes, je ne touche aucun argent, et cependant je suis restée!

Le malade fut dompté.

— Serait-ce donc vrai? murmura-t-il. Non, non, reprit-il avec une exaltation tenant du délire, mourir est la seule solution pour fuir ces reproches continuels, ces visions nocturnes, ce mourant me recommandant son enfant, et venant me demander comment j'ai tenu ma promesse, ce que j'ai fait de cette veuve éplorée qui me suppliait de lui rendre sa fille. J'aurais beau crier grâce, le pardon ne tomberait pas du ciel : mon frère retient le bras de Dieu; il arrête le pardon; il me jette sa malédiction!

Il n'était plus temps d'hésiter. Sans même réfléchir, brisée d'émotion, j'arrachai mon voile, et posant ma main sur le front moite de mon oncle :

— Ce pardon qui doit tomber du ciel, c'est moi qui vous l'apporte; Dieu a guidé la victime pour sauver le coupable. Henri de Chollet, ton frère, ta belle-sœur, ta nièce te pardonnent et un jour, ceux-là qui ont payé tes crimes de leur vie, te tendront la main pour t'attirer à eux là où rien ne nous sépare plus.

Ah! mes filles, je me sens encore émue en rappelant cette scène émouvante.

A ma vue, les yeux de mon oncle s'étaient démesurément ouverts, et il semblait vouloir fuir ce qui lui paraissait une nouvelle vision de son esprit troublé.

— Mais, qui êtes-vous donc, vous qui pardonnez sous le titre de victime, et qui me rappelez cette femme dont j'ai volé l'enfant, comme Dieu m'a pris le mien.

— Mon oncle, je suis Angèle de Kernac, qui n'a pas voulu que le frère de son père se crût marqué au front de la malédiction des siens. Relevez-vous, Henri de Kernac, le passé est effacé!

Le malheureux éclata en un déchirant sanglot et ses bras affaiblis s'ouvrirent. Je me précipitai sur sa poitrine; en ce moment, je crus sentir sur moi la bénédiction paternelle.

Cette scène aurait peut-être pu tuer mon oncle, je l'ignore, mais elle le sauva.

Lorsque notre mutuelle émotion fut passée, j'exigeai qu'aucune parole ne fût prononcée, et que mon oncle essayât de prendre un peu de repos.

J'eus de la peine à obtenir ce dernier point, il voulait savoir, il

voulait connaître l'histoire du passé qu'il m'avait fait; il voulait parler de ma mère.

— Je ne suis pas venue vous sauver d'aussi loin pour risquer de vous voir retomber malade; dormez un peu.

Le vieillard — car, bien qu'il fût encore jeune d'années, il avait tout l'aspect de la vieillesse — se laissa arranger par moi, et, sans vouloir quitter ma main, il ferma les yeux.

Lorsque je le vis complètement endormi, je m'empressai de sortir et de faire prévenir le vieil aumônier, qui pleura d'attendrissement au récit de ma réussite, je le priai de faire savoir à la baronne l'heureux résultat que je venais d'obtenir.

J'étais persuadée que le comte ne tarderait pas à demander à revoir le fidèle gardien des tombes des victimes de Kernac, mais je voulais que la demande vînt de lui.

XX

LE DERNIER EFFORT — CONCLUSION

Ainsi que je l'avais prévu, le malade ne fut pas longtemps à demander l'homme de Dieu, qu'il avait chassé de sa présence et à recevoir de lui la confirmation du pardon que je lui avais donné.

Un mieux réel se déclara; la faiblesse seule était encore très grande, mais il m'obéissait comme un enfant, et de ma main il acceptait tous les médicaments.

Bien que j'eusse résisté un certain temps, il avait fallu céder et lui faire le récit de tout ce qui m'était arrivé.

Lorsqu'il sut que ma mère, toujours dans le même état, n'avait pu comprendre que sa fille lui était rendue, il eut une émotion poignante.

— Pauvre femme! répétait-il, et vous voulez que si jamais elle revient à la raison elle puisse me pardonner?

Je lui fis comprendre alors que ma mère ne l'avait jamais soupçonné, et qu'il serait facile de lui expliquer mon retour sans y mêler son beau-frère. Ce n'est pas Jacques Miltor qui viendrait nous démentir.

Cette conversation m'amena à dire à mon oncle que mon parti était irrévocablement arrêté de ne pas reprendre le nom de mon père.

D'abord, il essaya de lutter, mais il dut se rendre à mes raisons. Le nom devait rester pur, mon retour, et surtout les formalités exigées pour me faire revivre civilement, amèneraient infailliblement des recherches et des découvertes qui mettraient à nu la vérité.

— Malheureuse enfant! gémit le vieillard, après t'avoir tout pris, je ne puis même pas te restituer le nom de tes aïeux! Et ta mère, comment acceptera-t-elle cela sans comprendre mon infamie?

— Je n'y ai pas encore songé, mon oncle; mais soyez certain que pour tous je resterai Angèle Barthley, la fille d'adoption de la baronne de Mortarembert.

Chaque fois que je prononçais, devant Henri de Kernac, le nom de Mathilde, une souffrance évidente se manifestait en lui.

C'est qu'il savait que devant cette femme, il resterait toujours le misérable qui avait accumulé crime sur crime.

Cependant, voulant que mon oncle guérît ma mère, je ne pouvais éviter de le remettre en contact avec ma marraine. Je dus faire un effort sur moi-même pour lui en démontrer la nécessité.

Il ne fit aucune objection; mais, à la pâleur de son visage, je compris quelle souffrance ce serait pour lui.

Je me rendis auprès de la baronne et lui expliquai la situation; je trouvai auprès d'elle son mari qui était venu la rejoindre depuis que mon oncle connaissait mon identité. Elle aussi comprit que sa rencontre avec mon oncle était nécessaire avant notre départ pour Bordeaux.

M. de Mortarembert fut plus difficile à convaincre. Dans son honneur intact, il lui répugnait de se retrouver avec cet homme, dont les crimes avaient eu pour seul mobile l'argent.

J'avais beau lui dire que le coupable avait terriblement expié.

— Je ne suis pas comme vous, ma chère enfant, je ne me sens saisi d'aucun sentiment chevaleresque pour Henri de Kernac, qui n'aurait peut-être jamais songé à se repentir, s'il n'avait perdu son fils. Jamais je ne serrerai sa main.

Il fallut encore la pensée de ma pauvre mère pour l'amener à composition.

— Vous ne pouvez condamner la victime à une mort intellectuelle sans retour à cause du coupable.

Il fut enfin décidé que Mathilde viendrait me voir au château et se rencontrerait avec mon oncle. On ne devait pas parler du baron qui ne voulait rien faire avant son retour à Bordeaux.

Ce qui était convenu s'exécuta à la lettre. La baronne, s'étant présentée pour voir sœur Marthe (car tous au château ignoraient ce qui était arrivé entre mon oncle et moi et je continuais à passer pour une parente de ma tante), fut introduite dans une des bibliothèques où nous commencions à conduire le malade.

Au bruit des pas de la visiteuse, le pauvre comte tressaillit, mais il s'efforça de dominer son émotion. Il se souleva autant qu'il put et s'inclinant d'un air triste et grave devant ma marraine.

— Merci d'être venue, madame la baronne, car je sais, depuis longtemps, que vous n'ignoriez pas être devant un grand coupable, qui sans cet ange serait indigne de paraître devant vous.

Mathilde fut frappée du changement effrayant survenu chez cet homme encore jeune, et ce fut presque en balbutiant qu'elle trouva quelques phrases pleines de cœur à lui répondre.

Mon oncle était encore très faible, mais il s'engagea à se mettre en route le mois suivant, afin de prêter son concours à l'expérience que nous allions tenter.

Lorsque l'amie de ma mère fut sur le point de s'en aller, le comte prit un trousseau de clefs qu'on avait dû déposer à portée de sa main.

— Permettez-moi, Madame, d'implorer de vous une dernière grâce : depuis que cette enfant est ici, elle ne m'a jamais demandé, et je ne lui ai jamais offert, c'est vrai, de visiter les appartements qui sont restés ceux du comte Raoul. Voici les clefs, conduisez-la vous-même à ce pieux pèlerinage; c'est un acte qui, je le sens, est au-dessus de mes forces.

Mathilde émue me prit par la main, et ce fut elle qui m'ouvrit pour la première fois ces pièces témoins de la mort de mon père et des terribles événements de mon enfance.

Tout y était resté tel qu'à l'époque où la baronne avait emmené ma mère, et, toutes deux, émues jusqu'aux larmes, nous revîmes dans l'alcôve déserte, le lit et le petit berceau devant lesquels la comtesse Gabrielle avait versé tant de larmes.

M'étant penchée vers le petit lit, où les mains de ma mère m'avaient si souvent déposée, j'aperçus un mouchoir jauni et chiffonné comme s'il avait été peloté tout mouillé. Je l'étendis, et je reconnus l'écusson de ma pauvre tante.

Quelques jours après, Mathilde me montra une lettre qu'elle venait de recevoir de mon oncle. Le pauvre homme voulait à tout prix me restituer le château et tous les biens de mon père.

Je me chargeai de répondre verbalement, et je déclarai que, lui vivant je n'accepterais aucune restitution qui pût conduire au soupçon de la vérité.

— Ma fortune personnelle est suffisante, lui dis-je; peut-être un jour trouverez-vous un moyen d'arranger ces affaires; mieux vaut pour le présent les laisser ainsi.

Mon oncle ne se tint pas pour battu, il entreprit une correspondance sérieuse avec la baronne, et il fut convenu qu'il m'adopterait et me lèguerait à sa mort les biens et le nom de Kernac.

Comme on craignait mon opposition, je ne connus ce testament qu'à la fin de sa vie.

Cet acte apporta un soulagement à sa tristesse, et lorsque je partis il fut convenu qu'il me suivrait à quelques jours de distance.

A mon retour à Bordeaux, le médecin s'opposa à ce que je revisse ma mère. Il voulait que ma première visite eut lieu conjointement avec celle de mon oncle.

Celui-ci arriva enfin. Il sortit plusieurs fois dans la ville, rencontra quelques vieilles connaissances, qu'il reconnut, et qui passèrent à ses côtés sans le remettre aucunement.

Ce changement imprévu m'inquiéta. Comment ma mère pourrait-elle être frappée par la présence de ce vieillard qu'elle n'avait pas revu depuis sa jeunesse?

Aucun de nous n'avait pensé à cela, et je fus prise d'un découragement affreux.

Le docteur fut mis au courant de la situation et y chercha vainement un remède.

Une idée traversa l'esprit de mon oncle.

— Je puis avoir affreusement vieilli, mais mes traits sont les mêmes; je n'ai ni plus ni moins d'embonpoint que dans mes jeunes années : reste ma chevelure blanche et mes traits flétris.

Il alla trouver un acteur du temps et le pria de lui apprendre l'art de se rajeunir.

Le résultat ne fut pas excellent, mais Mathilde avoua que l'aspect général rappelait l'ancien Henri de Chollet, dont l'expression du reste n'avait jamais été très jeune, ses traits étant fortement accusés.

Le jour convenu, nous nous trouvâmes tous réunis à la porte de la chambre de la pauvre folle, c'étaient le baron, sa femme, mon oncle et moi.

Nous ne pouvions parler, tant ce que nous tentions nous semblait décisif. Le comte était plus pâle qu'un mort, et malgré ma préoccupation, je tremblais qu'il ne pût supporter cette épreuve cruelle pour lui.

Le malheureux se soutenait à peine, et lorsqu'il aperçut ma mère indifférente, berçant ce morceau de carton, il porta la main à sa gorge pour y comprimer un gémissement.

Tremblante, je m'avançai jusqu'au fauteuil de la pauvre femme, et silencieusement je m'agenouillai à ses côtés. Le comte se plaça derrière moi.

Ma mère, toujours inconsciente, leva sur moi ses yeux sans expression, et lentement continua son monotone mouvement.

— Ecoutez-moi, maman, lui dis-je, en augmentant à chaque mot le timbre de ma voix, écoutez cet air que vous chantiez jadis au château de Kernac pour endormir Angèle.

Comme quelques mois auparavant ma mère tressaillit au son de ma voix, et resta immobile, l'oreille tendue; mais il était certain que le sens des mots n'arrivait pas jusqu'à son intelligence.

Poursuivant, je me mis à chanter une berceuse, dont m'avait parlé mon oncle et qu'il se rappelait être un des chants avec lesquels ma mère m'endormait.

Une secousse électrique agita ce pauvre corps, ses lèvres parurent chercher un mot et sa main pressa son front. Mais ses yeux, fixés sur mon visage, ne trouvaient rien qui pût lui rappeler le passé.

— Continuez, me dit le médecin; et vous, Monsieur le comte, tâchez d'attirer son regard.

Mon oncle, à qui une fièvre d'angoisse faisait presque claquer les dents, se rapprocha de moi, se penchant sur mes épaules; il passa son bras autour de mon cou, et mit son visage presque au niveau du mien.

Ma pauvre mère porta son regard sur lui, et se mit à trembler de tous ses membres, ses yeux fixés sur le comte cherchaient un nom, et les efforts visibles, qu'elle faisait inutilement, nous déchiraient l'âme.

Tout à coup, le comte eut une inspiration divine : déchirant ma collerette, il arracha presque de mon cou le fil d'or qui soutenait le médaillon que je n'avais jamais quitté, et brusquement le tendit à la folle.

Celle-ci le saisit en poussant un cri terrible, comme si son cerveau se brisait sous l'effort.

— Henri! Angèle! cria-t-elle en retombant évanouie.

Ma joie et celle de mon oncle tenaient du délire. Pendant que le docteur prodiguait à la malade les soins qu'exigeait son évanouissement je couvrais ses mains de baisers et de larmes.

— Le souvenir est revenu, avait dit le médecin, elle est sauvée!

Effectivement, dès qu'elle ouvrit les yeux, elle se rappela la scène précédente, et, souriant à Henri :

— Ma fille! mon Angèle! murmura-t-elle.

— La voilà! répondit celui-ci en me jetant dans ses bras.

Elle me regarda avec un geste d'étonnement.

— Si grande! si belle! se dit-elle comme à elle-même, en regardant avec curiosité autour d'elle.

Son regard tomba sur la baronne et le baron qui étaient, jusque là, restés un peu en arrière.

— Mathilde! s'écria ma mère.

L'amie fidèle se précipita vers elle.

— Oui, Mathilde qui s'est jointe à ton frère Henri pour te ramener la fille dont la mort supposée avait bouleversé tes esprits.

La folle sembla chercher à saisir le sens de cette phrase, mais n'y parvenant pas, elle me serra sur son cœur en répétant :

— Mon Angèle!

Je ne puis dire qu'à partir de cette époque l'esprit de ma mère reprit son entière lucidité, car sa tête resta toujours un peu faible, et elle n'essayait même pas à s'expliquer ce qu'elle ne comprenait pas au premier abord; mais son affection pour nous tous semblait s'être encore développée avec les années.

Cet état nous permit d'éviter avec elle toute explication sérieuse sur mon enlèvement et ses suites.

Elle crut facilement la fable que lui raconta Mathilde, et ne chercha jamais à s'expliquer pourquoi on ne m'appelait pas Mlle de Kernac.

Un baiser de moi, une caresse, un rien distrayait sa pensée, lorsque par hasard elle faisait une question sur ce sujet dangereux, et j'avoue que cette faiblesse intellectuelle, qui n'ôtait rien à son cœur, me rendit facile la tâche que j'avais entreprise. Malgré cela, je refusai, à cause de ma frappante ressemblance avec elle, à aller vivre à Kernac malgré les instantes prières de mon oncle. Personne

ne connaissait plus à Bordeaux ma mère, et notre famille étant éteinte, il était facile de détourner l'attention.

La comtesse qui sentait sa faiblesse mentale, avait refusé d'une façon absolue à renouer aucune relation. Nous l'emmenâmes donc au château, où elle vécut heureuse, entre son amie et moi, mais ne paraissant jamais lorsqu'il y avait des invités.

Quand mon oncle repartit pour Kernac, elle eut un violent désir de l'accompagner, voulant revoir la tombe de son mari, et nous dûmes lui prouver que son récent état de santé rendait ce long voyage dangereux.

Son amour pour moi était si fort qu'elle acceptait tout ce que je désirais, et il suffisait qu'un projet ne semblât pas de mon goût, pour qu'elle y renonçât tout de suite.

Ce fut le cœur débordant de tristesse que le comte de Kernac reprit le chemin de son château solitaire, mais il avait compris de lui-même que sa présence à Bordeaux, auprès de nous, attirerait sur moi une attention qu'il était au moins inutile de soulever.

Je le vis partir le cœur serré, car je compris combien sa vie allait redevenir triste au milieu des souvenirs douloureux qu'il retrouverait à Kernac, et que sa réparation ne suffisait pas à effacer.

Sans ma mère, j'aurais presque eu le courage de l'accompagner; mais je ne voulais ni la laisser seule, ni l'emmener. Je fis promettre à mon oncle de renoncer à sa vie de réclusion, et de recommencer à chasser, s'il ne pouvait consentir à renouer ses anciennes relations; et j'écrivis à l'abbé pour le prier de veiller sur cet homme si malheureux.

Pendant un an ou deux, je reçus régulièrement de ses nouvelles. Dirigé par les conseils du chapelain, il s'intéressa petit à petit à tous ceux qui entouraient ses domaines, surtout aux familles où il y avait des enfants, et répandit sur eux des bienfaits nombreux; aussi la terreur, qu'il avait si longtemps inspirée, se changea bientôt en pitié pour cette âme si triste.

Au bout de ce temps, mes chères filles, je vis souvent un parent du baron de Mortarembert et j'eus la joie de faire un mariage qui assura le bonheur de ma vie, car je puis dire que le premier chagrin que me causa votre grand'père fut celui de sa mort.

A l'occasion de mon mariage, je voulus que mon oncle vînt à Bordeaux, mais sa santé, loin de s'améliorer, avait achevé de s'ébranler et l'abbé m'apprit qu'un voyage aussi long ne lui était plus possible.

Quelques lignes, mises en particulier, me firent comprendre qu'un des derniers vœux du comte de Kernac était de me revoir avant de mourir. Aussi, décidai-je facilement votre grand'père à diriger vers la Bretagne notre voyage.

J'arrivai à temps; depuis un mois mon oncle allait de plus en plus mal, et j'eus la triste consolation de le voir s'éteindre entre mes bras, c'est-à-dire entouré de toute l'affection que je pus lui témoigner dans ces sombres moments, que l'abbé adoucit au nom de la religion.

Ce fut à cette époque que je connus le testament de mon oncle, et l'acte d'adoption fait à mon profit, par lequel je rentrais en possession de tous les biens des comtes de Kernac.

Que me reste-t-il à vous dire, mes chères filles, pendant vingt-cinq ans ma vie fut calme et heureuse, et le bonheur tranquille ne se raconte pas.

J'appris un jour qu'Ernest Lefort avait quitté l'Angleterre, emmenant son père.

M. de Villemanne.

LES QUESTIONS HISTORIQUES

CONTROVERSÉES

I

Sans tomber dans les exagérations ouvertes, sans vouloir prophétiser les catastrophes suprêmes de la fin du monde à notre fin de siècle, et restant dans un coin particulier du domaine intellectuel, on ne saurait nier que, depuis un certain temps, l'étude de l'histoire traverse une crise. J'ai déjà plus d'une fois effleuré ce sujet dans mes chroniques : je demande pourtant au lecteur la permission d'y revenir aujourd'hui avec plus de détails. Avant d'en démontrer les causes véritables, — car ici comme dans bien des cas la servile imitation de l'étranger n'est que le symptôme extérieur d'un vice organique grave, — je tiens à bien délimiter la surface sur laquelle le mal étend son action. Pour cela j'étudierai cette fois le mouvement historique du trimestre, non plus dans l'ordre chronologique des événements racontés, mais en passant en revue, article par article, quelques-uns des principaux périodiques où ces récits ont pris place.

L'examen attentif de la collection complète de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes* présente à cet égard un précieux enseignement. Ce recueil, qui a célébré l'année dernière le cinquantième anniversaire de sa fondation, passe pour la plus haute expression de l'érudition française en ce qui touche à l'étude critique de nos origines nationales. Réputation méritée, il faut le dire, par une longue suite d'éclatants services rendus à la science. Mais pourquoi la sincérité oblige-t-elle d'ajouter qu'elle ne vit guère à présent que de son passé? Il fut un temps où, au premier rang de ses collaborateurs, elle comptait Victor Cousin, où la biographie de Jacqueline

Pascal, due à la plume élégante du panégyriste des amazônes de la Fronde, était serrée de près par celle de l'infortunée reine Ingeburge, par Hercule Géraud, ce beau morceau de psychologie historique, qui montra le parti qu'on peut tirer, au point de vue de la réalité vivante, des froides énonciations, du latin barbare d'actes officiels du moyen âge. C'était aussi le temps où Jules Quicherat y insérait son *Rodrigue de Villandrando*, pour lequel certains ont manifesté une admiration, selon moi, exagérée, en lui attribuant « l'intérêt du roman » joint au charme spécial de la vérité, mais qui, en dépit de la monotonie des épisodes et de la sécheresse du narré n'en reste pas moins une vraie page d'histoire. En ces jours-là, déjà enfoncés dans le lointain des âges, les articles de fond étaient signés tantôt Mas Latrie — et ils retraçaient quelques fragments de ces annales de l'Orient latin qui n'ont pas de secrets pour l'historiographe des Lusignan, — tantôt Léopold Delisle, — et c'était un chapitre détaché de l'*Histoire des classes agricoles en Normandie*, l'unique grand ouvrage du futur administrateur général de la Bibliothèque nationale, mais un chef-d'œuvre.

Maintenant.....

J'ouvre la dernière livraison parue, — celle qui porte la date de novembre-décembre 1889. Abstraction faite de sept ou huit « textes » agrémentés de trop courts commentaires, — juste ce qu'il faut pour permettre à l'éditeur d'authentiquer sa découverte de son seing manuel, comme disaient les notaires de l'ancien régime (1), — l'article de fond du fascicule a pour titre : « le Nom de la famille Juvénal des Ursins », par M. Louis Batiffol.

A première vue, plus d'un peut-être sera tenté de trouver singulier que l'on s'amuse à discuter ainsi *pendant vingt-deux pages* une question d'orthographe... à une époque où l'orthographe n'existait pas. Je pourrais me contenter de répondre : « — C'est de l'érudition ! », en baissant le ton d'un air de respect et de mystère. Je crois cependant plus charitable de donner satisfaction à la curiosité des non initiés et de les prévenir qu'en érudition, justement, les identifications sont de mode.

Les chroniqueurs du commencement du quatorzième siècle en

(1) La livraison contient aussi une étude de M. Paul Guilhiermoz sur la constitution de la noblesse Champenoise, étude assez intéressante, mais composée à un point de vue trop exclusivement juridique pour que je puisse faire ici autre chose que de la mentionner en passant.

avaient eu jusqu'ici le monopole. *Jean de Noyal* s'appelle à présent *Jean Desnouelles*. D'autre part, ne dites plus *Nicolas Clemengis*, fi donc! mais *Nicolas de Clamanges*. Et n'hésitez plus si vous devez traduire *Guillaume Scot* en *Guillaume l'Ecossais*, le nom latinisé du bénédictin *Guillelmus Scotus*, le témoin et le narrateur fidèle de la mort de Philippe le Bel; sinon, vous passeriez pour n'être pas au courant des progrès de la science, qui penche décidément du côté de *Guillaume Lescot*. L'an dernier, M. Moranvillé, on s'en souvient peut être, a appliqué le même système de rénovation nécessaire à l'anonyme que l'on connaît sous la dénomination de « le Religieux de Saint-Denis ». Aujourd'hui, c'est M. Louis Batiffol qui se préoccupe du nom véritable d'un des contemporains de ce dernier et de ses descendants. Je ne voudrais pas être trop désagréable à M. Batiffol, et cependant, après une seconde lecture minutieuse de sa dissertation, je suis moins que jamais disposé à retenir l'expression de « parfait galimatias », dont un premier examen m'avait tenté de le qualifier.

Faut-il écrire *Jouvenel*, *Juvenel* ou *Juvénal?* Faut-il ou non faire suivre ce vocable du *des Ursins*, qui lui donne l'apparence, du reste trompeuse, d'un anoblissement régulier? Telle est la grande question que l'auteur a étudiée sous toutes ses faces; il termine ainsi : « Si nous voulons résumer ces quelques observations, nous arrivons à cette conclusion que, pour désigner ceux que l'on a appelés du nom générique de Juvénal des Ursins, il faut distinguer clairement trois cas : s'il s'agit du prévôt des marchands de Paris qui a joué sous Charles VI, pendant la révolte des Cabochiens, le beau rôle que l'on sait, on doit l'appeler « Jean Jouvenel »; s'il est question de n'importe quel autre membre de la famille, excepté l'archevêque de Reims, on doit le nommer « Juvenel des Ursins »; si l'on parle enfin de l'auteur de l'histoire de Charles VI, on doit conserver la première tradition et dire, comme autrefois, « Juvénal des Ursins ». On peut observer sans doute que le chroniqueur n'a eu le droit de l'appeler ni « Juvénal » ni « des Ursins », que tout au moins on devrait admettre la forme « Juvenel », qui est celle dont se servaient ses frères, et non « Juvénal », qu'il a voulu faire prévaloir. A cela nous répondrons que l'historien n'a pas à se préoccuper de ce qui aurait dû être, mais de ce qui a été; qu'il doit donner à un personnage, non pas le nom que celui-ci aurait pu avoir, mais le nom qu'il a réellement porté. »

M. Batiffol n'aurait-il pas eu d'aventure pour but unique de mettre tout le monde d'accord, de contenter ceux qui écrivent *Juvénal* comme ceux qui préfèrent la forme *Juvenel* ou *Jouvenel?* Mais alors je lui reprocherais un plagiat. Sganarelle, qu'il ne cite point parmi ses autorités, avait dit avant lui dans une discussion : « — Les uns disent oui, les autres disent non ; moi je dis que oui et non. »

En tout cas, on peut affirmer, sans crainte d'être contredit, que de semblables discussions ne seront acceptées de personne. Elles accusent par trop le parti pris de complication qui est la commune marque de la plupart des travaux de critique documentaire. *Juvénal*, frère de *Juvenel*, fils de *Jouvenel*, cela sonne mal ; et M. Batiffol doit se faire d'avance au chagrin de voir comme par le passé appeler du même nom de *Juvénal des Ursins*, qu'ils signâssent ainsi ou autrement, les divers membres de cette dynastie bourgeoise.

Mon Dieu ! oui, — comme on appellera toujours « le Religieux de Saint-Denis », *Le Religieux de Saint-Denis*, nonobstant la campagne ouverte par M. Moranvillé pour le faire appeler *Pierre Salmon*. D'abord s'appelait-il bien Pierre Salmon, cet humble écrivain contre la modestie duquel nous arrivons à nous irriter? M. Moranvillé l'a affirmé hautement. Mais voici que, dans les *Archives historiques, littéraires et artistiques*, M. Bernard Prost élève des difficultés inattendues à cette tardive reconnaissance de paternité littéraire. M. Moranvillé ne s'est pas tenu pour battu. Aux objections de M. Prost, à son tour, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, il fait des objections. « Ai-je besoin de dire, conclut-il, que je crois celles-ci sérieuses? » Parbleu ! qui donc les jugerait telles, si ce n'est leur auteur? Voilà une réflexion imprudente et susceptible de provoquer de nouveaux incidents de procédure. La dispute entre les deux avocats *pour* et *contre* pourrait bien durer ce que dura le siège de Troie !

Après ce joli trait de mœurs érudites, on croirait pouvoir tirer l'échelle. Eh ! bien, non, l'étude de l'infiniment petit descend encore plus bas. Tournez quelques pages et vous assisterez au désespoir de M. E.-Daniel Grand, s'apercevant que... « la table de la *Revue des Questions Historiques* est indiquée avec 364 pages dans la *Bibliographie des périodiques* de M. H. Stein, avec 367 pages dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, avec 400 pages dans le *Central-Blatt für Bibliotekswesen...* »

II

En face de cet organe décrépit de théories ridicules, il m'est doux de placer une vaillante petite revue, de beaucoup sa cadette, dont le succès va croissant avec les années. J'en sais peu d'aussi instructives et d'aussi intéressantes à la fois. Elle, au moins, ne s'affirme pas sérieuse en distillant l'ennui.

La *Revue rétrospective* (1) est pourtant exclusivement documentaire. Quelques notes très brèves, soit pour indiquer la provenance des pièces qu'on leur a communiquées, soit pour élucider les faits auxquels celles-ci font allusion, voilà tout ce en quoi ses rédacteurs, MM. Paul Cottin et Georges Bertin, se croient autorisés à prendre personnellement la parole. Leur unique ambition est de faire pénétrer le lecteur dans la vie publique et privée des ancêtres, voire des contemporains : car, par surcroît, ils ont le mérite assez rare de mêler le passé lointain et le passé d'hier dans une fraternelle harmonie. D'aucuns les traiteront avec une pitié dédaigneuse d'anecdotiers. Ils ont le droit de relever fièrement l'épithète. Anecdotiers, oui, sans doute : il n'est encore rien de tel que l'anecdote pour ressusciter une civilisation ou une société. Ainsi je persiste à penser que, sans avoir une importance capitale, la description d'un trousseau d'écolier en 1702 qu'ils donnent dans le premier volume de 1890, aura pour l'histoire un prix supérieur à « la forme exacte des abréviations et des liaisons dans les lettres des papes à la fin du treizième siècle », à laquelle la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes* s'intéressa un beau jour par la plume d'un de ses correspondants les plus autorisés.

J'ai choisi à dessein dans les deux revues deux sujets à peu près similaires. Mais il ne faudrait pas s'imaginer que la *Revue rétrospective* s'adonne autrement que par hasard à des publications d'inventaires. Plus souvent elle jette son dévolu sur des mémoires ou des correspondances; inédits ou rares, peu lui importe, pourvu qu'ils aient de la couleur, de la saveur. Que dites-vous, par exemple, de cet extrait du *Journal* du commandant de Vauvineux, un ancien compagnon de Bugeaud et de Lamoricière?

« Un tirailleur se présente pour une réclamation, s'exprimant dans un français, sinon très correct, du moins fort pratique.

(1) Fondée en 1884; a déjà publié 11 volumes, par semestre.

— Tu parles bien français?

Un « — Oui, mon capitaine », achève de dessiner la position.

— Où as-tu appris?

— A Toulon.

— Que faisais-tu à Toulon?

— Ce que je faisais à Toulon? répète mon interlocuteur ahuri; mais ce que tout le monde y fait.

L'ahurissement me gagne.

— Mais enfin, quoi?

— Tu le sais bien; comme tout le monde, j'étais au bagne, et j'y suis resté cinq ans, ajoute-t-il, d'un air avantageux, pour ne pas dire : dédaigneux de mon ignorance.

— Pourquoi?

— Pour rien.

— Enfin?

— Absolument pour rien, te dis-je.

— Mais quoi? dis toujours.

— Eh bien! voilà : j'ai eu une conversation avec un juif.

— Et puis?

— Eh bien! et puis il est mort.

— Mort de la conversation?

— Oui, mon capitaine.

— Tu l'as assassiné?

— Mais non, mais non! Tu dis comme le conseil de guerre, mais ce n'est pas vrai. Tout le monde sait qu'assassiner, c'est tuer un Français, un Arabe; mais un chien, un nègre, un juif? Allons donc!

« Et un splendide mouvement d'épaules... »

Fils de races différentes, les Arabes et les Français sont faits pour s'entendre. Ce Bédouin au teint bronzé, n'éprouvant nulle honte à rappeler le châtiment, injuste selon lui, qu'on lui a fait subir pour avoir débarrassé la société d'un animal nuisible, je lui trouve une saisissante ressemblance idéale avec les habitués des salons du dix-huitième siècle, narquois jusque devant la mort, et quelle mort! traînés à l'échafaud, garrottés, comme des veaux à l'abattoir... Ils étaient rares alors, ceux qui consentaient à une capitulation de conscience pour obtenir la grâce de vivre au milieu de l'universelle hécatombe. Tous n'étaient pas comme le

prince de Conti qui, traduit devant le tribunal de sang et interrogé, « quelle part il avait prise à la Révolution », ne trouvait que ces réponses larmoyantes :

« — Je suis parti de Paris le 13 juillet 1789, ne pouvant reposer ma tête nulle part sans être menacé du fer et du poison. Dès que j'ai pu me flatter que ma vie et ma liberté seraient en sûreté, je suis rentré volontairement et avec empressement dans ma patrie, à l'époque du 2 avril 1790, après avoir envoyé d'avance mon serment, que j'ai confirmé et signé de nouveau à ma section dès le lendemain. Depuis mon retour en France, je ne me suis mêlé de rien. J'ai mené une vie très retirée, allant seulement quelquefois aux spectacles, et suis resté à ma campagne, avec très peu de monde, sans en découcher, depuis le 11 juillet 1792 jusqu'au 8 avril 1793, jour où l'on est venu m'y arrêter, et que l'on m'a conduit en prison à l'Abbaye, à Paris, d'où l'on m'a fait partir le lendemain, la nuit, pour me conduire au fort Notre-Dame de la Garde, à Marseille, où je suis en prison, ne pouvant voir personne sans témoins, quoique le décret de la Convention nationale, article 3, qui ordonne l'interrogatoire de la famille des Bourbons, n'interdise toute communication qu'entre les individus de cette famille, sans rien articuler de pareil pour les autres individus que ceux de cette même famille. J'ai donné cent cinquante mille livres de dons patriotiques; j'ai donné, en 1792, pour la guerre, soixante et seize chevaux, dont quarante-deux tout équipés; j'ai donné aux volontaires partant des lieux voisins de ma résidence. J'ai payé exactement toutes mes impositions. J'ai donné à ma section pour les pauvres plusieurs fois et, en dernier lieu, pour le recrutement. J'ai prêté le serment du 15 août 1792, de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir en les défendant. Je réclame ma liberté, parce que je ne suis coupable de rien, que je n'ai pas mérité de la perdre et que, accablé d'infirmités, je suis très souffrant dans ma prison. »

Et à de nouvelles questions insidieuses que réplique-t-il?

« — Jamais, je le répète, je ne me suis mêlé de rien.

« — Mais, objecte le président, pourquoi ne vous êtes-vous mêlé de rien? est-ce par haine de la Révolution ou par indifférence? »

Aussitôt « Louis-François-Joseph Bourbon, cy-devant Conty » (*sic*) de protester :

« — Ce n'est point par sentiment de haine pour la Révolution, mais parce que, né sans autre ambition que de vivre tranquillement

chez moi, ce que ma conduite a prouvé dans tous les temps, même avant la Révolution, je n'ai jamais formé et ne forme d'autre vœu que de finir mes jours paisiblement dans ma patrie, au milieu de mes concitoyens et de mériter par ma conduite leur estime et leurs suffrages. »

Ce pleutre, — le propre arrière petit-neveu du *grand Condé*, ô ironie de la Destinée! — avait dans les prisons de Marseille des compagnons d'infortune. C'étaient la duchesse de Bourbon, mère du duc d'Enghien, maintenant appelée et signant elle-même la *femme Bourbon;* son frère *Egalité* anciennement le duc d'Orléans, et deux des fils de celui-ci, Antoine, ex-duc de Montpensier, et Alphonse-Léodgar, ex-comte de Beaujolais. Tous eurent la même attitude piteuse devant leurs juges, reniant à l'envi leurs ancêtres et leurs principes de race. Cette humilité ne désarma pas les défiances dont ils étaient l'objet. Tout était bon pour leur chercher querelle. On reprocha à *Antoine Egalité* sa « popularité avec le soldat » : aussi bien, s'il s'était montré réservé dans ses relations de service ou autres, aurait-il été traité d' « aristocrate ». On s'inquiétait bien des « aumônes abondantes » qu'*Egalité père* avait commencé de faire depuis les débuts de la Révolution, et à l'inverse, de celles que la *femme Bourbon*, si charitable avant cette date, avait interrompues dès lors. Si les fils d'*Egalité* n'avaient pas contribué à la défense du sol de la patrie, les « frères et amis » auraient certainement accusé le père d'incivisme. Mais, récemment encore, deux d'entr'eux, les seuls en âge de porter les armes, servaient dans les armées de la République; d'où cette insinuation, qui ne se fait pas attendre :

« — N'entrait-il pas dans vos vues que l'un se popularisât dans l'armée du Nord et l'autre dans l'armée du Midi, pour seconder les projets liberticides de l'infâme Dumouriez? »

Jusqu'à son régicide, qu'on lui jette à la face, transformé en complot contre la nation :

« — N'est-ce pas pour vous masquer que vous siégiez à la Montagne de la Convention et que vous votâtes la mort du tyran sans appel, tandis que vos partisans et vos amis étaient parmi les appelants? Depuis la mort du tyran, n'avez-vous pas envoyé des émissaires dans les départements du Nord pour sonder l'opinion publique et connaître si elle ne répugnerait pas à vous avoir pour roi? »

La partialité des juges n'étonnera personne. Quant à l'avilissement des accusés, est-il besoin, encore une fois, de rappeler que

dans les annales de la tragique époque elle n'eut peut-être pas d'analogue? Terrible leçon pour quiconque se met en dehors de ses traditions! Le jour où il lui faudra braver le danger que sa folie aura appelé sur sa tête, il n'aura pas même, pour se soutenir dans l'épreuve, la sérénité que donne la conscience du devoir accompli. Aussi ai-je tenu à emprunter à la *Revue rétrospective* de copieux extraits de ces interrogatoires. Les lecteurs de la *Revue du Monde catholique* s'y intéresseront plus, j'en suis sûr, qu'à interviewer, soit avec M. Moranvillé, soit avec M. Batiffol, tel ou tel familier de Charles VI :

« — Pardon, Messire, êtes-vous cordelier, bénédictin, ou quoi?

Ou bien :

— Vous appelez-vous Jouvenel, Juvenel ou Juvénal? »

III

Le malheur, c'est qu'à ce culte de la petite bête les meilleurs se laissent prendre. De plus en plus, je le répète, le monde savant se fait à cette singulière croyance qu'il n'y a pas de vraie science sans discussions puériles, sans étalage de mots baroques. Voyez plutôt « le divorce de Louis VII », de M. l'abbé Vacandard. J'ai eu déjà l'occasion, il y a un an, de rendre justice au mérite de ses études sur saint Bernard. Je le félicitais, il m'en souvient, en termes voilés d'avoir su avec un tact parfait concilier partout le fini du détail avec la correction des lignes, dans le grand monument élevé à la gloire du prédicateur de la seconde croisade.

Ces compliments ne seraient plus aujourd'hui à leur place. Bon gré, mal gré, l'auteur s'est laissé séduire par le préjugé qui a déjà fait tant de tort à l'histoire. Il peint sans doute en vives couleurs le caractère des deux époux couronnés, dont la séparation, consentie par l'Église, devait être pour un temps si funeste à la constitution de l'unité française, puis leur émulation de maladresse, enfin l'éclat final, consommé, en 1152, par les décisions du concile de Beaugency. Mais, quand il en vient à rechercher la cause des erreurs d'appréciation de ses prédécesseurs, — erreurs au fond peu graves, d'ailleurs, — sur la procédure suivie en cette délicate conjoncture, c'est à n'y plus rien comprendre.

Il paraît que les très nombreux narrateurs du divorce de Louis VII se peuvent répartir en trois groupes : celui de l'ouest, celui du nord

et celui du centre. Chacun d'eux est en outre représenté par trois ou quatre chroniques, la plupart anonymes, pour lesquelles on s'est ingénié à imaginer des dénominations bizarres. Il y a entr'autres la *Continuatio Aquicinctina*, les *Appendicula ad Sigebertum*, l'*Auctarium Affligemense*, que vous ferez bien de vous rappeler et surtout de ne pas confondre, pour peu que vous teniez à ne pas passer pour un Huron. Si l'on ajoute que les annales du moyen âge ont souvent eu plusieurs rédactions fort différentes et que, pour les distinguer, on a généralement recours aux lettres de l'alphabet (*a*, *b*, *c*, *d*,...), vous aurez un léger aperçu du casse-tête que nous imposent les fabricants d'éditions critiques. C'est pourtant d'une partie de ces jongleries que M. Vacandard a cru devoir empêtrer son récit pour la plus grande gloire de l'érudition.

Remarquez que je ne réprouve nullement les notes interminables qu'il a mises au bas des pages et que, s'il avait réservé, pour les grossir, ses fantaisies géographico-historiographiques et les fantaisies onomatologiques de ses devanciers, je ne me permettrais pas plus de lui reprocher celles-ci que celles-là. En notes, en effet, rien qui ne soit permis : car, les notes, le lecteur ordinairement les néglige, et, comme il est loisible à l'érudit de les lire, de les relire, tout le monde est content, l'un en s'instruisant de choses intéressantes, l'autre en se repaissant avec avidité de son charabia favori. Je trouve au contraire que soumettre au public en plein texte, des pages et des pages dont le moindre mot exigerait une longue explication pour devenir accessible à son intelligence, c'est vouloir se donner vis-à-vis de lui des airs de supériorité d'un goût déplorable (1).

(1) Au moment où m'arrivent les épreuves de cet article, je viens de trouver dans un livre récent de M. Ferdinand Brunetière (*Nouvelles Questions de critique* ; Paris, Calmann-Lévy, 1890, in-18) d'excellentes pages sur « la fureur de *l'inédit* ». J'y lis notamment ceci :

« C'est surtout depuis vingt-cinq ans que la manie du document, jusque-là contenue dans les limites au moins de la passion, a paru dégénérer positivement en fureur —... L'un s'est fait presque une réputation pour avoir en sa vie découvert un autographe incertain de Molière ; l'autre, plus habile ou plus heureux, pour avoir publié de faux inédits de Bossuet. Si jamais ils découvraient les comptes de la blanchisseuse de Pascal ou du perruquier de Racine, ils passeraient certainement Sainte-Beuve... Et l'opinion, qu'ils ont déjà plus d'à moitié pervertie, semble devoir partager leur avis ».

Je ne connaissais pas ces appréciations si justes lorsque j'écrivais mon article. Mais je suis heureux de me trouver en si pleine conformité d'idées avec l'éminent critique de la *Revue des Deux-Mondes* et de pouvoir ainsi mettre mon travail en quelque sorte sous son patronage.

Je suis d'autant plus surpris moi-même de cette impression que je la dois à un article de la *Revue des Questions Historiques* et que tel n'est pas le genre de celles auxquelles cette revue m'a habitué. Au reste, les deux excellents articles qui le suivent dans le volume trimestriel de janvier-avril 1890 me font vite oublier ma déconvenue.

L'un d'eux est de M. Ludovic Sciout; il est relatif aux rapports de la France et des Pays-Bas pendant la Révolution. C'est une nouvelle étape de son pèlerinage à travers les pays de longue date constitués en républiques et avec lesquels la jeune République française se trouva en relations dès son avènement. Constatons tout de suite que, au contraire de ce qu'on pourrait supposer, ces relations furent détestables; ou mieux, écoutons M. Sciout. Je préfère pour ma part lui laisser la responsabilité de ses anathèmes : car, si peu intéressants que soient les agents de la Convention et du Directoire, après tout c'étaient des Français, et il n'est jamais agréable de prendre le parti de l'étranger contre des compatriotes.

« Deux peuples, célèbres par leur amour de l'indépendance et leur attachement aux institutions libres, les Hollandais et les Suisses, se sont liés étroitement aux révolutionnaires français; ils ont cru, parce qu'ils les entendaient vanter leurs héros et parler sans cesse de la liberté, qu'ils seraient traités en hommes libres par leurs alliés, et ils ont été cruellement punis de leur naïve confiance. Ces prétendus amis et protecteurs ne se sont pas contentés de les exploiter pécuniairement : au nom de la liberté, ils les ont asservis; ils ont brisé leurs plus chères institutions, les antiques libertés que leurs pères avaient héroïquement défendues; ils leur ont imposé, dans le seul but de les exploiter plus aisément, une unité factice et une constitution misérablement copiée sur celle de l'an III, et, pour compléter l'assimilation, ils les ont soumis au régime des coups d'état périodiques et reproduit en Hollande ceux du 18 fructidor an V et du 22 floréal an VI. »

L'apostrophe est rude, mais combien méritée! On s'en rend compte au récit des exactions éhontées des vertueux sans-culottes aux mains desquels étaient tombés les descendants des *gueux* héroïques du Taciturne. Ils ne respirèrent guère davantage sous Louis Bonaparte, roi nominal de Hollande, et beaucoup moins encore quand, celui-ci ayant cessé de plaire à son impérial frère, les Pays-Bas furent découpés en départements et réunis à la France.

Au demeurant, c'était leur faute. Par deux fois déjà, le stathoudérat avait été aboli; par deux fois le souci de la sécurité publique l'avait fait rétablir. Moins avisés que leurs ancêtres, les « patriotes » de 1795, — ainsi s'intitulaient-ils, — achetèrent du comité de Salut public, moyennant cent millions de florins, le bonheur d'être débarrassés de la Maison d'Orange, qui, en 1743 et en 1672 (sans parler des vieux souvenirs du prince Maurice et de son père), avait sauvé l'indépendance néerlandaise. Ils rêvaient la liberté : ils eurent la ruine. Aussi, le 29 novembre 1813, lorsque le fils de l'ancien stathouder exilé revint dans le pays, non plus comme stathouder, mais comme roi, fut-il accueilli comme un libérateur.

Action, réaction : aimants de pôles opposés entre lesquels oscille incessamment la vie des hommes et des peuples! Nations comme individus, individus comme nations, rien ne les instruit, rien ne leur profite. Pour vouloir monter trop haut, on se casse bras et jambes, — comme ce Jacques Cœur dont M. de Beaucourt étudiait naguère l'étrange carrière.

Tout a été dit sur la patience, l'étendue des recherches, la sérénité du jugement avec lesquelles M. de Beaucourt a élaboré sa gigantesque *Histoire de Charles VII*. Avec l'année 1449, il atteignait une période du règne douloureuse pour son cœur de Français, irritante pour sa légitime curiosité d'historien. Constater l'abandon par Charles VII à des inimitiés odieuses d'un homme qui était avec Jeanne d'Arc un de ses sauveurs, quelle tristesse! D'autre part, « la question du procès de Jacques Cœur, selon un de ses biographes, semblait destinée à n'être jamais jugée en dernier ressort. » M. de Beaucourt ne s'est pas laissé décourager par ce verdict. Il a revisé le fameux procès et a dernièrement fait connaître ses conclusions aux lecteurs de la *Revue des Questions Historiques*. Ce sont ces conclusions qu'à mon tour je vais résumer.

Un contemporain de Jacques Cœur, Thomas Basin, en a tracé ce portrait : « Il était sans littérature, mais d'un esprit infini et très ouvert pour tout ce qui concernait les affaires. »

Trop industrieux même, si l'on en juge par ses débuts. Vers 1420, il s'associa à un certain Ravant le Danois, qui avait monté un atelier de faux monnayage. En 1426, ils furent découverts, traduits en jugement, et la prodigieuse fortune du futur argentier aurait bien pu être étouffée dans l'œuf, si sur ces entrefaites, Ravant le Danois

n'avait eu l'heur de rendre de signalés services au Roi, au « roi de Bourges », presque abandonné.

Charles VII pardonna au faussaire en considération de l'homme d'armes. La grâce du principal coupable entraîna celle de Jacques Cœur. Ce dernier avait alors une trentaine d'années. Il ne paraît pas qu'il se soit laissé abattre par des remords stériles. Il chercha un nouveau débouché à son activité, et, toujours industrieux, prit la voie qui depuis en a conduit tant d'autres à l'opulence : il syndiqua plusieurs marchands de Bourges et se mit à la tête de l'entreprise des fournitures de la cour. Des lors, chaque année compte dans son existence par un pas en avant sur la route des hautes dignités. Il devient tour à tour commis à la Monnaie de Bourges, puis maître particulier de la Monnaie de Paris, puis argentier en titre. En 1440, il est envoyé comme commissaire royal auprès des états de Languedoc. En 1441, il reçoit des lettres de noblesse. Membre du grand conseil en 1446, ambassadeur près de la république de Gênes en 1447, et près du Pape l'année suivante, où s'arrêtera-t-il ?

Entre temps, il fondait des comptoirs dans le Levant et y gagnait des sommes énormes. Profitant habilement de la détresse des gentilshommes ruinés par la guerre, il se livrait à des opérations non moins lucratives, en achetant de tous côtés des domaines et des châteaux. Ne négligeant rien pour se créer une position inexpugnable, il faisait nommer, en 1441, son frère évêque de Luçon et, en 1446, un de ses fils archevêque de Bourges. Peu à peu, soit par lui, soit par ses affidés, toutes les avenues du pouvoir étaient gardées. Courtisans, maîtresses du roi, nul dans l'État en qui par des prêts adroits il ne se fût acheté un obligé. Dans les cérémonies publiques, il marchait l'égal des princes. Son faste était à la hauteur de sa puissance. Ses vêtements étaient taillés dans les plus riches étoffes; en quelque lieu qu'il fût, il mangeait dans de la vaisselle d'argent; son hôtel à Bourges dépassait en magnificence les palais royaux, et sous ses ordres s'élevait une chapelle sépulcrale, destinée à sa famille, auprès de laquelle eût semblé bicoque la dernière demeure de ces vieux serviteurs de la France, qui mouraient pauvres après avoir gagné des batailles. Par une contradiction apparente, cette prodigalité ne l'empêchait pas de laisser vivoter sa femme d'une maigre pension dont il surveillait de près la dépense. L'usurier reparaissant sous le grand seigneur... l'ostentation et l'avarice sordide faisaient bon ménage sous le même toit... Il semble

que ces lignes soient écrites pour certains financiers du jour, riches à millions, dont les grands-pères portaient la balle.

Aujourd'hui, des ascensions si rapides sont trop habituelles pour qu'on s'en préoccupe. Au quinzième siècle, elles ne passaient pas inaperçues; elles éveillaient invariablement les soupçons. Dès 1445, l'évêque de Laon, Jean Juvénal des Ursins, écrivait à son frère le chancelier : « On trouve en histoire récits de gens auxquels on a coupé les têtes pour moins de cause. J'ai veu que ce qui ne coustoit de harnois que 15 ou 16 écus, on l'a vendu au Roy aucunes fois 30 et 34. Naguères je vis faire faire robes que le Roy avoit ordonnées : je sus combien avoit coûté le drap (120 écus) et le cent de martres (60 ou 80 écus). Je m'enquis à Paris et je trouvai qu'on eust eu autant de drap pour 80 écus au plus cher et les martres pour 40; et encores en ce que bailloit le marchand y avoit une très grande tromperie... Celuy qui le fait naguères étoit un povre compagnon. Mais j'ay vu par lettres écrites de sa main qu'il se dit presque riche de 500 000 à 600 000 écus; aussi a-t-il empoigné toute la marchandise de ce royaume et partout a ses facteurs; qui est enrichir une personne et apauvrir mille bons marchands. Quand il faut de l'argent au Roy, comment, par luy et autres, a-t-il prêté? voire à belle usure merveilleuse. »

Monsieur l'argentier n'en continua pas moins ses petits trafics illicites.

Tout à coup, en juillet 1449, sans que rien ait pu faire prévoir ce coup de théâtre, il est disgracié, emprisonné, mis en jugement sous l'inculpation d'avoir empoisonné Agnès Sorel, maîtresse du roi. L'accusation, faute de preuves, tomba d'elle-même assez vite. Mais, une fois l'omnipotent Jacques Cœur sous les verroux, toutes ses trames se découvrirent une à une et loin d'être remis en liberté, il se vit convaincu de concussion, de faux et de... conspiration contre la personne de Charles VII.

On sait le reste : sa condamnation à une détention perpétuelle, son évasion, sa mort misérable dans l'île de Chîo...

Eh bien! et la légende du *fidèle* argentier, victime de l'*ingratitude* royale, objectera-t-on : qu'en faites-vous? Elle est ma foi, intéressante, la « victime » ! Voilà un misérable, qui, au lieu d'être bouilli vif au marché des Pourceaux, châtiment que lui avaient mérité ses crimes, reçoit, grâce à une indulgence qu'on ne saurait s'empêcher de trouver excessive, des charges honorables dans l'État. Il en

profite pour malverser avec frénésie, et on ne lui dit rien encore. Puis, poussé par l'esprit pervers qui le domine, il se ligue contre son maître, contre son bienfaiteur, avec un fils ingrat, et vous voudriez que Charles VII n'ait pas tiré du fourbe et du rebelle une punition exemplaire?

« Ces faits doivent être enregistrés, dit M. de Beaucourt; et le témoignage public de la reconnaissance du dauphin, devenu roi, en faveur de Jacques Cœur, a une portée qu'on ne saurait méconnaître. Si Jacques Cœur rendait au fils révolté de si « bons services », ne méritait-il pas les rigueurs du père? Les moyens furent blâmables; la délation, l'envie et la haine eurent leur part dans l'affaire; la curée qui suivit fut révoltante. Le fait n'en subsiste pas moins. Il doit être mis dans la balance de l'histoire ».

Oui, la postérité prononcera comme M. de Beaucourt, mais avec plus de sévérité encore. En reprenant au coupable le produit de ses vols et en le partageant entre ses loyaux serviteurs, Charles VII fit bien. Il n'eut qu'un tort, celui de laisser la vie à la « victime », au lieu de l'envoyer, sans merci, rendre sa vilaine âme au gibet de Montfaucon, en compagnie de quelques-uns des coupe-bourse et des usuriers au nez crochu, dont il s'était montré le digne émule.

Léon Marlet.

LES ROMANS NOUVEAUX

I. *Honneur d'artiste*, par Octave Feuillet, de l'Académie française. (Calmann-Lévy.) — II. *Une Gageure*, par Victor Cherbuliez, de l'Académie française. (Hachette.) — III. *La Fausse Route*, par l'auteur du *Péché de Madeleine*. (Ollendorff.) — IV. *Un Drame royal*, par le comte d'Hérisson. (*Id.*) — V. *Péché de jeunesse*, par Georges Price. (Savine.) — VI. *Mémoires d'un suicidé*, par Maxime du Camp, de l'Académie française. (Marpon.) — VII. *Daniel Cummings*, par Henri Gaullieur. (Plon.) — VIII. *La Fortune de Silas Lapham, roman américain*, par W. D. Howells, traduit par Mariech. (Hachette.) — IX. *Rachel Ray*, par Anthony Trolloppe, traduit par L. Martel, 2 vol. (*Id.*) — X. *Youtres impudents*, par Jean Drault. (Savine.) — XI. *Le Bouquet d'algues*, par S. Blandy. (*Bibliothèque des mères de famille.*) (Didot.) — XII. *Une Cousine pauvre*, par Mme Maryan. (Gautier.) — XIII. *Le Rêve de Jacqueline*, par Antoine Campaux. (Jouaust.) XIV et XV. *Un Ex-Voto à Notre-Dame de Lourdes*, par Th. de Caër. — — *Nouveau Mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes*, par Henri Lasserre. (Palmé.) — XVI. *Vie de Mme Fleurat de Doumailhac*, par L. J. (Leblanc, à Limoges.) — XVII. *Le Livre du mariage et de la famille*, par M. l'abbé Lapeyrade. (Téqui.) — XVIII. *Les Enfants mal élevés*, par F. Nicolay. (Perrin.)

I — III

L'âge, la réputation de l'auteur d'*Honneur d'artiste* exigent que nous commencions par ce roman; mais nous adressant à un public chrétien, nous devons l'avertir, en premier lieu, de ce que M. Feuillet entend par l'honneur; ce n'est nullement cette grande et forte idée du devoir accepté dans toute sa rigueur et dans son exquise délicatesse, qui prend sa source dans l'enseignement du Maître divin; non, l'honneur de l'artiste Fabry se compose de beaucoup d'orgueil, de faiblesse morale et de préjugés mondains. Qu'on en juge : un peintre de talent et d'avenir épouse une jeune fille de naissance aristocratique, mais sans famille ni fortune... Celle-ci conserve, au fond du cœur, un sentiment très tendre pour un ami d'enfance,

auquel la pauvreté l'a contrainte de renoncer : le comte de Pierrepont, l'un des plus séduisants cavaliers du noble faubourg, mais non le plus scrupuleux quand il s'agit d'amoureuses aventures. Rencontrant Mme Fabry sur son chemin, Pierrepont sent aussi se réveiller de doux souvenirs, et bientôt, grâce à l'aveuglement du mari, une imprudente liaison s'établit entre Béatrice et lui. La jeune femme lutte d'abord courageusement contre sa passion... puis, au moment même où Pierrepont, dont elle a obtenu une promesse d'éloignement, vient lui faire ses adieux, la malheureuse succombe de la manière la plus lamentable. Les projets de départ sont écartés, le martyre des relations coupables commence; elles ne peuvent rester longtemps ignorées. On ouvre les yeux à Fabry, dont le désespoir est navrant, mais qui trouve la force de se raidir contre la colère et le chagrin; il ne châtiera pas tout de suite le crime; sa femme le méprisait à cause de ses allures bourgeoises, il veut se montrer plus gentilhomme que son rival et s'imagine que, pour ce faire, le duel est un moyen infaillible : le vieux duel rajeuni par le procédé américain et dégénéré en affreuse tuerie. Le hasard auquel les deux hommes abandonnent leur sort, décide en faveur du coupable; le mari trompé attendra quatre mois, en tête à tête avec sa femme et dans une attitude stoïque, l'heure du suicide... Une telle impassibilité ne manque pas son but : elle agrandit l'artiste dans l'imagination de Béatrice; une mort tout à fait *selected* le sacrera gentleman! Fabry s'y résout fièrement, heureux d'avoir attendri un cœur qu'il n'a jamais possédé. Il se tue laissant l'éducation d'une fille de son premier mariage aux soins d'une belle-mère dont la conduite ne devrait pourtant point le rassurer. Voilà ce qu'on appelle : *l'honneur d'artiste*. La corporation en sera-t-elle très flattée? L'habile metteur en scène s'arrête sur cette dramatique finale, nous annonçant la prise de voile de Béatrice. Les romans si mondains de M. Feuillet ont presque tous cette nuance de religiosité et beaucoup de lectrices lui savent un gré infini; après *la Morte*, quelques-unes espéraient mieux encore, *Honneur d'artiste* leur causera un véritable désappointement. Celles-là applaudiront, du moins, au charmant profil de la « mondaine vertueuse » qui se détache sur le second plan. Peut-être la voudraient-elles un peu moins sûre de sa vertu, un peu plus réservée; peut-être admettront-elles, avec peine, qu'une jeune femme de ce caractère, dise sans ambages, à un ancien

adorateur : « Je vous ai beaucoup aimé, je vous aime encore; vous ne savez pas ce qu'il m'en coûte pour rester sage! » Mais ne demandons point aux héros de M. Feuillet de parler ni d'agir comme tout le monde. Sortis d'une boîte capitonnée, ces figures nous charment justement, sans doute, parce qu'elles appartiennent à un monde conventionnel; car, on a beau dire, l'imagination veut autre chose que la réalité. En beau comme en laid, le romancier déteste le vulgaire; elles ne le sont pas, ces jeunes personnes d'une effrayante précocité, dont les conversations nous stupéfient; y a-t-il un fond d'ignorance ingénue, sous ce cynisme de perroquet, ou bien M. Feuillet a-t-il surpris quelque part l'éducation moderne démoralisant à ce point l'esprit de la jeune fille? En ce cas, le père de Sibylle aurait bien quelques reproches à se faire. Sa fille préférée n'a-t-elle pas donné l'exemple aux jeunes raisonneuses de notre époque, ses allures et ses audaces ne pouvaient-elles pas mener loin? Les demoiselles de la Treillade, même parmi les ultra-mondaines, sont rares, nous essayons de nous le persuader; c'est déjà trop qu'un pareil type puisse avoir une certaine vraisemblance et plus d'une mère de famille, qui se récrie contre les sévères apostrophes des prédicateurs, devrait méditer les pages du romancier. Du reste, Mlle de la Treillade rencontre le mari qu'elle mérite. S'il est, dans ce roman, un portrait d'après nature, c'est bien celui du petit baron Grèbe, fils du chef de la banque Grèbe, propriétaire d'une douzaine de millions et surnommé « Fin-de-siècle ». Dessiné en quelque coups, il a paru d'une ressemblance parfaite. Mais généralement, la plume classique de M. Feuillet se refuse au grotesque, comme les pinceaux des derniers maîtres de notre vieille école de peinture, submergée par le flot de la décadence. M. Feuillet met, à recouvrir les laideurs humaines, un art si achevé, ou les dévoile avec une coquetterie si habile, qu'il reste toujours séduisant; c'est le danger de ses livres, beaucoup prétendent que c'est aussi leur excuse.

Une Gageure. — Si l'auteur d'*Un Jeune Homme pauvre* excelle à sauver une situation, par une prestesse et une grâce toutes françaises, son confrère, M. Cherbuliez, les choisit toujours risquées et ne manque jamais d'y insister, lourdement, pesamment, à la genévoise. *Une Gageure* pourrait mieux encore s'intituler : « Une liaison dangereuse ». Il semble incompréhensible que la *dévote*, dont

M. Cherbuliez se plaît à charbonner l'odieuse caricature, dans ses premières pages, mais enfin, qui pose pour une femme à principes, ait toléré la liaison de sa fille Claire, avec une mondaine très compromise, « un beau monstre », chez laquelle, du reste, tout devrait exciter la défiance d'une jeune fille honnête. Cette amie prétendue fera le malheur de Claire, incapable de soupçonner sa perfidie; elle se vengera sur l'innocente de ce qu'elle appelle « l'infidélité » de M. de Louvaigne, un soupirant que la duchesse d'Aramanches croyait s'être attaché pour toujours. Aussitôt le mariage de Claire décidé avec M. de Louvaigne, la duchesse jure de séparer, sans retour, les deux époux. Ses intrigues ont un plein succès : le jour même des noces, Mme de Louvaigne boude avec un entêtement désespérant l'homme qu'elle avait cru aimer, qu'elle aime encore, puis, lorsque fatiguée de son rôle, elle soupire après une réconciliation, le mauvais génie est toujours là pour l'empêcher. Ces alternatives de résistances, de désirs vains, de souffrances et de luttes tiennent très longtemps le lecteur en suspens et permettent au romancier d'abuser des ressources d'une donnée fort scabreuse. Bref, l'amour vrai, qui reste au fond du cœur de Claire, finit par déjouer tous les mensonges, briser tous les obstacles. Les deux époux sont réunis; il semble que l'auteur n'ait plus qu'à terminer une série de sermons passablement naturalistes, par la vieille formule : « Ils furent heureux et ils eurent beaucoup d'enfants. » On se trompe, le mot de la fin se trouve sur les lèvres d'un viveur, accoutumé à des jouissances moins légitimes. Le général Vionnay, ravi de voir son gendre le débarrasser de sa fille, s'écrie : « A merveille, pourvu que cela dure! » jugeant que l'art de faire durer le bonheur est encore à trouver, et que la vie, étant ce qu'elle est, le sien, quoique médiocre et un peu négatif, avait au moins l'avantage d'être presque sûr du lendemain. » Que dites-vous de la morale? Ce général de Vionnay ne reconnaît qu'un seul dieu : la nature; il obéit à toutes ses lois et déclare admirable le code de l'instinct qui régit l'homme, comme l'animal.

En parlant des pastorales de Favart, M. Cherbuliez remarquait qu'elles « contiennent assez de sous-entendus pour ne point paraître fades aux gens blasés ». *Une Gageure* offre à ceux-ci le même avantage; d'autres blâmeront d'autant plus ces sous-entendus, que le romancier protestant les aggrave de citations pieuses; profanant, cette fois, d'une manière révoltante, le livre presque divin de *l'Imi-*

tation... Les qualités et les défauts de l'écrivain sont connus, les unes et les autres varient rarement. M. Zola y mettait un peu de méchante humeur quand il définissait les romans de M. V. Cherbuliez : « d'excellents échantillons de la littérature suisse additionnée d'une dose de George Sand ». N'y a-t-il pas, cependant, un grain de vérité au fond de cette boutade?

Fausse Route a été écrit par cette plume élégante qui s'obstine à ne signer qu'avec le titre d'une de ses *Nouvelles* les plus goûtées. Ce dernier roman, de date toute récente, n'offre pas une donnée bien neuve, mais cette donnée est si joliment travaillée, la broderie de ce fin tissu est si gracieuse qu'on s'arrête volontiers aux détails... : un jeune égoïste oublie que tout ce qui séduit n'est pas solide, il délaisse une fiancée charmante et sage pour épouser une beauté à la mode. Sa folie devra s'expier cruellement, la conduite de sa femme finit par briser sa carrière, sa fiancée meurt victime du dévouement filial et, aussi, de l'amour trahi... La pieuse enfant laisse après elle un parfum de vertus, un exemple de résignation et de courage qui calmeront, qui fortifieront l'âme blessée de l'infidèle. On le voit, ce n'est rien, et pourtant c'est délicieux. Certes, l'auteur y a beaucoup trop flatté le goût de certains palais dont la délicatesse s'accommode très bien des assaisonnements; néanmoins, l'intention est philosophique et morale; le sentiment chrétien s'accuse mieux que dans *le Péché de Madeleine*.

M. de Montalembert raconte qu'une reine anglo-saxonne ramena, le lendemain d'une fête, les convives au milieu de la salle du banquet; elle avait fait mettre sur le trône royal, en face de la table encore couverte de vaisselle d'or, une laie avec ses petits. Elle voulait frapper des imaginations grossières, en leur montrant l'image de ce que cachent les plaisirs sensuels. Ecartant, comme le fit cette reine, le luxe mondain et les raffinements du bon ton l'auteur de *Fausse Route* se plaît à faire voir la bête humaine aussi indomptée, aussi dégoûtante sous les habits du riche que sous les haillons du pauvre. « Quelle différence, en effet, demande Mme Caro, y a-t-il entre l'homme du monde, recherchant l'adultère, le regardant comme une jouissance de bon ton, s'en croyant quitte avec un duel qui le rendra peut-être homicide, et le garçon de ferme, satisfaisant brutalement ses appétits; entre la fière Lélia, jouant avec la passion qu'elle excite savamment, et la grossière Margoton qui court effron-

tément au plaisir? Réduit à cette bestialité, qu'est-ce que l'amour, qu'est-ce que les passions de la jalousie ou les drames du cœur? »

IV — VII

Un Drame royal pourrait donner une triste réponse à ces questions; mais, en entreprenant le récit de cette lamentable histoire, M. le comte d'Hérisson ne cherche guère à la rendre édifiante. Il aime, on le sait, à fourrager dans les mystères des événements contemporains. Son *Journal d'un officier d'ordonnance* nous dispense d'une présentation. Quant au *Drame royal*, c'est de la chronique galante et non de l'histoire, quoique l'auteur se pose en homme parfaitement informé. S'il a fréquenté les diverses cours de l'Europe, par quelles portes y est-il donc entré, et de quelles bouches a-t-il recueilli ces grossiers commérages? A notre époque, avouons-le, la dignité royale s'abaisse en de bien honteux compromis; malgré tout, les conversations des rois et des reines dépassent, chez M. le comte d'Hérisson, toute convenance et toute vraisemblance. Plein d'indulgence et de sympathie pour le prince Rodolphe et pour la jeune Levantine qui sera la cause de la perte de l'héritier des Habsbourgs, notre romancier prête aux souverains autrichiens une physionomie idiote. Il peint la princesse Stéphanie comme une dévote stupide, insinuant l'idée de relations intimes entre cette princesse et le nonce de Vienne, sans compter d'autres favoris. « Les *bigotes* sont sujettes à caution », remarque le comte d'Hérisson, qui adopte volontiers le style des valets. En pendant à ce portrait de la malheureuse veuve, il nous donne celui de la reine d'Italie, non moins légère, non moins *bigote*, quoiqu'elle parle du Pape sur un ton de poissarde. Reine et princesse amènent, par leurs intrigues et leurs jalousies, la tragique catastrophe sur laquelle plane encore un si impénétrable mystère, le prince héritier tombe sous les balles d'un bravo italien, le jour où il va solliciter un divorce qui ferait asseoir plus tard, sur le trône austro-hongrois, la fille du dernier sultan, la belle musulmane dont il est follement épris et qu'il entraîne dans la mort. On ferme le livre en se demandant si l'on vient de parcourir un roman licencieux, ou un pamphlet antimonarchiste, anticlérical surtout, du genre de ceux que les feuilles anarchistes servent à leur public?

Péché de jeunesse, histoire trop *vécue* par l'étudiant parisien, très souvent racontée par les jeunes romanciers; elle pourrait mériter à son auteur les épithètes de « vériste », d' « observateur aigu », de « palette cruelle », si nous voulions lui appliquer les clichés du jour, mais il ne semble pas tenir à ce qu'on le traite en décadent, il ne cherche point à renouveler la langue française, il estime fort celle du grand siècle. Son héros rêve même de « remonter le courant de la littérature matérialiste ». Hélas! ce courant entraîne encore le romancier, malgré lui, et M. Georges Price copie le « maître » sans le vouloir, témoin cette regrettable scène de clinique, dont le modèle est si connu. Cependant, à travers beaucoup de crudités et de sensualisme, on découvre les restes d'un fond chrétien conservé chez le jeune écrivain : les désordres, si légèrement qualifiés de péchés de jeunesse et si généralement excusés dans le monde, lui apparaissent avec toute leur gravité, pesant sur la vie entière, ravageant et désolant plusieurs vies. Il plaide avec éloquence la responsabilité paternelle et touche aux questions les plus graves, les plus complexes, non sans une certaine angoisse de conscience qui lui fait honneur. Malheureusement le romancier n'a pas découvert d'autre solution que le suicide. La petite essayeuse de confections, qui finit par dégoûter Édouard des faux ménages, découragée et dépitée elle-même, se jette par la fenêtre, et l'enfant prodigue peut rentrer en grâce près de ses parents, puis épouser une jeune fille de son monde, laquelle sera assez généreuse pour laisser élever, près d'elle, le fils de la pauvre Louise, cet enfant dont Édouard ne consentira jamais à méconnaître les droits naturels, et qu'il n'éloignera jamais, non plus, de son foyer. Ainsi, le péché de jeunesse sera en partie réparé; il ne saurait l'être complètement : telle est sans doute la morale du roman.

Mémoires d'un Suicidé. — Suicide et duel, les romanciers tirent sans cesse sur ces vieilles cordes. Avec toute notre civilisation, nous sommes encore des barbares ou bien l'atavisme nous domine; il nous faut des morts violentes, et un écrivain auquel on doit de si belles études sociales, n'a rien trouvé de mieux, quand il a voulu se livrer à son imagination, que d'étudier la marche de l'idée du suicide dans un cerveau malade... M. Maxime du Camp ne compose pas même un simple roman sans y mettre du talent et un cachet personnel, néanmoins était-il bien nécessaire de présenter au peuple

cette triste étude dans une édition bon marché? Publiés pour la première fois en 1852, *les Mémoires d'un Suicidé* sont écrits sous une influence pessimiste, remplis de blasphèmes à la Byron, alourdis par des dissertations mystico-philosophiques, appuyés sur une sorte de morale passionnelle, du genre de celle de George Sand. Ce livre effacera dans les âmes, encore neuves, les notions du catéchisme dont son auteur nie la divine origine; ne ferait-il que les obscurcir, ce serait un grand malheur pour l'individu et pour la société. M. du Camp a beau désavouer son héros, le traiter de déséquilibré, l'analyse de cette dangereuse folie ne procurera pas « le salut » aux misérables atteints du même mal. Le romancier, devenu moraliste au cours de ses grands travaux, oserait-il soutenir que l'exemple et les discours de son désespéré fourniront une leçon de résistance morale à ceux qu'ils peuvent priver de tout appui religieux? Le populaire auquel on livre ces pages, non tracées pour lui, comprendra très difficilement que le roman du *suicidé* cache un blâme du *suicide*.

Daniel Cummings. — Rien de forcé comme les parallèles dont se compose le roman de M. Gaullieur; d'une part, les habitants du vieux continent chargés de toutes les hontes, trafiquant du vieil honneur et des titres pompeux laissés par leurs ancêtres; de l'autre, les Américains avec leurs vertus rajeunies et leur probité retrempée sur un sol libre, la jeune fille, telle que nous la rêvions et que nous la rencontrions naguère, remplacée par l'émancipée du monde nouveau, piaffant du talon, chassant à l'homme, s'abritant derrière « l'amour du vrai » pour jeter par dessus bord le respect filial, la réserve féminine, les convenances de la politesse. Toujours et partout, l'Américain ou l'Américaine déclarés supérieurs aux Européens. Les héros de M. Gaullieur sont choisis dans la colonie que les États-Unis envoient à Rome, l'auteur se ménage ainsi l'occasion de comparer la philanthropie protestante à la prétendue négligence du Saint-Siège vis-à-vis des classes indigentes, de faire ressortir les exagérations du luxe pontifical par l'austérité puritaine, etc. Sans répondre à ces vaines accusations, nous renvoyons ceux qui désirent se faire une idée plus exacte des mœurs américaines, à une publication récente du cardinal Gibbons : *Notre Héritage chrétien*. On y verra ce qu'il faut penser de l'éducation officielle aux États-Unis, ce que vaut, bien souvent, là-bas, la probité républi-

caine, ce que sont, dans le nouveau monde, les procédés électoraux et comment ils ne diffèrent guère des nôtres, de quelle manière la justice est rendue dans les cours judiciaires d'Amérique, ce que deviennent les unions conclues à la légère et sans la participation des parents. Du reste, le chiffre des 26,535 divorces par an, en dit assez sur l'état de la famille, dans ce pays si vanté.

VIII — IX

La Fortune de Silas Lapham. — Ce n'est pas qu'il faille exagérer le mal quand on parle d'un grand peuple; en même temps qu'il adresse à ses ouailles de sévères exhortations, le cardinal Gibbons trouve en Amérique un terrain généreux où germe la divine semence, il sait que, parmi les protestants eux-mêmes, un certain fond de vertus chrétiennes n'a point encore disparu. Silas Lapham le garde dans toute sa solidité, ce fond qui fait l'honnête homme, et l'auteur américain, en peignant ses compatriotes qu'il connaît admirablement, s'est attaché à ce type parce qu'il l'a rencontré parmi eux; on lit son étude avec un sympathique intérêt, car on sent qu'elle a été faite consciencieusement. Lapham, un parvenu, un enrichi, se heurte à mille difficultés sociales dans ce pays de l'égalité, où la morgue de certaines classes est tout aussi entêtée que celle de la vieille aristocratie européenne. La vanité cause sa ruine, mais sa naïve et droite honnêteté le sauve du ridicule. Après avoir remué des monceaux de dollars, il redevient pauvre sans que la pensée d'un lâche suicide ait effleuré son esprit. Sa femme, qui, tout en l'aimant beaucoup, a pour lui des rudesses de Xantippe, rend ainsi justice à ce philosophe d'un nouveau genre. « Il est sorti de l'épreuve sans la moindre souillure, il a suivi simplement la voie pénible du devoir et ne paraît pas se douter qu'après une pareille lutte la victoire est glorieuse! » C'est aussi le modèle des époux que ce brave Silas, et M. Howells nous montre, d'une façon tantôt sérieuse, tantôt humoristique, les grands comme les petits côtés de l'union conjugale entre honnêtes gens... Cette fine esquisse est de tous les temps et de tous les pays, mais l'auteur redevient complètement américain lorsqu'il dessine les figures très gracieuses, au reste, des jeunes miss Lapham, si indépendantes, si dégagées de toute règle religieuse, si disposées à franchir elles-mêmes les limites du devoir. Le romancier se plaint de ce que ses compatriotes

s'attachent à un faux idéal et y sacrifient leur bonheur, on peut les plaindre plus encore de ne point connaître l'idéal véritable. Réaliste, M. Howells ne descend pourtant jamais dans la boue, recherchée par notre école réaliste française; n'est-il pas bizarre que, chez nous, les mœurs conservant une sorte de décence extérieure, la littérature affiche une licence qui n'a d'égale nulle part?

Même remarque au sujet de *Rachel Ray*, d'Anthony Trolloppe; on mettrait ce roman, quant à la forme du moins, entre les mains d'une pensionnaire. Seulement, si l'on y regarde de près, on s'effraie de l'exemple donné par la jeune fille anglaise, si peu surveillée, et de certains conseils de l'auteur. « Quand il s'agit de mariage, n'écoutez ni les avis du prêtre, ni ceux de vos parents; n'obéissez qu'au seul mouvement du cœur. » Une mère faible, une jeune fille passionnée, une sœur veuve et quakeresse dont le rigorisme manque de faire rompre le mariage de Rachel et qui rompt elle-même ses projets de fiançailles avec un ministre dissident, les querelles entre ces trois femmes et les monotones chagrins d'amour de la plus jeune, nous intéressent moins, dans cette œuvre du célèbre romancier, que le tracé si curieux des caractères et l'étude des mœurs bourgeoises ou provinciales en Angleterre. Anthony Trolloppe ne tombe pas dans le travers des vieilles controverses protestantes; il est assez libre penseur et n'estime guère plus les ministres de *l'Eglise établie*, paissant leur troupeau en calèche, que les dissidents cherchant à en imposer par la nouveauté. Il semble même assez disposé à tolérer les Juifs dans le parlement; ses amusantes critiques sur les élections n'ont rien d'hostile au candidat israélite, grand tailleur de Londres et objet d'horreur pour les fidèles anglicans.

X

Voutres impudents. — La question juive rencontrée ici, nous fournit l'occasion de dire un mot d'une petite brochure, que nous adresse l'auteur du *Soldat Chapuzot*, quoiqu'on n'y fasse nullement du roman! Le titre de cet opuscule, son ton incisif, l'absence de circonlocutions, dont M. Jean Drault paraît peu se soucier, blesseront, peut-être, quelques lecteurs partisans des ménagements; mais, alors même qu'on n'approuverait ni toutes les alliances, ni toutes les tendances des antisémites, on comprendra qu'un ardent

disciple de M. Drumont ait senti courir sa plume entre ses doigts à la lecture de la fameuse *Gerbe*, par laquelle les *Archives Israélites* ont célébré le cinquantenaire de leur fondation. Dix-sept écrivains ont composé cette gerbe, moins champêtre que celle de Ruth, et, quoique quelques-uns, comme M. Jules Simon, les nient, tous ont prouvé par là leurs attaches juives. M. Jean Drault relève, dans ces morceaux littéraires, des passages et des contrastes bien curieux : le grand rabbin Zadig affirmant le dévouement des Juifs à leurs patries respectives; M. Franck, le juif bouddhiste de l'Institut, tonnant contre l'immoralité du théâtre et des romans actuels et s'exposant, de gaieté de cœur, à ce qu'on lui mette sous les yeux les noms d'un si grand nombre de ses coréligionnaires, Catulle Mendès, Meilhac, Halévy, Eugène Mayer, etc.; M. Astruc expliquant pourquoi les Juifs restent Juifs et repoussant les alliances chrétiennes; M. Hirsch... Mais nous ne pouvons qu'indiquer. On lira ces quarante pages, elles sont instructives, et l'on n'accusera peut-être plus si amèrement l'auteur d'élever trop fort la voix : il faut crier si haut, pour réveiller les endormis de notre temps!

XI — XIII

Le Bouquet d'algues. — A plusieurs reprises déjà, nous avons recommandé les jolis roman que publie Mme S. Blandy dans la *Bibliothèque des mères de famille*. *Le Bouquet d'algues* ne passera pas pour une des œuvres les moins délicates ni les moins gracieuses du sympathique auteur. On y remarquera un rapprochement plein d'intérêt et de justesse entre les mœurs françaises et anglaises. Le romancier, trop bon patriote pour ne pas reconnaître nos qualités nationales et l'avantage de certaines de nos habitudes, en fait de mœurs ou d'éducation, professe une impartialité trop sincère pour critiquer nos voisins avec exagération. Avons-nous besoin de rappeler, d'ailleurs, que Mme S. Blandy sait à merveille captiver ses lectrices sans forcer le côté romanesque et leur présenter d'utiles exemples sans trop y appuyer?

Une Cousine pauvre. — Nouveau roman de Mme Maryan, dont les œuvres sont toujours accueillies avec tant d'empressement chez nous et même à l'étranger, et qui se place presque hors de pair parmi les romanciers de la famille. Mme Maryan peuplerait facilement un

orphelinat de ses héroïnes, car elle les prend le plus souvent dans les isolées, les pauvres enfants obligées de conduire seules leur frêle barque à travers les écueils du monde ou les tempêtes de l'âme, mais elle diversifie d'une manière étonnante les scènes, comme le cadre d'une même situation, et l'on peut dire que sa variété reste inépuisable. On lit d'un trait, l'attachante histoire de cette jeune et pauvre cousine, à laquelle il faut un si grand courage, une si douce patience, pour supporter la froideur, les rebuts, les injures d'une parenté peu généreuse, et qui, avec l'aide de Dieu, remplit son devoir, va toujours au delà, triomphe de toutes les préventions, sans rechercher jamais l'intérêt personnel, sans poursuivre, ici-bas, l'espoir d'une récompense dont à la grande satisfaction des jeunes lectrices, elle ne sera cependant pas privée.

Le Rêve de Jacqueline. — Ce petit poème, moitié vers, moitié prose, nous transporte en pleine forêt, au printemps et à cette heure matinale où

Il n'y a beste ne oyseau
Qui en son jargon ne chante ou crie.

Le poète moderne rivalise de fraîcheur avec ses devanciers pour célébrer le renouveau... Hélas! au milieu même de la paix des bois, il ne saurait écarter les lourds pensers qui pèsent sur notre génération; il entend les sombres confidences que la lune fait au pin, avant de fuir l'aurore, et la reine des nuits aperçoit, sur la terre, des maux si lamentables! Chez les oiseaux eux-mêmes, les discordes sociales étendent leurs ravages; la pie et la buse essaient de fomenter une grève parmi les musiciens des bois. Des athées intolérants se glissent sous la ramée des chênes qui par leur majesté proclame le Créateur, et, lorsque Jacqueline s'en va porter un bouquet à la Madone, « un Homais imbécile » la devance pour briser la statue et pour insulter l'enfant. Au fond, notre poète n'est point pessimiste, cependant; il chante gaiement la nature, il voit, chez les hommes, beaucoup de choses en beau, et raconte aux rossignols qu'ils ont encore de nombreux frères parmi nos littérateurs; le rêve de sa fillette finit par une heureuse réalité. Jacqueline, d'une main prompte, châtie l'insolent libre penseur et retrouve son fiancé avant la chute du jour; les buissons rentrent leurs épines pour lui offrir sa guirlande d'épousée. L'époux revient du Tonkin; il s'y est battu

en brave, afin que la France reste grande, en dépit des fautes de ceux qui la gouvernent.

XIV — XVII

Un Ex-Voto à Notre-Dame de Lourdes. — Ce titre ne semble guère annoncer un roman, le livre de M. de Caër n'en est point un non plus; mais il nous offre une de ces histoires intimes et vraiment *vécues* si appréciées de nos jours. L'auteur y analyse les douleurs et les joies d'une âme abattue d'abord, par le mal physique, puis reprenant possession d'elle-même. La guérison, qui fait le fond du récit, « n'est pas un miracle, du moins dans le sens où l'Eglise l'entend », dit M. de Caër. Elle ne s'est pas produite instantanément, au milieu de l'enthousiasme d'une foule en prière; pendant quatre mois, le pieux pèlerin attendit, à Lourdes, une grâce qui ne lui fut point accordée. Peut-être demandait-il avec trop d'instances la lumière corporelle; Dieu l'éclaira d'une autre manière et, plus tard, il recouvra lentement la vue, en récompense, sans doute, de sa résignation.

Ces pages émues sont un ex-voto déposé aux pieds de la céleste bienfaitrice, elles ont encore un second but; l'auteur en a fait « un plaidoyer en action en faveur des unions chrétiennes, si rares aujourd'hui, où la frivolité et les préjugés mondains rapportent tout à l'argent ». Sans la communauté de foi, d'espoir, de prières, les deux époux eussent succombé sous l'épreuve, et la pieuse compagne du malade a certes sa bonne part dans cette guérison miraculeuse, tant sollicitée par ses larmes, tant aidée par son dévouement et ses soins. Combien elles sont touchantes aussi, ces petites têtes enfantines, esquissées avec un si grand amour, par le crayon paternel, rien ne ravit l'âme comme l'enfant qui prie! Nous pénétrons, à la suite de M. de Caër, dans un monde fort mal connu des romanciers; quelle différence entre celui qu'ils nous peignent et celui des chrétiens! Pourquoi ces caractères et ces études psychologiques nous intéresseraient-ils moins que l'étalage des corruptions brutales ou raffinées, que l'analyse, sans cesse recommencée, des passions de la chair? A l'histoire d'une pieuse famille, aux confidences d'une âme longuement éprouvée, le narrateur joint une foule de souvenirs, de notes, de détails, souvent inédits, sur les grands chrétiens de notre époque, sur les otages de la Commune, sur Mgr de Ségur, le P. Milleriot, le curé d'Ars, le P. Marie-

Antoine, l'apôtre si populaire dans le Midi, sur les pèlerins de Lourdes, qui ont obtenu les faveurs les plus signalées, surtout dans l'ordre moral, etc. Ce livre fournit donc, à la fois, une lecture des plus attachantes et un aliment pour la curiosité toujours avide d'anecdotes, il occupe l'imagination en parlant au cœur.

Combien nous sommes en retard pour mentionner le *Mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes*, par M. Henri Lasserre! l'*Ex-Voto* le rappelle tout naturellement, et nous y revenons après tant d'autres, parce que ce recueil appartient au genre narratif, on pourrait même dire au genre dramatique, sans être démenti par les pieux lecteurs qui connaissent les récits entraînants et émouvants du célèbre historien de Lourdes... Nous devions, de toutes façons, enregistrer ce nouveau volume; quant à le recommander, ce serait plus que superflu.

Vie de Mme Fleurat de Doumilhac, née Chenu des Touches. — M. E. Loudun, dans son grand ouvrage *le Mal et le Bien*, fait un admirable portrait de « la *femme de charité*, plus grande que l'héroïne, humble et sainte femme dont les païens ne pouvaient avoir même l'idée et qui est une des productions naturelles du christianisme, sortant de son sol comme les roses parfumées du pays du soleil... qui n'a rien de terrestre, dont la physionomie resplendit, qui n'est point un corps mais une âme ». L'écrivain chrétien ajoute qu'il a rencontré cet idéal, réalisé une fois de plus et atteignant toute sa perfection dans Mme Fleurat, modèle alors vivant qui posa devant lui sans le savoir. La ville de Saint-Yrieix, comblée des dons de la noble femme, n'éleva point de statue à sa bienfaitrice, la presse n'en parla guère, Mme Fleurat n'avait pas attendu le dépouillement de la mort pour distribuer toute sa fortune aux malheureux; elle s'était faite pauvre avec eux, mendiante comme eux; un tel héroïsme n'enthousiasme plus les masses; on n'aime pas, dans notre siècle, à dresser des effigies qui dominent trop le vulgaire ni à prononcer des panégyriques embarrassants... L'Académie décerna, pourtant, un prix Montyon à cette vénérable femme qui l'eut bientôt partagé entre ses pauvres; plus d'une grande dame s'honora de son amitié, et quelques hommes haut placés surent l'apprécier; on lui accorda le passage gratuit sur plusieurs lignes de chemins de fer, pour faciliter ses quêtes, mais les témoignages de respect n'enorgueillissaient pas plus

l'humble chrétienne que les dédains ou les rebuts ne la décourageaient. On vient de résumer cette sainte vie en quelques pages. Le précieux opuscule se vend au profit de l'orphelinat fondé à Aubazine, par Mme Fleurat; nous engageons nos lectrices à se le procurer : elles y admireront le divin roman de la charité dont le Christ est l'auteur et la femme chrétienne l'héroïne.

Le Livre du mariage. — Notre revue s'achève aujourd'hui d'une façon d'autant plus édifiante, que nous terminons, comme les romanciers honnêtes, par le mariage! Le saint prêtre qui a composé ce court manuel s'est appliqué à y condenser les avis des Pères, des docteurs, des grands écrivains ecclésiastiques; leur enseignement moral, puisé aux sources de l'Evangile, ne vieillit jamais et s'applique admirablement à une époque où le chrétien se retrouve au sein d'une société païenne. La sainteté de l'union conjugale est constamment méconnue, « l'institution même du mariage semble menacée par la loi funeste du divorce et par les mœurs nouvelles qu'elle introduit ». La démoralisation, la dépopulation de notre pays, n'ont pas de causes plus immédiates que le mépris de la discipline évangélique de la famille, on ne saurait trop souvent le rappeler. Cet abrégé éclairera les jeunes gens et les jeunes filles, en âge de choisir un état de vie; mais tout en montrant l'excellence de la vocation religieuse ou du célibat chrétien, le pieux auteur s'occupe spécialement de l'union chrétienne, cette « pépinière de l'Eglise, » suivant le mot de saint François de Sales. Il serait à souhaiter que ce petit volume se répandît là, où des ouvrages tels que celui de Mgr Dupanloup ne peuvent guère pénétrer, en raison de leur prix relativement élevé. *Le Livre du mariage*, par M. l'abbé Lapeyrade, est à la portée de toutes les bourses; ce serait d'ailleurs un utile cadeau et une bonne œuvre de propagande que de l'offrir autour de soi, particulièrement aux jeunes mariés.

J. DE ROCHAY.

LES ENFANTS MAL ÉLEVÉS : *étude psychologique, anecdotique et pratique*, par Ferdinand Nicolay, avocat à la cour de Paris. (Perrin.)

Notre article était composé quand nous est arrivé un gros volume, faisant admirablement suite au petit *Livre du mariage*, car il

y est question de l'éducation des enfants. Ce volume, nous l'avons dévoré en quelques heures, avec un vif plaisir, quoiqu'il contienne au moins cinq cents pages; nous voudrions lui attribuer la place qu'il mérite; mais, tenant à en parler dès aujourd'hui, nous devons nous contenter d'une courte analyse, en *post-scriptum*.

Et d'abord, remarquons-le, l'auteur a su éviter, dans une étude aussi pédagogique, toute pédanterie; son œuvre est à la fois sérieuse et amusante; les parents eux-mêmes ne dédaignent point cette dernière qualité. M. Nicolay écrit avec la méthode et l'exactitude auxquelles habitue l'exercice du Barreau; il n'avance rien que pièces en main, accompagnant toujours la théorie, d'exemples ou d'applications essentiellement pratiques : Pas un de ses caractères d'enfants que nous ne connaissions par expérience; pas une des imprudences ou des torts signalés, en fait d'éducation, que nous n'ayons à nous reprocher ou dont nous ne soyons les témoins journaliers. « Mon sujet est vieux comme le monde et jeune comme l'actualité », dit très bien notre moraliste; il le traite en moderne, parfaitement au courant de la situation, sans se laisser décourager par les difficultés du temps, sans dissimuler les entraînements déplorables qu'y subissent les meilleurs. M. Nicolay procède en faisant passer, sous nos yeux, « la photographie instantanée de la vie de famille »; ses petits tableaux sont d'une saisissante vérité; ils font plus réfléchir que de longues dissertations. L'auteur dit tout ce qu'il faut dire en matière délicate, et cependant, si quelque petit curieux trouvait ce volume sur la table du salon, on ne s'effraierait pas de le lui voir feuilleter. La première partie, ou, pour accepter les divisions de l'auteur, le premier *livre*, commence par une série de portraits d'enfants mal élevés; depuis trois ans, période initiative et décisive, M. Nicolay veut qu'on en reste bien convaincu, jusqu'à l'âge d'homme. Nous remarquons ici, un paragraphe excellent, intitulé : *Analyse du dicton : Il faut que jeunesse se passe.* Rarement, ce lâche et dangereux axiome a été mieux réfuté. « Pour faire un sage, conseillait Jean-Jacques Rousseau, faites d'abord un polisson. » Combien d'honnêtes gens, de chrétiens même, répètent, en la dissimulant sous une phraséologie plus décente, cette opinion cynique! Récemment encore, n'entendions-nous pas une femme très respectable, à laquelle on proposait, pour sa petite-fille, un jeune homme d'une conduite exemplaire et d'une rare piété, répondre d'un air profond : « Je préférerais un mauvais sujet, il aurait jeté son feu! »

Dans le second livre, M. Nicolay déclare la guerre aux *procédés d'éducation domestique* qui, niais ou coupables, démoralisent l'enfant. Plus loin, il parle de l'*autorité* et de la *correction paternelle*, puis du *caractère*, du *physique*, des *facultés*, des *défauts* de l'enfant. Quoique toutes ses pages soient semées d'anecdotes, l'auteur consacre un chapitre au recueil de mots et de traits d'*enfants terribles*; les livres suivants offrent une étude fort intéressante sur : *l'amour paternel et l'amour filial*, *la responsabilité légale des parents*, *les causes héréditaires*, *l'hypnotisme*, *le surmenage*; enfin, M. Nicolay examine les systèmes d'éducation les plus prônés ou les plus fameux, et termine par quelques pages sur *l'éducation des parents par leurs enfants*. « Pourquoi y a-t-il tant d'enfants mal élevés? » Le dernier livre développe cette question et y répond; il montre, surtout, que l'idée de Dieu peut, seule, sanctionner l'œuvre de l'éducateur.

En concluant, le très sympathique écrivain rappelle aux parents que l'*instruction* ne suffit pas, qu'il est nécessaire d'y joindre l'*éducation*, laquelle consiste à élever l'enfant, c'est-à-dire, d'après la signification même du mot, à faire monter successivement son âme vers les régions supérieures de la pensée et de l'idéal. Les programmes officiels proscrivent cette direction; les mœurs modernes lui font sans cesse obstacle, c'est au père et à la mère de veiller, plus que jamais, à ce qu'elle soit donnée. Rien de beau ni de grand comme d'élever un enfant, de former un homme et un chrétien, mais aussi, rien de plus difficile; la tâche demande de la force autant que de la tendresse, de la fermeté et de la douceur; autant de vigilance sur soi-même que de sollicitude envers l'enfant. Pour ne pas gâter celui-ci, pour préserver sa jeune âme au milieu des corruptions et des défaillances du siècle, il faut lutter pendant vingt ans avec des efforts qui se répètent chaque jour; il faut surtout donner constamment le bon exemple avec le bon conseil. L'étude de M. Nicolay peut y aider les pères et mères de bonne volonté. N'insistons pas davantage sur un livre qui aura pour lui tous les honnêtes gens et les gens de bon sens.

J. de R.

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *Histoire de Marie-Antoinette*, par M. de la Rocheterie. (Perrin.) — II. *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville.* (Plon.) — III. *Robert Surcouf*, par R. Surcouf. (Plon.) — IV. *Histoire de saint Anselme*, par le R. P. Ragey. (Delhomme et Briguet.) — V. *Le Clergé sous l'ancien régime*, par M. l'abbé Meric. (Lecoffre.) — VI. *Les Communaux et le Domaine rural*, par M. Glasson. (Cotillon.) — VII. *Les Représentants du peuple en mission*, par M. Wallon. (Hachette.) — VIII. *Les Armées allemandes sous Paris*, par M. Juguet-Tissot. (Perrin.) — IX. *Vie du général de Sonis*, par M. Delahaye. (Bloud et Barral.) — X. *Almanach memorandum*, par M. Jacob. (Imprimerie de Notre-Dame de Lérins.) — XI. *Les Œuvres pastorales de Mgr Turinaz.* (Retaux-Bray.) — XII. *Mémoires de l'Internonce, Mgr de Salamon, pendant la Terreur.* (Plon.) — XIII. *Drame de la Passion à Oberammergau*, par Mme de Belloc. (Carré.) — XIV. *Conférences et Discours. A travers l'Espagne, lettres de voyage*, par A.-B. Routhier. — XV. *O'Connell, sa vie, son œuvre*, par L. Nemours-Godré. (Savine.)

I

Bien des ouvrages ont été écrits sur Marie-Antoinette. Tous excitent le plus vif intérêt, aucun peut-être ne donne pleine satisfaction à celui qui recherche avant tout la vérité. Presque toujours, en effet, on sent, chez les auteurs, une sorte de parti pris, un sentiment, une passion, qui nuit à la sérénité de l'historien : ici, une sympathie non dissimulée qui fait de la reine une pure héroïne et une martyre; là, au contraire, des préventions gratuites allant jusqu'au dénigrement, parfois jusqu'à la calomnie. M. de la Rocheterie est, croyons-nous, le seul qui, sans affecter la froideur et l'indifférence du stoïcien, ait su tenir d'une main ferme la balance où sont pesés les qualités et les défauts et présenter au public un récit autorisé, impartial et sans lacune. Les sources nombreuses où il a puisé et qui ne peuvent plus guère se multiplier, maintenant que toutes les archives ont été ouvertes, lui ont permis de porter, autant que possible, la lumière sur les points demeurés les plus obscurs. Nous devons louer surtout la dignité du juge; on dirait même parfois qu'il incline vers la sévérité, de peur d'être accusé

d'indulgence. Cette défiance de soi-même, peut-être poussée jusqu'à l'extrême, nous est, du moins, un sûr garant de la réalité des faits exposés par l'écrivain, et dont quelques-uns, tout à l'honneur de Marie-Antoinette, ont été à tort mis sur le compte de la légende et niés par des historiens malveillants. C'est ainsi qu'il établit que l'attitude de la reine devant le tribunal révolutionnaire fut tout simplement admirable.

Nos lecteurs ne s'attendent pas à un récit, même abrégé, de cette vie qui est dans toutes les mémoires; mais ils ont droit à une appréciation motivée d'une œuvre que nous estimons définitive. Nous allons essayer de les satisfaire.

Il faut convenir, d'abord, que l'éducation première de Marie-Antoinette fut un peu négligée. Sa mère, absorbée par les soins du gouvernement d'un vaste empire, contrainte de ne compter que sur elle-même, se sentant peu secondée par son mari, doué de grandes qualités privées, mais non de ces dons qui révèlent un souverain, en butte aux contradictions, en proie à des conflits perpétuels, semble s'être contentée de confier ses enfants à des personnes d'une moralité irréprochable et de connaissances suffisantes, sans s'inquiéter beaucoup de la portée de leur esprit. D'ailleurs, si sa tendresse se partageait sans s'affaiblir entre ses nombreux rejetons, son attention ne pouvait se porter avec une vigueur aussi soutenue sur chacun d'eux. Marie-Thérèse aurait dû, pourtant, penser que ses filles, destinées à s'asseoir sur des trônes, devaient avant tout être formées dans cette prévision. Il ne semble pas que l'abbé de Vermond, choisi, dit-on, sur l'indication de l'ambassadeur de France, ait complètement répondu à toutes les espérances qu'on avait pu concevoir. Il acquit, à la vérité, un grand empire sur sa royale élève et ne s'en servit que pour le bien, mais ce bien, dans un cerveau assez étroit, n'avait que des proportions modestes et nullement en rapport avec la grandeur du théâtre où Marie-Antoinette devait figurer. Devenue reine de France, la fille de Marie-Thérèse, vraiment digne de sa mère en ce point, sentait en elle de grandes énergies; mais elle n'avait pas été habituée à les exercer, de sorte que ces facultés, dirigées sans esprit de suite et comme à tâtons dans des sens contradictoires, devinrent à peu près stériles quant aux résultats politiques, et ne servirent qu'à illustrer, par la noblesse de la lutte, une chute retentissante.

On sait dans quel étrange milieu se trouva plongée la jeune

dauphine à son arrivée à Versailles. Une indigne favorite, avec laquelle elle subit l'humiliation de souper dès le premier jour de son entrevue avec la famille royale, avait conçu le dessein de se faire accueillir avec bienveillance de l'héritière du trône. La pudique fierté de Marie-Antoinette, qui trouva un appui dans l'honnêteté du dauphin, se révolta toujours contre cet abaissement. C'est à peine si elle consentit, sur les pressantes instances de sa mère qui, en cette circonstance, s'effaça trop derrière la souveraine, à lui adresser de loin en loin quelques paroles banales. Par cette attitude courageuse, la dauphine s'aliéna la coterie qui soutenait la maîtresse attitrée du roi, et qui avait été assez puissante pour renverser le duc de Choiseul, grand promoteur de l'alliance avec l'Autriche. Par une sorte de fatalité, si l'on peut employer cette expression païenne, la dauphine encourait en même temps la disgrâce de Mesdames, tantes du roi, dont l'âme étroite s'indignait de la perte du premier rang qu'elles avaient occupé à la cour. Madame Adélaïde eut, assure-t-on, le tort de saluer la future héritière du trône de l'épithète d'Autrichienne, qui devait désormais être accolée à son nom, lui aliéner le cœur des Français et la conduire à l'échafaud. Ce fut la source apparente de tous ses malheurs. Nous sommes intimement convaincu que des causes plus profondes avaient depuis longtemps préparé et rendu immanquable la révolution, mais peut-être que Marie-Antoinette, si elle n'eût pas été tout d'abord décriée, eût échappé personnellement au naufrage.

Les auteurs de mémoires et les historiens ont signalé une autre cause de l'impopularité de cette princesse : sa frivolité. Nous avons déjà fait remarquer que son éducation ne l'avait pas suffisamment préparée à sa mission de souveraine, surtout dans les temps difficiles qu'elle devait traverser. Elle avait quelque chose de léger dans le caractère, et même lorsqu'elle fut mûrie par le malheur, ses amis les plus dévoués notèrent qu'on avait peine à fixer son attention d'une manière suivie dans une simple conversation sérieuse, et qu'elle était prompte à former des plans qu'elle abandonnait aisément. Au fond, si elle n'avait pas une très grande portée d'esprit, elle ne manquait ni de discernement ni de prévoyance. Dans les commencements, on ne pouvait attendre beaucoup de gravité chez une princesse de quinze ans, forcée, par sa situation, de se tenir en dehors du maniement des affaires. Quelques manquements à l'étiquette, des sourires, des saillies, auraient passé inaperçus dans

toute autre circonstance, et il nous semble que les admonestations respectueuses de Mercy et les gronderies affectueuses de Marie-Thérèse ont un peu trop fixé l'attention de la postérité sur des étourderies sans conséquences. Nul ne songe à présenter Marie-Antoinette comme un modèle de toutes les perfections; mais c'est évidemment abuser des sévérités de l'histoire que de représenter l'inexpérience de cette princesse et son dégoût pour les occupations sérieuses (dans les premières années seulement) comme un des facteurs (c'est le mot à la mode) de la désaffection qui l'atteignit, et, par suite, de la révolution française.

La vérité c'est que, si la reine commit quelques imprudences, ce fut toujours ou presque toujours du consentement du roi, qui avait pleine confiance dans la vertu de sa femme, et qu'elle ne franchit jamais les bornes, nous ne dirons pas seulement de la pudeur, mais même des convenances largement interprétées. Mais alors, d'où vinrent ces soupçons odieux qui hantèrent les plus honnêtes gens de la cour, et qui poussèrent un Lafayette, par exemple, modèle parfait du gentillâtre imbécile, à la menacer publiquement d'une accusation d'adultère? Comment expliquer ces calomnies atroces, propagées par les pamphlets, qui incriminaient ses mœurs de la façon la plus outrageante? La seule réponse acceptable, c'est que Marie-Antoinette fut victime d'intrigues multiples qui s'acharnèrent à sa personne pour les motifs les plus futiles ou les plus vils. On lui en voulait parce qu'elle était charmante et pure, et que l'on redoutait l'empire qu'elle pouvait acquérir sur le roi, que tous les partis aspiraient à gouverner. Nous soupçonnons aussi que, pour des motifs analogues, les coryphées de la révolution travaillèrent à la discréditer dans l'opinion, parce qu'ils savaient de quoi sa fermeté était capable, et que, comme disait Mirabeau, dans les entours de Louis XVI, elle seule donnait des marques de virilité.

La conduite de la reine pendant la période révolutionnaire proprement dite a été amèrement critiquée par les uns, louée avec enthousiasme par les autres. Des faits racontés et des documents cités par M. de la Rocheterie, il résulte, à nos yeux, qu'il faut rabattre et des blâmes et des éloges. Marie-Antoinette aperçut de bonne heure le parti que les ennemis de la royauté tireraient contre la royauté de l'émigration, et de l'isolement où cette émigration plaçait le trône. Les diverses tentatives qu'elle fit ou auxquelles elle se prêta pour s'entendre avec certaines fractions de l'Assemblée

constituante, ou pour soustraire le roi à la domination des partis, échouèrent par des circonstances indépendantes de sa volonté. Elle avait poussé la condescendance jusqu'à écouter Mirabeau, bien qu'il eût ameuté contre elle la foule aux journées d'Octobre. On peut lui reprocher d'avoir refusé, pendant longtemps du moins, de mettre sa main dans la main des constitutionnels, qui avaient offert de la sauver, à la condition qu'elle se mît sous leur protection, ce qui révoltait sa fierté. Elle se souvenait toujours qu'elle était une Habsbourg et une fille de Marie-Thérèse. Ses adversaires politiques s'en souvenaient aussi. L'oubli réciproque était-il possible? Eût-il été profitable? Il nous est difficile de le croire quand nous pensons au malentendu profond qui existait entre l'ancien régime, toujours obstiné à vivre, et les idées nouvelles qui aspiraient à se faire jour. Rousseau, sans doute, était absurde, mais le règne des talons rouges ne pouvait se prolonger. Tout accusait cette divergence radicale, même les rares circonstances où la bonté du roi et la générosité naturelle à la nation française faisaient fondre les glaces. Dans un de ces moments d'effusion, la reine se félicitait, avec une députation de la Constituante, des libertés que l'amour du roi pour son peuple le portait à lui accorder. Pauvre femme! comme elle comprenait peu la Révolution et les révolutionnaires! Ce qu'elle regardait comme un octroi bienveillant de la royauté, la Révolution le revendiquait comme un droit. De là cette haine farouche, cette guerre cruelle, dont des trèves pouvaient bien suspendre les horreurs, mais qu'aucune paix durable ne devait clore. *Adversus hostem æterna auctoritas.* C'est ce qu'exprimait, au 20 juin, avec une rudesse aussi grossière qu'impertinente, un membre de la Législative. En présence de tant d'outrages subis avec tant de grandeur d'âme, ce député se sentait ému, il pleurait. Comme la reine se montrait sensible à cette marque d'attendrissement, il lui dit brusquement : « Je pleure sur la femme et sur la mère, mais non sur la reine. Les rois et les reines, je les exècre, et je les exécrerai toujours. » Cet homme s'appelait Merlin de Thionville; on sait qu'il fut régicide. La royauté, dans cette lutte inégale, devait donc succomber, et Marie-Antoinette, qui avait héroïquement déclaré que rien ne la séparerait de son mari, fut entraînée dans sa chute.

II

Le second volume des *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville* (Plon) renferme l'histoire de la Restauration jusqu'à l'année 1822. La période du double retour des Bourbons en 1814 et en 1815 offre le plus d'intérêt; l'auteur donne les renseignements les plus intéressants, principalement sur les sentiments intimes des émigrés dont M. de Neuville, comme on sait, faisait partie. Or, le trait distinctif et prédominant, c'est la défiance de l'étranger et le sentiment très vif de l'honneur national. De leur côté, les puissances n'éprouvaient aucune sympathie pour la maison de Bourbon, dont elles redoutaient à bon droit le patriotisme jaloux. M. Hyde de Neuville constate que l'empereur Alexandre, le plus généreux des adversaires de Bonaparte, n'avait d'autre ambition que celle de vaincre les Français qui avaient ravagé son pays et de leur laisser le soin de disposer de leur sort. Au milieu des négociations, il disait constamment : « Les Français mettront sur le trône celui qui leur semblera le plus digne de l'occuper. » Ses préférences personnelles eussent été en faveur de Bernadotte ou du prince Eugène. Il ne se décida pour Louis XVIII que lorsque les sentiments royalistes des Parisiens eurent fait explosion autour de lui. L'enthousiasme était si grand, qu'il inspira surtout aux femmes naturellement plus expansives, des manifestations regrettables par les exagérations de reconnaissance à l'égard de l'étranger qui venait de briser un joug devenu odieux. On sait que cette acclamation générale dura peu. Les fautes du gouvernement et l'invincible attachement de l'armée à son chef héroïque amenèrent les Cent-Jours. Le roi de France fut contraint de fuir sa capitale devant l'heureux usurpateur, tous les régiments faisant défection les uns après les autres, et il ne trouva pas, à son grand regret, une seule place forte pour y réunir ses partisans et y attendre la fin de l'orage. Ce serait une erreur de croire que les royalistes, perdant tout espoir à l'intérieur, tournèrent aussitôt leurs regards vers l'étranger. Loin de là, ils ne redoutaient rien tant que l'intervention de l'Europe armée : les *Mémoires* que nous avons sous les yeux abondent en détails significatifs sur ce sujet. La grande préoccupation de ceux qui se groupèrent autour du monarque une seconde fois exilé fut de soulever les provinces et de provoquer un mouvement national. La Bretagne

et la Vendée répondirent immédiatement à l'appel; en Normandie, il y eut quelques prises d'armes. Quand on sut qu'une armée anglo-belge se concentrait dans les environs de Bruxelles, l'alarme ne fut pas moins grande chez les royalistes que chez les partisans de l'empire. La duchesse d'Angoulême, dont la conduite intrépide à Bordeaux, pendant la marche triomphale de Napoléon sur Paris, avait fait l'admiration même de ses ennemis, sentait son cœur déchiré quand elle entendait, à Gand, le passage des troupes étrangères qui se disposaient à se mesurer contre des Français. Elle ne put supporter ce spectacle et partit pour Londres où elle apprit la nouvelle du désastre de Waterloo. L'auteur des *Mémoires*, introduit auprès d'elle en ce moment, la trouva bien plus agitée que son habituel sang-froid aurait pu le faire croire. Son cœur de Française laissa échapper un premier cri tout chrétien : « Que Dieu pardonne à celui qui a amené ce désastre! » Pendant ce temps-là, Fouché intriguait auprès des puissances pour se rendre l'homme nécessaire et survivre à ce grand naufrage de l'empire napoléonien qu'il n'avait pas, du reste, attendu ce moment pour trahir. Nul n'ignore que les alliés étaient loin d'être d'accord pour rétablir les Bourbons, plusieurs noms de prétendants furent même prononcés. Louis XVIII les prévint en franchissant la frontière sans eur permission; mais il dut subir la protection et les services de l'odieux Fouché.

Un des attraits de cette lecture, c'est la lumière projetée sur les sentiments et les actes de plusieurs des principaux personnages du temps avec lesquels M. H. de Neuville fut particulièrement lié, tels que le baron de Vitrolles, le duc de Richelieu, Chateaubriand, de Bonald, Villèle. La seconde partie du volume se lit avec moins de plaisir parce que l'auteur, retourné aux États-Unis où il représentait la France, fut moins mêlé à la politique générale; les nombreuses lettres qui y sont insérées, eussent pu être abrégées sans inconvénient. On y rencontre pourtant, sur les débuts du soulèvement de colonies espagnoles, des informations qui ne sont pas sans prix. En tout cas, on admire toujours le caractère désintéressé, noble et généreux de l'auteur.

III

On sait que la course a été abolie par le Congrès de Paris, en 1856. Cette mesure était des plus avantageuses pour l'Angleterre qui, par son immense commerce maritime, donnait plus de prise sur elle que toute autre nation. Ses rivaux se sont volontairement dépouillés d'un privilège précieux, c'est ainsi qu'à Fontenoy les officiers aux gardes françaises prièrent « Messieurs les Anglais » de tirer les premiers. Des considérations humanitaires ont prévalu : on s'est fait scrupule de dépouiller de simples particuliers. Cependant sur terre les belligérants se permettent de frapper des contributions, quelquefois fort lourdes, qui grèvent tous les habitants d'une région. En mer, ceux-là seulement qui se laissaient prendre payaient pour les autres, c'est peut-être cette inégalité de traitement qui a inspiré la pitié pour les victimes. Les partisans de la course posaient en principe qu'on a le droit, en état de guerre, de faire le plus de mal possible à l'ennemi. Or quelle perte plus sensible pouvait-on infliger à l'Angleterre que de ruiner son commerce? D'ailleurs, personne n'était forcé de naviguer. N'était-on pas prévenu d'avance du danger que l'on courait? Le crime était de surprendre aux débuts des hostilités et avant toute déclaration de guerre, comme l'ont fait plusieurs fois nos voisins, des navires sans défense et des équipages sans défiance. D'autre part, on pourrait arguer contre la course de son peu d'utilité pratique, au moins apparente. Durant les guerres maritimes de la première République et du premier Empire, les pertes de nos adversaires ont été infiniment plus considérables que les nôtres, en ce qui concerne la course; ce qui n'a pas empêché leur marine militaire de réduire la nôtre à l'impuissance et de faire la conquête de presque toutes nos colonies. A quoi donc, en réalité, ont abouti les efforts et les exploits de nos corsaires? Au commencement du siècle, on était surtout sensible aux effets immédiats. Le plaisir de faire du mal aux Anglais, la joie d'humilier leur pavillon, sans oublier l'appât du gain, la soif des aventures, les émotions de la lutte, suscitèrent dans nos ports une pléiade de hardis marins doublés de guerriers intrépides qui sillonnèrent les mers et relevèrent, il faut bien le dire, l'honneur de la marine française auquel les sanglantes défaites d'Aboukir et de Trafalgar avaient porté un coup fatal. Au premier rang figure celui que l'on a nommé

« le roi des corsaires », Robert Surcouf, de Saint-Malo. Un de ses neveux, qui porte le même nom, vient de lui consacrer une biographie détaillée, puisée à des sources authentiques, qui restitue sa véritable physionomie à ce héros légendaire (Plon).

Surcouf, né en 1773, à Saint-Malo, d'une vieille famille irlandaise d'origine, était d'une nature bouillante et emportée, qui se traduisit dans son enfance par des actes fréquents d'indiscipline, et rappela plus d'une fois le caractère de son compatriote Duguesclin. Embarqué de bonne heure, il montra toutes les qualités d'un homme de mer, si bien qu'à l'âge de vingt-deux ans, des armateurs de l'île de France lui confièrent le commandement du brick *l'Emilie*. Ce navire, destiné à naviguer dans la mer des Indes, était muni d'un congé de navigation qui lui permettait de repousser la force par la force, s'il était surpris par les croisières anglaises alors très nombreuses dans ces parages, mais sans avoir les lettres, dites de marque, nécessaires pour prendre l'offensive et courir sus aux navires de commerce. L'amour du péril et des aventures poussa le jeune marin à s'affranchir des entraves qui lui étaient imposées. Avec un équipage de 19 hommes, le chirurgien et lui compris, il ne craint pas d'attaquer *le Triton*, gros navire de la Compagnie des Indes, monté par 150 marins, l'aborde résolument, et au bout de trois quarts d'heure de combat, le force à amener son pavillon. C'était le premier navire anglais enlevé sur les *brasses* du Bengale. On conçoit avec quelles acclamations ce rude jouteur fut accueilli à l'île de France. Ces exploits qui l'enrichissaient, ainsi que son équipage, tout en servant au ravitaillement de la colonie, se renouvelèrent. Ils s'expliquent par le caractère audacieux du capitaine et par l'indomptable énergie des hommes qui lui prêtaient main-forte et qu'il recrutait dans une bande fameuse connue sous le nom de *Frères de la Côte*. Il savait se les attacher en excitant leur courroux patriotique contre les Anglais et aussi, il faut bien le dire, en flattant leurs habitudes de prodigalités et même leurs goûts pour la débauche. L'auteur le reconnaît lui-même en citant quelques expressions d'un contemporain, que leur crudité nous empêche de mettre sous les yeux de nos lectrices. On doit bien penser que ces natures ardentes n'étaient pas faciles à contenir dans l'effervescence du combat et même dans les instants qui suivaient l'ordre de cesser le feu. Mais Surcouf savait se faire obéir; son humanité et ses égards chevaleresques pour les non combattants, notamment pour les femmes,

l'avaient signalé à l'attention de ses adversaires qui s'empressèrent plus d'une fois de lui rendre justice.

Le plus beau fait d'armes à l'actif de Robert Surcouf est certainement la prise du *Kent*, vaisseau de 1200 tonneaux, armé de 38 pièces de gros calibre et ayant à son bord 437 combattants, par *la Confiance* qui n'avait que 28 sabords et moins de 130 hommes d'équipage. La disproportion des forces était telle que le capitaine anglais, gracieux pour les dames, s'avança vers leur groupe et leur dit : « Mesdames, je vous invite à assister à la prise d'un corsaire français, ou à le voir couler, s'il refuse de se rendre. » Le beau sexe dut bientôt se réfugier dans ses cabines et subir la loi, fort courtoise d'ailleurs, du vainqueur. Au bout de quelques années de ce rude et dangereux métier, Surcouf rentra dans sa ville natale, où il put mener la grande et large vie qui lui convenait. Il arma, dès lors, à ses frais, des corsaires qui lui procurèrent de beaux bénéfices sans qu'il courût désormais aucun risque pour sa vie. Il avait épousé une femme qu'il aimait et qui lui donna plusieurs enfants, entre autres une fille qui s'unit depuis, par mariage, à M. Guibourd, l'intrépide compagnon de la duchesse de Berry, dans son héroïque équipée de la Vendée. Surcouf mourut en 1827, après avoir reçu les secours de la religion, dont il ne s'était jamais montré l'ennemi durant son existence aventureuse de marin.

V — VI

Saint Anselme de Cantorbéry fut un moine, un évêque, un théologien, un philosophe, il fut tout cela à la fois, et il joua en même temps un rôle politique. Ce n'était pas chose facile que de le représenter sous ce quintuple aspect, sans qu'un caractère prédominât sur les autres. Le R. P. Ragey, toutefois, y a réussi.

Le R. P. Ragey nous montre saint Anselme dans la vie publique. N'allez pas vous imaginer que ces siècles de foi fussent des siècles d'obéissance filiale à l'Église. Les révoltes étaient continuelles et, au point de vue purement humain et historique, on peut affirmer que, sans l'énergie surhumaine de plusieurs papes et de quelques autres personnages, les croyances ou du moins les mœurs chrétiennes eussent fait un triste naufrage. Voyez-vous à l'assemblée de Rockingham l'épiscopat anglais abandonnant son chef spirituel et tremblant devant ce monstre couronné qui s'appelait Guillaume le

Roux et devant son damné conseiller Ralph le Flambart. Anselme seul résiste avec une invincible fermeté et aux menaces du tyran et aux sollicitations de ces lâches évêques. Cette inflexibilité sur le terrain du devoir et des principes se concilie fort bien chez Anselme avec la prudence et la mansuétude. Il refuse énergiquement d'abandonner au roi aucun des immenses domaines de son Église, qui servent à soutenir tant d'œuvres nécessaires, mais il consent volontiers et sans le moindre scupule à lui faire des dons considérables pour l'aider dans l'administration de son royaume et même dans ses expéditions guerrières. Anselme s'est attiré le courroux du prince qui a déclaré qu'il ne souffrirait ni évêques ni abbés dans son royaume, et qu'il confisquerait à son profit tous les revenus ecclésiastiques : il est forcé de quitter l'Angleterre, mais son exil devient un triomphe. Les peuples l'acclament comme un saint, les princes et les prélats se disputent son hospitalité.

Cet athlète éprouvé est en même temps un métaphysicien d'élite. Qui ne connaît la preuve fameuse de l'existence de Dieu à laquelle il a attaché son nom? Saint Anselme est le premier, depuis les grands travaux des Pères de l'Église, qui ait mis la raison au service de la foi, pour élucider, autant que possible, les mystères de celle-ci et en expliquer la convenance. On peut le regarder comme le fondateur de la scolastique. A ce titre encore, il mérite d'être spécialement étudié. L'ouvrage du R. P. Ragey est muni de l'*imprimatur* de Mgr l'évêque d'Évreux, et l'auteur a reçu un bref des plus flatteurs de Sa Sainteté Léon XIII.

La situation du clergé sous l'ancien régime est généralement mal connue. On est trop porté à se figurer un établissement régulier, ayant reçu sa forme du droit canon, des décisions des conciles généraux et des papes, maintenu dans son intégrité par la main puissante de l'État. Rien de plus erroné qu'une pareille conception. Il faut commencer par bannir de notre esprit l'idée de symétrie que nos habitudes modernes y ont profondément ancrée. Sans doute, les principes étaient toujours et partout les mêmes, et l'on se faisait un point d'honneur de les respecter en théorie ; mais ils recevaient des applications si diverses, suivant les circonstances, sans parler des cas nombreux où on les violait effrontément, qu'un œil un peu distrait les eût aisément méconnus. De plus, il existait une multitude de choses, condamnables en elles-mêmes, mais passées en usage, et

que l'on tolérait de crainte d'un plus grand mal. La bigarrure s'en accroissait d'autant. Quelques exemples feront voir comment le fait différait souvent du droit.

Il était universellement admis que toute communauté devait avoir un supérieur, et toute abbaye un abbé résidant sur les lieux et veillant à l'observation de la règle; mais voici comment les choses se passaient dans la pratique : Le gouvernement d'une riche abbaye venait-il à vaquer? le roi désignait un abbé commendataire, c'est-à-dire un clerc, qui n'était, quelquefois, que tonsuré, auquel il *recommandait* l'abbaye, pour qu'il en prît soin et qu'il la gardât jusqu'à la nomination d'un titulaire. En attendant, l'abbé commendataire touchait la plus grande partie des revenus, et il se trouvait si bien de cette situation qu'on ne le relevait jamais de sa charge. Nous avons déjà expliqué le but de cette singulière institution. Elle était fondée sur l'intime union de l'Église et de l'État, et sur le désir de la première de venir financièrement au secours du second. On procurait ainsi au souverain le moyen de récompenser, sans bourse délier, les grandes familles qui avaient rendu à l'État de signalés services; qui, quelquefois, s'étaient ruinées à la guerre. L'expédient, absolument parlant, était correct, mais on conçoit à quels abus il pouvait donner lieu. D'ailleurs, les sages précautions prescrites par l'Église, pour les éviter, ne furent pas toujours observées. On vit des abbayes, des évêchés même, donnés (quant au temporel) à des soudards, à des enfants, à des femmes. Le clergé protesta constamment contre ces désordres et d'autres semblables, qui introduisaient dans son sein des incapables et des indignes, mais on l'écoutait peu.

Une autre source de vexations et de scandales, c'était le droit de collation d'un grand nombre de bénéfices qui appartenait à des laïques. Les seigneurs qui avaient fondé sur leurs terres ou richement doté des paroisses ou des couvents, s'étaient naturellement réservé à eux et à leurs héritiers la faculté de désigner le curé ou le supérieur de ces établissements. Tant qu'ils se laissèrent guider par la piété, leurs choix, en général, furent bons; mais tous leurs descendants n'étaient pas pourvus des mêmes sentiments : beaucoup se montrèrent accessibles à l'intérêt ou à de lâches complaisances. Les titulaires dépendant de ces hobereaux subissaient parfois avanies et mauvais traitements; ils étaient moins dans les mains de l'évêque, étranger à leur nomination. Ce qui aurait dû demeurer l'exception était devenu la règle. Au diocèse de

Chartres, l'évêque ne disposait que de 68 cures sur 943; à Boulogne, de 80 cures sur 280; à Arras, de 47, lorsque le chapitre de la cathédrale en tenait 66 sous sa dépendance; un tiers seulement des 104 paroisses de Saint-Omer se trouvait à la disposition de l'évêque. Les chapitres et les abbayes étaient privilégiés : 44 cures dépendaient de l'abbaye de Luxeuil; 108, de celle de Saint-Claude, etc. Il est clair que le nerf de l'autorité épiscopale était affaibli. D'autre part, quel spectacle offrait aux fidèles réunis dans l'église paroissiale un seigneur revêtu de la cuirasse, botté et éperonné, entrant dans le sanctuaire, tenant d'une main une aumusse et portant sur le poing un faucon!

Cette étroite union de l'Église et de l'État, dont nous parlions plus haut, se manifestait dans l'institution des tribunaux ecclésiastiques auxquels la puissance civile prêtait main-forte. Les peines que ces tribunaux édictaient étaient spirituelles et temporelles. M. l'abbé Méric (Lecoffre) affirme qu'ils édictaient les premières en vertu de leur propre autorité, car il appartient à l'Église de prononcer, quand elle le juge à propos, la déposition, la dégradation, l'excommunication et les autres censures. Il ajoute qu'en fait les juges d'Église prononçaient des peines temporelles par une concession du souverain, par exemple des amendes et la prison. Cette opinion pourrait être combattue. M. Méric n'ignore pas que l'Église est une société parfaite, qui possède sa juridiction et sa pénalité propres. L'immunité qui soustrait les clercs à la justice séculière n'est pas une concession de l'autorité civile.

Une des attributions que revendiquait le plus énergiquement le clergé et que ni l'opinion ni le pouvoir civil ne songeaient, d'ailleurs, nullement à lui contester, c'était la surveillance en matière d'enseignement à tous les degrés. Les actes et les témoignages sont formels à cet égard. Le clergé réclama aussi avec chaleur l'unité religieuse, tant qu'on put espérer que les hérétiques seraient mis à la raison; mais, après la promulgation de l'édit de Nantes, sans en approuver expressément toutes les dispositions, il se soumit, protesta de sa préférence pour les voies de la persuasion dans l'œuvre de la conversion de ses frères égarés et se borna à combattre les empiétements des protestants.

On suit avec beaucoup d'intérêt l'auteur dans son étude des assemblées du clergé qui ne furent d'abord convoquées que pour voter le don gratuit en vue de subvenir aux besoins de l'Etat, et

pour répartir entre tous les bénéfices les subsides accordés. Ce chapitre apporte de nouveaux faits à la démonstration de cette vérité, que le clergé subvenait pour une très large part aux charges de l'Etat. En réalité, la plupart des membres de ce clergé, dont on a exagéré les richesses, vivaient dans la médiocrité; il est vrai que ses chefs nageaient dans l'opulence. Ces habitudes de faste contribuèrent, sans doute, à rendre l'épiscopat extrêmement souple au dix-septième et au dix-huitième siècles, vis-à-vis du pouvoir royal. En solidarisant sa cause avec le pouvoir, le haut clergé fut l'artisan de sa propre impopularité aux jours de la révolution. On peut dire que les prétendues libertés de l'Eglise gallicane préparèrent la Constitution civile du clergé. M. l'abbé Méric est très ferme sur ce sujet. En somme, son livre, dans lequel sont reproduits ou analysés de nombreux documents, jette une vive lumière sur ces temps qui semblent à la fois si lointains et si proches du nôtre.

VI — VII — VIII — IX — X

On se rappelle que M. Fustel de Coulanges, dont nous avons analysé précédemment le dernier ouvrage, ne voyait dans le domaine rural à l'époque franque qu'une simple continuation du même domaine tel qu'il fut constitué chez les Romains et niait complètement l'existence de toute propriété commune ou collective. Cette théorie trop absolue a rencontré de nombreux contradicteurs parmi les érudits, entre autres M. Glasson, de l'Institut, dont le livre sur *les Communaux et le Domaine rural* (Cotillon) nous semble rétablir la réalité des faits. Il est curieux de voir des hommes éminents interpréter différemment les mêmes textes. Comment le vulgaire pourrait-il s'y reconnaître? Ce qui pour M. Fustel de Coulanges n'est qu'une indivision, prend au regard de M. Glasson l'aspect d'un véritable commun. Il y a peut-être un peu de malentendu dans cette discussion, car nul ne peut nier que dans tout État, barbare ou civilisé, à côté des possessions privées il ait existé des terres faisant partie du domaine public ou appartenant à des communautés. L'argument qui nous semble de nature à produire le plus d'impression est celui qui nous fait embrasser les diverses phases du droit de propriété. Il ne faut pas perdre de vue qu'il y a eu des époques, soit à l'origine des sociétés, soit après de grandes catastrophes, où la terre était presque sans valeur, parce que

l'homme manquait pour l'exploiter, ou que la sécurité faisait défaut pour tirer parti de ses produits. Dans ces circonstances, la propriété privée était réduite à sa plus simple expression : l'on s'associait pour cultiver en commun le sol. Le mouvement naturel de la civilisation tend à l'extinction de la propriété collective et au développement ainsi qu'à l'affranchissement de la propriété privée. Celle-ci repose surtout sur le travail, si bien que là où il n'y a pas travail, il n'y a pour ainsi dire pas de propriété privée. Bien entendu qu'à nos yeux ce régime comporte des lois protectrices du prolétaire et de larges mesures d'assistance.

M. Wallon termine aujourd'hui le remarquable et consciencieux travail qu'il a consacré aux *Représentants du peuple en mission* (Hachette). Ce cinquième volume embrasse les exploits des farouches proconsuls dans la Lorraine, le Nord et le Pas-de-Calais. Toujours et partout le même arbitraire, les mêmes cruautés, les mêmes convoitises, le même cynisme! L'ouvrage se termine par le récit des châtiments, châtiments bien tardifs, bien incomplets, et qui ne rendaient pas la vie aux victimes. La Convention se sentait coupable, car elle avait autorisé par ses applaudissements, au moins par son silence, ces exécrables attentats. On sait que plusieurs des plus criminels arrivèrent aux honneurs, non pas seulement du Directoire, mais de l'Empire et même de la Restauration. C'est une sorte de soulagement pour la conscience publique de voir la plume vengeresse de l'illustre membre de l'Institut stigmatiser cet affolement et ces hécatombes.

Le beau volume qui a pour titre : *les Armées allemandes dans Paris*, par M. Juguet-Tissot (Perrin), renferme le récit des principaux faits de guerre du siège de la capitale. Laissant de côté toute la partie politique, négligeant les escarmouches sans importance, l'auteur, qui a consulté avec fruit la grande publication de l'état-major prussien, reproduit les opérations les plus marquantes, telles que l'investissement de Paris, les combats de Châtillon, de Choisy-le-Roi, Chevilly, Bagneux, la Malmaison, le Bourget, les batailles de Villiers-Champigny et de Montretout-Buzenval. Il s'est attaché surtout à renseigner le lecteur sur les nombreux travaux de campagne exécutés par l'ennemi, sur sa manière de combattre et de se ravitailler, et à rétablir la vérité sur la prétendue faiblesse des assiégeants, comme effectifs et qualité de soldats; il ramène à leur chiffre exact les pertes qui lui furent infligées par des troupes

braves, sans doute, mais dont la plus grande partie n'avaient ni une organisation, ni une solidité suffisantes. On lira surtout avec un douloureux intérêt le récit de la bataille de Buzenval, dont les préparatifs n'avaient pas été élaborés avec assez de soin par le général Trochu, et qui mit en lumière, à côté des efforts héroïques des assiégés pour rompre les lignes dont ils étaient enserrés, les obstacles presque insurmontables dont ils avaient à triompher.

Le général de Sonis fut un homme du moyen âge transporté dans notre siècle si peu croyant. Quand on lit son histoire (Bloud et Barral), on s'imagine que le héros devait se sentir dépaysé au milieu de ses contemporains. Si ce contraste ne l'a pas empêché de faire son chemin, c'est que le général n'était pas simplement un solide chrétien, il y avait en lui une bravoure chevaleresque et de véritables talents militaires. C'est dans la dernière guerre qu'il se montra sous son aspect le plus brillant; la journée de Ligny rendra son nom immortel et l'associera pour toujours aux zouaves légendaires et à leur intrépide chef Charette.

Après ces entraînements héroïques du champ de bataille, on aime à le retrouver simple et bon avec ses enfants, ainsi que sans respect humain et franc jusqu'à la rudesse quand il s'agissait d'affirmer sa foi, ou seulement d'éviter ce qu'il appelait de lâches compromissions. Plus d'une fois le père de famille sans fortune hasarda son avenir pour ne pas plier devant les puissants du jour. La lecture de ce récit fera du bien non seulement à nos jeunes officiers, mais à tous les Français qui ne séparent pas le dévouement à l'Église de l'amour de la patrie.

L'Almanach-memorandum historique, littéraire, artistique et scientifique, de M. Jacob (N.-D. de Lérins, Bernard), renferme, en 366 pages consacrées aux 366 jours de l'année, une biographie sommaire des principaux saints de l'Église catholique et des hommes qui se sont fait un nom dans l'histoire, ainsi que l'indication des événements marquants que chaque jour rappelle. L'ouvrage est complété par des notices sur les fêtes du paganisme, où l'auteur voit à tort l'origine de beaucoup des fêtes chrétiennes, sur ces dernières, et par la caractéristique de chaque mois. Ce recueil, bourré de faits, nous paraît surtout intéressant à cause du grand nombre d'œuvres d'art et de littérature qu'il rappelle. Il est, du reste, écrit dans un esprit de neutralité aussi absolu que possible. L'auteur s'attache visiblement à respecter la doctrine et les senti-

ments catholiques. Cette réserve scrupuleuse explique l'insertion des noms de plusieurs prélats sur la liste des souscripteurs.

Léonce de la Rallaye.

Nous nous faisons un devoir d'annoncer les *Œuvres pastorales* de Mgr Turinaz, évêque de Nancy (Retaux-Bray). Les Evêques, disait, à son début dans l'épiscopat, Mgr Turinaz, sont responsables des erreurs qui pénètrent dans le bercail du Seigneur. Pénétré du sentiment de cette responsabilité, il s'est appliqué à annoncer à tous la vérité; dans ses *Lettres pastorales*, il a traité les questions les plus importantes, en en faisant une exposition claire, appuyée d'une démonstration rigoureuse. Il s'est placé au double point de vue des fidèles et des prédicateurs, donnant aux uns la solution des difficultés, aux autres les arguments qui leur permettront d'être toujours prêts pour la défense de la foi. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la table des matières pour se rendre compte de l'importance et de l'actualité des sujets traités par l'auteur : Dogme, morale, questions philosophiques, devoirs du citoyen, problème d'économie sociale, etc. Voici le titre de quelques-unes des lettres de ce très instructif et utile recueil : le *Matérialisme;* l'*Émigration rurale;* la *Franc-Maçonnerie;* la *Restauration des églises;* l'*Enseignement de la philosophie;* la *Fondation d'universités catholiques;* la *Presse;* la *Loi de l'Enseignement;* le *Patriotisme;* la *Vigilance des parents pour leurs enfants;* l'*Immortalité de l'âme.*

Les Mémoires de l'Internonce, Mgr de Salamon, pendant la Terreur, n'ont pas besoin d'être recommandés; ils se recommandent assez eux-mêmes par le puissant intérêt qui, dès le début, saisit le lecteur et ne le quitte qu'à la fin. Comment imaginer une histoire plus émouvante que celle d'un homme arrêté, emprisonné à l'Abbaye, la veille des massacres de Septembre, sur le point d'être égorgé à chaque instant, assistant au massacre de ses compagnons, sauvé comme par miracle; fuyant ensuite de quartier en quartier, errant et couchant dans le bois de Boulogne durant plusieurs mois, poursuivi, traqué, arrêté de nouveau, menacé de la mort pendant des années? Ces récits dramatiques sont éclairés par des figures de saints prêtres, de femmes charitables, et surtout de

l'admirable Mme Blanchet, la servante de l'internonce, dont le nom restera comme un type héroïque de dévouement, de fidélité et d'attachement à son maître. Depuis bien des années il n'a pas paru un livre de Mémoires aussi attachant, et, il faut ajouter, avantage digne d'être apprécié, qui peut être lu par tout le monde.

Nous n'avons que quelques lignes pour mentionner la publication du *Drame de la Passion à Oberammergau*, par Mme de Belloc (Carré). Tout le monde a entendu parler de ce drame, aussi édifiant que touchant, qui est représenté tous les dix ans, conformément à un vœu, par la population d'un village de Bavière. C'est cette année, pendant les mois de juin, juillet, août et septembre qu'a lieu cette représentation. Mme de Belloc, qui y assista, il y a dix ans, a obtenu la reproduction exacte du texte par la sténographie, et l'a traduit de l'allemand avec une précision qui ne laisse rien à désirer. Elle l'a fait précéder d'une introduction très intéressante où elle raconte l'histoire de ces représentations populaires, jouées avec une passion sincère par les gens du pays, acteurs improvisés, et écoutées avec une émotion pieuse par les populations accourues de tous côtés. Ceux qui ne peuvent assister à la représentation trouveront dans ce livre le texte le plus complet du drame, et comprendront, en le lisant, l'impression religieuse qu'elle produit, même chez les indifférents.

E. L.

Conférences et Discours. — A travers l'Espagne, lettres de voyage, par A.-B. Routhier, juge à la haute cour du Canada.

Rien de ce qui touche au mouvement intellectuel dans le Canada ne saurait laisser indifférents les Français dont le cœur garde, si vif, le regret de cette belle terre restée fidèle au souvenir de la France, malgré la conquête anglaise.

Et combien nous sommes heureux quand une marque de sympathie nous est envoyée par nos frères canadiens; quand nous pouvons constater la vitalité de l'influence française en dépit de l'espace qui nous sépare et du long temps écoulé depuis la mutilation douloureuse!

Grand a été le retentissement des assertions de Mgr Labelle, apprenant aux oublieux que le Canada aime toujours la mère-

Patrie de France; que, toujours, la langue française y est parlée, et que les émigrants français trouveraient dans cet immense pays un accueil, en même temps que des ressources fraternels.

A diverses reprises, la vérité de ces affirmations est devenue palpable. Par exemple, on se souvient dans le monde littéraire qu'un Canadien, M. Louis Fraichette, a obtenu un prix de l'Académie française pour ses belles poésies dont beaucoup sont devenues populaires.

Nous ignorons si M. Routhier briguera le suffrage des quarante Immortels; mais, très certainement, jamais livres, mieux que les siens, n'ont mérité l'attention de l'Académie; ils ont pour eux le don rare de contenir tout un monde d'idées nobles, élevées, alliées à une langue souple, quoique toujours correcte dans son originalité; ils ont encore et avant tout le courage de tendre vers l'idéal chrétien, et de ne préconiser que le Beau, le Vrai, sources fécondes du Bien.

Empruntons un exemple aux *Conférences et Discours.*

« Dans son drame incohérent de *Faust*, Goëthe conduit Méphistophélès au pied du trône du Très-Haut, et Satan dit à Dieu : « L'homme serait moins misérable, si tu ne lui avais frappé le « cerveau d'un rayon de ta lumière céleste. »

« Cette parole est vraie. Sans doute, l'homme serait moins misérable si un rayon divin n'avait traversé son être; mais, aussi, il serait moins grand et rien ne le distinguerait plus de la brute. Mieux vaut la misère, mieux vaut la souffrance, avec des aspirations insatiables vers l'idéal infini que les satisfactions stupides des appétits sensuels. »

« O homme! relève la tête, car si tu es un être déchu, tu n'as pas complètement oublié ta grandeur première et le poète a eu raison de t'appeler « un dieu tombé qui se souvient des cieux! »

Prenons un autre passage, celui où, rappelant Moïse, qui intercède pour les Juifs prosternés devant le Veau d'or, l'écrivain ajoute :

« ... L'homme supplie, mais Dieu reste inexorable. Enfin Moïse jette ce cri de suprême angoisse, le plus patriotique peut-être, qui soit sorti d'une bouche humaine. « Puisque vous ne voulez pas « pardonner, je veux mourir avec mon peuple et dormir dans le « même tombeau! »

« Il y a aujourd'hui, en France, des millions de poitrines d'où le

cri de Moïse est prêt à s'échapper; et le jour vient, j'espère, où des foules, se jetant à genoux, crieront à Dieu : Puisque vous ne voulez pas pardonner, nous voulons mourir avec la France et dormir dans le même tombeau! »

« Ce jour-là, la France sera sauvée! »

M. Routhier prononçait ces paroles à la Roche-sur-Yon (Vendée), en avril 1884. Ne pouvait-on pas croire qu'un « Français de France » venait d'adresser à son pays cette adjuration tout enflammée de foi et de patriotisme?

On lit, puis on veut relire, puis on place avec soin, sur un rayon choisi de sa bibliothèque, les *Conférences et Discours* prononcés par l'auteur au Canada et en France.

En effet, M. Routhier n'est pas seulement connu dans son pays. Partout où le conduisent de nombreux voyages, on sollicite le plaisir d'entendre sa parole toujours nourrie de foi et d'espérance en un avenir meilleur, et vibrante aussi, toujours, d'amour filial pour la France.

A Québec, à Montréal, à Londres, en Vendée, à Paris, on se presse autour du sympathique conférencier, et le souvenir qu'il a laissé, joint au mérite du beau volume présenté, par lui, au public du Canada, fera que les Français accueilleront avec un vif intérêt les pages venues de si loin.

Ne sauront-ils pas qu'une main amie les a écrites et qu'un cœur dévoué y a laissé le meilleur de lui-même?

A travers l'Espagne, du même auteur, est une fort intéressante relation de voyage, où l'observation sagace s'allie aux descriptions pittoresques dans une mesure bien faite pour la préserver de l'indifférence des lecteurs. Nous n'en voudrions pour preuve que cette remarque faite sur l'histoire de Cordoue :

« Tout d'abord, il semble étrange que ce soient les Arabes qui aient sauvé de l'oubli la vérité de la gloire du Cid, une gloire espagnole. Mais, en y réfléchissant, cela s'explique. Les Arabes, à qui le Cid avait fait tant de mal, s'en sont souvenus, et les Espagnols, auxquels il avait fait tant de bien, l'avaient presque oublié. On reconnaît la nature humaine, avec ses travers peu honorables, hélas! »

Ainsi, chemin faisant, M. Routhier aime à dégager le fruit savoureux de la pensée des enveloppes parfois trop nombreuses qui le

renferment; et ces haltes au milieu du voyage sont toujours un repos exquis pour le lecteur, entraîné idéalement à sa suite.

D'ailleurs, M. Routhier ne se borne pas à *voir* l'Espagne. Le lettré, en lui, reprend vite le dessus. Une excellente étude sur l'ancienne littérature espagnole, sur la formation de son idiome, sur son théâtre, sur ses poètes, est un très substantiel travail. Rien n'y est négligé de ce qu'il est bon de savoir au sujet du mouvement intellectuel sur lequel planent les noms glorieux de Cervantes, de Lope de Vega, de Tirso de Molina, de Calderon, de Ruiz Alarcon et de plusieurs autres. Ce travail est complété par une seconde étude sur la littérature espagnole moderne, étude pleine d'ingénieux aperçus.

Il faut être instruit de la nationalité de l'auteur pour se persuader que l'on n'est pas en présence d'un livre français.

Et combien d'œuvres, nées en France, gagneraient à montrer autant de respect pour notre beau mais malheureux langage, si terriblement estropié de nos jours.

Le volume contient, en appendice, une relation de *Voyage dans le nord de l'Afrique*. Nous n'y aurions que l'embarras du choix de pages colorées : telles les lignes consacrées à l'existence et à la mort de l'animal si justement appelé *le vaisseau du désert;* telle la description du *simoun*, le fléau terrible des plaines sablonneuses africaines.

Nous avons pris un intérêt, un plaisir tout particulier à lire le chapitre intitulé : *de Constantine à Tunis*. Il serait impossible de mieux préciser les causes de l'établissement et de la durée de l'islamisme, comme de mieux prouver les progrès, faussement contestés, mais toujours croissants du christianisme. Le parallèle entre Jésus et Mahomet suffirait pour mériter au livre de M. Routhier un succès retentissant, car un philosophe, au sens exact du mot, c'est-à-dire un « ami de la vérité », pouvait seul l'écrire.

A. DE PLÉLAN.

O'Connell, sa vie, son œuvre, par L. Nemours-Godré.
Paris. Savine, in-12.

Parmi les hommes de ce siècle et de tous les temps, O'Connell est des plus grands. Le glorieux surnom de Libérateur de l'Irlande qu'il a mérité résume une vie d'action, de dévouement, de lutte au service

d'un peuple dont l'affranchissement est son œuvre. Et il n'a triomphé dans cette lutte inégale engagée avec l'Angleterre pour la revendication des droits et des libertés du peuple irlandais, que parce que la plus digne des causes avait rencontré en lui le plus vaillant des défenseurs.

La vie de ce grand homme vient d'être écrite par M. Nemours-Godré pour la France. En quittant le journal pour le livre, et la polémique courante pour le travail historique, le brillant et sympathique rédacteur de *l'Univers* a montré qu'il pouvait également réussir dans les deux genres. La connaissance de la langue et des affaires anglaises, son esprit naturellement ouvert aux nobles sujets, son amour particulier de l'Irlande, le préparaient à être le digne historien d'O'Connell.

Pour mieux faire ressortir le rôle du libérateur de l'Irlande, M. Nemours-Godré commence pour exposer la situation légale de ce malheureux pays. C'est de ce long et triste état de servitude politique et d'oppression religieuse que l'a tiré Daniel O'Connell. Comment, par quels moyens, au prix de quels efforts, c'est ce que raconte le livre de M. Godré. Non seulement l'auteur retrace fidèlement l'existence privée et la carrière politique du puissant agitateur, mais il fait ressortir les qualités morales de l'homme qui fut aussi grand chrétien que grand citoyen. L'élévation de caractère, la générosité d'âme, la tendresse de cœur, le courage et la foi qui ont fait le fond de la vie d'O'Connell, apparaissent dans ces pages émouvantes écrites en communauté de sentiments avec le héros, et en même temps se détachent, dans leur vérité historique, les qualités éminentes du tribun populaire, de l'incomparable orateur, que l'on voit tour à tour au barreau, au milieu du peuple irlandais, à la Chambre des communes anglaises, luttant et se dévouant jusqu'à la mort pour son pays. C'est un livre vivant, généreux, vaillant, que M. Godré a écrit, un livre qui élèvera l'âme du lecteur autant qu'il honorera la mémoire d'O'Connell.

Et quoiqu'il s'y agisse de l'Irlande, c'est un livre qui est fait aussi pour la France, où, en ce moment, les catholiques ont à s'inspirer des plus grands exemples pour défendre également leur liberté et leur foi.

Arthur Loth.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

30 juin.

Le temps conspire pour la république. Les années passent : elle se soutient. Plus on marche, plus on oublie le passé. De nouvelles générations arrivent, qui n'auront pas connu autre chose que la république. Vingt ans de durée : c'est plus qu'aucun autre régime n'en a eu depuis un siècle.

Il a fallu un incident comme la démarche retentissante du duc Henri d'Orléans à Paris pour rappeler l'attention sur la monarchie. Aux dernières élections, il n'en avait plus même été question. Il n'y avait pas de programme monarchique. Tout se bornait à la revision de la Constitution. L'attitude décidée du jeune prince, sa bonne grâce unie à sa fermeté, ses sentiments chrétiens, sa captivité, ont réveillé des sympathies et même des espérances éteintes. On a été assez bien inspiré, dans les conseils du gouvernement, pour ne pas prolonger une prison qui, en augmentant la popularité du petit martyr de la conscription, aurait accru l'importance du prince héritier. Rien, assurément, ne pouvait mieux servir la cause de la monarchie que l'idée que dans le jeune homme, assez résolu pour avoir été au-devant d'une captivité volontaire, et assez ferme pour ne pas se démentir dans sa conduite, même en prison, il y avait un prince capable de relever la monarchie. M. Carnot et ses ministres ont fini par le comprendre; et, sans même attendre une occasion d'amnistie, que la fête nationale du 14 juillet eût bientôt apportée, ils ont fait sortir, un beau matin, sans bruit, de sa prison de Clairvaux, le jeune condamné, qui a reçu sa grâce avec autant de fierté qu'il avait accepté avec fermeté sa condamnation. La faute commise par le gouvernement, en faisant juger et mettre en prison le jeune conscrit en rupture d'exil, n'aura pas de trop longues conséquences. C'est encore une heureuse chance pour la république de s'être débarrassée à temps d'un adversaire à qui rien n'aurait pu donner

plus de force que la prolongation d'une prison dignement et virilement supportée.

Est-il vrai, après cela, que certains politiciens, certains artisans de bas complots aient voulu mettre au profit d'on ne sait quelles intrigues la popularité personnelle, la confiance acquise par le jeune prince dans cette affaire? Est-il vrai, comme l'annonçait une note, mieux intentionnée qu'opportune du *Monde*, que des brouillons, des intrigants, pressés de jouer un rôle et de se donner de l'importance, aient entrepris de séparer le fils du père, d'opposer le duc d'Orléans au comte de Paris et d'amener celui-ci à une abdication? Est-il vrai, surtout, que pour arriver à faire de ce jeune prince, aussi bon fils, jusqu'ici, que bon chrétien et bon citoyen, un héritier séditieux, quasiment révolté, menant une politique à part et en opposition à celle de son père, on ait voulu commencer par lui faire perdre les pratiques chrétiennes et l'entraîner dans une vie facile de dissipation et de plaisirs, dont la première conséquence eût été la rupture ou, tout au moins, l'ajournement de son mariage avec sa fiancée, la princesse Charlotte? Est-il vrai, en un mot, qu'on ait voulu se servir du duc Henri d'Orléans pour en faire le chef d'un parti moitié monarchique, moitié démocratique, une sorte de nouveau Boulanger, prêt à reprendre la tête d'un mouvement avorté par l'insuffisance du président du fameux comité national? M. le comte de Paris a voulu démentir hautement ces bruits en recevant avec une certaine ostentation le jeune prisonnier de Clairvaux, à son arrivée en Angleterre. Entouré de plusieurs princes de sa famille, des membres de son conseil et de divers personnages notables du parti monarchique, M. le comte de Paris a prononcé une allocution, qui était manifestement une réponse à la note du *Monde*. Non seulement il l'a félicité, en père justement fier de son héritier, de s'être montré digne, par sa conduite, de la tâche qui doit lui incomber un jour, mais il a pris à témoin son entourage, qu'au sortir de sa prison, le jeune prince, dans une déclaration publique, avait su écarter, d'un mot, les dangers qu'on pouvait semer sur ses pas, pour se ranger loyalement derrière son père, derrière le chef de son parti. Et ce parti, a ajouté M. le comte de Paris, il est venu le fortifier, en affirmant, par le principe d'hérédité, un respect qui est le premier article de la foi monarchique.

Non, la scission qu'on aurait voulu provoquer dans la famille d'Orléans ne se fera pas. Le jeune duc d'Orléans ne se séparera pas

de son auteur. Pourvu par son père même d'une maison, investi par lui des anciennes armes du Dauphin, le fils se contentera de vivre et de grandir à ses côtés, non en prince indépendant, mais en héritier respectueux et soumis. Et plaise à Dieu qu'il se préserve aussi des périls dont sa jeunesse va être entourée! Mais quelle est donc la faiblesse et l'inaction du parti monarchique, pour que, au sein même de ce parti, on ait pu vouloir s'emparer d'un jeune homme en qui on reconnaissait de l'énergie, de l'activité, pour constituer avec lui un autre parti plus entreprenant, plus hardi, qui eût visé, non au rétablissement de la royauté qu'on juge impossible, mais à la fondation d'une sorte de principat démocratique comme aurait pu être le gouvernement que le général Boulanger rêvait d'établir à son projet!

On ne peut se dissimuler que les espérances d'une restauration monarchique semblent diminuer à mesure qu'on s'éloigne du temps où le comte de Chambord représentait le principe de la royauté traditionnelle. Est-ce parce que les nouvelles générations, élevées dans les idées révolutionnaires et la pratique du suffrage universel, comprennent de moins en moins une forme de gouvernement fondée sur l'hérédité, et où le principe d'autorité domine tout? Est-ce plutôt parce que l'ancienne dynastie royale, représentée aujourd'hui par la famille d'Orléans, paraît épuisée et incapable de se relever dans l'avenir? Que ce soit pour l'une ou l'autre raison, il faut bien reconnaître l'indifférence de plus en plus grande des uns à l'égard de la monarchie, le découragement des autres. Les idées de trône et de roi sont bien loin des esprits. On s'est habitué à vivre dans le provisoire républicain, on n'a plus foi dans le principe monarchique et, de plus en plus, on se persuade que la démocratie est la forme de gouvernement des sociétés de l'avenir.

L'affaiblissement du parti royaliste, l'indifférence politique des populations, la longue possession d'état dont jouit la république, toutes ces circonstances si favorables à la prolongation du régime républicain devraient engager les hommes qui sont au pouvoir à ne rien faire qui puisse réveiller les anciens instincts monarchiques du pays, et à se conduire de telle sorte que les populations accoutumées à l'état de choses présent n'eussent aucun sujet ou de regretter les régimes passés, ou de désirer un changement de gouvernement. L'aventure du général Boulanger et de ses amis, qui a causé tant de frayeur au parti républicain, est là pour rappeler

comment peut se former une ligue du mécontentement général, et comment un chef d'opposition peut tout à coup grandir au point de tenir en échec le gouvernement lui-même. Cette leçon ne devrait pas être perdue pour la république.

Son intérêt, maintenant qu'elle a pour elle non seulement le pouvoir, mais le temps, serait de se faire accepter de tous par une conduite qui ne blessât point les consciences, ni la justice. C'est cette politique équitable, sage, modérée, que les esprits libéraux du parti républicain ont plusieurs fois recommandée sans pouvoir jamais, il est vrai, la définir au juste dans l'application; c'est elle également qui a séduit, dans la nouvelle Chambre, un certain nombre de conservateurs, au point de leur faire croire qu'elle aurait l'efficacité d'opérer la fusion des partis dans une entente réciproque de fait. Et on allait jusqu'à se persuader que le ministère actuel était capable de l'embrasser. Il y avait au sein de la droite des députés assez confiants ou assez naïfs pour voir dans M. Constans l'homme de cette politique. Certaines négociations officieuses, certains propos équivoques avaient suffi pour persuader à bon nombre de ces conservateurs qu'il était possible de s'arranger avec le ministre de l'intérieur, qu'on avait même lieu de compter sur sa bonne volonté, sur sa sagesse. Et M. Constans avait paru confirmer lui-même cette opinion. Il semblait n'être allé, le 8 juin, à Périgueux, que pour prononcer un discours, où il a fait entendre quelques paroles vagues de conciliation et d'apaisement. Et là-dessus l'on était tout disposé à croire que le temps des persécutions était passé, qu'après la libération du jeune duc d'Orléans et les promesses, si peu précises qu'elles fussent de M. Constans, on allait voir s'ouvrir enfin l'ère de la république libérale.

Vraiment, n'était-ce pas une étrange illusion que de mettre sa confiance dans l'homme appelé au gouvernement par le choix des radicaux et qui semble à jamais attaché au parti extrême par les accusations qui pèsent sur lui, soit à propos de ses anciennes relations d'affaires en Espagne, soit au sujet de sa conduite au Tonkin? Pouvait-on surtout avoir oublié que M. Constans était déjà ministre de l'intérieur, à l'époque de l'exécution des décrets contre les congrégations religieuses? Evidemment, le discours de Périgueux, avec ses quelques allusions à la conciliation et à l'apaisement, n'était rien moins qu'une avance aux conservateurs. On s'y est mépris. Il n'y avait là que des paroles sans portée, des assurances

sans valeur. Quelques jours après ce discours, sur l'ordre du ministre de l'intérieur lui-même, le préfet du Finistère ne faisait-il pas fermer de nouveau, à Quimper, la chapelle des Jésuites, rouverte à la piété des fidèles? N'est-ce pas là un retour à la politique de violence inaugurée par les décrets, et un avertissement à toutes les congrégations religieuses que l'espèce de tolérance dont elles paraissaient jouir depuis quelque temps n'est pour elle qu'un répit qui ne doit pas durer?

Mais un incident bien plus grave est venu détromper les conservateurs assez crédules pour avoir pu ajouter quelque foi aux paroles de M. Constans. L'esprit du régime républicain s'est montré de nouveau à découvert dans cette scandaleuse affaire de Vicq, bien faite pour prouver aux optimistes qu'il ne peut être question de paix religieuse avec la république. On aurait pu croire après les scènes sanglantes qui jadis ont marqué la fermeture d'une chapelle privée à Châteauvillain, que le gouvernement, par prudence au moins, éviterait à l'avenir de surexciter les populations, de froisser les consciences, de violer les libertés locales par de nouvelles mesures de violence, même s'il s'agissait de faire exécuter cette malheureuse loi de laïcisation scolaire qui n'a déjà causé que trop de troubles. La leçon n'a point profité à nos gouvernants. Moins le cadavre de l'héroïque femme, tuée sur le seuil de la chapelle de Châteauvillain, on a revu à Vicq le même mépris du droit et des consciences, les mêmes brutalités, les mêmes excès. Chasser, à main armée, des religieuses d'une école où elles étaient établies en vertu d'une fondation pieuse pour leur substituer à grands renforts de gendarmerie une institutrice laïque; attenter au droit de propriété; ne tenir aucun compte du vœu hautement manifesté de la population, ni même de l'opposition unanime d'un conseil municipal républicain; imposer à la commune, malgré elle, les charges pécuniaires de la transformation de l'école; violer certainement la loi qui, en pareil cas, enjoignait de surseoir à une laïcisation incompatible avec le titre juridique d'établissement de l'école : est-ce donc ainsi que le ministère Freycinet entend la tolérance dont il était question en mars dernier dans le programme du nouveau cabinet? Est-ce ainsi que M. Constans compte pratiquer la conciliation proclamée par lui dans son discours de Périgueux? Est-ce là cette république « bonne et sage », annoncée par le ministre de l'intérieur aux populations?

Au moins, après l'événement et devant la réprobation du public

honnête, le gouvernement, mis en demeure de s'expliquer à la Chambre sur le scandale de Vicq, aurait-il dû témoigner quelque regret, s'excuser sur la manière dont ses intentions avaient été comprises, invoquer un malentendu quelconque de la part des fonctionnaires du département de la Haute-Marne, qui ont procédé si rigoureusement à l'égard de l'école de Vicq. Au lieu de chercher à dégager la responsabilité du gouvernement, comme il eût été si aisé de le faire par le moindre mot de satisfaction donné à la droite, M. Constans n'a trouvé, pour répondre à l'interpellation de l'honorable M. du Breuil de Saint-Germain, que des éloges à adresser à tous les fonctionnaires, préfet, sous-préfet, inspecteur d'Académie et gendarmes, qui ont expulsé les Sœurs d'une école où elles avaient leur domicile et fait violence à toute une population. Et, pour cette population si courageuse, si unanime dans sa résistance, à laquelle même on ne pouvait pas reprocher de n'être pas assez républicaine, le ministre de l'intérieur n'a eu que des sarcasmes et des blâmes. Il n'a même tenu aucun compte du droit si clairement exposé dans l'argument juridique de Mgr Freppel.

La loi elle-même de laïcisation, la loi du 30 octobre 1886 interdisait à l'autorité supérieure d'agir comme elle l'a fait à Vicq. L'article 67 de cette loi, dans le cas, qui était précisément celui de Vicq, où l'école atteinte par la laïcisation n'est la propriété de la commune que sous une condition résolutoire, ordonnait, en effet, un sursis jusqu'à l'acquisition ou la construction d'un nouveau local scolaire. Mais loi, conscience, liberté, tout doit céder devant la laïcisation. Tel est le sens des discours des deux ministres de l'intérieur et de l'instruction publique, qui sont montés tour à tour à la tribune pour approuver l'expulsion illégale des Sœurs d'une école donnée à la commune à la condition qu'elles y resteraient à demeure; tel est le sens des déclarations du président du conseil des ministres lui-même; tel est le sens surtout du vote de confiance de la Chambre, contre lequel le centre gauche n'a su protester que par l'abstention, vote qui déclare que « la Chambre approuvant la conduite du gouvernement et comptant sur sa sagesse et sa fermeté pour assurer l'application des lois scolaires, passe à l'ordre du jour ».

Cela signifie bien que la laïcisation s'accomplira dans tous les cas, malgré le droit, malgré la loi, malgré le vœu des populations elles-mêmes. Et, pour qu'on ne s'y trompât point, la majorité républicaine a repoussé, dans la même séance, sans discussion, une

proposition de Mgr Freppel, dont l'adoption eût été une amende honorable bien légitime pour les faits de Vicq, et qui eût empêché à l'avenir qu'aucune laïcisation d'école primaire fût décrétée contrairement à l'avis du conseil municipal. C'est en vain que le centre gauche, quelque peu humilié de son attitude dans les tristes débats sur l'affaire de Vicq, veut reprendre pour son compte la proposition de Mgr l'Évêque d'Angers et engager la Chambre à faire acte de libéralisme, en donnant voix, au moins, aux conseils municipaux dans les laïcisations d'écoles de l'avenir : l'intervention de M. Léon Say et de ses amis n'aura pas plus d'effet ici que n'en aura au Sénat celle de M. Chesnelong. La généreuse ardeur, la chaude éloquence du vieil orateur catholique ne décidera pas la majorité républicaine du Sénat à se mettre en conflit avec celle de la Chambre sur une question où l'une et l'autre, en réalité, sont d'accord.

La laïcisation est dans le programme républicain. Elle s'effectuera malgré toutes les oppositions. C'était vraiment une illusion de croire que le vœu général du pays imposerait, à la suite des dernières élections, la pacification religieuse, ou que la fraction modérée de la gauche aurait assez d'influence pour empêcher les radicaux de dominer encore la majorité républicaine et d'engager de nouveau le gouvernement dans la voie de la violence. Le groupe de l'Union libérale se flattait de pouvoir prendre dans la nouvelle Chambre un rôle modérateur qu'il voudrait exercer en ce moment dans l'affaire de Vicq. Depuis que la république est établie, on a toujours vu les modérés céder aux plus avancés, les radicaux faire la loi aux autres groupes et exercer sur les votes des Chambres, sur l'attitude des ministères, sur la direction du gouvernement, une influence prépondérante. C'est ainsi que, malgré le désir général d'une politique d'apaisement, malgré le programme de conciliation, plus ou moins sincère, du cabinet Freycinet, on voit de nouveau prévaloir l'esprit du radicalisme et toutes les promesses de modération s'évanouir devant la réalité des actes.

Des scènes scandaleuses comme celles de Vicq sont faites pour produire une juste émotion ; mais à côté de ces attentats révoltants, il en est d'autres non moins odieux qui, pour n'avoir pas le même caractère de violence, n'en sont pas moins des mesures de haine et de persécution. L'esprit de secte s'acharne contre les congrégations religieuses. Après les expulsions, après la laïcisation d'écoles, sont venues les lois fiscales de 1880 et 1884 qui les écrasent d'impôts

spéciaux. Ces lois étaient tellement contraires aux principes généraux de l'impôt, aux règles ordinaires de l'enregistrement, et leur exécution offrait de telles difficultés pratiques, qu'elles n'avaient pas encore été appliquées jusqu'ici. Les congrégations religieuses, obligées d'acquitter des impôts sur un revenu qui n'existe pas pour elles et, en outre, de payer deux fois, à titre de droit de mainmorte et de droit d'accroissement, les taxes ordinaires de mutation de propriété par décès, avaient espéré que les tribunaux saisis par elles de la question, déclareraient les lois de 1880 et de 1884 inapplicables en droit et les exonéreraient d'obligations aussi ruineuses qu'iniques. Or, les tribunaux, la cour de cassation elle-même, n'ont pas cru pouvoir passer outre au texte, et les congrégations religieuses ont été condamnées à subir dans toute leur rigueur les lois fiscales portées contre elles.

On pouvait espérer, du moins, que le gouvernement en corrigerait l'effet. C'était le cas de se montrer animé de ces dispositions conciliantes qu'il se plaît à afficher. Il ne tenait qu'à lui d'exempter les congrégations religieuses d'une partie de cet énorme arriéré de 15 à 20 millions qu'elles auront à payer depuis 1885. Mais à peine le dernier arrêt de la cour de cassation était-il rendu que l'administration de l'Enregistrement s'empressait de sommer les congrégations de solder sans retard le montant de leurs contributions, y compris le double droit à titre de pénalité fiscale. Et de peur qu'on usât de quelque tempérament, M. Henri Boisson n'a pas manqué de prévenir les bonnes dispositions du ministre des finances, en réclamant l'inscription au budget des recettes de cette année de la totalité des impôts dus en vertu des lois de 1880 et 1884. On sait bien que ces impôts, qu'on exige des congrégations vouées à l'exercice de l'enseignement et de la charité, seront prélevés sur le bien des enfants, des pauvres, des orphelins, des malades, des vieillards; mais on sait aussi que cette obligation d'acquitter pour le passé une dette aussi énorme et de suffire, pour l'avenir, à des charges annuelles qui représentent environ 3 millions, c'est pour beaucoup de congrégations la gêne, pour un bon nombre même la misère et pour toutes un amoindrissement de leurs œuvres, une diminution de leur personnel, un surcroît de sacrifices et de soucis. Qu'importent les souffrances des congrégations et la diminution des œuvres de la charité catholique? qu'importent les intérêts de l'enseignement chrétien, ceux de la classe innombrable des nécessiteux et

des petits? La république poursuit, dans un intérêt bien plus considérable à ses yeux, et pour la seule œuvre dont elle ait le souci, la destruction des congrégations religieuses. N'ayant pu avoir raison d'elles par la force, elle cherche à les atteindre par l'argent. En elles l'esprit de secte voit des ennemies à détruire, des obstacles à renverser, comme si l'existence de la république était menacée, ou seulement sa domination entravée par l'action des couvents. Au fond, c'est la supériorité morale de la vie religieuse qui est intolérable, c'est cet idéal de vertu et de bien, si opposé à l'esprit révolutionnaire, qu'on veut proscrire de la société moderne.

Et, cependant, ces congrégations, que la passion républicaine poursuit, la raison politique est obligée, même en ce temps-ci, de leur rendre hommage, au moins pour les œuvres extérieures qu'elles accomplissent, pour les services qu'elles rendent à la France au dehors. Dans une récente séance du Sénat, où l'on discutait sur des crédits du ministère des affaires étrangères, la commission des finances a eu soin de demander que la diminution proposée ne portât point sur les services dont le développement intéresse les besoins de notre influence nationale à l'étranger. M. Bardoux a précisé l'intention de la commission en nommant les congrégations religieuses qui maintiennent à la France, en Orient, une influence prépondérante. On a même entendu le rapporteur, M. Boulanger, celui-là même qui, préposé naguère à l'administration de l'enregistrement, avait dirigé la persécution fiscale contre les congrégations religieuses, leur décerner des éloges publics. M. Boulanger n'a pas hésité à reconnaître que c'est par les instituts religieux que s'exerce à peu près exclusivement dans les contrées orientales l'influence de notre pays. C'est grâce aux établissements et aux écoles catholiques que toutes ces contrées sont depuis longtemps pénétrées par l'action de notre langue, de nos mœurs, de notre civilisation. Ce qui nous reste d'influence en Egypte depuis que l'imprévoyante politique de M. de Freycinet l'a livrée au protectorat égoïste de l'Angleterre, est dû aux maisons religieuses qui y entretiennent et propagent l'esprit français. En Syrie, en Asie Mineure, où la France possède des missions florissantes, nous avons une clientèle nombreuse et fidèle qui ne demande qu'à se développer, grâce à ces deux puissants facteurs : l'enseignement et la charité. A Smyrne, à Beyrouth, à Jaffa, à Jérusalem, l'enseignement est presque exclusivement donné, dans les établissements

français, à plus de quinze mille jeunes gens et jeunes filles, établissements « admirablement tenus », a dit le rapporteur de la commission des finances du Sénat, par les Frères de la Doctrine chrétienne, les Lazaristes, les Pères Jésuites et les religieuses de diverses congrégations. A côté de l'enseignement, il existe toute une organisation de l'assistance et de la charité qui contribue, par le moyen des établissements religieux, à faire connaître et aimer la France.

C'est en constatant les œuvres de cet apostolat patriotique et chrétien à la fois, exercé par les religieux avec un admirable dévouement que M. Boulanger les a signalés comme les vrais auxiliaires de la politique française en Orient. Et leurs services sont d'autant plus précieux, comme il l'a fait encore observer, qu'en Orient toutes les nations s'efforcent actuellement de développer leur influence. La Russie dépense des millions pour les Lieux Saints; l'Italie a un budget spécial pour ses écoles d'Orient; l'Allemagne aussi entre en dépenses, et quant à l'Angleterre, elle est là, comme partout, avec son argent, ses représentants, ses comptoirs, sa Bible. Malgré cette concurrence des nations, la France l'emporte encore dans ces contrées lointaines par son prestige et les œuvres accomplies en son nom. Et ces résultats sont obtenus avec des ressources insignifiantes. M. Boulanger lui-même n'a pas craint d'inviter le gouvernement, qui bénéficie de la propagande des établissements religieux, à leur venir en aide dans une plus large mesure. Il a demandé des subsides pour féconder là-bas l'action de la charité et de l'enseignement.

Mais alors que signifie cette contradiction? Quelle est cette politique à double face qui va jusqu'à la subvention des instituts religieux à l'étranger et qui, en France, s'acharne dans la persécution et la spoliation. Comment vient-on reconnaître publiquement les services des congrégations, lorsqu'on s'efforce de les ruiner et de les détruire? Pourquoi cherche-t-on à entraver leur recrutement, à tarir leurs ressources, à tout faire pour les supprimer, lorsqu'on est obligé de reconnaître l'utilité de leur concours, lorsqu'on se sert d'elles au dehors, en Algérie, en Tunisie, en Égypte, dans le Levant, au Tonkin, pour maintenir et pour accroître l'autorité de la France; lorsqu'on voit tout ce qu'elles font pour la propagation de l'influence et de la langue françaises dans les pays lointains?

Mais la passion ne raisonne pas. Elle agit en aveugle, uniquement préoccupée de se satisfaire et de servir ses appétits du moment. C'est elle qui a engagé la malheureuse lutte religieuse dont la

France souffre depuis douze ans, c'est elle qui a inventé la laïcisation d'où sont déjà sortis, au point de vue de la morale et de la bonne éducation, tant de fâcheux résultats pour le pays; c'est elle qui entrave l'action du clergé et des congrégations religieuses, si utile pour la formation de la jeunesse, le soulagement des misères, le maintien de l'union et de la paix sociales.

A cette heure surtout, dans son propre intérêt, dans l'intérêt bien supérieur encore de la France, la république devrait renoncer à cette politique de parti, qui trouble tout et divise profondément le pays. Plus que jamais, l'union, la paix sociale, la bonne entente des citoyens entre eux, sont nécessaires. La France a besoin de toutes ses forces, de toutes ses ressources pour se défendre. Voici, en effet, que le réseau d'alliances qui l'enveloppe se resserre; la politique, dont l'Allemagne est le centre, la circonvient de toutes parts. L'alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie, plus étroite que jamais, comme on l'affirme à la fois à Berlin, à Rome et à Vienne aussi, est devenue, par l'accession de l'Angleterre, la quadruple alliance.

Car, ce n'est pas autre chose que ce traité anglo-allemand pour le partage de l'Afrique, dont le public a appris inopinément l'existence. Sans doute, on pouvait s'y attendre. Les tendances de rapprochement entre l'Allemagne et l'Angleterre, les marques de prévenance et de bons rapports que se sont données réciproquement l'une et l'autre puissances n'avaient pu échapper à l'attention du monde politique. Il était assez évident, depuis la visite de l'empereur d'Allemagne en Angleterre, qu'un concert tendait à s'établir entre les gouvernements des deux pays. On n'en a pas moins été surpris de la facilité et surtout de la promptitude avec laquelle s'est conclu l'arrangement relatif à la délimitation des possessions anglaises et allemandes dans l'Afrique Orientale.

Depuis que le continent africain est devenu la proie des puissances civilisées, il a bien fallu créer une sorte de droit dans ce pays de conquête, pour l'empêcher de se transformer en un nouveau champ de bataille européen. Ça été l'œuvre de la conférence de Berlin. L'Afrique est assez grande pour toutes les convoitises et toutes les ambitions. Mais l'Angleterre, qui se flatte d'être la reine des mers et la puissance coloniale par excellence, n'a pas manqué de s'y faire la plus grosse part. Le traité conclu avec l'Allemagne ne lui donne pas tout ce qu'elle eût désiré prendre; il ne réalise pas pleinement

le rêve de Stanley, qui voulait pour l'Angleterre un morceau d'Afrique s'étendant, d'un seul terrain, du cap de Bonne-Espérance au lac Nyanza, et du lac Nyanza, par le Soudan, à l'embouchure du Nil; mais si le pacte intervenu entre elle et l'Allemagne exclut ces grandioses perspectives d'une domination quasi universelle en Afrique, s'il sacrifie même quelque peu les intérêts des grandes compagnies anglaises qui représentent, dans ces immenses contrées, la souveraineté de la métropole, et qui ne voyaient pas de limites à leur extension, il consolide, du moins, et accroît la possession de l'Angleterre sur une grande étendue du continent noir.

L'Allemagne y trouve aussi des avantages qu'elle n'aurait peut-être pas pu s'assurer aussi facilement par la conquête que par la diplomatie. Le traité de partage, en déterminant les deux sphères d'influence anglaise et allemande, livre à l'Allemagne de vastes territoires centraux qui s'étendent du Zanzibar à l'État libre du Congo. En renonçant à posséder la chaîne des Grands-Lacs, l'Angleterre obtient, à l'encontre des traités conclus pour l'Allemagne par le docteur Peters, l'Ouganda et la province équatoriale, qu'elle pourra relier, d'une part, à l'Égypte, de l'autre, au territoire de Witu et du Somâl, que lui cède l'Allemagne. Elle acquiert du même coup les possessions portugaises en litige du Zambèze, du Chiré et du Nyassa. Le point capital pour l'Angleterre, c'est le protectorat que l'Allemagne lui reconnaît sur le sultanat de Zanzibar, à l'exception de la bande côtière louée à la Compagnie allemande de l'Est africain, dont l'Angleterre s'engage à obtenir pour elle du sultan la concession définitive. En échange des avantages considérables que l'Angleterre s'assure en Afrique par son traité avec l'Allemagne, elle abandonne à celle-ci la petite île d'Helgoland. C'est l'abandon, sur un point important, de ce système de postes de surveillance maritime établis à proximité des États continentaux, d'où l'Angleterre tire une grande partie de sa sécurité. C'est un lourd sacrifice pour l'orgueil britannique; mais il fallait bien payer de quelque chose le protectorat de Witu et de Zanzibar, qui achève de l'établir en maîtresse de la mer Rouge et lui livre le commerce de l'Afrique centrale. Helgoland n'est qu'un îlot, mais c'était le Gibraltar de la Baltique. L'Allemagne n'a pas cru pouvoir acheter trop cher la satisfaction de ne plus voir flotter le drapeau anglais à proximité de ses côtes et d'assurer la sécurité de son littoral. Maîtresse d'Helgoland, elle devient maîtresse aussi du passage; elle

n'aura plus qu'à éteindre les feux du phare pour fermer l'accès de ces parages difficiles à toute flotte qui serait tentée de venir opérer sur ses côtes. On devine bien que c'est Helgoland qui a été la base du marché secrètement conclu entre l'Angleterre et l'Allemagne. Pour une telle offre, si capable de satisfaire l'amour-propre national germanique, elle a pu exiger de l'Allemagne, à la faveur de compensations plus apparentes que réelles, l'abandon de la plus grande partie de ses positions et de ses intérêts dans l'Est africain et s'assurer, par son entente avec cette puissance, une incontestable domination dans l'immense continent ouvert désormais de tous les côtés à son commerce et à son influence.

Dans ce partage de l'Afrique orientale, plus ou moins conforme aux règles de la conférence de Berlin, on n'a oublié que la France. Il existe pourtant, au sujet de Zanzibar, un traité de 1862, renouvelé expressément en 1886, par lequel S. M. l'empereur des Français et S. M. la reine de la Grande-Bretagne, « prenant en considération l'importance qui s'attache au maintien de l'indépendance du sultan de Zanzibar », s'engageaient réciproquement à la respecter. Le gouvernement de la république s'en souvenait-il, ou a-t-il fallu l'interpellation de M. Deloncle pour le remettre en mémoire? Toujours est-il que la France a pu rappeler à temps à l'Angleterre son engagement. Les débats soulevés en même temps dans les Parlements français et anglais ont amené les deux gouvernements à se préoccuper d'une affaire si propre à éveiller les susceptibilités nationales, et une conversation diplomatique s'est engagée à ce sujet entre les deux cabinets de Paris et de Londres. En Angleterre, s'il fallait s'en tenir aux déclarations de sir Fergusson, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, on aurait une étrange manière de comprendre le traité, pourtant si clair et si formel, de 1862. Selon lui, l'établissement du protectorat britannique à Zanzibar n'affecterait en rien l'engagement que la France et l'Angleterre ont pris mutuellement de maintenir l'indépendance du sultan, par la raison que l'Angleterre ne prend le protectorat de Zanzibar qu'avec l'assentiment du sultan lui-même.

Une telle interprétation serait la négation même du traité. Il est incontestable en droit que l'arrangement pris entre l'Angleterre et l'Allemagne au sujet de Zanzibar est nul sans le consentement de la France. Ni l'une ni l'autre des puissantes contractantes n'a pu le méconnaître. En violant si manifestement l'acte de 1862, étaient-

elles décidées à passer outre aux réclamations de la France? L'Angleterre compte-t-elle soutenir jusqu'au bout la légitimité d'une convention conclue au mépris du droit des traités; ou se réserve-t-elle, dans les négociations actuellement engagées, d'obtenir l'assentiment ultérieur de la France, au moyen de compensations telles que la reconnaissance définitive du protectorat de la France en Tunisie, ou l'abandon des prétentions anglaises à Madagascar? D'un côté comme de l'autre, c'est un grave différend qui vient de surgir entre les deux gouvernements, entre les deux pays. Il dépend de l'Angleterre, et de l'Allemagne avec elle, de lui donner une solution à l'amiable ou de le faire dégénérer en conflit.

Que veulent au juste ces deux puissances? A quoi tend cette accession de l'Angleterre à la politique allemande? Quel est le véritable objet de cette adhésion plus ou moins formelle à la triple alliance, dont l'arrangement africain est le prix? La question de Zanzibar n'est qu'un incident de la politique européenne. La France n'a pas d'autres difficultés avec l'Angleterre que celles qui peuvent résulter des intentions dont sont animées à son égard les puissances solidaires de la quadruple alliance. Il y a un plan général qui domine l'action individuelle de chaque État. Cette politique qui lie l'une à l'autre l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, et maintenant l'Angleterre, a des secrets que seuls connaissent les initiés.

A en juger par les paroles, elle n'aurait pas d'autre objet que le maintien et la sauvegarde de la paix européenne. Les actes sont bien différents. L'effet immédiat de la triple alliance a été d'augmenter dans tous les Etats les armements de guerre. L'Allemagne vient encore de donner l'exemple de ces accroissements militaires. Le projet dont le Reichstag était saisi depuis quelque temps relativement à l'augmentation de l'effectif de l'armée en temps de paix a fini par être voté à une grande majorité. On ne s'est pas aperçu de l'absence de M. de Bismarck, qui savait toujours par des moyens à lui obtenir du Parlement les crédits et les hommes dont il avait besoin pour l'extension de la puissance militaire allemande. Aidé du vieux maréchal de Moltke, M. de Caprivi a su faire aussi bien que son prédécesseur. Le vote, en réalité, dépendait du Centre. Peut-être la fraction catholique du Reichstag n'eût-elle pas été aussi accommodante avec M. de Bismarck. Elle aurait pu faire échouer au Parlement allemand le projet de loi militaire, comme elle a fait échouer au Parlement prussien le projet de loi présenté

par le gouvernement, au sujet des traitements ecclésiastiques confisqués à l'époque du *Kulturkampf*. Le projet gouvernemental se bornait au paiement d'une allocation annuelle, au lieu d'une restitution des traitements retenus pendant la longue période de persécution religieuse. En outre, il faisait dépendre du ministre des cultes la distribution de la vente allouée, en sorte que les évêques ne disposaient même pas des revenus du capital confisqué. On prétendait que le Saint-Siège recommandait un arrangement sur ces bases. Peut-être la diplomatie allemande avait-elle cherché à surprendre le Vatican; mais M. Windhorst ne s'est pas laissé abuser. Le centre avec son chef a refusé une réparation insuffisante et invité le gouvernement à présenter une meilleure loi. Dans la loi militaire, où la sécurité de l'empire était en question, le centre s'est départi de son opposition. C'est grâce à lui que le projet du gouvernement a été adopté, mais avec les amendements de M. Windhorst tendant à prévenir de nouvelles augmentations d'effectif ou tout au moins à compenser de nouvelles augmentations éventuelles par une réduction du temps de service à deux ans.

L'Autriche ne se préoccupe pas moins d'accroître sa force militaire. Là aussi, c'est l'intérêt de la paix qu'on allègue pour préparer la guerre. A peine le comte Kalnoky avait-il fait aux Délégations austro-hongroises les déclarations les plus rassurantes sur la situation de l'Europe, que le ministre de la guerre, le général Bauer, est venu exposer la nécessité urgente où se trouve le gouvernement, de demander une augmentation des effectifs de troupes pouvant entraîner une dépense de 120 millions de florins, plus de 240 millions de francs! Et pourquoi ces énormes crédits militaires supplémentaires, dont l'annonce a excité, dans tout l'empire austro-hongrois, la plus vive émotion? Parce que l'Autriche s'estime insuffisamment armée, en vue des éventualités de l'avenir; parce que l'Autriche, liée à l'Allemagne et à l'Italie, est obligée de satisfaire aux obligations militaires de la triple alliance.

Et l'Italie, de son côté, rivalise d'ardeur avec ses deux puissantes amies; elle s'épuise, elle se ruine pour se mettre à leur hauteur, pour être prête aussi aux événements qui s'annoncent. Son zèle n'a plus d'autre borne que ses ressources, surtout depuis que M. Crispi, devenu, par la retraite de M. de Bismarck, le plus ancien des fondateurs de la triple alliance, se croit appelé à la diriger et qu'il

s'entend proclamer à Rome, par une majorité servile, le ministre inamovible, l'homme nécessaire de l'Italie.

Au milieu de cette effervescence militaire de l'Europe, et comme pour compléter la situation, la Bulgarie reparaît tout à coup. A la faveur d'une crise ministérielle, qui laisse M. Stamboulof plus maître que jamais, le gouvernement bulgare vient de faire une démarche à Constantinople, pour obtenir la reconnaissance du prince Ferdinand. L'Autriche favorise ouvertement l'entreprise de son protégé : la note adressée de Sofia à la Sublime-Porte témoignerait, dit-on, d'une confiance qui peut seule expliquer un appui aussi puissant. Le gouvernement se serait plaint que le prince Ferdinand ne fût pas encore reconnu, et il menacerait même, pour le cas où cette reconnaissance, depuis longtemps attendue, tarderait encore à avoir lieu, de se considérer comme dégagé de toute obligation envers le suzerain, de reprendre sa liberté d'action et de chercher, dans ses propres forces, le moyen de sortir de la situation précaire actuelle. On semble croire à Vienne comme à Constantinople, que M. Stanboulof, délivré de toute opposition, débarrassé de toute tentative de complot, par le rigoureux châtiment infligé au major Panitza, réunira prochainement la Grande-Sobranie pour proclamer l'indépendance de la Bulgarie. Évidemment, il n'a pas consulté la Russie. C'est, sans doute, parce que l'Autriche appuie le prince Ferdinand de Bulgarie qu'elle est plus pressée d'augmenter son armée.

La Belgique échappe encore, pour un temps, à la politique du militarisme, dans laquelle voudrait l'entraîner le parti libéral. Le traité anglo-allemand n'a pas été sans raviver la fièvre des grandeurs qui travaille ce petit pays lui-même. En voyant l'Allemagne se constituer, dans l'Afrique centrale, un grand domaine contigu à l'État libre du Congo, les plus ardents se sont épris également d'enthousiasme pour l'empire colonial belge et maintenant ils saluent, dans le roi Léopold II, le précurseur du mouvement qui entraîne tous les États vers le continent noir. Que la Belgique, toutefois, se garde du rêve de devenir une puissance militaire! Le sentiment général du pays répugne à cette chimère. Le parti catholique surtout résiste à l'entraînement des libéraux. Heureusement il est le maître à cette heure. Les élections qui viennent d'avoir lieu pour le renouvellement partiel de la Chambre des députés lui ont de nouveau donné la victoire. Dans les quatre provinces de la Flandre orientale, du Hainaut, du Limbourg et de Liège, le scrutin

a été tout à leur avantage. A Gand, ils ont même réussi à déposséder les libéraux, dans la personne du bourgmestre de la ville, de l'unique siège de député que ceux-ci possédaient dans la Flandre orientale. Les catholiques n'ont qu'à se féliciter d'un résultat qui maintient leur prépondérance à la Chambre des députés. La Belgique, on peut le dire, est reconquise au catholicisme.

Au Brésil, au contraire, la révolution qui a renversé le trône impérial, a opéré du même coup la séparation de l'Église et de l'État. Les évêques de ce pays ont dû protester contre le décret du gouvernement insurrectionnel qui a brisé l'ancienne union établie dans l'intérêt commun des deux sociétés civile et religieuse. Dans un long et remarquable document, l'épiscopat brésilien condamne, d'après les doctrines de l'Église sur l'accord des deux pouvoirs spirituel et temporel, cet acte d'apostasie nationale. D'un autre côté, il ne dissimule pas tout ce que l'Église avait à souffrir sous l'ancien régime impérial, d'une union qui, en fait, n'était souvent pour l'Eglise que de la sujétion. Comme autrefois en France, avant la révolution de 1789, l'Église en était arrivée au Brésil à n'être plus réellement libre. Elle étouffait sous les entraves du pouvoir civil, soumis lui-même à l'action de la franc-maçonnerie, et cette oppression, marquée par de vifs et douloureux conflits, allait pour les membres du clergé, pour les évêques eux-mêmes, jusqu'à la prison, jusqu'à l'exil. Le monde catholique n'a pas oublié les courageuses luttes, les longues souffrances des illustres évêques de Para et d'Olinda, NN. SS. de Macedo et Oliveira, martyrs de la franc-maçonnerie officielle.

Quel sera l'avenir de l'Église brésilienne sous le nouveau régime? La lettre des évêques témoigne de la nécessité de s'accommoder à une situation politique qui place le Brésil dans les mêmes conditions que les États de l'Amérique du Nord. Elle réclame aussi pour l'Eglise la même liberté qu'aux Etats-Unis, et peut-être même avec ce régime, si opposé à l'ancienne constitution chrétienne des Etats, la situation du catholicisme y deviendra-t-elle meilleure, si les fidèles du Brésil suivent les conseils des évêques et s'attachent d'autant plus à la religion qu'elle est plus abandonnée du gouvernement.

Arthur Loth.

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

LA SANTÉ A TOUS

EAU PRINCESSE DE TABLE

Source du Major des Montagnes du Harz ne décomposant pas le vin.
Approuvée par l'Académie de médecine de Paris, en date du 29 juin 1886, autorisée par arrêté ministériel du 14 septembre même année et acceptée par les académies étrangères.

SEIVE JEUNE

SEUL CONCESSIONNAIRE POUR LA FRANCE ET SES COLONIES

ANALYSE POUR UN LITRE

Bi-carb. de chaux.	0.1091	Sulfate de soude.	0.0687
Sulfate de chaux.	0.0386	Azotate de soude.	0.0014
Bi-carb. de Magn.	0.0606	Clor. de sodium.	0.3880
Sulfate de potasse.	0.0065	Acide salycilique.	0.0670
Température 8 degrés. Total.			0.7399

Entrepôt général : 24, rue Myrha, Paris.

Paris Maison du *Paris*

PONT-NEUF

RUE DU PONT-NEUF, N° 4, N° 6, N° 8

SPÉCIALITÉ DE

Vêtements Ecclésiastiques

TOUT FAITS ET SUR MESURE

Grand Choix de Draperies

Mérinos et Tissus fantaisie pour **Soutanes, Douillettes, Culottes,** etc.

Demander Catalogues, Gravures, Échantillons.

EXPÉDITION FRANCO dans **TOUTE LA FRANCE** à partir de **25** francs.

PAS de SUCCURSALES

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Abonnements sur tout le réseau.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, sur tout son réseau, des cartes d'abonnement nominatives et personnelles, en 1re, 2e et 3e classes.

Ces cartes donnent droit à l'abonné de s'arrêter à toutes les stations comprises dans le parcours indiqué sur sa carte et de prendre tous les trains comportant des voitures de la classe pour laquelle l'abonnement a été souscrit.

Les prix sont calculés d'après la distance kilométrique parcourue.

La durée de ces abonnements est de trois mois, six mois ou d'une année.

Ces abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

CHEMIN DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

DE PARIS A BERNE ET A INTERLAKEN

(viâ Dijon Pontarlier-Neuchâtel). Valables pendant 60 *jours.*

Trajet direct et rapide de Paris à Berne (1re et 2e classe) sans changement de voiture.

	1re classe	2e classe	3e classe
De Paris à Berne.....	**110** fr. **30**	**82** fr. **30**	**60** fr. **45**
— Interlaken..	**121** fr. **95**	**91** fr. **85**	**66** fr. **30**

Billets délivrés jusqu'au 15 octobre 1890, donnant le droit d'arrêt dans toutes les gares du parcours. Ils sont valables pour tous les trains comportant des voitures de la classe du billet, à la condition, toutefois, que pour le parcours à effectuer, l'affiche de la marche des trains dispose que les voyageurs de même classe à plein tarif, ont accès dans le train.

Franchise de bagages de 30 kilogrammes sur le parcours P. L. M. Aucune franchise sur le parcours suisse.

ALLER

	1re et 2e cl.	1re et 2e cl.	1re et 2e cl.	3e cl.
Paris.....	8 h. 40 mat.	7 h. soir.	7 h. 50 mat.	10 h. soir.
Berne.....	9 h. 20 soir.	7 h. 5 mat.	9 h. 15 mat.	5 h. 39 soir.
Interlaken..	»	11 h. 15 mat.	1 h. 35 soir.	9 h. 40 soir.

RETOUR

	1re et 2e cl.	1re et 2e cl.	1re et 2e cl.	3e cl.
Interlaken..	7 h. 25 mat.	9 h. 5 mat.	3 h. 15 soir.	9 h. 5 mat.
Berne.....	11 h. 10 mat.	1 h. 20 soir.	7 h. 10 soir.	1 h. 20 soir.
Paris.....	10 h. 50 soir.	5 h. 35 mat.	7 h. 60 mat.	10 h. 48 mat.

VOITURES DIRECTES : 1re ET 2e CLASSE SLEEPING-CAR

De Paris à Berne, dans le train portant de Paris à 7 h. du soir.
De Paris à Berne, dans le train partant de Paris à 8 h. 40 du matin.
De Berne à Paris, dans le train arrivant à Paris à 6 h. 50 du matin.
De Berne à Paris, dans le train arrivant à Paris à 10 h. 50 du soir.

On peut se procurer des billets à la gare de Paris P. L. M. et dans les bureaux succursales : rue Saint-Lazare, 88; rue des Petites-Ecuries, 11; rue de Rambuteau, 6; rue du Louvre, 44; rue de Rennes, 45; rue Saint-Martin, 252; place de la République, 8; rue Sainte-Anne, 6; rue Molière, 7; rue Etienne-Marcel; 18; au bureau général des billets de chemin de fer de l'hôtel Terminus de la gare de Paris-Saint-Lazare (Général Ticket Office); à l'agence Lubin, boulevard Haussmann, 36; à l'agence Cook et fils, place de l'Opéra, 1, et Grand-Hôtel, boulevard des Capucines; à l'agence des Vagons-Lits, place de l'Opéra, 3; à l'agence H. Gaze et fils, rue Scribe, 7; à l'agence des Voyages économiques, rue Auber, 10; et à l'agence des Indicateurs Duchemin, rue de Grammont, 20.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

POUR LES STATIONS THERMALES DE

Chamblet-Néris **(Néris)**, *Moulins* **(Bourbon-l'Archambault)**, *Laqueille* **(la Bourboule et le Mont-Dore)**, **Royat.**

RÉDUCTION DE 50 O/O

POUR CHAQUE MEMBRE DE LA FAMILLE EN PLUS DU TROISIÈME

Il est délivré, du **1er juin au 15 septembre**, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des **Billets d'Aller et Retour collectifs** de 1re, 2e et 3e classe, pour les stations ci-dessus indiquées.

Les billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'aller et au retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

La durée de validité des billets, à compter du jour du départ, **ce jour non compris**, est de **30 jours**.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de **10 O/O** du prix total du billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les billets non périmés.

Les demandes de Billets doivent être faites **quatre jours** *au moins avant celui de départ, à la gare où le voyage doit être commencé.*

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LES

DÉFAILLANCES DE LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

M. Barthélemy Saint-Hilaire donnait récemment lecture, à l'Académie des sciences morales et politiques, d'une *Etude sur la philosophie au dix-neuvième siècle;* et, peu après, M. Renan publiait dans *la Revue des Deux Mondes* un article intitulé : « Examen de conscience philosophique. » Il ne s'agit ici ni d'approuver ni de combattre, pas même de faire connaître les vues de ces deux écrivains, mais seulement d'imiter leur exemple, et de réfléchir à notre tour sur le rôle que joue à l'heure présente la philosophie contemporaine.

Il ne faudrait pas s'imaginer, en effet, que la philosophie vraie, cette étude nécessaire du cœur humain, puisse s'interrompre et recommencer, suivant le caprice des intelligences ou la fortune des temps. Elle est inhérente à l'esprit humain. C'est la réflexion se rendant compte d'elle-même. Une fois que l'humanité a subi ce premier temps d'arrêt et a jeté un regard intérieur sur elle-même, il ne dépend plus de personne de rendre l'esprit à son silence et à sa quiétude. Il est possible de nier l'âme, mais il n'est plus possible de ne pas s'en occuper.

La philosophie est donc condamnée par sa nature même, ou à fortifier, ou à détruire la raison. Il faut absolument qu'elle prenne parti pour ou contre la vérité, et qu'elle se résigne à être, pour l'ordre social, une cause de progrès ou d'affaiblissement, aussi bien au point de vue métaphysique qu'au point de vue moral.

Il est bien triste d'avoir à reconnaître que la philosophie dominante, celle que nous rencontrons dans tous les livres, que nous retrouvons dans tous les articles, sur laquelle on s'appuie contre

nous dans toutes les controverses, est aujourd'hui une des causes les plus puissantes et les plus actives de l'affaiblissement de la raison et de la décomposition sociale.

Pour s'en convaincre, il convient de rappeler brièvement quel rôle la philosophie est appelée à jouer dans la civilisation des peuples, et comment elle s'est acquittée de ce rôle. Nous pourrons ainsi nous rendre compte des défaillances de la philosophie contemporaine. Il nous faudra bien reconnaître qu'elle va contre sa vraie destination. A la place des bienfaits que l'humanité avait coutume de lui demander, qu'elle a le droit d'en attendre, elle se sent atteinte dans ses vérités les plus éclatantes et dans ses principes les plus nécessaires. Il est à la fois curieux et utile de se rendre compte de ce péril, afin de préparer, dans la mesure de nos forces, la résurrection de la certitude dans nos âmes.

I

Il ne faut pas s'y tromper, la naissance de la philosophie en Grèce, telle qu'on nous la montre et qu'on nous l'explique dans les histoires les plus accréditées, a été d'abord une période de crise et de doute. Jusqu'alors, l'esprit humain avait vécu dans cette tranquillité qui découle moins encore de l'ignorance que de l'absence de réflexion. Il ne faut pas s'imaginer, comme on se complaît à le penser et comme on n'a pas craint de le dire, que les Grecs fussent sans idées morales, sans traditions, sans un ensemble de croyances sur les dieux, sur l'âme humaine, sur l'ordre général de l'univers, sur les principes de la conduite, le fondement des lois et la forme des pouvoirs. En revanche, on avait peu ou point de notions sur la nature du monde physique, sur la succession de ses phénomènes, les rapports de ses dimensions, la variété de ses formes, le nombre ou le rôle de ses éléments. C'est sur ce dernier point, et uniquement sur ce dernier point, que se portèrent d'abord les investigations des premiers philosophes. Alors, pour la première fois, se manifesta le phénomène que nous retrouvons plus tard à chaque crise métaphysique de l'humanité. Ces physiciens qui goûtaient pour la première fois à la science du monde extérieur et qui en abordaient l'étude avec un singulier mélange d'imagination et d'observation, s'abandonnèrent sans résistance à l'ivresse de ces vérités plutôt

soupçonnées qu'entrevues. Ils se préoccupaient moins d'assurer leur méthode naissante que d'étendre leurs présomptueuses affirmations. Il leur sembla tout d'abord qu'ils en savaient bien assez pour expliquer et la nature de l'âme et la formation de l'univers; chacun d'eux fondait audacieusement son explication individuelle sur l'infiniment petit nombre de faits qu'il avait pu constater. C'est ainsi que Thalès trouvait dans le principe humide, Héraclite dans le principe igné, Pythagore dans les nombres eux-mêmes, l'origine de toutes choses et la définition de l'âme elle-même.

A ce premier moment, la philosophie naissante était donc, quant à la teneur même de son enseignement, une diminution des croyances publiques, l'âme n'était plus qu'une transformation de la matière, un nombre qui se meut lui-même. A l'intervention des Divinités mues dans leurs rapports avec les hommes par des motifs psychologiques, Héraclite d'Éphèse substituait audacieusement le caprice de la flamme ondoyante, engendrant au hasard des combinaisons sans raison d'être, faites pour être dévorées, et par après pour se reproduire indéfiniment : ὁ πῦρ ἐν τῷ κοσμουργεῖν παίζει. Les divinités elles-mêmes devenaient l'objet des railleries et des satires de Xénophane. Si les bœufs voulaient se représenter l'Etre suprême, ils se le figureraient avec des cornes. C'est bien là, sous sa forme rudimentaire, la première version des attaques futures contre la personnalité divine.

Les Grecs ne prirent point le change. Ils discernèrent fort bien, avec cette finesse qui ne leur fit jamais défaut, qu'au fond, les traditions les plus respectables et les plus accréditées de leurs cosmogonies se trouvaient directement attaquées et compromises. De là cette animosité populaire contre les philosophes. Il n'est pas besoin d'aller chercher la comédie des *Nuées* et les accusations alors bien vieillies d'Aristophane. Socrate, malgré son innocence et par une substitution fréquente dans les haines arriérées de la populace, héritait de la suspicion et du discrédit qui s'étaient attachés au nom seul de philosophe, et on condamnait en lui les sophistes qu'il avait précisément passé sa vie entière à combattre.

Il ne faut pas trop s'étonner de la persistance de cette rancune et de la cruauté de cette vengeance. Les philosophes, en effet, avaient poursuivi, en l'accentuant de plus en plus, leur œuvre de destruction. Qu'on y prenne garde : ce n'était point seulement aux Divinités du paganisme qu'ils avaient adressé leurs attaques; ils s'en

étaient pris à l'idée du divin lui-même; ils avaient, par leurs systèmes, radicalement supprimé l'idée d'une cause présidant aux différents phénomènes dans l'univers. Au fond, ce qu'ils avaient inauguré, c'était le matérialisme : le monde n'était plus qu'un ensemble de phénomènes sensibles.

C'était là, comme on le voit, plus qu'une atteinte portée aux coutumes et aux rites de la cité; c'était, dans toute la force du terme, une diminution de la raison elle-même. Il ne faut pas confondre, en effet, le développement discursif de l'intelligence dans l'observation des faits, la constatation des rapports, la recherche des causes, la détermination des lois; il ne faut pas confondre cet exercice gymnastique de nos facultés inventives, avec ces notions premières, ces vérités métaphysiques, ces intuitions et ces affirmations de sens commun, qui sont le fond solide de notre vie morale, la force de notre conduite, la lumière de nos inspirations, le sous-entendu nécessaire de tous nos actes et de toutes nos pensées. Cette diffusion et cette rivalité des écoles matérialistes, ces affirmations sans preuves, aboutissant à des conflits sans issue, devaient conduire non pas seulement à l'affaiblissement de la raison, mais à sa négation absolue. Ce fut là le rôle des sophistes : ils prétendirent hardiment effacer toute distinction entre le bien et le mal, le vrai et le faux, le juste et l'injuste. Il ne manque pas d'historiens de la plus haute gravité qui ont vu dans ces doctrines funestes une des causes les plus actives de la décadence Ionienne. Il ne faut pas, en effet, nous laisser prendre aux narrations fleuries des commentateurs et des pédants d'alors. Non pas que je veuille mettre en doute ce qu'on nous raconte des triomphes de Gorgias, de son char d'ivoire, de ses vêtements de pourpre, des bagues de pierreries dont il se servait pour embellir les gestes de ses mains, aux applaudissements unanimes d'une foule idolâtre, mais je songe, malgré moi, au beau tableau de *l'Orgie romaine* de Couture, et à ces philosophes stoïciens, dont la tenue et les sévères regards protestent contre cet étalage de débauche. Ce n'étaient point alors des stoïciens, ni même des philosophes qui protestaient contre ces exhibitions de sophistes, chèrement payées et applaudies en proportion de ce qu'elles coûtaient, mais de pauvres citoyens moins cultivés sans doute, qui, habitués à l'amour de la patrie, à la pratique du devoir, à la contemplation du beau, se sentaient troublés jusqu'au fond d'eux-mêmes par ces nouveautés.

Il a fallu nous arrêter sur l'histoire de ces premiers débuts de la philosophie en Grèce, sur les théories matérialistes qui se produisirent alors pour la première fois dans le monde civilisé, sur la rude atteinte qui fut ainsi portée à la raison. Ce fut un véritable engouement. C'était à qui se lancerait dans des spéculations plus hardies, et nul ne prenait souci de les vérifier. Sous prétexte d'explications, les théories se perdaient dans l'infini des Cieux, et il fallut Socrate, comme l'a si bien dit Cicéron, pour ramener la philosophie du Ciel sur la terre, c'est-à-dire pour rappeler à ces hommes qui dissertaient d'une façon si impersonnelle, et en quelque sorte inconsciente, qu'eux aussi, ils existaient, et que chacun doit chercher au dedans et non plus en dehors de lui-même, le point de départ et la justification de sa connaissance.

Si le vulgaire fut scandalisé de telles théories, les esprits pensants eux-mêmes en furent littéralement ahuris. Ce fut au point qu'Aristote, aussi bon juge qu'exact historien, a pu le dire sans rencontrer, même de son temps, autre chose qu'une approbation universelle, lorsque, parmi tant d'hommes qui professaient ces doctrines décourageantes, il se trouva quelqu'un pour dire que tout, dans l'ordre de la nature, obéissait à une intelligence universelle et suprême, celui-là seul parut avoir conservé sa raison au milieu de la démence du genre humain.

Voilà ce qu'a été d'abord la philosophie, et voilà comment, dès la première heure, elle s'est rendue justement suspecte. C'est seulement à partir de Socrate et de Platon, qu'elle a pris son rang et sa place, et qu'elle est venue en aide à la civilisation. Alors, seulement, elle a compris qu'elle n'avait pas à remplacer le sens commun, pas même à l'agrandir, mais seulement à le fortifier, à lui rendre la pleine possession de lui-même, en augmentant sa clarté et sa puissance par la réflexion. Il est trop vrai qu'en ce monde nul ne va au bout de lui-même; pour une raison ou pour une autre, chacun de nous reste presque toujours en chemin : notre curiosité se lasse, notre pensée se décourage, nous aimons mieux détourner nos regards de ce que nous ignorons, et parce qu'on devient indifférent on se croit satisfait. De là cette incertitude dans nos jugements, cette irrésolution dans notre conduite. Notre âme devient languissante; elle n'existe qu'à demi : il faut des circonstances exceptionnelles pour lui rendre son ressort et la rappeler à la plénitude de la vie morale.

Ce fut là le noble rôle de Socrate et de Platon. Ces deux philosophes se complètent l'un par l'autre. Socrate guérit les intelligences malades et les délivre de leurs erreurs; Platon leur enseigne les vérités mêmes du sens commun sous leur forme réfléchie; il nous apprend à les posséder vraiment, à les admirer dans leur splendeur, à les aimer et à les pratiquer.

II

Tel n'est point malheureusement aujourd'hui le rôle de la philosophie contemporaine, à la prendre, non pas dans quelques personnalités isolées, mais dans son ensemble, dans les doctrines qui se regardent à l'heure présente comme définitivement triomphantes. Nous sommes bien loin de Socrate, d'Aristote et de Platon, et en même temps bien près de leurs devanciers.

Ce que les novateurs, quel que soit le nom particulier que chacun d'eux emprunte à ses doctrines, ce que les novateurs poursuivent en commun, le résultat auquel ils collaborent avec le même acharnement, c'est la destruction et la ruine définitive de tous ces antiques principes, sur lesquels il avait paru jusqu'ici que reposait foncièrement la raison humaine. A les entendre, il faut tout recommencer, et les anciennes croyances relatives à l'existence d'un Dieu créateur et ordonnateur de l'univers, à l'existence immatérielle de l'âme, à sa liberté morale, à sa responsabilité, à son immortalité, sont autant d'illusions auxquelles il convient de renoncer, d'erreurs qu'il faut combattre.

La philosophie contemporaine a, comme la philosophie grecque au temps de Thalès, subi l'ivresse de la science. L'histoire de cette première période des systèmes métaphysiques se reproduit parmi nous, sans que nous y prenions garde, avec un bien autre péril et de bien autres conséquences.

Au moment où la philosophie contemporaine allait inaugurer le matérialisme transcendental qu'elle travailla et qu'elle réussit à nous imposer, la raison se remettait à peine d'une des crises les plus violentes qu'elle ait eu à traverser en France : je veux parler du matérialisme psychologique tel qu'il a été professé par Locke et par Condillac. Le dix-huitième siècle représente un double assaut, livré tout à la fois aux données de la raison sous prétexte de lui rendre sa liberté, et aux croyances religieuses pour s'affranchir de soi-disant

préjugés. Cette œuvre de destruction, par une contradiction étrange et en dépit de toutes les règles de la logique, prétendait bien ne point détruire les affirmations reçues, au sujet de Dieu, de l'âme humaine, du devoir. On pouvait ainsi, au mépris de tous les raisonnements, dire sa messe et réduire l'âme à n'être qu'une collection de sensations; on pouvait occuper le siège épiscopal de Cloyne et écrire les *Dialogues d'Hylas et de Philonoüs;* on pouvait officier comme évêque d'Avranches et professer le scepticisme que chacun sait.

Cette attitude équivoque, si favorable à la tranquillité de l'âme et faite pour rassurer le public, explique comment ce matérialisme purement psychologique, ce scepticisme académique, a pu rester en quelque sorte en dehors des esprits, et ne pas agir comme dissolvant sur la grande masse des idées. Ce n'était pas d'ailleurs de ce côté-là que se portaient les préoccupations du public et les prétentions des philosophes. L'objectif était fort en dehors des écoles. Il ne s'agissait de rien moins que de la transformation de l'ordre social, des réformes à apporter à la législation, aux finances, à l'organisation politique. Il n'était donc point du tout question, même de la part des sensualistes les plus déterminés, d'agir sur le commun des esprits pour les faire revenir sur leurs croyances rationnelles. Malgré les explications les plus destructives et les plus incompatibles avec toute espèce de dogmatisme, on laissait chacun maître de croire à la liberté humaine, à l'existence de Dieu, au devoir, à la vérité.

Nonobstant cette réserve assez peu justifiable au point de vue du raisonnement, la logique ne laissait pas de prendre sa revanche, et les esprits cultivés qui s'occupaient de métaphysique, ou simplement les intelligences droites et actives qui tentaient d'approfondir, au lieu de trouver un secours dans la philosophie, se sentaient saisis par ces prémisses matérialistes; ils se trouvaient engagés et comprimés dans la mécanique de cette psychologie étroite. C'est ainsi que Bernardin de Saint-Pierre, chargé d'un rapport à l'Institut, sur l'interdiction de ses collègues qui lui défendaient de prononcer le nom de Dieu, se voyait obligé de faire distribuer à la porte d'entrée les lignes mêmes qu'il lui était défendu de faire entendre dans la séance.

Il y avait là, comme on le voit, un péril plutôt pour le monde lettré que pour le public. C'était plutôt aux croyances chrétiennes que les philosophes s'étaient attaqués. Tout le dix-huitième siècle a répété d'un commun accord la célèbre et incessante exclamation de

Voltaire : « Ecrasons l'infâme! » Là-dessus, chacun, par les moyens qui lui étaient propres et dans les limites de sa sphère, travaillait avec ardeur à cette démolition. La première restauration des idées qui fut entreprise fut celle des idées religieuses, et cette première restauration se trouvait être, en même temps, un raffermissement, sinon une résurrection des principes rationnels. Il n'est pas nécessaire de citer les noms d'un Chateaubriand, d'un Frayssinous pour rappeler cette époque et pour en expliquer le développement.

Ce n'était pas assez. Pendant que l'esprit religieux renaissait à la voix des ministres du culte, la tâche philosophique restait encore pleine et entière à entreprendre et à mener à bien. Il fallait écarter de la voie à suivre, ces hypothèses et ces abstractions de statue transformée et d'homme sauvage plus ou moins authentique, prises si complaisamment pour une explication de l'homme réel. Ce sera la gloire de M. Cousin d'avoir pris, avec autant de science que de courage, autant d'audace que de succès, l'initiative de cette charge à fond contre la psychologie sensualiste du dix-huitième siècle, de l'avoir attaquée et vaincue dans ses représentants les plus illustres, d'avoir fait revivre parmi nous les traditions spiritualistes et platoniciennes du dix-septième siècle et du siècle de Périclès.

Voilà où nous en étions, il y a vingt ou trente années, à une époque que la plupart d'entre nous ont vue, dans un temps où nous avons pu, soit entendre, soit pratiquer ce noble enseignement. Il y avait alors, malgré les plaintes qu'on ne manquait pas de faire entendre et les dissidences qu'on pouvait signaler, un accord fondamental et tel qu'il doit nécessairement exister, entre les croyances religieuses et les affirmations philosophiques. En vain les esprits imprévoyants et excessifs s'attachaient-ils à signaler les difficultés de cette harmonie, et prétendaient-ils, bien mal à propos, faire de leur philosophie incomplète une religion suffisante, les plus sages s'abstenaient de toute attaque, prévoyant par une vue judicieuse que le jour où la foi aurait à subir un amoindrissement, la raison elle-même s'en trouverait atteinte dans la même proportion.

C'est bien là, en effet, ce qui est arrivé; et malgré les efforts désespérés des anciens maîtres du spiritualisme, il leur faut, comme les autres, reconnaître et subir cette crise dont plusieurs d'entre eux ne peuvent pas malheureusement décliner toute la responsabilité.

III

Avant l'inauguration du matérialisme transcendental, le progrès des sciences avait déjà fait naître une idée fausse qui n'a point disparu entièrement du monde de la pensée; plus d'un système continue à en faire la base ruineuse de ses raisonnements.

Il ne saurait venir à la pensée de personne de nier les immenses progrès et les innombrables découvertes par lesquelles les sciences ont assuré leur glorieux avenir. Il ne s'agit de rien moins, et la civilisation matérielle est là tout entière pour l'attester, que de la transformation et de la conquête de notre globe. Chacune des lois découvertes dans l'ordre de la nature, se résout en une invention dans le monde de l'industrie; aucune vérité, en effet, ne saurait demeurer stérile, et, comme l'a écrit Bacon, l'homme ne peut qu'en proportion de ce qu'il sait.

En présence de cette relation constante entre les découvertes et les applications de la science, à la vue de cette transformation incessante des sociétés par l'industrie, il est né, dans les esprits peu habitués à la séparation des idées, une aspiration vague et mal définie. Il leur a semblé que si le monde physique avançait dans la voie du progrès par la découverte de théories et de lois nouvellement produites et constatées, il y avait à espérer et à poursuivre un résultat analogue dans le monde moral. Il y aurait, là aussi, des principes nouveaux à établir, des vérités inconnues à surprendre, des expériences à tenter. C'est sur cette donnée qu'opèrent les faiseurs de systèmes et les inventeurs d'utopies.

Il ne faudrait pas oublier cependant, qu'il n'y a pas d'analogie de méthode à tirer des sciences physiques et naturelles, où l'investigation, l'analogie et le rapprochement des faits peuvent seuls nous conduire à la connaissance inductive des lois, et les sciences morales, où, tout au contraire, les principes nous sont donnés *à priori* dans notre conscience par une intuition immédiate. Il n'y a donc, dans cette science qui traite de la vie sociale, aucune découverte à faire, aucune nouveauté à apprendre, mais au contraire et seulement, à éclairer ces principes dans leur application.

Pour faire ce départ, et pour assurer aux diverses études qui relèvent soit de l'âme, soit du corps, cette harmonie hiérarchique, pour

assigner à chacune d'entr'elles la méthode qui lui est propre, il faut les laisser réciproquement dans la sphère qui leur appartient. Il faut chercher les solutions qui regardent l'âme dans l'étude des données psychologiques, et borner les ambitions des sciences aux seuls problèmes qu'avec leur méthode elles sont en mesure de traiter et de résoudre.

C'est là précisément ce que se gardent bien de faire les sciences à l'heure présente. Fières de leur développement, elles ont, sous prétexte de se débarrasser de la métaphysique, nié les données sur lesquelles elles reposent elles-mêmes; à la métaphysique des principes, elles ont substitué la métaphysique du naturalisme.

Il est, en effet, remarquable que des sciences si diverses et par leur objet et par leur méthode se rencontrent et s'entendent si bien pour soutenir une même doctrine et pour détruire les mêmes principes. Rien d'étonnant pour qui veut réfléchir. Il n'est pas vrai, comme on l'a répété trop souvent, que l'erreur est diverse et que la vérité est une. Tout au contraire, la vérité ou la réalité est infiniment diverse et inépuisable dans la multiplicité et la richesse de ses aspects; l'erreur, au contraire, lorsqu'elle n'a d'autre fondement que la négation d'un principe essentiel à la raison, s'engage, malgré elle, dans une voie fatale où elle est inexorablement poussée aux mêmes extrémités.

Cette loi se vérifie de point en point à l'heure présente. L'extraordinaire avancement des sciences les a conduites, l'une après l'autre, à cette prétention de régner seules, de se subordonner et de s'identifier, par une transformation métaphysique d'une audace inouïe, les sciences morales auxquelles le genre humain tout entier s'accordait à reconnaître une existence à part.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans le détail de ces sciences qui, aujourd'hui, se sont emparées de l'opinion publique et se targuent de tout expliquer. Chacun nommerait au besoin la géologie, la biologie, l'histoire naturelle, l'anthropologie, etc. Ce serait une fin de non-recevoir bien malencontreuse, et une échappatoire bien vaine que de nier les progrès accomplis si rapidement par chacune d'elles, les faits qu'elles ont découverts et établis, une fois pour toutes, par des analyses et des observations inattaquables.

Il convient toutefois, lorsqu'il s'agit de ces faits, de distinguer soigneusement, entre les réalités dont on peut vérifier la description ou recommencer l'analyse et les théories qui sont sorties de ces

faits, ou comme une conclusion naturelle, ou comme une hypothèse hâtée et aussi ambitieuse qu'injustifiable.

L'esprit de l'homme est tellement porté aux généralisations, il est si disposé à voir les choses comme il les désire, que la description des faits eux-mêmes n'est pas toujours très sûre, ou leur relation très exacte. Nous sommes complaisants pour nos idées comme pour nous-mêmes, et quand un système nous a souri, quand nous en avons pris l'initiative et qu'il s'agit de le défendre, les esprits les plus fermes et les plus loyaux ne sont pas exempts d'une illusion qui, pour autrui, se transforme en un mensonge.

Chacune des sciences dont nous venons de rappeler les noms a un objet bien défini ; elle étudie un ordre de phénomènes qu'on ne saurait confondre avec nul autre. Elle recueille avec soin les faits relatifs à cet ordre de phénomènes naturels ; elle se sent appelée à réunir, à classer ces phénomènes d'une façon scientifique et à leur assigner des lois.

Quelles lois ?

Celles qui ressortent de l'observation externe et qui ne dépassent point la limite de l'induction baconienne.

Il ne rentre aucunement dans le domaine des sens, même aidés du raisonnement le plus subtil, de se prononcer sur la nature des causes, et jusque sur l'essence de l'âme. Il n'est point possible d'aboutir à une affirmation dans le monde moral lorsque les règles mêmes de votre investigation vous retiennent et vous renferment dans le monde matériel.

C'est cependant ce qui est arrivé : c'est là une erreur logique dont on proclame tous les jours l'autorité et sur laquelle on fonde tout l'empire des systèmes contemporains.

De la même façon que Thalès de Milet, qu'Héraclite d'Éphèse, que Pythagore et les autres se prononçaient hardiment sur la nature de l'âme, et proclamaient, soit une semence liquide, soit une flamme animée, soit un nombre ayant en lui-même le principe de son mouvement : de la même façon, les biologistes, les évolutionnistes, tous ceux que leurs propres vues ont éblouis et fascinés, ne craignent pas de transporter à l'âme, au principe premier, à l'acte de la création, les hypothèses qu'ils ont imaginées à propos de leurs découvertes.

Il y a là un renversement de méthode et une audacieuse contradiction des lois de la connaissance humaine.

Aristote disait déjà, dans ses *Premiers Analytiques*, il a répété dans sa *Métaphysique*, qu'il ne faut pas expliquer l'obscurité par une obscurité plus grande, *obscurum per obscurius*, comme l'ont redit à l'envi les scolastiques.

Il y a, au point de vue du bon sens et au point de vue de l'évidence rationnelle, ce qu'on pourrait appeler des ordres hiérarchiques de certitude, ayant chacun leur sphère propre en même temps que leur valeur intrinsèque.

Rien n'est plus clair à l'homme que lui-même :

Quel que soit l'objet sur lequel portent ses affirmations, c'est parce que ces affirmations lui apparaissent en effet, parce qu'il en a conscience, qu'elles existent, qu'il peut se les approprier, se les attester à lui-même, et ensuite les attester au dehors par la parole.

Cette antériorité à la fois logique et ontologique du *moi*, cette priorité qui distingue, dans l'ordre de l'être comme dans l'ordre de la pensée, la certitude à la fois psychologique et rationnelle, a été très bien discernée et très bien établie par Descartes et son école. Elle ne saurait cesser d'être la vérité.

La certitude externe et empirique, la connaissance progressive et indéfinie de l'ordre matériel, supposent la certitude psychologique comme antécédent seulement, mais cette observation du monde physique prise en soi ne relève que d'elle-même : aucun effort et aucune conjecture de la conscience ne sauraient ni en tenir lieu, ni la compléter. Trouver le monde dans la pensée humaine et l'en tirer par voie de déduction, c'est faire un acte de mysticisme pur, et aller contre les lois fondamentales de notre connaissance.

Réciproquement, c'est faire un acte non moins insensé que d'élever la prétention de rendre compte du monde moral par des raisonnements tirés du monde physique. On peut accorder aux découvertes scientifiques tous les succès et toute l'importance imaginables, le monde de l'âme n'en demeure pas moins inaccessible à ce mode d'explication.

Une fois qu'on a admis en principe la substitution des hypothèses scientifiques à la méthode psychologique et rationnelle, il n'y a plus de raison de s'arrêter, et les explications les plus étranges paraissent s'accréditer de plein droit. Nous voyons, par exemple, les philosophes de la nouvelle école se livrer à de longs récits sur ce qui peut se passer dans les animaux, depuis les plus perfectionnés jusqu'aux plus infimes, et la psychologie de l'huître, consultée et invoquée

pour éclairer la connaissance du cœur humain. On s'initie à la politique des sociétés animales pour augmenter notre propre expérience, et toute la philosophie, comme on ne craint pas de le dire, se résout en un chapitre d'histoire naturelle.

Nous sommes bien loin, comme on le voit, des vraies méthodes d'investigation philosophique, et il n'est pas étonnant qu'avec un tel point de départ et de semblables pratiques, les doctrines nouvelles soient allées si directement contre le sens commun, et qu'elles aient nié avec tant d'audace les données les plus élémentaires de la raison.

IV

Il n'est pas nécessaire, pour nous rendre compte des ruines morales que la philosophie contemporaine a déjà accumulées autour d'elle, d'analyser les idées répandues par l'évolutionnisme, le transformisme, par les systèmes, en un mot, qui substituent à l'étude directe de l'âme et des premiers principes les explications qui se tirent de la connaissance du monde matériel. Il importe très peu que tel ou tel détail de ces erreurs appartienne à tel système plutôt qu'à tel autre, il suffit de les rappeler en quelques mots pour apprécier les conditions qu'elles font à l'âme pensante, les atteintes cruelles qu'elles portent à notre civilisation et les conséquences terribles qu'elles préparent pour l'avenir.

Conformément à la prétention avouée de ne pas faire et de ne pas reconnaître de métaphysique, les sciences osent bien supprimer l'idée même de cause, et borner l'intelligence humaine à la détermination empirique des conditions dans lesquelles s'accomplit un phénomène. Cette négation qui constitue la métaphysique du scepticisme, échappe dans la pratique à un grand nombre d'esprits. L'idée de cause leur est si familière, elle reste tellement inhérente à leur raison, qu'ils la suppléent, pour ainsi dire, et lorsqu'ils conditionnent le phénomène suivant les règles et les enseignements de la nouvelle philosophie, ils ne sont pas trop choqués et ne saisissent pas toujours la différence d'affirmation qui anéantit ainsi l'idée de cause seconde pour arriver à la négation consécutive de l'idée de cause première. C'est en effet là le vrai but et aussi le vrai fondement de la nouvelle doctrine : *quelque chose naît de rien*, axiome de la contradiction, extrémité à laquelle les sophistes grecs eux-mêmes n'osaient descendre et qu'ils ne se sentaient pas le courage d'avouer.

Dès que la raison humaine se laisse tenir ce langage, et qu'elle entre en conversation avec ceux qui mettent en doute l'axiome fondamental de cette même raison, *tout ce qui commence a une cause*, les conditions essentielles de la pensée se trouvent changées; on peut tout vous soutenir et vous êtes réduit sinon à tout admettre, du moins à ne rien pouvoir réfuter. Nous ne sommes plus au temps d'Aristote, alors que le grand philosophe grec pouvait écrire sans scandaliser personne, que l'homme, dès qu'il renonce ainsi aux données fondamentales de sa raison, *n'est plus un homme, mais une plante.*

La métaphysique du matérialisme se trouve du même coup inaugurée et établie. L'évolutionnisme, à partir de la monère de Haeckel, n'est plus pour arrêter le nouvel adepte. C'est un enchaînement, au rebours de la raison humaine, qui va en quelque sorte de soi, un processus vital qui, depuis la monade inconsciente et inorganique, ajoute à l'être des qualités d'un ordre nouveau, sans que jamais l'évolution subséquente ait sa raison productrice dans l'être antérieur, si bien que l'être nouveau se constitue par des compléments d'existence dont aucun n'est en puissance dans cet être antérieur.

La constitution de l'être moral n'offre plus aucune difficulté dans ce raisonnement complaisant : la monère devient intelligente, comme elle est devenue animal, comme elle est devenue végétal. Il n'y a plus de solution de continuité; et pour preuve de cette hypothèse, on apporte la loi de sélection naturelle et la lutte pour l'existence.

On pourrait, au point de vue de la logique, avoir l'indiscrétion de demander en quoi les lois de l'histoire naturelle, les rapports des espèces entre elles, en supposant qu'elles soient établies de la façon qu'il leur plaît d'enseigner, préjugent par rapport à la nature et à la destinée de l'âme humaine. Où ont-ils pris la peine d'établir que le principe pensant rentre effectivement, au même titre que le reste, dans cette échelle ascendante des êtres?

Il ne faut pas tant leur demander, et ne pas trop s'étonner ni de leur confiance, ni de leur audace. Royer-Collard a dit cette parole célèbre : « On ne fait pas au scepticisme sa part : une fois qu'il a pénétré dans l'intelligence, il l'envahit tout entière. » Il m'a toujours semblé que cette pensée est plus vraie encore, dès qu'on en faisait l'application à l'hypothèse. L'hypothèse, en effet, est d'un maniement bien dangereux : lorsqu'elle hasarde ses premières conjectures, elle est encore près de la vérité; presque toujours, elle y a

discerné tout d'abord quelque circonstance inconnue, quelque particularité saillante dont on ne s'était pas encore avisé. Elle ne commence donc pas tout à fait au hasard, et il faut un certain intervalle, une certaine déviation du raisonnement pour qu'elle en vienne à construire sur le vide.

Si l'âme humaine n'est qu'un produit ultérieur et fatal, le résumé et le dernier terme d'une série dont les anneaux se juxtaposent, de telle sorte que l'effet soit d'échelon en échelon toujours supérieur au terme précédent qui devrait en être la cause, il n'est pas défendu de supposer que chacun de ces termes résume les précédents tout en les dépassant. Il n'est donc pas impossible d'imaginer que, cette série se poursuivant à partir d'un certain moment dans l'évolution humaine, chacun des individus continuant à être déterminé par la totalité de la série antérieure, l'homme lui-même, quels que puissent être ou sa médiocrité ou son génie, n'en est pas moins conditionné par ce qui le précède, comme le plus humble et le plus inévitable des phénomènes physiques. Dans l'évolution de ce système, puisqu'il est question d'évolution, il n'y a pas place pour la liberté : elle serait pour gâter tout, L'idée même d'une cause produisant des effets par une initiative qui lui serait propre, effets dont elle aurait eu elle-même par son intelligence et sa liberté, la raison suffisante, fait horreur aux évolutionnistes ; elle ferait échec à tout le système et l'on se demande, en effet, comment, avec l'observation sensible réduite à elle-même, on pourrait, je ne dirai pas en établir l'existence, mais en concevoir même la pensée. L'homme n'est donc plus dès lors qu'un produit physique, soumis à la loi fatale des phénomènes accumulés en lui : c'est ce qu'ils appellent *l'atavisme*. Conséquemment, l'individu porte en lui-même la loi inexorable de sa fatalité ; et comme on pourrait alléguer cette éclatante contradiction de notre liberté, s'affirmant elle-même par le sentiment de l'obligation dans le devoir ou du remords dans la faute, il a bien fallu imaginer la théorie un peu difficile à saisir des phénomènes inconscients, c'est-à-dire des phénomènes de l'âme échappant à la conscience et à la raison, et investis cependant d'un empire suffisant pour dérober l'homme à son libre arbitre.

Dès que nous ne sommes pas libres, il ne faut plus parler de cette vieille loi morale, dont le genre humain, même à ses plus mauvais jours, n'était pas venu à bout de s'affranchir. Il est vrai qu'on avait toujours admis une corrélation entre la loi morale faisant entendre

à notre cœur ses commandements absolus, et le principe premier, souverain créateur de notre être et souverain dispensateur des peines et des récompenses dans une autre vie. A quel titre oserait-on promettre l'immortalité à cette combinaison passagère d'éléments faits pour se résoudre dans les formes supérieures, combinaison issue d'une série fatale et enchaînée à un inévitable néant?

Voilà les assauts qui, de notre temps, sont livrés à la pauvre raison humaine. Voilà la pensée profonde, qui, après s'être longtemps dissimulée dans tous ces livres d'ethnologie, de géologie, d'histoire naturelle, d'anthropologie, éclate maintenant au grand jour, et se fait un mérite de sa propagande, comme elle se faisait autrefois une protection de son silence. Rien de plus habile, et j'ajoute rien de plus naturel, que cette double conduite. Des erreurs aussi énormes ne sauraient être proposées sans quelque préparation aux esprits les plus complaisants. Les intelligences ont beau être audacieuses et tournées plus aisément à la révolte qu'à tout autre direction, il y a en nous comme un consentement acquis au patrimoine de la raison, rendu encore plus sacré par la perpétuelle adhésion du passé. Il faut un grand effort pour renoncer à ce bien acquis et pour s'embarquer, quelque goût qu'on puisse avoir pour les aventures, dans d'aussi terribles incertitudes. Il est donc tout simple et tout naturel qu'à la première heure on se montre réservé. On sent qu'il ne faut pas trop choquer les idées reçues, alors même qu'on se croirait, par devers soi, le droit de considérer ces idées reçues comme de simples préjugés ou d'évidentes erreurs. D'ailleurs il n'est pas douteux qu'en pareil cas, on ne manquerait pas de vous demander la preuve de ce que vous avancez, et cette preuve ne serait pas toujours très facile à faire. Ne vaut-il pas bien mieux tourner la difficulté, procéder par insinuation et s'emparer de ses adversaires par surprise?

Les faux systèmes traversent ainsi deux périodes bien opposées pour parvenir en définitive au même but. Ils ont grand soin, en débutant, de présenter le côté inoffensif de leur doctrine; si leurs idées ont, par endroits, quelque portée inquiétante, ils se gardent de pousser de ce côté-là. Ils laissent dans une ombre discrète les principes sur lesquels repose l'échafaudage; il semble que leur seule ambition soit de mettre en relief quelques faits intéressants ou d'exposer quelque raisonnement inoffensif. Le public se familiarise ainsi avec des doctrines singulières, des thèses hardies, des hypothèses neuves et piquantes. Peu à peu, à mesure que ces théories vont en se

répétant et en s'accréditant, on habitue le public à les voir sans cesse reproduites et jamais démontrées; elles passent dans l'usage de la vie et dans la controverse, pour des vérités acquises dont il serait de mauvais goût de contester la valeur et de demander la preuve. Alors le mal ne connaît plus de bornes. Il est bien petit, en effet, le nombre de ceux qui sont capables de vérifier une idée, de la reprendre par la base et de se rendre compte de sa valeur; plus petit encore assurément le nombre de ceux qui, capables de cette besogne, grâce à la vigueur ou à la culture de leur esprit, ont le loisir ou le courage de l'entreprendre. Cette allure de libre penseur, cette situation de supériorité et d'indépendance est tout à fait flatteuse pour l'amour-propre, elle vous donne l'air d'avoir pensé pour votre propre compte tout ce que vous répétez ainsi sur la foi d'autrui.

Lorsque les erreurs en sont venues à ce point de succès qu'elles sont généralement acceptées comme établies, et que, même à défaut de démonstration, elles font autorité, il se produit alors un phénomène inévitable et qui transforme ces observations en un péril public.

C'est, en effet, avec tant d'autres, un des signes caractéristiques de l'erreur, que de tendre, non point à se faire accepter par la persuasion, mais à s'imposer par la tyrannie. Combien de fois n'a-t-on pas répété que l'orthodoxie est intolérante! que dire alors des fausses doctrines? Elles semblent n'exister que pour détruire. Elles ne tardent pas à prendre en pitié la conduite qu'elles tenaient, alors que, prudentes et réservées, elles ménageaient encore l'opinion, et ne laissaient soupçonner ou apparaître que la partie la moins compromettante de leurs théories. Dès qu'elles se sentent appuyées par ce consentement tacite, dès qu'elles voient la présomption pour elle et leur adversaire le spiritualisme réduit à faire la preuve de ce qu'il croit, il n'est pas d'attaques qu'elles lui épargnent, de railleries auxquelles elles n'aient recours. Elles voudraient faire passer aussi cette assertion, que la possibilité même de la controverse lui est interdite.

Lorsque la philosophie en est venue là, les plus fermes esprits se sentent découragés. Je me rappelle avoir entendu, à une soutenance en Sorbonne, M. Caro, répondant à je ne sais quelle thèse inspirée par le matérialisme métaphysique, comme il en a été trop présenté ces derniers temps; M. Caro reprenait son argumentation par les principes, et il vint à prononcer le nom de Dieu : « Mais, reprit-il

avec un geste désespéré, *vous ne voulez plus qu'on parle de Dieu maintenant.* » Le jeune public sourit, mais ceux qui avaient un plus long usage de la vie et une vue plus profonde des choses, ne purent s'empêcher de tressaillir : cette parole était à la fois une révélation et un aveu.

Loin de moi la pensée de jeter la pierre à ceux qui enseignent la jeunesse! On doit croire que, s'ils en sont venus, pour leur propre compte, à ne plus admettre rien de ce qu'a toujours reconnu le bon sens public, ils y regardent à deux fois avant de transmettre du haut de leur chaire ces doctrines désolantes et de s'en faire ouvertement les apôtres. Il ne s'agit donc point ici d'élever contre eux aucune accusation, ni de leur faire leur procès, mais simplement de constater ce qui est. Or il n'est pas douteux qu'entre le professeur d'histoire naturelle, ou même le professeur de chimie et de physique, avec les lectures qu'on leur conseille durant le cours de philosophie et peut-être les questions ou les prédilections des examinateurs, lesquelles sont aussi à prévoir, les élèves ne sortent guère de la classe de philosophie sans s'être imprégnés plus ou moins fortement des doctrines évolutionnistes et transformistes. Le premier livre qu'ils ouvrent, c'est Schopenhauer ou Hartmann : pour Bossuet ou pour Descartes, pour Platon et pour Aristote, ils se contentent de la première analyse venue, d'un manuel, ou, comme on l'a récemment inventé, d'un répertoire de demandes et de réponses, empiriquement emprunté aux séances du baccalauréat. Cette ignorance profonde, cette négligence absolue de la vraie philosophie les prive de tout moyen de se défendre contre ces utopies; et l'attrait naturel de la jeunesse pour tout ce qui est extraordinaire et fictif, achève la défaite de leur intelligence. Ils n'échappent guère à ce péril qu'en se réfugiant dans leur propre bon sens. La philosophie, je demande pardon du blasphème, apparaît alors à leurs yeux comme un roman ou une sorte de radotage, par lequel il faut passer, tout en se réservant de n'en rien croire et de s'en débarrasser le plus tôt possible. Il n'est plus le temps où un élève, fortifié par la philosophie, était signalé dans les facultés de droit ou de médecine, dans les écoles et dans les concours, comme une intelligence puissante, habituée au maniement des méthodes et prédestinée au noble essor des hautes spéculations. Aujourd'hui, on peut parier, à coup sûr, qu'on est en présence d'un esprit tourné au matérialisme, et qui nie hardiment, par raison démonstrative, les croyances les

plus nécessaires au genre humain. Que s'il ne compte point parmi les sceptiques militants, avec lesquels on peut s'expliquer et auxquels on a chance encore de faire entendre raison, soyez sûr qu'il s'en tient à cette indifférence superbe, où rien ne lui apparaît plus certain qu'autre chose, comme si l'indifférence absolue était le vrai régime de la pensée et le suprême résultat de la science!

Pendant que la jeunesse lettrée est ainsi entraînée à l'erreur, pendant qu'elle s'en pénètre dans les leçons mêmes qui, jadis, avaient pour but de la mettre en garde et de la pénétrer des bonnes doctrines, un travail analogue se poursuit auprès de l'enfant du peuple, et le matérialisme métaphysique, dans son omnipotence, n'arrive pas moins sûrement, quoique par des procédés différents, aux mêmes résultats et aux mêmes négations.

On a dit qu'il importait de séparer l'enseignement religieux de l'enseignement laïque, et dans ce temps où il est supposé théoriquement que la majorité fait loi, il n'est pas possible, même à une unanimité des pères de famille, de régler sur ce point l'école qu'ils payent. C'est que le vrai but du matérialisme régnant serait manqué, s'il était possible de rendre la parole au christianisme, ce grand protecteur, ce grand initiateur de la raison humaine. Au fond, il ne s'agit pas du tout de religion comme on entreprend de le faire croire : l'important, c'est que le nom de Dieu ne soit pas prononcé, que rien ne rappelle ni sa puissance manifestée par la création, ni sa providence présente à tous les moments de notre vie, ni la distinction de l'âme et du corps, ni l'immortalité promise au principe pensant. Ici, il n'est pas question, bien entendu, de rien établir des principes matérialistes. Ce prosélytisme théorique, trop difficile à pratiquer dans cet humble milieu, n'est pas nécessaire pour le but qu'on se propose d'atteindre, il suffit d'opérer contre Dieu par le silence. Le petit vagabond à qui l'on demandait à Londres s'il aimait Jésus-Christ, répondait avec une naïveté terrible dans une société chrétienne : « Je n'ai jamais entendu parler de cet homme-là! » Mais se figure-t-on bien où va, et ce que doit devenir un peuple où les petits enfants répéteront d'instinct, quand il sera question de Dieu : « Il n'en faut plus! » C'est la destruction de la raison succédant à celle de la foi, et la civilisation mise au régime de l'athéisme. Est-il besoin, pour se défendre ici de tout reproche d'exagération, de rappeler les corrections célèbres infligées à nos grands classiques ou, pour parler plus justement, les attentats commis sur leurs œu-

vres les plus connues, le soin jaloux et haineux avec lequel les ouvrages scolaires sont repoussés lorsqu'il y est question, en quoi que ce soit, de Dieu ou de ses attributs ; enfin, la docilité profitable avec laquelle les auteurs se laissent payer pour coopérer à cette lente et infaillible destruction des âmes?

Je ne sais pourquoi je parle ici de l'avenir et des appréhensions qu'on peut éprouver pour le temps futur ; il est trop certain que la société n'en est plus à redouter seulement ces conséquences ni la philosophie à les prévoir. Il n'est pas même besoin d'être criminaliste ou statisticien de profession pour avoir connaissance des faits dont nos feuilles publiques sont chaque jour remplies. Les plus inattentifs s'étonnent de l'âge précoce des coupables traduits devant nos tribunaux. Ce mélange inouï d'audace et de perversité, cette violence unie à cet endurcissement prématuré, ces natures qui n'ont jamais essayé de se retenir autrement que pour combiner plus sûrement le mal, sont le produit de cette enfance habituée à ne jamais songer à une autre vie, à se tenir en dehors de la présence de Dieu et dans l'oubli absolu de tout devoir.

V

Ce n'est pas seulement la jeunesse lettrée qui accepte cette erreur ou l'enfance des écoles qui subit cette contrainte, le matérialisme métaphysique commence à pénétrer dans nos mœurs ; il n'est pas impossible déjà de saisir sa trace dans les esprits.

Les intelligences les plus fermes et les plus habituées à compter sur leur propre raison se sentent atteintes sans s'en rendre compte par une espèce de découragement et de lassitude. Les âmes éprouvent quelque chose de ce que ressentent les corps, lorsque l'air est traversé tout d'un coup par quelque souffle glacé et que la température extérieure se trouve subitement refroidie. Il vous passe un frisson, sans que vous puissiez le rapporter à tel ou tel de vos organes en particulier. De même, il n'est pas rare de rencontrer aujourd'hui, bien des personnes qui éprouvent au moral quelque chose d'analogue. Jusqu'alors elles avaient vécu en paix et en repos sur la foi de leur sens commun, soutenues et protégées en même temps que guidées et averties, non seulement par ce maître intérieur de la conscience qui nous dicte incessamment le devoir, mais par tout un ensemble de notions intérieures et extérieures, sur lesquelles

jamais il ne leur était venu à l'esprit d'élever le moindre doute. Il y avait là pour elles, comme un fond solide qui servait de support à leur existence psychologique et morale. C'est là, c'est dans ces idées suprà sensibles, qu'elles puisaient leur force et leur confiance. Aujourd'hui, vous voyez ces hommes cultivés, intelligents, des hommes d'une incontestable valeur, éprouver, aux approches de la vieillesse et de la mort, une appréhension dont ils ne sont point les maîtres; ils se sentent envahis par une incertitude qui devient aisément de l'angoisse. Ceux-là mêmes à qui l'entraînement de la vie ne laissait guère de loisirs pour songer à ces hautes questions, et qui vivaient tranquilles, sur des affirmations tacites et des croyances latentes, s'aperçoivent, lorsqu'ils veulent y retrouver leur appui accoutumé, que leur confiance n'est plus aussi ferme, et que leurs affirmations ont tourné au problème, sans qu'ils puissent dire à quel jour et à quelle heure cette ruine s'est faite dans leur âme.

De là, chez beaucoup d'entr'eux, cette indécision dans la pensée et cette irrésolution dans la conduite, cette diminution de la fermeté dans les jugements et de l'énergie dans les actes.

Chez l'homme du peuple, cette invasion des doctrines matérialistes, cette négation des idées premières et des principes conducteurs de la vie, se manifestent autrement. Les *faits divers* des journaux ne nous l'apprennent que trop. De tout temps il y a eu des querelles et des rixes; de tout temps les hommes imparfaitement maîtres d'eux-mêmes, ont ajouté des voies de fait aux injures, dans le débordement de leur fureur; mais ce qui est tout à fait nouveau en France, c'est l'emploi du couteau et du revolver pour servir cet emportement sauvage; c'est cette multiplication inouïe du suicide, cet attentat de la créature sur elle-même, commis maintenant sans hésitation jusque par des jeunes hommes et par des enfants. Visiblement, il y a là une lacune dans l'être moral. On ne l'a plus habitué à faire de retour sur lui-même, à gouverner ses désirs, à combattre ses passions. Il a laissé prendre le dessus, dans sa nature, à toutes les impulsions du dehors et du dedans, sans les juger ni leur résister. Vous n'avez plus devant vous une personne maîtresse de sa liberté, ou tout au moins prête à la lutte contre le mal. Elle se trouve vaincue d'avance, parce que le triomphe suppose la préparation lointaine de la victoire.

Pendant que cette tendance au mal s'aggrave et s'accentue de plus en plus par la violence des actes, il arrive, par une coïncidence

déplorable, que la sévérité de la répression va en s'amoindrissant dans une proportion inverse. On dirait que les organes de la justice ont peur de sévir et de condamner, comme si l'on n'était pas bien sûr, ni de l'indignité du crime, ni du droit de le punir.

Cette atténuation de la répression, si nécessaire cependant à la société et si solidement justifiée par la conscience, se montre aujourd'hui dans toute espèce de juridiction, aussi bien chez les jurés que chez les magistrats.

Cette disposition des esprits à une indulgence, sinon à une absolution systématique, n'est qu'une des applications les plus ingénieuses et les plus terribles du matérialisme métaphysique à l'œuvre de la justice.

C'est un raisonnement qu'on peut suivre sans peine.

L'âme, on s'en souvient, n'est, suivant eux, que le produit de l'évolution, que la continuation agrandie de l'être qui lui est antérieur, sans qu'il y ait jamais de solution de continuité, ni de passage d'un monde inférieur à un monde supérieur. L'âme n'est donc, en définitive, qu'un phénomène conditionné par les phénomènes antérieurs et conditionnant à son tour les phénomènes subséquents. Il n'y a pas place pour la liberté, et, au fond, il n'en est pas question. On peut encore, par convenance, en laisser subsister le nom décent, mais l'âme ne se développe, dans son évolution fatale, qu'en raison de ce qui est en elle. Tous ces faits antérieurs, inconscients et invisibles, que par hypothèse elle renferme en son fonds, l'atavisme, pour le nommer par son nom, représente une sorte de *fatum* interne, une destinée inéluctable dont il semble qu'on puisse, par d'ingénieux détours, modifier le courant, mais dont on ne saurait changer ni supprimer la pente. Le criminel est donc, à le bien prendre, la première victime de lui-même, et le juge qui le condamne confond contre toute évidence, la victime qu'il a devant les yeux avec le coupable qu'il imagine.

D'ailleurs, ajoute la nouvelle doctrine, de quelles lois et de quel principe vous autoriseriez-vous pour frapper le coupable? Cette moralité que vous invoquez et dont vous vous faites si aisément les exécuteurs, ne représente après tout, disent-ils, que l'état transitoire du milieu où vous vous trouvez par rapport à la justice et au devoir; mais il ne saurait y avoir là rien de plus qu'un fait. Lorsque les conditions de l'humanité changeront, par une métamorphose que le progrès de l'évolution rend inévitable, il ne peut pas ne pas se faire

avec la modification des milieux, que les aspects de la moralité ne se modifient pas avec ce milieu lui-même. L'ancien bien moral, la vieille justice, l'antique vertu, n'auront plus de réalité ni de valeur, et le prétendu criminel se trouvera avoir été frappé au nom d'un droit illusoire et conventionnel.

Voilà la théorie et la justification de l'absolution systématique du crime. Les défenseurs de la philosophie actuelle se donnent, je crois, beaucoup de mal pour établir sur de nouvelles bases la moralité future de l'humanité. En attendant qu'ils y réussissent, si toutefois il est possible d'y parvenir, ces idées étranges de fatalisme psychologique, d'inconscience, d'automatisme, et par conséquent d'innocence dans l'accomplissement involontaire du crime, s'insinuent de plus en plus dans les esprits. Peu s'en faut qu'on m'appelle devant la justice, à côté du physiologiste et du médecin, le philosophe évolutionniste. Il semble que l'absence de libre arbitre et la contrainte sont d'autant mieux établis, et que l'imputabilité doit d'autant plus être écartée que le crime est plus grand et mieux caractérisé.

CONCLUSION

La conclusion de cette étude est bien simple.

Il ne s'agit point ici de s'ériger en prophète ni de préjuger l'avenir, il s'agit encore moins de se faire le censeur ni du passé ni du présent. On n'a point eu la prétention d'entreprendre une réfutation en règle des doctrines qu'on a citées. On s'est uniquement proposé un but plus modeste et plus restreint que nous avons déjà laissé entrevoir en commençant.

Il ne faut pas dire, comme on l'a écrit et comme on le répète avec une imprudente confiance, qu'à l'heure présente la philosophie subit une éclipse, et qu'après un intervalle plus ou moins long, elle est infailliblement destinée à reparaître et à reprendre son rang dans la hiérarchie des connaissances humaines. Ce serait vraiment là une explication trop complaisante et trop inexacte de ce qui se passe sous nos yeux. Non, la philosophie ne peut pas disparaître de l'horizon de la pensée comme un de ces astres errants qui s'évanouissent tout d'un coup dans les profondeurs des cieux, et qui reviennent ensuite sans qu'on puisse calculer d'une façon exacte le mouvement qui les emporte ou les rapporte. L'homme ne saurait

abdiquer sa propre raison. Une fois qu'il s'est retourné du côté de lui-même et qu'il a inauguré le règne de la réflexion, il ne peut plus s'amoindrir, il faut qu'il continue à débattre les problèmes qu'il s'est lui-même posés. Il faut qu'il fasse usage de sa raison, même pour accepter la révélation et pour se reposer dans les vérités de la foi. Si cette raison se trouve égarée ou détruite, privée de sa force ou de sa lumière, la religion elle-même s'obscurcit à ses yeux, et elle devient pour lui un tourment et un doute de plus. La philosophie ne saurait donc ni mourir ni sommeiller. Mais si elle oublie son véritable rôle qui est de fortifier l'intelligence, d'assurer la certitude des idées, de nous faire apparaître l'évidence des premiers principes, de nous en faire comprendre la portée et aimer les devoirs, elle ne saurait non plus rester neutre : elle se tourne tout entière à la destruction de l'homme intérieur, elle travaille du même coup à la désorganisation de l'état social.

Il est à penser que cette crise morale, dont nous sommes les témoins et les victimes, ne se prolongera pas. Les sciences rentreront dans leurs limites et se contenteront de leurs propres découvertes, sans faire plus longtemps violence aux règles de la logique; elles cesseront de travailler à la destruction de notre entendement et nous rendront à la possession de ces vérités premières que la vraie tâche, que la gloire de la philosophie est de mettre en lumière, et d'assurer tout à la fois dans nos âmes et dans la société.

Antonin Rondelet.

LA MARINE FRANÇAISE

D'APRÈS LES LETTRES DU COMMANDANT DE BELVÈZE

1824-1875

La marine française, bien plus encore que l'armée de terre, a conservé intactes les vieilles traditions qui de tout temps ont fait sa force et sa gloire : le respect absolu de l'autorité, la fermeté stricte de la discipline, l'amour de la patrie, la foi dans sa mission, sont chez elle autant de principes, que les années, même les plus mauvaises, n'ont pas amoindris.

L'abnégation, le dévouement, le sacrifice, sont pour le marin des vertus obligatoires. Grandi par la vie périlleuse qu'il mène entre le ciel et l'eau, sur la frêle embarcation dont il a pour ainsi dire fait sa patrie ; imprégné de cette immensité qu'il ne cherche pas à comprendre, mais qui le transforme malgré lui, le marin a dans sa nature quelque chose de supérieur qui impose et qui étonne. Il semble que l'on retrouve en lui des vestiges du passé, des traces d'un autre âge où les caractères étaient plus trempés et les volontés plus fortes. La vaillance des preux d'autrefois, la gravité de l'homme journellement en face de la mort, la franchise et la simplicité d'une âme chez laquelle l'humilité fait taire toutes les révoltes : telles sont ses qualités maîtresses.

Qu'on le considère de près ou de loin, sur terre ou à bord de son vaisseau, il est toujours le même : sévère pour lui-même, indulgent pour les autres, correct, calme et, par-dessus tout, d'une amabilité qui n'a d'égale que le charme de sa conversation.

Longue serait la liste de nos marins, qui, depuis le commencement de ce siècle, ont réuni ces brillantes qualités. Plus longue encore serait celle de leurs exploits et de leurs succès ; et si, parmi eux,

quelques-uns, comme Villeneuve, Bruat, Dumont-d'Urville, Jurien de la Gravière, Dupetit-Thouars, occupent déjà dans l'histoire une place marquante, d'autres, peu favorisés par les événements, sans avoir eu une carrière aussi bruyante ou aussi agitée, n'en ont pas moins rendu à leur patrie de réels services.

De ce nombre est le commandant de Belvèze, qui, comme l'amiral Courbet, a laissé des lettres curieuses, fertiles en faits et en enseignements, sur les événements de 1824 à 1858. Le charme, la grâce et la verve intarissable de ces lettres sont autant de titres à la gloire de ce marin diplomate et littérateur tout à la fois. Chez lui, comme chez tous ses coreligionnaires qui notent leurs impressions, c'est la même facilité d'élocution, la même simplicité, la même note sarcastique à l'égard des inconséquences et des brutalités de la vie.

Connaître l'homme, c'est à moitié connaître son œuvre. Qu'était donc le commandant de Belvèze?

Issu d'une vieille famille dont le nom apparaît pour la première fois dans des chartes et dans des montres militaires au treizième siècle, Paul-Henri de Belvèze naquit à Montauban le 11 mars 1801. Admis à l'École polytechnique au mois de novembre 1820, il en sortait deux ans après, à la même époque, pour entrer dans la marine royale en qualité d'élève de première classe. L'année suivante, il faisait partie de l'expédition des colonies espagnoles et assistait à leur chute; le 22 mai 1825, il était nommé enseigne de vaisseau; et le 16 avril 1837, élevé au grade de capitaine de frégate. Au mois de juin d'après, le ministre de la marine le prenait pour aide de camp. Enfin, en 1846, sur les instances du vice-amiral Baudin, préfet maritime de Toulon, sous les ordres duquel il fit preuve d'une intelligence et d'un caractère au-dessus de la ligne commune, il fut fait capitaine de vaisseau.

Ses brillants débuts militaires dans les missions qu'on lui confia successivement au Chili, en Grèce, au Brésil et dans le Levant, missions dont il s'acquitta toujours avec la plus rare habileté, firent reconnaître en lui des qualités de diplomate plus éminentes encore que celles de marin.

En 1848, après avoir déployé la plus grande énergie au milieu de circonstances critiques qui faillirent entraîner à sa perte son vaisseau, *le Panama*, avec 1200 hommes à bord, dans un passage d'Oran à Toulon, le capitaine de Belvèze fut signalé au ministre de la marine par M. Parseval, préfet maritime de Toulon, comme

l'un des officiers les plus capables et les plus dignes de commander. Son sang-froid, sa fermeté, la confiance qu'il inspira à son équipage et à ses passagers, les sages mesures qu'il sut prendre pour sauver son navire, étaient de nouveaux titres à son avancement.

En 1849, monté sur *le Panama*, il prit part à l'expédition romaine; puis il fut chargé de commander l'escadre de l'Adriatique au milieu de la lutte entre l'Autriche et l'Italie. Avec autant de tact que d'habileté, il parvint à sauvegarder l'influence française en évitant un conflit que la moindre imprudence pouvait soulever. A l'issue de cette campagne et en récompense de ses services, il fut promu officier de la Légion d'honneur.

En 1852, il fut nommé commandeur et, un peu plus tard, appelé au conseil d'amirauté. En 1855, lorsqu'il s'agit de renouer les anciennes relations françaises avec le Canada, le ministre de la marine jeta les yeux sur M. de Belvèze et lui donna le commandement de l'expédition. Sa tâche était difficile, il ne se dissimulait pas les obstacles qu'il aurait à surmonter; il accepta pourtant. Son esprit supérieur sut tirer parti de la situation embarrassée qu'avait créée au Canada la prépondérance de l'Angleterre. Tout en ménageant la susceptibilité britannique, il réussit à rétablir l'influence française dans cette belle colonie, si pleine encore de sympathies à notre égard, et à étendre nos traités de commerce. Sa parole aisée et spirituelle, vive et mesurée, dans l'accent de laquelle les Canadiens reconnaissaient un écho de la France, fit une telle impression à Montréal, qu'à partir de cette époque un consulat français fut établi au Canada.

De retour en France au mois d'août 1855, après une mission politique et commerciale couronnée, comme il le dit lui-même, d'un succès inespéré, le commandant de Belvèze, victime, comme l'amiral Courbet et d'autres, de la jalousie et de la rancune des envieux, resta inactif et délaissé dans la rade de Toulon pendant près de six ans. Cet homme qui, pendant trente sept ans, s'était consacré à son pays, dans les stations navales de l'étranger ou à bord de vaisseaux toujours en mer, investi des plus hautes fonctions et de la confiance la plus étendue, recevait, en 1861, pour prix de toute une vie de dévouement, sa mise à la retraite, au moment où, selon l'expression d'une de ses lettres, « tout le monde le regardait comme un futur major général et sympathisait avec cette combinaison ».

Sa robuste constitution l'avait mis à l'abri des fièvres et des

maladies que l'on contracte généralement dans les climats chauds. L'inique mesure qui le frappait venait atteindre l'homme et le marin dans la force de l'âge et dans toute l'activité de l'intelligence. C'est ainsi que se mesure la reconnaissance des gouvernements.

Libre de lui-même, le commandant de Belvèze se consacra dès lors à ses amis, et c est peut-être à cette retraite prématurée que nous devons le recueil de ses lettres si étincelantes d'esprit et d'originalité. Outre l'intérêt épistolaire qu'elles offrent, le lecteur y trouvera la sûreté d'expression de l'homme d'État dans les jugements qu'il porte sur les événements contemporains.

Le 8 avril 1824, Henri de Belvèze, à peine âgé de vingt-quatre ans, entre dans la baie de Rio-Janeiro, après une traversée de quarante-huit jours. C'est son premier voyage dans un pays magnifique, où la nature grande et majestueuse, le climat agréable et la luxuriante végétation le ravissent, comme il l'écrit à sa mère dans une lettre où il lui annonce son arrivée.

Cinq jours plus tard, il écrit à son père :

Nous ne resterons probablement pas longtemps dans ce pays-ci, et j'en suis bien aise, car les habitants sont, sans contredit, les plus indécrottables Portugais que le Portugal ait jamais vus. Ici, l'affabilité, la politesse, ne sont pas connues, et l'égoïsme est le caractère dominant des Brésiliens. En compensation, le sol est un des plus beaux, des plus riches qu'il soit possible de voir. Les terres sont des masses grandes, neuves, où la végétation a toute l'activité, toute la fraîcheur imaginables. Les roches où la terre végétale manque sont hautes, produites comme d'un seul jet et exemptes de ces accidents qui semblent annoncer, dans notre Europe, une nature presque décrépite. La ville de Rio-Janeiro est très grande; elle a des maisons bien bâties, mais basses, comme toutes les villes coloniales. Les églises sont très riches. L'empereur habite une bicoque décorée du nom de palais et que nos préfets dédaigneraient; il a une garde assez nombreuse, composée de noirs, de mulâtres, de Brésiliens et d'un ramassis de toutes les nations; il avait des députés, il les a dissous constitutionnellement à coups de canon Cachram, aventurier anglais, neveu du fameux lord, est le grand amiral du Brésil et a son pavillon à bord d'un vaisseau portugais mouillé en rade; nous avons eu sa visite il y a deux jours. Il y a ici une station anglaise commandée par un contre-amiral, et il est à remarquer que Français et Anglais rendent au pavillon brésilien et au chef de la marine de cette nation tous les honneurs qu'on rend en pareil cas chez les nations reconnues.

La ville, qui est très étendue, présente beaucoup d'activité. On y trouve de riches magasins fournis de toutes les marchandises d'Europe. Mais tout y est horriblement cher; cette cherté s'étend aussi aux productions du pays, ce qui semble incompatible avec la petite quantité de numéraire qui est en circulation : aussi les habitants sont en général pauvres.

La vue est continuellement attristée par une énorme quantité de nègres esclaves qui encombrent les rues; les malheureux, toujours courbés sous le faix, n'ont pas trouvé dans ce pays-ci le généreux désintéressement qui nous a fait renoncer à les traiter comme des bêtes de somme. Je t'assure qu'il n'est rien de pénible comme de voir les magasins où se vendent ces infortunés Africains, ou les bâtiments où on les entasse pour les transporter à 2 ou 3,000 lieues de leur patrie, sur une terre inhospitalière, qu'ils sont destinés à arroser de leurs sueurs jusqu'à la fin de leur vie.

Au bout d'un séjour de quatre mois et demi dans la baie de Rio-Janeiro, Henri de Belvèze appareille pour Valparaiso, où il arrive après une traversée de trente-huit jours. Il commence dès lors à éprouver les incommodités des climats âpres, comme ceux du cap Horn, bien qu'aucune maladie ne vienne troubler son équipage. A Valparaiso ,il traite le pavillon indépendant du Chili comme celui d'une nation amie, quoiqu'il n'ait pas encore été reconnu par le gouvernement français.

Nous jouissons avec délices du mouillage de Valparaiso, écrit-il à son père un mois après son arrivée. Le climat est beau et nous trouvons chez quelques habitants du pays un accueil extrêmement agréable. Mais quelle différence de la société de ce pays à celle de France! On ne trouve pas ici la moindre trace d'éducation; mais en compensation, on y trouve beaucoup de goût pour les réunions et les danses : aussi nous devenons ici danseurs malgré nous. Le Chili est encore dans un état de crises politiques qui ne cessera que lorsque le pavillon espagnol ne flottera plus sur les côtes d'Amérique; quelques combats, soutenus par les débris des troupes royales contre les indépendants de toutes couleurs, décideront probablement bientôt du sort de ces contrées; toutefois il est à désirer que ce pays-ci se peuple de gens industrieux, car, en vérité, il est difficile de voir un peuple plus misérable que ces Chiliens. Au reste, le sol qu'ils foulent leur fournira, quand ils voudront le cultiver, tout ce qui est nécessaire à la vie, et cela sans beaucoup de peine.

De son bord, il suit la lutte du Pérou contre l'Espagne. Le libéra-

teur Bolivar repousse les troupes du vice-roi et s'empare de Lima, qui, pris et repris plusieurs fois sur les Espagnols, demeure définitivement entre ses mains, tandis que le port seul reste au pouvoir des Espagnols.

Sur ces entrefaites, arrive à Valparaiso la nouvelle de la mort de Louis XVIII et de l'avènement de Charles X, dont la succession au trône s'effectue sans trouble.

Le Pérou est toujours de plus en plus agité. Les troupes de Bolivar rencontrent, dans les plaines de Guamanguilla, l'armée espagnole, commandée par le vice-roi Laserna. Celui-ci, blessé, est fait prisonnier avec les généraux Valdès et une partie de l'armée; tout le matériel tombe au pouvoir des indépendants. Les Espagnols ne possèdent plus d'armée sur le continent américain et leurs forces navales se réduisent à la possession de l'île de Cheloë.

Néanmoins la lutte continue, désespérée du côté de l'Espagne, pleine de succès pour Bolivar.

Au mois de mai 1825, Henri de Belvèze va jeter l'ancre au mouillage de Los Chorillos, peu éloigné de Callao, le seul port des environs de Lima que puissent occuper les bâtiments de guerre et de commerce, à cause du blocus étroit qui ferme aux étrangers les avenues des forteresses où le général espagnol Rodillo tient encore, assiégé par terre et bloqué par mer par les indépendants.

Voilà, mon excellent père, écrit-il à cette époque, l'état des affaires dans ce pays-ci. Notre séjour y est rendu aussi désagréable que possible, par la continuation des hostilités. Le mouillage où nous sommes est incommode; le village de Chorillos, habité seulement par les négociants et les Indiens, est d'un abord très difficile, de sorte que nous restons à bord. Il y a peu de différence entre cette vie et celle d'un prisonnier.

L'égoïsme, assis sur des monceaux d'or, se présente sous un aspect plus hideux ici que partout ailleurs. L'habitant du pays et l'étranger ne songent qu'aux métaux précieux dont le sol affligea ces contrées et renoncent aux charmes qui résultent du commerce des hommes civilisés : aussi vivons-nous ici comme des ours; il y a près de deux mois que je ne suis pas descendu à terre, et je crois que je n'y descendrai pas tant que nous resterons mouillés dans ce port.

Henri de Belvèze, qui avait fait un voyage à Lima pendant le séjour de Bolivar dans cette ville, assista à l'une des fêtes données en son honneur et il lui fut permis d'approcher plusieurs heures le

législateur de l'hémisphère austral. Cela lui suffit pour juger le *Libertador*, comme on l'appelait au Pérou, et les quelques mots qu'il lui consacre montrent bien la rapidité de son esprit observateur.

Peu d'hommes, dit-il, ont eu une carrière plus semée de périls, de succès, de revers, de travaux de toute espèce que Bolivar; peu d'hommes se sont dévoués à la cause de l'indépendance de leur pays aussi entièrement que lui. Les derniers résultats sont plus décisifs qu'il n'eût jamais osé l'espérer. Washington paraît être le modèle qu'il s'est proposé dans sa carrière. Son extérieur est des plus simples, sa taille est ordinaire, sa figure sévère et usée indique les travaux qui ont rempli sa vie; il parle plusieurs langues avec vivacité; la mobilité et la vivacité de son regard animent singulièrement sa conversation; ses mœurs et sa manière de vivre sont simples; dans sa personne, il a quelque chose de la sévérité guerrière que portait dans les camps l'homme qui régna sur la France et qui mourut à Sainte-Hélène.

Bolivar vante souvent les lois françaises, il nous envie notre Code et prétend *qu'il vaut à lui seul une révolution*. Ce seul mot prouve que Bolivar n'est pas seulement conquérant, mais que la nouvelle population qu'il vient d'affranchir est peu digne des efforts qu'il a faits pour elle. Il n'est pas de peuple plus lâche, plus corrompu, plus fait pour la servitude que les Péruviens. Ignorants autant qu'on peut l'être, ils font profession de mépriser tout ce qui n'est pas eux, et ce sentiment, fortifié par une paresse sans égale, leur donne cet orgueil ridicule qui les fait mépriser même de leurs voisins, les Colombiens, qui les ont délivrés du joug espagnol.

Malgré leurs revers, les Espagnols n'en continuent pas moins la lutte. Leur dernière forteresse, Callao, qui ne contient pas deux mille hommes, résiste toujours aux forces combinées de la Colombie, du Pérou et du Chili, leur opposant une résistance aussi glorieuse qu'inutile à l'Espagne. Enfin, à la suite de la défection de quelques officiers supérieurs de la garnison et après un siège de treize mois et demi, le général Rodillo capitule honorablement, perdant ainsi l'unique point que les Espagnols occupaient encore au Pérou.

La manière dont Callao a été défendu, écrit Henri de Belvèze au mois de janvier 1826, est un des plus beaux exemples de ce courage opiniâtre qui caractérise les Espagnols, lorsqu'ils soutiennent des sièges. A l'époque de la capitulation, Rodillo avait sa garnison réduite à six cents hommes environ, presque tous blessés ou attaqués du scorbut. Le fort ne contenait plus que huit jours de vivres, et 3 onces de comestibles par jour pour un homme. Les conspirations se succé-

daient et, malgré la vigilance du général, des désertions fréquentes avaient lieu; il a fallu toute la fermeté et tous les talents militaires de Rodillo pour prolonger la défense aussi longtemps avec des moyens aussi faibles : il méritait de combattre pour une meilleure cause.

Après un si bel éloge du caractère énergique de l'Espagnol, Henri de Belvèze montre sous un jour peu flatteur le caractère du Péruvien, dont il a déjà parlé :

A mesure qu'on connaît mieux les Péruviens d'aujourd'hui, dit-il, on apprend à les apprécier et on s'aperçoit des effets du long état de servitude dans lequel ils ont vécu sous le régime espagnol; il n'y a ni dignité ni bonne foi dans leurs relations politiques comme dans leurs relations particulières. Le libertinage et l'avarice sont les vices dominants de tous ces Etats, et peu d'hommes sont moins faits pour être libres que les habitants du Pérou.

La mission de l'escadre française au Chili terminée, Henri de Belvèze rentre en France au mois de décembre 1826. Il séjourne quelques mois à Brest avant de rejoindre son poste à Toulon et, au mois de juillet 1827, il s'embarque sur le vaisseau *le Scipion*, commandé par le baron Milius, qui part pour le Levant afin de rallier la flotte anglo-russe dans la guerre de l'indépendance entre la Grèce et la Turquie.

En rade de Milo, le mois d'août suivant, Henri de Belvèze est chargé des montres marines et des signaux, c'est-à-dire de la partie savante du service, qui le met journellement en contact avec le commandant Milius, auprès duquel il remplit les fonctions d'aide-de-camp toutes les fois que l'amiral Rigny est absent. Ses rapports constants avec le baron Milius lui permettent de l'étudier à son aise; son jugement, à cet égard, ne manque pas d'intérêt.

Le baron Milius, écrit-il à son père, est un homme de beaucoup d'esprit, d'un jugement sain, d'un caractère indépendant; il a gouverné depuis la paix les colonies de Bourbon et de Cayenne, et, chose difficile dans les colonies, il a satisfait tout le monde. Du reste, M. Milius est un homme inaccessible aux commérages et auprès duquel le service se fait avec une judicieuse sévérité. Ma position auprès de lui n'est pas toujours agréable car, avec des qualités essentiellement bonnes, il est doué d'une organisation singulièrement violente et il joint à cela beaucoup de hauteur. Aussi M. Milius sera estimé par tous ceux qui serviront sous ses ordres, mais il sera rarement aimé. Quoi qu'il en soit, je ne suis pas mal avec lui et il est

probable que si, comme il y a lieu de le croire, il est fait contre-amiral et s'il commande la station du Levant, il me conservera comme aide de camp : la suite m'apprendra si j'accepterai.

On remarquera certainement dans les jugements que le jeune officier porte sur les hommes, les caractères et les événements, une sévérité qui dépasse un peu les bornes de la partialité, mais il ne faut pas oublier que la jeunesse de l'auteur y est pour beaucoup et que, dans l'abandon d'une correspondance privée, la verve peut donner un libre cours aux sentiments intimes du cœur.

Bientôt nous allons lire le récit détaillé de la bataille de Navarin, qu'Henri de Belvèze décrit comme l'un des plus terribles combats qui aient été livrés sur mer.

La flotte anglo-franco-russe, à la suite des stipulations du traité de Londres du 6 juillet 1827, occupait la baie de Navarin et tenait en respect la flotte turco-égyptienne, commandée par Ibrahim-Pacha. Les trois escadres, réunies sous le commandement en chef de l'amiral anglais Codrington, veillaient au maintien de l'armistice accepté par la Grèce et la Turquie, lorsque des circonstances malheureuses déterminèrent une action.

A la suite de négociations entre les amiraux des flottes combinées et Ibrahim-Pacha, il avait été convenu que les hostilités seraient suspendues jusqu'à l'arrivée de nouveaux ordres du sultan. L'armée française quitte la baie et fait route vers l'est; l'armée anglaise remonte vers l'ouest; seul, l'amiral anglais reste aux environs de Navarin. Quelques jours s'écoulent; une partie de l'armée turque viole ses engagements et sort de la baie. L'amiral Codrington oblige le commandant de ces forces à rentrer, et la flotte combinée rejoint son poste, prête à parer toute éventualité d'attaque.

Ici, je laisse la parole à Henri de Belvèze, qui prit une part si active à ce combat, lequel n'a d'égal dans l'histoire que celui de Trafalgar :

Les Anglais occupaient la tête de la ligne, les Français venaient après, les Russes étaient à la queue. Les Turcs avaient 3 vaisseaux, 14 ou 15 frégates, dont 4 de premier rang, en première ligne; de grandes corvettes, des bricks et autres bâtiments légers formaient les deuxième et troisième rangs; 7 brûlots étaient placés à droite et à gauche. L'amiral anglais, précédé d'un brick et d'une petite frégate, mouillait par le travers du capitan-pacha; ses deux vaisseaux avaient pris le travers des deux autres vaisseaux turcs. Les Français

devaient prendre poste devant la flotte égyptienne qui occupait l'entrée de la baie à droite; la gauche devait être combattue par les Russes; les bâtiments légers devaient contenir les brûlots. Les Anglais et les Français avaient dépassé les forts, sans qu'on eût brûlé une amorce. L'amiral anglais avait déjà pris son mouillage, lorsqu'une frégate anglaise, mouillée près d'un brûlot, envoie un canot à bord pour l'engager à s'éloigner. Rien d'hostile dans cette mesure : un bâtiment incendiaire ne peut pas être souffert à côté d'un bâtiment de guerre. Les Anglais en montant à bord du brûlot sont assaillis par une fusillade qui tue l'officier commandant et plusieurs hommes; on riposte, l'embarcation est soutenue par la mousqueterie de la frégate; le feu prend au brûlot; aussitôt une canonnade très vive commence entre tous les bâtiments. Les Russes qui n'étaient pas entrés reçoivent plusieurs volées du fort; *le Scipion* prend le poste qui lui était assigné près des brûlots; l'un d'eux ne tarde pas à nous tomber dessus et met le feu à notre beau pré. Sans ralentir la canonnade, nous parvenons à nous dégager du brûlot et à éteindre le feu. Tous les bâtiments incendiaires sautent sans occasionner d'accident. Chacun faisait de son mieux; près de deux mille coups de canon ont été tirés par *le Scipion*.

L'affaire avait commencé à deux heures et demie; à cinq heures, le feu des bâtiments turcs était ralenti; plusieurs d'entre eux étaient démâtés, mais ce n'est qu'à six heures et demie que nous cessons de tirer. La nuit était déjà faite, les forts se taisaient, mais dans l'armée turque quatre frégates en feu répandaient au milieu de nous une lumière effroyable; elles ont sauté en l'air les unes après les autres. La nuit avait été horrible, le jour le fut davantage. Tous les bâtiments turcs criblés de boulets, les uns à la côte, les autres coulant bas, ne pouvaient combattre; les forts ne tiraient plus. Les vaincus rendirent notre victoire plus complète en incendiant eux-mêmes leurs bâtiments; pendant toute la journée du 21, l'incendie n'a pas cessé parmi les restes de l'armée turque. Ce spectacle de destruction était interrompu de temps à autre par l'explosion des navires sautant en l'air avec un horrible fracas. Le carnage des Turcs a été affreux; leurs navires, chargés de monde, ont été criblés; quelques-unes de leurs grandes frégates qui sont échouées ont été visitées hier; les ponts sont jonchés de morts. Nous évaluons à 7 ou 8,000 hommes le nombre de Turcs qui ont péri, Quant à nous, on peut évaluer à 500 le nombre d'hommes tués ou blessés à bord de l'armée combinée. Presque tous les bâtiments ont eu leur gréement endommagé; l'amiral français a été démâté de son mât d'artimon; deux vaisseaux anglais ont perdu le même mât; notre beaupré est en partie brûlé. De plus de 100 bâtiments composant la flotte turque, les 50 plus forts sont détruits; parmi

ceux qui restent, on compte une grande frégate, plusieurs corvettes et bricks, et des transports.

Pendant cette affaire, le jeune officier de marine Henri de Belvèze, à bord du *Scipion*, avait relativement peu souffert : vingt-cinq hommes de son équipage avaient été mis hors de combat; cinq seulement étaient morts. Malgré un abordage sérieux avec un bâtiment incendiaire, dont les flammes entraient avec fureur dans ses batteries, *le Scipion* n'avait pas cessé le feu et il était parvenu à échapper à l'explosion dont le menaçaient les vaisseaux turcs.

Après ce carnage, la côte de Navarin ressemblait à un sol récemment bouleversé par un tremblement de terre. Des tentes, des baraques en bois, habitées par des Turcs et des soldats errant au milieu des décombres, s'élevaient aux environs de la ville en ruine. Le spectacle était navrant.

Le plus grand ennemi qu'ait rencontré l'armée n'est pas l'ennemi, écrit Henri de Belvèze à sa mère; les maladies ont pris plus d'hommes que le canon et l'armée aspire à abandonner une terre où elle n'a pas trouvé une moisson de gloire qui pût compenser la douleur de se voir décimée par les fièvres. Néanmoins, au milieu de cette pénurie de lauriers et de plaisirs, on retrouve cet esprit français qui trouve toujours à rire même de ce qui l'afflige, et la verve de quelque poète en schako a mis au jour une chanson plaisante, dont je ne puis résister à donner quelques couplets assez drôles et intitulée :

LA CAMPAGNE DE MORÉE.

N'en déplaise aux braves guerriers,
Vieux enfants gâtés de la gloire,
Ils n'étaient que des écoliers
Dans l'art d'enchaîner la victoire,
Ils massacraient le genre humain.
Vainqueurs, vaincus, jonchaient la terre;
L'un aujourd'hui, l'autre demain.
Avez-vous jamais vu la guerre?

La politique avec l'esprit
Ont détrôné Mars et Bellone;
On prend les villes par écrit
Sans ôter la vie à personne.

Le canon, paisible instrument,
A perdu sa voix de tonnerre :
On verse l'encre et non le sang.
Avez-vous jamais vu la guerre?

Pour punir les Grecs insoumis,
Le Turc envahit ses contrées,
Et soudain la France a promis
De venger bientôt la Morée.
Mais déjà les Turcs sont battus ;
Sans coup férir, le ministère
Au coin du feu les a vaincus.
Avez-vous jamais vu la guerre?

Cependant, pour plaire aux Français
Affamés d'honneur et de gloire,
On ira chercher à grands frais
Un simulacre de victoire.
A ce bruit, le fier musulman
A dédaigné son cimeterre :
Il voit nos drapeaux... il se rend.
Avez-vous jamais vu la guerre?

Déjà Modon ouvre son fort
Au feu de nos troupes guerrières,
Car on tente un sublime effort :
On s'en empare à coups de pierres.
Le noir pacha des Égyptiens
Ne se défend qu'à coups de verres ;
Il trinque avec tous les chrétiens.
Avez-vous jamais vu la guerre?

A l'aspect du Français vainqueur,
Navarin a fermé ses portes ;
Mais un seul guerrier, un sapeur (1)
Affronte ses noires cohortes.
Il monte, il se fraye un chemin,
Il glisse!... il va mordre la terre :
Un Turc le retient par la main.
Avez-vous jamais vu la guerre?

Ainsi finit sans accident
Cette mémorable campagne,

(1) Historique.

Adieu cordons, titres, rubans!
Adieu les châteaux en Espagne!
Exilés loin de vos foyers
Au sein d'une terre étrangère,
Sans vin, sans amours, sans lauriers,
Avez-vous jamais vu la guerre?

Cette singulière campagne excitait la satire même des vainqueurs, disait à la fin de sa lettre le jeune officier. C'est qu'en effet, il y a dans ce mélange d'appareil militaire et diplomatique, dans cette lutte des armes et des négociations, dans cette amitié qui résiste aux sièges, aux incendies de flottes, à l'expulsion d'un territoire, quelque chose de si bizarre, de si insolite, qu'en vérité cela ne manque pas d'un côté tout à fait plaisant.

L'expédition de Morée terminée, les corps spéciaux de l'armée française restent encore quelque temps en Grèce, pour réparer les places et réorganiser le mieux possible le matériel de l'armée grecque, tandis que la flotte regagne ses ports respectifs, où elle doit se reposer des fatigues d'une campagne pendant laquelle elle a eu à lutter contre les ennemis et les intempéries d'un climat malsain.

A ce sujet, on trouve, dans une des lettres de Henri de Belvèze à son père, quelques appréciations cruelles sur cette expédition où il fut plus à la peine qu'à l'honneur :

Je ne t'ai pas encore parlé de cette expédition de Morée, lui dit-il, assez de bouches publieront en France la marche de ce mouvement militaire, diront ce qu'il a été, ce qu'il aurait dû être. Les fièvres ont ravagé quelques corps, tous ont eu quelques pertes ou maladies; un peu plus de prévoyance et d'activité, d'habitude de la guerre chez nos généraux, eussent sinon empêché, du moins diminué l'influence funeste du climat. Cette campagne prouvera du moins que pour faire de bons soldats, il ne suffit pas qu'ils aient des armes brillantes et des habits exempts de taches, il faut encore qu'ils soient accoutumés aux travaux, à la fatigue; il faut que les garnisons soient pour eux des lieux d'exercices pénibles et non pas des théâtres de parades et des séjours d'oisiveté. Quand nos armées dominaient depuis les bouchées de l'Elbe jusqu'au détroit de Gibraltar, elles ne se nourrissaient pas de la comparaison des délices de Cadix ou de Barcelone et des privations de Navarin ou de Modon, et leurs généraux songeaint continuellement aux soins, au bien-être qu'ils devaient à leur armée.

En Morée, les éléments de découragement ne tiennent pas seulement

au sol, au climat : ils tiennent à une direction sans expérience; il est pénible de le dire, on aura même de la peine à le croire, mais cela est ainsi.

A peine de retour à Toulon, au mois de septembre 1829, le jeune officier demande à faire une nouvelle campagne. Ne reculant ni devant les fatigues d'une croisière lointaine, ni devant les exigences de la nature capricieuse des climats torrides, il quitte *le Scipion* et accepte le poste de second sur *l'Emulation*, qui doit bientôt emporter une mission hydrographique chargée de relever le cours de la Plata et d'une partie de la côte du Brésil.

Quoique la lettre où il dépeint à sa mère ses nouvelles occupations, n'ait qu'un intérêt secondaire, la tournure originale qu'il lui donne, reposera le lecteur des fâcheuses impressions de ses dernières lettres. Il s'abandonne à un mouvement de franche gaieté, et l'impression qui reste de cette lecture est tout entière en faveur de celui qui en est l'auteur.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, je suis et reste *second* à bord de *l'Emulation*. Sais-tu bien ce que c'est qu'un second? C'est la femme de ménage, le directeur de tous les détails, celui sans qui rien ne se fait, celui qui ordonne le service des officiers en même temps qu'il détermine le nombre de coups de balai à donner sur le pont, le canal par lequel passent tous les ordres du commandant et à qui on rend compte de la conduite du dernier mousse; c'est enfin le président du conseil des ministres, réunissant tous les portefeuilles, préfet de police, etc. Il y a de quoi pâlir de terreur devant de semblables attributions : je ne suis ni plus ni moins que le grand vizir de *l'Émulation*. Plaisanterie à part, c'est une vraie charge qu'un détail de bâtiment lorsqu'on en est chargé pour la première fois; mais je n'en suis pas fâché, pendant qu'il me reste encore un peu du feu sacré : qui sait combien de temps j'en aurai encore!

Cette croisière le long des côtes du Brésil est pour Henri de Belvèze pleine de déboires et de déceptions. L'avancement dû à ses travaux et aux services rendus à la marine se fait attendre. Absorbé du matin au soir par les détails de la surveillance du bord, il ne peut prendre, dans la mission géographique, la part active qu'il avait rêvée. Après une station de deux mois à Rio-Janeiro, *l'Emulation* appareille pour Buénos-Ayres et poursuit ses études hydrographiques. Enfin, au mois d'octobre 1831, Henri de Belvèze rentre en France et regagne Toulon, son port d'attache.

Sa carrière jusque-là si agitée subit un temps d'arrêt. Il demeure ignoré jusqu'au mois d'avril 1837, époque à laquelle il est nommé capitaine de frégate. Au mois de juin suivant, il est attaché au ministre de la marine comme aide de camp, et en cette qualité il est investi de fonctions administratives qui lui permettent de se livrer d'une manière plus suivie à ses études diplomatiques.

Ce n'est qu'au commencement de 1842 qu'il reprend la vie active du marin à bord de *la Cornaline*. Il fait partie de la station de Syrie et après être resté un an à Beyrouth, dans le plus intolérable exil, il rejoint l'escadre qui mouille dans les eaux d'Alexandrie. De 1844 à 1848, il visite successivement les principaux ports du Levant et contourne les rivages de l'Italie. Naples, Rome, Florence, reçoivent la visite de son escadre. Henri de Belvèze a même le plaisir d'avoir comme passagère dans sa traversée d'Italie « cette bonne et aimable reine Christine, si gracieuse et si bienveillante ». Ce sont ses propres expressions.

La guerre entre l'Autriche et l'Italie (1849) lui donne une nouvelle occasion de déployer les brillantes qualités de marin et de diplomate qu'il a acquises par l'étude dans ses nombreuses expéditions. On lui confie la délicate mission de pacificateur et de médiateur dans ce conflit qui peut dégénérer en une conflagration générale. Monté sur *le Panama*, il réussit par la fermeté de son intervention à éviter toute complication.

Il est regrettable que sa correspondance particulière à cet égard n'ait pas été retrouvée. Comme dans toutes ses lettres, nous y aurions puisé des documents précieux sur cette période si agitée de son existence et sur les causes de cette fièvre guerrière qui dévorait alors l'Europe. Tout au plus avons-nous sur cette époque quelques lettres plutôt administratives que politiques, adressées au ministre de la marine. Elles ne contiennent que des rapports succincts ou des idées générales sur la marche de ses négociations et la tournure des événements, dont la teneur n'offre qu'un intérêt secondaire.

Officier de la Légion d'honneur à l'issue de cette campagne, il est promu au grade de commandeur en 1852 et nommé membre du conseil d'amirauté. Mais ce n'est que trois ans plus tard, en 1855, que M. de Belvèze, alors commandant, est chargé d'une mission diplomatique de la plus haute importance. Ses talents le désignaient d'eux-mêmes au ministre de la marine. Cette mission consistait à

rétablir les rapports depuis longtemps interrompus entre la France et le Canada. Il est reçu d'une façon triomphale : partout on l'accueille avec empressement, en plusieurs endroits même on l'acclame et il est l'objet de réceptions magnifiques.

Son arrivée à bord de *la Capricieuse* est saluée par des hourras et des salves de mousqueterie. Les populations accourent à la côte et longent le rivage pour suivre plus longtemps les mouvements de la corvette.

Le steamer *l'Admiral*, avec trois membres du cabinet, vient à sa rencontre par ordre du gouverneur général ; et *l'Advance*, qui était au mouillage de l'Ile-Verte, remorque *la Capricieuse* jusqu'à Québec où, malgré le mauvais temps, la population se porte sur les quais et les hauteurs de la ville pour assister à son arrivée.

On le reçoit plutôt comme un souverain que comme l'envoyé d'une nation amie. Voici, d'ailleurs, le récit authentique de son arrivée à Québec, d'après le rapport qu'il adresse au ministre de la marine :

A peine mouillé, je reçus la visite du maire et des membres de la municipalité, et rien ne fut plus cordial que cette première entrevue, où nous convînmes de tous les détails de la réception du lendemain.

Je ne connais guère que les bords de la rivière de Gênes, du Bosphore ou de la côte de la Catalogne à l'est de Barcelone, qui soient aussi gracieux que les bords du Saint-Laurent : des fermes et des villages, semblables à ceux des plus belles parties de la Normandie, se pressent presque sans interruption sur le rivage, et, dans le fond, la forêt couvre d'une teinte d'un vert sombre les pentes régulièrement profilées de la montagne. Au mouillage de Québec, on est entouré d'un des plus splendides panoramas du monde.

Le 14 juillet, la municipalité me présenta l'adresse sur le môle, toute la population suivit le cortège, les rues étaient pavoisées de drapeaux tricolores, toutes les troupes sous les armes formaient la haie jusqu'à l'hôtel du gouvernement, où sir Ed. Head, gouverneur général, me reçut au milieu de toutes les autorités civiles et militaires. Son Excellence me témoigna tout le plaisir que lui faisait la visite d'un navire de la flotte française et mit, dès ce moment, à ma disposition tous les moyens de remplir ma mission ; il voulut me faire visiter la citadelle, et le jour suivant un grand dîner et un bal me mirent en rapport avec l'élite de la population de Québec. Ma seconde visite, le 14, fut pour l'archevêque catholique.

La corporation municipale, le comité de l'Exposition de Paris, le

bureau de commerce, voulurent partager le plaisir de me faire visiter les environs, les travaux de l'aqueduc, les beaux villages de Beauport, Lorette, tous habités par des populations exclusivement françaises, les derniers Hurons, la chute de Montmorency, les Foulons (dépôt de bois de construction), les chantiers. Deux bals de souscription, l'un gigantesque, donné sur la terrasse Durham par la masse de la population; l'autre, à l'hôtel Russel, par l'élite des citoyens, terminèrent cette série de fêtes. L'une des journées fut consacrée à la pose de la première pierre du monument élevé à la mémoire des morts des deux armées anglaise et française en 1760.

Pendant mon séjour à Québec, les maires et les corporations de Montréal, des Trois-Rivières et de plusieurs autres localités du haut Saint-Laurent se rendirent à bord, apportant les félicitations de ces villes, et l'expression du désir de voir la corvette française remonter le fleuve. Le même désir est exprimé par des lettres des maires de Kingstown et de Toronto. Je dus renoncer, malgré ces offres, à remonter le lac Saint-Pierre avec la corvette et j'acceptai l'offre faite par M. Baby, armateur des steamers remorqueurs, de me conduire à Montréal sur un de ses bateaux à vapeur.

Les bords du lac Saint-Pierre sont encore plus peuplés et plus beaux que ceux du bas Saint-Laurent.

A 4 lieues de Montréal, nous rencontrâmes cinq de ces grands steamers qui sont des palais flottants, pavoisés, chargés de monde, ayant des musiques militaires à bord; deux d'entre eux *l'Aigle* et *le Cultivateur*, se placèrent tribord et bâbord de *l'Admiral* et trois autres, liés ensemble, s'avançaient de front en arrière. C'est ainsi escortés que nous sommes arrivés à Montréal, dont les quais, les rues étaient remplis par la population tout entière, saluant de hourras chaleureux le pavillon de la France.

Le maire, la corporation, le bureau de commerce, l'institut canadien et les troupes étaient au débarcadère, et je fus conduit à travers des rues pavoisées à Saint-Lawrence-Hall, où la municipalité avait pourvu à nos logements. Le lendemain, je me rendis avec le maire à l'hôtel de ville, où me furent lues, devant une nombreuse réunion et avec la solennité qui est habituelle aux Anglais, les adresses de la ville, du bureau de commerce, de l'Institut; les jours suivants, les banquets, les visites se succédèrent. Les Canadiens ont pris des Anglais un goût particulier pour ces sortes de manifestations.

Montréal n'est pas seulement une grande ville commerçante, c'est une charmante cité qui est destinée à devenir une des grandes capitales de l'Amérique. J'ai visité, sous la conduite du maire, le docteur Nelson, les établissements de bienfaisance et d'instruction publique, tous fondés et administrés par des religieuses et prêtres français, et où

l'esprit de charité et de dévouement est un sujet d'admiration, même pour les protestants des États-Unis. La Compagnie du grand Trunk (chemin de fer) m'a mené, sur un de ses steamers, voir les ponts tubulaires de Sainte-Anne et de Montréal ; ce dernier, qui aura 2,700 mètres de long, est jeté sur un des points les plus rapides du Saint-Laurent, et sera une des œuvres d'art les plus gigantesques qu'ait produites le génie humain.

Dans cette course, j'eus l'occasion de visiter le village iroquois de Cangnanwagan, qui reçut l'année dernière de Sa Majesté l'Impératrice de riches ornements pour la chapelle du village ; c'est le dernier reste de ces tribus aborigènes qui furent alternativement pour nous de cruels ennemis ou des alliés fidèles, et qui ont définitivement conservé dans leurs traditions un sentiment de respect et d'amour pour leurs *Pères français*.

J'ai tenu à mettre sous les yeux du lecteur, sans rien y changer, ce rapport semi-officiel du commandant de Belvèze, pour bien montrer les sympathies qui l'accueillirent dans le nouveau monde. Pour être un peu long, ce passage offre nombre de particularités frappantes sur l'enthousiasme spontané des Canadiens amis de la France, chez lesquels la sincérité et la reconnaissance sont des vertus de race.

Partout où il va, à Beauharnais, à Cobourg, à Port-Hope, le télégraphe amène les populations au rivage, et le maire, l'adresse à la main, vient saluer l'envoyé de la France. A Kingstown, réception solennelle ; à Toronto, où règne une sorte d'hostilité contre le bas Canada, la réception tient du délire. En revenant à Québec, à son passage aux Trois-Rivières, l'une des premières villes fondées par les Français, le commandant de Belvèze reçoit l'accueil le plus chaleureux. Enfin, sa mission terminée, il part pour Terre-Neuve le 25 août, après avoir reçu du gouverneur général et de la population les adieux les plus flatteurs et les plus affectueux.

Au point de vue politique et commercial, sa mission eut un succès inespéré. Le gouvernement français l'en récompensa, comme l'on récompense généralement en France ceux qui se dévouent à une cause : à son retour, il y eut de nombreuses promotions de contre-amiraux ; toujours on le laissa de côté.

J'ai maintenant par devers moi, dit-il avec amertume, assez de preuves pour que personne, pas même moi, n'ait le droit de me croire un imbécile. Si donc la marine ne veut rien faire de moi ni pour

moi, il faut s'en consoler : *Exegi monumentum*. Je n'ai plus qu'à me reposer.

C'est ce qu'il fit. Le gouvernement oublia tous les services qu'il lui avait rendus et le laissa dans l'inaction à Toulon, son port d'attache ; il y serait mort d'ennui, fidèle à la consigne et au devoir, si on ne lui eût donné sa retraite en 1861. Ainsi fut récompensé ce vieux marin, après quarante ans d'une vie passée au milieu de périls de toute sorte.

Entouré de l'estime de tous ceux qui le connaissaient de près ou de loin, bon et affable pour tout le monde, le commandant de Belvèze consacra les quelques années qui lui restaient à vivre à sa famille et à ses amis.

Retiré à Toulon, aux bords de cette mer qu'il avait tant aimée, il s'intéressait souvent aux évolutions de la flotte dont il suivait les manœuvres en critique consommé. Il occupait ses loisirs à visiter ceux que les nécessités de la vie l'avaient obligé de négliger, et lorsque ses rhumatismes l'empêchaient de voyager, il s'entretenait avec eux dans des lettres où il portait au plus haut degré le secret de l'art épistolaire. Son style ressemblait à sa vive physionomie, à son sourire qui s'ouvrait dans l'ironie pour s'effacer sous une expression d'ineffable bonté.

Au commencement de l'année 1875, le commandant de Belvèze fit un voyage à Rome, où Sa Sainteté Pie IX, qu'il avait connu dans sa mission au Chili, le bénit avec effusion. De retour à Toulon, il ressentit bientôt les atteintes d'une maladie inexorable qu'avaient peut-être développée des deuils cruels accumulés sur ses dernières années. Il s'aperçut lui-même de la gravité du mal et prit avec un rare sang-froid ses dispositions suprêmes. Il mourut en chrétien, comme il avait toujours vécu, le 8 février de la même année, avec la resignation et la simplicité d'un marin dont la foi catholique ne s'était jamais démentie, même dans les épreuves les plus cruelles de son existence tourmentée.

L. David de Condé.

LES ORIGINES ET LES VICISSITUDES

DU

CALENDRIER DU BRÉVIAIRE ROMAIN

COMMENT LE CALENDRIER REMONTE AUX APOTRES

Le calendrier du Missel et du Bréviaire romain (1), qu'il ne faut pas confondre avec le calendrier particulier du clergé de Rome, a droit d'être considéré, au moins depuis saint Pie V, comme le calendrier de l'Église universelle, puisqu'il s'étend à toute l'Église, puisqu'il est partout obligatoire, à part de très rares exceptions.

Or ce calendrier renferme deux parties nettement distinctes, bien qu'elles ne soient pas entièrement séparées (2) : la partie

(1) Le terme *Calendrier*, en latin *Calendarium*, nous vient de l'ancienne Rome, où il servait à désigner l'ensemble des jours festifs (*Fasti dies*) de chaque année. Il devait ce nom à cette circonstance que les *Calendæ* jouaient le rôle principal dans la fixation du quantième de chaque mois. Grævius a publié plusieurs de ces calendriers de Rome païenne dans son *Thesaurus Antiquitatum Romanarum* (t. VIII). Rome chrétienne, et, à son exemple, les autres Eglises d'Occident, se sont appropriées de bonne heure cette expression, en lui attribuant longtemps un sens plus ou moins bien déterminé. Mais, au quatorzième siècle, sinon beaucoup plus tôt, on l'employait uniformément dans le même sens qu'aujourd'hui, témoin Raoul de Rivo : « Matriculam publicam, in qua annotantur Sancti quos venerari debemus, CALENDARIUM vocamus... in *Calendario proprio* ascribentur Sancti loci alicujus vel terræ. » (*Proposit. XVII, initio.*)

(2) Pendant quatre ou cinq siècles, il a existé une sorte de séparation entre les deux parties du cycle, et cette séparation était peut-être voulue, car aucune des solennités importantes (à part celles du 2 février et du 25 mars, dont les liens avec Noël sont connus), qui ont pour objet la sainte Vierge et les saints, ne se rencontre dans les mois qui sont annuellement consacrés à commémorer la Naissance, la Passion et la Résurrection du Sauveur; mais il va sans dire qu'un pareil état de choses ne pouvait durer toujours.

mobile, ou celle des fêtes de Notre-Seigneur et des mystères de sa vie, et la partie immobile, ou celle des fêtes des saints.

On ne peut rien imaginer de plus mystérieux et de plus sublime que la première partie du cycle ecclésiastique. « Le drame historique de l'humanité, dans ses rapports principaux avec le Créateur et la Providence, s'y déroule chaque année. Il y est comme renouvelé, signifié et accompli (1). »

Mais la partie du cycle consacrée à commémorer annuellement les fêtes des saints a bien aussi sa grandeur et sa sublimité.

Ici aussi, en effet, chaque année voit se dérouler sous nos yeux un nouveau drame, presque aussi émouvant que le premier, le drame des destinées de l'Église et de l'humanité, qui se poursuit à travers les âges et les siècles, entremêlé pour l'Église de gloire et d'humiliation, parfois de défaites apparentes mais temporaires, qui cachent de vrais triomphes sur tous les ennemis de Dieu.

Considéré dans sa première partie, le calendrier en question est sans nul doute d'origine apostolique, on pourrait presque dire d'origine divine : car plusieurs des fêtes qui y sont inscrites, se célébraient déjà sous l'ancienne loi et avaient Dieu même pour auteur (2).

On n'en saurait douter, en effet, ce sont les apôtres qui, à l'instar de ce qui se faisait sous la loi mosaïque, durent consacrer annuellement des jours particuliers à commémorer la naissance et la passion du Sauveur, sa résurrection glorieuse et son ascension triomphante, ainsi que la descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte; ce sont eux qui enjoignirent à leurs disciples d'en agir de même dans toute la suite des âges. L'enseignement des Pères à cet égard est formel. Mais ce n'est pas ici le lieu de citer leurs témoignages, le présent travail n'ayant qu'incidemment pour objet cette partie du cycle, sur laquelle il n'y aurait presque rien à dire de nouveau après le très savant et très pieux auteur de l'*Année liturgique;* c'est la partie du cycle consacrée aux fêtes des saints qui va presque seule attirer mon attention.

Or ici, ce n'est plus à l'ancien peuple de Dieu que l'Église a emprunté l'idée d'entourer annuellement de la pompe des honneurs religieux ceux de ses fils qui, pendant le cours de leur existence

(1) Mgr Freppel, *Saint Justin*, 1re édition, pp. 306 et 307.

(2) La Pâque, la Pentecôte, la fête des Tabernacles, qui a plus d'une analogie avec la Dédicace de nos églises, etc., sont de ce nombre.

mortelle, ont le mieux mérité d'elle et le mieux glorifié Dieu.

Elle a puisé ailleurs ses inspirations, à savoir, dans la révélation primitive et dans les enseignements de son divin Fondateur; car bien que le culte rendu aux morts soit légitime en lui-même, cependant, comme l'ancien paganisme en avait étrangement abusé pour détrôner Dieu au profit de l'homme et au profit des passions et des vices de l'humanité, le Créateur voulut empêcher le peuple élu de tomber dans un si grand crime, et de prodiguer semblablement à la créature un encens idolâtrique. De là le silence de la loi mosaïque sur les honneurs religieux que l'on devait rendre annuellement aux patriarches et aux justes de la Synagogue; de là même certaines prohibitions qui rendaient le culte en question comme impossible. Mais les choses devaient changer de face avec l'avènement du Dieu fait homme et la promulgation du Testament nouveau. Toutefois, ici encore, il fut nécessaire au début d'y mettre beaucoup de réserve et de prudence, pour ne pas exposer plus d'un néophyte, mal affermi dans la foi ou peu éclairé sur ses devoirs, au danger de retomber dans les vices et les erreurs du culte idolâtrique, auquel il venait de renoncer. Aussi en sommes-nous réduit à ne pouvoir déterminer avec certitude et précision quelles sont les fêtes des saints qui sont d'origine apostolique. Ce que l'on peut affirmer en thèse générale et sans aucune crainte d'erreur, c'est que ce sont les disciples immédiats du Seigneur qui ont fixé les grandes lignes du culte religieux dont la sainte Vierge, les anges et les saints devaient devenir l'objet dans la suite des âges; ce sont eux qui, à cet égard, ont posé les premières assises, en enseignant à leurs auditeurs, de parole et d'exemple, de quel respect religieux il fallait entourer la Vierge mère de Dieu, les anges et tous ceux de leurs frères qui versaient généreusement leur sang pour Jésus-Christ. C'est aussi à leur école que les premiers chrétiens de Rome et des autres cités de l'empire romain apprirent à entourer de parfums et d'aromates les corps de leurs frères morts pour la foi, à célébrer leurs funérailles par des chants de joie et de triomphe.

Les choses en restèrent-elles là du vivant des apôtres? ne songèrent-ils jamais personnellement à instituer aucun jour de fête annuelle proprement dite, en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Jean-Baptiste, de saint Étienne ou de quelque autre martyr? C'est une question. Mais ce qui n'est douteux pour personne, c'est qu'il y avait déjà, dans ces honneurs rendus à la dépouille mortelle

d'Étienne et des martyrs, par les disciples immédiats de Jésus-Christ, une dérogation aux usages de l'ancien peuple de Dieu, et comme un premier acheminement vers les hommages de la vénération religieuse proprement dite. D'ailleurs, comme depuis l'Ascension il n'y a point eu de nouvelle révélation dans l'ordre des vérités du salut, force est d'admettre que saint Pierre et les compagnons de son apostolat avaient appris de la bouche même du Seigneur la substance des vérités que l'Église nous enseigne relativement au culte et à l'invocation des saints. A leur tour, ils confièrent en dépôt à leurs disciples ce germe précieux, dont la floraison et l'épanouissement complet étaient réservés à d'autres temps et à d'autres époques. Mais avant de raconter ces faits ou plutôt avant de balbutier quelque chose de cette floraison et de cet épanouissement, car c'est tout ce que pourra réaliser ma faiblesse, il me paraît indispensable de commencer par entrer dans quelques éclaircissements, sinon sur les textes scripturaires, conciliaires et patristiques, qui établissent la légitimité du culte des saints, — je dois laisser ce soin aux théologiens, — au moins sur la convenance de ce culte, sur les avantages multiples qui résultent pour la société chrétienne de l'institution de fêtes, et de fêtes nombreuses, en l'honneur de ces amis de Dieu, de ces cohéritiers du Seigneur Jésus dans la gloire céleste.

I

EXPOSÉ DE QUELQUES-UNS DES MOTIFS QUI RENDENT LÉGITIME ET DÉSIRABLE LA MULTIPLICATION DES FÊTES DES SAINTS

Les fêtes chrétiennes sont comme autant de monuments commémoratifs, destinés à perpétuer à jamais, en le renouvelant annuellement, le souvenir de faits sensibles ou d'événements extérieurs, dont il importe extrêmement de ne jamais perdre la mémoire (1). Mais une simple abstraction de l'esprit et une qualité morale ou intellectuelle, qui n'auraient rien d'extérieur, de sensible, de tangible, ne sont pas susceptibles, au moins en principe, de devenir, même sous la loi de grâce et de vérité, l'occasion et l'objet d'une fête qu'on puisse inscrire au cycle ecclésiastique (2). Car, bien que l'Église

(1) Benedictus XIV, *De Beatificatione*, lib. IV, part. II, c. XXI, n. 5 et seq.

(2) Ceci soit dit pour n'avoir pas à entrer dans la question des fêtes de l'*Intérieur* de Notre-Seigneur et de l'*Intérieur* de la sainte Vierge, dont le vénérable M. Olier a doté sa pieuse Société des prêtres de Saint-Sulpice.

actuelle de Jésus-Christ revendique à bon droit parmi ses titres de gloire un caractère de spiritualité, que l'ancienne Synagogue ne posséda jamais, à beaucoup près, dans une mesure égale, elle ne cesse pas cependant de ne former qu'une société d'hommes, ayant à la fois corps et âme, pétris de chair et de sang en raison de leur substance corporelle : elle ne saurait donc à aucun titre passer pour une société d'anges et de purs esprits. Or les fêtes des saints, au moins toutes celles qui sont inscrites au calendrier romain, ont pour objet des faits sensibles, et souvent tout un ensemble d'événements extérieurs, tangibles et palpables. La chose est évidente, et il serait inutile de s'arrêter à prouver ce qui est plus clair que la lumière du jour.

Ceci ainsi expliqué, je vais montrer brièvement combien est avantageuse et désirable la multiplication des fêtes chrétiennes, et surtout la multiplication des fêtes qui ont les saints pour objet.

§ I. — *Avantages multiples que les fêtes des saints procurent aux chrétiens considérés comme personnes privées.*

Et d'abord, si l'église catholique, chargée par le Ciel de conserver pur et intact le dépôt de la révélation chrétienne, s'est plu de bonne heure à établir des jours de fête en l'honneur de la sainte Vierge et des saints, ce n'est pas qu'elle ignorât que tous les jours sont égaux devant Dieu, pour qui, dans son immuable éternité, rien n'est changeant et mobile. Mais elle a voulu, en mère de l'humanité et mère pleine d'affection et de prévoyance; elle a voulu, dis-je, aller au-devant des besoins et des aspirations de ses enfants, qu'elle connaît intimement, et qu'elle a mission de combler et de satisfaire.

Elle sait en premier lieu que l'homme, étant créé pour le bonheur, aspire comme nécessairement à la béatitude; il en éprouve une faim et une soif que rien ne saurait rassasier ici-bas. Or les fêtes chrétiennes, surtout celles qui ont les saints pour objet, ont le privilège d'ouvrir devant nos yeux la perspective d'un bonheur capable de combler pleinement et au delà tous nos vœux, la perspective d'un bonheur qui n'est pas au-dessus de notre portée, puisque les saints dont nous honorons la mémoire, et qui le possèdent actuellement, ont commencé par être ce que nous sommes, par soupirer ardemment, comme nous le faisons aujourd'hui, après cette béatitude, qu'ils ne possédaient pas de leur vivant : car il va

de soi que si nos soupirs sont aussi ardents et aussi effectifs que ceux des saints l'ont été, la possession du même bonheur éternel et sans limite nous est également assurée et deviendra un jour notre partage.

L'Église sait en second lieu que la tristesse et le deuil, les gémissements et les larmes doivent être rares et courts, pour procurer utilité au commun des hommes, tandis que la joie et l'allégresse, le contentement et l'espérance dilatent les cœurs et procurent ordinairement à tous avantage spirituel et temporel. Or cette utilité de ses enfants, l'Église l'a eue certainement en vue en instituant les fêtes des saints. Nous en avons pour garant maints passages de la liturgie, comme les introïts *Gaudeamus*, et de nombreuses collectes du Propre du Temps, du Propre et du Commun des Saints, où nous implorons ardemment la médiation de ces amis de Dieu, pour dilater nos âmes et y faire abonder la joie spirituelle (1).

En troisième lieu, si les fêtes de la sainte Vierge et des saints éclatent en si grand nombre sur le cycle, c'est que l'Église y voit un secours providentiel, mis gratuitement à la disposition d'hommes faibles et chancelants, un encouragement pour leur pusillanimité, un modèle à suivre pour ne jamais s'écarter de la voie droite, de la voie de la justice (2) : car les saints ont été, de leur vivant, des hommes pétris de chair et d'os comme tous les enfants d'Adam, des hommes sujets aux mêmes passions qui nous assaillent aujourd'hui ; ils ont eu à combattre les mêmes ennemis intérieurs et extérieurs. Si nous voulons marcher fidèlement sur leurs traces, nous aurons part à la même couronne. Il y a plus encore : les saints dont nous célébrons annuellement la fête, se font un devoir d'unir leurs vœux aux supplications que nous faisons monter vers le trône de la Majesté divine, ils intercèdent puissamment pour nous auprès de Dieu par la voix de leurs mérites et par la voix des prières nouvelles que le retour annuel de leur fête et les nouveaux hommages de vénération dont ils sont alors l'objet, les amènent à présenter au Très-Haut. La doctrine de l'Église à cet égard est aussi formelle et explicite que possible. On en trouve l'expression et la teneur dans un grand nombre de Col-

(1) Collectes du mercredi après Pâques, d'un martyr pontife (2° loco), de plusieurs martyrs (2° loco), d'un confesseur non pontife (1° loco), etc., etc., de la sainte Vierge, etc.

(2) S. Leo. *Sermo de S. Laurentio*, n. 5. — Collecte de la fête de saint Guillaume, abbé, au 25 juin.

lectes, de secrètes, de postcommunions, et jusque dans le canon de la messe, oraison *Communicantes*, pour ne rien dire des traités et des sermons des Pères, dans lesquels le même enseignement est maintes fois proposé à la foi et à la piété des fidèles (1).

Tels sont quelques-uns des avantages que procurent les fêtes des saints aux enfants de l'Église, considérés comme individus et personnes privées.

Si nous nous plaçons maintenant au point de vue de l'utilité qui revient à l'Église elle-même considérée comme société, de la multiplication de ces mêmes fêtes, nous comprendrons encore mieux peut-être pourquoi les souverains pontifes ont été amenés providentiellement, et parfois en partie contre leur gré, à faire à cet égard de très nombreuses concessions.

§ II. — *Avantages pour l'Église de la multiplication des fêtes des saints.*

Il était souverainement désirable, il était même en quelque sorte indispensable que l'Église catholique se fît un devoir de célébrer annuellement les vertus et les triomphes de ses fils, à quelque âge et à quelque pays qu'ils appartinssent : car de la sorte elle ne cesse d'affirmer, avec preuves à l'appui, qu'elle doit sa fondation à Jésus-Christ, qu'elle n'a jamais varié dans son enseignement doctrinal, que toutes les nations du globe sont appelées à entrer dans son sein, et qu'elle peut revendiquer à son honneur des caractères de visibilité et de sainteté qui la distinguent nettement de toute autre société chrétienne.

On ne saurait en effet imaginer un témoignage plus éloquent et plus irrécusable de l'existence ininterrompue de l'Église catholique à travers les siècles et de sa vitalité merveilleuse, que la célébration fréquemment répétée de solennités en l'honneur des fils qu'elle a engendrés pour le ciel. La fécondité inépuisable de cette Épouse de Dieu s'y montre à découvert sous des traits qui défient toute négation, et le renouvellement incessant de sa jeunesse, dont nous avons ici la preuve tangible, établissent manifestement que la sainte Épouse de Jésus-Christ est moins accessible aux injures des années que l'aigle ou le phénix de la Fable. Qu'on y regarde de près, en

(1) Collectes du 1er novembre, de plusieurs martyrs (3e loco), d'un pontife (2e loco), d'un confesseur non pontife. — *Item*, sermons de saint Jean Chrysostome et de saint Augustin, etc., etc., pour plusieurs martyrs, etc.

effet : les fils qu'elle a nourris du lait de ses mamelles dans les temps les plus rapprochés de nous, comme Vincent de Paul, Joseph de Copertino, Alphonse de Liguori, ont-ils rien à envier, sous le rapport de l'héroïsme de la vertu ou de l'éclat de la puissance miraculeuse, aux Ignace et aux Polycarpe de l'époque apostolique, aux Antoine et aux Benoît, aux François et aux Dominique, qui sont venus après eux?

Or, de fait, tous les pays et tous les siècles sont tributaires du calendrier romain; tous ont contribué, dans une mesure plus ou moins large, à l'enrichir et à le compléter. Sans doute, au point de vue géographique, Rome et l'Italie y occupent une place hors de pair avec les autres villes et les autres provinces de la chrétienté, en partie parce qu'à l'origine le calendrier romain était plutôt local et particulier qu'universel et général, comme j'aurai lieu de le montrer; mais, somme toute, la France et l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne, pour ne rien dire des autres pays d'Europe, n'en sont nullement absentes. L'Asie et l'Afrique y comptent semblablement d'assez nombreux représentants. Le nouveau monde et les îles de l'Océan y figurent eux-mêmes, dans la personne de Rose de Lima et de François-Xavier. A un autre point de vue, au point de vue chronologique, le calendrier romain ne manque pas non plus d'intérêt : il nous offre un tableau en raccourci de toute l'histoire ecclésiastique. Les temps apostoliques, l'époque des persécutions et des grandes hérésies, le moyen âge et les temps modernes, tous les siècles, en un mot, ont leur place particulière dans ce cadre d'un genre à part. Ils y sont représentés dans une mesure plus ou moins large, qui est elle-même en rapport avec l'éclat plus ou moins accusé du sillon lumineux que chaque siècle a laissé après lui. Le huitième siècle, par exemple, le dixième et le quatorzième, âges de transition et de décadence, n'y figurent chacun que sous un ou deux noms, tandis que les quatre premiers, le treizième et le seizième, époques de luttes ardentes entre la vérité et l'erreur, nous en offrent des pléiades. Le neuvième siècle, chose étonnante, puisqu'il s'agit de l'âge héroïque de Charlemagne et du saint-empire romain, n'avait pas de représentant au calendrier du Bréviaire jusqu'à ces dernières années. Léon XIII, heureusement régnant, a été bien inspiré quand il a comblé récemment cette lacune en y inscrivant les saints frères Cyrille et Méthode, les apôtres de la race slave.

Après ce court aperçu sur les motifs qui rendent légitime, et sur les avantages de plus d'un genre qui rendent désirable la multiplication des fêtes des saints, aperçu qu'il serait facile de faire vingt fois plus long, si je ne visais avant tout à la brièveté, je vais aborder la question, aussi ardue qu'obscure, des origines du calendrier romain.

II

LES ORIGINES DU CALENDRIER ROMAIN

(1-604)

L'Église romaine, fondée par le chef même de l'apostolat, avec la mission de demeurer à jamais l'Église mère et maîtresse de toutes les Églises, le centre et le lien de l'unité catholique, dut avoir de bonne heure le pressentiment que son calendrier deviendrait, dans la suite des âges, le calendrier de l'Église universelle, et l'un des moyens les plus puissants de cimenter l'union des peuples sous son sceptre spirituel, en les rattachant plus étroitement à un centre commun par l'unité de la prière et de la liturgie. Aussi s'empressa-t-elle d'inscrire sur ses diptyques sacrés les noms de tous ceux de ses enfants qui, en raison d'une sainteté suréminente ou d'un éclat particulier de miracles, paraissaient dignes, quelle que fût d'ailleurs leur propre nationalité, d'être proposés à l'imitation et aux hommages religieux de tout le peuple chrétien.

On ne saurait en dire autant d'aucun autre calendrier oriental ou occidental. Ceux de Jérusalem ou de Constantinople, d'Afrique ou des Gaules, etc., ont toujours été empreints d'un esprit de particularisme, qui n'apparaît nullement, au moins au même degré dans celui de Rome.

Cependant, on ne saurait l'ignorer non plus, le calendrier romain n'a pas eu, dès le début, ce caractère d'universalité qui devait devenir plus tard son signe distinctif. Ce caractère, il ne l'a acquis qu'avec le temps, progressivement et grâce au concours des circonstances favorables que la Providence a su ménager. Je vais essayer d'en dire quelque chose dans les paragraphes qui vont suivre; mais, pour ne pas m'exposer à des redites ou à des obscurités, je commencerai par donner quelques courts éclaircissements sur les origines assez diverses du culte de la sainte Vierge et des anges, de celui des apôtres et des martyrs, enfin de celui des confesseurs et des vierges.

§ I. — *Origine diverse et successive du culte rendu à la sainte Vierge et aux anges, aux apôtres et aux confesseurs.*

On peut affirmer d'une manière générale, comme il a été déjà dit, que le calendrier romain remonte originairement à saint Pierre, et que les premiers jalons en ont été posés par le prince des apôtres en personne. Seulement, de quelle manière et dans quelle mesure cela s'est-il fait? C'est ce que nous ignorons : car, si nous savons d'une manière indubitable que saint Pierre entourait personnellement la vierge Marie des sentiments de la plus profonde vénération filiale, qu'il exhortait ses disciples et les premiers fidèles à en agir de même, à recourir en toute occasion à la médiation de Celle qu'il proclamait la Reine du ciel et de la terre et la Mère de l'humanité dans l'ordre surnaturel, la prudence d'autre part, lui faisait un devoir, à lui et à ses successeurs, ainsi qu'aux chefs des autres Églises particulières, de se tenir sur la réserve sur l'article du culte des saints en général, et en particulier sur l'article du culte de la sainte Vierge, de saint Joseph et des anges. Proposer, en effet, indistinctement aux hommages et à la vénération de tout fidèle nouvellement baptisé la Vierge mère de Dieu, saint Joseph son père nourricier, ou les esprits angéliques, n'était-ce pas l'exposer au danger manifeste de retomber dans ses anciennes erreurs et de rendre à la créature un culte idolâtrique? n'était-ce pas lui donner occasion d'en venir à supposer que le Dieu des chrétiens ne différait presque en rien des fausses divinités de la gentilité, puisqu'il avait comme elles un père et une mère? n'était-ce pas semblablement donner à entendre qu'il pouvait y avoir dans le ciel nouveau de Jésus-Christ, comme dans l'Olympe païen, plusieurs divinités distinctes et diverses en puissance et en excellence (1)?

Ces mêmes considérations nous font mieux comprendre pourquoi les apôtres, y compris saint Jean, n'ont pas dit le moindre mot, dans leurs épîtres, de la vierge Marie; ou plutôt sans de telles considérations, ce silence paraîtrait inexplicable, et créerait en quelque sorte pour nous une pierre d'achoppement et de scandale. Mais il y a plus : le saint Évangile lui-même, à vrai dire, avait par avance tracé la voie à suivre. Car s'il n'avait pu taire le nom de la sainte

(1) Benedictus XIV, *de Beatificatione*, I, c. v.

Vierge en racontant l'incarnation et la naissance du Verbe fait chair, il n'en avait cependant parlé qu'en termes fort concis, et en ayant soin de déclarer hautement, en plus d'une circonstance, que Notre-Seigneur, en tant que Dieu, ne dépendait en rien de sa mère et de saint Joseph. Puis, à dater de la vie publique du Sauveur, les Évangiles, et les Actes des apôtres après eux, paraissent prendre également à tâche de laisser dans l'ombre la Vierge mère de Dieu. Créature privilégiée entre toutes, elle passerait néanmoins entièrement inaperçue, n'était sa double présence au pied de la croix et au cénacle. Encore, dans cette dernière circonstance, est-elle confondue avec la foule des disciples et placée au rang le plus inférieur (1).

Enfin, s'il était nécessaire de prouver que cette réserve, cette sorte de loi du secret, qui plana pendant trois ou quatre siècles sur le culte de la Mère de Dieu, était loin d'être sans but et sans objet, il suffirait de se rappeler que toutes ces précautions ne réussirent pas à empêcher l'erreur, qu'on voulait détruire dans son germe, de se faire jour, de recruter des adhérents, et d'arriver à former une secte qui est connue dans l'histoire sous le nom de secte des *collyridiens* (2).

Tout ceci soit dit pour expliquer comment et pourquoi nous avons si peu de renseignements sur les hommages publics et privés de piété et de vénération dont la sainte Vierge a dû être entourée pendant les premiers siècles de l'Église, comment et pourquoi les Pères et les écrivains ecclésiastiques de ces temps primitifs nous parlent si rarement, et en termes si brefs, de la Reine du ciel et de la terre, de Celle qui devait plus tard occuper une si large place dans les annales de la piété, de l'hagiographie et de l'Église. Il y a plus : comme si le silence et l'oubli ne suffisaient pas ici, il n'est pas impossible que plusieurs saints Pères, antérieurs aux conciles d'Éphèse et de Chalcédoine, appartenant par conséquent à une époque où la *théologie mariale* n'existait encore qu'à l'état d'ébauche, n'aient pas toujours eu des idées parfaitement exactes sur la sainteté incomparable de la Mère de Dieu. Saint Jean Chrysostome, par exemple, qui professait cependant pour la Vierge Marie une dévotion aussi vive et affectueuse que profonde, n'en vient pas moins parfois à supposer qu'elle a pu, après la mort du Sauveur, n'avoir à un moment donné qu'une foi affaiblie, tandis

(1) *Actus Apostol.*, I, 14.
(2) Epiphan., *Hæres*, LXXVIII, n. 22 et seq.

que dans telle autre circonstance elle a été accessible à un léger sentiment de vanité (1).

Toutefois, hâtons-nous de l'ajouter, à ces mêmes dates et peut-être dès l'âge apostolique, la présence du nom de la vierge Marie au canon de la messe avant tout autre nom de saint; la présence de son image vénérée sur les plus anciennes peintures de Rome, d'Édesse et d'ailleurs; l'érection d'églises nombreuses et d'oratoires en son honneur, et plus d'un autre fait analogue (2) que l'on pourrait alléguer, témoignent hautement et de la manière la plus irrécusable que l'Église, et l'Église romaine en particulier, dès son berceau, conviait déjà ceux de ses néophytes qui avaient franchi la première initiation, à entourer des plus profonds hommages de leur piété filiale la glorieuse Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Comme nous au dix-neuvième siècle, elle vénérait déjà dans la Vierge Marie la créature privilégiée entre toutes, elle contemplait avec une admiration que rien ne saurait dépeindre cette humble fille d'Adam dont Dieu a regardé la bassesse avec complaisance, dont il a fait le canal et la dispensatrice des trésors célestes et la mère du genre humain, en l'élevant à la dignité incomparable de la maternité divine.

Ce qui n'empêchait pas cependant, et ce sera ma seconde affirmation, ce qui n'empêchait pas, dis-je, la même Église romaine d'entourer alors de plus d'hommages, au moins dans la pompe extérieure des solennités et du culte, le saint Précurseur, les deux princes des apôtres ses fondateurs, ainsi que plusieurs des autres membres du collège apostolique, ou quelques-uns des martyrs qui se succédaient journellement dans l'arène sanglante du combat pour la foi : car ici le danger d'idolâtrie n'existait pas, au moins au même degré. Jean-Baptiste, Pierre et Paul, ainsi que les martyrs, n'étaient manifestement que les serviteurs et les soldats du Fils de Dieu,

(1) Chrysostom., *homil.* XLV *in Matth.*, n. 2; *homil. in Joann.*, n. 2.

(2) Des traditions, qui ne sont pas sans valeur, attribuent à saint Jacques le Majeur l'érection du sanctuaire de Notre-Dame del Pilar, à Saragosse (Espagne); à sainte Marthe, celle d'un oratoire analogue, à Avignon On pourrait même signaler quelques autres traditions du même genre; mais jamais saint Pierre n'y intervint en personne. — Sur le culte de la sainte Vierge, dans les premiers siècles, et sur ses images dans les catacombes, voir un ouvrage spécial dû à un savant catholique allemand, M. Lyell (Fribourg-en-Brisgau, 1887, in-8°). — *Item*, la *Roma sotterranea* et les autres publications du commandeur de Rossi. — *Item*, la « Vie de saint Alexis », pour les images de la sainte Vierge à Edesse, au quatrième siècle.

ceux qu'il avait daigné s'associer dans l'œuvre de la Rédemption, ou appeler à l'honneur de verser leur sang pour son nom. Vénérer leurs reliques, invoquer leur nom au lendemain de leur mort, comme cela se fit incontestablement pour Pierre et Paul, pour Ignace et Polycarpe, ce n'était nullement, même aux yeux des païens, se rendre coupables du crime d'idolâtrie, mais bien et dûment honorer Jésus-Christ, roi et souverain seigneur, dans la personne de ses soldats et de ses serviteurs. En agir de la même manière ostensiblement à l'égard de la sainte Vierge, eût pu, au contraire, je le répète, être interprété en mauvaise part, celle-ci étant sa propre mère et pouvant à ce titre passer pour avoir des droits sur lui.

Les conclusions qui ressortent d'une étude attentive des Actes des martyrs et des écrits des Pères des quatre premiers siècles relativement à ce qui concerne les origines diverses du culte de la sainte Vierge et du culte des apôtres et des martyrs sont donc les suivantes : le culte de ces derniers (apôtres et martyrs) paraît avoir précédé celui de la Vierge mère de Dieu, c'est à eux que se sont adressés de préférence, pendant trois ou quatre siècles, les hommages extérieurs de la piété publique, c'est en leur honneur que se célébraient annuellement les fêtes et les solennités autres que celles qui avaient directement pour objet Dieu même et la personne adorable de notre Sauveur.

Le culte des anges offrait les mêmes dangers que celui de la sainte Vierge : aussi fut-il l'objet de la même réserve. Sans être prohibé, tant s'en faut! les Actes des martyrs sont là pour en rendre témoignage, il n'était cependant non plus ni déclaré de précepte, ni même recommandé à tous et indistinctement. Il ne paraît donc pas être sorti du domaine de la dévotion privée pendant toute l'ère des persécutions, et il serait, je crois, impossible de signaler avant l'époque de saint Sylvestre aucune fête instituée en l'honneur des anges, aucun oratoire placé sous leur vocable (1).

Le culte des confesseurs et des vierges, et sous cette double appellation on comprend toutes les personnes de l'un et de l'autre sexe, qui n'avaient pas à produire, en preuve de leur sainteté, le

(1) *Acta sanctorum*, t. VIII sept., *de S. Michaele*. prolegom., p. 204 et seq. — *Liber pontific.*, édit. Duchesne t. I, p. 268, note 36. — Une tradition orientale, recueillie vers le neuvième siècle, attribue bien aux apôtres Jean et Philippe l'institution du culte de saint Michel à Chones, mais la source n'est pas assez sûre pour inspirer confiance. (Voy. *Analecta Bolland.*, t. VIII, p. 207-228.)

sang versé pour la foi, ne paraît pas non plus antérieur à la paix de l'Église, ni même à la seconde moitié du quatrième siècle. Rien ne prouve, par exemple, que les pontifes romains de ces âges aient songé à instituer des jours de fête en l'honneur de saint Pudens ou des saintes vierges Pudentienne, Praxède et Pétronille, comme les saintes Agnès et Cécile, les saints Laurent et Hippolyte, pour ne citer que ces noms, en devenaient l'objet à la même date (1). L'Église romaine professait assurément dès lors la même admiration pour la vertu de ces saints, qu'ils fussent martyrs ou non, la même reconnaissance pour les services qu'ils lui avaient rendus : pourquoi cependant tenait-elle une conduite si différente en ce qui concerne les honneurs du culte? quelle raison pourrait-on donner de cette manière diverse d'agir, si la présence ou l'absence du titre de *martyr* ne venait nous expliquer cette énigme?

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, le fait lui-même, je veux dire, l'absence de tout culte public décerné aux confesseurs et aux vierges avant le milieu du quatrième siècle, me paraît ressortir clairement de l'ensemble des écrits de saint Damase et de saint Ambroise, de saint Jérôme et de saint Augustin.

Parcourez, en effet, les poèmes de saint Damase : vous verrez qu'il y célèbre, avec tout l'enthousiasme du génie poétique, les faits et gestes d'un grand nombre de martyrs; mais le Pape saint Marc est le seul confesseur qui ait part sous sa plume aux mêmes éloges (2). Saint Ambroise, de son côté, solennisait à Milan, avec les mêmes accents de triomphe, les fêtes des martyrs Laurent et Sébastien de Rome, Gervais et Protais de sa propre cité, et celle de la vierge martyre Agnès; mais rien ne donne à penser qu'il en ait agi de la même manière à l'égard de saint Sylvestre et des vierges Pétronille, Praxède et Pudentienne (3).

(1) On a attribué, il est vrai, à saint Pie Ier (vers l'an 150) l'érection du *titulus S. Pudentianæ*, mais c'est par anachronisme. L'église qui porte actuellement ce nom, ne l'a reçu que dans les cinquième et sixième siècles. (Voir les souscriptions d'un Concile tenu sous saint Symmaque, an 498 et 499. (*Concilia*, édit. Mansi-Coleti, t. V, p. 448-450.) Précédemment elle s'appelait : *titulus Pudentis* ou *Pastoris*. M. l'abbé Duchesne mentionne cependant, après M. de Rossi, une inscription de 384, où ladite église est appelée *Ecclesia Pudentiana* (*Liber pontificalis*, t. I, p. 133, n° 8). — Mais cette dernière date concorde avec celle que l'on assigne pour le commencement du culte des confesseurs et des vierges.

(2) *Damasi carmina, passim.* — Le treizième est consacré à saint Marc.

(3) *Ambrosii Opera, de Virgin.*, lib. I, cap. III, et in ps. CXVIII, sermo XX, n°44.

Quant à saint Jérôme, veut-il, à l'occasion de ces paroles de l'Apôtre : *Dies observatis et tempora*, nous faire connaître quelle était la pratique de son temps en ce qui concerne les jours de fête? il se contente de dire : « Nous autres chrétiens, nous observons la férie IV° et la férie VI° *in Parasceve;* le jour du Seigneur et le jeûne quadragésimal ne sont pas plus oubliés que la fête de Pâques et l'allégresse des cinquante jours. Il y a aussi, mais ici avec variété elon les pays, plusieurs jours de fête institués en l'honneur des *martyrs* (1). » Inutile de faire remarquer que le terme de *diversa in honore martyrum tempora constituta* est général, et s'applique aux fêtes des apôtres et des vierges martyres aussi bien qu'à celles des martyrs proprement dits. Mais il serait impossible de l'étendre semblablement aux fêtes des confesseurs et des vierges non martyres.

Saint Augustin n'est pas moins explicite : il mentionne en maintes circonstances les fêtes du saint Précurseur, celles de saint Laurent et de saint Étienne, celles des apôtres et des martyrs; il aime à consacrer sa rare éloquence à célébrer leurs vertus et leurs mérites. Mais, ou je me trompe fort, ou jamais il n'en a agi semblablement à l'égard des simples confesseurs ou d'une vierge qui ne fût pas honorée de l'auréole du martyre (2). Veut-on encore d'autres témoignages en raison de l'importance de la question? voici le biographe de saint Martin. Il se plaît, lui aussi, à nous faire connaître quels étaient les saints et les saintes pour lesquels l'incomparable thaumaturge des Gaules avait une dévotion particulière : c'étaient la sainte Vierge, saint Pierre et saint Paul, les saintes Thècle, Agathe et Agnès; mais pas un seul confesseur, pas une seule vierge non martyre ne figurent dans cette énumération (3).

A la même date ou environ, saint Victrice de Rouen, saint Gaudence de Brescia et saint Paulin de Nole, pour ne citer que ces noms, s'employaient aussi à l'envi, chacun de leur côté, à relever l'excellence de la sainteté de saint Jean-Baptiste et de saint Étienne, des apôtres et des martyrs, dont ils avaient rapporté de

(1) Hieron., *in Epistol. ad Galat.*, lib. II, cap. IV, v. 10. — « Dies observatis et menses. Dicat aliquis : Si dies observare non licet et menses; nos quoque simile crimen incurrimus quartam sabbati observantes, et Parasceven, et diem Dominicam, et jejunium Quadragesimæ, et Paschæ festivitatem, et Pentecostæ lætitiam, et pro varietate regionum diversa in honore martyrum tempora constituta.

(2) Augustin., *Sermones et Tractatus, passim.*

(3) *Vita S. Martini*, dialog. secundus, nos 13 et seq.

Rome, d'Orient et d'autres pays quelques ossements précieux, afin d'en enrichir leurs propres églises; mais c'est en vain qu'on chercherait, dans l'énumération qu'ils en font, un seul nom de saint ou de sainte auquel manquât l'auréole du martyre (1). Cependant il ne faut rien exagérer non plus : si tous ces faits et tous ces témoignages prouvent clairement que le culte des confesseurs, inconnu pendant l'ère des persécutions, n'avait encore rien, au commencement du cinquième siècle, du caractère d'universalité, qui appartenait déjà au culte des apôtres et des martyrs, ils n'établissent nullement qu'il fût resté jusque-là totalement inconnu. La vérité est, au contraire, que ce culte, en tant que local et circonscrit dans de justes limites, appartient originairement à la seconde moitié du quatrième siècle. Saint Jérôme, dans la *Vie de saint Hilarion*, et saint Grégoire de Nysse, dans l'éloge funèbre de son frère saint Basile, nous sont en effet de sûrs garants que, dans les années 360-380, les saints Antoine, Hilarion et Basile étaient déjà l'objet d'une fête annuelle dans les lieux qui avaient l'avantage de conserver leur dépouille mortelle (2).

L'Occident avait-il devancé l'Orient sous le rapport du culte rendu aux confesseurs, ou vint-il après lui et ne fit-il que marcher sur ses traces? c'est une question; mais ce qui n'en est pas une, c'est que le culte dont il s'agit fut inauguré en Occident comme en Orient dans la seconde moitié du quatrième siècle, avec les pontifes romains Sylvestre et Marc, avec Hilaire de Poitiers, le docteur de la Trinité, et Martin de Tours, le grand thaumaturge.

On connaît maintenant les origines diverses et successives du culte des apôtres et des martyrs, de celui de la sainte Vierge et des anges, de celui des confesseurs et des vierges. Mais le besoin de grouper ensemble tout ce qui avait trait à ce sujet m'a amené à anticiper de beaucoup sur l'ordre chronologique des événements. Il me faut maintenant revenir un peu en arrière, pour aborder cette fois directement les premiers calendriers romains.

Dom François PLAINE.

(*A suivre.*)

(1) Victricius, *de Laude SS. Patrol. lat.*, t. XX, p. 443 et seq. — Gaudentius Brixens, *Sermo in Concilio SS., ibid.*, p. 959 et seq. — Paulinus Nolanus, *Carmina et Epistolæ, passim.*

(2) Hieronym., *Vita S. Hilarionis*, nos 20 et 32. — Gregorius Nyssen, *Encomium S. Basilii*, nos 2 et seq.

MARIE LA SANGLANTE

Veritas, Temporis filia.
(Devise de Marie Tudor.)

S'il est, dans toute l'histoire d'Angleterre, une mémoire injustement noircie et décriée, c'est, sans contredit, celle de Marie Tudor. Les sectaires de toutes les écoles l'ont calomnieusement appelée « la Sanglante », et ont attaché son nom au pilori de l'histoire. Depuis trois siècles, on l'a traînée dans la boue; et si quelques voix se sont timidement levées pour la défendre, elles ont été couvertes par les protestations indignées de presque tout le public. Le courant de l'opinion avait été si fortement dirigé contre elle, que tout le monde avait été trompé. Ceux qui forment leurs jugements sur ce qui est imprimé, et ceux qui, plus personnels, peuvent juger par eux-mêmes, participaient tous à la même erreur, et montraient la même haine et les mêmes préjugés contre « la cruelle, la dissimulée et sanglante Marie ». Personne ne se donnait la peine de discuter la justesse de ces épithètes; elles étaient reçues comme un fait et répétées par les écrivains, qui les transmettaient ainsi à leurs lecteurs.

La raison de l'injustice et des préjugés contre Marie Tudor, il faut la chercher dans la rancune que les Réformés lui gardaient pour avoir essayé d'étouffer leur réforme et de relever l'ancien culte. Exilés, poursuivis, condamnés à la prison, et, il faut bien l'avouer, dans certaines occasions, au bûcher, ils se vengèrent en exagérant leurs griefs et en représentant la reine, au nom de laquelle on agissait, comme une autre Jézabel, comme une souveraine fanatique, poursuivie de la soif du sang. Ils publièrent à cet effet des pamphlets et des ouvrages nombreux, qui, après la mort de Marie, colportés parmi le peuple, avec les encouragements des ministres d'Élisabeth, des évêques anglicans et des pasteurs de chaque

paroisse, pénétrèrent profondément dans le peuple. Ils y firent leur chemin, et l'opinion fut bientôt dévoyée à l'égard de la reine Marie. D'un autre côté, l'histoire générale, écrite par des auteurs protestants, participait aux mêmes préjugés; et ainsi, grâce à la haine, à l'indélicatesse et aux procédés injustes des sectaires, la mémoire de Marie Tudor fut livrée à la postérité avec une auréole de sang, une note d'infamie et d'exécration.

Heureusement, nous sommes arrivés à une époque où l'on ne se contente plus de l'histoire écrite plus ou moins partialement par les contemporains, et copiée et répétée par les successeurs. L'étude des sources, la recherche des documents qui dormaient dans les bibliothèques, sont venues donner aux récits historiques, avec de plus nombreuses lumières, une justesse de vues et une impartialité qui sont à l'honneur de notre siècle. La théorie du mensonge, qui doit toujours laisser après lui quelques traces, si bien mise en pratique par les historiens de Marie, peut en effet faire impression pour un temps, et fausser les appréciations; mais un jour vient où l'imposture est démasquée, où le jugement de l'histoire réhabilite ceux que leurs contemporains avaient condamnés ou injustement appréciés, comme il montre le peu de valeur et de mérite de personnages élevés jusque-là sur un piédestal de gloire. Ce jour est venu pour Marie Tudor, et sa devise qu'elle appliquait à la religion : *Veritas, Temporis filia*, peut aussi s'appliquer à elle-même, car, pour elle, le temps en affaiblissant les préjugés et en nous fournissant les documents officiels de l'époque, dégage la vérité faussée par les violences et les passions religieuses. Un historien récent, qui a passé sa vie à compulser les papiers d'Etat anglais, a pu dire de la reine Marie, en concluant une étude sur ses dépenses comme princesse : « Il y a dans l'histoire des caractères plus brillants, mais peu peuvent supporter un examen aussi strict sur la pureté irréprochable et sans tache de leur vie privée. A ce point de vue, Marie doit être rangée parmi les meilleurs, sinon parmi les plus grands de nos souverains. » (Fr. Madden, *Privy Purse Expenses of Princess Mary*, introduction, CXXI.) Son appréciation est aujourd'hui acceptée par les savants; et, sans doute, avec la marche du temps et les nouvelles lumières de l'histoire, le peuple reviendra aussi de ses préjugés contre Marie Tudor. Un grand courant est établi, même parmi les plus opiniâtres protestants; et les histoires, organes de leurs coreligionnaires d'autrefois, mais où la vérité est faussée,

sont déjà dénoncées. C'est ainsi que le chanoine protestant Kingslen se plaint que « les histoires sont tellement remplies de faussetés, qu'il est impossible d'arriver aux faits ». D'autres, comme le docteur Maitland, Hugo, Blunt, Brewer, et, en général, tous ceux qui ont étudié les sources et les papiers d'État, sont unanimes à accuser de partialité flagrante et de mensonges innombrables les historiens d'Angleterre les plus connus et les plus accrédités du seizième siècle. Le doyen Hook pense que l'histoire des règnes d'Édouard VI et de Marie Tudor est encore à écrire. C'est qu'en effet les passions et les préjugés empêchent la vérité de se faire jour, et ce n'est que quand ils se sont apaisés que l'impartialité historique peut exister.

Dans cette étude sur Marie Tudor, nous avons essayé de rendre à la vérité ses droits, et, au moyen des documents nouvellement publiés sur le seizième siècle, de venger la mémoire d'une reine injustement appréciée et odieusement outragée.

I

On a tout attaqué chez Marie Tudor. La haine qu'on lui portait l'a fait représenter comme étant aussi difforme de corps que d'esprit. On a dit que, quant au physique, elle était désagréable et laide; que pour le moral elle était fourbe, dissimulée, froidement cruelle, d'une piété exagérée et maussade. On ne lui a rien laissé qu'une vertu ombrageuse, portée cependant à une jalousie cruelle, et l'on cite comme exemple l'emprisonnement de lord Courtenay et d'Élisabeth. Il suffit, pour s'assurer de la fausseté de ces allégations, d'ouvrir les papiers contemporains et les documents officiels. Les ambassadeurs qui négocièrent son mariage, soit avec François Ier, soit avec Charles-Quint, soit avec le dauphin de France, sont tellement pleins des louanges de sa beauté comme enfant et de son intelligence précoce, qu'on ne peut s'empêcher de les accuser de quelque exagération. Plus tard, le secrétaire du duc de Majera, qui visita la cour anglaise alors que Marie avait vingt-huit ans, 1543-44, dit d'elle : « La infanta dona Maria tiene buen rostro y persona. » (*Archeol*, XXII 353.) Perlin, qui assistait à l'entrée de Marie à Londres lors de son avènement, est du même sentiment, ainsi que Michele, l'ambassadeur vénitien (Lansdowne, mss. 840. A. f° 155 b.); et Sandrart témoigne qu'en effet elle était « die eine sehr shaëne Fraü. » (*Der Teutschen Academie* p. 258, ann. 1675.)

Ses portraits aussi ne nous la montrent pas sous le jour défavorable où la montrent ses détracteurs. Sans doute, par suite de la maladie et des chagrins, elle a bien pu perdre de sa beauté et participer aux inconvénients des autres mortels; mais c'est un bien pauvre argument que d'attaquer le physique d'une personne pour la décrier, c'est même une preuve qu'on manque de charges sérieuses contre elle. Quant à son intelligence, elle était très élevée. Son esprit, sous la direction d'un maître éclairé et habile, Louis Vivès, qui fut appelé le Quintilien de son temps, fut cultivé avec un soin délicat. Elle parlait correctement l'espagnol, l'italien et le français; elle écrivait le latin et avait une connaissance assez étendue du grec. Elle cultivait avec beaucoup de succès plusieurs arts, et en particulier la musique, où elle excellait. Le plan de ses études nous est resté, et l'on peut, en l'examinant, se convaincre qu'elle reçut une éducation de beaucoup supérieure à celle des femmes de son temps. Ses lettres sont d'un style aimable et correct, loin de l'afféterie et du ton pédantesque qui caractérisent les lettres d'Elisabeth.

En religion, Marie était profondément sincère; ses ennemis et ses calomniateurs eux-mêmes sont obligés de le reconnaître. Burnet avoue qu' « elle était naturellement pieuse et dévote », et, pour pallier son éloge, il l'accuse d'aller dans sa dévotion jusqu'à la superstition; mais l'habitude de lire les Ecritures et de réciter les psaumes ne devait pas paraître bigoterie ou superstition aux yeux de l'évêque anglican. Au témoignage de lord Morley (*Translation of Erasmus praise of the virgin*, mss. reg. 17. A. XLVI), Marie passait en effet un temps considérable à lire l'Écriture et les psaumes du bréviaire avec son chapelain. D'ailleurs, pour conserver intacte sa foi, elle avait eu à souffrir beaucoup, à supporter les discussions des ministres et des évêques réformés envoyés pour lui persuader qu'elle était dans l'erreur, à affronter même la colère de Henri VIII son père, à se voir reléguée loin de la cour et plus tard déclarée illégitime. Par ces luttes, les racines de sa foi s'étaient profondément enfoncées dans son âme; et cette religion pour laquelle elle avait souffert et lutté, lui était doublement chère; et si ses détracteurs l'ont censurée et tournée en ridicule pour avoir compris ses devoirs envers Dieu et avoir suivi les impulsions de sa conscience, cette accusation ne peut provenir que de leur malice et de leur impiété. Elle avait un caractère bon et généreux, non seulement à l'égard de ceux qui lui étaient alliés, mais aussi envers

les pauvres et les malheureux. Elle avait l'habitude de faire d'abondantes aumônes aux prisonniers indigents de Londres et à ceux qui s'adressaient à elle, comme on peut le voir par les comptes de ses dépenses privées, que l'on conserve dans les archives anglaises. Son testament, monument de générosité et de bienfaisance, témoigne de la bonté de cette reine, représentée comme cruelle, et la met dans un jour on ne peut plus favorable; elle lègue à une foule de bonnes œuvres sa fortune privée, et fonde, la première, pour l'Angleterre, un asile destiné aux soldats invalides. Malheureusement Élisabeth, surnommée « la Bonne », ne jugea pas à propos d'exécuter le testament de sa sœur. Envers ses domestiques et jusqu'aux moindres, Marie se montra toujours une maîtresse bonne et attentive. Quand ils étaient malades, elle avait soin de les faire soigner et de leur procurer tout ce dont ils avaient besoin. Leurs enfants étaient élevés et instruits à ses frais; et s'il le fallait, elle s'abaissait elle-même à se faire solliciteuse pour eux, soit auprès de ses ministres, soit auprès des personnnes qui pouvaient l'aider dans ses bonnes œuvres. Une autre preuve de sa libéralité et de sa bonté, c'est le fait qu'elle consentit à être marraine d'un grand nombre d'enfants de ses amis ou même de ses serviteurs. A chacune de ces occasions, elle ne manquait pas de faire d'abondantes largesses et de magnifiques présents. (*Privy Purse Expenses*, *passim*.)

On l'a accusée d'avoir des goûts de somptuosité, d'aimer les parures brillantes, et, chose digne de mille damnations pour le rigorisme puritain, d'avoir introduit à la cour les *modes françaises!* Si cela est, — et le caractère moral de la reine ne doit pas en être beaucoup affecté, — ce n'était pas par vanité ou ostentation, car elle abolit les coutumes dispendieuses de l'avènement au trône, et, dans sa vie privée, son plaisir était de se promener avec ses dames d'honneur en son palais de Croydon, sans distinction de toilette ou de parure, et de visiter à la faveur d'un déguisement les pauvres des environs. (Lingard, vol. V, p. 137.) Dans tous les cas, elle ne porta jamais ce goût pour la toilette à cette extravagance qui fut un des ridicules de la reine Elisabeth. Les portraits qui nous restent de Marie, nous la représentent, il est vrai, bien parée, mais sans exhiber cette affluence presque monstrueuse de rubans, de perles et d'ornements qui caractérise les portraits de sa sœur. Marie avait un goût très prononcé pour les montres, les horloges, les fleurs et les gants; elle en avait toujours un certain nombre en sa possession,

dont elle se servait pour faire des cadeaux à ses amis. Un jour, elle commanda en Espagne plusieurs douzaines de paires de gants parfumés, comme c'était la coutume d'alors, avec lesquels elle voulait faire des présents. A ce sujet, les protestants qui ont su ce détail, ont écrit que ces gants étaient empoisonnés, et que la reine voulait s'en servir pour faire mourir ses adversaires religieux. Voilà comme l'histoire de Marie fut écrite et avec quel esprit ses actions furent observées !

Il fallait à toute force les interpréter en mal et les décrier, si l'on ne trouvait rien à blâmer dans ses mœurs et dans sa conduite privée. C'est qu'en effet, même à cette époque de licence, on ne peut citer contre Marie Tudor aucun acte qui puisse faire tomber le moindre soupçon sur sa vertu. Le tableau que trace de sa vie l'ambassadeur de Venise, Michele, est des plus élogieux (*Lansdowne*, mss. 840. A). Le protestant Godwin est obligé d'admettre qu'elle fut « mulier sane pia, clemens, moribusque castissimis, et usquequaque laudauda, si religionis errorem non spectes. » (*Ann.*, p. 133.) Et Camden : « Princeps apud omnes, ob mores castissimos, pietatem in pauperes et liberalitatem in nobiles et ecclesiasticos, nunquam satis laudauda. » (*Apparat. ad ann.*, p. 23.) L'évêque anglican Burnet, Lingard, Lodge, Singer, Tytler, s'accordent tous à faire de son caractère moral le type de la modestie et de la réserve, qualités que l'idole des protestants, « the Good Bess », ne possédait pas. Marie ne jurait pas comme Élisabeth; elle ne s'emportait pas comme elle, et conservait dans la conversation ou la discussion une dignité vraiment royale. De plus, jamais Marie n'a fait emprisonner une femme pour s'être mariée sans sa permission, et pour avoir osé aimer son mari, comme Élisabeth le fit pour Jane Hertford. (Collins, *Peerage*, I, 172.) La cour de Marie fut toujours composée de personnes respectables par la gravité de leurs mœurs, et ne donna jamais le spectacle déplorable des scandales de la cour qui suivit. Quant à sa dissimulation, à son prétendu manque de bonne foi, on a cité, pour l'insinuer, l'exemple des protestants du Suffolk, qui, d'après Fox, lui auraient demandé, avant son avènement, alors qu'elle avait été supplantée par Jane Grey, comme condition *sine qua non* de leur secours, la promesse de ne changer rien à la religion établie sous Édouard VI. Le témoignage de Fox, répété par une foule d'historiens, est faux. Fox lui-même nous fournit la preuve de la fausseté de son témoignage : il rapporte une

longue pétition que ces mêmes protestants présentèrent à la reine en faveur de leur religion. C'était assurément le moment pour eux de rappeler à la reine ses promesses, si elle en avait fait. Or, ils n'y font pas allusion : ils parlent, il est vrai, de leurs services: mais, au lieu de les attribuer aux promesses de la reine, ils disent au contraire qu'ils l'ont aidée et secourue, parce que leur religion leur enseignait à se mettre du parti de l'héritière légitime. On a voulu confirmer le témoignage de Fox par le fait qu'un certain Cobb présenta à Marie, peu après son avènement, une supplique, censée signée par cent personnes du comté de Norfolk, en faveur de la Réforme; mais on ne connaît pas le contenu de cette supplique, et ce que l'on sait, c'est que ce Cobb était un imposteur, qui avait forgé les cent signatures, et qui fut pour cela mis au pilori le 24 novembre 1553.

On se sert aussi du témoignage de Noailles (III, 16), qui dit dans sa correspondance que Wyatt et ses complices (au nombre desquels il faut mettre Noailles lui-même) accusaient la reine d'avoir manqué à deux de ses promesses : de ne pas faire de changement en fait de religion et de ne pas épouser un étranger. Mais on ne doit pas ajouter foi aux récits de rebelles, qui ne savaient qu'inventer pour justifier leur rébellion, et qui cherchaient à égarer le peuple et à le détacher de Marie. Noailles, d'ailleurs, à cause du rôle aussi indigne que ridicule qu'il joua dans cette circonstance, est une autorité fort douteuse.

Marie Tudor, il est vrai, avait pris pour règle politique de ne pas choquer les opinions religieuses de ses sujets. Nous verrons plus loin les circonstances qui la firent changer de conduite. Charles-Quint, de qui elle recevait volontiers des conseils, l'engageait, par son ambassadeur, à ne pas indisposer ses sujets, et « à s'accommoder avec toute douceur, se conformant aux définitions du parlement, sans rien faire toutefois de sa personne qui soit contre sa conscience et sa religion, ayant seulement la messe à part en sa chambre, sans aultres démonstrations et d'attendre jusqu'à ce qu'elle aye opportunité de rassembler le parlement ». (Renard, mss. III, 24.) Le Saint-Siège lui envoyait les mêmes instructions et lui recommandait la douceur et la modération. Elle-même en reconnaissait la nécessité, et, dans un avis qu'elle donna au lord maire de Londres, à propos d'une émeute religieuse à Saint-Paul's Cross, elle s'exprimait ainsi : « Je ne veux pas que l'on presse sur

la conscience des autres plus que Dieu ne le fait lui-même, et j'espère que je ferai entrer dans leurs cœurs la vérité par la persuasion et l'explication de la parole divine. » (*Council Book Archeol.*, XVIII, 173.) Et dans son intimité, elle suivait cette règle. Loin d'être aussi intolérante qu'on la représente, elle avait parmi ses dames d'honneur des femmes et des filles de protestants. Il suffit de citer les noms suivants : Cecil, Bacon, Herbert, Gray. (H. Burke, *Portraits of the Tudor dynasty*, t. III, p. 239.)

En ce qui concerne Élisabeth et lord Courtenay, que l'ambassadeur de France, ami des rebelles, dit avoir été persécutés par suite de la jalousie de Marie contre eux, il n'y a là rien de vrai. L'ambassadeur Noailles, de connivence avec eux, jouait un rôle indigne du représentant d'une grande nation. Il est certain, d'après les documents authentiques conservés dans les mss. Harl., 73-76, etc., qu'Élisabeth, avant l'avènement de sa sœur, a été traitée par elle très affectueusement. Elle avait coutume de lui faire des présents et de lui envoyer même de l'argent (*Privy Parse Expenses*, pp. 50-88-90); mais Élisabeth, une fois sa sœur sur le trône, oubliant les égards dont elle avait été l'objet, s'était mise en relation avec tous ceux qui conspiraient contre Marie : Wyatt, Crofts, et les autres. On saisit plusieurs de ses lettres à Noailles et à Wyatt, et les preuves de sa culpabilité furent mises au jour. Courtenay jouait le même rôle, et avait, comme Élisabeth, éprouvé les bontés de la reine. Il la payait d'ingratitude en voulant la renverser. Le portrait que trace de lui Noailles au roi Henri II, bien que tracé par une main amie, est loin d'être flatteur : il est représenté comme un débauché, sans valeur, et d'une timidité allant jusqu'à la lâcheté. Les ennemis de Marie ont prétendu qu'elle avait pour ce jeune lord, son cousin, une affection très forte, et qu'elle avait eu l'intention de l'épouser. Malheureusement pour lui, Courtenay n'était pas porté à lui rendre le réciproque, et avait voué son affection à Élisabeth. Alors Marie, irritée et jalouse, se serait vengée sur tous les deux. D'abord, il est faux que Marie ait eu l'idée d'épouser Courtenay; elle répondit même, avec une certaine force, à son chancelier, Gardiner, qui le lui proposait. (Tytler, Renard, etc.) Elle opposa de même un refus énergique à une députation de la Chambre des communes, envoyée à cet effet. (Burke, t. II, p. 452.) Coupable et pardonné, Courtenay se montra toujours double, factieux, ingrat et indigne de tout intérêt. Ce fut donc comme reine que Marie dut sévir contre

Élisabeth et Courtenay, qu'elle avait toujours comblés de faveurs. Ils étaient un point de ralliement pour les séditieux, et c'était sous leur nom qu'éclataient les révoltes. Le conseil de Marie voulait des mesures rigoureuses contre eux. Charles-Quint lui faisait dire par Henard, son ambassadeur, qu'elle ne serait jamais en sûreté tant que vivrait Élisabeth. Marie aima mieux pardonner, et Élisabeth et Courtenay furent seulement retenus prisonniers. (Tytler, vol. II, pp. 311-312.) Élisabeth fut, de plus, menacée de voir changer l'ordre de succession et ses droits donnés à la reine d'Écosse. On dit même que cette Marie, que l'on fait si cruelle, se fit auprès de son conseil suppliante en faveur d'Élisabeth, et donna ensuite ordre de faire disparaître les traces et les preuves de la culpabilité de sa sœur. Tout ce que les historiens ont écrit sur la rigueur avec laquelle Élisabeth, malade, avait été enlevée, est non seulement exagéré, mais touche à la fausseté. Élisabeth, pour ne pas partir, simula une indisposition ; on demanda à ses médecins si elle pouvait supporter le trajet, et, sur leur réponse affirmative, on exécuta le mandat d'amener. Les circonstances étaient pressantes, et tout retard pouvait porter préjudice à la cause royale. Pour le reste, elle fut tout à fait traitée en princesse ; et, malgré sa participation aux complots tramés contre sa sœur, elle fut graciée.

Voilà la reine dont les écrivains ont tracé un portrait si noir, dont on a si fort déchiré la mémoire. Nous l'avons représentée dans ce qu'elle fut au physique et au moral ; nous allons maintenant examiner ce que valent les accusations de *cruauté* et de *fanatisme sanglant* dont on l'a chargée.

II

Quand Édouard VI mourut, un parti plus audacieux que puissant avait mis sur le trône Jane Grey, à la place de l'héritière légitime. Ce parti avait à sa tête le lord protecteur ou régent, Northumberland. Mais ce prince, étant odieux auprès du peuple pour ses cruautés, son orgueil et ses exactions, soupçonné même d'avoir empoisonné le jeune roi, ne fit que plonger la malheureuse Jane Grey dans l'abîme. Il espérait que cette toute jeune fille serait dans ses mains un instrument docile et qu'il pourrait, sous son nom, donner pleine carrière à son ambition. Le peuple ne le suivit pas, et bientôt Marie se vit entourée de nombreux partisans. En

neuf jours, elle reconquit sa couronne, et, aux acclamations de tout le public, fut proclamée reine d'Angleterre. Elle se montra clémente. Sur vingt-sept prisonniers d'État qui s'étaient montrés les plus hostiles envers elle, et dont on lui présenta les noms, elle en raya seize de sa main. Parmi les onze auxquels elle crut devoir refuser son indulgence, se trouvaient les instigateurs de la révolte contre elle : le duc de Northumberland, le marquis de Northampton, les frères Gates, Thomas Palmer et le docteur Ridley, évêque de Londres, dont la harangue, à Saint-Paul, où il déclarait Marie bâtarde, illégitime, incapable de régner, était contre lui une accusation trop lourde. La reine voulait rendre la liberté à sa malheureuse rivale; mais, suivant les conseils de personnages politiques habiles, entre autres de Charles-Quint, elle changea d'avis : Jane Grey et son mari lord Dudley furent retenus prisonniers à la Tour, jusqu'à ce que d'autres troubles les fissent condamner à mort pour la sûreté de l'État. Marie signala son avènement par des mesures de justice et de bonté : elle remit en liberté ceux qui, pour cause de religion, avaient été incarcérés sous les deux règnes précédents; elle refusa les sommes qu'on avait extorquées du dernier parlement, s'efforça de dégrever le peuple surchargé d'impôts, rendit aux monnaies dépréciées leur première valeur, et ordonna une distribution d'argent aux plus pauvres familles de la cité. Elle diminua aussi les dépenses de la cour, et rétablit les lois d'Édouard III sur la vie et la propriété des citoyens, car les Tudors y avaient porté une grave atteinte. La plupart des lois sanguinaires de Henri VIII furent rapportées, le supplice du chevalet aboli; il ne sera rétabli que sous Élisabeth.

Quand elle se sentit plus affermie sur le trône, elle voulut, suivant le plus cher désir de son cœur, rendre à l'Angleterre son ancienne foi. C'est alors que les murmures et les menées des factions s'élevèrent contre elle. En attendant la convocation du parlement, défense avait été faite d'interpréter l'Écriture, de prêcher et d'imprimer des livres, sans sa permission ou celle de son conseil. Les protestants résistèrent et se répandirent en invectives contre la reine, continuèrent à prêcher, et se livrèrent à des violences de langage qui nécessitèrent des arrestations. Marie avait pour but de réconcilier l'Angleterre avec le Saint-Siège, de rendre aux monastères leurs biens injustement confisqués, d'exclure du ministère des autels les prêtres mariés, et de ramener son peuple à

l'antique croyance; on lui en fit un crime. Et réellement était-ce un crime?

D'abord, la restauration du catholicisme en Angleterre était le désir de la majorité de la nation. En la plongeant dans le schisme, Henri VIII n'avait rien ôté des dogmes anciens, et, malgré l'organisation protestante du pays sous Édouard VI, par les soins de Cranmer, les doctrines de la Réforme n'avaient fait qu'un progrès négatif, et un grand nombre de personnes qui faisaient extérieurement profession de protestantisme, demeuraient au fond catholiques. Puis était-il si mal de vouloir réparer les injustices d'un père? Marie ne songeait pas à reprendre les biens ecclésiastiques possédés depuis trop longtemps pour pouvoir être restitués; elle voulait seulement rendre à leurs légitimes propriétaires ceux qui étaient encore libres ou dans les mains de l'État; et, de fait, elle en restitua pour plus d'un million et demi la première année de son règne. Elle diminuait même ses dépenses privées pour concourir à cette œuvre de justice. Il faut être protestant, sectaire aveugle, pour la blâmer.

Quant à vouloir rendre au sacerdoce sa dignité, n'est-ce pas encore là un soin digne d'une reine sage? Le sacerdoce était, à cette époque, tombé dans un discrédit profond. Le protestantisme, en prêchant contre le célibat et la continence, avait favorisé les penchants mauvais d'un grand nombre de prêtres, et l'Église était souillée par les scandales les plus humiliants. Si Marie, honteuse d'un clergé avili, lui interdit le ministère sacré, elle était d'accord avec les canons anciens de l'Église et avec son peuple, qui méprisait un tel clergé et s'en éloignait. Il se passa beaucoup de temps avant que le mariage des prêtres fût accepté par l'opinion publique, et nous savons comment Elisabeth traitait ses évêques mariés et leurs *dames*. Cependant des pamphlets répandaient ces griefs imaginaires, et s'efforçaient de noircir la mémoire de la reine et de flétrir son intolérance auprès de trop naïfs lecteurs.

Quand le parlement se réunit, le catholicisme fut définitivement rétabli et les ordonnances rendues sous Edouard VI abrogées. On déclara que tous les malheurs publics venaient de l'abolition de l'ancien culte, et une ordonnance défendit, à partir du 20 décembre 1553, de tolérer d'autre office religieux que celui qui était en usage à la fin du règne de Henri VIII. Afin de faire respecter leurs arrêts, les Chambres établirent des peines sévères contre ceux

qui maltraiteraient un ecclésiastique ou l'insulteraient dans l'exercice de ses fonctions et la célébration du service divin conforme aux ordres de la reine. Cette rigueur fut étendue à ceux qui seraient convaincus d'avoir brisé des croix, abattu des autels ou profané le sacrement de l'Eucharistie. Le parlement lui-même demanda la réconciliation de l'Angleterre avec le Saint-Siège, et le cardinal Pole, légat du Pape à cet effet, accomplit solennellement cet acte important. Et, afin de montrer que la mesure n'était pas violente et de prouver que Pole ne fut pour rien dans les actes de rigueur qui suivirent, nous ferons remarquer qu'après avoir donné la bénédiction papale à tous les évêques réunis, le cardinal leur recommanda, en les congédiant, d'employer les moyens de persuasion et non les mesures violentes pour ramener les esprits à la foi catholique.

De son côté, Marie recommanda à son parlement de passer saintement Noël et de faire de larges aumônes aux pauvres. (Burke, t. II, p. 507.) Tout faisait donc espérer que la paix publique et la liberté de conscience de tous seraient respectées. On comptait sans le fanatisme des chefs du protestantisme. Quand ils virent que Marie favorisait ouvertement la religion catholique et qu'elle allait peu à peu la rétablir en Angleterre, ils commencèrent à jeter les hauts cris, à se poser en victimes et à dénoncer l'intolérance de la reine. Ce fut surtout quand, peu après, Marie expulsa les docteurs étrangers qui étaient venus infecter le pays de leurs doctrines, que le *tolle* s'éleva. Les partisans de la Réforme avaient appelé des docteurs fameux pour enseigner dans les universités d'Angleterre : Pierre Martyr professait à Oxford : Bucer et Fagius, à Cambridge : Bernardin Ochin prêchait à Londres : Regulius, Peter Alexander, Justus Jonas, Dryander, Rodolphe Gualter et d'autres en grand nombre recevaient l'hospitalité à Lambeth. Les exilés que leurs souverains expulsaient, étaient reçus avec égards et bienveillance ; ce qui contribuait beaucoup à la diffusion des idés protestantes. Marie chassa tous ces étrangers et s'attira de leur part un déluge de pamphlets et d'épigrammes. Réfugiés avec les plus zélés de leurs adeptes d'Angleterre dans les villes de Francfort et de Strasbourg, ils écrivaient, en même temps que des traités de théologie, des libelles furieux contre la reine d'Angleterre. Ils déversaient le ridicule sur les pratiques de la religion catholique les exposaient au mépris et aux moqueries du peuple, et commentaient avec insolence les moindres actes de la reine. Son mariage

avec Philippe d'Espagne, qui devait lui donner plus d'autorité pour achever ce qu'elle avait commencé, fut dénoncé et présenté avec insistance à la réprobation populaire. Ils allèrent même jusqu'à exciter les sujets contre leur reine, et invitèrent à une croisade contre le monstrueux gouvernement des femmes. (*Edimbourg Review*, vol. LXXXV, p. 414-415.) Ces écrits avaient un écho en Angleterre. Des fanatiques se réunissaient dans des maisons privées, et même quelquefois en public, et commentaient avec une audace furieuse ce qu'ils avaient lu. On priait pour la mort de la reine, et plusieurs complots furent tramés contre sa personne.

D'autre part, il y avait alors en Angleterre un parti dangereux : celui des gentilshommes ruinés, qui, sous le masque de la religion, cachaient des desseins dangereux contre les biens des autres. Ils excitaient le peuple et firent courir à la royauté de grands dangers, comme dans la révolte de Wyatt, Suffolk et Croft. Il fallait nécessairement sévir contre eux, car leur triomphe eût été la ruine de l'Angleterre; il fallait les poursuivre et les punir. Ceux qui tombèrent ainsi sous le coup de la justice, étaient inscrits dans le martyrologe protestant de Fox et considérés comme les victimes innocentes de la « sanglante Marie ».

Il y avait, en outre, une secte redoutable, à cause de ses idées communistes, qui avait, dans les rangs infimes du peuple, un certain nombre d'adhérents. Les protestants, sous Édouard VI, avaient déjà sévi contre ces hérétiques appelés « anabaptistes » ; il fallut aussi le faire sous Marie, et, comme le mal était redoutable, on donna aux magistrats des pouvoirs discrétionnels pour les poursuivre et les punir. (Rymer, XV, pp. 181-183.) Il y eut une centaine de victimes, et ces victimes furent encore considérées comme des martyrs de la foi, immolées à la cruauté de Marie. Il est cependant difficile d'admettre qu'elle eût pu agir autrement pour sauvegarder la tranquillité publique.

Examinons maintenant directement l'accusation de cruauté portée contre Marie. Notons d'abord avec un docteur de Cambridge que : *Si vera volumus de Maria sentire, in animo retinendum est, quo tempore, hæc hujus præfuit imperii moderamine, principis reputatum fuisse officium illos qui aliter a se de Numine sentiebant divino, debitisque huicce sacris, igni ensique dare pro salute animarum.* (Concio apud Sacell. coll. div. Johan. Cant., 1796, 27 feb.) Le temps de Marie Tudor n'était pas le temps de la tolé-

rance religieuse, pas plus de la part des protestants que des catholiques. Pour excuser les cruautés de Henri VIII, d'Édouard VI et d'Élisabeth, on a dit que les lois sanglantes contre les hérétiques étaient encore en vigueur; on aurait dû en dire autant pour Marie Tudor, mais elle était catholique, et les écrivains protestants ne lui reconnaissaient pas le droit d'être sévère et d'appliquer la loi. John Knox écrivait (*Admonition to the faithful of England*) que « les évêques papistes devraient être mis à mort pour non conformisme ». Bucer, un des plus ardents accusateurs de Marie, persécutait lui-même ceux qui différaient d'opinion avec lui. A Strasbourg, il déclara que Servet « était digne d'être écharpé ». (Dyer, *Vie de Calvin*, p. 299.) Bullinger, un autre calomniateur de Marie, disait que « la torture et les flammes étaient la punition nécessaire des anabaptistes ». Et dans une lettre à Calvin, il le félicite du supplice de Servet. (*Parker Society original letters of Bullinger*, t. II, p. 472.) Cranmer condamnait lui-même au feu les anabaptistes et les autres hérétiques, comme on le voit par l'exemple de Jane de Kent, de George Paris et de divers autres. Valentin Gentil était brûlé à Berne par les magistrats protestants, et ces exécutions n'étaient pas seulement permises, elles étaient glorifiées par les pontifes de la Réforme, Calvin, Bèze et Mélanchton, le doux Mélanchton.

Les idées reçues et la législation de l'Église demandaient, au temps de Marie, un châtiment sévère contre les hérétiques. Depuis le concile de Nicée, les pouvoirs civils et ecclésiastiques s'étaient accordés à sévir contre eux. Les lois promulguées étaient rigoureuses, et s'expliquaient par la raison que l'hérésie, étant un outrage à Dieu, devait être punie par le pouvoir humain, tenu par ses obligations envers Dieu à venger sa gloire. Il y avait aussi une autre raison, c'est que toute perturbation religieuse amène nécessairement une perturbation politique, et qu'il est du devoir du pouvoir civil de l'empêcher et d'employer les moyens les plus propres pour la faire cesser. Jusqu'après la Réforme, cette doctrine était adoptée sans réclamation, et le peuple y était habitué. Ce n'est que plus tard que, sous le nom de liberté de conscience, une autre doctrine a prévalu, qui est aujourd'hui communément acceptée.

Mais était-il expédient aux ministres de Marie Tudor d'appliquer rigoureusement la loi? Malgré la compassion que l'on peut éprouver

pour de malheureux égarés, la mesure était nécessaire dans l'intérêt public. Outre ceux qui périrent pour avoir soutenu Jane Grey, avoir pris part à la révolte de Wyatt, avoir publiquement attaqué des ministres du culte, ou proféré des insolences contre la reine et ses ministres et des blasphèmes contre la religion, sans vouloir se rétracter, il y eut un grand nombre de malheureux, qui, mus par un fanatisme aveugle, se livraient à toute sorte de violences. C'étaient, pour la plupart, de pauvres ignorants, déçus et excités par de trompeuses prédications: mais, plus ils étaient ignorants et grossiers, plus ils étaient à redouter, à cause de leur zèle aveugle et de leurs violences. Ils ne laissaient pas en paix les ministres du culte, profanaient les choses les plus sacrées, et vouaient la reine à toutes les exécrations. Il fallait, bon gré mal gré, sévir contre les égarés; les évêques à qui on les dénonçait, devaient les juger, et souvent leur zèle était stimulé par les avis du conseil ministériel, qui ne les trouvait pas assez prompts à assurer la sécurité publique. Si ceux qui comparaissaient devant les tribunaux se rétractaient ou promettaient de garder la paix, ils étaient mis en liberté; mais le plus souvent ils se faisaient un point d'honneur de subir les supplices, et mouraient en se considérant comme martyrs.

On a prétendu que l'erreur avait déjà pris de si profondes racines, qu'il était insensé de vouloir la détruire, et qu'il eût mieux valu, comme dans la parabole de l'ivraie, la laisser pousser avec le bon grain, laissant à Dieu le soin de la trier et de la brûler au jour du jugement: mais cette manière de faire n'entrait ni dans les mœurs du temps ni dans les exigences de la situation. La reine était personnellement portée à la douceur; elle accueillait dans son intimité des dames protestantes, et n'eût jamais usé envers les réformés d'aucune rigueur, s'ils étaient restés paisibles et respectueux et n'avaient, les premiers, attiré sur eux des châtiments mérités. Comme exemples, entre beaucoup d'autres, de leurs violences, nous citerons William Thomas, disciple de Goodman, qui, ayant voulu tuer la reine, fut mis à la Tour, puis exécuté, se vantant de mourir pour la patrie et la religion. (*Wood, Athen. Oxon.*) En mars 1554, le peuple se portait en foule dans Aldersgate, où un prodige avait lieu. Du mur d'une maison, l'on entendait une voix qui maudissait la reine et bénissait Élisabeth. On démolit ce mur, et l'on trouva une jeune fille du nom d'Élisabeth Crofts, qui avoua qu'elle était conseillée par les protestants, et qu'elle agissait

ainsi pour soulever le peuple contre la reine. En 1555, les protestants, ne se tenant pas pour battus, inventèrent une autre imposture : ils dirent qu'Édouard VI n'était pas mort, et produisirent un jeune homme du nom de Featherstone, prétendant ainsi invalider les droits de la reine au trône. Leur imposture fut encore une fois découverte, mais ni Élisabeth Crofts ni le prétendu Édouard VI ne furent mis à mort par la « sanglante Marie ». Quant aux livres publiés contre elle, citons, comme les plus connus : « Monstruous Regimen of women », par J. Knox; « the Superior Magistrate », par Goodman; et « Treatise on politic ower », par Poynet. Le gouvernement de Marie fut donc obligé de se montrer sévère contre les protestants qui troublaient la paix publique. Peut-on appeler cruauté l'acte légitime de sévir contre des factieux et des rebelles? peut-on accuser un gouvernement quand il exerce seulement la justice? Assurément non.

Loin d'être cruels, les magistrats et les évêques furent pleins d'indulgence, et essayèrent toujours de sauver les coupables, en leur demandant soit une rétractation, soit une promesse de demeurer en paix; mais les fanatiques, aveuglés par un faux zèle, ne répondaient que par des injures et des blasphèmes, se jetant ainsi eux-mêmes dans le bûcher. On s'efforçait jusqu'au dernier moment de les sauver, et ce n'était qu'avec peine et presque à leur corps défendant que les magistrats les envoyaient au supplice. Dans les prisons, l'on était très indulgent pour eux, car on les laissait ensemble, leur permettant de correspondre avec leurs coreligionnaires par lettres et par exprès, d'envoyer leurs écrits et les récits souvent imaginaires de leurs interrogatoires.

Marie avait même à résister aux conseils de ses ministres, qui, la plupart, hommes de convictions fort douteuses et d'un caractère peu recommandable, exagéraient le zèle pour faire oublier leurs actions sous Édouard VI et sous Henri VIII. Aux reproches qu'ils lui faisaient, Stevenson (*Calendar of the State Papers of* 1588-9) rapporte que Marie répondait qu'elle ne voulait qu'agir en douceur, sans toutefois omettre de faire justice contre ceux qui voudraient tromper les simples. Si Ridley, Cranmer, Rogers Saunders, Hooper, Taylor, Latimer, furent livrés aux flammes, ce fut surtout comme séditieux; ils avaient trempé dans des complots contre la reine, et étaient des fauteurs déclarés de l'hérésie. La prétendue persécution contre les protestants qui date de 1555, alors que la reine avait été

jusque-là pour la clémence, n'eut pour motifs réels que l'insoumission et la violence des sectaires. Pour procurer la sécurité publique, on dut ordonner l'arrestation de ceux qui semaient la sédition par leurs discours ou leurs écrits, qui tenaient des assemblées secrètes, ou étaient accusés de meurtres, de trahisons ou d'autres outrages publics. Les hérétiques frappés ainsi sont considérés comme martyrs; on plaint leur sort et l'on ne tarit pas d'injures contre la reine, au nom de laquelle on les frappait. On aurait dû s'en prendre à leur fanatisme plutôt qu'à la cruauté de Marie.

Quant au nombre de ces prétendues victimes, il a été étonnamment exagéré. Fox, dans son martyrologe, qui a servi de guide aux autres historiens, a accumulé faussetés sur faussetés. De l'aveu des protestants eux-mêmes, il a composé un « chef-d'œuvre de mensonges ».

On veut, il est vrai, essayer de défendre sa bonne foi, en disant que ses récits, lui arrivant de quatrième ou cinquième main, pouvaient avoir été arrangés à plaisir, exagérés ou falsifiés par ceux qui les lui procuraient. La valeur historique n'en est pas plus grande, si l'historien a été trompé, et son ouvrage ne doit pas être considéré comme une source de vérité et d'incontestable impartialité. C'est pourtant ce martyrologe de Fox qui a été pour Marie, ou plutôt contre elle, la source d'informations. On a compilé ce colossal travail, on l'a orné de figures représentant les tortures des martyrs, on l'a vulgarisé, et on a livré Marie à la haine populaire. Il faudrait des volumes pour relever toutes les faussetés de cet ouvrage. Aucun historien de bonne foi n'en admet plus l'autorité, et la plupart des accusations contre Marie, puisées dans cet ouvrage, doivent être classées sous la rubrique de *Mensonges historiques*.

Citons quelques exemples. Fox fait mourir plusieurs de ses martyrs deux et même trois fois; il raconte l'histoire de la mort et des supplices de personnes encore en vie; les voleurs, les assassins, exécutés pour leurs crimes, sont quand même portés comme martyrs, parce qu'ils sont punis par Marie. On peut citer : John Oldearble, sir H. Acton, John Onley, William Flower, William Gardiner, etc. Il a excité la pitié sur trois femmes de Guernesey livrées aux flammes. L'une d'elles, d'après Fox, serait accouchée sur le bûcher, et son bourreau aurait eu la cruauté de brûler l'enfant avec la mère. La vérité est que ces femmes étaient des voleuses et des prostituées, et que celle qui accoucha sur le bûcher, avait caché sa grossesse, et fut elle-même cause de la mort de son enfant. Fox

a été réfuté par Alanus Copus, F. Parsoni, S. J., Anthony Wood, Collier et plusieurs autres protestants. On s'étonnera peut-être de trouver dans son martyrologe les noms de Savonarole, de Pic de la Mirandole et d'Érasme!

Le nombre des personnes exécutées sous Marie s'élèverait, d'après Fox, à 277. Il faut abaisser ce chiffre de presque moitié, et classer les coupables dans les deux ou trois catégories dont nous avons parlé plus haut : les rebelles, les hommes dangereux, les fanatiques qui attaquaient et injuriaient publiquement la reine et le clergé. Nous avons donné les raisons qui les ont fait poursuivre, et si l'on compare ce nombre avec celui des gens accusés et graciés, on verra que c'est l'extrême minorité qui a souffert la mort, et qu'il était impossible, vu les circonstances, d'en épargner davantage.

Marie a été aussi accusée d'avoir fait brûler les cendres de son père, comme hérétique. Ce mensonge a été cru jusqu'à ce que les restes de Henri VIII eussent été retrouvés à Windsor. Ce dernier trait met bien au jour tout ce que l'hérésie a mis d'insistance à noircir cette malheureuse reine.

Comme conclusion, nous dirons que, si l'époque où régna Marie Tudor fut une époque de violences, de révoltes et de répressions sanglantes, la faute n'en est pas à la reine, mais au temps, et que, par conséquent, sa mémoire n'en doit pas être affectée. Pour être juste, il faut lui reconnaître de grandes qualités de cœur et d'esprit, et lui tenir compte de ses bonnes intentions, de ses tendances pacifiques, et de ses efforts pour rendre son peuple heureux. Si elle ne réussit pas, si les passions du temps s'opposèrent à ses desseins et nécessitèrent des vengeances, il faut la plaindre et ne pas tant décrier sa mémoire. Si Élisabeth, que l'on a tant louée, et que l'on commence aujourd'hui à juger à sa juste valeur, eût eu la moitié des qualités de sa sœur, elle eût été élevée jusqu'aux nues; malheureusement pour Marie, les préjugés religieux ont eu le dessus, et pour un temps la vérité a été méconnue. Aujourd'hui, devant l'histoire, elle reparaît sous son véritable jour, et la Vérité, fille du Temps, va enfin briller pour elle : *Veritas, Temporis filia*. Sa devise était bien choisie.

A. Haudecoeur, O. S. B.

PAGES D'UN SEJOUR EN ORIENT [1]

Les habitudes vénales, passées et entrées dans les mœurs politiques et sociales de la Perse, l'administration arbitraire de ce pays et le fanatisme musulman, toujours au fond des cœurs, sont encore de grands obstacles pour s'établir et se maintenir en Perse... Qu'on en juge!

Là, personne n'oserait demander un service, sans promettre aussitôt des dédommagements.

Si une église anciennement bâtie vient à tomber en ruines, ou bien si un simple pan de mur, miné par les eaux pluviales, menace de s'écrouler tout à fait, la construction partielle de l'édifice, ou la réparation urgente, nécessaire, deviendront aussi difficiles à obtenir que la construction totale. Il faudra, dans l'un et l'autre cas, dresser une enquête, qui devra passer par la filière de tous les bureaux. Chaque signature obligée, qu'elle rencontrera sur sa route, devra se payer au poids de l'or, et la permission de bâtir ou de réparer coûtera autant que la bâtisse elle-même. Dans beaucoup de villages catholiques, la construction de l'église est retardée, parce que la pauvreté croissante des populations chrétiennes, dans les pays musulmans, ne leur permet plus guère d'adresser une demande officielle de réparation ou de construction d'église.

Qu'on ne croie pas non plus que la justice soit exercée gratuitement, surtout envers les chrétiens. Les avocats de ces derniers cherchent souvent à embrouiller leurs affaires, au lieu de les arranger et de les terminer; ils traînent les procès en longueur, font doubler la somme des amendes; et les juges ne se font pas scrupule de rendre leur sentence en double partie, en donnant gain de cause

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1890.

à celui qui payera le plus largement. A un pauvre Chaldéen qui se plaignait avec justice d'avoir perdu son procès injustement, le magistrat répondait tranquillement : « Que veux-tu? ton adversaire m'a mieux payé que toi. »

Le clergé est souvent obligé, pour détourner les calamités des Eglises et des troupeaux, de verser des sommes diverses, entre les mains des musulmans ou dans leurs bureaux, selon les circonstances devenues inquiétantes, quelquefois à propos de rien, mais toujours par des intrigues suscitées en dessous, pour extorquer plus ou moins d'argent.

Un pauvre évêque, dans une ville de province, pour conserver la jouissance de son église, qu'il avait fait bâtir avec beaucoup de difficultés et de peines, faisait une rente mensuelle à un riche musulman. Quand le terme du payement de cette rente était passé de quelques jours, le musulman se présentait chez l'évêque, trouvant toujours un prétexte, et lui disant par exemple : « Sais-tu que la cloche de ton église fait beaucoup de bruit et que ce bruit nous gêne; — ou encore : « Ce matin, le chant de tes prêtres a réveillé mes femmes. »

Le pauvre évêque comprenait et, pour conserver son église et le droit de vaquer au culte divin, il se gênait, se privait de tout, se criblait même de dettes, et lui jetait encore un os à ronger. Un autre fit poser quelques tuiles sur le toit de son église, sans en rien dire; le musulman vint le voir, sur une dénonciation, s'assura de l'affaire, et revint menaçant dire à l'évêque : « Donne-moi une telle somme, ou bien je te dénonce. » Pour éviter une dénonciation en règle, tout un procès interminable, le pauvre évêque entre deux maux choisit encore le moindre, et paya ce qui lui était demandé.

Et encore, les habitants des villes, surtout des capitales, ont une existence tolérable, comparativement à ceux des campagnes et des villages situés sur les routes. On sait que dans tous les États musulmans, il n'y a pas d'hôtellerie : les voyageurs sont obligés de recourir à l'hospitalité.

Mais ce devoir devient une corvée ruineuse pour les chrétiens, quand ils sont forcés de recevoir quiconque frappe à leur porte. Les musulmans ne se gênent pas envers eux, ils agissent en tyrans, les traitent en maîtres, s'emparent de leurs maisons, où tout est mis à contribution pour les repas, surtout celui du soir. Et l'on a vu bien souvent de pauvres laboureurs apporter leur dernier boisseau d'orge,

destiné à la nourriture de la famille, pour être donné au cheval des soldats, etc.

Il est bien certain aussi que, malgré la droiture naturelle des Ottomans, le fanatisme religieux est toujours au fond de leurs âmes. Il suffit d'un événement, d'une colère, d'une circonstance favorable, pour réveiller le lion qui n'est qu'endormi ou affaibli. Leur loi religieuse n'est pas faite pour la paix et le pardon; mais, au contraire, elle est cruelle et sanguinaire, toute fondée sur la terreur des armes; elle y appelle souvent le musulman, et par ses propres aspirations et par la haine des chrétiens. Souvent même, sans raison politique et sans prudence, les musulmans se montrent cruels, sans nécessité, sans effort et comme naturellement.

A cette époque, le pouvoir veillait chez eux, en Turquie, en Perse, à l'accomplissement exact des préceptes et des lois de Mahomet. Une censure sévère avait été ordonnée pour l'examen de tous les livres turcs et arabes, afin de s'assurer s'ils ne contenaient rien de contraire au Coran. Plusieurs exemples furent donnés pour prouver alors le zèle religieux et le fanatisme des musulmans. Ainsi, une église, existant depuis de longues années dans le faubourg de Constantinople, fut détruite, sous le prétexte qu'elle se trouvait dans un quartier musulman.

Le couvent des dominicains, à Mossoul, fut démoli, supprimé et les plus indignes traitements devinrent le partage des religieux et des missionnaires qui s'y trouvaient.

La France avait eu beaucoup de peine à s'établir et à se maintenir en Perse. Depuis le général Gardane, sous l'empire, aucun ambassadeur français n'avait été accueilli à Téhéran. Il était difficile, en effet, de lutter à forces égales, sous l'influence éloquente du canon russe, là où le canon français ne retentira probablement jamais!

Cependant M. de Sercey obtint quelques succès diplomatiques, M. de Sartiges le surpassa par les succès religieux. La présence d'un aumônier dans cette ambassade, la considération dont cet ecclésiastique fut entouré, l'exercice public du culte catholique, environné de tout le respect, de toute la solennité possible, produisirent de très bons effets, et obtinrent d'excellents résultats, en rappelant et en prouvant aux catholiques de l'Orient que la France est partout et toujours leur protectrice naturelle et providentielle et la fille aînée de l'Église.

Telle était la situation religieuse et politique de la Perse à l'époque où M. Boré y vint avec M. de Sercey. C'était comme un double essai d'ambassade française en ces pays : l'une pour la politique; l'autre pour la foi, la science et la religion.

M. Boré eut beaucoup à lutter, beaucoup à souffrir, en se dévouant à cette jeunesse de la Perse, alors si délaissée, si dépourvue de tout secours intellectuel et religieux; et la vénalité de ces peuples ne fut pas la moindre de ses peines, pour lui, si désintéressé, si grand, si généreux! Certainement sa présence, ses leçons, ses exemples, son noble caractère, son enseignement élevé, durent exercer autour de lui une grande influence. Ce qui le prouve, c'est que l'ambassadeur de France, en Perse, rendant compte à M. Guizot de sa mission, lui signala les services rendus à la France et à son ambassade par M. E. Boré et contribua, d'une manière toute particulière, à le faire nommer chevalier de la Légion d'honneur.

Mais laissons la parole à M. Boré, laissons-lui raconter quelque chose de ses difficultés et de ses peines, des persécutions qu'il eut à soutenir, et des consolations qui vinrent le chercher et le trouver jusqu'en Perse.

Ecrivant à l'un de ses amis, il lui dit :

« Ces jours passés, un muletier m'apportait de Téhéran une lettre avec cette adresse : « A M. Eugène Boré, *chevalier de la Légion* « *d'honneur*. » Très surpris, je l'ouvre et j'y lis que le *Journal des Débats*, reçu par l'ambassadeur de Russie, y annonce ma nomination. Assurément, je ne m'attendais guère à une semblable distinction, dont je me juge très indigne. Et par quel hasard vient-elle me chercher si loin, et dans un pays perdu comme celui d'Ispahan? C'est une bien douce et bien agréable surprise! J'ai offert ce signe d'honneur à Celui de qui nous viennent tous les biens, à Celui à qui nous devons rapporter tout honneur et toute gloire. Je me suis réjoui aussi de voir le but de mes travaux, au milieu des chrétiens et des musulmans, non seulement compris, mais approuvé, récompensé même ici-bas et cela par le gouvernement de la France. de ma chère patrie. L'éloignement de la patrie, l'exil volontaire que je subis, ajoutent encore, s'il est possible, un plus grand charme, un nouveau prix, à cette distinction glorieuse », etc., etc.

Écrivant à M. Guizot, ministre des affaires étrangères, pour le remercier, il dit :

« Cet acte de confiance, cette marque d'estime et d'honneur,

m'impose une nouvelle obligation, celle de rechercher toujours et en toutes choses l'honneur et le bien de mon pays; c'est ainsi que je comprends et que j'accepte le devoir moral de chaque membre de l'ordre. Et l'on est toujours sûr de bien le remplir, quand on associe ce même honneur à celui de Dieu et de la religion. L'un et l'autre me semblent si étroitement unis, qu'il est impossible de les séparer, surtout en Orient, où, depuis des siècles, la France exerce le protectorat des chrétiens unis par le même symbole. Pour moi, je persiste dans le dessein de consacrer ce qui me reste de forces et des temps à la régénération de ces frères, de ces enfants délaissés, et cela, au moyen de la science éclairée et complétée par la foi : ces deux principes, ces deux lumières de l'intelligence ayant été altérées et obscurcies en même temps dans la société orientale, doivent aussi, pour reprendre vie, pour renaître, se prêter une mutuelle assistance, afin de leur éviter une nouvelle perturbation.

« L'instruction frayera le chemin à la foi, sa compagne; et comme elle dispose l'esprit à mieux connaître les rapports qui nous unissent à Dieu et à nos semblables, elle amène nécessairement à la vérité et à la religion. C'est ce qui m'a engagé à ouvrir des écoles, cette partie de la tâche étant plus accessible à ma faiblesse. Les difficultés sont grandes et nombreuses, elles apparaissent surtout aussitôt qu'on passe dans le domaine de la conscience, et l'on sent que là, sans un secours surnaturel, il serait impossible de réussir à tenter aucune entreprise. Actuellement, je fais à Djoulfa cette expérience : les Arméniens (hérétiques), si portés à seconder nos efforts pour notre établissement, si bien disposés à me confier l'éducation de leurs fils, ont passé soudain de l'amitié à la haine, de l'estime à la colère, quand ils se sont aperçus que les conséquences de mon enseignement étaient de détruire les erreurs et les préjugés du schisme qui les a séparés de l'Église catholique et de l'Occident.

« L'opposition, prenant un caractère religieux, s'est portée aux excès de la persécution, et, ne pouvant employer contre moi que l'argument de la force, ils ont excité une sorte de révolution dans notre petite ville.

« Ces dangers et ces difficultés ne me rebutent pas, au contraire; je continue ma route et je poursuis mon but.

« Nous espérons, Monsieur le ministre, que nos écoles se consolideront au milieu même des obstacles et des persécutions qu'elles

soulèvent, surtout si vous daignez nous continuer votre approbation et vos paroles encourageantes », etc., etc.

Écrivant aussi à M. Villemain, ministre de l'instruction publique, M. Boré lui disait :

« Je n'aurais jamais pensé que mes humbles et lointains travaux, tentés dans le but de répandre l'instruction pour ramener en cette partie de l'Orient l'orthodoxie chrétienne et catholique, pussent attirer l'attention et les regards ! Et ce que m'a écrit mon ami sur l'intérêt même que vous y prenez m'a vraiment surpris et touché. Dans la voie où je veux marcher, il est défendu de chercher à plaire aux hommes. Mais quand ceux que le mérite et le savoir élèvent au premier rang, vous approuvent et vous encouragent, c'est une bien douce consolation. Quelle joie, en effet, de savoir et de pouvoir se convaincre que la religion et ses propagateurs sont honorés en France et hors de France par des hommes placés à la tête des affaires et des lettres, et dont l'opinion règle celle du monde ! C'est une grande espérance pour l'avenir de la société en notre chère patrie !

« Nos écoles naissantes, fortement battues et secouées par l'orage, n'ont pas encore pu produire les fruits que nous en attendons, fruits qui seront sans doute la récompense de l'épreuve et d'un travail persévérant, mais les germes éclos dans les jeunes plantes que nous cultivons promettent une heureuse récolte, une riche moisson. Pour nous y aider, il serait à désirer que le gouvernement de la Perse, conseillé et éclairé à ce sujet par le nôtre, continuât de nous accorder une protection forte et efficace : nous en avons besoin en ce moment même. Notre collège fondé à Djoulfa, aux portes d'Ispahan, a une forte lutte à soutenir, non contre les Persans, amis des étrangers et désireux de participer aux réformes et aux bienfaits de la véritable civilisation, mais de la part des Arméniens, nos frères en Jésus-Christ, au service desquels nous nous sommes tout particulièrement dévoué. Ils se divisent en deux partis : l'un catholique, attaché à l'Église notre mère commune, et avide de progrès et d'instruction : l'autre, plus nombreux, cramponne au passé, endurci dans les préjugés et l'égoïsme du schisme, nous fait une guerre ouverte, non pas une guerre intellectuelle, mais avec la force des armes. Dans ces combats, nous ne sommes qu'une poignée d'hommes tenant tête à une multitude, non pour attaquer, mais pour nous défendre. Notre unique tort à leurs yeux est de demander la liberté

de conscience et la paix; et, malgré cela, nous avons tous les honneurs d'une *persécution religieuse*. Les musulmans, étonnés de voir qu'une doctrine, pour eux nouvelle, communique tant de courage et de patience à ses défenseurs, ont pris ouvertement notre défense; notre cause est devenue la leur, ils ont soutenu nos intérêts et commencent même à mieux connaître les catholiques, à les estimer davantage.

« J'ose espérer, Monsieur le ministre, que vous voudrez bien aussi donner quelque signe de bienveillance et de protection à nos écoles de Tauris et de la Chaldée. En nous envoyant les meilleurs livres élémentaires adoptés par le Conseil de l'instruction publique, vous augmenterez encore notre reconnaissance. Il me reste personnellement, Monsieur le ministre, à vous remercier d'avoir contribué si généreusement à ma nomination de chevalier de la Légion d'honneur. Cette décoration m'est arrivée vraiment comme un secours providentiel. Pendant les troubles de Djoulfa, qui ont mis mes jours en péril, l'emblème de l'honneur français et chrétien, suspendu à ma poitrine, a été ma défense, mon arme et mon bouclier », etc.

M. Boré répond encore à deux prélats qui lui écrivaient de Rome, au nom de la Propagande :

« Dignes et vénérables prélats (1),

« La double lettre que vous avez daigné m'écrire m'est arrivée, dans ma solitude de Perse, comme un signe et un gage de la bénédiction divine. C'est un grand encouragement dans les humbles travaux que j'ai osé entreprendre pour l'extension de la vérité par la sainte Eglise. Je ne mérite guère de distraire vos pensées et d'attirer vos regards sur un point de l'Orient délaissé depuis plus d'un siècle par la propagande catholique. Mais les plus vils instruments dans la main de Dieu peuvent lui servir à réaliser ses desseins de miséricorde. Nos espérances et notre ambition, que vous daignez encourager, ne tendent à rien moins qu'à la *résurrection de l'Eglise orientale* par l'*éducation de la jeunesse*. Si, dans la reconstruction de l'édifice, il nous était accordé, pour notre part, d'y apporter une simple pierre, nous nous croirions, même humainement, mille fois dédommagé de nos sacrifices et de nos efforts.

(1) Mgr Ignace, archevêque d'Edesse, secrétaire de la Propagande; Mgr Laurent, évêque de Chersonèse, à Rome.

« Le collège que nous avons fondé a été vivement attaqué, ainsi que notre personne; mais la protection divine ne nous a point failli, et nous espérons que l'œuvre prospérera, malgré la tourmente et les obstacles soulevés par l'enfer. Dès que nous le pourrons, nous avons l'intention d'aller établir d'autres *écoles* chez les Arméniens des montagnes, dispersés dans une vingtaine de villages, à quelques journées d'ici: de cette manière nous unirons la mission d'Ispahan avec celle de la Chaldée, sur laquelle nous avons toujours les regards, et qui promet des fruits abondants de salut. Dès que je le pourrai, quand je serai remplacé ici, j'ai le désir d'aller quelque temps à Alkouch, unique couvent des catholiques chaldéens dans cette partie de l'Orient; là je me concerterai avec les pieux religieux qui y habitent, pour exercer sur une plus grande échelle une utile propagande, dans les contrées comprises entre Mossoul et les frontières de la Perse. Malheureusement, nous sommes encore bien seul pour tout le bien qui est à faire! »

Plus tard M. Boré écrivait :

« J'apprends que M. Fournier, missionnaire lazariste, membre de la Compagnie de Saint-Vincent de Paul, revêtu du titre et de l'autorité de préfet apostolique, est parti de Constantinople et qu'il attend à Tauris, sur la frontière, l'arrivée de plusieurs autres confrères, afin de pouvoir nous les envoyer par ici, dans les postes les plus importants.

« Grâce à Dieu, ajoutait encore M. Boré, deux missionnaires nous sont arrivés ce mois-ci. Après leur avoir confié les écoles naissantes de Tauris et de la Chaldée persane, le préfet apostolique a pu venir me rejoindre. En y ajoutant Djoulfa, nous occupons déjà trois points principaux auxquels, avec du temps et de la patience, nous relierons d'autres centres de propagande catholique.

« Depuis deux mois M. Fournier est ici. Il vient de me dire, après y avoir pensé devant Dieu, qu'il juge ma présence nécessaire du côté d'Ourmiah, mais qu'il hésitait à m'en parler, craignant de me déplaire et de m'affliger!... Comme la volonté du supérieur, même son seul désir, est, à mes yeux, la manifestation la plus sûre de la volonté divine, je n'hésite pas à lui répondre que je lui obéis, non seulement avec soumission et résignation, mais encore avec joie, me trouvant heureux d'avoir à pratiquer l'obéissance, la vertu spéciale et le premier devoir d'un missionnaire.

« Je vais donc partir... Je prendrai la voie du Kurdistan, avec

l'intention d'explorer les villages arméniens qui nous avoisinent, où je vais tâcher en passant de jeter quelques bonnes semences. J'aurai des obstacles à surmonter, des dangers à courir, ayant à traverser les campements de plusieurs tribus vagabondes et pillardes de Baktiaris, Loures et Kurdes, tous gens en état presque perpétuel d'insurrection et de révolte. Mais je me confie en Dieu complètement; je me repose sur la sollicitude divine qui ne m'a jamais fait défaut, et qui n'a pas cessé de m'assister depuis que je m'efforce de défendre et de servir sa cause en ces pays lointains et délaissés!...

« Hélas! dit encore M. Boré, j'ai trouvé, ici et partout, les Arméniens abaissés à tel point par le schisme, et réduits à un tel état d'abjection, que les musulmans ont le droit de les appeler *mécréants* ou *infidèles*. Au milieu d'eux, le petit troupeau des chrétiens catholiques se distingue par la pureté et la régularité de ses mœurs, par la loyauté dans les affaires, loyauté qui leur attire l'estime publique. Dans les bazars et les marchés, les Persans préfèrent avoir des rapports de commerce avec eux, étant sûrs de n'être pas trompés. Souvent même, ils interrogent nos chrétiens sur leur foi, sur leur religion, sur cette religion qui les transforme si merveilleusement en une nouvelle espèce d'hommes. »

Avant de quitter la Perse avec M. Boré, laissons-le encore nous dire ses pensées, ses espérances, ses craintes, même ses joies et ses tristesses... Tout cela est palpitant d'intérêt, de vérité et même d'à-propos pour les temps présents.

« J'ai été, dit-il, très agréablement surpris par l'arrivée en Perse d'un jeune homme français, M. le comte Henri de Civrac, avec qui je me suis trouvé compagnon d'études au collège de Beaupreau, il y a vingt ans. Depuis ces jours heureux et calmes de l'enfance, combien se sont succédé d'angoisses, d'espérances trompées, de peines et de regrets! Et bien heureux celui qui n'a pas à y ajouter des remords! — Il ne reste du passé que le bien accompli et les mérites du service rendu à Dieu et à sa cause. — Il avait pour moi des lettres de nos fidèles et pieux amis, qui semblent bien connaître mes intentions et qui les louent et les approuvent. Consolation qui fait verser de douces larmes devant le Seigneur! Et nous nous retrouvions à Ispahan! Et quelle joie, quelle consolation, quel exemple de voir un jeune homme de son âge et de sa qualité, exécuter un voyage aussi long, aussi hasardeux, aussi périlleux que pénible, dans le *but unique* de servir la cause de la vérité, la cause

de l'Église catholique et de la France! Sans nous être jamais concertés auparavant, nous trouvions dans nos âmes les mêmes désirs, les mêmes espérances pour les Églises d'Orient, et la même disposition à travailler de toutes nos forces à les ramener à la vérité. Admirable effet de l'unité de la vraie foi! Mais il me quitte! J'ai été reconduire le jeune comte jusqu'aux portes de la ville. Des larmes mouillaient et baignaient nos yeux dans la séparation. Ces séparations, si loin de la patrie et dans une solitude si complète, ont quelque chose de doublement douloureux, de doublement amer!

« Cependant, quoi qu'il arrive, nous resterons unis dans le ferme désir de rendre à l'Orient les lumières qui nous en sont venues autrefois, et d'y voir les âmes s'y régénérer dans la pureté de la foi et dans le vrai christianisme.

« Quand on est dans cette vérité, quand on marche et qu'on agit dans ce but, les jugements légers et faux des hommes ne peuvent même pas nous émouvoir, et encore moins nous détourner de ce but si élevé et si saint, que Dieu a daigné montrer à nos regards.

« Toutefois, une approbation apportée de si loin, par un auxiliaire aussi fervent, aussi généreux, venu de la chère patrie et y retournant pour nous seconder parmi la jeunesse la plus dévouée de la France, n'est-ce pas là un juste motif de douce joie en même temps qu'un motif nouveau de confiance, d'espoir et de persévérance?

« Dieu m'a fait la grâce d'étendre et de généraliser utilement, pour sa cause, la question de la mission de Perse. Je l'unis, en effet, à celle de la résurrection de l'Église orientale. Admirable projet! Pourquoi ne pourrait-il pas se réaliser, du moins dans nos constants efforts, si Dieu le veut, si Dieu le bénit? Quel but plus digne de nos travaux, et plus capable de nous soutenir dans toutes les afflictions, que celui de contribuer à rétablir, ici, le christianisme triomphant sur les ruines des schismes, des hérésies et de l'islamisme! Oui, que Dieu soit pleinement connu et glorifié! Qu'il règne, que la lumière se fasse et que sa volonté soit faite!... Et ne contribuerions-nous à rétablir son règne et celui de la vérité que dans une seule âme, nous croirions avoir employé utilement notre temps, nos efforts et nos peines!

« La situation de la France, en ce moment, ne nous est guère favorable; nous ne paraissons pas très redoutables au dehors, avec nos troubles, nos divisions et nos révolutions au dedans.

« Cet état malheureux n'est que provisoire, il faut l'espérer. Si la

France revenait à Dieu, Dieu aussi reviendrait à elle et lui accorderait, par surcroît, la puissance et la prépondérance dont elle a besoin et dont elle pourrait user si avantageusement pour la gloire de Dieu et l'extension de son règne.

« Ceux qui veulent dépouiller la France de son catholicisme chrétien, connaissent peu son passé et comprennent bien mal son avenir! Ranimer dans les âmes, qu'égarent les passions politiques, le flambeau de la foi, l'amour de Dieu et ce qu'il inspire, le pur amour de la patrie et de la liberté : voilà l'intelligence nécessaire, voilà le véritable intérêt de la France! voilà ce qu'il faut enseigner et inspirer à ses enfants! Les nations ont une mission à remplir en ce monde, aussi bien que les individus qui les composent, mais d'une manière plus importante et plus vaste. La France est fille aînée de l'Église, missionnaire de la foi, de la vérité, de la vraie liberté et de la civilisation. N'est-ce pas là la plus noble, la plus sainte, la plus importante des missions?

« Je voudrais que bien des adversaires du catholicisme vinssent faire une excursion de ces côtés-ci en (Orient) et y séjourner quelque temps. Ce serait le vrai moyen de les éclairer et de les guérir. Ils s'en retourneraient certainement plus croyants et plus instruits en beaucoup de questions religieuses, sur lesquelles ils semblent souvent plus ignorants que nos Turcs eux-mêmes.

« Que Dieu ait pitié de la France! Tant qu'elle ne reviendra pas sincèrement, franchement chrétienne et catholique, nous serons rudement châtiés! » etc., etc.

A Mossoul, à Tauris, à Djoulfa, à Ourmiah, partout M. Boré déploya un zèle admirable pour la propagation de la foi, de la vérité (par la science, l'enseignement, les exemples d'une vertu consommée), ainsi que pour la défense des chrétiens et de leurs droits. Dans le couvent des dominicains à Mossoul, où il resta quelques mois afin de s'entendre avec ces dignes religieux pour propager et soutenir son œuvre, il vécut en saint, en apôtre, unissant tous les exercices d'une humble et persévérante prière à ceux du zèle et de la charité, et sollicitant ardemment les lumières de Dieu et ses bénédictions. C'est là, aussi, qu'il reçut les lettres suivantes, bien faites pour le récompenser selon ses désirs et ses vues; et s'il eût ambitionné quelque chose ici-bas, c'était bien la seule récompense digne de lui, digne des sacrifices accomplis pour la cause catholique et pour la jeunesse!

Le cardinal Fransoni, préfet de la Propagande, fut chargé par le souverain Pontife Grégoire XVI d'écrire à M. Boré pour le remercier et pour lui annoncer sa nomination de chevalier de la Milice dorée.

A Monsieur Eugène Boré, à Mossoul.

« Très honorable Monsieur,

« Il est difficile de s'imaginer combien la Sacrée Congrégation admire le zèle avec lequel vous travaillez sans relâche, dans cette mission, à la propagation de la foi catholique, et quel intérêt elle porte à votre personne. Si dans ces dernières années le nom catholique a pris en Perse quelque extension, s'il brille d'une plus vive lumière, si des fruits plus abondants répondent aux travaux et aux espérances des missionnaires, elle sait fort bien que c'est en partie à votre enseignement, à vos soins, à votre sollicitude qu'on en est redevable...

« C'est pourquoi il a paru juste à Notre Très Saint Père et Seigneur de récompenser et de combler de faveurs particulières ceux qui se livrent à ces missions si difficiles, qu'ils soient honorés d'un caractère sacré ou qu'ils ne soient encore que simples fidèles, dont certainement vous méritez d'être regarde comme le *coryphée* et le *porte-étendard*. C'est pourquoi des lettres ont été adressées au Révérend M. Fournier, préfet de la mission, et plusieurs pouvoirs lui ont été accordés...

« Poursuivez donc avec une nouvelle ardeur, avec un courage toujours croissant, la tâche que vous avez entreprise, tâche la plus noble et la plus glorieuse qu'on puisse concevoir ! Et efforcez-vous de mériter ainsi une magnifique couronne dans les cieux. Je prie Dieu de vous conserver longtemps.

« A Rome, au collège de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le 23 avril 1842.

« J.-P. Fransoni, *préfet*. »

BREF DE SA SAINTETÉ GRÉGOIRE XVI

A notre fils chéri Eugène Boré.

« Cher Fils, salut et bénédiction.

« Comme rien ne peut Nous être plus doux, plus désirable et plus flatteur que de voir la religion catholique partout connue, aimée et florissante, Nous avons coutume de décerner avec empressement des récompenses honorables et des preuves de Notre bienveillance, particulièrement à ces hommes qui s'efforcent avant tout de contribuer par leurs travaux et par leurs œuvres à la propagation de la vraie foi et de l'Église catholique.

« C'est pourquoi, ayant appris par de très graves témoignages que toi, que recommandent le talent, les mœurs, la piété, la probité et qui es attaché avec une perfection particulière à cette Chaire de Pierre, tu n'as négligé ni soins, ni zèle, ni efforts pour assurer le succès de Nos missions en Perse, Nous avons pensé devoir te montrer d'un cœur joyeux et empressé quelque signe de Notre volonté à ton égard. Donc, voulant te décorer avec un honneur particulier, Nous t'absolvons et te déclarons désormais absous des censures ecclésiastiques, des sentences et des peines d'excommunication et d'interdit, portées de quelque manière que ce soit et pour une cause quelconque, si tu en as encourues... Nous t'élisons et nommons par ces lettres, de Notre autorité apostolique, chevalier de notre Milice dorée, et t'associons à cet ordre illustre, restauré par Nous avec un grand éclat. En conséquence, Nous te concédons, nous te permettons de porter les insignes de ce même ordre.

« Nous voulons que tu portes la croix d'or, etc., etc. (Les autres insignes sont le collier d'or, l'épée et les éperons dorés. Suivent les descriptions et la manière de porter cette décoration.)

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 5 avril 1842 et la douzième de Notre Pontificat.

« A. Card. Lambruschini. »

A la même époque, en Perse encore, comme pour le récompenser de ses peines et des persécutions qu'il y avait souffertes, et comme pour terminer et clore sa mission en ce pays, M. Boré recevait une lettre très flatteuse de l'Académie des inscriptions et belles-lettres

de France, par laquelle il était nommé correspondant à la place de M. de Saulcy.

Une autre lettre de M. Guizot lui proposait le poste de consul à Jérusalem.

« Moi! consul à Jérusalem! s'écrie-t-il. Et qui jamais eût pensé à cet honneur? O Dieu! qu'ai-je fait pour être appelé à protéger le tombeau du divin Rédempteur, Fils de Dieu, Dieu lui-même! A peine si je commence à vous servir, et déjà vous me choisiriez pour remplir un poste aussi difficile! Et que deviendrait ma résolution de vivre pauvre, ignoré, enseveli, s'il se pouvait, au fond d'une cellule, seul avec Dieu seul? Il me faudrait donc y renoncer et rentrer dans ce monde agité que j'ai fui jusqu'au fond de la Perse?

« Il est vrai, Jérusalem, et surtout son Calvaire, excite au fond de mon âme une sainte impatience, un grand désir d'y prier, de m'unir de plus en plus à Celui qui y a tant souffert pour nous! Le vrai chrétien doit y fixer son habitation, en quelque sorte, par la pensée, l'affection et la prière. Mais celui qui est appelé à l'habiter réellement n'est-il pas encore plus honoré et plus heureux? Aussi, tout en m'humiliant profondément d'avoir été choisi pour ce poste, malgré mon indignité, je remercie Dieu d'avoir permis qu'on y pensât pour moi. Cette pensée seule m'est déjà une consolation et une joie, et me suffit comme récompense! »

M. Guizot renonça à son projet d'envoyer à Jérusalem M. Boré comme consul : le protestant, en lui, l'emportant sur l'homme d'État, il eut peur, dans ces temps d'effacement et de faiblesse, de ce caractère trop noble, trop généreux, trop franchement catholique.

Tout en renonçant à ce projet, il conserva toujours à M. Boré son estime et son admiration.

M. le vicomte Théodore de Bussierre, écrivant à ce sujet à M. E. Boré, son ami très intime, lui disait : « J'ai fait une visite au cardinal et à M. Henri de Bonald. Le cardinal a été très mécontent en apprenant que tu n'allais pas à Jérusalem. C'est là qu'il eût voulu te voir! Ta nomination à ce poste eût seule donné à notre gouvernement l'attitude qu'il doit avoir en Orient. Il ne se console pas de ce recul, de cette preuve d'inertie », etc.

Mais rendons la parole à M. Boré, écoutons-le : on dirait que ses paroles sont d'hier.

« Ne perdons pas espoir, Dieu a des desseins de miséricorde sur la France! J'aime trop ma patrie pour ne pas désirer qu'elle

s'élance généreusement dans la voie que le Ciel semble lui avoir tracée, celle de propager dans le monde la foi et la vérité, la liberté et la civilisation, par la science, l'enseignement et la charité.

« Mais qu'ils sont coupables les hommes qui exploitent à leur profit les plus misérables passions! Qu'ils sont aveugles et insensés ces hommes poussés par leur haine contre la religion, engageant la France dans les voies de l'arbitraire et de la persécution! Avec quelle tristesse nos neveux pourront constater un jour les sottises de ce peuple qui prétend être le plus spirituel du monde et qui frappe comme ennemis ses amis les plus vrais et les plus sincères, dans ses prêtres et dans ses religieux! Au lieu de songer aux grands intérêts de la patrie, on s'occupe d'odieuses et de misérables disputes, bonnes à éveiller toutes les passions, et l'on cherche à comprimer, à arrêter tout élan religieux, ce qui fait cependant toute l'influence de la France au dehors! Et comment pourrons-nous plaider ici la cause de la liberté de conscience, si elle est refusée aux catholiques français, en France même?

« J'ai beaucoup admiré les beaux discours de M. de Montalembert. Comme la défense de la foi, de la vérité et de la justice, rend fort et éloquent! Comme le mot de liberté sonne bien sur de telles lèvres! O liberté! liberté chérie! C'est nous, chrétiens et catholiques, qui pouvons vraiment prononcer son nom sans mensonge! Oui, nous voulons la vraie liberté des enfants de Dieu, affranchis d'abord de la servitude de leurs passions et travaillant à en affranchir les autres. Espérons que notre société, tourmentée et inquiète, finira par jouir de ce bienfait avec sagesse et justice, et que nous parviendrons à vaincre le mal par le bien! Espérons aussi qu'on finira par comprendre que les hommes qui veulent doter leur pays d'une éducation vraiment morale et religieuse sont les vrais amis de la France et du pouvoir qui la régit, en défendant et protégeant les principes et le respect dû à l'autorité. Comment, en effet, ne pas comprendre et ne pas prévoir que tout ce qui affaiblit la foi, la religion, soutien et principe de la morale, se tourne nécessairement contre la société et ceux qui la gouvernent?

« Non, non! Dieu aime trop la France pour la laisser tomber dans l'abîme où veulent l'entraîner les ennemis de la sainte Église. Oui, espérons et prions beaucoup! Espérons même contre toute espérance, sachant bien en qui nous nous confions...

« La politique, jalouse de l'influence croissante du nom français

et du catholicisme, voudrait pouvoir s'opposer aux développements de l'éducation chrétienne donnée par ici; on travaille à en arrêter l'élan, on cherche à réveiller l'amour-propre des autres nations..... Mais ne sommes-nous pas d'abord les enfants dévoués de l'Église? Notre but principal n'est-il pas de propager la foi avec les bienfaits qui en découlent? Nous avons pour moyen et pour organe *notre langue qui impose* partout la civilisation, et que la civilisation *impose*, et le moyen n'est pas défendu. Nous irons donc *en avant* sans rien craindre.

« Je suis attristé parfois en pensant à la foule de jeunes gens qui végètent en France et qui dépensent leur fortune et leur vie dans des folies et des inutilités. Ah! s'ils connaissaient le don de Dieu! s'ils savaient le faire valoir, ils se mettraient généreusement au service d'un si grand maître et sortiraient de l'horizon prosaïque et resserré où ils étouffent. Ils iraient un peu au dehors porter le nom de leur patrie, étendre sa bonne renommée et sa gloire, en se faisant les propagateurs de la vérité et de la science. Ils trouveraient là des mérites abondants pour le ciel; et sur la terre, en ce monde même, de grands avantages, une double expérience, une position honorable, peut-être même le bonheur... Ils en reviendraient plus savants, plus chrétiens, meilleurs Français et plus dévoués à Dieu et à leur patrie! La connaissance des lieux, des personnes, des misères et des intrigues locales, rectifie bien des jugements et des préjugés et forme souvent le jugement et l'esprit par l'expérience acquise », etc., etc.

Pendant son séjour en Perse, au milieu même des travaux auxquels il se livrait, M. Boré reçut du souverain, du schah de Perse, des firmans l'autorisant à enseigner dans ses États, avec de grandes louanges, de vifs remerciements et les décorations du *Lion* et du *Soleil* de Perse; ce qui lui faisait dire en souriant qu'il ressemblait déjà à un vétéran, tandis qu'il n'en était encore qu'à sa première campagne.

Cependant, il va partir de Mossoul pour se rendre à Constantinople; mais avant de quitter la Perse avec lui, jetons-y un dernier regard. C'est là qu'a commencé sa mission, sa carrière apostolique, et les commencements ont toujours une importance, un charme spécial; on aime à y revenir. Les prémices, en toutes choses, ont une particulière saveur; la source d'où part le fleuve offre un intérêt spécial à l'investigation et à l'étude et en fait mieux connaître le cours.

ÉTAT DE LA MISSION DE PERSE

MM. les missionnaires lazaristes ayant définitivement succédé à M. Boré ont été établis en Perse, sous l'autorité épiscopale d'un évêque, délégué du Saint-Siège, jusqu'à présent choisi parmi eux. Ils sont répartis entre Khosrova, Ourmiah, Ispahan, Téhéran, etc., où ils exercent leur saint ministère, propagent la foi dans les tribus nestoriennes et la soutiennent parmi les catholiques, dispersés un peu partout. Ils luttent contre la progagande funeste que font les écoles protestantes, qui égarent complètement l'esprit de la jeunesse. Leurs avant-postes touchent à ceux de la mission des dominicains, qui les prennent à revers du côté de Mossoul, et qui ont reconquis à l'unité catholique beaucoup de nestoriens.

« La liberté de conscience rendue aux chrétiens change notre situation, écrivait un missionnaire. Les nestoriens, fatigués du despotisme américain, se retournent vers nous en foule, et l'on peut dire que le nestorianisme est à l'agonie en Perse. »

Pour mieux comprendre et saisir en un seul coup d'œil la situation religieuse et morale de la population de la Perse, étudions-la un instant. Nous ne parlons ici que des chrétiens : ils peuvent être divisés en chrétiens *étrangers* et en chrétiens *indigènes*.

Population chrétienne de la Perse. — Les *étrangers* sont les négociants, les chefs et les membres des différentes légations et des consulats, les employés européens au service de la Perse pour l'armée et le télégraphe, etc.

Les *chrétiens indigènes* sont les Arméniens et les Chaldéens.

Les Arméniens non unis. — Les Arméniens ont plus de vie, plus d'activité: ils sont industrieux, commerçants, et souvent assez riches. Plusieurs sont au service du gouvernement persan et occupent des postes assez élevés. Sous le rapport religieux, ils ont conservé au dehors plus de décence, plus de retenue que les nestoriens; le clergé se montre plus convenable, sans être meilleur en réalité. Parmi les évêques et les vartabets, les scandales sont à la mode. Le bas clergé est vil, méprisable au dernier degré. Ils ont deux évêques en Perse : le premier réside à Tauris et a sous sa juridiction tous les Arméniens de la province de l'Aderbaïdjan; le deuxième est à Djoulfa d'Ispahan et étend de là sa juridiction sur tous les autres Arméniens. Ceux-ci ne manifestent aucune inclina-

tion pour le protestantisme; l'or, l'argent et les autres avantages qu'on fait briller à leurs yeux ne semblent pas les émouvoir beaucoup. Du reste, il serait assez difficile de dire et de préciser ce qu'ils aiment et ce qui les touche. L'*orgueil national* et la *jalousie* les dominent et les mènent à l'ingratitude, devenue un de leurs caractères principaux.

M. Boré s'était dévoué aux Arméniens, et, dans leur intérêt spirituel et temporel, il eût voulu les ramener à l'unité catholique. Aussi, dès le principe, la Mission s'adressa-t-elle plus spécialement à eux. Mais la persécution ouverte, armée même, excitée par les Arméniens hérétiques, rejeta les missionnaires parmi les Chaldéens, où la Providence semble avoir marqué leur place par les fruits abondants qui s'y opèrent.

Chaldéens. — Les Chaldéens sont plus nombreux, mais sans activité commerciale, sans industrie : leur commerce est nul; ils sont cultivateurs pour la plupart.

Sous le rapport moral, les Chaldéens de Perse sont encore simples et bons. Ils ont conservé plusieurs usages bibliques du temps des saints patriarches leurs ancêtres. Ils parlent probablement la langue d'Abraham, ou à peu près. On trouve bien parmi eux les traces de l'humanité déchue avec ses misères et son ignorance, mais, en résumé, le niveau moral est comparativement assez élevé chez eux. (Les hérétiques ont encore là le triste, le malheureux privilège, le privilège presque exclusif, de fournir les exceptions.) On peut même s'étonner de cette moralité remarquable, quand on pense au long asservissement de ce peuple sous le joug des musulmans si corrompus.

Sous le rapport intellectuel et scientifique, les Chaldéens font preuve d'heureuses dispositions et de beaucoup d'esprit naturel, malgré la vie rustique, sans culture et sans étude, qu'ils mènent depuis tant d'années. Les enfants se montrent intelligents, mais peu laborieux pour l'étude.

Sous le rapport religieux, les Chaldéens de Perse se divisent en trois classes : les nestoriens, les protestants et les catholiques.

Nestoriens. — Il serait trop long de dire à quel degré de misère, d'avilissement et d'ignorance est arrivée cette secte. Qu'on en juge par son clergé. Il n'y a plus qu'un évêque nestorien en Perse, qui serait l'homme le plus misérable et le plus avili de son troupeau, s'il n'avait son neveu, son futur successeur, encore plus

mauvais, plus corrompu que lui! Et ce jeune débauché, diacre aujourd'hui, sera sans doute évêque un jour? Les autres prêtres sont tous ivrognes, sorciers et brouillons. Ils se marient autant de fois que meurent leurs femmes; l'un d'eux, à son troisième mariage, épousait sa cousine germaine, jeune fille déjà fiancée à un autre. A la cérémonie de cette nouvelle union, son chapeau le représentait à côté de son épouse pendant que lui-même récitait fort sérieusement les longues oraisons du rite nestorien et bénissait son propre mariage.

Il ne faut pas parler de science dans un tel clergé; les plus savants de leurs prêtres peuvent à peine lire les prières de la liturgie sans même les comprendre, et plusieurs n'arrivent même pas jusque-là. L'Église nestorienne est donc réduite à un état complet d'avilissement et ne pourrait même pas descendre plus bas. Si son clergé ne compte pas pour grand'chose en quantité, il compte encore moins en qualité. Pour arriver à leur sacerdoce, il n'en coûte que 2 ou 3 roubles d'argent, quelques paires de bas ou une paire de souliers.

Protestants méthodistes américains. — Messieurs les prédicants du nouveau monde ne sont pas contents; les plus anciens, les meilleurs, les plus dévoués de leurs disciples les abandonnent maintenant, et tous à la fois et avec grand éclat. Et pourquoi? Parce que ces prétendus convertis n'ont jamais été protestants de cœur, jamais satisfaits et convaincus; fatigués, ils se retirent et se retournent d'un autre côté : ce qui afflige vivement messieurs les Américains. En effet, ce résultat est triste, après tant d'efforts, tant de dépenses et tant de fracas! Les moyens humains n'ont pourtant pas manqué : personnel nombreux et expérimenté, aides indigènes par centaines, imprimerie, livres sous tous les formats, réseau d'écoles couvrant toute la plaine, protection puissante et de l'argent à pleines mains! Et quel usage ont fait ces messieurs de tous ces moyens? Dans leurs écoles protestantes on se contente de fournir un inépuisable répertoire d'objections et de calomnies contre l'Église catholique. Les notions superficielles d'histoire et de géographie données aux élèves sont toutes dirigées vers ce but. Sur leurs cartes, les pays catholiques sont marqués de couleurs rouges, signifiant que les peuples qui les habitent sont ignorants, ivrognes et sanguinaires. Les pays protestants, surtout aux États-Unis, selon eux, sont, au contraire, inondés de lumière et de science. Mais qu'on

juge de l'arbre à ses fruits. Les écoles protestantes n'ont pas fait un seul prosélyte sincère, seulement des ennemis à l'Église catholique; elles n'ont pas produit un seul homme un peu marquant, leurs meilleurs élèves sont ceux qui ont appris à parler le plus mal de l'Église romaine.

Ecoles catholiques. — Les écoles catholiques, au contraire, ont produit des résultats bien différents, malgré leur petit nombre et la disproportion des moyens : ainsi, parmi les élèves des missionnaires, nous pouvons citer le chargé d'affaires de la légation persane à Paris; le premier interprète de la même légation à Saint-Pétersbourg; beaucoup d'autres qui rendent de grands services au gouvernement persan à Téhéran et ailleurs, ou qui se sont fait des positions sociales très honorables. L'école séminaire, pour le clergé indigène, est la grande espérance, la grande œuvre des missionnaires, de leurs élèves; elle se compose presque de tout le clergé, sans parler des prêtres venus en France et en Europe ou qui en sont sortis.

« Il nous faut des écoles catholiques en grand nombre, dit un missionnaire, pour annuler et combattre la malheureuse et funeste propagande des protestants parmi la jeunesse; leurs écoles si nombreuses sont notre grand obstacle. Avec des écoles notre action est libre, fructueuse, puissante et décisive; sans écoles, elle est faible, embarrassée, presque nulle. »

1870-1871. — Les méthodistes américains, en 1870, découragés, déconcertés par les progrès croissants de la mission catholique, avaient annoncé leur prochain départ de Perse. Mais, hélas! les malheurs de la France ont ranimé leur courage et leur espoir : leurs insultes au catholicisme ont recommencé de plus belle. Et nous, Français, nous avons tous participé au calice de la Passion; nous l'avons bu jusqu'à la lie en ces temps d'épreuve, et l'amertume en a été surabondante.

1878. — La paix en France nous a rendu aussi le calme, la paix et l'espérance. Tout va bien! Le nombre des catholiques augmente, le branle est donné, les préjugés amoncelés par les mensonges et la haine des protestants, se dissipent de plus en plus; on commence à mieux connaître la sainte Église, et plus on la connaît, plus on l'aime! Nos écoles sont devenues plus nombreuses : nous comptons en ce moment quarante-cinq écoles de garçons, dix écoles de filles. Un inspecteur va les visiter tous les

mois, au nom et aux frais de la mission. L'imprimerie marche son train, on imprime en ce moment le Nouveau Testament en langue ancienne et en langue vulgaire avec des notes. Nous avons fait bâtir l'année dernière une chapelle, cette année nous en ferons construire au moins deux autres.

Une dame musulmane nous a donné un bel emplacement dans un de ses villages pour une église, elle promet d'aider de sa bourse à cette construction et prétend gagner le ciel en faisant le bien à tous, sans distinction de croyances. Elle a demandé à nos sœurs de la Charité des médailles de la très sainte Vierge, qu'elle porte très dévotement sur elle. Les filles de la Charité font en Perse tout le bien qu'elles font ailleurs, près des pauvres, des malades et par l'éducation de la jeunesse. Nous nous confions toujours, disent-elles, en la divine Providence. Et pourvu que la France, — (comment ne pas remarquer cette union de la France et du catholicisme), — soit en paix, tout ira bien. Mais il est certain que le catholicisme n'existerait que de nom en Perse, surtout parmi les Chaldéens, sans notre Mission !...

Mais rendons la justice à qui elle est due, l'honneur et le mérite à qui ils doivent revenir, dit à ce sujet un missionnaire, devenu évêque en Perse : « C'est à M. E. Boré, et à lui seul, que nous devons cette belle et grande mission (de Perse) qui en comprend plusieurs. Non seulement c'est lui qui les a commencées et fondées, grâce à son zèle, à sa généreuse initiative, à son abnégation personnelle ; mais encore, c'est lui qui a proposé les missionnaires lazaristes à la Propagande et qui les a demandés lui-même à leur supérieur général. Et quel beau champ à cultiver ! »

Probablement aussi, M. Boré dut à cette mission de Perse sa vocation de missionnaire? En entrant en relations directes avec les membres de la congrégation où Dieu lui avait marqué sa place, il apprit mieux à les connaître, à les estimer, à les aimer.

M. E. Boré avait quitté Mossoul et la Perse ; il se rendait d'abord à Constantinople, puis en France et à Rome. Écrivant à l'un de ses plus chers amis, M. Eugène Taconet, il lui disait :

« Voici trois mois, cher ami, que tu n'as reçu de moi aucune lettre, et c'est long, je l'avoue ! Mais tu m'excuseras, car j'étais en voyage. Dieu a continué de nous protéger ; il nous a préservés de tout malheur dans ce long et périlleux voyage, accompli dans une saison funeste, dans un pays sans ressources, sous un soleil brû-

lant, sur un sol aride, où l'on ne trouve partout que la disette et la désolation! La crainte des Kurdes et des bandes de pillards et de voleurs ne cesse qu'à huit journées de la capitale. Pas de nourriture! pas d'abri! On habite sous la tente ou sous le pavillon plus large du ciel. Celui-ci finit par devenir si naturel et si attrayant que les maisons vous paraissent bientôt comme autant de prisons, manquant d'air et de grandeur, et de cette liberté que j'appellerais primitive et patriarcale. Quelle impression de revoir Constantinople et son Bosphore! lieux si beaux auxquels je croyais bien avoir dit un éternel adieu! J'ai trouvé cette ville très avancée dans la voie du vrai progrès et de l'instruction, et même fort au delà de mes espérances. Les institutions des frères des Écoles chrétiennes et des sœurs de la Charité ont pris ici un développement prodigieux. Quelle consolation! Quelle douce joie d'entendre, de la chambre même où je t'écris, plus de six cents enfants chanter ces cantiques français que nous chantions nous-mêmes aux beaux jours de notre enfance et de notre première communion! C'est un beau et rare spectacle dans le monde de voir et d'entendre, réunis là, des enfants de vingt nations, de vingt races différentes, bégayer et parler notre langue jusque dans leurs jeux et leurs chants. Nous devons aux missionnaires lazaristes ces belles et utiles innovations, et l'homme qui y contribue le plus est notre ami commun, M. Leleu », etc., etc.

M. Leleu. — M. Leleu était un saint et digne prêtre, un homme supérieur, un savant, un directeur des âmes consommé. Sa pénétration, sa finesse d'esprit, sa grande connaissance du cœur humain, et surtout sa vie tout intérieure, appuyée snr la prière et la mortification, excitée par un zèle tout apostolique, le rendaient puissant sur les âmes. Sa vaste intelligence et sa perspicacité venant en aide à sa piété et à son zèle lui firent braver les préjugés de l'Orient et devancer les temps. Il avait compris, lui aussi, que l'éducation de la jeunesse est non seulement le gage et le fondement de la félicité humaine selon le dire d'un philosophe (1), mais encore et surtout la préparation la meilleure et la plus sûre à la prédication de l'Évangile et à la régénération des peuples.

M. Leleu, étant supérieur à Constantinople et préfet apostolique, avait appelé dans cette ville les frères des Ecoles chrétiennes et

(1) Le baron de Leibnitz.

les filles de la Charité. Et à cette époque, les établissements de la mission française et catholique étaient dans leur premier épanouissement et très prospères. L'initiative et le zèle de M. Leleu avaient été bénis de Dieu et appréciés de tous.

Dans un pays musulman, dans la capitale même de l'islamisme, où les femmes ne sont occupées que d'elles-mêmes, ne pensent qu'à leurs corps, ne cherchent qu'à satisfaire leurs passions, ne demandent que les plaisirs des sens; où elles ne peuvent se montrer que le visage voilé et couvert de leur yachmak; où, quand elles sont obligées de sortir, leurs pieds, entravés par des babouches, semblent plutôt se traîner que marcher; les filles de la Charité vinrent faire un heureux contraste. En effet, quelle différence! Elles apportaient, là comme partout, leur charité, leur zèle, leur dévouement, leur courage, leur complète abnégation, leurs allures vives, décidées, libres et dégagées de toute entrave. Aussi eurent-elles bientôt conquis les sympathies et la confiance de tous. Grands et petits, riches et pauvres, tous venaient à elles en toute confiance.

Elles dirigeaient alors, avec zèle et succès, un pensionnat où les filles des Francs, des premières familles de Constantinople et des environs, des Grecs, des Arméniens, recevaient une éducation forte et chrétienne. Cent, cent vingt jeunes filles y étaient admises; le même nombre, à peu près, d'orphelines étaient aussi élevées dans la maison de la Providence, si bien nommée. Plus de six cents jeunes filles fréquentaient et remplissaient encore des classes externes. Et retraites annuelles, catéchismes de persévérance, rien ne manquait à cette nombreuse jeunesse. Dans la même maison se trouvaient de vastes dispensaires, où les malades, hommes et femmes séparés, celles-ci avec leurs enfants, venaient se faire soigner, panser et traiter selon leurs différents maux.

Un catéchuménat y était aussi ouvert, et là venaient souvent se réfugier des malheureux persécutés, proscrits, poursuivis par les colères du fanatisme musulman ou des sectes hérétiques; ou bien, c'étaient des âmes dévoyées, égarées, qui venaient y chercher la lumière, la paix, la consolation, la vérité et la voie du ciel.

A Péra, un hôpital français et des classes externes très nombreuses, occupaient encore les filles de la Charité. Les écoles des frères devenaient si nombreuses qu'il fallut bientôt les multiplier.

M. Leleu, fondateur et promoteur de toutes ces œuvres, directeur de ceux et de celles qui les dirigeaient et les accomplissaient, supé-

rieur de toutes les manières, était vraiment l'âme de cette mission, lui donnait le mouvement et la vie.

Dieu, dans sa bonté prévenante, pour l'aider sans doute, pour le bien comprendre et le seconder, pour préparer aussi l'avenir, lui envoyait un ami, un disciple soumis et fidèle, un homme capable d'entrer dans ses pensées et dans ses vues, et tout disposé à les adopter, à les partager.

Pendant plusieurs années, en effet, M. Leleu et M. Boré ont vécu dans la plus grande intimité, sous le regard et dans l'amour de Dieu, et se sont communiqué leurs pensées, leurs vues, leurs désirs, leurs travaux, leurs projets, tendant toujours à la perfection ou à la génération spirituelle des âmes. La préparation de l'avenir par une jeunesse instruite et vraiment bien élevée; la réunion des Églises dissidentes à l'Église catholique; la transformation même des musulmans, et toujours par l'éducation de la jeunesse, ainsi que par l'exercice actif de la charité sous toutes ses formes, travaillant eux-mêmes à leur propre perfection, tel était le plan, ou plutôt le but de M. Leleu et de M. Boré. Ils n'y ont failli ni l'un ni l'autre, et leur vie tout entière y a été consacrée. Ils marchaient grandement, généreusement, dans cette voie de lumière, de progrès, de science, de vertu et de perfection évangélique; dans leurs rapports fréquents, leurs communications intimes, ils s'étaient encouragés et fortifiés mutuellement. M. Leleu était le maître, et M. Boré le disciple; le disciple s'était fait docile comme l'enfant, et se tenait tout prêt à suivre le maître dans les voies les plus élevées de la perfection, en même temps que dans les voies les plus humbles et les plus difficiles de la vie chrétienne. M. Leleu se sentait fait pour diriger, pour commander; M. Boré se plaisait à se soumettre, à obéir. Et avec cet ami, ce guide sûr, ce maître, ce modèle que Dieu lui avait donné, il se trouvait heureux, tranquille, ne pensait même pas à l'avenir, se contentant de jouir et de profiter du présent : comme l'enfant entre les bras de son père, il se reposait doucement, et ne s'inquiétait pas.

On le comprend, dans ces rapports fréquents et intimes, dans cette amitié paternelle, filiale, divine et toute sainte, les pensées se tournaient toutes vers Dieu, et les désirs, les aspirations de M. Boré se divinisaient de plus en plus, ne tendaient plus qu'à Dieu seul, à son amour, à son règne, à la conquête et à la sanctification des âmes. Et tout naturellement, insensiblement aussi, la pensée du

sacerdoce venait et s'affirmait. En effet, c'était bien le sacerdoce qui pouvait seul achever et consacrer cette carrière, toute de vertu et de zèle.

« Les grandes pensées viennent du cœur, a dit quelqu'un. »

Et ne pouvons-nous pas dire aussi que de l'amitié, ce soleil des âmes, naissent le plus souvent pour elles la lumière, la fécondité d'une vie sainte, les généreuses résolutions, les grandes œuvres, etc? Non, rien n'est plus beau, plus touchant que l'intimité, l'amitié de deux saints!

En mars 1846, M. Boré écrivait à l'un de ses amis :

«... Je suis retenu à Smyrne, dans l'une de nos écoles, par l'*examen général* que nous faisons subir à tous les enfants. C'est pour moi un vrai plaisir de voir l'entrain et les progrès de toute cette jeunesse, appartenant à toutes les races et à toutes les nations, et d'observer leurs dispositions diverses et leur goût commun et général pour la langue française.

« Mais nous assistons à une vraie lutte : ici, comme à Constantinople, la politique, jalouse de l'influence toujours croissante du nom français et du catholicisme, voudrait s'opposer aux développements de l'éducation donnée par nos missionnaires, par les frères de la Doctrine chrétienne et par les sœurs de la Charité. Mais nous sommes tranquilles : nous travaillons pour Dieu, pour la propagation de la foi et de la vérité; nous nous servons de notre langue, ce qui n'est pas défendu... Et nous ne nous occupons pas du reste.

« J'ai lu au *Moniteur* ma détermination définitive à l'état ecclésiastique, cette insertion m'a fait sourire. Comment mes amis en douteraient-ils maintenant? C'est officiel! Cependant, cher ami, je te le dis confidentiellement, je n'ai pris encore aucune détermination définitive : sur un sujet aussi grave, aussi important, il faut s'éclairer; et tu l'as deviné, c'est à Rome que je veux aller puiser les lumières et les conseils nécessaires en cette circonstance décisive. Ma pensée et mon désir l'ont ainsi conçu; mais c'est Dieu seul qui dispose de notre vie et des événements. Il est le maître, toutes choses sont entre ses mains et lui appartiennent! »

Le souverain pontife Grégoire XVI aimait beaucoup M. Boré; Il le nommait tendrement son fils, lui disait avec complaisance en lui parlant : *Mio caro Boré;* deux fois il l'avait décoré, lui conférant les titres de chevalier de la Milice dorée de Saint-Sylvestre et de l'ordre de Saint-Grégoire, lui disant aimablement que ces décora-

tions seraient *très bien portées*... Ce à quoi M. Boré avait répondu : « Le Saint-Père veut apparemment m'enchaîner doublement au service de la sainte Eglise et au sien, puisqu'il en est le chef? Mais il peut être assuré qu'il ne s'adresse ni à un lâche, ni à un ingrat! Et par ces mots *bien portées*, il peut entendre aussi que ces décorations seront portées *fidèlement* et avec *honneur*. Je serais trop heureux de donner ma vie pour la cause qu'elles représentent! »

Le Saint-Père, avec une intention marquée, donnait aussi à M. Boré le titre de missionnaire *laïc*, et le regardait comme un homme hors ligne, par sa piété, sa vertu et sa science, et providentiellement suscité en Orient pour y propager les lumières de la vérité et de la foi par la science et l'instruction de la jeunesse, et pour montrer aussi à ces peuples, en sa personne, les sentiers de la sainteté et de la justice. Grégoire XVI pensait donc que, comme laïc, il faisait un bien qu'il ne pourrait plus faire comme prêtre, et qu'il n'avait pas à se presser; qu'il devait continuer sa mission en Orient comme il l'avait commencée, jusqu'à ce que Dieu manifestât sa volonté d'une autre manière. Plusieurs éminents prélats consultés partageaient les mêmes idées et les mêmes sentiments. Des avis d'une telle autorité et d'une portée si haute étaient bien faits pour retarder la décision définitive de M. Boré.

Mais depuis longtemps déjà il vivait dans le monde revêtu de ses livrées, sans lui appartenir. L'appel divin semblait déterminé pour lui, en ce sens qu'il était tout à Dieu, entièrement consacré et dévoué à son service, tout en restant libre. Pris, en quelque sorte, dans les filets divins, par son amour pour la vérité et pour la science, et désirant avant tout répandre la première par la seconde, il était venu en Orient en savant, et c'était là que Dieu l'attendait pour le faire apôtre et définitivement sien.

Cependant la pensée du sacerdoce lui était douce et chère; il s'y reposait pour l'avenir, quoique cet avenir lui restât indéterminé et caché. Avec son cœur humble, son esprit docile et soumis, il tremblait d'entrer dans une carrière si sublime et si sainte; et il attendait, pour prendre une décision définitive, une manifestation de la volonté divine, un appel céleste, pour ainsi dire. En attendant, il se trouvait heureux sous la direction forte et lumineuse de M. Leleu, et ne demandait rien de plus que de le suivre et de lui obéir. Comme simple navigateur et voyageur passager, sur le navire où il était embarqué, il se laissait volontiers conduire

par son pilote, soit sur une mer calme, sous un ciel serein, soit sous un ciel orageux ou sur une mer agitée et furieuse..., et doucement, paisiblement, humblement, il se fût laissé conduire ainsi jusque dans le ciel!... Mais ce n'était pas ce que Dieu voulait de lui; il l'appelait, au contraire, à la lutte et à la souffrance! il le destinait à conduire lui-même l'esquif au milieu des écueils, entre des courants opposés, sous des coups de vent violents et contraires!

Cette année 1846 fut féconde en douleurs et en douleurs bien amères pour M. Boré : il perdit sa sœur, une seconde mère pour lui, qui possédait toute sa confiance, toute sa tendresse, et qui en était bien digne!

Au mois de novembre de cette même année, M. Leleu, cet homme apostolique, ce prêtre éminent en piété, en science et en sagesse, était atteint de la petite vérole, et mourait après huit jours de souffrances et de maladie; il mourait tout vivant, en quelque sorte, dans la force de l'âge, à quarante-six ans. Ce fut une perte immense, irréparable pour la mission catholique et française de Constantinople, et pour les âmes qu'il dirigeait; pour tous, ce fut un coup de foudre, un grand malheur.

Pour M. Boré, ce fut une douleur inconsolable, sans nom. Rien au monde de plus profond, de plus intime, de plus sacré, de plus mystérieux, que ce sentiment de confiance, d'abandon, de respectueuse affection, qui pénètre une âme, l'enveloppe, pour ainsi dire, d'une autre âme, en laquelle elle se déverse et se confie. Aussi cette mort, qui brisait ces liens sacrés, fut pour M. Boré le brisement de son cœur et de sa vie, le bouleversement de toute son existence.

« Cette mort, écrit-il à l'un de ses amis, est un coup terrible qui me frappe en ce que j'ai de plus cher et jusqu'au plus profond, au plus intime de mon âme. Si vous saviez ce que je dois spirituellement à cet ami! Il a été pour moi un modèle, un soutien et un guide; j'avais une telle confiance en lui, en sa vertu, en ses lumières et en sa sagesse, que je lui avais remis la direction complète de mon âme, de mon intelligence, de ma volonté, de ma vie privée et de mon existence tout entière. Cette mort soudaine est pour tous un grand malheur. Pour moi, c'est une nouvelle existence, pour le moment toute de douleur! »

C'est à la mort de M. Leleu que remonte l'appel définitif de

M. Boré au sacerdoce. Présent à ce moment suprême, témoin muet de l'agonie de ce Père vénéré de son âme, de cet ami si précieux et si cher, agenouillé au pied de ce lit de douleur, dans le silence et l'angoisse de la mort, sur l'autel de son propre cœur, il s'offrait à Dieu comme victime volontaire, pour remplacer celui qui s'en allait à Dieu, soit pour la mort, soit dans la vie. Pour la mort, afin de mourir à sa place, si telle était la volonté divine; dans sa vie, pour hériter de ses labeurs, de ses travaux, de ses peines, de ses projets en Orient et pour l'Orient, de les continuer et de les poursuivre. Il s'offrait à Dieu pour entrer aussi dans les vues et les désirs de cet ami mourant, afin de combler un jour le vide immense qu'allait faire dans la sainte Eglise et dans la mission cet homme apostolique.

C'est là, au pied de ce lit de mort, que, broyé, brisé sous ce coup de foudre, M. Boré, en voyant mourir cet ami, ce maître, ce père de son âme, mourait lui aussi, quoique d'une autre manière, en achevant de briser tous les liens qui pouvaient encore le retenir dans le monde, et en prenant définitivement un parti suprême. Là, sous le regard de Dieu, peut-être aussi sous les derniers regards de cet ami mourant, il s'offrait, s'immolait à Dieu, comme prêtre, comme missionnaire, dans la famille de Saint-Vincent de Paul, où, sous un air de simplicité et de bonhomie, une règle austère, surtout pour l'esprit et pour le cœur, fait mourir l'homme doucement, à petits coups et à petit bruit, mais très sûrement.

Le sacrifice suprême était donc consommé! Dès lors, dans son âme, dans sa volonté, M. Boré était prêtre de la Mission.

Marie Saint-Paul.

ROSELLYS

NOUVELLE BRETONNE

I

L'hiver avait été clément, avril finissait et le soleil, très chaud déjà, gonflait la sève des bourgeons tardifs.

Avec l'herbe nouvelle, s'épanouissaient les fleurettes sauvages. Un murmure mélancolique et doux confondait ensemble la chanson des nids, le bruissement de la terre, le clapotement des ruisseaux...

Le pays n'ayant pas encore été envahi par les ingénieurs, le Blavet, sauf la construction d'un étroit chemin de halage, coulait librement entre ses rives si différentes d'aspect, si merveilleuses d'ensemble.

C'était à la place où un vieux pont unissait le sentier rapide descendant du village de Saint-Nicolas-des-Eaux à la côte ardue menant au plateau de Castec.

La rive gauche apparaissait fière de ses collines ombreuses, de ses sources tombant en bruyantes cascatelles dans le petit fleuve; de ses riches villages abrités sous les pommiers; de la haute tour de Saint-Nicodème, semblable à un phare dominant toute la contrée.

La rive droite, plus abandonnée, laissait serpenter ses landes et ses bruyères en croupes à peine ondulées jusqu'aux premières assises du mamelon jadis couronné par un camp romain.

Puis, brusquement, le sol s'élevait pour retomber aussitôt comme affaissé et le Blavet, se repliant deux fois sur lui-même, baignait le pied du promontoire, pour aller ensuite refléter le groupe des rochers bizarres abritant la cellule de Saint-Gildas.

Là-bas on foulait une terre généreuse au travail du cultivateur;

ici les ajoncs, les bruyères, les genêts, alternaient avec les petites mares couvertes de menthe et de cresson.

Les ruines d'une ferme, débris d'un château ayant succédé au camp romain, ajoutaient une note désolée, morne, à la pensée grave, éveillée par la croix qui domine l'amoncellement granitique de l'ermitage. La matinée commençait. Une jeune fille traversa le pont, arriva assez vite au plateau et resta un moment songeuse, appuyée contre le léger parapet protégeant le sentier.

— Il se fait tard, dit-elle : Loïc doit être depuis longtemps à Melrand.

Mais un soupir passa entre ses lèvres pâles comme ses joues.

Le long du ruban jaune, ourlé de la verdure des peupliers, indiquant le chemin de halage, une silhouette noire parut et prit rapidement la forme d'un grand garçon, svelte autant que robuste, marchant d'un pas ferme, décidé.

La jeune fille devint plus blanche encore, détourna la tête, et, lentement, péniblement, se remit en route.

— Rosellys! est-ce vous? demanda bientôt la voix sonore du nouveau venu.

Elle n'eut point la force de porter vers Loïc son regard humide.

— Toujours la même! fière, méprisante! dit le jeune homme.

— Le croyez-vous? interrogea-t-elle.

Et, cette fois, sans crainte, sans faiblesse, ses doux yeux, d'un bleu profond, se fixant sur les yeux noirs de Loïc, y étendirent une ombre de tristesse.

— Oh! pauvre Rosellys! combien vous voilà pâle! s'écria-t-il. Yvette m'avait appris votre maladie, mais sans me laisser soupçonner qu'elle pouvait être grave.

— Yvette a eu raison. Le mal n'a pas duré longtemps.

— Non? Pourtant il a fait un grand changement en vous : votre fraîcheur a disparu, un cercle noir entoure vos paupières...

— Je suis guérie, interrompit-elle; les derniers signes de souffrance s'effaceront vite.

— Je l'espère, puisque je vous trouve ici : la course est longue pour une convalescente. Où donc allez-vous?

Les lèvres de Rosellys tremblèrent :

— J'ai prié saint Gildas... Je vais à l'ermitage.

— Un vœu, n'est-ce pas, petite cousine? Quel dommage que je sois attendu à Melrand! je vous accompagnerais.

— Suivez votre route, Loïc. Bien souvent je suis allée aux roches; je n'ai pas besoin d'aide.

— Vos paroles me font souvenir que le talus du marais est difficile à franchir. Et puis si vous alliez commettre la folie de monter jusqu'à la croix!...

— Ne vous inquiétez pas.

— Vraiment, cousine, la grand'mère est trop imprudente de vous laisser sortir avant guérison complète.

— Vous vous trompez, je me sens forte.

— Je me trompe! Vous avez encore la fièvre, j'en jurerais. Rosellys, je ne veux pas vous quitter comme cela, je serais tourmenté. Tant pis pour mes amis de Melrand! j'irai plus tard les retrouver.

— Non, Loïc, allez vers eux...

Sa voix s'éteignit; le jeune homme se rapprocha.

— Vous parlez vainement, cousine, dit-il. Quand je suis décidé, vous le savez, rien ne me fait changer d'avis.

— Alors, cousin, répondit-elle en abritant la lueur joyeuse de son regard sous ses longs cils frisés, alors, marchons bon pas : je craindrais de vous retenir trop longtemps.

Comme si la fatigue, décelée par sa taille un peu courbée, eût aussitôt disparu, Rosellys s'engagea dans les méandres poudreux du sentier à peine tracé au milieu de la lande. Loïc marchait près d'elle, attentif aux obstacles qui se présentaient sous la forme d'une arête de granit affleurant le sol, d'un buisson épineux, d'une barrière limitant un pauvre champ de genêts.

La jeune fille passait, presque toujours, sans hésiter; mais parfois, aussi, elle appuyait sa petite main sur la main de Loïc.

— Ah! remarqua-t-il étourdiment, c'est fort heureux que vous ayez choisi la matinée d'aujourd'hui pour votre excursion; demain, je serai loin.

— Demain? répéta-t-elle, en se penchant pour cueillir une tige de bruyère.

— Oui, j'en ai fini avec la vente de mon héritage.

— Vous auriez tout vendu?

— Qu'est-ce qui valait la peine d'être gardé? Je ne suis pas né cultivateur, et l'argent reçu me sera bien plus utile, si je l'emploie...

Le jeune homme s'arrêta, un peu embarrassé. Rosellys cueillit une autre bruyère.

— Voici le marais, fit-elle; les dernières pluies ont beaucoup grossi le ruisseau.

— Tenez, mettez le pied sur cette motte de terre : elle est ferme. Pouvez-vous sauter? Ne craignez pas, je vous recevrai. Tournez à gauche. Ah ! je ne veux pas vous laisser gagner un mauvais rhume... Pardonnez, cousine.

Joignant l'action à la parole, Loïc enleva Rosellys dans ses bras, traversa la zone des fondrières et ne s'arrêta qu'en retrouvant une herbe courte, croissant sur un sol bien sec.

— Merci ! dit simplement la jeune fille, qui se dégagea sans embarras de l'étreinte de son cousin.

II

Ils étaient arrivés à l'ermitage. Rosellys entra dans la cellule, s'agenouilla et, quelques instants après, pensive, recueillie, elle revenait aux premières assises des roches soutenant la croix.

Loïc se jeta en travers du passage.

— Cousine, dit-il, je ne souffrirai pas que vous commettiez une pareille imprudence. Le vent est violent, ce serait vous exposer. Reprenons la route de Saint-Nicolas-des-Eaux.

— Je ne retournerai pas par Castenec. Le vieux Jean revient, ce matin, en bateau, du Couazé. Il doit me prendre ici. Je n'ai donc crainte de me fatiguer.

— Rosellys, je vous en prie, écoutez-moi. Monter jusqu'à la croix serait folie, vous êtes si pâle, si faible ! Il se retrouvera bien d'autres occasions, pour vous, de refaire le pèlerinage. Mais je ne serai plus en Bretagne... et... Soyez bonne ! En attendant Jean, nous pouvons causer.

— Ma grand'mère comptait sur votre visite, cousin. Près d'elle, mieux qu'ici, nous nous serions entretenus.

— Votre grand'mère gronde toujours.

— Dites, plutôt, que vous ne l'aimez pas.

— Je la redoute, surtout. On croirait qu'elle prend à tâche de renverser, l'une après l'autre, toutes mes espérances.

— La pauvre femme a eu quatre-vingts ans d'âge le mois dernier. Les sages disent que « l'œil des vieillards perce l'avenir ».

— Le croyez-vous, Rosel ?

— Moi? cousin. Oui, peut-être... Mais, comme vous seriez tou-

jours malheureux si l'on parvenait à vous retenir ici... Votre résolution est la meilleure.

— Enfin, vous me dites une bonne parole! je n'y suis point accoutumé.

— Votre mémoire est un peu en défaut.

— Cousine, je songe au passé... Si vous aviez voulu...

— Oublions le passé, se hâta-t-elle de dire. Le rêve d'un jour n'aurait pu contribuer à fixer votre bonheur ni le mien.

— Je le sais trop, Rosellys... Vous ne m'avez jamais aimé!

— Combien vous vous trompez, Loïc! répondit-elle presque gaiement. Élevés ensemble, nous sommes devenus frère et sœur.

— Ainsi vous l'avez voulu; mais, moi, j'espérais que cette affection d'enfance se changerait en une tendresse plus profonde.

— Qui vous eût promptement pesé! Oublions, je le répète, les jours d'autrefois, et, puisque nous avons encore un instant pour échanger nos pensées, apprenez-moi si vous aliez directement à Paris.

Le jeune homme se redressa fièrement; il écarta à deux mains l'épaisse chevelure noire qui bouclait autour de son front et parut fixer ses yeux sur une triomphante vision.

— Oui, Rosel, répondit-il, je vais droit à Paris. Mon premier projet de tenter la fortune à Lorient était absurde. Qu'y trouverais-je? Une place infime dans l'administration du port.

— Votre oncle, pourtant, se serait occupé de vous.

— Oh! certainement; mais que peut obtenir un pauvre vieil officier retraité sans fortune?

— Ses services lui assurent beaucoup d'influence.

— Erreur! Je suis renseigné. Mon oncle n'eût pu me faire franchir d'un bond les premiers échelons et je vaux mieux qu'une nomination à 1 200 francs d'appointements.

— Alors vous êtes certain de trouver un bon emploi à Paris?

— Je ne solliciterai aucun emploi, Rosel. La vente de mon petit héritage m'assure net 60,000 francs, que je vais toucher à Melrand aujourd'hui. En possession de cette somme, je dépouille mon enveloppe de paysan. Loïc Pleyben devient ce qu'il est en réalité : le comte Louis-Malo de Pleyben, dernier représentant de cette maison, l'une des plus vieilles et des plus illustres de la Bretagne entière.

— 3000 francs de rente pour soutenir votre rang à Paris, ce sera peu!

— Vous êtes naïve, cousine. Vous imagineriez-vous que je vais essayer de vivre en propriétaire avec un revenu dont beaucoup de fermiers de notre pays souriraient! J'ai la promesse du concours d'un ami. Julien Marc est adroit, intelligent. Je puis avoir foi en lui.

— Et cependant, Loïc, de mauvais bruits ont couru.

— Méchanceté pure. Nos paysans, habitués à travailler durement, péniblement, ne peuvent croire que souvent, à Paris, une fortune se gagne en quelques mois.

— « Maison trop vite bâtie n'est pas des plus solides », répète grand'mère.

— Je sais que si je l'avais écoutée!...

— Vous auriez gardé votre vieux manoir, vos métairies, vos champs... Hélas! la pauvre digne femme tient aux antiques coutumes.

— Dites, plutôt, qu'elle veut exercer une autorité tyrannique sur ceux qui l'approchent. La ruine de nos deux familles n'a que trop contribué à développer en elle cette volonté inflexible. Ainsi, n'est-il pas honteux de vous voir, vous, Rosellys de Trémeuc, fille unique du dernier baron de Trémeuc, vivre comme la première venue des servantes de ferme!

Le beau visage de la jeune fille s'empourpra :

— Vous êtes trop injuste, cousin, prononça-t-elle nettement. Ma grand'mère a fait pour moi tous les sacrifices; et si, aujourd'hui, il m'agrée de vivre avec la simplicité admise encore dans nos campagnes, je saurais, n'en doutez jamais! me souvenir du rang auquel je puis prétendre, s'il était possible que l'on me donnât lieu de l'invoquer.

— Rosellys! cousine, je vous ai offensée! J'en suis tout chagrin, pardonnez-moi. Nous ne pouvons nous quitter sur une sotte parole?

— S'il ne se fût agi que de moi, je ne l'aurais pas relevée. Mais j'aime tendrement ma grand'mère. Un blâme à son adresse me révolte. Sans elle, où serais-je, orpheline et pauvre?... si pauvre, que bientôt, je n'eus pas même un abri! Je dois tout à la noble femme, à l'humble chrétienne dont le courage, l'affection, ont accompli des miracles. Rosellys de Trémeuc a été élevée comme son père eût pu le désirer. Seulement, mon cœur m'ordonnait de mettre un terme aux privations que s'imposait une aïeule dévouée. Nous vivons, maintenant, du produit de notre petit domaine; nous vivons aimées, respectées de nos serviteurs et nous sommes heureuses... Dites-

vous bien cela. Loïc, si notre souvenir passe, quelquefois, au fond de votre pensée...

— Prière inutile, cousine. Je le voudrais que je ne pourrais oublier! Ah! vous avez été cruelle!

— J'ai été clairvoyante, cousin. L'avenir me donnera raison. Voici Jean; je distingue le bruit des rames.

— Jean est bien actif, ce matin!

— L'heure, au contraire, est avancée. Adieu, cousin!

— Adieu? Non, Rosellys, non, il est impossible que nous nous quittions ainsi sèchement, froidement. Votre main ne touchera-t-elle pas la mienne? N'aurez-vous pas une bonne parole que je garderais dans mon cœur comme un cher trésor?

La jeune fille eut un regard rapide vers la croix du rocher. Y cherchait-elle un appui?

En s'abaissant, ses yeux s'arrêtèrent sur un bouquet d'aubépines végétant à l'abri des murs naturels de l'ermitage.

— Cousin, dit-elle d'une voix émue, remarquez ce pauvre buisson... La sève du printemps semble l'avoir abandonné. Il reste noir, dépouillé, alors que, partout ailleurs, les bourgeons déploient leurs suaves corolles. Mais, souvenez-vous! Lorsque les fleurs de ses frères auront, depuis longtemps, jonché le sol, l'aubépine de l'ermitage déploiera le vert tendre de ses feuilles et, bientôt, son parfum pénétrant embaumera la rive du fleuve... Partez, Louis de Pleyben. La maison de votre père est vendue, rien ne vous retient plus ici... Pourtant, si un jour vous sentiez tomber sur vous la main pesante de la douleur... revenez... oui, revenez sans hésitation, sans orgueil, près de cette aubépine... réclamer une parole... d'amitié...

Rosellys s'arrêta brusquement, puis, bondissante, courut au fleuve et se jeta dans une barque qui venait d'aborder.

Le jeune homme, surpris, n'eut pas le temps de s'opposer à son dessein.

— Cousine! cousine! s'écria-t-il.

La barque s'éloignait et Rosellys ne se détourna pas.

— Insensible comme toujours! murmura Louis en frémissant. Elle l'a voulu, je pars! Ah! pourquoi ne m'a-t-elle pas aimé?

Il accusait la jeune fille; mais pouvait-il voir les larmes qui, brûlantes, amères, tombaient, pressées, sur le cœur de Rosellys?...

III

Après avoir généreusement récompensé le vieux Jean, Mlle de Trémeuc reprit, d'un pas fatigué, le sentier conduisant à Saint-Nicolas-des-Eaux.

Si lentement qu'elle marchât, il lui fallut bientôt arriver devant un grand bâtiment rustique, moitié manoir, moitié ferme, tout plein de bruit, d'agitation, car c'était le moment de la rentrée des travailleurs pour le repas de midi.

— Bonjour à vous, notre demoiselle! disaient avec empressement les braves gens.

— Bonjour! répondait-elle avec un gracieux sourire et en désignant chacun par son prénom.

Une paysanne accourut.

— C'est-il Dieu possible! notre demoiselle, de partir comme ça et de laisser votre grand'mère dans des *effrois* terribles. Saint Nicolas nous soit en aide! Vous êtes pâle tout à fait...

— Ne gronde pas, Yvette; je suis très bien et ma grand'mère savait que je ne courais aucun danger.

— Oh! dame! peut-on dire jamais qu'il n'y a pas de danger? D'abord, vous venez d'être si malade! ça n'avait pas de raison de vous en aller seule...

Le reste de l'admonestation fut perdu pour Rosellys, qui venait de franchir le seuil de la maison.

— Me voici, grand'mère, dit-elle en courant embrasser une vieille femme assise au coin de la cheminée.

— Tu as été bien longtemps, Rosel.

— Mère, tout à l'heure, lorsque nous serons seules en votre chambre, je vous dirai la cause de mon retard.

— Je l'ai devinée, pauvre Rosel.

— Oh! pas un mot maintenant, je vous en prie. Nos gens seraient trop malheureux s'ils nous voyaient tristes.

Sur la longue table en bois de chêne poli, étaient rangées les écuelles et les assiettes aux vives couleurs, portant, chacune, le nom de son propriétaire.

Maîtresses et domestiques mangeaient ensemble, suivant la manière patriarcale de nos aïeux. Seulement un large fauteuil, garni de coussins, marquait la place de la grand'mère et une

chaise celle de la jeune fille, tandis que les serviteurs s'asseyaient sur des bancs.

Une nappe en grosse toile, mais blanche et sentant la lavande, avec deux gobelets en argent complétaient le couvert des dames du manoir qui, d'ailleurs, pour le surplus, n'admettaient aucune modification à l'ordinaire du repas commun.

Soutenue par Rosellys, la douairière de Trémeuc s'approcha, mais, avant de s'asseoir, prononça d'une voix ferme encore le *Benedicite*.

Tête nue, les serviteurs s'associèrent respectueusement à la prière de famille, puis chacun prit sa place selon l'importance que lui donnait son titre ou l'ancienneté de son séjour à *la Sapinière* (c'était le nom du manoir).

Les derniers venus, les plus jeunes, filles et garçons, futurs remplaçants de leurs parents, s'assirent à l'extrémité de la table, attendant avec une impatience, sagement dissimulée, du reste, de goûter au contenu parfumé de l'immense marmite que l'on venait de retirer sur un coin de l'âtre.

Mme de Trémeuc fit un signe et la soupe bouillante se trouva servie dans les assiettes.

Tout en mangeant, chacun disait ce qui l'avait frappé au cours de son travail, sollicitait un ordre, émettait un modeste avis ou se soumettait à une maternelle réprimande.

Rosellys parla peu. Plus d'une fois, l'accent de ses réponses fit diriger vers elle un regard inquiet. La jeune fille s'en apercevait et se hâtait de détourner les craintes.

Le repas lui parut traîner en longueur; il prit fin pourtant, et Mlle de Trémeuc se retrouva elle-même quand elle put, comme aux jours de son enfance, jeter ses bras autour du cou de l'aïeule.

— Grand'mère! s'écria-t-elle, grand'mère, *il* est parti!

— Tu n'ignorais pas son projet.

— Oui, je savais que la médiocrité de sa position lui pesait et que notre vie si humble le rendait malheureux. Mais pouvais-je croire qu'il vendrait l'héritage de son père? qu'il partirait tout de suite pour Paris?... Encore s'il s'était décidé pour Lorient!

— Lorient ne l'eût pas longtemps retenu.

— Oh! grand'mère, nous ne le reverrons plus!

— Alors nous devrions le pleurer comme on pleure un mort! répondit la vieille dame d'une voix grave.

Rosellys frissonna.

— Pourtant j'espère mieux de lui, reprit l'aïeule. Si la tête est folle, le cœur est droit. Attendons l'expérience. Elle sera dure, je le crains.

— Je le crains aussi. Pensez, mère, qu'il prend Julien Marc pour conseil.

— Rien de plus fâcheux ne pouvait arriver. Tu sais, Rosellys, si j'ai essayé de le prémunir contre les promesses dorées de cette langue menteuse. Je n'y ai point réussi. Il a écouté Marc et s'est éloigné de moi avec ressentiment... Je n'ai pas même reçu son adieu !

— Plaignez-le, grand'mère, dit-elle vivement. Ne gardez pas souvenir de ses torts. Je suis bien sûre qu'au fond il ne se trouve pas heureux. Je l'ai deviné à quelques mots, à son regard... Grondez-moi, maman : j'ai été bien près de lui laisser voir tout mon chagrin.

— Ma petite Rosel est trop vaillante et moi trop fière de son courage pour que je ne comprenne pas l'émotion qui a gonflé son cœur. Crois-moi, chère enfant de mon fils bien-aimé, si Louis était resté, tu payais cher, dans l'avenir, un bonheur incomplet, car le pauvre garçon eût toujours regretté les rêves entrevus... Peut-être, même, aurait-il voulu t'associer à sa folie, et ta vieille grand'mère en serait morte.

— Cependant, maman, vous savez que Loïc (malgré moi ce nom, souvenir de notre enfance, monte à mes lèvres), vous savez que mon cousin est intelligent, instruit. Pourquoi ne réussirait-il pas à Paris? Il sera toujours perdu pour moi... mais je souffrirais moins en le sachant heureux.

— Ton cousin manque des meilleurs éléments assurant le succès : la pénétration, l'esprit de suite, la persévérance, lui font également défaut. Il se laissera éblouir, entraîner, pour se dégoûter avec une semblable promptitude des meilleurs comme des pires projets. Nous avons fait le possible, Rosellys; attendons.

— Hélas! si l'attente est vaine! Je n'ai presque plus d'espoir... Pourtant...

— Pourtant?

— Grand'mère, détournez vos yeux : ils me pénètrent de regret. Je ne suis pas aussi vaillante que vous le croyez. Loïc, avant de me quitter, me demandait une bonne parole. Une sorte de pressentiment

m'a frappée, parce qu'au même instant je regardais l'aubépine plantée, affirment nos légendes, par saint Gildas, protecteur des Trémeuc et des Pleyben.

Ce buisson, qui fleurit toujours si tard, semblait être, aujourd'hui, plus noir encore, plus desséché, plus incapable de porter jamais une fleur.

« Souvenez-vous de notre dernière rencontre à l'ermitage, ai-je répondu, et n'hésitez pas, si un jour vous êtes malheureux, à revenir près de cette aubépine réclamer une parole d'amitié. »

Mère! j'ai tremblé en prononçant ce dernier mot. Loïc pouvait si bien comprendre que je voulais dire « amour »!

Jean arrivait au même moment; j'ai sauté dans sa barque et j'ai eu assez de volonté pour ne pas retourner la tête, pour garder au fond de mon cœur les larmes qui m'étouffaient!

Mais Loïc m'aura jugée dure, froide, insensible... Il n'osera plus revenir!...

L'aïeule étreignit contre sa poitrine la gracieuse tête pâle, voilée de si belles tresses brunes.

— Chérie! dit-elle en faisant sa voix tellement douce, tendre, pénétrante, que les pleurs de Rosellys coulèrent avec moins d'amertume, chérie, j'en suis certaine, Loïc, ne t'oubliera pas, et tes dernières paroles porteront un fruit de bonheur. Je te bénis pour les avoir prononcées... Loïc n'est pas, comme toi, l'enfant de mon propre sang, mais sa mère me l'avait confié; il a reposé, faible et chétif nouveau-né, dans mes bras, qui se refermèrent avec amour sur l'orphelin. Plus tard, l'ingratitude est venue. Qu'importe? Le jour où, rendu plus clairvoyant par la douleur, il ne craindra pas de me dire : « J'ai trop souffert, j'ai voulu revoir le pays. » Ce jour-là, Rosel, tout sera oublié, tout sera réparé.

— Puisse Dieu vous entendre, grand'mère! Quelle âme, plus que la vôtre, sait pratiquer la loi d'amour, gardienne de l'honneur et du repos des familles!...

L'aïeule serra les mains de sa petite-fille, pendant que, de son âme, une pensée attendrie s'envolait vers l'absent...

IV

La mère de Rosellys et la mère de Louis étaient cousines germaines. Pareille destinée s'appesantit sur elles : l'une devint comtesse de Pleyben; l'autre, baronne de Trémeuc.

Le comte et le baron portaient des noms célèbres dans les fastes bretons; mais tous deux ne possédaient plus qu'une fortune bien au-dessous de leur rang et devaient se résigner au rôle de petits propriétaires cultivateurs, s'ils voulaient vivre sans solliciter d'emplois publics.

Ce rôle, ils l'acceptèrent dignement, sans pouvoir conjurer la fatalité qui, trop souvent, poursuit la fin d'une race et qui s'acharna, d'abord contre leur bonheur, ensuite contre leurs meilleures entreprises.

La comtesse de Pleyben mourut un mois après la naissance de son fils, en suppliant la douairière de Trémeuc, belle-mère de sa cousine, de veiller sur l'enfant, car la santé délicate de la jeune baronne faisait trop pressentir qu'elle ne survivrait pas longtemps à la mourante.

Elle languit quatre années encore, cependant, et s'éteignit le jour même où sa fille unique, Rosellys, venait au monde.

Une douleur inoubliable brisa, désormais, le courage du comte et celui du baron. De grosses pertes d'argent achevèrent d'abattre leur volonté. Bientôt la douairière de Tremeuc resta seule auprès des berceaux des deux orphelins.

L'énergie, la ténacité, la lucide entente des affaires déployées par cette admirable femme se résument dans l'opinion du notaire investi de sa confiance :

— Mme de Trémeuc a été, pour ces enfants, plus que leurs parents réunis. Elle a su conserver deux héritages dont les derniers débris s'éparpillaient, menacés de tous côtés. Je ne suis pas un grand dévot; mais, en vérité, je croirai sans peine, maintenant, aux miracles : la douairière en a tant accompli par la seule force de sa bonté aussi intelligente que dévouée!

Louis, grandissant aux côtés de sa cousine, l'aima tendrement et, comme Rosellys, appelait « grand'mère » Mme de Trémeuc. L'excellente femme était heureuse de ces amours enfantines. Son regard se fixant sur l'avenir, elle se disait que les deux petites

fortunes, reconquises grâce à elle, composeraient une douce aisance aux derniers rejetons des Pleyben et des Trémeuc.

Car, pour vivre en quasi paysanne, la douairière n'oubliait pas son origine. Elle se berçait de l'espoir que le jeune homme saurait se créer un brillant avenir soit dans l'armée, soit dans la marine; Rosellys deviendrait le prix inestimable de ses efforts.

Peu à peu, toutefois, le mirage se ternit. Louis ne faisait preuve d'aucune aptitude spéciale, ne se déclarait entraîné vers aucune carrière. Tout, en lui, se bornait à des regrets stériles concernant la splendeur disparue de sa maison, à un dégoût de sa situation présente, à des aspirations vagues.

Le travail agricole lui pesait; la marine se présentait à ses yeux comme une longue suite de sacrifices trop tardivement récompensés; l'armée l'attirait moins encore. Bref, le jeune homme souhaitait avec ardeur un changement heureux, mais n'essayait point de le préparer.

En même temps, il se montra impatient de la tutelle de Mme de Trémeuc, ce fut l'occasion de sa première querelle avec Rosellys.

La jeune fille vénérait son aïeule. Entre la femme touchant aux limites de l'existence et l'enfant naïve ouvrant son cœur aux premières impressions de la vie, un amour sans bornes s'était établi. Tout, pour Rosellys, se reportait vers sa grand'mère.

Joies, espérances, craintes, trouvaient un élément nouveau et une consolation dans la douce indulgence de Mme de Trémeuc. Et le moment approchait où, seules, la haute raison, la patience dévouée de l'aïeule pourraient conjurer l'amère douleur de l'orpheline.

Louis venait de se lier avec un ancien clerc d'avoué, qui était allé chercher fortune à Paris. Tout bas, on avait déclaré ce voyage *nécessaire* et l'opinion des gens de Pontivy, ville natale de Julien Marc, ne variait pas au sujet du jeune homme.

Depuis quelques semaines, il paradait, couvert de bijoux, faisant sonner l'or à même ses poches, pendant que plusieurs de ses compatriotes, bien informés, soutenaient qu'un tel luxe provenait d'*opérations* financières peu délicates.

« La justice, ajoutaient-ils, ne tardera guère à ouvrir les yeux sur Julien Marc. »

Quoi qu'il en fût, l'ancien clerc possédait une physionomie assez agréable, un sang-froid, une habileté rares pour sauver les situa-

tions les plus difficiles; une facilité merveilleuse d'élocution pour répondre, sans embarras, aux questions les plus délicates.

Louis de Pleyben compta aussitôt parmi ses admirateurs, jeunes gens nonchalants ou ambitieux, convoitant la fortune, mais désirant l'obtenir sans fatigue, sans beaucoup de travail.

Quinze jours suffirent pour persuader au jeune comte que son nom, son titre, lui vaudraient, à Paris, de brillants succès.

— Vous possédez ici, disait Marc, un capital d'environ 100,000 fr. donnant le revenu dérisoire de 3,000 francs. Ce même capital, *bien employé*, rapporterait facilement 30, 40, 50,000 francs ou peut-être davantage, sans compter la plus-value acquise par le fonds de roulement. Allez, si j'étais riche comme vous, je posséderais plusieurs millions avant que deux ans fussent écoulés.

— Pourtant, objectait Louis, cette manière de procéder me paraît hasardeuse.

— Hasardeuse! Quel raisonnement de provincial! Tourné comme vous l'êtes, porteur d'un nom sans tache, d'un titre sonore et ayant 100,000 francs en poche, je ne vois pas l'ombre d'obstacles se dressant entre vous et la plus haute situation.

— Ma cousine ne désire pas une si grande fortune.

— Vous vous trompez encore. Les femmes souhaitent infiniment tout ce qui peut combler leurs caprices. Si, par extraordinaire, Mlle de Trémeuc faisait exception à cette règle, il ne manque pas de charmantes jeunes Parisiennes, très capables de porter, avec plus de dignité encore, le titre de comtesse de Pleyben.

Louis se sentit froissé de l'opinion cavalière ainsi émise sur Rosellys. Il se promit, pendant plusieurs jours, de rompre avec Julien Marc. Mais l'appât doré continuait son œuvre séductrice et le jeune homme finit par trouver, croyait-il, moyen de concilier tout.

Il se confierait en l'habileté acquise de Marc. L'épreuve, d'ailleurs, ne porterait que sur une partie du capital obtenu par la vente de ses biens. Puis, comme tout le faisait augurer, si le succès répondait à l'entreprise, Louis reviendrait réclamer la main de Mlle de Trémeuc.

Ce plan, par malheur, ne satisfit ni la douairière ni Rosellys. Elles voulurent prouver au jeune homme combien il avait tort de croire à des chimères aussi compromettantes pour son avenir, que pour sa fortune... Louis, sourd à toutes les remontrances, annonça la mise en vente de ses biens.

« Il était majeur, par conséquent libre de se ruiner si bon lui semblait » ajoutait-il ironiquement.

Mme de Trémeuc, tutrice officieuse de l'orphelin, appela à son secours l'ancien tuteur légal, cousin germain du comte de Pleyben père.

Louis reçut avec la même obstination les vertes semonces du vieil officier de marine et sourit de pitié en l'entendant lui proposer une modeste place dans l'administration du port de Lorient.

Néanmoins, comme il regrettait sincèrement que Rosellys parût s'éloigner de lui, il alla jusqu'à promettre d'obéir, mais sous condition que son mariage aurait lieu tout de suite.

Mme de Trémeuc avait un souci trop vrai du bonheur de sa chère enfant, pour accueillir une proposition dont les conséquences seraient, elle le pressentait, le départ prochain des jeunes époux...

Puisque rien n'arracherait sûrement Louis à ses rêves trompeurs, mieux valait qu'il en subît seul l'expérience.

Rosellys pleura beaucoup, mais n'eut point la pensée de murmurer contre son aïeule.

— Je me dois à vous d'abord, chère bonne maman, dit-elle, et, si je pleure, ne vous attristez pas. Je sais bien que la sagesse, que la consolation sont en vous. Je me réfugierai dans vos bras pour trouver le courage d'agir selon le vœu de votre cœur.

Peu après, les biens du jeune comte furent mis en vente. Jusque-là, Mlle de Trémeuc avait douté. La certitude la frappa cruellement. Elle tomba malade, mais supplia, sur toutes choses, que son cousin n'en fût pas averti ou, du moins, pût croire à une simple indisposition.

Lorsque la convalescence commença, Rosellys s'informa. Mme de Trémeuc lui donna tous les détails nécessaires et ne s'opposa pas à ce qu'elle se rendît à l'ermitage de Saint-Gildas le jour où Louis devait aller à Melrand toucher le prix de son héritage.

Ce prix était bien inférieur à l'estimation faite par Julien Marc : au lieu de 100,000 francs, le jeune comte en recevait 60,000. Diverses difficultés avaient amené ce résultat.

« Mais, disait Marc, la perte sera si promptement comblée, qu'il est au moins inutile d'y songer. »

Un dernier espoir avait soutenu la jeune fille pendant l'entrevue avec son cousin... espoir qui ne tarda pas à s'évanouir.

Elle n'était pas l'unique pensée de Louis puisqu'il trouvait la force de s'éloigner.

— Adieu pour toujours! pensa-t-elle.

Combien cet adieu devait douloureusement marquer sa place en son âme!

V

Le printemps et l'été passèrent sans qu'aucune lettre de Louis arrivât à Saint-Nicolas-des-Eaux.

Rosellys ne recouvrait pas la fraîcheur de son teint, et sa démarche, autrefois si vive, si gracieuse, restait alanguie.

Comme par le passé, la jeune fille s'occupait des détails de l'exploitation du domaine, mais il était visible qu'elle en agissait ainsi pour faciliter la lourde tâche de Mme de Trémeuc; ce qui, dans ces questions, pouvait la concerner uniquement laissait sa volonté indifférente.

Rien ne parvenait à diminuer sa mélancolie... Rien... que les visites à l'ermitages de Saint-Gildas.

Elle y allait aussi souvent que possible, regardant longuement le buisson d'aubépine, s'inquiétant d'une feuille tombée, d'une fleur fanée.

Un jour, son cœur battit bien fort... Dans la nuit précédente, un violent orage avait passé sur la contrée. La foudre était tombée plusieurs fois. Son sillon noirâtre serpentait le long de la croix à demi fendue, au flanc des roches couvrant la petite cellule, et l'humble arbrisseau vivant à leur pied n'avait pas échappé au contact du météore.

Brûlé, tordu, il ne revêtirait plus sa parure embaumée... Ses débris, poussés par le vent, se dispersaient dans le petit fleuve qui, rapidement, les emportait à la mer...

— Ainsi arrive-t-il de toutes mes espérances! murmura Rosellys.

Longtemps, elle resta les yeux fixés sur la place où, pour la dernière fois, elle avait vu son cousin.

Quand Mlle de Trémeuc revint au manoir, Yvette, la dévouée servante, poussa un grand cri de surprise.

— *Ma Doué!* gémit-elle, si vous aviez *vagué* de nuit, je dirais que les Korrigans vous ont entraînée dans leurs rondes damnées. Vous voilà quasi comme au sortir de votre maladie! Je préviendrai

la maîtresse. Elle ne doit plus vous laisser aller à Saint-Gildas.

— Ne dis rien à ma grand'mère, Yvette, et tranquillise-toi. Non, je ne retournerai pas à Saint-Gildas.

Rosellys tint sa promesse. Que fût-elle allée chercher désormais sur le petit coin de terre baigné par le Blavet ?

L'aubépine avait peri.... Image trop fidèle du sort de son souvenir dans le cœur de Louis de Pleyben !

VI

Il ne manque pas encore, en Bretagne, de bonnes gens croyant fermement à la signification mystérieuse des *intersignes*. Plusieurs de ces naïves légendes ne sont pas dépourvues de poésie.

Une famille a-t-elle un de ses membres éloigné quand arrive la fête de l'Epiphanie? on gardera, à son intention, une tranche du gâteau symbolique, et l'aïeule, la mère, l'épouse, consulteront avec anxiété *la part de l'absent*, afin de se rassurer sur l'état de sa santé, sur la certitude de son retour.

La part reste-t-elle saine, tout en se desséchant d'une manière normale? rien à craindre. Se couvre-t-elle de moisissures? tout est à redouter !

De même, dans un ordre plus élevé, l'avertissement reçu par les femmes d'Arz, en la *Petite-Mer*. L'île est exiguë, le bruissement du flot s'y fait entendre sans relâche de tous côtés; mais, quand un danger menace le mari, parti au loin sur sa barque de pêche, ce n'est plus un bruissement qu'entend, au milieu des ténèbres, la future veuve : c'est une plainte déchirante se mêlant au fracas de la pluie, au choc de la vague, qui semble heurter le seuil de la chaumière du noyé.

Beaucoup d'autres visions traversent l'imagination du Breton des côtes ou des *montagnes*, nom ambitieux donné aux collines élevées, dernières ramifications de l'ossature granitique de notre pays.

« Souriez des croyances de vos pères, nous disait gravement, l'an dernier, un vieillard habitant l'île de Sein ; rejetez-les, vous en êtes libre. Mais si, comme moi, vous aviez passé soixante-seize années sur notre pauvre sol... si vos oreilles étaient toujours pleines du sifflement de la tempête... vos yeux toujours voilés par le brouillard qui s'élève de la mer... si, pendant des mois entiers, aucune nouvelle du reste du monde ne parvenait jusqu'à vous... allez ! vous

vous presseriez moins de crier : « C'est folie ! » Moi, je suis *sûr* qu'entre les cœurs de ceux qui s'aiment, le bon Dieu place un moyen de s'avertir du mal comme du bien. »

Cette dernière pensée du vieillard, Rosellys de Trémeuc la partageait.

— Je souffre, se répétait-elle, parce que Louis doit souffrir. Il a oublié l'amour si souvent juré, mais il n'a pu arracher de son âme toute trace des années marquées par l'amitié la plus sincère.

L'orgueil l'empêche d'écrire, et de se plaindre. Pauvre Loïc ! Ma pensée ne traversera-t-elle donc pas l'espace et n'ira-t-elle pas lui dire :

« Ayez confiance en votre sœur Rosel. L'aubépine a péri, mais tant que battra mon cœur, il vous gardera son affection. »

Le souhait de Rosellys avait peut-être été exaucé...

Renfermé dans un élégant cabinet de travail où il se tenait assis devant un bureau chargé de papiers, Louis se livrait au travail minutieux d'une revision de comptes.

Souvent il s'arrêtait, pressait convulsivement ses mains brûlantes de fièvre, puis reprenait la tâche interrompue.

— Je ne me trompe pas, se dit-il quand la dernière feuille eut été examinée. Il reste à faire un payement de plus de 50,000 francs.

Le jeune homme se leva, son agitation devenait de l'anxiété, une pâleur plus intense se répandait sur son front.

Louis de Pleyben était depuis dix mois à peine à Paris. Combien peu, pourtant, il ressemblait au Loïc que Rosellys avait vu si fier, si confiant en l'avenir !

La rustique enveloppe d'autrefois était déchirée et le jeune comte devenu homme du meilleur monde. Mais si les traits, de même que les manières, s'étaient affinés, la fraîcheur de la santé avait disparu et, sur les lèvres, un pli triste ne s'effaçait point.

— Parbleu ! mon cher de Pleyben, vous voilà lugubre en diable ! s'écria Julien Marc en repoussant la porte du cabinet de travail.

— Vous ! dit vivement le jeune comte. J'avais donné ordre...

— De me consigner ? Niaiserie ! J'apporte de trop bonnes nouvelles, une affaire magnifique !

— Vous paraissez, Monsieur Marc, faire peu de cas de ma volonté. Je vous prouverai, néanmoins, qu'il faut la respecter. Je

n'écouterai rien, ne prendrai part à rien, avant que ces comptes soient terminés d'une manière honnête. Vous m'entendez, je précise : d'une *manière honnête*.

— Ah! çà, d'où sortez-vous? et à quel propos cette pathétique objurgation ?

— Je ne me hasarderai pas avec vous au jeu des répliques railleuses. Deux mots suffisent entre hommes d'honneur. Pouvez-vous payer?

— Payer! répéta Marc qui haussa les épaules. Nous avons du temps.

— Le temps nous manque. Une plainte peut être déposée.

— Bah!

— Vous souriez?

— A coup sûr, je ne m'inquiète guère d'une misère de ce genre.

— Dispensez-vous de continuer. Une *misère* menaçant mon honneur ne saurait m'être indifférente. Je vais prendre les mesures nécessaires.

— Vous avez de l'argent? demanda Marc avec empressement.

— Mieux que personne vous savez où a été engloutie ma petite fortune, répondit Louis, dont la voix trembla. Mais il me reste une ressource.

— Je devine. Folie sublime... autant que sotte. Je viens vous offrir la délivrance immédiate; mieux encore, le succès tel que je vous l'ai promis.

— Je ne désire plus le succès, mais si vous pouvez payer?...

— Certainement. L'affaire est très simple. Signez votre acceptation de membre du Conseil d'administration du... et vos futurs collègues désintéresseront les créanciers fâcheux.

— Monsieur Marc, dit le jeune homme avec un calme forcé, je ne vous demanderai pas raison de cette dernière injure.

— Ce serait vrai? vous désertez la partie?

— Je ne vous ai que trop obéi.

— Ah! tenez, c'est trop bête, à la fin, tous vos scrupules! dit grossièrement Marc.

Le jeune comte faillit se jeter sur l'insulteur. Le sentiment de sa dignité le sauva. Il ferma le bureau encombré de papiers et se dirigea vers la porte.

Marc se plaça devant le seuil.

— Vous ne partirez pas ainsi! dit-il. Libre à vous de refuser la

fortune, mais vous ne pouvez renverser la plus belle chance que j'aie encore entrevue. Il faut, comme vous je précise, *il faut* que vous acceptiez l'offre proposée, car elle devient notre unique chance de salut. Si vous en doutiez, apprenez que la plainte est déjà rédigée. J'en ai vu l'original.

Louis de Pleyben recula atterré.

Au même moment, entrait un petit groom de fort bonne mine sous sa livrée bleue.

Comment, à travers le flot de sang qui avait envahi ses yeux et son cerveau, le jeune comte put-il distinguer l'écriture tracée par une main amie?

Rosellys eût pu répéter que les cœurs dévoués ne connaissent pas la distance et savent entourer d'une atmosphère préservatrice ceux qu'ils veulent arracher au désespoir.

Un sentiment plus fort que sa volonté domina Louis de Pleyben. Calme, il congédia l'enfant et ordonna si fermement à Julien Marc de sortir, que ce dernier n'osa insister.

Resté seul, le jeune comte regarda longtemps l'adresse de la lettre de sa cousine.

— Ah! chère Rosel, soupirait-il, pourquoi ne vous ai-je pas écoutée! Pourquoi ne puis-je revivre les jours d'autrefois!

Enfin, l'enveloppe fut ouverte, et, mot à mot, pieusement, Louis, pour ainsi dire, en écouta chaque phrase au dedans de lui-même.

VII

« Nous espérions toujours, ma grand'mère et moi (avait écrit la jeune fille), recevoir de vos nouvelles, mon cousin.

« C'est mal de nous oublier à ce point. Nous nous sommes montrées, il est vrai, opposées à votre projet de départ; mais, Louis, ne seriez-vous donc pas de ceux pour qui, une fois séparés, tout grief pâlit devant l'affection vouée aux absents?

« Si vous avez gardé quelque ressentiment de notre conduite, nous n'avons pas tardé, ma grand'mère et moi, à nous affliger de votre silence... Alors, vous ne l'ignorez pas, l'imagination se met de la partie et l'on redoute les plus grands malheurs.

« Nous nous trouvions sous cette impression quand, il y a trois jours, Suliac, le second clerc de M. Le Brass, notre notaire, est venu à *la Sapinière*, pour se promener, disait-il.

« J'hésite un peu à continuer. Je serais désolée que vous pussiez croire à une arrière-pensée indiscrète de pénétrer vos affaires, vos projets. Non, cousin. Je veux tout dire parce que, dans ces exagérations, se cache, je le crains, un petit fond de vérité qu'il vous sera utile de connaître.

« Après beaucoup de choses insignifiantes, Suliac, brusquement, comme s'il prenait un grand parti, nous demanda de vos nouvelles.

« — Aucune lettre de Louis ne nous est parvenue, dit grand'mère.

« — Ah! c'est fâcheux.

« — Oui, on ne se déshabitue point facilement du passé et ce silence me fait craindre pour la santé de notre jeune parent.

« — Oh! sa santé est bonne.

« — L'auriez-vous vu? interrogea vivement grand'mère; ou bien auriez-vous vu un ami?

« — Ni l'un ni l'autre. Tenez, Madame, je préfère vous apprendre, sans plus tarder, que Julien Marc a écrit à M. Le Brass. Il commence par un éloge pompeux des succès de M. le comte de Pleyben. Puis, il demande des nouvelles de l'oncle de M. Louis et s'informe si mon patron pourrait décider le vieillard à vendre le petit bien qu'il possède à Malguenac. M. Louis ne veut pas faire cette démarche, mais serait heureux de la voir réussir, car l'achat de la propriété lui permettrait de réaliser un superbe plan. Julien Marc continue en insinuant que son *ami* étant seul héritier du vieillard, la propriété lui appartiendra tôt ou tard et peut, au besoin, devenir pour lui une garantie.

« Vous jugez, Madame, a continué Suliac, si pareille lettre a fait réfléchir mon patron. Rien ne lui ôtera de l'idée que M. de Pleyben a perdu beaucoup d'argent et que, trop fier pour chercher à en emprunter à Mme de Trémeuc, il essaie de faire patienter des créanciers en obtenant de prouver qu'un héritage, grossi par les mensonges de Julien Marc, lui reviendra dans un délai peu éloigné. En conséquence, M. Le Brass m'a envoyé à *la Sapinière*, jugeant bon, Madame, de vous avertir de tout.

« Ma grand'mère a voulu voir la lettre. Elle s'est rangée à l'opinion de notre notaire. Suliac nous quitta bientôt. Alors...

« Ici, mon cousin, je vous supplie de vous souvenir que nous sommes parents très proches et que ma grand'mère vous regarde comme un petit-fils. Ne vous a-t-elle pas prodigué son amour, ses soins?...

« Pardonnez donc à une aïeule, à une cousine germaine, je veux dire, à une sœur! de vous offrir le secours qu'elles n'hésiteraient pas à solliciter de votre affection, si les événements avaient tourné contre elles et qu'il fût en votre pouvoir de tout réparer.

« D'ailleurs, Louis, sous ce service se cache un gros secret... un secret que j'avais peine à garder le jour où, pour la dernière fois, nos mains se sont serrées.

« L'acheteur de vos biens n'est pas Yves Caurel. Ma grand'-mère éprouvait une vive peine de penser que le manoir de vos parents appartiendrait à une famille étrangère.

« Elle possédait soixante mille francs. Les économies de sa vie entière... M. Le Brass reçut ses confidences. Tout fut si bien mené par ce vieil ami, que vous avez cru aux difficultés d'une enchère, à mille embarras. Heureusement, Julien Marc était pressé de vous emmener. Il vous fit accepter la somme.

« Mais, cousin, ni ma grand'mère ni moi n'avons entendu profiter de votre imprudente confiance. Aussi, de la part de la chère aïeule, d'accord en cela, comme en toutes choses, avec moi, je viens vous dire :

« — Est-il vrai que vous souffrez, qu'un peu d'argent vous tirerait de peine?

« Répondez simplement, puisque nous vous interrogeons avec simplicité.

« Sur l'ensemble de vos biens, nous trouverons facilement à emprunter cinquante mille francs... ou plus, s'il le faut.

« Et ne l'oubliez point, Loïc!

« Si vous ne dépassez pas une somme de soixante mille francs, vous ne *nous devriez rien*, parce que, dans ce cas, vous recevriez purement *le prix vrai* de votre héritage.

« J'ajoute que si les suppositions de M. Le Brass sont erronées, nous ne nous regarderons pas, pour cela, comme propriétaires, mais bien comme simples dépositaires de votre héritage, et nous ne nous montrerons pas créancières bien exigeantes, s'il vous convient de le racheter.

« Tout est dit, maintenant, Loïc. Je me sens le cœur soulagé. Savez-vous qu'un tel secret était pesant à garder! Plus d'une fois, je me suis vue obligée de recourir à l'expérience de ma grand'mère. Toujours elle m'affirmait avoir pris le meilleur moyen de vous être utile.

« — Julien Marc dissipera, je le crains, la petite fortune de notre cher absent, répétait-elle. Mieux vaux qu'une moitié seulement soit perdue, car Loïc ne pourra pas compter sur ce faux ami pour sortir de peine.

« Je m'aperçois que, trois fois de suite, je vous ai appelé *Loïc*. Vous ne vous en fâcherez pas, je l'espère.

« Ce vieux nom breton me représente tant de souvenirs heureux! Loïc Pleyben ne serait pas insoucieux de s'entretenir, quelquefois, avec ses parentes. Le comte Louis de Pleyben est presque un étranger... Il a donc le droit d'oublier que, dans le manoir de Saint-Nicolas-des-Eaux, pas un jour ne s'écoule sans que mille pensées affectueuses demandent, pour lui, le calme, le bonheur...

« Adieu, cher Loïc! Si l'existence d'autrefois n'est pas absolument effacée de votre cœur, le moment viendra peut-être où vous désirerez revoir le pays : la porte du manoir sera grande ouverte.

« Et, surtout, je vous en conjure, au nom de la chère aïeule, comme en mon nom, si nos prières ardentes n'ont pas été exaucées, si les douloureux pressentiments qui nous agitent deviennent une cruelle réalité... n'hésitez pas à dire :

« Je suis malheureux! Sauvez-moi! »

« Adieu... ou Au revoir! cher Loïc, mais toujours, soyez en certain, votre affectionnée cousine,

« Rosellys de Trémeuc. »

VIII

Le jeune homme relisait avidemment cette lettre. Dans chacune de ces simples lignes, Rosellys dévoilait une candeur, un amour, un dévouement si purs!

— Elle m'aimait, elle m'aime!.. J'ai pu ne pas la deviner... la quitter! répétait-il avec douleur.

La pensée détestée de Julien Marc revenait à son esprit.

— Que faire? comment conjurer le danger? Jamais je ne me résignerai à dépouiller Rosellys et sa grand'mère. Je subirai la destinée que je me suis créée, sans les entraîner dans ma chute.

— Répondez aussi simplement que nous vous interrogeons! dit une voix.

Louis de Pleyben tourna vivement la tête. Il était seul. Pourtant,

n'avait-il pas distinctement entendu parler? Non; mais ses yeux venaient de s'arrêter sur l'aveu du secret de Rosellys, et son cœur lui reprochait de rester insensible à l'appel tendre, touchant.

N'est-ce pas se montrer ingrat que de repousser le secours offert par un ami vrai?

Rosellys était plus qu'une amie. Fallait-il ajouter à l'abandon la douleur inoubliable, sans remède, que lui causerait le déshonneur de son cousin?...

Les larmes brûlaient les paupières du jeune homme... Il ne se contraignit plus et les laissa couler...

La poste du soir emporta le billet suivant :

« Chère cousine, chère Rosellys, vous avez deviné : je suis bien malheureux. Sans votre affection et celle de *notre* grand'mère le déshonneur m'atteignait. Agissez comme vos cœurs se sont proposé de le faire.

« Le secours venu, j'anéantis, en une journée, les dangers qui me menacent. Puis, sans regarder derrière moi, meurtri mais vraiment consolé, j'irai vous remercier.

« Seulement, il me serait trop dur de retourner tout de suite au manoir... de sentir s'arrêter sur moi le regard, si doux pourtant, de l'aïeule...

« Cousine, un jour vous m'avez dit : « Revenez à Saint-Gildas, si « vous désirez entendre une parole d'amitié. »

« Je réclame votre promesse. C'est à Saint-Gildas, près de l'aubépine fleurie, que je veux implorer mon pardon...

« Rosel, bien-aimée Rosel, me refuserez-vous? »

IX

Le soleil faisait briller les gouttes limpides suspendues au feuillage des arbres, aux corolles des fleurs. Le ruisseau fuyait plus agile et les petites vagues du fleuve se brisaient avec un gai murmure le long des rives veloutées d'herbe verte.

Le parfum doux et pénétrant de la lande s'exhalait à travers le léger brouillard formé par la rosée couvrant la terre. Le ciel, d'un bleu foncé, parsemé de petits nuages floconneux, promettait une journée splendide.

Mlle de Trémeuc sortit du manoir. Sa fraîche parure de printemps

s'harmonisant avec la blancheur de son teint, l'éclat de ses yeux et de ses lèvres vermeilles, disait assez qu'aucune peine nouvelle n'avait frappé la jeune fille.., qu'un espoir joyeux lui rendait toute sa beauté, un moment voilée de tristesse.

Elle s'engagea dans le sentier conduisant au Blavet. Jamais son pas n'avait été plus rapide, plus vif.

Le pont de Saint-Nicolas-des-Eaux, le plateau et la bruyère de Castenec franchis, elle s'arrêta devant le fossé qui la séparait de l'ermitage.

N'y avait-il donc personne pour l'aider à traverser le marais?

Elle soupira en pénétrant bravement au milieu des fondrières, et se trouva promptement à la base des rochers de l'ermitage.

Anxieuse, elle s'arrêta de nouveau. Une réflexion la rassura. La matinée commençant à peine, Louis ne *pouvait* être arrivé.

Doucement, elle reprit sa route. Un cri de bonheur lui échappa. Les traces du terrible orage qui, l'année d'avant, sillonnait les roches, étaient encore visibles; mais, des débris noircis, déchirés, brûlés de l'aubépine, une autre tige s'élançait...

La jeune fille l'oublia, pourtant. Au cri qu'elle avait poussé, un second cri répondait.

— Rosel! disait Louis, suppliant.

— Loïc! répliquait Rosellys tremblante.

Longtemps, bien longtemps ils restèrent, les yeux dans les yeux, les mains entrelacées.

Que de choses contenaient ce regard, cette étreinte! Les regrets, le pardon, l'espérance, débordaient, tour à tour, de leurs cœurs... enfin l'un à l'autre sans partage.

La première, Rosellys rompit le rêve enchanté.

— Venez! murmura-t-elle. Venez. Vous savez qui nous attend!

Les mains de Louis retombèrent inertes, son regard se troubla.

— Un moment encore, Rosel, balbutia-t-il. Je vous en prie, restez encore.

— Ce serait mal. La pauvre femme compte les minutes. Venez, Loïc. Que pouvez-vous redouter?

— Rien... Je serai, j'en suis sûr, accueilli avec tendresse... Mais, chère Rosel, ayez pitié! restez.

— Pourquoi, dites-vous « Restez! » et non pas « Restons! » interrompit vivement la jeune fille.

— Pourquoi? répéta-t-il, cherchant les mots. Je vous serai... reconnaissant... de me précéder... au manoir.

Une lueur terrible traversa l'âme de Rosellys. Frémissante, elle força le jeune homme à relever la tête.

— Cousin, dit-elle fermement, est-ce ainsi que vous vous montrez touché de notre affection?

— Rosellys...

— Gardez le silence ou répondez comme un cœur vraiment noble doit parler. Sommes-nous, ma grand'mère et moi, si bas tombées dans votre estime que vous craigniez un mot, un signe, une pensée même, se rapportant aux choses oubliées? Cousin, j'avais foi en vous, j'étais fière de votre courage. Me suis-je trompée?

— Rosel, si vous pouviez savoir...

— Je sais, reprit-elle avec une énergie croissante, qu'il y a lâcheté à se dérober au souvenir et à ne pas essayer de réparer le mal... Je sais qu'il y a cruauté à frapper l'innocent d'une douleur imméritée... De quel droit, Louis de Pleyben, voulez-vous mettre sur les dernières années de l'aïeule et sur ma jeunesse, une tache sanglante!

— Rosel! Rosel!

— Ah! j'avais deviné! dit-elle avec une expression déchirante. Loïc, est-ce possible? Vous vouliez mourir!

— Je le veux, Rosellys, parce que, vous venez justement de le dire, je suis lâche! Jamais je ne pourrais oublier le passé... Et qu'offrirais-je, maintenant, à celle dont l'amour serait ma plus ardente espérance? Fou, ingrat j'ai été. Pardonnez-moi, Rosel. Ne me refusez pas un dernier regard, un dernier serrement de main... Puis je m'agenouillerai sur la trace de vos pas... Votre nom ne quittera plus mes lèvres.

Les yeux de la jeune fille brillèrent; sa main s'étendit vers l'aubépine.

— Cousin, vous vous êtes souvenu des paroles prononcées l'an dernier. Vous avez désiré que le retour eût lieu à l'ombre de l'aubépine, doux symbole d'espoir... Hélas! la foudre a passé détruisant, en apparence, l'arbrisseau... Je croyais ne plus jamais respirer son parfum. Regardez, cependant. Sur la tige presque morte, une tige nouvelle s'élance. Combien frêle encore! Mais combien résolue à vivre! Sa verte couleur d'itque la sève généreuse, abondante, circule jusqu'en ses moindres ramifications.

Ainsi pour nous, cher Loïc, du passé... du présent. Avec les vieux rameaux ont disparu la défiance, le souci, la crainte. Une seconde existence vient de commencer, faite, celle-ci, d'abandon généreux, d'inébranlable affection. Loïc, cher Loïc, les nuages noirs sont loin, le ciel est pur... comme notre amour!

— Rosel! s'écria-t-il, éperdu.

— Ami, ne m'avez-vous pas dit : « Sans votre affection et celle de *notre* grand'mère je serais malheureux. » Loïc, ne pensez-vous plus ainsi?

Un baiser fut la réponse de Loïc, baiser grave, tendre, recueilli, car il était fait d'orgueil vaincu, de repentir et de vénération.

A travers la lande baignée de rosée, sous le soleil qui met une perle d'or aux corolles des fleurettes embaumées, les deux fiancés reviennent lentement, silencieusement, au manoir.

Quelles paroles échangeraient-ils? Leurs cœurs répondent au même rythme et le souffle exquis de l'affection confiante les enveloppe.

— Grand'mère, dit Rosellys qui tombe à genoux, avec Loïc, devant l'aïeule, grand'mère, bénissez vos enfants.

— Soyez heureux, répondit-elle. Je vous bénis! Vous me donnez mon dernier bonheur!

V. Vattier d'Ambroyse.

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

I. *Russes et Slaves*, par L. Léger (Hachette). — II. *Rome*, carnet d'un voyageur, par le comte Ch. de Moüy. — III. *Metz et le Jouy prussien*, par M. Pascal Lauroy (Savine). — IV. *Les Dégoûts*, par M. de Villepreux (Savine). — V. *L'Éternelle Chanson*, par Jane de la Vaudère (Ollendorff). — VI. *Le Rêve de Jacqueline*, par Antoine Campaux (librairie des Bibliophiles). — VII. *Jeanne d'Arc au théâtre*, par le comte de Puymaigre (Savine). — VIII. *Les Croyances*, par M. Louis de Chauvigny (Ollendorff). — IX. *La Sœur de Charité*, par Camille de Lys (Palmé). — X. *Histoire de la Peinture décorative*, par M. de Champeaux (Laurens). — XI. *Histoire de la peinture militaire*, par M. Arsène Alexandre (Laurens). — XII. *Portraits du dix-septième siècle*, par M. Léon Gautier, membre de l'Institut (Perrin). *La Mort d'un Franc-Maçon*, par Eugène Loudun. — *Quicherat-Daveluy et Chatelain*, dictionnaire latin-français (Hachette). — *Le « Don Juan » de Mozart*, par Charles Gounod (Ollendorff).

I

« A l'époque où nous sommes, nulle race en Europe ne mérite plus sérieusement d'être étudiée que la race slave; aucune n'a donné depuis un demi siècle plus de preuves de vitalité et d'aptitude au progrès. » On ne saurait trop connaître aujourd'hui ces races du nord si jeunes, quand la vieille Europe semble si caduque, M. Louis Léger est l'un des guides les meilleurs et les plus sûrs à choisir, et ses dernières *Etudes politiques et littéraires* consacrées aux *Russes et Slaves* (Hachette) sont aussi variées qu'intéressantes. Commencée par les Normands, perfectionnée par Byzance, l'éducation de la Russie est continuée par les Tatars. Les débuts de sa littérature furent modestes : ce furent des traductions d'abord, puis le genre historique fit place à la littérature d'imagination et d'analyse si puissamment représentée aujourd'hui. Les Russes

avaient à l'origine plus d'une coutume qui les rapprochait des peuples de l'Orient. Tous les documents extraits d'un vieux ménagier slave *le Domostroï* montrent à quel point la femme russe était soumise et humiliée au seizième siècle : elle ne pouvait quitter le térem et vivait comme une recluse, loin des yeux et loin du cœur des hommes. La femme d'ailleurs se considérait elle-même comme une enfant et ne s'indignait nullement d'être soumise à des châtiments corporels. Dans certains ménages, le fouet, symbole de l'autorité du mari était suspendu au-dessus du lit conjugal. Le père de famille, en remettant sa fille à son gendre lui remettait un fouet dont celui-ci touchait légèrement la nouvelle épouse. A dater du règne de Pierre le Grand, ce coup symbolique fut remplacé par un baiser. Un voyageur raconte qu'une dame russe contemporaine du *Domostroï* se plaignait de ne point être aimée de son mari. Cet époux, Italien d'origine ne battait point sa moitié moscovite.

Les Russes, qui se comportaient si étrangement chez eux, faisaient l'étonnement et la risée des royaumes européens déjà civilisés : il faut lire le récit des ambassades russes à Venise et chez le grand duc de Toscane : nous assistons à des farces que Molière eût approuvées.

M. Louis Léger consacre toute une partie de son ouvrage, la plus intéressante peut être, aux provinces balkaniques, il conduit son lecteur en Bulgarie, en Serbie, dans les coins les plus étrangers à la vie européenne. Le travail de M. Jireczek lui a dicté un chapitre curieux sur *la Bulgarie inconnue*, le brigandage, les souvenirs de la lutte sanguinaire contre les Turcs, le massacre de Batak, le mont Ryla, il décrit les faits et les lieux avec une minutie de savant et avec le talent d'un écrivain et d'un penseur. Si nous en croyons M. Jireczek, les tournées nocturnes en Bulgarie ont un charme particulier. « Vous êtes assis, enveloppé de votre manteau, dans la voiture traînée par quatre chevaux attelés de front. Tout autour de vous s'étend la plaine légèrement ondulée de berges et de monticules, sauf du côté où se dressent sur l'horizon obscur les noires cimes du Balkan. La voiture glisse silencieusement sur le gazon ou sur le sable de la route : les clochettes des chevaux sont le seul bruit qui anime la campagne. Au début, au coucher du soleil vous êtes pris d'un léger assoupissement, mais il disparaît bien vite et vous passez la nuit dans une sorte de rêveuse méditation. En mer, par les nuits d'été, il n'est pas de plus grand plaisir que d'être couché sur le pont et de contempler la voûte céleste à travers les

vergues et les mâts. Ainsi, dans la plaine danubienne, par les nuits d'été, vous vous plaisez à plonger votre regard dans la masse des étoiles qui scintillent sous la voûte du ciel. Le calme répandu sur tout le paysage donne de longs loisirs à la tranquille rêverie; les impressions les plus diverses se groupent en des ensembles harmonieux... Et quand les étoiles commencent à pâlir, et la lune à perdre sa lumière, quand une raie blanchâtre apparaît vers l'Orient et sur le bas de l'horizon, quand les premiers rayons rouges du soleil chassent soudain l'obscurité et enveloppent tous les objets d'une poudre d'or, il vous semble que la nuit a été bien courte et que la nature n'a pas fini de vous conter son histoire. »

II

M. le comte Charles de Moüy, l'ancien ambassadeur de France en Italie, n'a pas fouillé les archives inconnues ni traduit les vieux auteurs pour écrire son volume sur *Rome* (Ollendorff); il a profité d'un séjour prolongé là-bas pour visiter à loisir, pour voir, revoir ensuite les monuments incomparables qui racontent la destinée de la Ville Éternelle. La vieille cité des rois et de la République, la Rome impériale, la capitale glorieuse des papes, la résidence du roi d'Italie, toutes ces villes confondues aujourd'hui mais distinctes encore, M. de Moüy les décrit avec le charme et l'élévation d'un esprit particulièrement cultivé.

« Je suis déjà venu trois fois dans la Ville éternelle, dit-il, mais toujours en hâte, comme un voyageur qui passe et s'en va plus loin. Je n'en ai gardé qu'une impression vague : j'ai l'idée de quelques églises et des ruines du forum et du Palatin, mais je n'ai rien approfondi. Le *vol d'oiseau* ne laisse rien dans l'esprit. La pensée qui subsiste soit dans les œuvres d'art, soit dans les débris, ne se révèle pas au premier coup d'œil : les monuments du génie humain ou de l'histoire ont une pudeur discrète : ils sont longtemps muets; il faut évoquer leur âme pour entendre leur langage. Puis, qu'est-ce que trois ou quatre églises, quelques arcs et colonnes en cette ville où des civilisations actives et retentissantes se sont succédé pendant tant de siècles? Maintenant que je suis habitant de Rome, je veux la voir lentement, à mes heures et surtout à ses heures, car il faut en passer souvent par ce qui convient aux paysages, être complaisant à leurs caprices, et les revoir quand ils ne vous ont rien

dit. J'ai parfois remarqué, même devant l'Acropole d'Athènes, le plus éloquent des poèmes, que les marbres divins n'avaient pas tous les jours le même voix et le même sourire. »

M. de Moüy s'abandonne à la fantaisie du jour et au caprice des rencontres. Le Colisée, la prison Mamertine, le mont Aventin, le Forum, le Capitole, les Villas Médicis, Panfili et Borghèse, Saint-Pierre, les églises (il y en a 170), le palais Farnèse, le Corso, le Pincio, la campagne romaine, il a tout visité, et au retour de ses promenades recueillies faites en compagnie de sa fille, il transcrivait sur son *carnet de voyageur* le résultat de ses impressions. Elles sont très personnelles, très réfléchies, très poétiques souvent. M. de Moüy poursuit la tradition de ces voyageurs illustres, Chateaubriand, Lamartine, qui étaient principalement de grands esprits, qui voyageaient avant tout pour eux-mêmes, et ne se contentaient pas de regarder avec les yeux, mais dont la pensée demeurait toujours en éveil, toujours prête à s'émouvoir des beautés de l'art et de la nature.

Voici les réflexions qu'inspire à M. de Moüy la *via Appia :*

« Une tristesse immense nous envahit, et invinciblement sur ce sol rempli de cendres, on se sent ramené vers les deuils qu'on a soufferts. La pensée erre dans la via Appia intérieure qui se déroule au fond de nos cœurs. Je les revois auprès de moi, les chers êtres que j'ai pleurés, doux fantômes debout sur ma route et dont le regard me suit : l'un qui est l'image vénérée de mon filial souvenir d'enfance : l'autre, l'aïeule qui m'a tant aimé, celle-ci surtout qui a été la lumière de ma jeunesse et qui me tend ses bras maternels, et tous ces amis, compagnons de mon âge mûr, immobiles à jamais. Et dans cette revue mystérieuse, est-ce que je ne retrouve pas aussi, comme autant de monuments brisés, les diverses formes de l'être que j'ai été aux différentes époques de ma vie, et encore les événements que j'ai traversés, et tout un monde d'hommes évanouis? Sombre avenue remplie de spectres isolés ou confus, que j'ai vus vivre semblables aux tombeaux de la route romaine, dont les uns disent les noms des morts et dont les autres les ont oubliés... »

M. de Moüy ne parle que du passé, de l'art, des monuments, des paysages, de toutes ces choses exquises qui élèvent et épurent l'âme de l'homme, laissant dans l'ombre sans en parler, la politique qui divise.

III

N'est-ce pas la politique et ses brutales conséquences qui rendent l'Allemagne si arrogante pour nos deux chères provinces l'Alsace et la Lorraine? M. Pascal Lauroy, dans son ouvrage sur *Metz et le Joug prussien* (Savine) explique bien comment les anciens Messins, les nôtres et les Allemands vivent côte à côte sans se fondre. La situation faite au pays messin, par l'annexion violente de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne est anormale et fausse; les conflits avec la municipalité engendrent des vexations sans nom; les élections, naturellement, restent protestataires, et tous les élus, depuis Mgr Dupont des Loges jusqu'à l'abbé Delles, ont tour à tour revendiqué le droit d'appartenir à la famille de France. Les différentes phases de la politique suivie pour la germanisation n'ont amené aucun des résultats désirés. L'achat des consciences, la pression d'en haut n'ont pas fait varier les sentiments du peuple. M. de Manteuffel eût été l'homme qui eût le mieux réussi, si la réussite était possible, car il avait du tact; il se montra modéré et sut toujours rester indépendant vis à vis le chancelier. Il mettait en pratique la pensée du fabuliste :

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage.

Il répétait : « Je reste inébranlablement fidèle à ma politique, qui est de guérir les plaies, de ménager les sentiments, de conserver au peuple sa religion, de faciliter au pays la période de transition par une administration juste et soucieuse des intérêts moraux et matériels, et de combattre la manière de voir de certains subalternes, d'après laquelle l'Alsace-Lorraine doit être traitée comme un pays conquis. »

M. de Hohenlohe, le statthalter actuel, représente au contraire le parti de violence et de dépendance. Les preuves avancées par les Allemands pour justifier l'annexion du pays messin sont sans valeur : « L'Allemagne doit laisser de côté les arguments de linguistique, d'ethnographie et de possession antérieure pour justifier l'annexion de l'Alsace-Lorraine, d'autant plus que, tout compte fait, les chiffres nous permettent aussi de mettre en doute la valeur des droits revendiqués par nos voisins. »

Ce n'est pas enfin cette sotte et dure mesure des passeports dont tout le monde souffre, qui permettra aux haines de s'amortir.

IV

Au début de son recueil de vers, *les Dégoûts*, 1887-1889 (Savine), M. de Villepreux semble se poser en victime :

> Je pardonne à tous ceux dont le dire et l'exemple
> Ont profané mon cœur sombre et pur comme un temple.

Je crois que si son livre tombait en de certaines mains, malgré l'intention de l'auteur qui, dans le fond, est sans reproche, l'œuvre de profanation qu'il flétrit si vigoureusement chez autrui, serait vite accomplie. Il est difficile, en effet, de reproduire avec de plus vives images, avec une crudité d'expression et de pensée plus grande, tous les vices, ceux qu'on nomme, — et les autres, — les hontes, les infamies, les débauches de la société qui s'amuse. Les examens de conscience les plus minutieux décrivent avec moins de détail toutes ces tristes choses qu'il dépeint si complaisamment, en les condamnant, d'ailleurs.

Il a le dégoût de l'ivresse des sens, de la paresse humaine, du scandale, du mal que dans le cœur on met par les yeux. Il a la terreur du rêve qui énerve les volontés et rend l'âme brumeuse. Il est triste du chagrin de penser, qui lasse et qui épuise, triste de cette inquiétude vague qui étreint le cœur et pousse l'homme à se poser des interrogations sans fin. Il est triste en songeant que tout homme porte en lui plus ou moins le deuil de ses fiertés. Il a honte des instincts du mal qui se livrent dans l'âme une lutte acharnée et incessante; il demeure inquiet de voir qu'ici-bas on fouille toutes les pudeurs, on brave toutes les résistances honnêtes, on raille et on ternit toute chasteté; il fouaille rudement les libertins, les hypocrites..., ces parasites de ce monde dont la liste est si longue. Il manie la satire avec un talent indéniable : son vers est très fortement frappé; il serait puéril de contester un talent dont on trouve une preuve dans plus d'une pièce de ce livre, mais ces pages n'en restent pas moins dangereuses.

Ce n'est pas que la note douce et tendre ne s'y rencontre quelquefois.

> N'est-ce pas pour qui veut chérir
> Encore la part la meilleure,

Que d'aimer jusques à souffrir
Du mal dont c'est l'autre qui pleure?

. . . . . .

Bonsoir Bébé! bonsoir, le petit ange aimé!
Je suis là près de vous, démon que j'ai calmé
D'un baiser sur vos boucles blondes.
Et mon front s'est penché lentement, lentement,
Au-dessus de vos yeux, petit être dormant
Dans des sérénités profondes.

Vous aurez pour caresse à présent un baiser,
Mais si doux que ma lèvre a craint de le poser
Elle-même, et qu'elle le livre
A mes doigts. Ce sont eux qui l'éparpillent
Dans l'air, pour qu'il s'envole ainsi sur ton beau front
Sans que mon souffle ose le suivre.

Il y a plus de gaieté et d'insouciance chez Jane de la Vaudère. (l'*Éternelle Chanson*. Ollendorff.)

Qu'est-ce cette éternelle chanson? Celle que l'on murmurait il y a six mille ans déjà, celle qu'aujourd'hui l'on murmure encore, celle que chanteront aussi ceux qui viendront après nous. Elle est composée de quelques couplets, toujours les mêmes, il est vrai, mais aussi de quelques phrases adorablement neuves qui sortent toutes vives du cœur de l'homme. Hâtons-nous de dire que Jane de la Vaudère réédite surtout les couplets connus. Son vers cependant est souple et ne manque pas d'une certaine grâce.

N'est-ce pas une note de l'éternelle chanson, que ce *Rêve de Jacqueline*, si joliment conté par M. Antoine Campaux? (librairie des Bibliophiles.) Ce rêve est un vrai songe d'une matinée d'avril. « Cette clairière avec cette source, aux bords semés de myosotis; ces arbres qui forment la ceinture autour; ces gazons emperlés de rosée, ces roches et ces mousses! cette avenue aux fuyantes et mystérieuses profondeurs, bordée à droite et à gauche de rangées de pins s'élevant les uns au-dessus des autres en colonnades superbes jusqu'au faîte de la montagne; cette blanche maisonnette du garde, cette cabane de bûcheron plus loin, dans les feuillages; cette jeune fille qui s'éveille et raconte son rêve de la nuit aux étoiles qui pâlisssent, et puis qui cueille des fleurs en chantant comme la Béatrix de Dante, et qui va, fleur elle-même, offrir à la Vierge le premier bouquet de la première heure de la saison; ce

silence, ce recueillement divin qui s'exhale de tous ces ombrages et qui fait ressortir encore ces chants d'oiseaux réunis en cortège sur les pas de cette belle enfant, tout cela, c'est avril dans sa grâce et sa fraîcheur native, c'est le printemps idéal. » De la grâce, de la fraîcheur, M. Antoine Campaux en a beaucoup, et sa Jacqueline est quelque peu parente de la jolie Titania, qui riait de si bon cœur jadis, dans les bosquets embaumés des environs d'Athènes.

V

Jeanne d'Arc, si longtemps oubliée, redevient à juste titre l'idole de tous : les publications sans nombre se multiplient à son sujet. Dans son petit livre sur *Jeanne d'Arc au théâtre* (Savine), M. le comte de Puymaigre donne le curieux catalogue des pièces dont Jeanne fut l'héroïne. « Aucun personnage n'a inspiré autant d'œuvres dramatiques. En France seulement, on l'a prise une cinquantaine de fois pour héroïne de productions de ce genre. On lui a fait débiter de la prose de drame, déclamer des alexandrins de tragédie, chanter des vers d'opéra : on l'a fait gesticuler dans des pantomines, galoper dans des cirques, on lui a même fait fredonner des couplets de vaudeville. Il nous a semblé qu'il pouvait être curieux de rechercher ce qu'ont fait tant d'auteurs dramatiques, et de dire quelles combinaisons parfois étranges sont venues surcharger et souvent gâter la magnifique histoire de la Pucelle. Je ne crains pas d'avoir commis trop d'oublis dans la longue période qui commence en 1439 par le mystère du *Siège d'Orléans* et finit en 1890 par la pièce remaniée de M. J. Barbier.

On peut reconnaître trois grands courants dans la manière dont le sujet de Jeanne d'Arc a été traité : le premier, le meilleur, selon nous, le courant historique, comprend les pièces où l'auteur sans préoccupation de règles despotiques, s'est le plus rapproché de la vérité (mystère du *Siège d'Orléans*, tragédie de Frontère du duc, les *Amantes* de Nicolas Chrétien, d'Aubignac la Mesnardière.)

Le second courant est celui de la tragédie proprement dite des trois unités, de la Jeanne d'Arc trop solennelle, trop guerrière (d'Aurigny, Soumet, Hédouville, Maurin.) Le troisième courant a sa source dans Shakespeare, source absorbée plus tard par Schiller. A ce dernier appartient la Jeanne d'Arc guerrière intrépide, aimée,

accessible aux mauvaises passions, la Jeanne d'Arc tout à fait fausse, s'agitant au milieu de péripéties inventées par le poète.

Mais à vrai dire jusqu'à ce jour, au théâtre, dans les beaux-arts, rien n'est encore à la hauteur du ravissant et sublime modèle. Ce n'est certes pas la chétive jeune fille de Frémiet qui rappelle à l'esprit la vaillante guerrière d'Orléans.

Toutefois dans l'une des pièces de son très remarquable volume *Les Croyances*. (Ollendorff) M. Louis de Chauvigny, fut très noblement inspiré en parlant de celle que l'on nomme aujourd'hui la Sainte.

O vierge qu'honora l'outrage de Voltaire,
Ta gloire est vraiment nôtre et tu nous appartiens,
Mais ceux qui devant toi devraient au moins se taire
Pour te rabaisser mieux, te volent aux chrétiens.

. . . . . .

Tu ne savais point lire et pouvais à grand peine
Réciter sans erreur un *Pater*, un *Ave*,
Et pourtant à Chinon quand la salle était pleine,
Entre tous les seigneurs, ton roi tu l'as trouvé,
Et tu lui dis très bas des choses bien étranges.
Ces mots mystérieux des vieux vélins pâlis
De qui les tenais-tu? Peut-être des deux anges
Qui sur leur fond d'azur portent des fleurs de lis.
« — Gentil Dauphin, j'ai pris la cuirasse et le heaume,
J'ai quitté mes moutons, que ne me croyez-vous?
Moi je sais que Dieu prend en pitié ce royaume,
Car je vois dans le ciel Charlemagne à genoux. »

. . . . . .

« Il ne suffit pas de croire et de porter en soi sa croyance, il faut la porter sur soi, pour ainsi dire, d'abord parce qu'elle est une force, ensuite parce qu'on la doit aux autres au lieu de se renfermer en une sorte de mystique égoïsme... »

Et poète et chrétien, me voici dans l'arène
Où de meilleurs que moi sont déjà descendus,
Car mes vers n'auraient plus leur majesté sereine
S'ils désertaient la lutte où tous efforts sont dus.

Ces mots de la préface et cette strophe résument pour ainsi dire les pages vibrantes et passionnées dans lesquelles M. de Chauvigny a donné libre cours à son talent enthousiaste et chrétien. Il flétrit

avec une vigueur altière l'autorité mal comprise et mal exercée, il flétrit les écrits infâmes, il combat l'égoïsme bourgeois, l'athéisme qui corrompt l'âme du peuple : il exalte au contraire le travail des humbles, l'effort du lutteur obscur qui se donne sans récompense : il chante la patrie glorieuse des souvenirs d'autrefois. Sa muse est éloquente, elle entraîne plus qu'elle ne persuade ; elle a des audaces qui sont une preuve de vigueur ; elle s'adresse aux masses plus encore qu'aux individus : on peut ne pas l'aimer, mais elle a trop de force pour n'être pas respectée et écoutée. Elle plane sur les sommets, elle évangélise, elle instruit ; son chant est un magnifique et perpétuel *sursum corda*.

Mme Camille de Lys vient de publier un opuscule dont la lecture est à tous égards recommandable (Palmé). *La Sœur de Charité*, *Hymnes à la Vierge*, *la Prière du navire* sont des poésies pieuses et douces émanées d'une âme convaincue, qui aime le charme de la prière et s'y abandonne.

VI

Les classifications se sont glissées aujourd'hui jusque dans les arts, et la peinture compte des genres très distincts dans lesquels se cantonnent parfois les artistes sans savoir en sortir. « Cette variété inépuisable de genres et de doctrines montre avec quelle abondance l'art recrute ses disciples, dont chacun recherche une vie nouvelle ; mais elle prouve également combien les traditions d'art simple et vigoureux, qui ont fait la gloire des écoles anciennes, sont aujourd'hui oubliées. »

Je ne sais si jusqu'à ce jour l'*Histoire de la peinture décorative* (Laurens) avait été traitée plus complètement que ne l'a fait M. de Champeaux. Il remonte dans ses recherches jusqu'à la plus haute antiquité : il étudie les spécimens de l'art ancien en Egypte, en Assyrie, en Grèce, à Rome. La polychromie jouait alors un grand rôle et venait compléter l'œuvre de l'architecture et de la sculpture. Dans les catacombes l'art ancien s'accommode aux croyances nouvelles : on voit les peintres qui exécutaient ces œuvres « préoccupés d'un idéal religieux inconnu à la Grèce et dont le germe développé par la foi chrétienne devait se réveiller après les longues oppressions de la barbarie pour produire les merveilles de la Renaissance italienne ». Au moyen âge, l'influence des ouvriers

byzantins se fit longtemps sentir en Italie, mais Giotto, le peintre immortel de la basilique d'Assise, fit éclater sa puissante personnalité; puis vinrent Fra Angelico, Raphaël toute cette pléiade enfin de peintres immortels qui donnèrent un éclat incomparable au pontificat de Léon X.

Cette revue savante des peintres décorateurs que M. de Champeaux a passée avec un soin d'artiste et d'érudit en Italie, il la passe avec la même conscience et la même sûreté d'appréciation en Espagne, en Allemagne, dans les Flandres, en Angleterre, en France. Selon toute justice il consacre les plus longs développements aux artistes français : il analyse ce que fut au dix-septième siècle l'école de Lebrun, ce que devinrent plus tard sous Louis XV les mignardises délicieuses des Boucher et des Watteau; il raconte aussi les conceptions de Puvis de Chavannes.

Dans son *Histoire de la peinture militaire* (Laurens), M. Arsène Alexandre explique dans un travail d'ensemble les diverses transformations subies par la peinture militaire depuis le dix-septième siècle, à cette époque les peintres étaient vraiment des fonctionnaires. La peinture de batailles fut « successivement pompeuse, officielle, romanesque, gourmée à la classique, héroïque à la façon d'un bulletin de la grande armée, puis bon enfant, un peu vantarde et triviale, puis soudain sombre, pleine de sanglots et de colère. Et la voici de nouveau plus souriante, plus anecdotique, tendant à refléter la vie réelle et s'unissant plus intimement à la peinture de mœurs ».

Au dix-huitième siècle, Casanova et Parrocel, Blarenberghe avec ses peintures microscopiques ne devaient pas atteindre au talent merveilleux de David. « L'épopée impériale a eu au moins deux peintres dignes d'elle, et ce n'est pas peu dire. Quelle que soit l'opinion qu'on puisse professer à l'égard de Napoléon Ier et de son œuvre, et certes nous n'entrerons pas dans une semblable discussion, l'on ne peut refuser à cette œuvre et à cet homme une grandeur incomparable. De même elle a inspiré des artistes uniques et des tableaux sans précédent. Rien ne peut être mis sur le même plan, dans notre histoire artistique, comme envergure et comme puissance, que les grands morceaux de David et de Gros. »

Les grandes personnalités et les belles œuvres ont été nombreuses au dix-neuvième siècle. Gérard, Carle Vernet, Meissonier, Yvon, Protais, « ce sentimental de la peinture militaire », ont conçu

des sujets que tout le monde connaît car chacun les admire. Alphonse de Neuville et Detaille ont été les historiens de la guerre. « Si de Neuville a peint avec une rare puissance notre armée écrasée, Detaille a peint avec une verve rare notre armée renaissante. Si l'un est le peintre incontesté de la défaite, l'autre est le peintre de l'espérance. Ce sont deux tâches aussi belles, aussi nobles l'une que l'autre. »

En résumé, le livre de M. Alexandre, que peuplent d'intéressantes gravures, est un commentaire savant des galeries de Versailles, où se trouvent, en grande partie, les tableaux des maîtres d'autrefois dans ce genre. Quelques pages assez neuves traitent des peintres de batailles, pendant la Révolution française. L'auteur écrit avec esprit et facilité, et le lecteur suit aisément l'analyse qui lui est faite des principaux tableaux, et des principaux peintres militaires.

VII

M. Léon Gautier esquisse, avec beaucoup d'autorité et de talent, quelques *Portraits du dix-septième siècle* (Perrin). Il apprécie Pascal, comme il convient, comme un admirable et dangereux philosophe, trop convaincu de la bassesse de l'homme, mais trop peu sûr de sa grandeur. Il vante la loyauté de Descartes, mais il condamne son doute méthodique, et combat son séparatisme. Il admire chez Bossuet une connaissance admirable des saintes lettres; il admire la souplesse et la force de ce grand génie dans la théologie polémique; il étudie en lui l'historien et le prédicateur. Il loue l'inaltérable douceur de Fénelon, de ce pasteur qui aima tant les âmes, et se dévoua avec une abnégation vraiment sacerdotale. Il reconnaît en Labruyère un homme souvent supérieur à son temps. Il a des sévérités pour la Rochefoucault, mais il pense vrai en disant que ce moraliste, uniquement occupé du monde des cours, fut un observateur incomplet. Le chapitre consacré aux *Livres de raison*, récemment feuilletés par M. de Ribbe, est l'un des plus attachants.

« Nous n'avons pas la prétention d'apprendre à nos lecteurs que, dans chaque ménage, on tenait jadis des livres de compte ou « livres de raison », et, qu'à côté de la comptabilité domestique, on y écrivait aussi les grands événements de la famille : mariages, morts ou naissances; le tout accompagné de quelques réflexions

simples et brèves... Ce qui frappe tout d'abord en ces centaines de livres intimes des trois derniers siècles, ce qui leur donne leur véritable caractère, c'est la présence perpétuelle de l'idée de Dieu... » A la lecture des livres de raison, on se persuade que la vieille France valait souvent mieux que ne le feraient croire les lazzis des gens de théâtre.

M. Léon Gautier qui a le culte du dix-septième siècle, n'en a pas le fétichisme; sa critique est toujours éclairée et savante; il est de ceux qui peuvent le mieux juger cette époque éloquente et chrétienne, car il est lui-même connu et apprécié de tous, pour être un écrivain éloquent et chrétien.

Georges MAZE.

La Mort d'un franc-maçon, par M. Eugène Loudun (Victor Palmé, éditeur, 76, rue des Saints-Pères.)

Cette brochure contient le récit émouvant des derniers jours d'un ancien journaliste, M. Félix Belly, homme de talent, qui consacra une partie de sa vie à cette grande idée : la jonction du lac de Nicaragua aux deux mers. L'idée avorta par suite des préférences — d'ordre peu scientifique — que les perceurs de Panama surent attirer à eux, et Belly, après une existence toute de misères et de déboires, succomba à un mal horrible, à l'hospice des frères de Saint-Jean-de-Dieu. Au milieu de ses luttes contre sa destinée et contre la mort, la foi religieuse l'avait abandonné; il s'était affilié à la franc-maçonnerie, et il allait mourir dans la peau d'un sectaire désespéré. M. E. Loudun, dans ces pages très vécues, d'une émotion très intense, nous retrace le siège pieux que les quelques amis du mourant, deux ou trois saints prêtres, les sœurs et les frères de la maison, livrèrent à cette âme aigrie. Les prières, les exhortations de ces chrétiens remplis d'une si ardente, d'une si haute charité, ne furent pas inutiles, et Belly mourut purifié, repentant, consolé. Un puissant intérêt s'attache à ce sombre drame, où l'auteur, quoiqu'il s'y efforce, ne peut si bien dissimuler le rôle louable et courageux qu'il y a joué.

A. M.

QUICHERAT-DAVELUY ET CHATELAIN. *Dictionnaire latin-français*, nouvelle édition révisée, corrigée et augmentée. Paris, Hachette, 1889.

Le latin n'a pas changé depuis la première édition du *Dictionnaire latin français* de Quicherat et Daveluy, qui a déjà élevé tant de jeunes générations d'humanistes: mais la science de la lexicographie latine a fait de notables progrès. Une nouvelle édition ou, pour mieux dire, une refonte de cet estimable dictionnaire était devenue nécessaire. M. Louis Quicherat l'avait préparée; son petit neveu, M. Emile Chatelain, un de nos philologues les plus compétents, l'a donnée.

Ce n'était pas une petite œuvre que de refaire un pareil livre, vieux déjà de près d'un demi-siècle, et de le mettre au courant des travaux contemporains. Le grand lexique de Forcellini et de Freund, qui jouissait naguère d'une autorité si générale, n'est plus l'unique source où les auteurs de dictionnaires aient à puiser. Même dans l'édition considérablement augmentée et améliorée de Vincent de Vit, on n'a pas encore le trésor universel de la langue latine. Une autre édition entreprise en Italie par Corradini promettait d'être plus complète; il ne lui manque que d'avoir paru.

Les dictionnaires allemands de Klotz et de Georges, surtout le dernier, semblaient être le dernier mot de la lexicographie. Mais il y aura toujours à ajouter et à perfectionner.

Avant que l'on en vienne à constituer le *thesaurus* définitif de la langue latine, il faudra avoir établi certainement le texte de tous les auteurs latins, depuis les anciens de l'époque républicaine, jusqu'aux derniers de la décadence, ceux du deuxième et troisième ordre, comme ceux du premier, et avoir dépouillé complètement la collection des inscriptions latines. C'est-à-dire que l'œuvre ne sera jamais achevée, car il restera toujours des textes incertains, et une part d'inconnu dans les révélations à venir des découvertes lapidaires.

En attendant, M. Chatelain a profité des derniers lexiques parus, et des plus récents travaux de philologie, pour donner sa nouvelle édition du Dictionnaire de Quicherat et Daveluy. En dehors des lexiques proprement dits, il a puisé aussi dans les vastes compilations lexicographiques de Carl von Paucker, d'Eduard Wollflin, dans les *Indices* du *Corpus inscriptionium latinarum*, dans les

recueils d'historiens et d'écrivains anciens des académies de Berlin et de Vienne.

Les additions de mots provenant de ces diverses sources s'élèvent à plus de quatre mille. Par contre, il y a eu des suppressions nécessaires pour bon nombre de mots suspects. C'est là la principale amélioration apportée à l'édition de 1844. Pour les références, on s'est borné à citer les passages d'auteurs correspondants aux mots, lorqu'il y avait vraiment lieu de le faire. Quoique restreint, ce travail de renvoi aux sources n'en a pas moins enrichi le nouveau dictionnaire d'un élément utile. M. Chatelain déclare qu'il a fait à la philologie, pour l'orthographe des mots, plus de concessions que n'en eût fait M. Quicherat lui-même. C'était nécessaire après les travaux de Brambach et des autres sur la véritable orthographe de bon nombre de mots latins, mal écrits par les modernes. Il faudra donc s'habituer désormais, en vertu des règles de la philologie et de la prosodie, aux formes *cælum*, *mæror*, *pænitet*, *Vergilius*, *Euander*, *Euangelium*. Disons, toutefois, que l'éditeur a voulu être sobre en fait de réformes orthographiques, pour ne pas trop dérouter l'œil des écoliers, ni changer les habitudes reçues. Il a été plus réservé encore sur la question de l'étymologie, et c'était vraiment prudence en ce moment. Comme d'autres, il attend la publication du *Dictionnaire d'étymologie latine* de M. Michel Bréal, ponr se fixer sur bon nombre de points encore controversés.

En définitive, nous possédons actuellement, dans le Dictionnaire Quicherat-Chatelain, le meilleur lexique latin-français à l'usage des classes. Et d'ici longtemps, on ne sera pas tenté de refaire l'œuvre si laborieusement et si soigneusement faite par M. Em. Chatelain.

Arthur Loth.

LE « DON JUAN » DE MOZART, PAR CHARLES GOUNOD (OLLENDORFF)

Que n'a-t-on pas écrit sur *Don Juan*, depuis la première représentation qui eut lieu à Prague, le 4 novembre 1787 ! On se souvient peut-être de l'étude publiée par Scudo dans la *Revue des Deux-Mondes* et reproduite avec annotations par Lamartine dans ses *Entretiens littéraires*. Quoique longuement pensé, c'était bien superficiel et, à cette fin de siècle, on ne se contente pas de si peu. Tel n'est pas le cas du *Don Juan de Mozart*, par Ch. Gounod.

L'illustre auteur de *Faust* et de tant de belles œuvres a voué un culte sans mélange à Mozart et à son *Don Juan* qu'il appelle le chef-d'œuvre incomparable, le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre.

Ce n'est pas à nous, qui n'avons cessé d'opposer cet admirable opéra à tout le fatras moderne, d'être en reste d'admiration. En novembre 1887, au moment où, sous prétexte de fêter le centenaire de *Don Juan*, le théâtre de l'Opéra donnait une si médiocre interprétation de cet ouvrage qui exigerait la perfection, nous publiions, dans le Journal *le Progrès artistique*, une étude divisée en quatre articles sur l'interprétation de *Don Juan*, telle qu'elle devrait être. Aussi avons-nous lieu de nous montrer fier et heureux de nous rencontrer en si parfaite communauté de jugement avec un des plus grands musiciens de ce temps. Toutefois, ce que ne comportait pas le plan que nous nous étions tracé, M. Gounod le développe dans l'analyse très fouillée du drame de l'abbé da Ponte et de l'immortelle partition de Mozart. Il montre à tous cette admirable simplicité aboutissant aux effets les plus grandioses, cette sobriété dans l'emploi des moyens, cette variété d'expression dans l'unité ces caractères tracés avec une si étonnante sûreté, et non pas, comme le voudrait une certaine école, « par ce procédé commode et banal d'unité factice qui consiste à coller, en manière d'étiquette, sur un personnage, une *formule* » (lisez *liet-motive*) « une fois adoptée, et à la reproduire avec une persistance obsédante ». Il met le doigt sur cette harmonie si riche sans pédanterie, si variée sans s'égarer à chaque pas de la tonalité; cet emploi judicieux de ce qui est *nécessaire* et qui fait qu'il n'y a jamais rien de trop.

En écrivant cette attachante étude, M. Gounod a-t-il eu en vue uniquement, comme il le dit, de faire comprendre et admirer enfin « cette merveille de vérité dans l'expression, de beauté dans la forme, de justesse dans les caractères, de profondeur dans le drame, de pureté dans le style, de richesse dans l'instrumentation, de charme et de séduction dans la tendresse, d'élévation et de forme pathétique, ce modèle achevé, en un mot, de l'art dramatique musical? » N'a-t-il pas voulu, en même temps, ramener nos compositeurs modernes à des idées plus saines, particulièrement sur le rôle de l'orchestre au théâtre, qui, de « complémentaire » comme il l'est dans *Don Juan* et comme il devrait toujours l'être, est devenu « envahisseur? »

A la suite d'une pareille étude, il nous paraît impossible qu'on ne

nous rende pas le *Don Juan* de Mozart tel que le maître l'a compris. Pour cela deux choses sont indispensables : d'abord une traduction fidèle du texte, ce qui ne nous manquera pas, attendu que l'éditeur Durdilly, qui vient de traduire les mélodies de Schubert avec une entière connaissance du texte, prépare une traduction de *Don Juan;* ensuite qu'un théâtre, l'Opéra ou le nouveau Théâtre-Lyrique, se décide à mettre à l'étude, — mais à une étude soignée et approfondie, — le chef d'œuvre du divin Mozart. Or, si l'on veut sincèrement atteindre à la perfection de l'interprétation, il y a un moyen tout indiqué : c'est de charger l'auteur de l'étude sur *Don Juan*, M. Gounod, de diriger les interprètes, en leur inculquant les intentions de l'auteur, et de diriger les répétitions dans le sens indiqué dans son livre.

Pourvu que le succès réponde aux efforts, il ne sera plus alors possible de lire des insanités pareilles à celles que nous avons vues s'étaler dans un grand journal quotidien où, jugeant l'ouvrage de M. Gounod, l'auteur de l'article ne craignait pas d'écrire que l'admiration pour *Don Juan* était un vulgaire cliché et que, du reste, il ne fallait pas perdre de vue que depuis Mozart, nous avons eu Beethoven, Mendelssohn et Schumann, oubliant que, de ces trois compositeurs, un seul, Beethoven, a produit un opéra, *Fidelio*, lequel n'a jamais pu s'acclimater à la scène pour des raisons que tous, musiciens et amateurs, connaissent. Mais voilà : *Don Juan* une fois restitué dans toute son intègre beauté, le public serait bien capable de se dégoûter des opéras ou des drames-lyriques de cette certaine coterie visée par M. Gounod, et c'est ce qu'il faut éviter à tout prix.

Delphin Balleyguier.

Errata. — N° du 1er juillet, *l'Héroïne du Cantique* : page 62, lignes 29 et 30, au lieu de strophes *ailées*, hymnes *délirants*, lisez : strophes *aimées*, hymnes *délirantes*. — Page 79, *Isaïe* : lisez *Isaï*.

Mme DE SAINTE-BEUVE

ET LES URSULINES DE PARIS

(1562-1630).

L'histoire des saints — et nous comprenons sous cette appellation non seulement ceux auxquels l'Eglise a décerné les honneurs du culte public, mais encore les chrétiens qui ont vécu et sont morts saintement, à l'édification de leurs contemporains — l'histoire des saints a pris, de nos jours une vogue et une extension de bon augure. C'est que la manière de la concevoir et la méthode pour l'écrire ont subi d'heureuses modifications. On ne se limite plus aujourd'hui à de simples monographies, édifiantes assurément, mais qui isolaient chaque personnage pour se borner à présenter le tableau de ses vertus, de ses progrès dans la perfection, et à en déduire des considérations pieuses, excellents sujets de méditation sans doute, mais que ne vivifiait point l'intérêt historique.

Actuellement on encadre la vie des saints dans le milieu politique et social où ils ont vécu; on montre l'influence qu'ils ont pu exercer sur leur temps, sur leurs contemporains, par la pratique de leurs vertus, comme par l'autorité de leur caractère ou parfois de leur génie; on retrace également l'action que, à leur tour, ils ont subie des circonstances et des événements auxquels ils ont été mêlés : en un mot, l'on rattache leur histoire à l'histoire générale, si bien que telles et telles vies de saints personnages sont devenues des documents avec lesquels l'érudition et la science historique ont à compter désormais.

Tels ont été — en un temps qui semble déjà loin, tant les événe-

ments marchent vite — l'*Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie* et *les Moines d'Occident*, par notre illustre Montalembert; la *Vie de saint Pie V*, par le comte de Falloux; l'*Histoire de saint Bernard*, par le P. Ratisbonne; l'*Histoire de saint Léger et de l'Eglise des Francs au septième siècle*, par D. Pitra; plus près de nous, *M. de Bérulle*, par l'abbé Houssaye, ce jeune vicaire de la Madeleine, à Paris, si riche d'avenir et si prématurément enlevé; la *Sainte Cécile* de dom Guéranger; l'*Histoire de sainte Chantal*, par le regretté Mgr Bougaud; *les Femmes dans la société chrétienne*, d'Alphonse Dantier; *Saint Vincent de Paul et sa Mission sociale*, par M. Arthur Loth; telle est encore l'*Histoire de saint François d'Assise*, publiée tout récemment par M. l'abbé Léon Lemonnier, curé de Saint-Ferdinand des Ternes, à Paris, et dont l'éloge n'est déjà plus à faire.

C'est à cette famille d'ouvrages, véritablement historiques autant qu'édifiants, qu'appartient un livre de publication également récente, composé par un écrivain de race, qui cache, sous le pseudonyme de H. de Leymont, une femme de grand savoir et de grand style : nous voulons parler de l'histoire de *Mme de Sainte-Beuve et des Ursulines de Paris*, qui est en même temps une *Étude sur l'éducation des femmes en France au dix-septième siècle* (1).

C'est en remontant aux sources, aux écrivains contemporains, aux mémoires inédits, sans négliger pour autant les écrits plus modernes qui pouvaient lui fournir des données utiles, que notre auteur a composé l'ouvrage important qu'il qualifie modestement d' « Étude ».

Communiqué, avant publication, à S. Em. le cardinal archevêque de Lyon, Mgr Foulon, ce livre a été l'objet, de la part de ce prince de l'Eglise, d'une approbation élogieuse après laquelle les éloges que nous pourrions ajouter nous-même n'auraient plus que bien peu de valeur. Nous préférons en citer quelques passages qui feront connaître en même temps le plan, le but et l'esprit de l'œuvre qu'il apprécie.

« Votre vie de *Mme de Sainte-Beuve*, dit le vénérable prélat, est tout à la fois une biographie édifiante, presque un traité d'éducation, enfin un chapitre d'histoire sur la période de transition

(1) *Mme de Sainte-Beuve et les Ursulines de Paris. — 1562-1630. — Etude sur l'éducation des femmes en France au dix-septième siècle*, par H. de Leymont. Un vol. in-8° de XVII-444 pages. 1890. Lyon, Vitte et Perrussel.

qui, après les guerres de religion et par le règne réparateur de Henri IV, a préparé l'avènement et l'essor du grand siècle. »

Le plan que s'est tracé H. de Leymont est admirablement résumé dans cette simple phrase; l'éminent évêque fait ressortir non moins heureusement l'esprit du livre dans le passage qui suit :

« Un grand évêque, Mgr Dupanloup, disait, à la vue des malheurs de notre temps, qui n'est pas sans quelque analogie avec celui que vous racontez : « Je ne vois de salut que dans la prière et « l'éducation, les monastères et les enfants. » C'est cette forme de salut social qu'avait conçue, dès les premières années du dix-septième siècle, un groupe de chrétiens d'élite que l'on pourrait appeler, avec Pascal, « des âmes parfaitement héroïques ». J'ai nommé le cardinal de Bérulle, le garde des sceaux Michel de Marillac; Mme Acarie, qui fut depuis la bienheureuse Marie de l'Incarnation; enfin, Mme de Sainte-Beuve, « la sainte veuve », comme l'appelaient ses contemporains ».

Madeleine Luillier ou Lhuillier, la plus jeune des filles d'un second lit de Jean Luillier, seigneur de Boullencourt, de Chansenay et d'Angeville, président en la chambre des comptes de la Ville de Paris, naquit en 1562 de Renée Nicolaï, veuve en premières noces de messire Dreux Hennequin, lequel était parent de la première femme de Jean Luillier, Anne Hennequin. Celle-ci avait donné à son mari cinq enfants qui étaient déjà grands lorsque Jean Luillier se remaria avec Renée Nicolaï, elle-même mère de dix enfants. Madeleine était donc la dix-huitième parmi ses frères et sœurs. Elle n'en fut ni moins aimée, ni élevée avec moins de soins par « la présidente de Boullencourt ».

Sous la direction d'une mère éclairée, instruite et profondément chrétienne, l'éducation de Madeleine ne pouvait être dirigée que selon les traditions d'une piété ferme et solide. Mais, « pour être *une échole de vertu*, la maison où grandit Madeleine Luillier n'était pas précisément une école d'austérité ». Vivant au milieu de la cour, et de la cour des derniers Valois, et d'une grande beauté, il fallait que la jeune fille eût l'âme bien fortement trempée pour que jamais la médisance ne pût trouver « rien à effleurer en elle ». Sa main, naturellement très recherchée, fut accordée à « messire Claude le Roux, sieur de Sainte-Beuve, conseiller du Roy en sa cour de parlement de Paris ». Elle avait dix-neuf ans.

Veuve à vingt-deux ans et ayant vu la mort atteindre peu après

sa mère, puis son père; privée ainsi de ses guides naturels, Mme de Sainte-Beuve avait embrassé, avec une ardeur égale à sa bonne foi, le parti de la Ligue, « ce généreux mouvement catholique si légitime à son origine », comme s'exprime avec tant de justesse M. l'abbé Houssaye (1), mais bientôt dévoyé, violent et séditieux. Ce fut l'occasion pour elle, avec le chevalier Claude d'Aumale, parent de son mari, de relations dont la liberté put prêter à la calomnie des prétextes que celle-ci sut exploiter au moyen d'apparences sinon réellement justifiées, malheureusement trop vraisemblables.

Cet oubli du respect de soi ne fut qu'un incident de courte durée. Liée d'une étroite et sainte amitié avec l'illustre Mme Acarie, sa cousine, et avec la pieuse marquise de Maignelay, Mme de Sainte-Beuve, la *sainte veuve*, comme on l'appelait, abandonna la politique après la fin de la Ligue, pour se vouer entièrement à l'exercice de la charité. Distinguée pour sa grande beauté par Henri IV, elle sut s'en faire respecter et par suite estimer, et le roi lui-même ne dédaigna pas de s'inspirer parfois de ses conseils.

C'est à l'occasion de la vocation de la marquise de Bréauté (2), que Mme de Sainte-Beuve fut amenée à se rendre compte des dangers de toute sorte auxquels étaient exposées de son temps la foi et l'innocence des jeunes filles. Désireuse à l'extrême de travailler à conjurer ce péril et à « avancer la gloire de Dieu », son esprit se trouvait ainsi préparé de longue main à accepter, deux ans plus tard, les ouvertures qui lui furent faites, sous l'inspiration de MM. de Bérulle et de Marillac et de Mme Acarie, pour la fondation de l'ordre des ursulines à Paris.

Créé un demi-siècle auparavant à Brescia, en Lombardie, par Angèle Mérici (3), développé en Italie par la féconde impulsion de saint Charles Borromée, mais alors à peu près inconnu en France, cet ordre avait pour but suprême et loi fondamentale l'*éducation chrétienne*. M. de Bérulle, dans ses voyages à Dijon, à Annecy, à Avignon, en vue de la fondation de monastères du Carmel comme de la création d'une congrégation de prêtres pour la réforme du

(1) *M. de Bérulle et les Carmélites de France*, p. 119.

(2) L'entrée au Carmel de Charlotte de Sancy, marquise de Bréauté, à la suite de longs et pieux entretiens avec Mme Acarie, eut lieu le 8 décembre 1604. Voir le récit de cette cérémonie dans notre auteur, p. 104 et suivantes, ou bien dans l'abbé Houssaye, *M. de Bérulle et les Carmélites de France*, p. 369 et 370.

(3) Canonisée par Pie VII, le 24 mai 1807.

clergé séculier en France, se trouva mêlé aux démarches et à l'action du vénérable César de Bus et du P. Romillon tendant à l'établissement en Provence d'une congrégation de femmes vouées à l'enseignement. Comme il arrive presque toujours aux œuvres que Dieu bénit, celle-ci fut entravée à ses débuts par une opposition violente. Mais, grâce à l'intervention de la fille unique du baron de Vaucluse, Mlle de Mazan, à l'autorité du saint cardinal Borromée et au dévouement de Mme de Bermont, les « mères de la Doctrine », comme elles s'appelaient d'abord, purent triompher des difficultés; ayant adopté la règle des ursulines, elles se constituèrent en couvents de cet ordre, d'abord à l'Isle de Vaucluse, puis à Aix, bientôt après à Marseille et à Lyon. Mme de Forbin la Fare, amie de Mlle de Mazan et du P. Romillon et dont la famille jouissait d'une grande situation en Provence, avait aussi puissamment aidé les ursulines et la mère de Bermont, leur supérieure, à s'établir à Aix. Dans le but vivement souhaité d'entrer en rapport avec Mme Acarie, alors tout occupée, avec son pieux entourage de la rue des Juifs, de l'établissement du Carmel, Mme de la Fare fit, dans l'hiver de 1606 à 1607, le voyage de Paris et alla se loger dans le proche voisinage de sa sainte amie. Ce fut de là que naquit et se développa l'idée de la fondation du premier monastère des ursulines à Paris. Choisie pour cette œuvre par M. de Bérulle et M. de Marillac, exhortée par le P. Lancelot Marin, Mme de Sainte-Beuve s'y voua généreusement et tout entière, non à titre de supérieure, — car elle n'entra point, à proprement parler, en religion elle-même, — mais à titre de bienfaitrice perpétuelle et en quelque sorte de mère temporelle, consacrant à cette œuvre importante sa vie et sa fortune.

Il y avait, par suite de l'érection, en noviciat du Carmel, de la petite congrégation de Sainte-Geneviève, un certain nombre de pieuses filles peu faites pour la vie contemplative, mais d'ailleurs femmes de courage et de vertu, et qui, ne pouvant accepter la règle de sainte Thérèse étaient parfaitement aptes à remplir la mission pour laquelle était institué l'ordre des ursulines. Ce fut le noyau du monastère de Paris : il débuta, comme ordre enseignant, sous la direction provisoire de Nicole Pelletier, des « Petites Ecoles » de Pontoise, dans l'hôtel de Saint-André, au faubourg Saint-Jacques, loué à cet effet. Bientôt l'affluence des « écolières » rendit ce local trop restreint; une vaste maison joignant l'hôtel, vis-à-vis de l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, fut achetée « par décret et à fort bon

marché, » mais payée presque en entier par Mme de Sainte-Beuve, qui supporta également les frais des travaux d'appropriation et de construction, et en assura la propriété au couvent ainsi que celle de plusieurs fermes et de rentes, dont elle se réserva toutefois l'usufruit sa vie durant. (Contrat de fondation, 9 janvier 1610.)

Tel est, en quelques mots, l'historique de l'origine et des débuts du premier monastère de Sainte-Ursule à Paris. Sa fondation ne laissa pas sans doute que d'exercer une influence sur les autres couvents du même ordre. Rien n'était encore définitif tant qu'une bulle d'érection n'aurait pas été accordée par le Saint-Siège; et pour l'obtenir il fallait, dans la supplique, indiquer la forme et les constitutions qui seraient données au nouvel institut. Pour des motifs qu'il serait trop long d'exposer ici, Mme de Bérulle crut devoir, sur le conseil de MM. de Bérulle et Gallement, des PP. jésuites de la Tour, Coton et Gontery, et malgré l'avis contraire de M. de Marillac, faire des ursulines un ordre monastique soumis à la règle de saint Augustin, lié par des vœux solennels et astreint à la clôture, tout en conservant scrupuleusement, d'ailleurs, l'esprit et les grandes lignes du plan de saint Charles Borromée et d'Angèle Mérici.

Ce ne fut pas sans de longues et laborieuses négociations, sans avoir à combattre de redoutables oppositions, que la bulle d'érection canonique put être obtenue. Seule « la grande inclination de Paul V pour la fin et le but du nouvel institut » put triompher des obstacles accumulés sur la route de l'habile et dévoué négociateur (1). Enfin cette bulle, annoncée depuis plusieurs mois et dont toutes les conditions avaient été scrupuleusement exécutées, put être reçue, à la grande joie des ursulines et de leurs amis, le 30 septembre 1612. Le Pape y accordait à « sa bien-aimée fille, Madeleine Luillier, veuve de Claude le Roux sieur de Sainte-Beuve », d'importants privilèges, notamment celui de demeurer ou d'entrer chaque jour librement dans la clôture, et cela « aussi longtemps qu'elle persévérerait dans l'état de viduité ».

La bulle d'érection du couvent de Paris fut comme le signal

(1) M. de Sou'four, sieur de Glatagny et de Gourangraz, jeune gentilhomme estimé de saint François de Sales et de Mme Acarie, et que le cardinal de la Rochefoucauld, chargé, après l'assassinat d'Henri IV, de présenter à Paul V le « compliment d'obédience » du nouveau roi de France, avait attaché à sa maison. Il devint plus tard prêtre de l'Oratoire.

d'une diffusion rapide de l'ordre. Non seulement les couvents de Lyon et de Bordeaux adoptèrent la règle de saint Augustin et les constitutions de Paris, mais de toutes parts affluaient les demandes de sujets pour fonder des monastères d'ursulines sur divers points du royaume. En 1630, on ne comptait pas moins déjà de trente-six couvents issus de celui de Paris. En outre, d'autres congrégations, d'autres ordres, se fondent dans une pensée analogue à celle des ursulines, toujours en vue de l'éducation et de l'instruction de l'enfance et de la jeunesse; si bien que « entre la fondation des Ursulines qui ouvre la voie, et celle de Saint-Cyr qui ferme en quelque sorte la marche, plus de vingt-cinq congrégations enseignantes s'établissent sur des bases plus ou moins semblables (1). »

Nous venons de faire, avec l'auteur, allusion à la fondation du couvent de Saint-Cyr par Mme de Maintenon. C'est que l'œuvre de Mme de Sainte-Beuve fut en quelque sorte le germe d'où naquit plus tard celle de la femme morganatique de Louis XIV. Non seulement, jeune fille, Françoise d'Aubigné avait été élève des ursulines, mais c'est aux ursulines que fut demandée la première supérieure des dames de Saint-Louis, Mme de Brinon. H. de Leymont consacre deux chapitres à Mme de Maintenon et à sa fondation; elle montre l'identité d'esprit et de méthode entre les constitutions du couvent de Saint-Cyr et celles des ursulines, auxquelles elles avaient été directement empruntées. Dans cette partie de son travail l'auteur jette un jour particulier sur un point de l'histoire générale resté obscur jusqu'ici : la cause de la disgrâce de la supérieure de Saint-Cyr, dépouillée tout à coup de la faveur de la cour et de sa situation, et exilée à l'abbaye de Maubuisson. D'après H. de Leymont, c'est à l'influence croissante de l'erreur quiétiste, dont Mme de Brinon voulait préserver Saint-Cyr, qu'il faudrait attribuer cette disgrâce, au sein de laquelle d'ailleurs, fidèle à sa mission d'ursuline, elle s'employa efficacement à la réorganisation de l'enseignement dans l'abbaye. En relations suivies avec la fameuse Mme Guyon, Mme de Maintenon s'était laissé séduire par la « nouvelle spiritualité »; et confondant en son esprit des choses pourtant bien distinctes, la direction d'une maison d'éducation, la haute perfection chrétienne et l'enseignement des jeunes filles, elle n'avait pu supporter la résistante fermeté de Mme de Brinon. Enfin la secte des quiétistes,

(1) *Mme de Sainte-Beuve et les Ursulines de Paris*, p. 234.

condamnée par le Pape, périt définitivement après la soumission publique et admirable de Fénelon aux décisions du Saint-Siège. C'est alors que Mme de Maintenon comprit combien elle s'était trompée à l'égard de Mme de Brinon, et rendit hommage et justice à sa mémoire, « de la seule manière peut-être que l'eût souhaité la fidèle ursuline », en revenant sans bruit aux traditions que cette femme éclairée avait apportées à Saint-Cyr, ainsi qu'aux véritables constitutions de Sainte-Ursule.

C'est de la sorte que l'influence de Mme de Sainte-Beuve se fit sentir sur une longue suite de générations.

JEAN d'ESTIENNE.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Préambule. — Le chloroforme à l'Académie de médecine; discussion; opposition entre chirurgiens et physiologistes; recherches de M. Dastre. — La suppression du baccalauréat ès sciences restreint; les études médicales, opposition entre les professeurs de sciences dites accessoires et les professeurs de clinique. — Congrès de Limoges; indications. — M. Lagneau à l'Académie de médecine à propos du non-accroissement de la population française. — M. J. Bertillon et la loi des sept enfants.

Ce n'est point la matière qui manque en ce moment au chroniqueur scientifique : la brillante discussion sur le chloroforme et ses accidents, qui vient de se clore à l'Académie de médecine; la loi des sept enfants et la répartition des impôts; les communications de M. Lagneau, à cette même Académie, sur la dépopulation de la France; le beau volume, *les Enchaînements du monde animal*, que M. A. Gaudry vient de consacrer aux fossiles secondaires, et qui forment le complément de ses études antérieures sur les fossiles primaires et sur les mammifères tertiaires; *les Ténèbres de l'Afrique*, qui font connaître sous un jour tout particulier Stanley, ce hardi explorateur si peu sympathique à la France; les poudres sans fumée et le nouveau fusil Gillard, qui puise toute sa force balistique dans l'acide carbonique solide, ne laissant aucun résidu dans l'arme, et permettant de tirer des centaines de coups sans avoir d'autre manœuvre à exécuter que celle de remplacer la charge de plomb; le congrès que l'Association française pour l'avancement des sciences va tenir à Limoges le 7 août prochain; la reconstitution des universités françaises, etc., etc. Voilà plus qu'il n'en faut pour alimenter une chronique aussi courte que celle-ci.

Le traité classique de médecine opératoire de Velpeau, dans lequel on lit : « Éviter la douleur dans les opérations est une chimère qu'il n'est pas permis de poursuivre », venait à peine

d'être traduit et édité à New-York, que, le 27 octobre 1846, deux citoyens de Boston, l'un dentiste, Morton, l'autre professeur de chimie, Charles Jackson, prenaient un brevet d'invention fort singulier. Ils prétendaient se réserver l'exploitation du *Léthéon*, composition secrète qui avait la propriété de rendre l'homme et les animaux insensibles à la douleur et inertes pendant les opérations chirurgicales. Le Léthéon n'était autre chose que l'éther sulfurique ordinaire mélangé à un peu d'essence de néroli pour en masquer l'odeur.

C'était la découverte de l'anesthésie, découverte empirique, mais à laquelle Morton avait été préparé par sa connaissance des efforts que H. Wells, son confrère et son ami, faisait pour répandre son procédé d'insensibilisation par le protoxyde d'azote.

Le Léthéon ne resta pas longtemps un secret. L'odeur si caractéristique de l'éther devait le trahir. Au mois d'octobre 1846, John Warren mit le procédé en usage à l'hôpital général de Massachusetts et en constata l'efficacité. A l'aide du même procédé, Liston pratiquait à Londres, le 19 décembre 1846, à l'hôpital d'University-College, une amputation de jambe sans que le malade ressentit aucune douleur. Enfin, le 25 décembre 1846, Jobert de Lamballe essayait le même procédé sous la direction d'un jeune médecin américain, et le 12 janvier 1847, Malgaigne annonçait à l'Académie de médecine les heureux résultats de plusieurs opérations qu'il avait pratiquées à l'hôpital Saint-Louis sur des malades insensibilisés par l'éther.

L'éther, qui est encore employé par beaucoup de chirurgiens en Amérique, en Angleterre, en France même, à Lyon, en Italie, etc., allait trouver un concurrent redoutable dans le chloroforme.

Cette dernière substance, découverte en 1831 par un chimiste français, Soubeiran, restait comme un objet de curiosité dans les collections, car c'est un liquide plus dense que l'eau, d'une odeur particulière qui rappelle la pomme de reinette. Le 8 mars 1847, Flourens annonçait à l'Académie des sciences que le chloroforme exerce sur les animaux une action analogue à celle de l'éther, mais plus énergique et plus rapide. Bientôt Simpson, professeur d'obstétrique à l'université d'Edimbourg en étudia les propriétés et les applications à son art, ainsi qu'à la petite et à la grande chirurgie. Depuis l'emploi du chloroforme s'est répandu dans le monde entier.

On a cherché et on cherche encore d'autres substances anesthé-

siques. Les dentistes ont recours au plus ancien d'entre eux, le protoxyde d'azote, dont le chimiste anglais, Davy, a le premier fait connaître les propriétés curieuses sous le nom de gaz hilarant (*enlaughing gas*).

Nous savons que dans l'antiquité et au moyen âge, il a été plusieurs fois question de substances ou de pratiques pouvant amener l'insensibilité, mais nous ne prétendons pas faire un historique complet de l'anesthésie, ni parler de toutes les substances capables de calmer la douleur. Rappelons seulement qu'Hippocrate indique la sédation de la douleur, comme l'un des plus nobles objets de la préoccupation des médecins, mais qu'en même temps il en réserve le privilège à la Divinité : *Divinum opus est sedare dolorem.*

Ces quelques détails étaient nécessaires pour comprendre la belle discussion qui vient d'avoir lieu à l'Académie de médecine. Nous les avons empruntés au volume que notre ami, M. Dastre, professeur de physiologie, à la Sorbonne, vient de publier à la librairie, G. Masson, sous ce titre : *les Anesthésiques, physiologie et applications chirurgicales.* La lecture en est même indispensable à quiconque veut avoir une notion saine et précise sur les anesthésiques, leur action physiologique, leur emploi, les accidents auxquels ils peuvent donner lieu et les meilleurs moyens pour prévenir ces derniers ou les empêcher de devenir mortels.

C'est que, malheureusement, les anesthésiques ont des inconvénients. Quelques malades endormis sous leur influence ne se réveillent plus. Les cas sont rares, mais encore la statistique est-elle difficile à établir, car tous les chirurgiens n'aiment pas à faire connaître qu'ils ont perdu un malade par le chloroforme ou par un autre anesthésique. Quand l'accident arrive à l'hôpital, devant un certain nombre d'assistants, on n'hésite pas à le publier, pour éviter les clabauderies et le reportage entre camarades ou confrères, mais quand il a lieu en ville, en présence de l'opérateur et de deux ou trois aides, on conserve le fait sous le boisseau, on se garde de le publier, ainsi que la chose est arrivée dernièrement à ma connaissance. C'est là un grand tort, car ainsi qu'on le verra tout à l'heure, il n'y a, généralement, pas la moindre faute de la part de l'opérateur ou de celui qui administre le chloroforme. Mais il en résulte que les statistiques sont difficiles à établir et qu'on ne peut compter absolument sur leur exactitude.

Baudens, dans la guerre de Crimée, a signalé un cas de mort

sur 10,000 opérations. Dans la guerre de sécession, la statistique indique 1 mort sur 11,448 opérations. Dans la dernière discussion de l'Académie de médecine, M. A. Guérin en admet 1 sur 5000. Mais voici que les statistiques anglaises et américaines d'Andrews, de Coles, de Richardson, fixent la mortalité à 1 sur 2,723 cas, 1 sur 2,873, 1 sur 3,196. D'un autre côté, MM. Regnauld et Duret ont fait connaître 241 cas de mort publiés depuis 1847 jusqu'en 1879, c'est-à-dire en trente-deux ans. Nous avons expliqué plus, haut pourquoi ce dernier chiffre doit être inexact. Aussi M. Dastre conclut-il qu'en acceptant la statistique la plus défavorable, on trouve 1 mort sur 2000 opérés.

Au point de vue de la statistique, il ne faut jamais accepter que sous bénéfice d'inventaire celles que donnent certains chirurgiens. Il y en a qui ont la prétention de ne jamais perdre d'opérés. Tel est l'exemple de celui dont Verneuil a raconté autrefois la piquante histoire, faisait passer dans un service de médecine tout opéré qui allait succomber. Comme la mort n'avait pas eu lieu dans son service, l'opéré était compté comme guéri. C'est un procédé analogue à celui qu'on emploie encore trop souvent en attribuant le décès à une cause étrangère, même à une complication et on n'hésite pas à faire figurer parmi les résultats heureux, ceux qu'on appelle par euphémisme des morts-guéris.

Mais comment meurt-on par les anesthésiques et surtout par le chloroforme? car c'est sur ce sujet qu'a roulé, en grande partie, toute la discussion académique.

D'après M. Dastre, la mort par le chloroforme arrive de cinq façons : les syncopes primitives (respiratoire et cardiaque), les syncopes secondaires (respiratoire et cardiaque), l'apuée toxique. C'est-à-dire que la mort par le chloroforme peut se produire dès le début, pendant et vers la fin. Il y a donc, selon les expressions de M. Laborde, des accidents initiaux, intercurrents et ultimes ou toxiques.

Quand elle arrive par syncope, la mort a toujours lieu, en définitive, par arrêt du cœur que cet arrêt ait été précédé ou non de la syncope respiratoire; car, quand celle-ci ne peut être combattue avec succès, elle entraîne forcément la syncope cardiaque. L'apuée toxique est produite par un véritable empoisonnement. Le sujet a pris trop de chloroforme et il meurt empoisonné. Le sang contenant une trop grande quantité de substance anesthésique amène l'asphyxie mortelle.

Comment prévenir ces accidents? car toute la question de l'anesthésie est là; c'est là-dessus qu'ont surtout discuté nos savants académiciens. Ils sont divisés en deux camps : d'un côté, les physiologistes, de l'autre, les chirurgiens. La bataille a été dure, on s'est dit entre amis des choses épiques. Les héros d'Homère ne procédaient guère autrement. Les physiologistes jetaient les lapins, les cobayes, les grenouilles, les chiens et autres animaux de vivisection à la face des chirurgiens, regrettant que la morale ait fait à l'homme une place qui le met au-dessus et en dehors des atteintes de l'expérimentation.

M. Verneuil ne veut pas qu'on assimile l'homme à ces animaux et qu'on puisse conclure de l'un à l'autre. « Comment! s'écrie M. Laborde, est-il bien possible, je le demande, qu'une pareille affirmation se produise en *l'an de science* 1890! Et où? en plein aréopage académique! Est-ce que d'aventure nous serions menacés d'une section antivivisectionniste jusque dans le sein de l'Académie? »

M. Laborde a sans doute vu le spectre de Mlle Hubertine Auclerc.

On jugera encore mieux de l'attaque du physiologiste par la riposte du chirurgien.

M. Verneuil répond ainsi :

« M. Gosselin ayant à cette époque (en 1882) soutenu une théorie qui me paraissait renfermer, à côté de propositions évidentes, des hypothèses vagues, je me permis de dire : « Qu'on fasse dans les laboratoires toutes les hypothèses qu'on voudra, mais qu'on se garde de les transporter au lit du malade. »

Poursuivant, M. Verneuil ajoutait : « A mon avis les expériences de laboratoire ne prouvent pas grand'chose dans les questions; elles sont tout à fait incapables d'élucider les causes de la mort chez l'homme. A l'appui de cette négation, je puis invoquer ce fait que beaucoup de sujets meurent de syncope, c'est-à-dire d'un accident qu'on essayerait vainement de reproduire expérimentalement chez les animaux par les inhalations anesthésiques.

« Or, ces phrases, paraît-il, ont toujours, depuis lors, résonné aux oreilles de M. Laborde comme un écho importun, obsédant, lointain : il s'afflige de mettre, sur mon compte, la paternité de telles assertions et d'en faire l'évocation troublante. Mais somme toute, il les relève aujourd'hui, ayant sur son cœur académique le dédain quelque peu systématique de plusieurs collègues de la section de chirurgie pour les enseignements de la physiologie, sans lesquels

cependant la pratique de l'anesthésie chirurgicale est exposée et vouée aux plus dangereuses incertitudes d'un empirisme aveugle.

« Cette phrase est suivie d'une protestation en règle dressée contre moi au nom de tous les lapins du laboratoire, sans préjudice du démenti éclatant que m'infligeait, séance tenante, l'un d'eux « interprète de ses frères outragés. »

On voit que nous ne nous sommes pas trop avancé quand nous avons dit tout à l'heure qu'on s'était jeté à la tête les animaux du laboratoire.

Cependant il est encore une citation de M. Verneuil que nos lecteurs liront avec plaisir.

S'adressant toujours à M. Laborde, il dit : « Je voudrais bien laisser là ces généralités et revenir au chloroforme, mais je ne puis laisser sans réplique une de vos plus vives objurgations. Je me suis permis et me permets encore de rejeter absolument, aux points de vue physiologique et surtout pathologique, la similitude entre l'homme et l'animal, celui-ci fût-il chien ou lapin, c'est-à-dire, mammifère. Là-dessus vous vous indignez, vous demandez s'il est possible qu'une pareille affirmation se produise en l'an de science 1890, et en plein aréopage académique. Vous considérez cette similitude comme un principe scientifique qui constitue la base même de la méthode expérimentale; enfin, vous ne distinguez l'homme que par la place que lui fait la morale au-dessus et en dehors des atteintes de l'expérimentation, de sorte que si l'homme était vivisécable, il serait tout à fait au niveau du lapin.

« Je me demande, à mon tour, s'il est possible en 1890, et devant une réunion de médecins, de soutenir et d'énoncer même de semblables propositions. Et notez bien que je ne parle ici, ni en philosophe spiritualiste, ni en moraliste: c'est en biologiste convaincu que je repousse l'assimilation entre l'homme, le chien, le cobaye et, à plus forte raison, la grenouille. »

Cette querelle est plus sérieuse qu'on ne pense, elle n'est qu'un écho de ce qui vient de se passer à la faculté de médecine où on demandait dernièrement la disparition du baccalauréat ès sciences restreint, celui qu'on exige, faute du complet, des étudiants qui se destinent à la médecine. Il y a deux courants dans la Faculté, les uns ne voyant que le malade et demandant que dès son entrée à l'école, l'étudiant aille perdre son temps à l'hôpital, en y contractant des habitudes de paresse et en s'occupant de tout autre chose que

de la médecine à laquelle il n'entend rien et ne peut rien entendre alors. Les autres convaincus, avec raison, que la médecine n'est pas à proprement parler une science, mais un art qui demande la connaissance précise d'un grand nombre d'autres sciences, veulent que le jeune étudiant se familiarise d'abord avec ces sciences qui lui serviront plus tard de guide et de soutien.

A quoi peuvent servir, disent les premiers, toutes ces sciences accessoires qui font perdre à l'étudiant une année qu'il emploierait si bien à la connaissance du malade, car c'est toujours au malade qu'on revient. Mais répondent justement les seconds, comment votre étudiant entendra-t-il aux choses de la médecine s'il ne sait pas l'histoire naturelle, la chimie, la physique, sans lesquelles il n'y a pas d'anatomie ni de physiologie, ni, par conséquent, de médecine possible. Avec les idées des premiers on fera des praticiens terre à terre, le plus souvent incapables de comprendre le pourquoi de leurs actes et de leur manière de faire et, avec lesquels la médecine ne pourra progresser que par hasard. Tandis que les seconds formeront d'abord des hommes instruits et ensuite des médecins capables de raisonner leur art et de le faire avancer.

Si l'on doit supprimer le baccalauréat ès-sciences restreint il n'y a qu'un moyen de bien employer cette année, c'est d'instituer dans les facultés de médecine, et non pas ailleurs, deux années consacrées sérieusement à l'étude suffisante de ces sciences accessoires. Ce n'est point trop aujourd'hui de ce temps pour apprendre tout ce qu'un médecin doit savoir en physique, en chimie, en zoologie et en botanique. Cette réforme aurait l'immense avantage de rendre plus sérieux et plus approfondis ces cours que nous avons souvent regretté être trop élémentaires et une répétition du baccalauréat restreint, non pas tant par la faute des professeurs qu'à cause de l'insuffisance d'un trop grand nombre d'élèves qui n'étaient pas suffisamment préparés à un enseignement plus élevé. C'est même pour cette raison que nous demandons que ces cours aient lieu dans les facultés de médecine et non dans les facultés des sciences. Car la suppression du baccalauréat restreint amène une compétition terrible entre ces deux facultés. Le futur médecin a tellement besoin d'études spéciales qui le conduisent directement au but qu'il poursuit, que son enseignement doit être absolument réservé à des professeurs médecins eux-mêmes, je ne dis pas exerçant la médecine, mais l'ayant sérieusement étudiée. Il faut que l'étudiant voie

dans tout ce qu'on lui enseigne une application directe à la médecine et à tout ce qui lui sera utile dans la pratique de son art. Or, jamais un pareil enseignement n'existera dans les facultés des sciences où les professeurs doivent s'occuper de science pure sans s'attarder aux applications. Il est même avéré que l'insuffisance de certains professeurs des facultés des sciences a toujours amené à la faculté de médecine des étudiants qui viennent y chercher un exposé scientifique qui leur fait défaut ailleurs.

Depuis une douzaine d'années, on a tellement multiplié les bourses de licence, d'agrégation et autres, qu'aujourd'hui le nombre des gradés est encombrant, et qu'il devient impossible de leur donner un emploi dans les facultés des sciences. Est-ce une raison pour dépouiller les facultés de médecine et surtout pour remettre l'enseignement médical aux mains de professeurs qui n'y sont point préparés? Ce serait une seconde faute plus grave que la première.

Mais nous ne pouvons nous attarder sur ces questions que M. le professeur A. Gautier a traitées avec beaucoup de sens pratique et une grande indépendance de caractère dans la *Revue générale des sciences pures et appliquées* (20 juin 1890), dans un article sur la reconstitution des universités françaises et les réformes dans l'enseignement supérieur, en particulier, dans les facultés de médecine.

Mais pour arriver à ce but, il ne faut pas d'antagonisme entre l'enseignement des divers professeurs de la faculté de médecine. Les professeurs de sciences médicales (physique, chimie, histoire naturelle, anatomie, histologie, physiologie), ne doivent pas être en opposition avec ceux de pathologie, d'anatomie pathologique et de clinique. Ils doivent prendre les élèves chacun leur tour, les derniers après les premiers. Ceux-ci préparent les élèves à l'enseignement de ceux-là et je m'étonne que les professeurs de clinique n'aient pas depuis longtemps remarqué que leurs meilleurs sujets étaient ceux qui avaient le plus approfondi les sciences dites accessoires et ne soient pas d'un avis opposé à celui de Trousseau.

Mais revenons aux accidents du chloroforme et aux moyens préconisés pour les combattre. Ces accidents peuvent se produire au début de l'anesthésie. On a vu des malades mourir d'une syncope mortelle, dès l'inspiration des premières vapeurs de chloroforme. Dans ce cas, la mort se produit par un réflexe. La muqueuse du nez, celles du larynx et même des bronches, sont impressionnées avec une telle vivacité que cette excitation, transmise au cerveau, réagit

avec violence sur les nerfs vagues ou pneumogastriques, que ceux-ci arrêtent subitement le cœur, que rien ne peut plus remettre en mouvement. C'est même pour démontrer ce mécanisme que M. Laborde avait fait amener ce fameux lapin qui venait, au nom de tous ses frères lapins, protester contre les assertions de M. Verneuil. Ce fait, qui rentre dans ceux que M. Brown-Sequeward a fait connaître sous le nom d'*inhibition*, n'a plus lieu si on supprime l'un des deux éléments du réflexe. En effet, si, sur ce même lapin, on opère la section intra-crânienne du nerf trijumeau qui innerve la muqueuse nasale du côté gauche, on voit que ses mouvements respiratoires et cardiaques ne s'arrêtent plus quand on touche la narine gauche avec un pinceau imbibé de chloroforme, qu'ils le font, au contraire, si on touche la narine droite. D'autres expériences, celles de M. Dastre, en particulier, ont montré qu'on évite, chez les animaux, ces syncopes cardiaques et respiratoires, en sectionnant les deux nerfs pneumogastriques, qui sont modérateurs des mouvements cardiaques, mais qui peuvent les arrêter s'ils sont trop vivement excités. Dans ce cas, on supprime l'élément centrifuge du réflexe.

C'est d'une façon analogue qu'on explique d'autres accidents qui arrivent brusquement au moment où le chirurgien, croyant le malade suffisamment endormi, fait l'incision de la peau. Il se produit à ce moment un autre réflexe qui, des nerfs sensibles cutanés (élément centripète), se rend au cerveau et amène l'excitation du bulbe origine des nerfs pneumogastriques (élément centrifuge), ce qui provoque l'arrêt de la respiration ou du cœur. D'où la recommandation bien sage et suivie par tous le sopérateurs sérieux d'endormir le malade en dehors des aides, dans le calme et le silence, et de ne commencer l'opération que lorsque l'insensibilité est suffisante. Que faire contre ces syncopes? Nous avons déjà dit que contre la syncope cardiaque primitive, la lutte est impossible. Mais on peut lutter contre la syncope respiratoire, tant que les mouvements du cœur ne sont pas arrêtés. On recourt, dans ce cas, au procédé de Nélaton, l'inversion, qui consiste à renverser le malade, la tête en bas, surtout à la respiration artificielle et à d'autres moyens simultanés tels que la flagellation, à l'aide d'une serviette mouillée, de la face, de la poitrine et de l'abdomen, etc. Quant aux accidents ultimes, ceux dus à l'intoxication, on les prévient en administrant modérément l'anesthésique, et en ne recourant pas à ce procédé chez les personnes

atteintes de certaines affections des poumons et du cœur, surtout celles qui affaiblissent le muscle cardiaque.

En résumé, la plupart des accidents dus au chloroforme n'arriveraient pas si on pouvait supprimer l'excitabilité des nerfs vagues, ce qui répondrait à la manière de voir de M. Dastre, d'après lequel « le véritable remède aux accidents de la chloroformisation doit consister non pas à les traiter, mais à les prévenir ».

On ne peut pas sectionner chez l'homme, comme chez les animaux de laboratoire, les deux nerfs pneumogastriques, mais ne pourrait-on employer une substance qui, pour un peu de temps, abolirait leur excitabilité? Or, cette substance existe, c'est la belladone (*Atropa Belladona*) ou mieux l'alcaloïde qu'elle contient, l'atropine. Cette substance a une action élective sur les vagues; elle est même, à certains points de vue, l'antagoniste physiologique de la morphine. On sait, en effet, pour prendre un exemple très net de cet antagonisme, que la dernière contracte la pupille qui est dilatée par la première. Or, l'atropine passe pour une substance redoutable, au point que son usage est presque entièrement réservé aux affections oculaires, et encore en applications externes. Rarement l'atropine est administrée à l'intérieur. Mais, c'est à tort, d'après M. Dastre, qui a pensé qu'on pouvait se mettre à l'abri des accidents du chloroforme en injectant préalablement une solution contenant, par kilogramme d'animal, un centigramme de chlorhydrate de morphine et et un milligramme de sulfate d'atropine. La morphine est ici employée pour combattre les effets de l'atropine. Depuis dix ans, M. Dastre emploie ce procédé mixte et il ne perd plus un seul chien, tandis qu'auparavant, il en perdait un sur trois et voyait souvent les deux autres très malades. M. Aubert, de Lyon, a employé ce procédé mixte en chirurgie humaine, mais en recourant à des doses beaucoup plus faibles, et il s'en est bien trouvé puisque quelques-uns de ses collègues ont suivi son exemple.

Au reste, ce procédé mixte préconisé par M. Dastre n'est qu'une application spéciale des anesthésies mixtes et combinées. Ce serait donc le lieu de parler des autres anesthésiques : éther, protoxyde d'azote, chloral, bromure d'éthyle, chlorure de méthyle, chlorure de méthylène, tétrachlorure de carbone, amylène, cocaïne, etc., et leurs diverses associations, mais les chirurgiens de l'Académie de médecine, à l'exception de M. Lefort qui a adopté le chloroforme méthylique, plus connu sous le nom impropre et faux de chlorure

de méthylène, ne veulent pas recourir à ces procédés mixtes auxquels ils trouvent plus d'inconvénients qu'au chloroforme employé seul. Il ne faut pas oublier que le sommeil anesthésique n'est qu'un moyen aux mains du chirurgien ; il n'a qu'un avantage, celui de supprimer la douleur, tandis que le but véritable est la guérison.

M. Léon Labbé, l'habile chirurgien dont tout le monde connaît l'immense talent, a clos cette discussion fort intéressante en exposant que le meilleur moyen de se mettre à l'abri des accidents du chloroforme était de le donner à doses infiniment petites, de la façon la plus continue possible et sans la moindre intermittence, par opposition à la méthode des intermittences et des doses massives. Ce procédé employé par M. Labbé a été exposé dernièrement avec beaucoup de détails, par M. Marcel Baudoin, dans la *Gazette des hôpitaux*. Je l'ai employé la dernière fois que j'ai dû recourir à l'anesthésie par le chloroforme et j'ai remarqué et fait remarquer à mes assistants avec quelle facilité on produisait ainsi l'anesthésie avec l'emploi d'une dose de chloroforme cinq ou six fois moindre que celle qui est nécessaire par les anciens procédés.

Je suis loin d'avoir épuisé le sujet, mais je crois en avoir dit assez pour montrer son importance.

C'est le 7 août prochain que s'ouvrira, à Limoges, la dix-neuvième session de l'Association française pour l'avancement des sciences, sous la présidence de M. Cornu, membre de l'Institut et du Bureau des longitudes, professeur à l'Ecole polytechnique, ingénieur en chef des mines. Comme dans les sessions précédentes, le congrès comprendra des séances générales, des séances de sections, des conférences publiques, des visites industrielles et de grandes excursions. On ira particulièrement à Solignac, à Chalusset, au château de Bort et à Saint-Yriex pour voir les carrières de kaolin ou terre à porcelaine. L'excursion générale du 10 août aura pour but Rochechouart, Saillat, Saint-Junien; celle du 12, Saint-Sulpice-Laurière, Basseau, Ahun et Aubusson. Dans chacune de ces localités, on visitera non seulement le pays mais toutes les curiosités naturelles, industrielles, etc. Enfin l'excursion finale, d'une durée de trois jours, comprendra Brive, Lamouroux, Périgueux, Brantome, Bourdeilles, Chancelade, Saint-Pardoux, Nontron, Angoulême, la Rochefoucauld, etc. Ceux-mêmes qui pourront disposer de deux jours de plus auront la faculté de se rendre à la

Rochelle pour assister à l'inauguration des bassins de la Palice, ce grand port de commerce, conséquence du fameux plan Freycinet, qui a été créé en pleine terre, à quelques kilomètres du chef-lieu de la Charente-Inférieure.

Nous recommanderons à tous ceux qui désirent suivre ce congrès de ne pas partir sans emporter le *Guide Joanne* (librairie Hachette). Le plus utile pour les excursions sera *Auvergne et Centre*, auquel on pourra joindre celui *de la Loire à la Garonne*. On ne saurait croire, sans l'avoir pratiqué, combien ces volumes facilitent un voyage et le rendent agréable.

On sait que l'Association française pour l'avancement des sciences a pour principal but la décentralisation scientifique. Elle fait ses efforts pour grouper les savants de province et encourager leur travail. C'est pour cela que ses congrès ont toujours lieu, sauf de très rares exceptions, dans une ville départementale. Déjà deux fois elle s'est rendue en Algérie, à Alger en 1881, à Oran en 1888. En outre, cette association, qui dispose de revenus considérables, distribue chaque année de nombreuses subventions aux chercheurs qui manquent de ressources pour faire des expériences, des fouilles, acheter des instruments ou publier leurs travaux. Elle aidera beaucoup à la reconstitution des Universités françaises qu'il s'agirait de rendre autonomes et presque indépendantes du pouvoir central, celui-ci n'aurait qu'une fonction de surveillance, sans aucune action sur la nomination des professeurs et le programme des cours. C'est, du reste, ce qui existait, en grande partie, dans les anciennes Universités françaises détruites par la Révolution, c'est ce qui existe encore en Angleterre en Allemagne et dans d'autres pays. Nous voudrions nous appesantir sur ce sujet si palpitant, puisqu'il s'agit de rendre à l'enseignement supérieur, et par une des conséquences indirectes, à l'enseignement primaire et secondaire, leur autonomie et leur indépendance, mais l'espace nous manque et nous ne pouvons que renvoyer au travail de M. le professeur A. Gautier, dont nous avons déjà parlé plus haut. Il a traité certains aspects du sujet avec une grande compétence et surtout avec une grande indépendance de caractère, deux qualités rares aujourd'hui au milieu de l'affaissement général des esprits que l'initiative individuelle n'excite plus et qui ne cherchent leur voie que dans les faveurs administratives, quel que soit l'ordre auquel appartiennent ces administrations, politique, finance, philanthropie ou autre.

M. Lagneau a fait, dans ces derniers temps, à l'Académie de médecine, plusieurs communications fort importantes, relatives aux mesures propres à rendre moins faible l'accroissement de la population de la France. Chacun devrait les lire et s'en pénétrer, mais il faudrait surtout faire subir aux candidats à la députation et au Sénat un interrogatoire sérieux sur ces questions qu'ils doivent ignorer, car ils ne laisseraient pas M. Lagneau établir ainsi, dans une grande société savante, dont les discussions ont un retentissement dans le monde entier, nos misères intérieures, notre pauvreté et notre future décadence complète.

Il est un fait absolument démontré et des plus fâcheux, c'est que l'accroissement de notre population est excessivement faible, comparé à celui de tous nos voisins.

Ainsi, en 1888, pour 827,867 décès, on compte 807,720 naissances légitimes et 74,919 naissances illégitimes, de sorte que, sans l'appoint des naissances naturelles, la population diminuerait. De fait, dans 43 départements, il y a excédent des décès sur les naissances. La France augmente donc plus aujourd'hui par l'immigration étrangère que par l'accroissement physiologique. Les deux réunis ne font que 3,22 pour 1,000, alors qu'il est :

En Italie de	6,7
en Autriche-Hongrie de	7,5
en Belgique de	8,4
en Danemark de	10,1
dans les Pays-Bas de	10,2
en Russie de	12,9
en Allemagne de	11,13
en Angleterre de	13,7

D'où il suit qu'avec la généralisation du service militaire, les armées s'accroissant proportionnellement aux populations, notre force militaire diminuera pendant que celles de nos voisins s'accroîtront. A quoi tient ce minime accroissement, ou plutôt cette dépopulation négative?

M. Lagneau en accuse les mariages, dont le nombre diminue, et qu'on contracte à un âge tardif. Car, non seulement on ne se marie plus, mais on se marie tard. Cette nuptialité rare et tardive entraîne une natalité restreinte, et ce qui est encore plus grave, c'est que cette restriction est le plus souvent volontaire, quand elle n'est pas criminelle. Si la sainteté de la *Revue* ne s'y opposait, il y aurait

ici des révélations terribles à faire. Il faudra cependant les dévoiler au grand jour si on ne veut pas que notre pays périsse de son infécondité. Une autre conséquence de ce fâcheux état de choses, c'est que le nombre des naissances illégitimes va sans cesse en augmentant, et par suite, la corruption et l'immoralité. En outre, la mortalité qui ne serait pas excessive en France, le devient par suite de l'élévation de la mortalité urbaine, de la mortalité infantile, de la mortalité militaire, car il est avéré qu'on meurt proportionnellement plus à la ville qu'à la campagne, qu'il meurt beaucoup trop d'enfants, surtout d'enfants naturels, que la fièvre typhoïde fait plus de ravages dans notre armée que dans les armées étrangères.

Je suis de l'avis de M. Javal qui trouve que la diminution de notre population est causée uniquement par la situation faite aux familles nombreuses par les lois civiles, fiscales et militaires. Il faut encore y ajouter le peu de considération que le public a pour ces mêmes familles nombreuses. On s'en convaincra encore mieux en lisant (que dis-je? on devrait l'apprendre par cœur), l'article que M. Jacques Bertillon a inséré dans la *Revue scientifique* (19 juillet 1890), sur la loi dite des sept enfants, loi qui était un commencement de *réparation* accordée aux familles nombreuees, et « que nos députés, trop inférieurs à leur tâche, viennent de démolir en justice sous les prétextes les plus futiles, et que nos sénateurs infirmes n'auront pas le courage de rétablir et d'améliorer. Comme M. Jacques Bertillon, qui est cependant un homme des idées actuelles, fustige cette administration fiscale qui veut faire abroger cette loi *réparatrice*, parce qu'elle lui donne un supplement de travail. L'auteur de l'article expose les objections et les réfute victorieusement en montrant que cette loi est un premier pas vers la justice. Qu'il a raison quand il réfute ce paradoxe qui court les rues, « ce qui, loin d'être une cause de pauvreté, le fait d'avoir un grand nombre d'enfants, est une richesse pour l'agriculteur », en disant que cet argument a été certainement écrit par un homme sans enfant, car, s'il était père, il soupçonnerait ce qu'il en coûte pour élever cet enfant.

Que dire de cette réflexion : « La France, dont la stérilité prépare la chute finale, a le malheur d'avoir été préparée à la lutte suprême par des hommes qui n'avaient pas d'enfants. Sans manquer de respect à des hommes à qui la France doit beaucoup, on peut remarquer que ni Thiers, ni Gambetta, ni M. Jules Ferry, ni

M. Goblet, ni enfin le ministre actuel des finances, n'ont connu les charges, les joies et les chagrins de la paternité. »

Qu'on médite encore ce passage :

« En 1808, cumme on discutait, au parlement anglais, les dangers que la puissance toujours grandissante de Napoléon faisait courir à la Grande-Bretagne, un lord prononça un discours dont voici la conclusion : « Ne redoutez donc rien de la France! Sa grandeur est passagère; ce qui est permanent, c'est son Code civil. Il la condamne à diminuer sans cesse; avant un siècle, elle n'existera plus. » Ce lord était un devin : il a fait une différence entre la grandeur éblouissante et éphémère et une tare inhérente à notre organisation. Je n'ai à faire ici ni le procès ni l'éloge du Code civil, mais enfin la conclusion du seigneur anglais a été vérifiée par l'histoire : nous diminuons sans cesse, puisque nous grandissons moins que les autres. »

A rapprocher de ces paroles de M. Lagneau : « Alors que le droit d'aînesse existait en France, bien des enfants, privés d'héritage, embrassaient les ordres religieux. Or ce grand développement des communautés, des congrégations vouées à la chasteté, devait être peu favorable à la natalité. Cependant, la substitution au droit d'aînesse du partage égal des biens patrimoniaux, en amenant le morcellement de la propriété, a paru avoir une influence restrictive sur la natalité, chaque propriétaire d'une parcelle de terre redoutant d'avoir à la partager entre plusieurs héritiers. C'est ce que l'on observe surtout dans certains vignobles comme ceux de la Marne. Le petit lopin de terre qui suffit aux besoins d'un propriétaire laborieux, ne pourrait subvenir à ceux de plusieurs héritiers. »

Malheureusement, je suis obligé de m'arrêter en disant que l'hydre gouvernementale nous dévore par son régime fiscal.

Dr Tison,

Médecin en chef de l'hôpital Saint-Joseph.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

30 juillet.

Une fois de plus, on vient de passer par cette journée du 14 juillet dont la République a fait la fête du pays. Les réjouissances officielles ont eu lieu, dans toute la France, selon le programme adopté depuis onze ans. Si la première horreur pour la date choisie comme jour de fête nationale s'est affaiblie chez les honnêtes gens, il semble que l'engouement des autres pour la solennité républicaine ait bien diminué aussi. Ce n'est pas la faute du gouvernement et des municipalités républicaines si la fête du 14 juillet est partout célébrée avec moins d'empressement et d'entrain. A Paris même, le gouvernement avait cherché à lui donner plus d'éclat en la rattachant aux festivités de l'Exposition du Centenaire. La grande foire du Champ de Mars s'est rouverte; les plaisirs et les jeux abrités par la tour Eiffel ont recommencé; les lueurs des fontaines lumineuses se sont mêlées aux illuminations habituelles et aux embrasements des feux d'artifices. Par une autre attention digne du jour, l'administration avait voulu aussi faire revivre le souvenir de la fête de la Fédération, célébrée il y a cent ans. La cour du Louvre et la fameuse galerie des Machines ont entendu exécuter une cantate triomphale en l'honneur de ce grand événement de l'union des peuples.

Les anniversaires de la Révolution s'ajoutent ainsi les uns aux autres. Nous sommes dans la série. On a commencé, l'an dernier, par 89; ira-t-on jusqu'à 93? Et pourquoi pas? Pourquoi reculerait-on devant le souvenir de l'échafaud de Louis XVI, lorsqu'on n'hésite plus à glorifier Danton? L'honnête homme, trop naïf, à qui l'on doit l'établissement de notre République, M. Wallon, s'imaginait qu'on avait encore le droit de protester, au Sénat, contre un arrêté du préfet de la Seine qui donne le nom de Danton à une des rues de Paris. Il croyait qu'il suffirait de rappeler les massacres de Septembre,

dont cet odieux personnage a été l'un des principaux auteurs, pour remettre sa mémoire en exécration, et que la majorité sénatoriale n'hésiterait pas à le condamner, en compagnie des contemporains, de Pétion, le fameux maire de Paris, des historiens révolutionnaires eux-mêmes, Michelet, Edgard Quinet, Louis Blanc. Celui que l'on a appelé « le père de la république » a appris qu'il n'était plus permis, quinze ans après le vote des lois constitutionnelles, de demander que le nom de Danton ne flétrisse pas une rue de Paris. Le ministre de l'intérieur, M. Constans, s'est borné à lui répondre qu'il ignorait, comme beaucoup de gens, la participation de Danton aux massacres de Septembre, et que d'ailleurs le *Dictionnaire* de Larousse la niait. Et c'est avec de pareilles raisons que le gouvernement permettra que Danton soit publiquement glorifié en donnant son nom à une rue de la capitale! N'a-t'il pas permis déjà qu'on lui élevât, à Arcis-sur-Aube, sa ville natale, une statue? On ne saurait vraiment en rester là. Après Danton, ce sera Saint-Just, Collot d'Herbois, Robespierre: après la prise de la Bastille, après la Fédération, ce seront les massacres de Septembre et toute la suite des crimes de la Révolution jusqu'au 21 janvier 1793. Il faudra bien, du reste, trouver un aliment nouveau pour les fêtes nationales des années à venir. Le gouvernement ne manquera pas d'y mettre du sien : ce sera à la population à faire le reste.

Par malheur, les raisons manquent de plus en plus de se réjouir. Même pour les républicains, la fête nationale a beaucoup perdu de son attrait. Le temps n'est guère plus à la joie. Partout la gêne augmente: les moyens de vivre diminuent. Tout le monde se ressent de la situation. Marchands, employés, petits rentiers, ouvriers, tous pâtissent d'un état de choses qui ne fait qu'empirer d'année en année. Des drames comme le suicide de cette famille de huit personnes trouvées asphyxiées à Paris le lendemain de la fête nationale, si lugubres, si émouvants qu'ils soient, ne font que laisser entrevoir une partie des misères réelles qui affligent les classes inférieures des villes et des campagnes. Le malaise, la souffrance augmentent partout. C'est ce qui fait aujourd'hui la question sociale. Il y a un besoin général d'amélioration, un désir impérieux de réformes. Tout le monde reconnaît que l'état est mauvais, qu'il y a beaucoup à faire pour corriger les abus de toute sorte, remédier aux nécessités, améliorer la condition du plus grand nombre, assurer à tous les moyens de vivre. Aussi ne parle-t-on plus que

de réformes, comme si la France n'avait pas les promesses de la Révolution. Il semble que 89 soit non avenu et qu'il faille tout recommencer. C'est de ce sentiment-là que procède le socialisme. La République actuelle a beau se rattacher à la tradition de 89 et célébrer les anniversaires de cette période néfaste de bouleversement, le peuple ne se contente plus de ces réminiscences officielles et, malgré tout ce qui a pu être fait dans la voie ouverte par les principes de 89, il estime que la Révolution est à refaire.

Longtemps, il a compté sur le gouvernement, sur les hommes qui s'annonçaient à lui pleins de promesses et de projets de réformes, et dont il faisait avec confiance ses mandataires. La désillusion est bien commencée; elle ira plus loin encore avec une plus longue expérience.

Le parti républicain officiel est impuissant à réaliser même les réformes législatives les plus obvies, les plus faciles. Ne vient-on pas de le voir par la discussion du budget de 1891? On a fini par l'aborder ce budget devant lequel reculait la paresse des députés trop pressés d'aller en vacances, ou leur sollicitude à l'égard du ministère. Tant pour elle que pour le cabinet Freycinet, la Chambre avait raison d'appréhender une discussion qui devait montrer, dès la première année de la législature, son impuissance à réaliser aucune vraie réforme financière. N'est-ce pas une chose dérisoire que le vote du budget depuis le règne de la République? N'a-t-on pas vu chaque année le gouvernement présenter, d'après le plan de chaque nouveau ministre, une loi de finances soi-disant meilleure que les précédentes, puis la commission du budget lui en substituer une autre, et la Chambre les départager en en votant une troisième différente de celle du gouvernement et de la commission? Et tout cela, au dernier moment, à la hâte, sans que le Sénat eût le temps d'en délibérer et, plus d'une fois même, avec la nécessité de recourir aux douzièmes provisoires! De ce système, il n'est sorti qu'une série de budgets boiteux qui ne trouvaient une apparence d'équilibre que dans l'expédient des crédits supplémentaires et qui ont fini par produire, d'année en année, un déficit réel énorme.

L'Assemblée actuelle avait promis d'abandonner ces fâcheux errements; elle devait équilibrer réellement les dépenses par les recettes, supprimer le budget extraordinaire, réaliser de sérieuses économies, et effectuer les dégrèvements depuis si longtemps promis, sans emprunt ni impôts nouveaux. C'était là aussi le

programme financier du cabinet Freycinet. Tout autre est le projet de budget pour 1891, présenté par M. Rouvier. Dans son économie générale, il diffère en plusieurs points importants des budgets antérieurs, mais il ne s'écarte pas moins des promesses les plus formelles des ministres et des députés actuels. D'abord, il augmente les dépenses ordinaires de plus de 100 millions et il nécessite un accroissement égal de recettes, c'est-à-dire une augmentation de 100 millions d'impôts. Il introduit une réforme radicale dans la contribution foncière sur les propriétés bâties qu'il transforme d'impôt de répartition en impôt de quotité, et il augmente cette contribution au profit de l'impôt sur les propriétés non bâties. Il revient, par une voie indirecte, sur le régime fiscal établi pour l'industrie sucrière. Enfin, il consolide, par un emprunt de 700 millions une partie de la dette flottante et supprime ainsi le budget extraordinaire de la guerre, mais en laissant substituer plusieurs autres budgets extraordinaires alimentés également par l'emprunt.

Allait-on accepter ce budget? La commission voulait d'abord lui en substituer un autre. Mais lequel? Comment en établir un sans emprunt et sans impôts nouveaux, comment arriver à supprimer tous les budgets extraordinaires? La commission a dû se contenter de la réintégration des dépenses extraordinaires de la guerre, qui se renouvellent, d'ailleurs, chaque année régulièrement, dans le budget ordinaire. Elle n'a pu trouver d'autre moyen que l'emprunt pour continuer à alimenter toutes ces caisses de création nouvelle qui constituent autant de budgets extraordinaires, et qui servent à payer les garanties d'intérêt aux Compagnies de chemins de fer, à construire les lignes de chemins de fer du troisième réseau, à exécuter les travaux des ports et des canaux, selon le fameux plan de M. de Freycinet, à bâtir les maisons d'écoles. Pour le reste, la commission s'est bornée à réclamer diverses économies qui réduisent le budget ordinaire de 3,247,000,000 à 3,182,000,000. C'est une différence de 65 millions gagnés par la commission sur le projet du gouvernement. Mais ces économies mêmes, qui laissent encore le budget de 1891 en progrès de 136 millions sur celui de l'année précédente, sont-elles acquises? Les dépenses supprimées sur le papier, au projet de budget du gouvernement, ne reparaîtront-elles pas au cours de l'exercice prochain, comme c'est l'usage, sous forme de crédits supplémentaires?

Economies et dégrèvements ne sont trop souvent que des trompe-l'œil dans nos budgets qui ne cessent d'enfler d'une année à l'autre. Il en sera de même pour celui de 1891. Après dix jours d'une discussion confuse, souvent incohérente, la Chambre a fini par voter le projet concernant les quatre contributions directes, y compris la réforme de l'impôt foncier. C'était là le point capital du chapitre des réformes financières promises depuis si longtemps. Après avoir fait de l'impôt foncier un impôt de quotité, puis de répartition, et, finalement, de quotité, on a donc voté le dégrèvement du principal de l'impôt sur la propriété non bâtie, conformément au projet de budget de M. Rouvier. Le ministre couvrait le déficit de recettes résultant de cette mesure par un rehaussement de l'impôt sur la propriété bâtie, élevé à 4 pour 100 de la valeur locative. Un simple amendement de M. Léon Say a dérangé toute l'économie de la réforme. Malgré la commission, malgré le gouvernement, l'ancien ministre des finances a fait exempter de l'impôt les habitations rurales d'une valeur locative de moins de 50 francs avec les granges, écuries, greniers, caves, celliers, etc. Puis, par suite de divers autres amendements, le taux proposé de 4 pour 100 a été réduit à 3. On conçoit l'émotion produite par ce double vote. La Chambre acceptant le dégrèvement de la propriété non bâtie, mais refusant d'élever par compensation l'impôt sur la propriété bâtie et exemptant les bâtiments agricoles, manables ou autres, tout le système du projet de M. Rouvier était renversé. Un instant, on a pu craindre une crise ministérielle. Où trouver, en effet, les 15 millions enlevés par l'amendement de M. Léon Say? Comment, dès lors, équilibrer le budget, en conservant le dégrèvement de la propriété non bâtie? C'eût été le cas de faire des économies; mais le gouvernement républicain ne sait qu'augmenter les impôts. M. Rouvier a dû s'engager à apporter des propositions nouvelles destinées à couvrir cette insuffisance de 15 millions. Ces ressources, il les demandera à une élévation des droits sur l'alcool. On verra cela après les vacances. En résumé, il n'y aura de nouveau dans ce budget qu'un accroissement considérable d'impôts pour le pays, avec les charges d'un nouvel emprunt. Ce sont là les grandes réformes de la république. Et cependant, combien le pays n'aurait-il pas besoin de vraies réformes budgétaires et d'améliorations sérieuses de tout genre!

Les questions financières et sociales prennent de plus en plus d'importance dans notre société moderne. C'est l'indice d'une désor-

ganisation profonde. D'un côté, la cupidité générale, de l'autre, la misère, le mécontentement ont produit un état de désordre d'où surgit, sous forme de questions diverses, le problème social. La fièvre d'enrichissement, la fureur de jouir qui travaillent depuis cinquante ans le peuple français, ont développé partout une spéculation effrénée. Tout est jeu, à tous les degrés, depuis les paris de courses, que l'autorité cherche en vain à réglementer en interdisant les paris mutuels à la commission, jusqu'aux opérations quotidiennes de Bourse. Partout on cherche à gagner de l'argent par des moyens aléatoires, afin d'être plus à même de jouir. Tous ces placements hasardeux dans les entreprises industrielles et financières n'ont pas d'autre cause que l'appât du gain. Rien n'arrête, rien ne décourage cette avidité imprudente. Les avertissements ne manquent pas cependant.

Les Chambres ont eu à s'occuper des affaires financières du canal de Panama et du Crédit foncier. Les pertes qui ont suivi la catastrophe du Comptoir d'Escompte et de la Société des métaux ne sont rien auprès des ruines que l'insuccès de l'entreprise du Panama a causées. Combien avaient vu la fortune dans cette opération gigantesque et qui n'y ont trouvé que l'appauvrissement! Que leur confiance excitée par l'appât des bénéfices ait été téméraire et qu'elle ait été exploitée d'une manière scandaleuse : c'est ce que l'événement n'a que trop prouvé. L'idée en elle-même du percement de l'isthme de Panama pouvait avoir ses partisans, quoique l'achèvement du canal du Midi eût été d'un bien plus grand intérêt pour la France. En réalité, l'entreprise, aussi mal dirigée que mal conçue, n'a été qu'une immense spéculation. Le gouvernement y a sa part de responsabilité. Il a laissé les capitaux français s'engager aveuglément dans l'affaire, en couvrant de son autorité morale la souscription. Est-il obligé maintenant de prendre en main, comme on le lui demande, tant d'intérêts compromis et de préserver de la ruine tant de milliers de petits souscripteurs séduits par les apparences des garanties officielles? Ce serait aller jusqu'au communisme que de le prétendre. On ne saurait blâmer le gouvernement de n'avoir pas voulu prendre d'engagements à cette occasion. Il a promis néanmoins d'employer son action à diminuer dans toute la mesure possible l'étendue des pertes subies par tous ces petits capitalistes trop confiants. Méritent-ils réellement davantage la plupart de ces souscripteurs qui ont risqué leurs économies dans une aven-

ture, dont ils ne supputaient que le profit pécuniaire? Est-ce à l'État d'avoir de la sagesse pour eux? Et ne sont-ils pas les premiers auteurs de leur ruine? Moins avides de gain, ils auraient trouvé à placer plus sûrement leur avoir ou à le faire fructifier par le travail. Mais dans l'empressement de jouir, on demande la fortune à tous les moyens aléatoires, au jeu, aux placements qui sont d'autant plus séduisants qu'ils sont moins sûrs.

Tout est à la spéculation aujourd'hui. A côté de ces audacieuses tentatives d'accaparement, comme en a révélé l'affaire de la Société des métaux, on voit les établissements de crédit les mieux posés se lancer aussi dans les opérations les plus irrégulières et perdre ou compromettre les intérêts de leurs clients. Après le Comptoir d'escompte, le Crédit foncier est venu, à son tour, pour prouver que les affaires financières ne sont plus aujourd'hui qu'une exploitation véreuse et que la fortune publique est engagée dans les spéculations les plus dangereuses, et livrée aux mains les plus malhonnêtes.

Le rapport des inspecteurs des finances, dans l'enquête ordonnée par la Chambre, a établi, autant que pouvait le faire un document officiel, que les plaintes formulées par M. Lévèque, sous-gouverneur du Crédit foncier, contre le gouverneur, M. Christophle, n'étaient pas sans fondement. En somme, si la situation du Crédit foncier reste solide, comme l'a affirmé M. Rouvier, sa gestion n'en était pas moins devenue irrégulière. En interpellant le ministre des finances, M. de Lamarzelle a pu critiquer justement les dépenses excessives pour frais d'annonces et de réclames, les opérations illicites de Bourse, les évaluations exagérées des propriétés, la participation à des entreprises hasardeuses de constructions. Tout cela dénote du désordre et, au fond, une situation critique. Il semble qu'il n'y ait plus, de tous côtés, que des causes de désastre financier.

En même temps que s'annonce la banqueroute publique, le socialisme avance. Partout les questions de travail, de salaire, de réformes économiques sont à l'ordre du jour. Les souffrances de la classe ouvrière ressortent d'autant plus que les vertus d'économie, d'abstinence, de résignation, ont disparu chez elle avec la foi. Parfois de sombres suicides, comme celui de toute cette famille de huit personnes, qui a causé ces temps derniers une si vive émotion à Paris, viennent révéler bruyamment d'affreuses misères. Ces avertissements se multiplient. On meurt de faim à Paris, en pleine civilisation. La gêne, la misère, augmentent partout.

Démunis des secours de la foi, privés des forces de l'association, les ouvriers n'acceptent plus une condition que la société moderne rend de plus en plus intolérable. Leurs plaintes, leurs menaces, ont créé aux gouvernements des soucis nouveaux. A vrai dire, les souffrances souvent réelles de la classe pauvre, les antagonismes irritants entre le monde du travail et le monde de la richesse, mettent en péril l'ordre social. De là ces préoccupations des gouvernements dont l'empereur d'Allemagne a donné le premier exemple. Dans tous les pays d'Europe, on s'inquiète aujourd'hui de cette situation. Partout, on parle de la nécessité d'améliorer le sort de l'ouvrier, de réglementer le travail. Peut-être même est-il à craindre que le zèle ne l'emporte sur la raison, et que, dans l'ardeur des réformes, on ne remplace un mal par un autre non moins grand. Le socialisme d'État ne serait pas moins dangereux, on ne saurait trop le répéter, que le socialisme démagogique. Il y faut d'autant plus prendre garde que la mesure est plus difficile à observer entre la juste action du gouvernement dans les affaires économiques et une intervention excessive de l'État dans les intérêts privés.

Saura-t-on la garder en France? Les Chambres viennent d'aborder ces difficiles problèmes de réforme sociale. On a commencé par l'examen d'un projet de loi sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels. Ce projet, notablement modifié par le Sénat, revenait pour la seconde fois devant la Chambre des députés. Le texte adopté consacre deux principes importants; d'un côté, la limitation de la journée de travail à dix heures et l'interdiction du travail de nuit, sauf certaines exceptions, pour les enfants jusqu'à dix-huit ans, les filles mineures et les femmes mariées; de l'autre, l'obligation du repos hebdomadaire pour les mêmes personnes. C'est le premier pas fait dans la voie de la réglementation légale du travail. C'est le début d'une série de mesures du même genre, plus ou moins opportunes et efficaces. Il faudrait se garder d'aller trop loin. Les éloquentes raisons développées par M. Albert de Mun laissent subsister les doutes, les dissentiments même qui existent sur ces questions entre catholiques, dont plusieurs craignent, au point de vue des principes, la consécration d'une sorte de socialisme d'Etat et, au point de vue des circonstances, l'intervention abusive d'un gouvernement sectaire.

Déjà la loi votée contient des dispositions de détail sujettes à

critique. Si l'on admet que l'Etat, par mesure d'ordre général, limite le travail dans les établissements industriels publics à un certain nombre d'heures par jour, et que cette restriction soit sanctionnée par la loi, en sera-t-il de même pour les petits ateliers de famille, où l'ingérence de l'Etat se heurte à la liberté du foyer domestique et à l'autorité paternelle? Plusieurs députés ont inutilement essayé de soustraire à l'action de la loi l'intérieur des maisons. D'après l'article 1er du projet, les ateliers de famille sont soumis, comme les autres, à la réglementation lorsqu'il s'y accomplit des travaux dangereux ou insalubres, ou qu'on y emploie un moteur mécanique. Un autre article interdit aux mères le travail dans les manufactures et les ateliers pendant tout le mois qui suit l'accouchement. Certes, les abus auxquels on a voulu remédier ici ne sont que trop certains; mais la nouvelle loi n'en créera-t-elle pas d'autres? Il n'est malheureusement pas possible de n'envisager ici que l'intérêt des santés et des vies. Rien ne serait meilleur que d'empêcher les enfants, les jeunes filles, les femmes de s'épuiser dans un travail excessif; mais si ce travail si dur, si pénible qu'il soit, est la condition nécessaire de l'existence, comment s'y opposer? Si le père a besoin du travail des enfants pour subvenir aux nécessités de la famille, si la mère en est réduite à compromettre sa santé, ses forces, la vie même de son nourrisson, pour trouver le pain de chaque jour, suffira-t-il d'une loi de protection pour remédier à cette situation? Ces lois prohibitives ont le tort d'être incomplètes. Et c'est bien là le danger des mesures plus ou moins inspirées du socialisme d'Etat. Dans cet ordre de législation, il faut, pour être conséquent, aller jusqu'au bout. On ne peut empêcher le pauvre, l'ouvrier, de travailler autant qu'il veut, autant qu'il a besoin, et même de se tuer à la peine si la nécessité l'y contraint, sans lui fournir en même temps les moyens de vivre. A cette famille qui a besoin du travail de tous ses membres pour vivre au jour le jour, à cette mère qui est seule pour nourrir ses enfants, il faut nécessairement fournir le pain quotidien, s'il est interdit aux enfants, aux jeunes filles de travailler au-delà d'une certaine limite, à la mère nouvellement accouchée de reprendre son travail avant un certain temps. Nécessairement les mesures prohibitives de protection appellent des mesures correspondantes d'assistance. Si l'on reconnaît à l'Etat le droit d'interdire aux individus de travailler librement, il faut aussi lui donner les moyens de remplacer le travail privé par

des secours publics, il faut aller jusqu'à lui attribuer le droit de demander au superflu des uns de quoi subvenir au nécessaire des autres. C'est le socialisme dès lors qui devient la loi de l'État, la règle de l'organisation et du fonctionnement de la société. L'État devient le pourvoyeur universel. A lui, par conséquent, la fortune publique. Et à quelle ingérence abusive de l'État on en arrive aussi avec des lois dont l'application requiert la surveillance intérieure, l'inspection domiciliaire dans les familles, dans les maisons de charité, orphelinats et ouvroirs, où jeunes garçons et jeunes filles sont employés à des travaux manuels!

Il y a bien des inconvénients à chercher dans la loi la solution des questions sociales, à demander à l'État autre chose que la liberté, la vraie liberté, celle pour les ouvriers de s'organiser au mieux de leurs intérêts, de se reconstituer en corporations, avec les droits et privilèges nécessaires. L'État a rempli son rôle, lorsqu'il pourvoit aux intérêts généraux de la société, lorsqu'il applique les règles générales de justice, lorsqu'il fait observer les lois nécessaires et en premier lieu les lois divines, qui sont le fondement immuable de la société, la première condition de l'ordre et du bien-être. Aussi faudrait-il se réjouir, comme d'un bienfait social, de l'obligation du repos hebdomadaire, inscrite dans la même loi que la limitation, si la passion républicaine n'en avait dénaturé le caractère. Un jour de repos par semaine, sans compter les jours de fête légale, devra être accordé aux enfants, jeunes filles et femmes employés dans les usines et ateliers. La majorité républicaine a refusé de fixer ce jour au dimanche. C'est en vain que M. de Mun, dans un éloquent discours, a réclamé, au nom de la famille et de la religion. L'illustre orateur catholique n'avait même pas voulu invoquer les droits souverains de Dieu en revendiquant le dimanche comme le jour du Seigneur. Croyait-il que les républicains se seraient plutôt rendus aux raisons tirées de la liberté de conscience et de l'avantage de la famille? Il est bien certain qu'en laissant le jour du repos hebdomadaire au choix du patron, si ce jour choisi n'est pas celui où la loi divine et ecclésiastique prescrit le chômage et l'accomplissement du devoir religieux, il y aura atteinte à la liberté de conscience des ouvriers catholiques. Il est certain aussi qu'on empêche la vie de famille, si le jour de repos n'est pas le même pour tous les membres dispersés dans des ateliers différents, s'il n'est pas fixé d'avance, de manière à ne

dépendre ni du caprice des patrons, ni des circonstances du travail. Mais la gauche, en choisissant le dimanche comme jour de repos obligatoire, aurait craint de faire acte de religion. Tout en reconnaissant que le dimanche était le jour qu'il convenait d'adopter, le rapporteur du projet a déclaré que c'était pour la majorité une question de principes de ne pas inscrire le dimanche dans la loi. Le parti républicain n'oublie pas qu'il s'est constitué dans un esprit d'hostilité contre le cléricalisme et que le premier article de son programme est de combattre la religion. Déjà sous le régime actuel, l'ancienne loi de la sanctification du dimanche a été abrogée. Dans la nouvelle loi sur le repos hebdomadaire, imposée par l'expérience et l'exemple des autres États, le parti dominant a refusé de rétablir l'observation du précepte dominical. C'est un double outrage fait à Dieu par la République; c'est un double attentat national à la Majesté divine. Puisse la France elle-même n'en pas être punie!

Nos gouvernants ne comptent plus avec Dieu; ils se croient assez habiles, assez forts par eux-mêmes pour diriger, sans le secours divin, les affaires de l'État. Cependant, ni les difficultés, ni même les périls ne manquent. L'état de l'Europe est tel que tout est critique et tout peut devenir dangereux. Jusqu'à présent, les négociations de la France avec le gouvernement britannique, au sujet de la convention anglo-allemande pour l'Afrique, traînent en longueur. Dernièrement, à la Chambre des communes, M. Gladstone a manifesté le regret que le traité eût été signé avant que l'Angleterre se fût mise d'accord avec la France au sujet de Zanzibar. C'est par là, en effet, qu'il eût fallu commencer. Après avoir méconnu le droit de la France, il n'est pas surprenant que l'Angleterre tarde à lui accorder les compensations qu'elle réclame. C'est pourtant une assez grande concession que nous lui faisons de discuter avec elle les conditions de notre renonciation au bénéfice de l'arrangement qui nous assurait une part dans la garantie d'indépendance promise au Zanzibar. Après l'affront infligé à notre honneur national par le sans-gêne britannique, la France eût été en droit de réclamer autre chose que des compensations. L'Angleterre semble croire que les moindres concessions de sa part seront suffisantes. Le chancelier de l'Échiquier a annoncé à la Chambre des communes que des communications avaient été faites à la France et qu'il y avait toute raison de croire que les négociations aboutiraient à une conclusion satisfaisante et amicale. Oui, pourvu, toutefois, que les satisfactions que

le gouvernement anglais consent à nous accorder ne se bornent pas à la reconnaissance des droits que nous possédons déjà en Tunisie, dans le Niger central ou à Madagascar.

Pour le reste, le partage de l'Afrique entre les puissances intéressées paraît devoir s'effectuer pacifiquement. La raison du plus fort présidant à ces arrangements, l'Angleterre, d'accord avec l'Allemagne, finira par amener le Portugal à composition sur les rives du Zambèze. L'Allemagne fera bon voisinage avec l'État libre du Congo que le roi des Belges, son propriétaire et souverain personnel, est en train de céder à la Belgique. Ensuite, il n'y aura plus qu'à fixer les limites du futur empire africain de l'Italie, dont les prétentions, sur la côte de Somalis, se heurtent à celles de l'Angleterre. Vraisemblablement, ces opérations de partage où chaque puissance trouvera de quoi satisfaire ses appétits (car l'Afrique est assez grande pour l'Europe), se terminera à l'amiable. Il n'est pas difficile, néanmoins, de prévoir que cette délimitation préalable des sphères d'intérêt et d'action n'est que le prélude d'une lutte d'influences, dont l'issue sera indépendante des arrangements, pris à l'origine, entre les copartageants.

Pour le moment, le partage de l'Afrique ne s'annonce pas comme devant troubler l'Europe. C'est ailleurs que des conflits pourraient s'engager; il y a surtout « l'allumette de Bulgarie ». Aujourd'hui, la situation faite à ce petit pays, par le traité de Berlin, est devenue une menace pour la paix publique. En émancipant la Bulgarie de la domination turque, la Russie croyait en avoir fait pour toujours sa vassale. Le Congrès de Berlin lui-même, tout en laissant subsister le lien qui rattache la Bulgarie à la suzeraineté nominale de la Turquie, consacrait le protectorat moral de la Russie sur une province affranchie par ses victoires. La Russie a pu se considérer comme frustrée, et par la trahison du prince Alexandre de Battenberg, sa créature, et par la révolution qui a placé ensuite à la tête de la Bulgarie le prince Ferdinand de Cobourg, client de l'Angleterre et de l'Autriche. Aujourd'hui, c'est à la pleine indépendance qu'aspire le prince Ferdinand avec Stambouloff, l'homme qui est pour les uns un grand patriote, un grand ministre national, pour les autres, un simple intrigant, un vulgaire ambitieux. Cette indépendance, ils la réclament hautement de la Turquie, à la face de leur ancienne libératrice, après l'avoir affirmée moralement par l'exécution du major Panitza, coupable, ou accusé d'avoir conspiré

en faveur de la Russie. Sans attendre même la réponse du gouvernement ottoman, M. Stambouloff aurait tout préparé pour la déclaration d'indépendance, et, dans les premiers jours d'août, à son retour à Sofia, le prince Ferdinand serait proclamé roi de Bulgarie. Ce coup d'État serait le dernier acte de la lutte diplomatique engagée par l'Angleterre et l'Autriche contre la Russie, depuis le jour où, non contentes d'avoir arrêté la puissance moscovite au cours d'une guerre qui l'avait conduite jusqu'aux portes de Constantinople, elles ont entrepris de lui faire perdre, par le Congrès de Berlin, le fruit qu'elle se promettait de ses victoires. Mais quel droit, à vrai dire, la Russie a-t-elle de plus dans les Balkans que l'Angleterre ou l'Autriche? Pourquoi chercherait-elle à y établir son influence, sa domination même, pour arriver ainsi, aux dépens de l'Autriche, au péril de l'Europe, à s'emparer de Constantinople, le but suprême de sa politique?

L'indépendance de la Bulgarie n'est qu'un incident particulier qui eût pu être réglé à l'amiable entre cette principauté et la Turquie, dont les bonnes dispositions, inspirées de la nécessité, se sont déjà manifestées par l'émancipation religieuse accordée aux Bulgares. Mais avec l'Autriche qui pousse le prince Ferdinand de Cobourg à se faire proclamer roi, avec l'Angleterre qui lui est ouvertement favorable et la Russie qui aspire à la suprématie dans les Balkans, l'affaire tend à prendre les proportions d'un conflit continental. C'est la question d'Orient dans la question bulgare. L'Europe devra s'en mêler. Peut-être au dernier moment, les puissances elles-mêmes qui soutiennent le prince de Bulgarie, hésiteront-elles devant les conséquences d'une aventure si compromettante pour la paix. Les optimistes assurent qu'avant que l'allumette ne s'enflamme, on mettra le pied dessus. Mais si l'allumette part toute seule!

La crise ministérielle qui se préparait depuis quelque temps en Espagne s'est dénouée inopinément par la retraite volontaire de M. Sagasta. Malgré le succès obtenu par lui aux Cortès, en faisant adopter pour l'Espagne le principe du suffrage universel, le chef du cabinet libéral a senti que la majorité allait lui manquer et que l'heure était venue pour lui de céder le pouvoir à un autre. M. Sagasta a prévenu l'échec qui l'attendait en offrant sa démission à la reine-régente. Tout était prêt pour le ministère conservateur, dont les conseillers les plus influents du royaume, et surtout

les chefs du parti militaire, proclamaient la nécessité. M. Canovas del Castillo revient aux affaires avec la difficile mission de réparer tout le mal qu'il a contribué plus qu'aucun autre à faire. C'est lui qui, par pusillanimité ou par fausse politique, avait fait remettre, après la mort d'Alphonse XII, le gouvernement entre les mains du chef du parti libéral. Maintenant il aura à enrayer les progrès du républicanisme révolutionnaire qui gagne de plus en plus la Péninsule, et à remédier aux conséquences du suffrage universel, devenu maintenant la loi politique de l'Espagne. Lourde besogne pour un homme d'État plus opportuniste encore que conservateur!

Un véritable vent de révolution souffle en ce moment, d'Europe en Amérique, sur tous les pays espagnols. L'exemple du Brésil a gagné la République Argentine. Une insurrection soudaine, restée encore obscure dans ses causes, a éclaté à Buenos-Ayres. La crise financière, le mécontentement de l'armée à la suite de mesures d'économie et de rigueur prises par le président Celman, semblent l'avoir déterminée. Une partie des troupes de la garnison, aidée de la police locale et des équipages de la flotte, s'est soulevée contre le gouvernement régulier. Au milieu de la lutte, un gouvernement provisoire a pu s'installer et durer assez d'heures pour qu'on crût qu'il allait devenir le nouveau gouvernement. L'ancien, appuyé sur l'opinion des provinces et l'arrivée de nouvelles troupes, a fini par reprendre l'avantage, mais l'ordre n'est point rétabli. On dit à Buenos-Ayres que ce n'est pas un changement de gouvernement qui peut sauver la République Argentine, mais un changement de système. Des troubles ont éclaté aussi au Chili. Et pendant ce temps-là, le San-Salvador et le Guatemala continuent de se faire la guerre, sans qu'on puisse apprécier au juste les motifs du conflit et les phases d'une lutte où chaque belligérant s'attribue la victoire. Toute cette agitation semble le prélude de changements radicaux et prochains dans l'état politique de l'Amérique du Sud. Est-ce à une fédération que l'on va, à l'exemple de l'Amérique du Nord, ou à un système de révolutions continues, comme dans certains États de l'Europe? Monarchies et républiques traversent là-bas une crise qui ne peut laisser l'Europe indifférente.

Arthur Loth.

Le Directeur-Gérant : Victor PALME.

Librairie HACHETTE et Ce, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

H. M. STANLEY

DANS

LES TÉNÈBRES DE L'AFRIQUE

RELATION AUTHENTIQUE DE SA DERNIÈRE EXPÉDITION

RECHERCHE, DÉLIVRANCE ET RETRAITE

D'ÉMIN-PACHA

GOUVERNEUR DE L'ÉQUATORIA

Deux magnifiques volumes in-8, d'environ 500 pages chacun contenant 150 *gravures et* 3 *cartes*.
Brochés, **30** fr.; reliés..... **38** fr.

EN VENTE

Comment j'ai retrouvé Livingstone. 1 volume in-8, illustré, broché..... 10 fr.
A travers le Continent mystérieux. 2 volumes in-8, illustrés, brochés..... 20 fr.

FUSTEL DE COULANGES

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES), ANCIEN PROFESSEUR A LA SORBONNE

HISTOIRE DES INSTITUTIONS POLITIQUES DE L'ANCIENNE FRANCE

LES ORIGINES DU SYSTÈME FÉODAL

LE BÉNÉFICE ET LE PATRONAT PENDANT L'EPOQUE MÉROVINGIENNE

Ouvrage revu et complété, sur le manuscrit et d'après les notes de l'auteur

Par CAMILLE JULLIAN

CHARGÉ DE COURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

Un volume in-8, broché..... 7 fr. 50

DU MÊME AUTEUR :

Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France :

La Monarchie franque. 1 vol. in-8, broché, 7 fr. 50.
L'Alleu et le domaine rural pendant l'époque mérovingienne. 1 vol. in-8, broché, 7 fr. 50
La Gaule romaine. 1 vol. in-8. (En préparation.)
L'Invasion germanique. 1 vol. in-8. (En préparation.)

MARQUIS DE SOURCHES

MÉMOIRES SUR LE RÈGNE DE LOUIS XIV

Publiés d'après le manuscrit authentique appartenant à M. le duc des Cars

Par le Comte GABRIEL-JULES DE COSNAC

et Édouard PONTAL

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE.

Mise en vente du **Tome X**

EMBRASSANT LA PÉRIODE DE JANVIER 1706 A DÉCEMBRE 1707

Un volume in-8, broché..... 7 fr. 50

L'ouvrage complet formera environ 15 volumes.
Il a été tiré 150 exemplaires numérotés sur grand raisin vélin de Hollande, à 25 fr. le vol.
Les neuf premiers volumes (septembre 1681 — décembre 1705) ont paru précédemment,
Chaque volume, 7 fr. 50

SAISON 1890

BAINS DE MER DE L'OCÉAN

Billets d'aller et retour à prix réduits, valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des Bains de mer, du 1er MAI AU 31 OCTOBRE, il est délivré, à la gare de Paris (quai d'Austerlitz), des *Billets aller et retour* de toutes classes, RÉDUITS DE 40 0/0 pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-André des-Eaux. — **Pornichet**. — **Escoublac-la-Baule**. — **Le Pouliguen**. — **Ratz**. — **Le Croisic**. — **Guérande**. — **Vannes** Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz). — **Plouharnel-Carnac**. — **Saint-Pierre-Quiberon**. — **Quiberon** (Belle-Isle-en Mer). — **Lorient** (Port-Louis-Larmor). — **Quimperlé** (Pouldu). — **Concarneau**. — **Quimper** (Bénodet, Fouesnant, Beg-Meil). — **Pont-l'Abbé** Langoz, Loctudy). — **Douarnenez**. — **Chateaulin** (Pentrey, Crozon-Morgat).

La durée de valadité de ces Billets (33 JOURS) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du Billet.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les stations au-delà d'AURAY vers LANDERNEAU, QUIBERON, CONCARNEAU et DOUARNENEZ, aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : S.-ANNE-D'AURAY, AURAY, HENNEBONT, LORIENT, QUIMPERLÉ, ROSFORDEN et QUIMPER.

En outre le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'*aller*, soit au *retour*, pendant 48 heures, à NANTES.

Admission des voyageurs de 2e et 3e classes dans les trains express 9 et 29.

Le train *express n°* 9, partant de Paris (Gare d'Orléans) à **11** h. **20** matin, prend les voyageurs de 2e et 3e classes munis des billets de bains de mer à destination desdites stations.

Le train *express n°* 29 partant de Paris (Gare d'Orléans) à **8** h. **45** soir, prend les voyageurs de 2e et 3e classes porteurs desdits billets de bains de mer.

Délivrance des billets à la Gare du Chemin de fer d'Orléans, quai d'Austerlitz, au Bureau, 8, rue de Londres, ainsi qu'à tous les autres Bureaux Succursales de la Compagnie d'Orléans.

CHEMIN DE FER DE L'EST

Voyages Circulaires par les lignes de l'Est en Suisse, en Italie, en Autriche et en Allemagne.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est a organisé une série de voyages circulaires à prix réduits qui permettent aux touristes de visiter, suivant l'itinéraire indiqué dans le livret, un grand nombre de villes et de sites remarquables, en Suisse, en Italie, en Autriche-Hongrie et en Allemagne (Bâle, Lucerne, Lac des quatre Cantons, Zurich, Coire, L'Engadine, Lac de Lugano, Lac de Côme, Lac Majeur, Milan, Venise, le Tyrol, Ischl, Salzbourg, Vienne, Munich, Nuremberg, Stuttgart, Heidelberg, Baden-Baden, Mayence, Francfort-sur-Mein).

Pour les prix, les conditions et les itinéraires, consulter les livrets spéciaux des voyages circulaires qui sont délivrés, à Paris, à la gare de l'Est et dans les bureaux succursales de la Compagnie.

NOTA. — Les voyages circulaires et excursions, qu'ils soient commencés par la voie de Delle ou les lignes allemandes, peuvent être effectués sans *passeport pour l'Allemagne*, à la condition de ne pas séjourner en Alsace-Lorraine.

LA SANTÉ A TOUS

EAU PRINCESSE DE TABLE

Source du Major des Montagnes du Harz ne décomposant pas le vin.
Approuvée par l'Académie de médecine de Paris, en date du 29 juin 1886, autorisée par arrêté ministériel du 14 septembre même année et acceptée par les académies étrangères.

SEIVE JEUNE

SEUL CONCESSIONNAIRE POUR LA FRANCE ET LES COLONIES

ANALYSE POUR UN LITRE

Bi-carb. de chaux.	0.1091	Sulfate de soude.	0.0687
Sulfate de chaux.	0.0386	Azotate de soude.	0.0014
Bi-carb. de Magn.	0.0606	Clor. de sodium.	0.3880
Sulfate de potasse.	0.0065	Acide salycilique.	0.0670
Température 8 degrés. Total.			0.7399

Entrepôt général : 24, rue Myrha, Paris.

Paris Maison du *Paris*

PONT-NEUF

RUE DU PONT-NEUF, N° 4, N° 6, N° 8

SPÉCIALITÉ DE

Vêtements Ecclésiastiques

TOUT FAITS ET SUR MESURE

Grand Choix de Draperies

Mérinos et Tissus fantaisie pour **Soutanes, Douillettes, Culottes,** etc.

Demander Catalogues, Gravures, Échantillons.

EXPÉDITION FRANCO dans TOUTE LA FRANCE
à partir de **25** francs.

PAS de SUCCURSALES

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Abonnements sur tout le réseau.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, sur tout son réseau, des cartes d'abonnement nominatives et personnelles, en 1re, 2e et 3e classes.

Ces cartes donnent droit à l'abonné de s'arrêter à toutes les stations comprises dans le parcours indiqué sur sa carte et de prendre tous les trains comportant des voitures de la classe pour laquelle l'abonnement a été souscrit.

Les prix sont calculés d'après la distance kilométrique parcourue.

La durée de ces abonnements est de trois mois, six mois ou d'une année.

Ces abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

La Compagnie de l'Ouest vient de publier ses tableaux de marche des trains au 1er juillet 1890. Nous y avons relevé un certain nombre de modifications heureuses dont nous signalons les plus importantes à l'attention de nos lecteurs.

Lignes de Banlieue.

1° Création de deux trains nouveaux, dans chaque sens, entre Paris et Argenteuil :

Départs de Paris-Saint-Lazare à 11 h. 40 matin et 7 h. 30 soir, pour arriver à Argenteuil à midi 2 et 7 h. 55 soir.

Départs d'Argenteuil à 1 h. 30 et 8 h. 30 soir, pour arriver à Paris-Saint-Lazare à 1 h. 55 et 8 h. 55 soir.

Le public y trouvera des facilités nouvelles, le matin, pour le déjeuner (aller et retour), et le soir, pour les retours de Paris vers Argenteuil.

2° Création d'un train, le matin, entre Saint-Germain et Paris-Saint-Lazare, pendant la belle saison, c'est-à-dire du 1er avril au 31 octobre :

Départ de Saint-Germain à 5 h. 55 matin pour arriver à Saint-Lazare à 6 h. 36.

Les employés et ouvriers résidant sur cette ligne pourront ainsi arriver plus tôt à Paris, à l'heure plus matinale à laquelle s'ouvrent les ateliers dans cette saison.

3° La période des trains dits *Ouvriers*, sur la ligne d'Auteuil, comprenant seulement, au départ de Paris-Saint-Lazare, les quatre premiers trains de 4 h. 50, 5 h. 5 5 h. 35 et 6 heures du matin, les abonnés *Ouvriers*, en provenance des lignes de Saint-Germain, ee Versailles et d'Argenteuil, ne peuvent reprendre à Paris-Saint-Lazare un billet *ouvrier* pour l'une des gares de la ligne d'Auteuil. Pour remédier à cette situation, la Compagnie de l'Ouest a décidé, depuis le 1er *Juillet*, que les ouvriers des lignes de banlieue qui se rendent sur la ligne d'Auteuil, pourraient prendre à Paris-Saint-Lazare, avec des billets *Ouvriers*, le train de la ligne d'Auteuil en correspondance avec le premier train arrivant de Saint-Germain, de Versailles et d'Argenteuil.

Grandes Lignes

1° Création d'un nouveau train d'Angers à Paris :

Départ d'Angers à 1 h. 25 soir, arrivée à Paris-Montparnasse à 7 h. 55 soir.

2° Prolongement jusqu'à Angers du train express n° 13 partant de Paris-Montparnasse à 5 h. du soir et qui arrivera à Angers à minuit et accélération de la marche du train omnibus n° 6 partant d'Angers à 5 h. 50 du matin. Ce train arrivera au Mans à 8 h. 14 au lieu de 9 h. 30 ; et les voyageurs amenés par ce train (les 3mes classes comme les autres) seront repris au Mans par le train express n° 12, du Mans à Paris, dont le départ sera retardé en conséquence d'une heure et quart (8 h. 30 au lieu de 7 h. 15) pour arriver à Paris à midi 45. D'où possibilité d'aller d'Angers à Paris et d'en revenir dans la même journée avec un séjour de 4 h. 1/4 à Paris, pendant la période d'activité des affaires, entre midi 45 et 5 heures.

La modification du train express n° 12 au départ du Mans aura en outre l'avantage de permettre aux habitants de trois centres importants : Laval, Mayenne et Alençon, d'arriver à Paris à midi 45, tandis que dans l'état de choses actuel, en partant par les premiers trains du matin, ils ne peuvent y arriver qu'à 5 h. 30 en été et 6 h. 55 en hiver, c'est-à-dire après une journée sacrifiée au voyage.

3° Enfin, la Compagnie de l'Ouest accélère la marche de certains trains de sa ligne de Paris à Brest, notamment les trains 23, 18, 3 et 2.

Le premier, partant de Paris à 10 h. 30 soir, arrivera à Brest à 5 h. 30 soir au lieu de 6 h. 45, soit 1 h. 15 plus tôt.

Le second partira de Brest à 8 h. 35 du matin au lieu de 6 h. 55, soit 1 h. 40 plus tard, tout en conservant sa même heure d'arrivée à Paris, 11 h. 20 soir.

Le train express n° 3 partant de Paris-Montparnasse à 7 h. 30 matin, arrivera un quart d'heure plus tôt à Brest.

Enfin, le train n° 2 de La Ferté-Bernard à Paris sera accéléré et arrivera à Paris-Montparnasse 30 minutes plus tôt 9 h. 25 au lieu de 9 h. 55 matin, avec correspondance à Versailles (Chantiers) pour parvenir à St-Lazare à 9 h. 41. Cette modification sera particulièrement bien accueillie par les gens d'affaires qui résident en grand nombre sur la section de Chartres à Versailles et que leurs occupations appellent tous les jours à Paris.

Telles sont les améliorations les plus importantes à relever dans le service des trains au 1er juillet ; le public y trouvera des facilités nouvelles qu'il est intéressant de porter à sa connaissance.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Billets d'aller et retour de villes d'eau collectifs.

Du 1er juin au 15 septembre, les familles composées d'au moins 4 personnes, pourront se procurer à toutes les gares du réseau P.-L.-M., sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kil., aller et retour, des billets d'aller et retour pour les stations thermales désignées ci-après :

Aix, Aix-les-Bains, Allais, Albertville, Bourbon-Lancy, Carpentras, Cette, Chambery, Charbonnières, Clermont-Ferrand, Coudes, Digues, Enzet-les-Bains, Evian, Gières-Uriage, Goncelin-Allevard, La Bastide-Saint-Laurent-les-Bains, Lachamp-Condillac, La Roche-sur-Foron, Lépin-lac-d'Aiguebelette, Le Vigan, Manosque, Montélimard, Montpellier, Montrond, Moulins, Pougues, Prinzy-la-Caille, Riom, Ris-Chateldon, Roanne, Sail-sous-Couzan, Saint-Georges-de-Commiers, Saint-Martin d'Estréaux, Salins, Vals-les-Bains, Labégude, Vendenesse-Saint-Honoré-les-Bains, Vichy et Villefort.

Le prix de ces billets présente une réduction de 30 0/0 sur ceux du tarif général pour chaque personne d'une même famille *en plus de trois*.

Leur durée de validité à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de trente jours. Cette durée peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet pour chaque prolongation.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

BAINS DE MER

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS, VALABLES DU VENDREDI AU LUNDI

De Paris aux gares suivantes :

	1re cl.	2e cl.
Dieppe. — Criel, Puys, Pourville, Berneval	30 »	22 »
Le Tréport. — Mers	33 20	23 60
Cany. — Veulettes, les Petites-Dalles **Saint-Valery-en-Caux.** — Veules **Le Havre.** — Sainte-Adresse, Bruneval **Fécamp, Les Ifs.** — Yport, Etretat **Trouville-Deauville, Villers-sur-Mer, Honfleur, Caen** **Cabourg.** — le Home-Varaville	33 »	24 »
Dives, Beuzeval. — Houlgate **Luc.** — Lion-sur-Mer. **Langrune**.... *Prix pour le parcours total*	37 »	27 »
Saint-Aubin, Bernières **Courseulles.** — Ver-sur-Mer *Prix pour le parcours total*	38 »	28 »
Bayeux. — Arromanches, Asnelles, etc	40 »	30 »
Isigny. — Grandcamp, Sainte-Marie-du-Mont	44 »	33 »
Montebourg et **Valognes.** — Saint-Vaast de la Hougue, Quinéville	50 »	38 »
Cherbourg	55 »	42 »
Coutances. — Agon, Coutainville, Régnéville	57 »	44 »
Granville. — Saint-Pair, Donville	50 »	38 »
Saint-Malo-Saint-Servan. — Paramé, — **Dinard**, Saint-Enogat, Saint-Lunaire, Saint-Briac **Lamballe.** — Erquy, le Val-André, la Garde de Saint-Cast, Pléneuf, Saint-Jacut-de-la-Mer	66 »	50 »
Saint-Brieuc. — Portrieux, Saint-Quay	68 »	51 »
Lannion. — Perros-Guirec	79 »	59 »
Morlaix. — Saint-Jean-du-Doigt	81 »	61 »
Saint-Pol de Léon et **Roscoff.** — Ile-de-Batz	85 »	64 »
Brest	90 »	67 50
Saint-Nazaire	66 »	50 »

EAUX THERMALES

Bagnoles de l'Orne, par Briouze	45 »	34 »
Forges-les-Eaux (Seine Inférieure)	21 45	16 05

DÉPART DU VENDREDI AU DIMANCHE. — Toutefois, ces Billets sont valables le JEUDI par les trains partant de Paris dès 6 h. 30 du soir. — RETOUR LES DIMANCHES ET LUNDIS seulement. — Les billets pour **Saint-Malo, Dinard, Lamballe, Saint-Brieuc, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest** et **Saint-Nazaire** sont valables, au retour, jusqu'au mardi inclus. — Les deux coupons d'un billet d'*aller* et *retour* ne sont valables qu'à la condition d'être utilisés *par la même personne*; en conséquence, la *vente* et *l'achat* des coupons de retour sont interdits.

2° **BILLETS COLLECTIFS DITS « BILLETS DE FAMILLE »** comportant 40 0/0 de réduction.

(Minima de perception par place : **61** fr. **60** en 1re cl. ou **46** fr. **20** en 2e cl., aller et retour). Ces billets sont délivrés aux familles comprenant quatre personnes au moins pour les Stations balnéaires distantes de plus de 250 kilomètres du point de départ. — Ils sont valables pendant **33 jours** et peuvent être prolongés une ou deux fois de **30 jours**, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

VACANCES DE 1890 — TRAINS DE PLAISIR

Paris-Clermont

Aller — Départ de Paris le 9 août à 11 h. 55 soir — Arrivée à Clermont le 10 août à 11 h. 15 matin.
Retour — Départ de Clermont le 17 août à 11 h. 10 soir — Arrivée à Paris le 18 août à 10 h. 09 matin.

Paris-Genève

Aller — Départ de Paris le 13 août à 2 h. 20 soir — Arrivée à Genève le 14 août à 6 h. 53 matin.
Retour — Départ de Genève le 21 août à 10 h. 45 soir — Arrivée à Paris le 22 août à 3 h. 40 soir.

Prix (Aller et Retour) { de *Paris à Clermont*. 2e cl. 30 f. — 3e cl. 21 f.
de *Paris à Genève*.... 2e cl. 50 f. — 3e cl. 35 f.

On pourra se procurer des billets pour ces trains de plaisir, à partir du 1er août, à la gare de Paris P. L. M. et dans les bureaux succursales.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS SUR LES COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° **Billets d'Excursions**, valables pendant **un mois** (1) avec itinéraires fixés comme suit :

1re Classe — 2e Classe

1er ITINÉRAIRE — 60 fr. — 45 fr.

Paris. — Rouen. — Le Havre. — Fécamp. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE — 60 fr. — 45 fr.

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Saint-Valery. — Fécamp. — Le Havre. — Rouen. — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE — 80 fr. — 65 fr.

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Saint-Valery. — Fécamp. — Le Havre. — Rouen. — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE — 90 fr. — 70 fr.

Paris. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE — 100 fr. — 80 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. —Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). —Rennes. — Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE — 100 fr. — 80 fr.

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Saint-Valery. — Fécamp. — Le Havre. — Rouen. — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE — 120 fr. — 100 fr.

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Saint-Valery. — Fécamp. — Le Havre. — Rouen. — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITINÉRAIRE — 120 fr. — 100 fr.

Paris. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Lannion. — Morlaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE — 130 fr. — 110 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Lannion. — Morlaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Vitré. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

Les 10e, 11e *et* 12e *itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen et d'Angers.*

13e ITINÉRAIRE — 105 fr. — 80 fr.

Paris. — Granville. — Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel. — Saint Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Le Mans. — Paris.

Les Billets sont délivrés à Paris, aux Gares Saint-Lazare et Montparnasse et aux Bureaux de Ville de la Compagnie.

---

(1) La durée de ces billets peut être prolongée d'un mois, moyennant la perception d'un supplément de 10 0/0 si la prolongation est demandée, aux principales gares dénommées aux itinéraires, pour un billet non périmé.

2° **Billets d'Excursion**, valables de **30** à **60 jours**,
avec itinéraire établi au gré du Voyageur, sur les grands réseaux

Minimum de parcours 300 kilomètres.
Réduction de 20 à 60 0 0 selon la longueur du parcours, sur les billets individuels.
Réduction supplémentaire variant entre 5 et 25 0/0 sur les billets collectifs.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES POSSES-SAINT-JACQUES.

LES DÉBUTS DE LA POLITIQUE COLONIALE

LA FRANCE ET LE PROTECTORAT FRANÇAIS

A TAÏTI

Le besoin d'expansion coloniale, qui caractérise notre fin de siècle et qui crée chaque jour de si redoutables conflits, ne date pas d'hier. Dès que les terribles secousses qui avaient agité l'Europe au commencement de ce siècle se furent apaisées, la France et l'Angleterre sentirent la nécessité de créer à l'extérieur une sorte de dérivatif aux passions violentes qui continuaient à agiter les esprits. Le développement de notre marine militaire, auquel s'appliqua principalement le gouvernement de Juillet, nous permit de porter notre activité jusqu'aux extrémités du monde. Les Anglais, de leur côté, étendirent leur réseau colonial sur toutes les mers, en particulier dans l'océan Pacifique. Cette action parallèle devait mettre bientôt en face les deux puissances rivales et amener des conflits qui, à une époque où les souvenirs des anciennes haines étaient encore vivants, ne pouvaient manquer d'avoir un caractère dangereux.

Les événements de Taïti en sont l'exemple le plus frappant. La prise de possession de ce petit îlot perdu au sein de l'Océanie, suscita des jalousies et des colères qui faillirent amener une guerre terrible entre les deux nations. Pendant près de dix ans, la France et l'Angleterre s'y trouvèrent face à face dans des circonstances qui nous ont paru offrir quelque intérêt et que nous nous proposons

de raconter. On y verra, en particulier, que les difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés, dans des entreprises récentes, se retrouvent presque identiquement les mêmes dans celle-ci, provenant surtout de ce que nous marchons sans but, comme au hasard, en nous laissant guider par les événements, au lieu d'essayer de les diriger. On y verra aussi que la France est, qu'elle le veuille ou non, la protectrice-née des intérêts catholiques dans le monde, et que le développement de sa puissance colonisatrice est intimement lié avec l'expansion de sa foi religieuse, enseignement précieux que nous devrions avoir toujours présent à l'esprit.

L'archipel de Taïti ou de la Société fut découvert en 1767, par le navigateur anglais Wallis, puis visité successivement par Bougainville et par Cook. Il fut évangélisé au commencement de ce siècle par des missionnaires protestants appartenant à la secte des méthodistes ou wesleyens. On sait que cette secte puissante prit naissance en Ecosse, au milieu du siècle dernier, et que, malgré les persécutions de l'Église établie, elle s'étendit rapidement dans tous les pays anglais.

Les débuts des méthodistes à Taïti furent pénibles; leur caractère raide et froid n'avait rien qui pût les rendre sympathiques à un peuple expansif comme celui qu'ils voulaient évangéliser. Pendant quinze ans, ils ne firent pas un seul prosélyte; mais ils parvinrent à gagner l'amitié d'un des chefs les plus puissants de l'île, Pomaré, qui, en homme intelligent, comprit tout le parti qu'il pourrait tirer de ces étrangers actifs et industrieux.

Une révolution chassa leur protecteur, leur établissement fut saccagé et ils durent s'enfuir dans l'île voisine de Moréa. Pomaré se convertit pendant son exil, et au bout de quelques années, se trouvant assez fort pour reconquérir son royaume, il repassa la mer avec quelques partisans, chrétiens comme lui, battit ses adversaires et porta par les armes la religion du Christ dans toutes les îles de la Société. En quelques années l'archipel tout entier fut chrétien.

On a beaucoup vanté l'œuvre des méthodistes à Taïti. C'était la première conquête sérieuse du protestantisme dans les pays extra-européens, et tous les voyageurs anglais s'extasièrent à l'envi sur

les résultats obtenus par leurs coreligionnaires. Des témoignages plus impartiaux nous permettent de les apprécier à leur juste valeur. Les méthodistes n'avaient pu christianiser l'archipel qu'avec le secours des armes victorieuses de Pomaré; ce fut aussi grâce à lui qu'ils purent faire accepter de tous les chefs un code de lois très habilement conçu en vue d'établir, sur des bases indestructibles, leur domination temporelle non moins que leur autorité spirituelle. Tant que leur puissant protecteur vécut, ils furent obligés demodérer leur soif de pouvoir et de richesses. Mais sous ses faibles successeurs, ils sortirent de la réserve qui leur avait été jusqu'alors imposée et furent bientôt les véritables maîtres de Taïti. En quelques années ils devinrent les plus riches propriétaires du pays, tout le commerce tomba entre leurs mains, et des spéculations honteuses les rendirent possesseurs de tout l'argent monnayé importé dans l'archipel (1).

En 1834, des missionnaires catholiques, de la congrégation de Picpus nouvellement fondée, vinrent s'établir dans un petit archipel situé au sud-est des îles de la Société, aux îles Gambier; ils en convertirent tous les habitants, leur donnèrent des lois et, à force de patience et de dévouement, ils réussirent à transformer ces peuplades jusqu'alors complètement sauvages en une société profondément chrétienne qui excita au plus haut point l'admiration de Dumont d'Urville et de ses compagnons,.

Leur administration douce et paternelle, leur charité, leur désintéressement, contrastant si fort avec la cupidité et la tyrannie de leurs voisins méthodistes, frappèrent bientôt les habitants de Taïti, qui entretenaient avec ceux des îles Gambier des relations commerciales assez fréquentes, et leur firent paraître plus lourd le joug qu'ils s'étaient laissé imposer. Le sourd mécontentement qui grondait depuis quelque temps parmi les sujets de Pomaré s'accrut soudain et se traduisit ouvertement par des vœux en faveur des missionnaires français. Ceux-ci crurent pouvoir profiter de ces dispositions favorables et déléguèrent deux d'entre eux, les PP. Caret et Laval, pour fonder un premier établissement à Taïti.

Le chef de la mission méthodiste était alors le trop fameux Pritchard, en qui nous trouvons réunis tous les défauts et toutes les

(1) Ils faisaient venir d'Angleterre, à vil prix, des étoffes, des chapeaux, de vieux vêtements, qu'ils revendaient à des prix exorbitants. Ce fait nous est attesté par des témoins assurément dignes de foi, par Dumont d'Urville et Dupetit-Thouars.

qualités de sa secte; homme violent, énergique, autoritaire, âpre au gain, d'un fanatisme religieux aveugle et étroit, intelligent, opiniâtre, ne reculant devant rien pour arriver au pouvoir et ne voyant dans le pouvoir qu'un moyen de s'enrichir, il avait acquis sur la jeune reine Pomaré, qui régnait alors, un ascendant considérable. Comme tous ses coreligionnaires il cumulait ses fonctions religieuses avec plusieurs fonctions politiques, et se livrait à des spéculations commerciales considérables. Il obtint, en 1838, le titre de consul de la Grande-Bretagne, ce qui lui donnait une autorité réelle sur les étrangers établis à Taïti, presque tous de nationalité anglaise. Cumulant tant de fonctions diverses, prêtre, marchand, consul, premier ministre, Pritchard était le véritable roi des îles de la Société, et les indigènes ne parlaient de lui qu'avec crainte et respect.

Ce fut en 1836 que les PP. Caret et Laval débarquèrent, pour la première fois, à Taïti. Notre cadre est trop restreint pour que nous puissions raconter ici les nombreuses péripéties de leur entreprise, leur débarquement secret à la pointe sud de l'île, leur long voyage à travers les populations canaques qui les accueillaient comme des libérateurs et des amis, leur entrevue avec la reine et les chefs qui désiraient sincèrement les voir s'établir parmi eux, les brutalités auxquelles ils furent en butte de la part de Pritchard et de ses acolytes. On en trouvera le récit détaillé dans les *Annales de la Propagation de la foi*. Nous dirons seulement que les missionnaires méthodistes réussirent à arracher à la reine un arrêté d'expulsion, firent enlever de force les deux Français et les renvoyèrent aux îles Gambier dans une méchante chaloupe où ils eurent à subir de la part du capitaine d'indignes traitements.

Dès qu'ils furent libres, les deux missionnaires se rendirent à Valparaiso pour faire part au consul de France des événements qui venaient de se passer. Le P. Caret fut ensuite envoyé à Paris; il sut intéresser à sa cause plusieurs hauts personnages, entre autres la reine Amélie, et des instructions énergiques furent aussitôt transmises par le ministre de la marine au commandant Dupetit-Thouars, qui explorait alors les mers du Sud sur la frégate *la Vénus*, pour qu'il exigeât du gouvernement taïtien une prompte et complète réparation. De son côté, le capitaine de vaisseau Dumont d'Urville, qui exécutait alors son célèbre voyage autour du monde, ayant appris à Valparaiso, au retour de son expédition dans les

glaces du pôle sud, l'odieux attentat dont avaient été victimes nos deux compatriotes, se rendit de lui-même à Taïti, sans attendre les ordres de la métropole et sans connaître ceux qui avaient été transmis à son collègue, dans l'intention de venger le plus tôt possible l'honneur national.

Il arriva en rade de Papéiti, avec les deux corvettes *l'Astrolabe* et la *Zélie*, quelques jours seulement après que la frégate *la Vénus* y eut mouillé. Les deux capitaines de vaisseau agirent de concert pour exiger de la reine Pomaré la réparation à laquelle nous avions droit. La présence simultanée de trois navires de guerre français dans les eaux taïtiennes intimidèrent les plus farouches méthodistes; la reine dut payer une forte indemnité et signer un traité par lequel elle reconnaissait à tous les Français le droit de s'établir librement dans l'île (1838).

A peine nos navires avaient-ils quitté le port, que Pritchard se hâta de faire voter une loi par laquelle le culte catholique était proscrit dans l'archipel de la Société. Le commandant Laplace, qui séjourna plusieurs mois dans la rade de Papéiti, en 1840, réussit à faire abroger cette loi; il fit insérer dans le traité Dupetit-Thouars une clause qui reconnaissait formellement aux catholiques les mêmes droits qu'aux protestants. Mais dès que le P. Caret voulut élever une église, les méthodistes lui objectèrent qu'ils ne pouvaient accorder aucune valeur à un traité qui leur avait été imposé par la violence, et malgré les réclamations du consul de France, M. Mœrenhout, on le dépossédа violemment du terrain qu'il avait légitimement acquis.

La persécution s'étendit bientôt à tous les Français qui s'étaient établis dans l'île ou qui y venaient en passant; nos marins, nos commerçants étaient maltraités, traînés en prison pour les motifs les plus futiles; bref, l'anarchie, le désordre, régnaient partout. Le commerce souffrait, les résidents étrangers se demandaient, avec inquiétude, où s'arrêteraient les violences des méthodistes. Les chefs indigènes, qui supportaient avec peine la domination des Pomaré, s'agitaient dans leurs districts; on pouvait craindre les plus graves événements.

Plusieurs fois les missionnaires anglais avaient voulu placer leur conquête sous la protection de la Grande-Bretagne, ils savaient qu'ils n'étaient pas aimés et qu'imposés par les armes, ils pouvaient être chassés par une nouvelle révolution. En 1825, le chef de la

mission s'était rendu à Londres pour offrir à l'Angleterre, au nom du jeune roi Pomaré, le protectorat de Taïti. Mais le gouvernement anglais, protecteur officiel de l'Église établie, n'était pas favorable aux méthodistes; on rejeta leur demande. Nul ne prévoyait alors que cette proie que l'Angleterre venait de laisser échapper lui serait enlevée par la France; notre marine n'avait pas fait encore son apparition dans les eaux du Pacifique, on n'avait rien à craindre de nous, on ne pensait même pas à nous. Cela suffit pour expliquer le refus de l'Angleterre. Mais quand les méthodistes virent qu'il leur fallait compter avec les catholiques, quand ils virent que la France était prête à soutenir énergiquement ses nationaux et ne craignait pas d'entrer en lutte avec des peuples qu'ils s'étaient habitués à considérer comme les leurs, ils furent effrayés et résolurent de renouveler leurs démarches. Pritchard partit lui-même pour l'Europe dans le courant de l'année 1840, décidé à exposer la situation au Foreign-Office et à tout faire pour obtenir le protectorat anglais.

Les chefs qui étaient, sans doute, au courant de ses projets profitèrent de son absence pour tâcher de secouer le joug qui pesait sur eux depuis vingt-cinq ans. Ils se réunirent en assemblée générale et d'eux-mêmes, sans que personne les y eût poussés, ils se décidèrent à offrir le protectorat de leur pays à la France.

Aussitôt les missionnaires protestants se rendirent en toute hâte à Moréa, où habitait la reine, pour lui annoncer la décision des chefs et obtenir qu'elle y opposât son *veto*. Le commandant d'un navire de guerre anglais appuya leur démarche; il alla voir la reine, la menaca d'une intervention de l'Angleterre, et cette faible femme qui subissait tour à tour les influences les plus opposées annula la demande des chefs (septembre 1841).

Il y avait près de deux ans qu'aucun navire de guerre français n'avait paru à Taïti, quand la corvette *l'Aube* y arriva le 4 mai 1842. Aussitôt les missionnaires et les résidents français se rendirent à bord pour réclamer contre les mauvais traitements dont ils étaient constamment victimes. Le commandant de *l'Aube*, M. Dubouzet, exigea de la reine la réparation immédiate de toutes les injustices dont nos compatriotes avaient à se plaindre. On réintégra les missionnaires catholiques dans le terrain dont on les avait injustement dépouillés, et pour qu'on ne pût les chasser après son départ, le commandant fit inscrire dans le traité Laplace une clause relative à leur droit de propriété.

Il ne se faisait pas illusion, d'ailleurs, sur la durée de son œuvre de réparation. Aussitôt après son départ, Taïti retomba dans l'anarchie; la reine laissa de nouveau persécuter les catholiques, nos compatriotes furent soumis à mille vexations, maltraités par les agents de la police, jetés sans jugement en prison; leurs maisons étaient pillées, les réclamations du consul de France n'étaient pas écoutées, tout allait à la débandade; plus de lois, plus de police, plus de gouvernement!

II

En ce moment la France prenait possession des îles Marquises. Le gouvernement français désirait avoir dans l'océan Pacifique un point de ravitaillement pour nos baleiniers, en même temps qu'une position stratégique pour notre marine militaire. Le commandant Dupetit-Thouars, au retour de sa campagne de *la Vénus*, avait proposé au ministère de s'établir aux îles Marquises, avantageusement situées au nord de Taïti, munies de bons ports, fertiles et salubres. On lui confia l'exécution de ce projet, il fut nommé contre-amiral, et repartit sur la frégate *la Reine-Blanche* à la fin d'août 1841; il arriva en mai 1842 aux îles Marquises.

Ce fut là qu'il apprit, par un rapport du commandant Dubouzet, ce qui se passait à Taïti. L'amiral commandait en chef la station navale des mers du Sud. Il était de son devoir de protéger nos nationaux et de venir, par lui-même, examiner la situation. Du reste, il ne trouvait pas aux îles Marquises de grandes ressources pour l'approvisionnement des troupes, et il était forcé de venir chercher à Papéiti les vivres dont il avait besoin. Après s'être assuré des dispositions pacifiques de tous les chefs de l'archipel, il quitta les Marquises à la fin d'août 1842 et vint mouiller à Taïti.

L'amiral écrivit aussitôt à la reine une lettre des plus énergiques, il lui rappela toutes ses promesses passées, sa parole tant de fois donnée, autant de fois violée, les injustices, les violences, les spoliations dont nos compatriotes avaient été si souvent les victimes : « Il n'existe peut-être pas, disait-il, un seul Français à Taïti qui n'ait eu à se plaindre de la conduite inique du gouvernement de la reine à son égard. » Il ajoutait qu'on ne pouvait plus compter sur aucun traité, et que, pour protéger nos nationaux, il faudrait laisser

un navire de guerre en permanence à Taïti. Il terminait en exigeant comme indemnité pour les Français blessés dans leurs droits ou victimes de mauvais traitements, une somme de 10 000 piastres, qui devait rester entre ses mains comme gage de l'exécution des traités, jusqu'à ce que le roi Louis-Philippe eût statué en dernier ressort. Si cette somme n'était pas versée dans les quarante-huit heures, le fort de la reine, l'îlot de Moutou-outa et la ville de Papéiti devaient être remis à sa disposition et occupés militoirement jusqu'à la complète soumission de la reine; si ces conditions n'étaient pas acceptées, il se verrait dans l'obligation de commencer les hostilités. Il donnait seulement vingt-quatre heures à la reine, pour lui proposer les moyens de conciliation qu'elle jugerait convenables.

Cette dernière phrase laissait clairement entendre qu'une demande de protectorat serait cette fois bien accueillie; la reine était hors d'état de résister ou de payer dans les quarante-huit heures la somme exigée, et il n'y avait pas d'autre moyen de terminer l'affaire à l'amiable. Pour intimider davantage la reine et ses conseillers, l'amiral écrivit le même jour aux consuls pour les prévenir que les hostilités pouvaient éclater entre la France et le gouvernement taïtien et les engager à prendre, pour leurs nationaux et pour eux-mêmes, toutes les mesures de précaution qu'ils jugeraient convenables.

La reine n'était pas alors à Papéiti; elle était allée à Moréa pour faire ses couches. Le régent Paraïta, qui gouvernait en son absence, convoqua tous les chefs en assemblée générale et leur lut la lettre de l'amiral Dupetit-Thouars; tous reconnurent que les griefs de la France étaient parfaitement fondés; plusieurs dépeignirent avec chaleur l'état de faiblesse et d'anarchie où se trouvait le gouvernement depuis plusieurs années, et déclarèrent que la France seule pouvait sauver le pays de la ruine; tous furent de cet avis et on décida à l'unanimité qu'il fallait demander le protectorat de la France. On prévint aussitôt la reine qui donna son consentement sans hésiter.

Le lendemain la reine Pomaré répondit à Dupetit-Thouars en son nom et au nom des chefs, qu'elle se reconnaissait impuissante à gouverner par elle-même, à assurer le bon ordre et la tranquillité de ses États, et comme cette impuissance pouvait amener avec les nations étrangères des conflits qui ruineraient à jamais l'indépen-

dance du pays, elle sollicitait la protection du roi des Français aux conditions suivantes :

1° La souveraineté de la reine, son autorité et celle des principaux chefs seraient garanties.

2° Toutes les lois, tous les règlements seraient faits au nom de la reine et signés par elle.

3° La possession des terres de la reine et du peuple leur serait garantie; les contestations relatives au droit de propriété seraient jugés par les tribunaux du pays.

4° Chacun serait libre dans l'exercice de son culte et de sa religion.

5° Les églises établies en ce moment continueraient d'exister et les missionnaires anglais continueraient leurs fonctions sans être molestés; il en serait de même pour tout autre culte; personne ne pourrait être molesté ou contraint dans sa croyance.

6° La reine abandonnerait au gouvernement français toutes les relations avec les gouvernements étrangers et toutes les affaires relatives aux résidents étrangers, règlements de ports, etc., ainsi que toutes les mesures qu'il jugerait utile de prendre pour la conservation de la bonne harmonie et de la paix.

Ce document était très bien rédigé, et on pouvait y reconnaître la main du consul de France ou de l'amiral lui-même. C'était le régime du protectorat te qu'il a été appliqué depuis par les diverses puissances européennes dans un grand nombre de leurs possessions coloniales.

Le consul d'Angleterre était, en l'absence de Pritchard, un Anglais nommé Wilson; il écrivit à l'amiral qu'il était très heureux que toutes les difficultés eussent été aplanies sans effusion de sang, et qu'il s'entendrait volontiers avec lui sur toutes les mesures à prendre pour assurer le bon ordre.

De toutes parts arrivèrent à l'amiral des témoignages éclatants de la reconnaissance publique; les missionnaires catholiques, les résidents français et américains lui écrivirent des lettres de félicitations et de remerciements. Les résidents anglais, au nombre de vingt-neuf, lui déclarèrent qu'« ils étaient heureux de voir mettre un terme au désordre et aux abus qui, jusqu'alors, avaient régné à Taïti ». Enfin, les missionnaires anglais rédigèrent également une lettre de compliments à l'amiral; ils le félicitèrent d'une mesure qui allait, disaient-ils, ramener l'ordre et la tranquillité, et l'assu-

rèrent qu'ils seraient heureux de travailler avec lui au bien-être moral des populations : « Ministres d'un Dieu de paix, nous regardons comme un devoir impérieux d'exhorter les peuples de ces îles à une obéissance tranquille et constante envers le pouvoir existant, dans la pensée que c'est ce qui convient le mieux à leurs propres intérêts. »

Quelques mois plus tard, nous verrons ces mêmes « ministres d'un Dieu de paix » distribuer partout des fusils et des cartouches, et diriger la révolte contre ceux-là mêmes qu'ils venaient d'accueillir avec tant d'empressement.

Pour le moment, l'enthousiasme était grand dans la population indigène comme parmi les résidents étrangers; il y eut des réjouissances publiques dans tout le pays; les indigènes se pressaient autour de nos matelots, les accueillaient partout où ils allaient par des cris de joie, en répétant : *Maïtaï Franissi*, « les Français sont bons. »

Avant de quitter Taïti, l'amiral voulut laisser à la reine un signe visible du protectorat de la France. Le pavillon de Taïti avait changé plusieurs fois depuis l'arrivée des Européens; dans l'origine, les missionnaires avaient fait arborer le pavillon britannique; quand le gouvernement anglais eut refusé le protectorat du pays, on le modifia en y mettant une étoile rouge dans l'angle supérieur (1825). Plus tard le commandant d'un navire anglais remit à la reine, comme gage de la protection morale que l'Angleterre entendait exercer sur Taïti, un nouveau pavillon composé de deux bandes rouges horizontales, séparées par une bande blanche. Ce fut ce pavillon que modifia l'amiral Dupetit-Thouars, en plaçant dans l'angle gauche supérieur un jack formé de nos trois couleurs. Ce pavillon fut arboré le 30 septembre sur l'îlot de Mouton-outa, qui commande l'entrée de la rade, et salué par *la Reine-Blanche* d'une salve de vingt et un coups de canon.

III

Les premières relations de la reine avec le gouvernement provisoire furent très amicales. Loin de regretter le passé, Pomaré faisait poursuivre tous ceux qui, sous l'ancien régime, s'étaient rendus coupables de quelques méfaits contre les Français. La tranquillité

était rétablie. Etrangers et indigènes vivaient en paix sous le gouvernement du protectorat. Rien ne faisait prévoir de nouveaux troubles, quand la jalousie des Anglais vint semer la discorde et nous créer ces difficultés de tout genre qui excitèrent l'insurrection taïtienne et faillirent amener en Europe la guerre entre les deux nations.

A la première nouvelle des événements de Taïti, sans avoir reçu aucun ordre de la métropole, le gouverneur de la Nouvelle-Galle du Sud envoya un navire de guerre, *la Favorite*, surveiller la conduite des autorités françaises et recueillir les plaintes des indigènes. Le commandant Sullivan resta onze jours à Taïti : il garda une froide réserve et se maintint strictement dans son rôle d'observateur. Quand il revint à Sydney, au lieu des plaintes qu'on l'avait envoyé chercher, il ne rapporta que des éloges.

Ce n'était pas ce que voulait le gouverneur. Il dépêcha un nouveau navire, *le Talbot*, commandé par un officier dont il connaissait bien les sentiments haineux contre la France. Pendant tout le temps qu'il resta à Taïti, le commandore Thompson ne négligea aucune occasion de nous provoquer. Il refusa de reconnaître le gouvernement provisoire, disant qu'il n'avait pas reçu d'ordres pour cela. Pour le même motif, il ne voulut pas saluer le nouveau pavillon; cependant, puisque l'Angleterre reconnaissait la souveraineté de la reine Pomaré, elle devait lui reconnaître le droit de changer de pavillon; le commandore Thompson n'en jugea pas ainsi, et affecta au contraire de saluer avec une grande pompe l'ancien pavillon, celui qui avait été donné à la reine par le commandore anglais.

Ces excitatons finirent par produire leur effet.

Un jour, sur ses conseils, Pomaré refusa de hisser le pavillon du protectorat. Il y avait alors sur rade une corvette française, *la Boussole*, commandée par M. Vrignaud. Cet officier embossa son navire devant le palais de la reine et menaça de faire feu, si l'on ne hissait pas immédiatement le pavillon du protectorat; aussitôt le commandore Thompson embossa son navire à son tour, fit charger ses canons et menaça de riposter à *la Boussole*. Heureusement cet incident n'eut pas de suites; la reine céda.

Pour mettre fin aux menées des Anglais, M. Reine, lieutenant de vaisseau, représentant de la France et chef du gouvernement provisoire du protectorat, fit des remontrances énergiques à Pomaré, et l'avertit de la position fâcheuse où elle se mettrait si elle man-

quait à ses engagements. Elle répondit qu'elle ne voulait pas apporter de changement au traité avant que les amiraux anglais et français se fussent entendus et eussent reçu les instructions de leurs gouvernements. Cette réponse, assez obscure, n'était pas faite pour rassurer M. Reine; les intrigues du commandore anglais commençaient à porter leurs fruits, et Pomaré semblait disposée à revenir sur le traité qu'elle avait conclu.

Peu de temps après, le commandore Thompson partit précipitamment, sans faire les visites d'usage aux autorités françaises et aux capitaines des navires sur rade; après son départ la tranquillité reparut et ne fut plus troublée tant que les Anglais furent absents.

Pritchard était arrivé à Sydney sur un navire de commerce qu'il avait frété en Angleterre et chargé de marchandises qu'il voulait écouler dans les îles de la Société; impatient de revenir à Taïti, il laissa son navire et s'embarqua sur une frégate de guerre, *la Vindictive*, que le gouverneur envoyait pour remplacer *le Talbot;* ce gouverneur, nommé Gips, était un protestant exalté, ennemi acharné du catholicisme et de la France; il avait trouvé un digne second dans le commandant de *la Vindictive*, Toup Nicholas, vieux marin, qui avait fait toutes les guerres de l'Empire et avait conservé de ses jeunes années une haine invétérée contre la France. Ces trois hommes, Gips, Toup Nicholas, Pritchard, étaient faits pour s'entendre et semblaient avoir juré en commun la ruine du protectorat français.

Le 25 février, on fut en vue de Taïti; Pritchard n'attendit pas que la frégate fût arrivée au mouillage; il se fit débarquer en canot sur le point le plus rapproché de la côte, à la pointe sud, et traversa l'île entière pour venir à Papéiti. Partout, sur son passage, il prêcha la révolte : « Il faut chasser les Français, s'écriait-il, et arracher le drapeau du protectorat (1). » Le gouverneur de l'Australie lui avait donné de l'argent; il sema l'or pour se faire des amis; il reprit sur la reine tout l'ascendant qu'il avait autrefois; à force d'intrigues, de promesses, de menaces, il réussit à détacher cette faible femme du gouvernement du protectorat, et finit par lui persuader que les Français l'avaient maltraitée, qu'on lui avait arraché sa signature par d'indignes violences, qu'on allait la dé-

(1) Rapport de Dupetit-Thouars.

pouiller de ses États, la faire prisonnière et l'envoyer en France finir ses jours dans l'exil (1).

Pour exciter l'opinion publique en Angleterre, Pritchard se servait des mêmes calomnies; il écrivait, le 13 mars 1843, à lord Aberdeen, que la reine Pomaré avait été chassée de son palais par les Français qui menaçaient de faire feu contre elle, et qu'elle n'avait pu rentrer que sous la protection du commodore anglais Toup Nicholas; il réclamait instamment l'appui de l'Angleterre, selon les promesses de Canning et de Palmerston.

A sa suite tous les missionnaires prirent parti contre nous. Au lieu de prêcher la soumission au pouvoir légitime, comme ils l'avaient formellement promis quelques mois auparavant dans leur lettre à l'amiral Dupetit-Thouars, eux, qui s'intitulaient les ministres d'un Dieu de paix, ils prêchèrent la révolte et la guerre; ils allèrent jusqu'à raconter du haut de la chaire que la France était un petit pays à peine plus grand que Taïti, qu'elle n'avait qu'une frégate de guerre et que c'était toujours la même qu'on voyait peinte de nouvelles couleurs; le traité du protectorat, disaient-ils, n'est qu'un traité de dupes, et quand l'amiral Dupetit-Thouars reviendra, il mettra tout à feu et à sang. Ces grossières calomnies avaient peu d'effet sur les indigènes de Papéiti et des environs qui nous connaissaient et nous aimaient, mais dans les districts éloignés, dans la presqu'île de Taïarabou où les Français n'avaient jamais paru et où les missionnaires anglais étaient encore puissants, elles frappèrent l'esprit des Indiens crédules, et ce fut là que moins d'un an après devait éclater l'insurrection. Le sang qui rougit les plages de Mahahéna et de Taravao, les vallées d'Hapape et de Fautahua, doit donc retomber tout entier sur Pritchard et les missionnaires anglais.

Pritchard savait bien que la France était assez forte pour réduire quelques milliers d'Indiens révoltés; mais il espérait, en brouillant la situation, amener l'Angleterre à intervenir, sinon par les armes, au moins par la diplomatie, pour forcer la France à abandonner sa nouvelle possession; il cherchait à émouvoir l'opinion publique en Angleterre, en montrant un peuple opprimé, une reine prisonnière soumise aux plus indignes traitements et tendant les mains vers *sa sœur* la reine Victoria; enfin il obtint de Pomaré qu'elle écrivît elle-même à la reine d'Angleterre pour implorer sa protection, et

(1) Rapport de Dupetit-Thouars.

attester qu'elle n'avait signé le traité que contrainte par la violence : « O reine, écrivit-elle, ce traité je ne le reconnais pas; ce sont les chefs qui m'ont forcée à le signer. Défendez-moi, prêtez-moi une assistance puissante et prompte, et vous me rétablirez dans mon gouvernement. Mon *amie*, envoyez-moi bien vite un grand vaisseau de guerre pour m'aider. » Pritchard triomphait; il avait enfin ce qu'il désirait, la signature de Pomaré, et il pouvait adresser à l'Angleterre une demande officielle d'intervention. Le commandore Toup Nicholas fréta immédiatement une goëlette avec des hommes de son équipage, en confia le commandement à l'un de ses officiers, et lui donna l'ordre de porter la lettre à Panama pour l'expédier en Angleterre par la voie la plus courte.

Dès son arrivée, le commandore Nicholas avait pris une attitude nettement hostile au gouvernement du protectorat, et pendant tout le temps de son séjour, qui fut de plus de six mois, il ne cessa de provoquer des conflits, d'empiéter sur nos droits, espérant sans doute lasser la patience de nos officiers et amener quelque grave complication qui pût mettre les deux marines aux prises. Dans ces circonstances, la conduite de M. Reine fut admirable de modération et de fermeté; abandonné seul, avec dix hommes seulement en face d'une population qu'on poussait ouvertement à la révolte, il sut maintenir énergiquement les droits de la France et rester sourd aux provocations de nos adversaires; au milieu des difficultés les plus grandes, il administra les affaires du protectorat avec une habileté, un tact auquel tous, amis et ennemis, rendirent hommage. On ne peut s'imaginer, maintenant que les vieilles haines entre la France et l'Angleterre sont calmées, quel courage il fallait pour garder son sang-froid en face de ces perpétuelles insultes, alors que le souvenir douloureux de nos guerres et de nos malheurs était encore présent à tous les esprits.

Ce qu'il y eut de plus grave, c'est que le commandore anglais, après avoir refusé de reconnaître notre protectorat, voulut forcer ses compatriotes à ne pas s'y soumettre; il leur écrivit officiellement pour leur défendre d'obéir aux autorités françaises et leur donna l'ordre de ne s'adresser pour leurs relations d'affaires qu'au consul et aux autorités britanniques; il leur promit d'employer la force pour les soutenir au besoin; il prétendit même que la reine d'Angleterre n'avait pas l'intention de reconnaître le traité de protectorat et qu'elle maintiendrait Pomaré dans sa souveraineté pleine et entière.

M. Reine protesta aussitôt contre cette lettre; il écrivit au commandore anglais qu'il n'avait pas le droit de s'immiscer, soit directement, soit indirectement, dans les affaires politiques déjà réglées ou à régler entre la France et la reine de Taïti, il lui reprocha d'exciter des troubles, de provoquer des conflits, de pousser les habitants à la révolte et termina en protestant énergiquement contre les ordres séditieux qu'il venait de donner aux résidents anglais. Le commandore répondit sèchement qu'il ne voulait plus avoir de relations avec le gouvernement provisoire.

Le commandore Nicholas comptait rester le plus longtemps possible à Taïti pour soulever quelque conflit qui forçat l'Angleterre à intervenir; nous avons vu comment la prudence de nos officiers déjoua ses manœuvres. L'amiral Thomas qui commandait la station anglaise des mers du Sud n'approuvait pas toujours la conduite de son fougueux subordonné; il lui donna l'ordre de partir et envoya *le Satellite* pour le remplacer. Nicholas essaya de prolonger encore son séjour; il se fit écrire, par les résidents anglais, une supplique où on lui demandait de rester, parce que sa présence était indispensable, jusqu'à ce que les affaires en litige fussent terminées. Il renvoya *le Satellite* et resta. L'amiral Thomas lui écrivit une seconde fois et lui donna l'ordre formel de partir. Toup Nicholas n'osa plus résister; il partit le 5 août 1843.

Aussitôt tout se détendit, les relations entre la reine et le gouvernement provisoire devinrent plus amicales, Pomaré consentit à venir à bord de *l'Embuscade*, où on la reçut avec les honneurs royaux; Pritchard lui-même, qui ne se sentait plus appuyé par aucune force militaire, se montra moins hostile envers les autorités françaises. Il s'écoula deux mois avant qu'un nouveau navire anglais vint remplacer *la Vindictive*. Pendant tout ce temps les affaires marchèrent sans entraves, ce qui prouve, une fois de plus, que les difficultés nous venaient non des indigènes, mais des Anglais.

Ce fut aux îles Marquises, en octobre 1843, que l'amiral Dupetit-Thouars reçut la ratification du traité de protectorat; le même courier lui annonça sa promotion à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, et la nomination du capitaine de vaisseau Bruat comme gouverneur des possessions françaises en Océanie, et commissaire du roi auprès de la reine Pomaré.

Le commandant Bruat était déjà considéré comme un des officiers les plus remarquables de notre marine. Le commandement qu'il

exerça, à Taïti, dans les circonstances si délicates et parfois si graves que nous allons raconter, ne fit que confirmer cette réputation. On sait qu'il fut appelé au début de la guerre de Crimée à commander en chef notre escadre de la mer Noire, sous les yeux jaloux des Anglais; il y fit preuve d'une habileté, d'une sûreté de décision, qui portèrent au plus haut point sa réputation d'homme de mer et excitèrent plus d'une fois la défiance et la colère sourde de nos alliés. Promu à la dignité d'amiral, il rentrait en France où il allait être nommé ministre, quand il mourut durant la traversée de la Mer Noire à Toulon.

Comme gouverneur de nos possessions françaises en Océanie, le commandant Bruat devait être tout à fait indépendant; il devait, écrivait le ministre, exercer l'autorité à terre seul et sans partage (1), mais comme commandant de la station locale de Taïti et des Marquises il était placé sous les ordres de l'amiral Dupetit-Thouars. Il partit de France sur *l'Uranie*, et apporta lui-même à l'amiral les dépêches contenant la ratification du traité. Dupetit-Thouars l'installa, aussitôt, comme gouverneur à Nouka-hiva et revint à Taïti, où il mouilla le 1er novembre 1843.

La situation était redevenue assez tendue; une frégate anglaise, *le Dublin*, était depuis un mois en rade de Papéiti, et la présence de ce navire de guerre avait suffi pour faire renaître l'agitation; cependant le commodore Tucker était un homme modéré, paraissant sincèrement désireux de conserver de bonnes relations avec les autorités françaises; mais la reine et les protestants fanatiques, excités par les menées de Pritchard et des missionnaires, s'imaginaient que *le Dublin* était venu pour les soutenir et espéraient toujours l'intervention armée de l'Angleterre. L'amiral pensa qu'il fallait par un acte d'énergie couper court à toutes ces intrigues.

La reine avait accepté des mains de Toup Nicholas un pavillon de fantaisie qui différait notablement de celui qu'elle avait agréé précédemment comme symbole de notre protectorat. Il l'engagea à y renoncer. Pomaré, encouragée par les missionnaires et par la présence de la frégate anglaise, refusa. Le 3 novembre, l'amiral Dupetit-Thouars lui écrivit que, le pavillon du protectorat n'ayant pas suffi pour assurer les droits de la France vis-à-vis des étrangers, il se trouvait dans la nécessité de le remplacer par le pavillon

(1) Instructions du ministre à l'amiral Dupetit-Thouars.

français sur tous les points de défense et de protection (1). Le 4 novembre au matin, nos couleurs furent hissées sur l'îlot de Moutou-outa; *la Reine-Blanche* et *l'Embuscade*, pavoisées, les saluèrent de vingt et un coups de canon. Seule la frégate anglaise ne salua pas, le commandore Tucker prétendant qu'il n'avait pas d'ordre pour cela. Le soir du même jour, les frégates *l'Uranie* et *la Danaé*, que l'amiral avait mandées des îles Marquises, arrivèrent à quatre heures; sur l'ordre de l'amiral, elles se pavoisèrent aussitôt et saluèrent au coucher du soleil.

Jusqu'ici on ne peut qu'approuver la conduite de Dupetit-Thouars; en face d'un gouvernement hostile, il devait affirmer les droits de la France, et en arborant le pavillon tricolore à l'entrée de la rade, il ne semble pas qu'il soit sorti du traité du 9 septembre. Ce traité nous accordait une surveillance générale sur la rade, et en nous confiant toutes les relations avec les puissances étrangères, il nous donnait le droit de fortifier l'île pour repousser une attaque extérieure. Le ministère Guizot, qui se montrera plus tard si timide sur la question de la souveraineté de la reine, l'avait d'abord jugé ainsi. « Il sera indispensable, disaient les instructions remises au commandant Bruat, que le gouverneur fasse établir sur le point qu'il reconnaîtra le plus convenable pour cela, une batterie fortifiée dont il confiera la garde à un détachement francais. »

L'amiral Dupetit-Thouars eut le tort de vouloir aller plus loin. Voyant que Pomaré conservait le pavillon de fantaisie que lui avait donné le commodore Toup Nicholas, il voulut la forcer à y renoncer. Or le traité du 9 septembre reconnaissait formellement à la reine, la souveraineté intérieure, et par suite, le droit de choisir son pavillon. On comprend, sans doute, l'irritation de l'amiral devant ce défi permanent jeté à la France, devant ce pavillon emblème de résistance amené et hissé tous les jours en même temps que celui de la frégate anglaise. Cette irritation devait s'accroître encore au souvenir de toutes les insultes passées; six fois la France avait envoyé ses navires de guerre demander réparation; six fois Pomaré avait répondu par de vaines promesses qu'elle n'avait jamais tenues. La patience de l'amiral était à l'épreuve, il déclara à la reine que si elle n'amenait pas son nouveau pavillon, il prendrait possession de son royaume au nom de la France.

(1) Lettre de Dupetit-Thouars au ministre, du 3 novembre.

Il est incontestable que le régime du protectorat n'avait guère réussi jusqu'alors; nos officiers s'étaient heurtés souvent à une malveillance systématique. Cependant, au moment où l'amiral Dupetit-Thouars revint à Taïti, les plus grosses difficultés étaient résolues; le commandore Toup Nicholas, notre ennemi le plus acharné, était parti; la ratification du traité était connue; le ministère anglais faisait parvenir à ses agents des instructions conciliantes; le gouvernement provisoire, qui n'avait peut-être pas, aux yeux de la reine et de ses conseillers, tout le prestige désirable, allait être remplacé par un gouverneur désigné par le roi des Français, un homme d'une incontestable habileté. Dans ces conditions la dépossession brutale de la reine Pomaré était une mesure violente qui n'avait pas de raison d'être.

Pomaré le comprit, et cette faible femme qui, jusqu'alors, avait cédé à toutes les menaces, résista avec une énergie invincible. Elle sentit qu'elle avait pour elle le droit; ses lettres tout empreintes de ce sentiment sont nobles et dignes. Tout en protestant qu'elle n'a souscrit au traité de protectorat que sous l'influence de la peur, ce qui n'est pas exact, comme nous l'avons vu, elle s'abrite derrière ce traité, se déclare pleine de respect pour le roi de France, mais décidée à ne pas abandonner ses droits de souveraine.

« Je ne puis, en aucune manière, écrivait-elle le 4 novembre à l'amiral, me rendre à la demande que vous me faites d'amener mon pavillon; il porte l'emblème de ma souveraineté; tel est le motif pour lequel je tiens à le conserver; en outre, le traité ne stipule rien à cet égard; toute personne qui porterait atteinte à mon pavillon serait coupable.

« En plaçant une couronne dans mon pavillon, je n'ai eu nullement l'intention de rompre mon traité, ni de me mettre en opposition avec les gouvernements européens; je ne désire en aucune manière susciter le moindre éloignement entre moi et le roi de France; bien loin de là, je suis pleine de respect pour sa personne, ainsi que pour le traité conclu avec lui. Je désire qu'aucun désordre n'ait lieu dans mon gouvernement; telle est la volonté que j'ai fait connaître à mon peuple. Un de mes plus ardents désirs est de souffrir seule des circonstances qui se présentent aujourd'hui; mais, je vous en prie, ne m'enlevez pas ma souveraineté; laissez-moi tout ce qui m'appartient. Je place toute ma confiance en Dieu et je le prie de protéger votre Roi. »

Ces paroles sont nobles et touchantes ; on est toujours ému quand on voit la faiblesse lutter contre la force et en appeler à l'éternelle justice de Dieu. Dans les circonstances actuelles, l'amiral Dupetit-Thouars et les officiers qui l'entouraient ne virent dans la fermeté de la reine qu'une obstination malveillante inspirée par les Anglais, et qu'il fallait abattre à tout prix. L'amiral écrivit à la reine qu'il ne reconnaîtrait jamais un pavillon qui avait été adopté depuis la signature du traité et sous l'influence de personnes hostiles à la France (1). « Que Votre Majesté, se rendant à mes avis salutaires pour elle et pour son peuple, veuille seulement faire un changement quelconque, substituer par exemple une couronne d'étoiles d'or ou d'étoiles blanches à la couronne massive qui est dans le pavillon actuel, et au même instant, à l'heure qu'elle me signalera, je m'empresserai de lui rendre les honneurs royaux. »

La reine, en prévision des hostilités, se rendit au consulat britannique et demanda asile à Pritchard. L'amiral, avant de rompre les négociations, voulut tenter une dernière démarche. Il alla à terre et demanda une audience ; la reine ne voulut même pas le recevoir. Il s'en retourna indigné à bord, et donna les ordres pour débarquer les troupes le lendemain, au point du jour ; quelques minutes après, la reine, toujours changeante, lui envoya un message, et lui offrit un rendez-vous pour le lendemain matin à huit heures. Dupetit-Thouars consentit à suspendre l'exécution de ses ordres, et accepta ; il fit de très vives remontrances à la reine, l'engagea à se rallier franchement à la France, à ne plus écouter les conseils de nos ennemis, et il termina en disant que, si, à midi, son pavillon n'était pas amené, il ferait débarquer ses troupes et prendrait possession de son royaume (2). La reine se retira fort perplexe ; elle céda un moment à la peur et se décida à changer son pavillon (3) ; mais ce ne fut qu'un instant de faiblesse ; Pritchard ranima son courage, en lui affirmant que l'Angleterre ne la laisserait pas dépouiller de ses États et qu'à l'instant où les Français amèneraient son pavillon, il amènerait le sien (1).

L'émotion fut vive à bord de la division française, quand on apprit l'ultimatum posé par l'amiral. « Les dunettes de tous les bâtiments

(1) *Annales maritimes*, IIIe partie, 1844, p. 288.
(2) Vincendon-Dumoulin, *Esquisse historique des îles Taïti*, t. II.
(3) Rapport de l'amiral Dupetit-Thouars au Ministre.
(1) Rapport de l'amiral Dupetit-Thouars au Ministre.

en rade, même des navires anglais, étaient couvertes d'officiers; toutes les longues-vues étaient braquées sur la maison de la reine; des hommes étaient placés en vigie sur les barres de perroquet; l'heure passait, le drapeau de Pomaré flottait toujours; enfin, un timonier pique midi, et aussitôt la générale lui répond; deux cents hommes d'artillerie et d'infanterie de marine et trois cents matelots, commandés par M. d'Aubigny, capitaine de corvette, descendent à terre et cernent la maison de la reine où régnaient le silence et l'immobilité. On amène le pavillon de Pomaré. A quelques pas de là se tenait l'orateur de la reine avec quelques hommes à l'attitude hostile; il essaye de protester; M. d'Aubigny fait faire un roulement de tambour pour couvrir sa voix, et s'écrie : « Officiers, matelots « et soldats, et vous, habitants de ces îles, auxquels nous apportons « la justice et la paix, au nom du Roi, notre auguste souverain, je « prends possession de ce pays. Nous serons tous contents de « mourir pour la défense du glorieux pavillon tricolore. Hissez le « pavillon! » Le pavillon français est hissé aux roulements du tambour et aux cris trois fois répétés de : « Vive le Roi (1). »

Pritchard, selon sa promesse, amena son pavillon de consul peu de temps après celui de la reine, et écrivit à l'amiral, pour protester contre l'occupation de l'île par les Français; c'était son droit, mais il l'outrepassa en déclarant qu'il ne reconnaissait même pas le traité du protectorat.

Le commandore Tucker protesta également par écrit dans une lettre assez vive à l'amiral Dupetit-Thouars. Il ne s'en tint pas là, et conseillé, sans doute, par le bouillant consul, il invita la reine à venir à son bord, lui promettant qu'il lui rendrait les honneurs royaux et qu'il hisserait en tête du mât, pour le saluer, le pavillon que les Français venaient d'abattre.

C'était le plus sanglant affront qu'on pût nous faire dans ces circonstances. Dupetit-Thouars le comprit, et le brave marin n'hésita pas à engager son pays pour sauvegarder l'honneur du nom français. Il écrivit au commandore anglais que si, contrairement au droit des gens, il rendait les honneurs royaux à l'ancien pavillon de la reine, il considérait cette démonstration comme un acte d'hostilité envers la France.

Devant cette fière attitude, l'Anglais recula; il répondit, par une

(1) Lettre d'un officier de *l'Embuscade*. Vincendon-Dumoulin, t. II.

lettre assez plate, qu'il n'avait jamais eu l'intention qu'on lui prêtait, et l'incident n'eut pas de suite.

Trois jours après, Dupetit-Thouars installa le commandant Bruat comme gouverneur de Taïti, et adressa aux habitants une proclamation pour leur faire connaître que toute garantie serait assurée à leurs personnes, à leurs propriétés et au libre exercice de leur culte.

Avant de partir, il écrivit à Pomaré la courte et sèche lettre qui suit :

L'amiral Dupetit-Thouars à Madame Pomaré.

« Madame, j'ai l'honneur de vous informer que je n'ai plus aujourd'hui la faculté d'avoir de relations officielles avec vous. C'est à M. le gouverneur Bruat que vous devrez adresser toutes les communications que vous désirez faire parvenir à Sa Majesté Louis-Philippe. »

Confiante, en effet, dans la bonté de sa cause, Pomaré n'hésita pas à recourir à la justice souveraine de Louis-Philippe, et cette reine déchue, dépouillée en un jour de tous ses États, sut trouver, pour protester contre la violence dont elle avait été victime, des accents dignes et touchants. Voici sa lettre :

« O Roi! j'ai été privée, dans ce jour, de mon gouvernement; ma souveraineté a été violée, et votre amiral s'est emparé, les armes à la main, de mon territoire, parce que j'étais accusée de ne pas observer le traité conclu le 9 septembre 1842. Je n'eus jamais l'intention, en mettant la couronne dans mon pavillon, de condamner ledit traité et de vous insulter, ô Roi! Je suppose que vous ne considérerez pas le fait d'avoir mis la couronne dans mon pavillon comme un crime. Votre amiral ne demandait le changement que d'une petite partie; mais, si j'y avais consenti, ma souveraineté aurait été méprisée par les grands chefs.

« Je ne connaissais non plus aucune partie du traité qui déterminât la nature de mon pavillon.

« J'ai protesté formellement contre la dure mesure prise par votre amiral; mais j'ai confiance en vous et j'attends ma délivrance de votre justice et de votre bonté pour une souveraine sans pouvoir.

« Ma prière, la voici :

« Puisse le Tout-Puissant adoucir votre cœur! Puissiez-vous reconnaître la justice de ma demande et me rendre la souveraineté et le gouvernement de mes ancêtres. Soyez béni par Dieu, ô Roi, et que votre règne soit long et florissant. Telle est ma prière.

« *Signé* : Pomaré. »

IV

La nouvelle de l'occupation de Taïti arriva en Europe à la fin de février 1844, et excita une émotion considérable. Déjà en 1843, quand on avait appris que Pomaré avait accepté le protectorat français, une vive agitation s'était manifestée en Angleterre dans le parti *saint*, comme s'appelaient les protestants exaltés. Cenx-ci avaient reproché vivement au gouvernement britannique de s'être laissé distancer par une puissance catholique, dont l'ingérence allait compromettre, sinon ruiner, une œuvre qui faisait l'honneur et la gloire de la Société biblique de Londres. Mais le traité était formel; il n'y avait qu'à s'incliner devant le fait accompli; lord Aberdeen, chef du Foreign-Office, ne put que recommander à la bienveillance du cabinet français les droits acquis par les missionnaires méthodistes qui avaient porté les premiers la parole du Christ dans l'archipel de la Société.

Cette fois il n'en était plus de même; il y avait eu violation d'un traité librement consenti par les deux parties contractantes, et le parti religieux anglais saisit avidement le prétexte qui lui avait manqué jusqu'alors pour attaquer la légitimité de notre établissement à Taïti.

Une ardente polémique s'engagea dans les journaux et détermina une vive surexcitation dans l'opinion publique en France comme en Angleterre. Le ministère Guizot, craignant de voir compromettre les bonnes relations qu'il avait tant de peine à maintenir entre les deux pays, résolut de couper court à l'agitation, et le 26 février, moins de huit jours après que la nouvelle de l'occupation de Taïti fût parvenue au ministère, le *Moniteur universel* publia l'avis suivant :

« Le gouvernement a reçu des nouvelles de Taïti à la date du 1er au 9 novembre 1843.

« Le contre-amiral Dupetit-Thouars, arrivé dans la baie de Papéiti, le 1er novembre, pour exécuter le traité du 9 septembre 1842 que le Roi avait ratifié, a cru devoir ne pas s'en tenir aux stipulations de ce traité et prendre possession de la souveraineté entière de l'île. La reine Pomaré a écrit au Roi pour réclamer les dispositions du traité qui lui assurent la souveraineté intérieure de son pays, et le supplier de la maintenir dans ses droits. Le Roi, de l'avis de son conseil, ne trouvant pas, dans les faits rapportés, des motifs suffisants pour déroger au traité du 9 septembre 1842 a ordonné l'exécution pure et simple de ce traité et l'établissement du protectorat français dans l'île de Taïti. »

L'émotion fut grande dans toute la France, quand on apprit le désaveu infligé par le gouvernement à l'amiral Dupetit-Thouars. Les hommes les plus modérés trouvèrent que le ministère avait agi avec une précipitation qui semblait réellement une obéissance à un mot d'ordre venu du cabinet de Saint-James. C'était après les affaires d'Orient, d'Espagne, de la Nouvelle-Zélande, une nouvelle reculade devant cette éternelle ennemie que la France rencontrait en face d'elle sur tous les points du monde, et la dignité nationale en fut profondément blessée.

Une longue discussion s'ensuivit à la Chambre; le gouvernement triompha à une assez faible majorité. Mais s'il sortit vainqueur de la lutte engagée devant le parlement, il ne put cependant réussir à se laver complètement devant l'opinion publique d'avoir cédé à la pression de l'Angleterre. Il est certain que le cabinet britannique demanda formellement le désaveu de l'amiral Dupetit-Thouars; lord Aberdeen l'affirma six mois plus tard à la Chambre des lords, à propos de l'affaire Pritchard. Sans doute ce ne fut pas pour obéir aux injonctions d'un gouvernement étranger que M. Guizot désavoua l'amiral français; il avait à un trop haut point le sentiment de l'honneur national pour se laisser guider par de telles considérations. Mais le désaveu d'un agent, diplomatique ou militaire, est toujours un acte grave. L'Angleterre ne désavoue jamais ceux de ses nationaux qui la représentent à l'étranger. Elle les soutient d'abord énergiquement, quitte à les blâmer en secret ou à les déplacer plus tard, quand la question est vidée, si elle trouve qu'ils ont outrepassé leurs instructions; et l'Angleterre a raison. Qui pouvait dire alors que la guerre n'avait pas éclaté à Taïti, que le sang français ne coulait pas aux îles de la Société?

Quel effet ne devait pas produire ce désaveu arrivant au milieu d'une insurrection, commenté par des bouches malveillantes, colporté par nos ennemis au milieu de populations ignorantes et crédules? N'était-ce pas justifier toutes les calomnies des missionnaires sur la faiblesse de la France? N'était-ce pas compromettre cette poignée d'hommes qui soutenaient si vaillamment à l'autre bout du monde l'honneur de la patrie?

Il eût été plus digne pour le ministère de ne pas tant se presser, d'attendre de nouveaux renseignements et d'envoyer sur les lieux un commissaire-inspecteur, muni de pleins pouvoirs, qui n'aurait restitué à la reine Pomaré ses droits de souveraineté que lorsque le pays eût été complètement pacifié et que tout danger eût été écarté pour nos établissements naissants de l'Océanie.

Pierre Courbet.

(*A suivre.*)

LES ORIGINES ET LES VICISSITUDES

DU

CALENDRIER DU BRÉVIAIRE ROMAIN[1]

---

§ II. — *Les premiers calendriers chrétiens et le caractère local du culte rendu primitivement même aux apôtres et aux martyrs.*

Ce qui vient d'être dit des honneurs religieux, dont les principaux membres du collège apostolique et les plus illustres d'entre les martyrs étaient l'objet, en Orient comme en Occident, dès la première moitié du cinquième siècle, nous prouve manifestement qu'à cette date ce double culte tendait déjà à se généraliser. En d'autres termes, les mêmes noms et les mêmes personnages devenaient alors simultanément, dans une grande partie du monde chrétien, l'objet des mêmes hommages de piété et de vénération. Mais en avait-il toujours été ainsi? Ce double culte des apôtres et des martyrs, qui est assurément d'origine apostolique, revêtit-il, dès le début, ce caractère d'universalité dont il est question ici? Il y aurait témérité, ce me semble, à se prononcer trop haut pour l'affirmative : car ce double culte, bien qu'antérieur de beaucoup au culte des confesseurs, fut cependant plutôt local qu'autre chose pendant toute l'ère des persécutions. Cette conclusion me paraît ressortir en premier lieu de ce que nous savons des faits et gestes de saint Sylvestre et de ses successeurs immédiats. On n'ignore pas, en effet, avec quel zèle le premier empereur chrétien, Constantin, et le Pontife de la paix de l'Église s'employèrent de concert à ériger des basiliques et d'autres lieux de prière à Rome, à Constantinople et dans plusieurs autres villes; on sait avec quelle générosité l'un et 'autre les dotèrent magnifiquement et se plurent à les enrichir des plus belles œuvres d'art. Or néanmoins quand on veut faire le

(1) Voir *la Revue* du 1er août 1890.

relevé de ces constructions, dresser la statistique de ces édifices, on constate facilement qu'à part saint Jean-Baptiste et les deux princes des apôtres, tous les saints qui en deviennent l'objet, sont des saints qu'on peut appeler *locaux* : Romains à Rome, Grecs à Constantinople. Ni l'Afrique, ni les Gaules, ni l'Italie elle-même, excepté Rome et son voisinage immédiat, n'y ont de représentants. La sainte Vierge, saint Jean l'Évangéliste et saint Étienne n'y figurent même pas (1). Conclusion : à cette date, le culte des apôtres et des martyrs était alors en règle ordinaire localisé et circonscrit dans des limites fort étroites.

L'étude des calendriers chrétiens antérieurs au cinquième siècle nous confirme dans cette opinion. Deux seulement nous ont été conservés, et ils ont une origine romaine. Mais le moins ancien qui est de 354, fait corps avec l'ancien Martyrologe hieronymien, compilé vers 440-460, et il paraît assez difficile de l'en séparer au moins pour plusieurs noms pris isolément (2).

L'autre, connu sous le nom de *Feriale martyrun*, remonte à l'année 336, et il est reconnu comme authentique (3). Or, les fêtes des saints sont peu nombreuses sur ce double calendrier. En outre, elles n'ont trait qu'à des martyrs particuliers de Rome, si on défalque les noms de Cyprien de Carthage, de Perpétue et Félicité, également Africaines. Cependant, comme il y a là une première ébauche du calendrier romain actuel, notre devoir est de signaler les principaux noms qui ont l'honneur d'y figurer. On y trouve d'abord, au 22 février, la Chaire de Pierre (*Natale Petri de Cathedra*); puis, au 29 juin, le double martyre des deux princes des apôtres. Parmi les papes, on remarque Callixte, Fabien, Sixte II et Pontien; parmi les martyrs, les sept fils de sainte Félicité, Laurent, Hippolyte, Abdon et Sennen, Sébastien et Agnès, Cyriaque et Large, Timothée, Saturnin, Gorgon, Prote et Hyacinthe, les Quatre

(1) *Liber pontificalis*, édition Duchesne, t. I, p. 172-201. — Codinus, *De Ecclesiis Constantinopolit.*

(2) Duchesne, *Origines du culte chrétien*, t. Ier, p. 278.

(3) Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 116. — Ruinart, *Acta sanctorum martyrum*, appendice. — M de Rossi appelle avec raison le *Feriale martyrum*, l'almanach chrétien de Rome pour l'année 336, mais on y joint quelquefois, peut-être à tort, un document analogue, connu sous le nom de *Depositiones episcoporum* et relatif aux sépultures de dix ou douze papes. Ce qui nous fait regarder ce second document comme bien postérieur, c'est qu'il renferme les noms des papes Sylvestre (335), Marc (336) et Jules (353).

Couronnés, tous noms qui appartiennent aujourd'hui au calendrier de l'Église universelle (1).

Le cinquième siècle ne nous offre qu'un autre calendrier romain, celui de Polemius Sylvius (v. 450), encore est-il presque exclusivement civil; cependant, la double fête de saint Vincent de Saragosse et des Machabées s'y trouve inscrite, avec quelques autres de celles dont je viens de parler (2).

On peut rapporter à la même date ou environ le calendrier dit de Carthage, bien qu'il nous offre, peut-être comme addition, le nom de saint Eugène, mort en 505 seulement. Le nom de la sainte Vierge est encore absent de ce calendrier, mais les fêtes des saints y figurent en bien plus grand nombre que sur les précédents. En outre, ces fêtes n'ont nullement pour objet des saints exclusivement africains. Rome y est représentée par Clément, Sébastien et Agnès, Sixte, Laurent, Hippolyte, etc.; Milan, par Gervais et Protais; l'Italie méridionale par Félix de Nole, Janvier et Sosius de Bénévent; la Sicile par sainte Agathe; l'Orient par saint Jean-Baptiste, saint André, saint Étienne, saint Jean l'Évangéliste, les saints Innocents, saint Luc, etc. (3). Par conséquent, à l'époque où ce calendrier a été rédigé, le culte des martyrs et des apôtres tendait manifestement à se généraliser, ce dont personne n'aura le droit d'être surpris, s'il vient à réfléchir qu'à cette même date (450-500), l'Eglise romaine, après s'être longtemps tenue sur l'expectative, attendant sans doute que la volonté de Dieu, en ce qui touche les accroissements à donner au culte de la sainte Vierge et des saints, se manifestât avec éclat, venait de sortir d'une telle attitude et de prendre, ce semble, la direction du mouvement. Que s'était-il donc passé de nouveau? Quels prodiges surnaturels avaient dirigé de ce côté l'attention du peuple chrétien? A quels signes avait-on reconnu que la volonté du Ciel se déclarant, le moment était venu de promouvoir, en toute manière, le culte de la glorieuse Mère de Dieu, laissé jusque-là, en quelque sorte, dans un demi-oubli, et de donner également au culte des apôtres et des martyrs, des confesseurs et des vierges, un caractère d'universalité qui lui manquait précédemment? Je vais essayer de répondre à ces questions dans le paragraphe qui suit.

(1) Rossi, *loc. cit.* — Duchesne, *Liber pontific.*, t. I, p. XI et XII.
(2) *Patrol. lat.*, t. XIII, p. 676-688.
(3) *Patrol. lat.*, p. 1219-1230.

§ III. — *L'invention de saint Etienne* (415) *et le concile d'Ephèse* (432), *double cause providentielle de l'extension du culte de la sainte Vierge et des saints.*

Après avoir montré que le culte des apôtres et des martyrs était resté longtemps purement local, pendant que celui de la sainte Vierge et des confesseurs demeurait dans une sorte de demi-oubli, il est temps d'établir que le cinquième siècle fut, à cet égard, une époque de progrès et de croissance.

Et d'abord, l'année 415 fut témoin d'un des faits les plus saillants peut-être de tout le cinquième siècle : ce fait, c'est celui de l'invention du corps de saint Étienne, dont chaque année voit encore aujourd'hui le 3 août, la fête annuelle et commémorative. Cette invention eut, à l'époque, un immense retentissement et fut entourée de prodiges si éclatants que le nom et le culte du premier des diacres et du premier des martyrs de la loi nouvelle, à peine connus jusque-là, au moins en Occident, s'étendirent en peu d'années, à Rome comme à Constantinople, à l'Afrique comme à l'Espagne et aux Gaules. Or il me semble que l'on peut voir dans un événement de ce genre et dans les circonstances dont il fut entouré, la première manifestation, au moins extérieure et nettement caractérisée, du dessein providentiel, qui allait transformer en puissant moyen de salut l'extension au monde entier du culte, jusque-là localisé et circonscrit, des apôtres et des martyrs, des confesseurs et des vierges. De fait, à dater de ce moment, le culte et l'invocation des saints prennent un immense développement à Rome et dans les autres cités importantes de la chrétienté.

Rome, d'abord, non contente d'ériger, coup sur coup, dans son enceinte, jusqu'à quatre églises ou oratoires en l'honneur de saint Étienne (1), donna également droit de cité dans ses murs, ou au moins dans son voisinage, aux saints apôtres Jean, André et Thomas, à saint Apollinaire de Ravenne; aux saints Gervais et Protais de Milan; à sainte Agathe de Sicile; à sainte Euphémie de Chalcédoine; et à bien d'autres encore (2). Milan et Brescia, Nole

(1) Ces quatre lieux de prière sont : 1° Saint-Etienne *via Lavicana*, érigé par saint Léon (460); 2° Saint-Etienne, *juxta Lateranum*, érigé par saint Hilaire (466); 3° et 4° Saint-Etienne *in Cælio monte*, et *juxta S. Laurentium*, qui sont dus l'un et l'autre à saint Simplicien. (V. *Liber pontificalis*, édit. Duchesne, t. I, p. 238, 245 et 249.)

(2) *Ibid.*, *id.*, p. 242-249, 261-265, 222, 279, 255, 238, etc.

et Carthage, l'Afrique, les Gaules et l'Espagne n'en agissaient pas autrement, comme il ressort des passages allégués plus haut de saint Augustin et de saint Paulin, de saint Gaudence et de saint Victrice (1). Les apôtres et les martyrs, je l'ai déjà montré, furent d'abord les seuls à bénéficier de cet accroissement d'hommages religieux, dont la sainteté devenait l'objet; mais le culte de la sainte Vierge et des confesseurs ne tarda guère à en bénéficier semblablement. Le moment est venu, pour moi, d'en dire quelque chose.

Et d'abord en ce qui concerne le progrès du culte de la sainte Vierge, une autre cause, celle-ci purement occasionnelle, y contribua dans les mêmes années de la manière la plus efficace, tant il est vrai que la Providence divine a toujours des secrets merveilleux pour tirer le bien du mal, et faire tourner, à l'avantage de ses élus, les événements qui devaient, en apparence, leur nuire et en perdre plusieurs. On devine déjà que je fais allusion à l'hérésie de Nestorius qui, se produisant au lendemain de l'invention du corps de saint Etienne, provoqua dans toute l'Eglise une explosion universelle de réprobation. Par suite, un besoin comme insatiable de réagir efficacement contre les horribles blasphèmes de l'hérésiarque se fit sentir de toutes parts, et ce besoin se traduisit par des hommages nouveaux et plus nombreux que par le passé, dont la piété et la vénération des fidèles se plurent alors à entourer la vierge Marie. De là, sur toute l'étendue du monde chrétien, l'érection de très nombreuses basiliques, cathédrales et autres, en l'honneur de la Mère de Dieu. De là aussi, l'apparition tardive, sans doute, mais au moins certaine et indubitable de fêtes annuelles consacrées à honorer la Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la Reine du ciel et de la terre. Car s'il est indubitable qu'antérieurement au concile d'Ephèse, Rome et plus d'une autre cité avaient déjà érigé des lieux de prière en l'honneur de la vierge Marie (2), on ne pourrait établir avec preuves à l'appui que quelqu'une des fêtes, dont elle est l'objet annuellement, soit antérieure à l'hérésie de Nestorius.

Les sermons authentiques de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, de saint Athanase et de saint Ephrem, de saint Grégoire

(1) S. Augustin., *Sermones et tractatus, passim.* — S. Paulini *Epistolæ et Carmina.* — SS. Gaudentii et Vitricii. *Patrol. lat.*, t. XX, p. 459 et seq.

(2) Bianchini, *Dissertation spéciale sur Sainte-Marie-Majeure.* (*Patrol. lat.*, t. CXXVIII, p. 263 et suiv.)

de Nysse et de saint Jean Chrysostome, de saint Ambroise et de saint Augustin, n'y ont jamais trait et n'en font aucune mention, même en passant au moins à ma connaissance, tandis que saint Pierre Chrysologue, un peu postérieur au concile d'Ephèse, donnait déjà à un de ses sermons, le 42e, ce titre significatif : *in Annunciatione S. Virginis.* En outre, quelque cinquante années plus tard, saint Eleuthère, évêque de Tournay (26 fév. 521), prononçait un de ses discours le 25 mars, et appelait ce jour béni : « le Jour de la salutaire Incarnation, le jour de la triple solennité de la vierge Marie » : *in die salutiferæ Incarnationis, in tripartita solemnitate B. Mariæ Virginis* (1).

Venons maintenant aux confesseurs.

§ IV. — *Extension du culte des confesseurs et des vierges dans les cinquième et sixième siècles.*

Le culte des confesseurs et des vierges, dont j'ai exposé plus haut les origines, continua, ce me semble, même après l'invention de saint Etienne, à rester localisé, et ne revêtit pas encore sur le champ ce caractère d'universalité et de généralisation dont il vient d'être question à propos du culte de la sainte Vierge, des apôtres et des martyrs. Mais ce qu'on peut cependant regarder comme certain, c'est que, dès la première moitié du cinquième siècle, l'expression de confesseurs, *confessores*, qui étymologiquement présente beaucoup d'analogie avec l'appellation de martyr ou *testis*, et n'en était guère distincte sous la plume des Pères et des écrivains ecclésiastiques des trois premiers siècles, reçut alors une acception en quelque sorte nouvelle, et en opposition directe avec celle du terme *martyr*. Elle fut désormais consacrée à désigner exclusivement le chœur ou la tribu des saints qui avaient travaillé de toutes leurs forces à glorifier Dieu de leur vivant, mais sans verser leur sang pour la foi ou la justice comme les martyrs.

Entendez saint Pierre Chrysologue commentant (*sermo* X) le verset 1er du psaume XXVIII : *Afferte Domino filios arietum.*

« Apportez au Seigneur, s'écrie-t-il, oui, hâtez-vous de lui apporter en offrande les fils des béliers, c'est-à-dire, les fils des patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs et des confesseurs. »

(1) *Patrol. lat.*, t. LXV, p. 96.

Sidoine Apollinaire, à la même date (*epist.* 16), ne tenait pas un langage différent. Le Sacramentaire dit *Léonien*, dont la très haute antiquité n'est plus révoquée en doute, met semblablement sur le pied d'égalité les apôtres, les martyrs et les confesseurs (*missa n°* 10) (1).

Toutefois, je le répète, si dès le commencement du cinquième siècle les honneurs religieux, dont les apôtres et les martyrs étaient l'objet, s'étendaient souvent aux mêmes noms et aux mêmes personnages à Rome et à Milan, en Afrique et dans les Gaules, en Occident et en Orient, rien ne prouve catégoriquement que le culte des confesseurs eût encore part au même privilège. Il paraît plus probable qu'il continuait à être localisé et circonscrit dans les limites étroites d'une province ecclésiastique ou même d'une seule cité. Saint Sylvestre, le Pontife de la paix de l'Eglise, saint Antoine, le patriarche de la vie monastique, les grands docteurs Athanase, Hilaire et Augustin ne paraissent même pas avoir été les premiers l'objet d'une exception à cet égard. Cet honneur était réservé, si je ne me fais illusion, au glorieux thaumaturge des Gaules, à saint Martin (de Tours), et la première impulsion partit du siège même de Pierre.

On a lieu de croire, en effet, que saint Léon le Grand (v. 450), ayant voulu adjoindre à la basilique de Saint-Pierre du Vatican un chœur de moines, qui eussent pour mission d'y chanter nuit et jour l'office divin, il fit construire, à cet effet, dans le voisinage même de l'église, un monastère, le premier d'hommes qu'ait vu Rome, et le plaça sous le vocable de saint Martin (de Tours) (2). Ce qui est encore plus significatif, c'est que quarante années plus tard saint Symmaque (498-514) dérogeant l'un des premiers selon toute apparence à un usage jusque-là en vigueur, celui de ne consacrer les églises paroissiales ou cathédrales qu'aux martyrs, en vint à placer l'ancien titre d'Equitius, créé au quatrième siècle par saint Sylvestre, sous le double vocable des saints Sylvestre et Martin (de Tours), avec la fête du 11 novembre pour fête patronale (3).

C'était déclarer autoritativement, et avec tout l'éclat désirable que le culte des confesseurs marcherait désormais de pair avec celui des martyrs et des apôtres. Mais aussi il était juste que saint

(1) *Ibid.*, t. LV, p 23 et 24.
(2) *Liber Pontif.*, édit. Duchesne, t. I, p. 239 et 241.
(3) Lecoy de la Marche, *Saint Martin de Tours*, p. 588.

Martin, le modèle et la perle des confesseurs, fût ici le premier à l'honneur bien qu'il ne fût pas le plus ancien selon l'ordre des temps.

Ce qui est dit ici des confesseurs, doit s'entendre par analogie des vierges, qui étaient arrivées à une haute sainteté sans cueillir cependant la palme du martyre. Leur culte existait déjà à Rome au cinquième siècle (1), mais comme culte simplement local, et rien n'établit que ce culte se soit étendu dès lors simultanément à plusieurs provinces et à plusieurs royaumes, à l'instar de celui des apôtres, des martyrs et des confesseurs. Je suis porté à croire que la chose n'est guère antérieure aux huitième et neuvième siècles, et les plus anciens exemples nous sont peut-être fournis par le texte des litanies, dites *anglicanes* et *carolines*, les plus anciennes que l'on connaisse (2).

Un mot, avant de terminer ce paragraphe, sur le culte des saintes femmes, qui ne pouvaient revendiquer en preuve de leur haute sainteté, ni leur pureté virginale, ni le sang versé pour Jésus-Christ. Ce culte, surtout en tant qu'individuel et personnel, est naturellement plus récent que celui des confesseurs et des vierges : il ne doit pas remonter plus haut que le huitième siècle, au moins en Occident. Sainte Anne et sainte Marie-Madeleine se présentent comme les premiers noms qui aient attiré l'attention publique. Mais ce même culte, en tant que collectif, est déjà indiqué dans le sermon attribué au vénérable Bède, et relatif à la fête de tous les Saints, celui qui dut être composé à l'époque où cette fête reçut son nom actuel et fut transférée du 13 mai au 1er novembre (3).

§ V. — *Etat approximatif du calendrier romain à la fin du sixième siècle.*

J'ai essayé, dans les pages qui précèdent, d'indiquer brièvement quels ont été les débuts, quelle a été la marche progressive du calendrier romain, et il me semble avoir conduit cette étude jusqu'au pontificat de saint Grégoire le Grand, aucun fait saillant à cet égard ne s'étant produit dans l'espace de temps qui sépare

(1) La preuve irrécusable s'en voit dans les souscriptions d'un concile tenu à Rome en 498-500. (V. Mansi-Coleti, *Concilia*, t. V, p. 446 et suiv.)

(2) On les trouve en divers recueils et *Patrol. lat.*, t. LXXII, p. 626-630; t. CI, p. 66, III, etc., etc.

(3) *Patrol. lat.*, t. XCIV, p. 450 et suiv.

ce dernier pontife de saint Symmaque. On a vu que dans le principe, le calendrier romain, comme tous les calendriers d'alors, était presque exclusivement local, n'étant guère ouvert qu'aux apôtres de Rome ainsi qu'aux martyrs particuliers de cette même ville. Mais à dater de la fin du cinquième siècle, les fêtes de la sainte Vierge durent commencer à en faire l'un des plus beaux ornements, tandis que celles des apôtres d'Orient et des principaux martyrs du monde entier y trouvaient également place, quel qu'eût été d'ailleurs le théâtre particulier de leurs travaux apostoliques ou de leurs combats pour la foi. Ce même calendrier paraît s'être ouvert aux confesseurs et aux vierges non martyres vers la fin du premier siècle qui suivit la paix de l'Église, mais pendant un ou deux siècles, le culte qui leur était rendu, demeura plutôt local qu'autre chose. A l'aide de ces données et des monuments de ces âges, il ne serait peut-être pas impossible de reconstituer dans ses traits principaux le calendrier romain des jours de saint Grégoire le Grand. Ce n'est pas qu'aucun manuscrit, *Vaticanus* ou autre, nous l'ait conservé dans son texte intégral, mais nous avons cependant dans le *Sacramentaire*, dit improprement Gélasien, quelque chose comme la statistique des fêtes qui se célébraient dans l'Église au milieu du septième siècle, soit cinquante années environ après la mort du pontife auquel revient l'honneur d'avoir recueilli et coordonné les riches matériaux liturgiques amassés par ses devanciers (1). Or, il va de soi que les choses n'avaient pas dû subir de grandes modifications dans un si court intervalle de temps.

Joignez à cela que le saint pontife nous a laissé dans ses lettres, dans ses dialogues, dans ses homélies sur l'Évangile, etc., plus d'un renseignement précieux sur l'état général du calendrier, dont nous pouvons nous autoriser ici.

Je puis citer d'abord un passage aussi explicite que possible sur le grand nombre des fêtes de saints martyrs qui se célébraient à Rome au sixième siècle, et sur la diversité de nationalité de ceux auxquels cet honneur était parfois accordé. Je vais le reproduire texte et traduction parce qu'il y a là une confirmation authentique de ce qui était dit plus haut au paragraphe 3, et un démenti formel et sans réplique possible donné aux PP. Fronteau et Du Sollier qui ont pré-

(1) *Patrol. lat.*, t. LXXIV, p. 1195 etc. Il a été publié d'après le *Codex Vaticanus Reginæ* 316, que nous avons encore. En outre, le *Codex San-Gallensis* 339 a beaucoup d'analogie avec lui, comme l'ont prouvé tout récemment les auteurs de la *Paléographie musicale*, t. Ier, p. 94 et suiv.

tendu, sans produire aucun témoignage en leur faveur, qu'avant le pontificat (731-741) de Grégoire III, le culte des saints, quels qu'ils fussent, était exclusivement local (1).

Voici les paroles de saint Grégoire dans sa lettre à saint Euloge d'Alexandrie sur l'ancien *Martyrologe romain :* « Pour nous à Rome, nous avons *réuni* dans un même codex les noms de presque tous les martyrs (non compris le texte de leurs passions) jour par jour et CHAQUE JOUR NOUS CÉLÉBRONS EN LEUR HONNEUR LA SOLENNITÉ DES MESSES. Dans le codex en question, on n'indique que le nom du saint, le jour et le lieu de son martyre. Par là, il devient manifeste que plusieurs de ceux qui sont honorés journellement comme martyrs appartiennent à des *provinces fort diverses* (2) ».

On le voit, le saint docteur déclare formellement que presque chaque jour on célébrait une fête de martyr et que ceux qui étaient l'objet de ces hommages pouvaient appartenir et appartenaient de fait souvent à des pays différents. Il va plus loin dans ses homélies et nous fait savoir explicitement que la fête de saint Mennas, qui n'était Romain ni par sa naissance, ni par sa vie ou sa mort, n'en était pas moins de son temps l'objet d'une fête annuelle, qui devait attirer un grand concours de peuple, puisque le Pape lui-même y faisait l'homélie (3).

De ces indications et de plusieurs autres qu'il serait inutile ou trop long d'énumérer en détail, je crois pouvoir tirer les conclusions qui vont suivre en ce qui concerne l'état probable du calendrier romain à la fin du sixième siècle : mais avant tout je dois dire que presque toutes les fêtes dont il va être question, figurent dans le second livre du *Sacramentaire* Gélasio-Grégorien, celui qui a pour objet les *natalitia sanctorum*; quand il en sera autrement, j'aurai soin d'en avertir.

1° *Fêtes de la sainte Vierge.* — Du vivant de saint Grégoire, on devait célébrer annuellement, à Rome, plusieurs fêtes en l'hon-

(1) Fronteau, *Calendar. romanum*, p. 61. — Du Sollier, *Acta sanctorum*, 22 julii, *de S. Magdalena*, prolegom., n° 95.

(2) Nos autem pene OMNIUM MARTYRUM distinctis per singulos dies passionibus collecta in uno codice, nomina habemus, atque quotidianis diebus in eorum veneratione missarum solemnia agimus. In quo codice indicatur tantummodo nomen, locus et dies martyris. Unde fit ut *multi* ex *diversis* provinciis per singulos dies cognoscantur martyrio coronati. (Regist. VIII, epist. 29.)

(3) *Homil.* 35ª *in Evangelium.*

neur de la Mère de Dieu. Et d'abord, le jour octaval de Noël lui était en quelque sorte consacré, et s'appelait assez habituellement *Natale sanctæ Mariæ*, ou solennité de sainte Marie (1). La fête de la Purification, 2 février, remonte à saint Gélase selon toute probabilité. La fête de l'Annonciation est au moins aussi ancienne à Rome et en Italie, comme il ressort manifestement de ce qui a été dit plus haut des sermons de saint Pierre Chrysologue et de saint Éleuthère de Tournay pour cette solennité (2). Si l'on m'objectait que le canon 51e du concile de Laodicée, qui prohibe toute fête en carême, avait dû mettre obstacle à l'institution de celle de l'Annonciation, celle-ci tombant le 25 mars, je répondrais sans hésiter avec l'auteur anonyme du *Micrologue*, que l'Église romaine n'a jamais appliqué le canon disciplinaire dont il s'agit, dans toute sa rigueur, et qu'en particulier, pour ce qui concerne la fête du 25 mars, elle l'a toujours célébrée à son jour propre (3). Il y a même lieu de croire que les autres Églises d'Occident l'imitaient en cela, puisque celle d'Espagne dut recourir à un décret porté dans un concile national, pour légitimer le transfert de cette solennité au 18 décembre (4). Pouvons-nous regarder également comme *Grégoriennes* la double fête de l'Assomption et de la Nativité de la sainte Vierge, ou faut-il croire qu'elles sont postérieures au sixième siècle? C'est une question. Saint Grégoire le Grand n'ayant pas eu occasion de parler de l'Assomption de la Mère de Dieu dans aucun de ses écrits, nous restons dans l'incertitude, mais ce qui n'est pas douteux, c'est que ces deux fêtes se célébraient, à Rome, avant la fin du siècle qui suivit, puisque saint Serge (687-701) se contenta de leur donner un nouvel éclat, nous dit son biographe, ce qui nous permet d'affirmer qu'il n'eut pas l'honneur de les instituer et qu'elles sont antérieures à l'année 687 (5). C'est tout ce que je puis dire des fêtes de la sainte Vierge, qui devaient figurer au calendrier romain à la fin du sixième siècle.

(1) Fronteau, *Calendar. romanum*, p. 6.

(2) Petrus Chrysologus, *sermo* 42. — S. Eleutherius Tornacensis, *Patrol. lat.*, t. LXV, p. 96. — J'ai lieu de croire que si M. l'abbé Duchesne avait connu ces deux pièces, il n'eût pas affirmé avec tant de hardiesse sur de simples preuves négatives, que l'Eglise romaine ne célébrait aucune fête en l'honneur de la sainte Vierge du vivant de saint Grégoire le Grand. (*Origines du culte*, p. 59 et ailleurs.)

(3) *Microlog.*, c. XLVIII.

(4) Concil. Toletan. X, ann. 655 habito., can. 1.

(5) *Liber. pontif.*, édit. citée, t. Ier, p. 376 et 381, n. 43.

Quelques mots maintenant sur les autres fêtes de saints qui se célébraient à la même date. Et d'abord, il y a lieu de croire que le 29 septembre était consacré, dès le sixième siècle, à honorer simultanément Michel, le prince de la milice céleste, et les neuf chœurs des anges, l'apparition du mont Gargan (494) et les prodiges dont elle fut suivie ayant dû manifestement amener la suspension, si cette suspension n'était pas antérieure, de cette loi du secret, qui avait plané pendant plusieurs siècles sur le culte des esprits angéliques comme sur celui de la sainte Vierge (1).

En ce qui concerne saint Jean-Baptiste, non seulement on célébrait sa naissance le 24 juin, celle-ci paraît d'origine apostolique, mais aussi sa passion ou décollation, au moins selon une opinion qui ne me paraît pas dénuée de probabilité (2). — Le double martyre (29 juin) des deux princes des apôtres était semblablement l'objet d'une fête des plus solennelles, dans laquelle l'Occident et l'Orient se plaisaient, dès la première moitié du cinquième siècle, à unir leurs hommages de piété (3); mais il n'est pas impossible que ce ne soit saint Grégoire lui-même qui ait introduit l'usage de consacrer spécialement le 30 juin à honorer la mémoire de saint Paul (4). — De même on admet généralement, sur la foi des anciens documents, que la double fête de la Chaire et des Liens de saint Pierre (22 février et 1er août) est d'institution antérieure à saint Grégoire (5).

Parmi les autres apôtres, dont la fête paraît semblablement antérieure, je n'hésite pas à signaler André, Jean, Philippe et Jacques honorés simultanément, enfin Thomas, en raison des lieux de prière qui leur étaient dédiés dans l'enceinte de Rome, et dont j'ai dit un mot plus haut. Pour Mathieu, Marc, Luc et Barnabé, la chose est moins certaine, mais il va sans dire que toutes les fêtes des pontifes et des martyrs particuliers de Rome, déjà signalées sur le calendrier de 336, continuaient à se célébrer. Quant aux autres martyrs, on a entendu plus haut le Pontife nous déclarer lui-même en quelle vénération ils étaient de son temps,

(1) *Acta SS. Boll.*, t VIII sept. *de S. Michaele*, proleg., n. 7. — Duchesne, *Origines du culte*, p. 261 et 266.

(2) *Acta SS*, t. V junii, prolegom. de S. Joanne-Baptista, n. 71; *Martyrologe hiéronymien*, *Sacramentaire gélasien*, etc.

(3) Duchesne, *Origines du culte*, p. 266.

(4) Sicardus Cremon., *Mitrale*, IX. 31.

(5) Duchesne, ouvrage cité, p. 266-270.

et comment presque chaque jour de l'année était marqué par quelqu'une de leurs solennités. Le saint va plus loin dans sa lettre à la reine Théodelinde, et désigne nommément un certain nombre de martyrs, dont les corps reposaient à Rome et y étaient l'objet d'une telle vénération que l'huile des lampes qui brûlaient sur leurs tombeaux s'envoyait au loin comme relique précieuse. Ce sont Sébastien, Valérien, Tiburce et Maxime, Nérée et Achillée, Pancrace, Urbain, Processe et Martinien, Marc et Marcellien, Abdon et Sennen, Jean et Paul, Xyste, Laurent et Hippolyte (1). Comment douter que ces saints ne fussent en même temps l'objet d'une fête annuelle? De même le pape saint Clément, qui figure sur le calendrier de Carthage et qui possédait une église à Rome, ne pouvait non plus être oublié. J'en dirai autant des enfants de Bethléem, dont le nom apparaît sur le même calendrier, peut-être pour la première fois.

Parmi les martyrs étrangers qui devaient jouir du même honneur, on peut signaler avec confiance Mennas et Vincent de Saragosse déjà nommés, ainsi que Gervais et Protais, Cosme et Damien, en raison des églises qui furent élevées sous leur vocable, à Rome, dans le cours des cinquième et sixième siècles (2). Les confesseurs ne devaient pas non plus être exclus de l'honneur de figurer au calendrier grégorien, témoin Sylvestre, en la solennité duquel le Pontife prononça sa neuvième homélie, et qui figure avec Marc et Damase au nombre des saints sur le tombeau desquels des lampes étaient perpétuellement entretenues (3). Saint Martin (de Tours) devait partager, avec les trois papes susnommés, l'honneur de figurer sur le calendrier romain du sixième siècle. Mais ce serait dépasser les termes de la probabilité que de vouloir désigner nommément quelque autre confesseur.

Parmi les martyres du sexe faible, vierges ou non, qui devaient avoir part à la même distinction, on peut, ce semble, inscrire en toute confiance les noms de Cécile et d'Agnès, d'Agathe et de Bibiane, d'Euphémie et de Félicité, en raison soit des églises qui avaient été érigées, à Rome ou dans les environs, sous leur vocable, soit de la présence de leur nom au canon de la messe,

(1) *Regist. epist.*, III, n. 33.
(2) *Liber. pontif.*, édit. Duchesne, t. Ier, p. 279 et ailleurs.
(3) *Regist. epist.*, III, n. 33.

dans le Sacramentaire gélasien et le Martyrologe hiéronymien (1). J'en dirai autant, mais pour le premier motif seulement, des vierges non martyres Pudentienne, Praxède et Pétronille. Cette dernière peut en outre revendiquer en sa faveur, avec Agnès et Cécile, la confiance qu'avait saint Grégoire dans l'huile (2) qui brûlait devant son autel.

Il va sans dire aussi que la fête de la Dédicace ou la commémoration annuelle de la consécration des églises se célébrait fidèlement dès les jours de saint Grégoire le Grand. Les anciens sacramentaires et les autres documents liturgiques nous sont à cet égard de très sûrs garants.

Une conclusion ressort manifeste et évidente de l'énumération qui précède, c'est que les fêtes des saints étaient déjà fort nombreuses en Occident à la fin du sixième siècle. Il n'en était pas autrement en Orient, témoin ce qu'en dit saint Jean Chrysostome en maints passages de ses sermons et homélies (3).

Seulement à cette date les fêtes des saints, il me paraît important de le constater, n'entraînaient presque jamais avec elles un double inconvénient qui a donné lieu plus tard à bien des récriminations. Je veux dire : 1° qu'elles ne nuisaient presque en rien à l'office férial ou dominical; 2° elles ne mettaient pas non plus ordinairement obstacle à la récitation hebdomadaire et intégrale du Psautier, à laquelle on tenait alors comme à la prunelle des yeux. Voici comment la chose s'explique.

Dans les cinquième et sixième siècles, les fêtes des saints étaient toutes réparties en deux classes : les *festa majora* et les *festa minora* (4). Or si les premières, qui répondaient à nos doubles de première classe, entraînaient la suppression des psaumes fériaux à matines, à laudes et à vêpres, non compris cependant les premières vêpres, leur nombre devait être très restreint, et ne pas s'élever au delà de 10 ou 15 par an, tandis que le rite des *festa minora* était celui de nos fêtes simples actuelles. De la sorte, des semaines entièrement consacrées à honorer les saints pouvaient s'écouler sans qu'on eût fait d'autre brèche au Psautier qu'à l'office de laudes, lequel office offre cela de particulier que les

(1) *Liber pontif.*, édit. Duchesne, t. 1er, p. 180, 297, 262, 255, etc.
(2) *Regist. epist.*, III, n. 33.
(3) Chrysostom. homil 1a, *de Pluribus Martyribus, et passim.*
(4) *Thomasii opera*, édit. Vezzosi, t. IV, initio.

mêmes psaumes s'y répètent à peu près invariablement, que l'office soit festif ou qu'il soit férial.

Cet état de choses se maintint assez fidèlement pendant une grande partie du moyen âge. Mais l'introduction des fêtes doubles et semi-doubles, au treizième siècle, fut des plus fatales à l'office dominical. Elle eut pour résultat une sorte de révolution liturgique, sur laquelle j'aurai bientôt à revenir.

Pour terminer ce que j'avais à dire du calendrier romain du sixième siècle, je vais essayer, qu'on me pardonne cette hardiesse, de le confronter avec le calendrier gallican de la même époque, ou d'une époque au moins peu éloignée.

§ VI. — *Confrontation du calendrier romain et du calendrier gallican.*

Il serait du plus haut intérêt de pouvoir confronter le calendrier romain de saint Grégoire le Grand avec les calendriers similaires ambrosien, gothique ou mozarabe et gallican, il serait important de pouvoir établir entre eux une comparaison. Seulement comment y réussir? Où trouver des documents authentiques qui permettraient de réaliser cette comparaison et cette confrontation? C'est là le nœud de la question. Essayons cependant, non à la vérité pour le calendrier mozarabe, qui n'existait pas encore ou du moins n'existait qu'à l'état d'embryon (1), la liturgie mozarabe elle-même

(1) Les opinions que j'émets ici sur les relations des liturgies gallicane, ambrosienne et mozarabe avec la liturgie romaine cadrent peu avec celles qu'a soutenues récemment M. l'abbé Duchesne dans ses *Origines du culte chrétien* (p. 81-99, p. 180-218 et ailleurs), ce qui m'oblige à consacrer ici quelques lignes pour établir que la thèse du savant auteur ne repose pas sur des arguments bien solides. Et d'abord en ce qui touche la liturgie mozarabe, à son avis elle n'est qu'un rameau du rite gallican, et ses relations avec ce rite remonteraient plus haut que saint Isidore (p. 181 et suiv.). Or, une chose paraît cependant indubitable lorsqu'on examine les choses de près, à la lumière des textes eux-mêmes, ainsi qu'à la lumière des documents antérieurs au septième siècle, qui ont trait aux relations entre le Siège apostolique et l'Espagne, c'est que la liturgie en question n'existait pas encore du vivant de saint Isidore, mort le 4 avril 636. Car les lettres de saint Sirio et de saint Innocent, comme celle du pape Vigile (538) à l'évêque de Braga ne permettent pas de supposer que l'Espagne eût une liturgie particulière avant le milieu du sixième siècle. Les écrits de saint Isidore lui-même, où les questions liturgiques jouent un si grand rôle, nous donnent à entendre que de son vivant l'Occident n'avait guère qu'une liturgie, la liturgie romaine. En outre, aucun liturgiste ne peut ignorer de quelle importance sont les

n'étant pas encore sortie alors des langes de l'enfance; ni pour le calendrier ambrosien, sur les origines duquel nous manquons également de tout renseignement, mais au moins pour celui de l'antique liturgie des Gaules. Celle-ci, comme les précédentes, n'est qu'une simple ramification de la liturgie romaine, toutefois elle a dû devancer l'une et l'autre, d'un ou plusieurs siècles dans l'ordre des temps (1). Elle existait dès le sixième siècle, elle avait

hymnes du rite gothique. Or l'usage des hymnes fut solennellement prohibé au concile de Braga tenu en 562. Dès lors, comment supposer qu'une prohibition de ce genre eût été réalisée si les hymnes eussent déjà fait partie de la prière publique à 40 ou 50 lieues de Braga? N'eût-ce pas été une condamnation par trop audacieuse de l'évêque de Tolède et de ses suffragants? Un siècle plus tard l'état des choses était entièrement changé, le quatrième concile de Tolède (v. 630), présidé en personne par saint Isidore, étant revenu sur la question des hymnes et en ayant formellement autorisé l'usage par son canon 13e, qui avait pour but, nous dit Bernon de Reichnau (*de Missa*, c. II), de réduire à néant le canon de Braga. C'est sans doute pour cela aussi que la liturgie mozarabe a droit d'être présentée comme l'œuvre de saint Isidore, *Juxta regulam B. Isidori* (redactum). Enfin, ce qui établit encore mieux, à mon avis, que la liturgie gothique est romaine dans son fond, c'est que le canon de la messe n'est autre que celui de Rome, c'est qu'en maintes circonstances les collectes et préfaces, les antiennes et repons (texte et chant), sont littéralement identiques. Cette dernière raison vaut semblablement pour les rapports des liturgies gallicane et ambrosienne avec le rite romain.

(1) M. l'abbé Duchesne n'admet pas, je viens de le dire, que la liturgie gallicane soit une ramification de la liturgie romaine, mais au moins il se rit à bon droit (*Origines*, p. 84 et 85) de ceux qui la font remonter à saint Jean. Selon lui « l'usage gallican peut être ramené au type *syrien* » (*Origin.*, p. 54); et la liturgie gallicane est une liturgie orientale... qui aura été introduite en Occident vers le milieu du quatrième siècle par Auxence évêque de Milan (355 374) (*ibid.*, p. 88). Seule nent où sont les preuves d'une assertion aussi grave? Je les cherche vainement. Je constate plutôt que l'auteur des *Origines du culte* est réduit à se donner à lui-même une sorte de dementi, tant sa thèse manque de base Ainsi on nous dit équivalemment que l'usage gallican nous vient d'Orient par Milan (p. 86-89). Mais alors il serait ambrosien et non gallican On affirme ailleurs (p. 88) que le rite syro-byzantin pénétra en Occident pour la première fois par l'evêque cappadocien Auxence (355-374). Ce prélat etait un arien déclaré et ne put par conséquent exercer personnellement aucune influence en Gaule. Et cependant dès le début de son épiscopat, en 361, le rite gallican était déjà en pleine vigueur dans les Gaules selon une autre assertion de notre auteur (p. 249) Il y a plus, Auxence n'a pu en aucune manière introduire le rite syro-byzantin ni à Milan, ni dans les Gaules puisque de l'aveu même de M Duchesne, on ne doit la rédaction de ce rite qu'à saint Grégoire de Nazianze et à saint Jean Chrysostome (p. 70) qui sont montés sur le siège de Constantinople après la mort dudit Auxence. Voilà à quelles contradictions on est fatalement amené lorsqu'on veut plier les faits au parti pris. L'espace me manque d'ailleurs, après la longue note précédente, pour entrer dans de plus grands dévelop-

déjà son calendrier particulier. Les anciens sacramentaires gallicans et francs, les sermons de saint Césaire d'Arles, les écrits de saint Grégoire de Tours, le Lectionnaire de Luxeuil, les statuts de saint Sonnatius, archevêque de Reims (20 oct 635), et d'autres monuments encore nous en sont de sûrs garants et nous permettent de reconstituer, au moins partiellement, ce calendrier. Or de cette reconstitution, que je me suis employé à réaliser, il ressort que les deux calendriers romain et gallican n'étaient pas seulement identiques pour la partie consacrée aux fêtes de Notre-Seigneur, ils avaient aussi plus d'un point de contact dans celle qui est relative aux fêtes de la sainte Vierge et des saints. Quelques exemples vont l'établir.

Les deux fêtes de saint Jean-Baptiste (24 juin et 29 août), étaient communes aux deux calendriers, ainsi que la Chaire de saint Pierre (22 février), le glorieux martyre des deux princes des apôtres (29 juin), la triple fête de saint Étienne, de saint Jean l'Évangéliste et des saints Innocents, et de plus celle de saint André, au 30 novembre.

Parmi les martyrs, qui sont également communs à l'un et à l'autre, et dont la fête se célébrait déjà aux mêmes jours qu'aujourd'hui, nous nommerons Étienne, Laurent, Hippolyte, Clément, Jean et Paul, Cosme et Damien, Serge et Bacchus, etc. Parmi les vierges, ce sont Agnès, Agathe et Cécile, qui tiennent le premier rang (1).

L'Assomption de la sainte Vierge est également inscrite sur l'un et l'autre calendrier, mais à des jours différents : à Rome, elle se célébrait comme aujourd'hui le 15 août. Dans les Gaules, c'était le 18 janvier (2). Le 2 février réunissait aussi les fidèles de l'un et de l'autre pays pour honorer simultanément la Vierge, mère de Dieu. Les fêtes du 25 mars et du 8 septembre ne devaient pas non plus être ignorées dans les Gaules, puisque saint Sonnatius de Reims (v. 620), en fait mention explicite (3).

Il va sans dire aussi que l'Église gallicane avait dès lors ses

pements et établir plus amplement que la thèse de M. Duchesne n'a pas pour elle la vérité des faits.

(1) Je le conclus des mentions et éloges dont ces saints et saintes sont l'objet dans les écrits de saint Grégoire de Tours et dans les ouvrages analogues.

(2) Voir Gregor. Turon, *de Gloria martyrum*, I, 9. — Item, *Missale Gothicum*, *Lectionarium Luxoviense*.

(3) *Patrol. lat.*, t. LXXX, p. 446.

saints particuliers, auxquels elle rendait des hommages spéciaux c'étaient : Denys et Geneviève de Paris, Maurice d'Agaune, Symphorien d'Autun, Hilaire de Poitiers, Remi de Reims. Plusieurs d'entre eux devaient trouver place plus tard sur le calendrier de l'Église universelle. On le voit donc : les fêtes des saints éclataient sur le cycle en grand nombre dans les Gaules comme à Rome. S'il était besoin de nouvelles preuves, je pourrais en appeler aux Pères du second concile de Tours tenu en 567. Ils nous apprennent, en effet, que de leur vivant le mois d'août en entier et tous les jours compris entre Noël et l'Épiphanie étaient occupés par des fêtes de saints (1).

Mais il est temps de conclure la première partie de ce modeste essai, celle dans laquelle j'avais en vue d'établir que si le culte et l'invocation des saints appartiennent essentiellement au symbole catholique, ils n'ont pas cessé non plus depuis le temps des apôtres de croître et de se fortifier, de jeter de nouvelles racines dans l'âme des fidèles enfants de l'Église, de pousser de nouveaux rejetons parfois plus vivaces et plus féconds que ceux des âges précédents. Par conséquent, c'est l'Esprit de Dieu même, qui dirigeait dans cette voie, c'est sous son action et son influence directe que les événements, qu'ils fussent en eux-mêmes favorables ou contraires, finissaient toujours par avoir pour résultat final un accroissement du culte et de l'invocation des saints.

(1) Can 17. In Augusto, quia quotidie missæ sunt Sanctorum, prandium habeant monachi... et quia inter Natale Domini et Epiphaniam omni die festivitates sunt, item prandebunt.

Dom François Plaine.

(*A suivre.*)

NOS AIEULES

ROLE HISTORIQUE DES FEMMES AU MOYEN AGE DEPUIS L'ÉPOQUE FÉODALE

PREMIÈRE PARTIE

AVANT JEANNE D'ARC

I

LES FEMMES DE FRANCE A LA CROISADE

Descendantes de ces femmes gauloises et germaines qui suivaient les armées et les électrisaient de leurs exemples, filles de ces races généreuses qui, éclairées par l'Évangile, savaient combattre et mourir pour l'honneur du Christ et la défense des opprimés, les femmes de France s'associèrent avec enthousiasme à l'élan qui transporta l'Occident en Orient pour la délivrance du tombeau de Notre-Seigneur et la rédemption des chrétiens persécutés.

En prêchant la première croisade, le pape Urbain II avait dit à Clermont : « Nous n'ordonnons et ne conseillons le voyage ni aux vieillards, ni aux faibles, ni à ceux qui ne sont propres aux armes; que cette route ne soit point prise par les femmes sans leurs maris ni sans leurs frères. »

Et cependant, bien que leur présence ne fût que tolérée, et dans ce dernier cas seulement, les femmes, elles aussi, partaient avec cette multitude désarmée qui suivait les croisés.

Bien des femmes figuraient dans cette avant-garde qui n'eut pas la patience d'attendre le départ de la véritable armée et qui périt victime de son indiscipline. On se souvient du carnage que les Turcs firent de ces multitudes à la bataille de Nicée. Lorsque cette dernière ville fut assiégée par la véritable armée des croisés, le

bois ayant manqué aux assiégeants pour faire les palissades du camp établi devant la ville, les ossements de leurs devanciers y suppléèrent. Parmi ces débris de squelettes, il y avait des ossements de femmes : c'étaient des femmes d'un âge mûr. Les plus jeunes avaient été réservées pour les harems des musulmans.

Après la prise de Jérusalem, bien des femmes et des jeunes filles accompagnèrent Guillaume de Poitou à son départ pour l'Orient. « Albert d'Aix nous dit que les nobles dames de la France, de l'Allemagne et de l'Italie qui avaient pris la croix périrent misérablement dans l'Asie Mineure, abandonnées par leurs chevaliers et tombées entre les mains des Turcs, que leur chevelure hideuse, leur barbe épaisse, leurs vêtements bizarres, rendaient semblables aux démons. »

Toutes les femmes qui suivirent les croisades n'obéissaient pas à l'élan de la foi et du sacrifice. Il en était de même, nous en avons déjà vu des exemples, pour plus d'un croisé. De part et d'autre, l'amour fit entreprendre le voyage de Terre sainte à ceux que la croisade avait séparés.

Les femmes ne contribuaient pas seulement à entraver la marche de l'armée; elles eurent souvent une action plus néfaste encore : beaucoup parmi elles perdirent dans les camps la pureté de leurs mœurs, et devinrent une cause de scandale et de chute pour les croisés. On sait combien fut légère la conduite d'Éléonore d'Aquitaine. Un chroniqueur, Gauthier Vinisauf, dit que les femmes qui suivaient les croisés étaient *les sources de tous les crimes.*

A plusieurs reprises, les évêques durent intervenir pour interdire aux femmes d'accompagner les défenseurs du saint Sépulcre. Du reste, quand les armées de la Croix prirent la route de mer, la présence des femmes y devint plus rare.

Nous ne savons si des femmes de France se trouvaient parmi ces nobles dames qui, à Dorylée, au moment où les Turcs l'emportaient sur les Italo-Normands, ne pensaient, devant la défaite des croisés, qu'à se couvrir de leurs diamants et de leurs parures pour subjuguer les vainqueurs. Après que de puissants secours ont sauvé l'armée chrétienne et délivré les belles captives, ces femmes, comme pour racheter leur défaillance, se jettent au milieu des combattants, apportent aux croisés des armes, des aliments, de l'eau, traînent en gémissant les morts et les blessés vers les tentes, ou excitent les combattants à les préserver d'une nouvelle captivité.

Si, dans Antioche bloquée et affamée, des femmes se montrèrent faibles devant l'épreuve, nous ne saurions le leur reprocher, dans ces circonstances où de vaillants hommes de guerre furent vaincus par la famine au point de mendier un peu de nourriture. Nous ne pouvons que plaindre les femmes qui abaissèrent au même degré leur dignité, et nous n'en glorifions que plus celles de leurs sœurs qui aimèrent mieux mourir que de descendre aussi bas (1).

Comme nous en voyons une preuve dans l'exemple de ces dernières, tout n'était pas péril dans la présence des femmes au milieu des croisés. Les deux influences de la femme s'exerçaient ici, et la meilleure des deux s'étendit avec une généreuse activité. En suivant la croix, bien des femmes pouvaient, avec les autres pèlerins désarmés, dire aux croisés militants : « Vous combattrez les infidèles; et nous nous souffrirons pour la cause de Jésus-Christ. »

Elles comptaient donc parmi les pèlerins qui, pendant la bataille, levaient les bras au ciel et faisaient vibrer les cantiques sacrés pour appeler sur les combattants de la cause sainte la protection du Seigneur qui donne la victoire; ces pèlerins qui portaient le drapeau des croisés, la croix, ou prosternaient dans la poussière leurs visages sillonnés de larmes. Ces soldats de la prière faisaient passer dans les âmes des guerriers leurs émotions généreuses, leur enthousiasme sacré. Et comment, dans ces beaux temps de la chevalerie, la présence des femmes n'aurait-elle pas électrisé le courage des hommes? « Encore en parlerons-nous de ceste journée ès chambres des dames », disait au sire de Joinville le comte de Soissons, à un périlleux moment de la prise de Damiette. Le chevalier tombait-il blessé : quelle douceur pour lui de recevoir de la main d'une femme aimée les soins du foyer domestique! Et si le martyre l'attendait, comment n'en aurait-il pas accepté les affres, alors que de faibles femmes s'y exposaient elles-mêmes? Telles ces filles de

(1) « Aucun respect, » dit Guillaume de Tyr, « ne retenait les matrones et les jeunes filles, accoutumées auparavant à une sévère retenue; elles allaient çà et là, le visage pâle gémissant et cherchant partout de quoi manger; et celles à qui la violence de la faim ne faisait pas oublier toute pudeur, allaient se cacher dans les lieux les plus secrets et se morfondaient en silence, aimant mieux mourir de misère que de mendier publiquement. Les enfants encore au berceau, privés de lait, étaient exposés dans les carrefours, criant vainement pour demander leur nourriture habituelle; hommes, femmes, enfants, tous se précipitaient avidement sur les aliments de toute sorte, sains ou malsains, purs ou immondes, qu'ils pouvaient ramasser çà et là, et nul ne faisait part à personne de ce qu'il avait rencontré. »

Sainte-Claire qui, à Ptolémaïs, se mutilent le visage pour paraître devant leurs farouches vainqueurs.

Des femmes prirent aux croisades une part plus active encore. J'aime à croire que la France, le pays des femmes héroïques, la future patrie de Jeanne d'Arc, était représentée dans ce *bataillon de dames* qu'un historien grec vit à Constantinople, quand y passèrent Louis VII et l'empereur Conrad. Les vaillantes croisées, couvertes d'armes, étaient commandées par une femme resplendissante dans sa brillante armure et qui était nommée *la dame aux jambes d'or*.

Dans la croisade de Richard Cœur de Lion et de Philippe-Auguste, il avait été défendu de transporter sur les vaisseaux de l'armée chrétienne d'autres femmes que d'honnêtes lavandières. Mais quand, après la bataille, on fit le compte des morts, on trouva sous l'armure guerrière plus d'une héroïne tombée au champ d'honneur. Dans cette croisade, au siège de Ptolémaïs, une femme aidait les assiégeants à combler un fossé, quand elle fut blessée à mort. L'agonisante appelle son mari et le supplie de lui donner pour tombe le fossé, afin que, morte, elle puisse encore contribuer aux travaux des croisés et au triomphe de la sainte cause.

Quand Saladin assiège Jérusalem, une jeune fille, Marguerite, sœur d'un moine de Froidmont, se couvrant la tête d'un vase d'airain et s'armant d'une fronde, se mêle aux combattants. La chronique qui nous fait connaître Marguerite et qui est due au frère de celle-ci, nous raconte qu'après avoir échappé à de grands périls, l'héroïne revint en France et qu'elle servit dans la paix du cloître le Dieu dont elle avait défendu les droits sur le champ de bataille.

MARGUERITE DE PROVENCE

La figure d'une autre Marguerite jette sur la première croisade de saint Louis l'éclat de cette vaillance qu'elle unissait à toute la douceur, à toute la grâce enjouée de la femme : on a nommé la belle et charmante Marguerite de Provence, la compagne de saint Louis. En suivant son mari à la croisade, elle échappe au joug tyrannique de Blanche de Castille, qui, dans sa maternelle jalousie, privait si volontiers la jeune reine de la chère présence du roi. Hors

de toute contrainte, Marguerite déploie à la croisade ses facultés si longtemps comprimées. Dans cette douce et timide créature se révèle une grande reine, une héroïne. Avec d'autres femmes croisées elle était à Damiette, où elle gardait le trésor royal, et elle allait devenir mère. Trois jours avant qu'elle mît son enfant au monde, elle apprit cette foudroyante nouvelle : saint Louis était prisonnier! La terreur de la jeune femme était inexprimable. Dès qu'elle s'endormait, elle voyait la chambre pleine de Sarrazins, et criait : *Aidiés! aidiés!* « A l'aide! à l'aide! » Pour que ces brusques sursauts ne pussent tuer son enfant, Marguerite avait fait coucher au pied de son lit un chevalier octogénaire, qui la tenait par la main et calmait sa frayeur en lui disant : « Dame, n'aiés garde; car je « sui ci. » Mais quand le moment suprême approcha, elle n'avait plus peur.

Elle ordonna que personne ne restât dans sa chambre, hors le chevalier. Alors, domptant les douleurs physiques en même temps que les angoisses morales de cette heure, la reine s'agenouilla devant le vieillard : « Et li requist un don ; et le chevalier li otroyia par son serement, et elle li dit : « Je vous demande », fist-elle, « par « la foy que vous m'avez baillée, que si les Sarrazins prennent « ceste ville, que vous me copez la teste avant qu'ils me preignent. » Et le chevalier respondi : « Soiés certeinne que je le ferai « volentiers; car je l'avoie jà bien enpensé que vous occiroie, « avant qu'ils nous eussent pris. »

Marguerite venait de révéler, avec l'héroïsme de son caractère, le secret de ses terreurs passées. Tant que la vie de son enfant tenait à la sienne, elle ne pouvait sacrifier elle-même celle-ci pour sauver son honneur. Maintenant que le lien allait se rompre, la mère était libre de courir à la mort pour échapper à la honte.

L'enfant naquit : « un filz, qui ot à nom Jehan ; et l'appelloit l'en *Tristan*, pour la grant douleur là où il fu né ». Le jour même, on dit à Marguerite que « ceulz de Pise et de Gènes s'en vouloient fuir, et les autres communes ». Le lendemain, « elle les manda touz devant son lit, si que la chambre fu toute pleinne : — « Seigneurs, « pour Dieu merci, ne lessiés pas ceste ville ; car vous véez que mon- « seigneur le roy seroit perdu et touz ceulz qui sont pris, se elle estoit « perdue ; et si ne vous plet, si vous preigne pitié de ceste chiétive qui « ci gist, que vous attendés tant que je soie relevée. » Et ils respondirent : « Dame, comment ferons-nous ce? que nous mourons de faim

« en ceste ville. Et elle leur dit que jà par famine ne s'en iroient; « car je ferai acheter toutes les viandes en ceste ville, et vous retieing « touz dès orendroit aus despens du roy. » Ils se conseillèrent et revindrent à li, et li otroièrent que ils demourroient volentiers; et la royne, que Diex aboville, fist acheter toutes les viandes de la ville, qui li coustèrent troiz cens soixante mil livres et plus. »

Par son énergique attitude la reine avait sauvé le roi et ses barons. La ville, et une partie du trésor qu'elle y gardait, étaient la rançon des prisonniers, cette rançon au sujet de laquelle saint Louis, dans un pressant péril, n'avait rien voulu décider sans l'aveu de la reine, « pour ce qu'elle estoit sa dame ». La flotte qui mouillait devant Damiette et que Marguerite sut y retenir, était aussi pour les croisés une force avec laquelle il fallait compter. Saint Louis était libre : sa libératrice n'avait pas encore atteint le moment des relevailles, quand elle dut quitter la ville rendue aux Sarrazins. « En Acre s'en vint la royne pour attendre le roy (1). »

Marguerite nous apparaît dans ce rôle généreux pendant toute cette croisade, au début de laquelle, alors que saint Louis descendait devant Damiette, elle priait Dieu de bénir les armes royales; pendant toute cette croisade au retour de laquelle, surprise sur mer par un incendie qui dévorait sa cabine, elle s'élançait de son lit et éteignait les flammes. C'était bien là l'énergique princesse qui devait un jour empêcher saint Louis d'entrer dans le cloître en lui faisant comprendre que le roi chrétien à qui Dieu a confié le gouvernement d'une nation, se doit au salut de ce peuple autant qu'au sien. Elle-même demeura au poste de l'action tant que Dieu l'y maintint; mais quand, après cette seconde croisade pour laquelle cette fois saint Louis partait seul et d'où il ne revint pas, Marguerite devint veuve et que nul devoir maternel ne la retint plus en ce monde, elle alla achever sa vie dans un monastère de Sainte-Claire, l'Humilité Notre-Dame, la célèbre abbaye de Longchamps, fondée par son angélique belle-sœur, la bienheureuse Isabelle de France.

III

LES FEMMES EN FRANCE PENDANT LA CROISADE

Certes les femmes qui suivirent les croisés eurent à souffrir bien des épreuves : le fer ennemi, la faim, la captivité plus terrible encore. Mais d'autres eurent aussi leur part de souffrances, et ce ne

(1) Joinville, *Histoire de saint Louis.*

fut pas toujours la moins lourde : c'étaient les femmes qui restaient en France, attendant avec angoisse les nouvelles des chers croisés.

Toutes ces femmes, il faut le dire, ne furent pas fidèles. Plus d'un croisé dont on avait pleuré la mort, revenait inopinément et retrouvait, au lieu d'une veuve en deuil, une femme remariée. En revanche, plus d'une femme revoyait son mari engagé dans d'autres liens, témoin cette curieuse légende du mari aux deux femmes, récemment contée dans une séance de l'Institut; une jeune Sarrazine sauvant un croisé prisonnier, et lui promettant de se faire chrétienne s'il l'épouse; le croisé, marié déjà, et conduisant à Rome sa catéchumène pour obtenir du Pape la rupture de son premier mariage; le Pape, — c'est toujours la légende qui parle, — le Pape annulant ce lien pour sauver une âme; la première femme s'associant à cette pensée de rédemption et prenant le voile; la seconde femme luttant de générosité avec la première et entrant aussi dans le cloître; et le mari aux deux femmes... veuf de l'une et de l'autre à la fois (1).

Quoi qu'en dise la légende dans un cas, il est vrai, très spécial, l'autorité ecclésiastique rompait les unions nouvelles contractées par les croisés ou par leurs femmes sans que la mort eût brisé leurs premiers liens. Le concile de Lisieux dut menacer d'excommunication les époux qui se remarieraient sans avoir la certitude de leur veuvage.

Mais que de deuils profonds, que d'inconsolables douleurs remplissaient d'autres manoirs! Marguerite de Hainaut part pour l'Orient et parcourt la Terre sainte pour y chercher, y chercher vainement, les traces de son mari tombé sous les coups des infidèles.

Aux tristes nouvelles de la première croisade de saint Louis, bien des mères gémirent sur la mort de leurs fils, et les femmes abandonnèrent leurs parures, leurs guirlandes de fleurs.

Mais, même parmi les femmes qui restaient en France, la vieille ardeur germaine se réveillait, semblable à la Guibourc de nos Épopées françaises. Adèle, comtesse de Blois, renvoie son mari qui a déserté les étendards de la Croix, et par ses reproches elle lui fait reprendre la route de l'Orient : elle aime mieux avoir à pleurer sa mort que son déshonneur.

Les pierreries des nobles dames s'étaient, dès le début des croi-

(1) M. Gaston Paris.

sades, converties en armes pour la défense des croisés, la délivrance du saint Sépulcre.

En dépit des ombres qui se mêlent aux tableaux que nous venons d'esquisser, il nous plaît de voir la femme associée, de près ou de loin, à ce grand mouvement des croisades qui, malgré de cruels désastres, fut, en somme, un bienfait pour la France et pour le monde. Ce que durent à ces expéditions la constitution politique de notre pays, l'influence française en Orient, le commerce et la civilisation de l'Europe, les historiens les moins favorables même au catholicisme l'ont reconnu, et ont dû abandonner sur ce point les doctrines voltairiennes. Mais comme nous l'avons déjà dit ailleurs, les croisades n'eussent-elles eu d'autre résultat que d'élever l'âme des peuples vers d'autres intérêts que ceux de la terre, nous devrions déjà bénir ces expéditions tant calomniées autrefois. L'esprit de sacrifice, tel fut l'élément de ces guerres dont la Croix fut l'inspiratrice et le soutien. Et puisque notre France a pris une si grande part aux croisades, que celles-ci ont été nommées *les gestes de Dieu par les Francs*, comment ne considérerions-nous pas avec une fierté à la fois patriotique et religieuse les expéditions qui, en habituant nos ancêtres à combattre pour la gloire de Dieu et la délivrance de leurs frères d'Orient, contribuèrent puissamment à faire de nous la nation chevaleresque par excellence? et comment les femmes de France ne se glorifieraient-elles pas de la part que leurs aïeules prirent à ce sublime élan de foi, de renoncement, d'intrépide charité?

IV

BLANCHE DE CASTILLE. — POURQUOI ELLE A ÉTÉ UNE GRANDE REINE

Une reine, une mère, eut, pendant les croisades, à souffrir toutes les douleurs de la séparation : nous avons nommé Blanche de Castille, la femme de grand cœur et de grand caractère qui nous a donné saint Louis.

L'histoire a loué l'énergie de cette princesse, l'habileté avec laquelle, tutrice de son fils, elle mettait au service d'une sage politique jusqu'aux grâces séduisantes de la femme pour dompter les grands vassaux. Elle étendit sur Constantinople même l'influence française. Blanche de Castille peut être considérée comme l'un des fondateurs de notre unité nationale.

Elle fut une grande reine. Elle fut aussi une digne mère. Ici encore l'histoire lui a rendu justice. Cette noble femme, qui, avec sainte Bathilde, avait pour but la royauté chrétienne, éleva son fils pour qu'il fît régner Jésus-Christ sur la France par la foi, par la justice, par la charité. Elle lui disait avec une saisissante énergie qu'elle eût préféré le voir mort que souillé d'un seul péché mortel.

Cependant l'histoire, tout en louant la conduite politique et privée de la reine Blanche, a montré en elle une souveraine ambitieuse, une mère impérieuse. Nous ne chercherons pas à la disculper de ces deux reproches. Oui, Blanche de Castille eut de l'ambition, mais une ambition noble, qui s'accordait trop avec les véritables intérêts de la France pour qu'elle pût lui être reprochée. Mère impérieuse, elle le fut, et nous avons rappelé ce que Marguerite de Provence eut à souffrir de sa jalousie. Mais ce que l'histoire n'a pas assez relevé, c'est la profonde sensibilité de cette mère, sensibilité d'autant plus touchante qu'elle s'alliait à une rare énergie, à une volonté inflexible. Lorsque saint Louis tombe malade à Pontoise et qu'on le croit mort, elle fait apporter la croix, la lance, la couronne d'épines, instruments de la Passion du Sauveur; elle ordonne qu'on les applique sur ce corps privé de vie, et, d'une voix entrecoupée par les sanglots, la mère prie ainsi : « Non pour nous, Seigneur Christ, mais pour que ton nom soit glorifié, sauve aujourd'hui le royaume de France et la couronne que jusqu'à présent tu as soutenue par ta grâce; montre la vertu de ces insignes que tu as laissés après toi sur la terre, qui apparaîtront au jour du jugement dernier, et devant lesquels nous nous glorifions avec confiance (1). »

A ce contact divin, à cet appel suprême, le roi revient à la vie. Blanche est transportée de bonheur. Mais quelle affliction succède à cet élan de joie! En revenant à la vie, le roi a pris la croix. Alors « elle mena aussi grand deul comme si elle le veist mort ».

A mesure que l'heure du départ approchait, l'angoisse déchirait le cœur de la pauvre mère : « Très cher fils, souviens-toi combien il est agréable à Dieu qu'un fils obéisse à sa mère. Reste : la Terre Sainte n'en souffrira point de détriment : tu y enverras autant de gens de guerre que si tu y allais en personne. »

Mais le roi partait... Blanche l'accompagnait jusqu'à Cluny. Elle

(1) Non nobis, Domine Christe, sed nomini tuo da gloriam, etc. (Matthieu de Westminster.)

lui disait, ainsi qu'à ses autres fils, un adieu qui devait être le dernier, et, régente du royaume, elle reprenait la route de Paris. Elle ressaisit d'une main vigoureuse les rênes du gouvernement,

Deux ans après, saint Louis était captif. Ce que le cœur de la reine mère eut à souffrir, un pape le comprit et son témoignage nous l'apprend. Dès qu'elle le sut libre, elle le supplia de revenir. Mais le roi continua la croisade, et, après une absence de quatre ans et demi, il avait à offrir à Dieu, au milieu de ses larmes, le plus cruel des sacrifices : sa mère était morte. La France avait perdu en Blanche de Castille ce qu'un historien moderne a nommé « un grand roi ».

Et elle fut un grand roi parce qu'elle fut une grande mère chrétienne. Sa régence ne fut qu'une extension de ses droits maternels.

V

INFLUENCE POLITIQUE DES FEMMES GÉNÉRALEMENT FUNESTE A LA FRANCE. — LES ROYALES MARATRES. ISABEAU DE BAVIÈRE.

Pendant l'époque féodale, d'autres femmes avaient exercé une action politique, mais en la mettant au service de leurs passions, et cette influence avait été funeste au royaume. Déjà, dans les temps de troubles qui succédèrent à la glorieuse époque de Charlemagne et d'où sortit la féodalité, une femme avait puissamment contribué à ces troubles. Pour assurer un royaume à son fils Charles, aux dépens des fils d'un premier mariage, la belle et séduisante Judith a provoqué cette lutte sacrilège où l'on voit deux frères lutter contre leur père, l'emprisonner, le déposer, pour s'entre-déchirer ensuite. Deux fois vaincue, contrainte une première fois à prendre le voile, une seconde fois à s'exiler, Judith revient chaque fois victorieuse, et lorsqu'elle meurt, elle a vu le triomphe de son fils.

Constance, l'impérieuse compagne du roi Robert, n'a pu faire associer au trône Robert, son fils préféré. Henri a été sacré par droit de naissance. Mais la dure et orgueilleuse princesse réussit à révolter contre elle et contre le roi le fils qu'elle aime aussi bien que le fils qu'elle hait. Le roi meurt. Constance a gardé au fond du cœur sa prédilection pour le fils qui y a si mal répondu. Elle tente de le faire monter sur le trône, et elle y est aidée par de puissants appuis; Foulques Nerra, le criminel comte d'Anjou; Eudes, comte de Char-

tres et de Champagne, et, par eux, la plupart des barons de l'Ile-de-France. Si Henri n'avait pas été soutenu par Robert le Diable, duc de Normandie, Constance l'emportait,

Et Bertrade, femme de Philippe Ier! Nous l'avons vue, cette femme aux deux époux, cette sirène qui sut les faire vivre tous deux en bonne intelligence! Pour réserver au fils né de sa criminelle alliance, le trône qui attend le digne et valeureux héritier de la couronne, la marâtre empoisonne celui-ci. Il échappe à la mort, mais il portera toujours sur son noble visage la pâleur qu'a laissée le poison. Il va régner. Comme Constance, Bertrade réussit à captiver les barons de l'Ile-de-France. Et il faudra quatre années de luttes pour que Louis le Gros triomphe de cette dangereuse ennemie.

Deux siècles plus tard, une autre femme, une autre reine, livrait la France à l'étranger : Isabeau de Bavière, cette femme qui, régente du royaume pendant la démence de Charles VI, n'a d'autre politique que l'assouvissement de ses grossières passions; cette femme qui, attachée par des liens coupables à ce malheureux duc d'Orléans que Jean sans Peur fait assassiner au moment où il la quittait, semble d'abord s'unir à une admirable veuve pour venger la victime, et met un jour sa main dans la main sanglante du meurtrier; Isabeau de Bavière, que Paris chasse pour ses déportements, et qui, voyant dans son fils l'auteur de son expulsion, fait signer à Charles VI le traité par lequel le roi d'Angleterre Henri V devient roi de France : cet infâme traité de Troyes que n'avaient, il est vrai, que trop préparé les luttes intestines de la France, la guerre d'extermination des Armagnacs et des Bourguignons !

SECONDE PARTIE

JEANNE D'ARC

I

DOMREMY

Charles VI a achevé de mourir, suivant de près Henri V dans la tombe. Le nouveau roi d'Angleterre, Henri VI, un enfant, est roi

de France. Charles VII, le roi légitime, est relégué au delà de la Loire. Dans cet abandon, il se souvient des fautes de sa mère : il craint que Dieu ne la châtie en lui, et, dans le secret de son cœur, doutant de sa royale naissance, il prie le Seigneur de l'éclairer sur sa légitimité. Il se soumettra à la volonté divine. Mais, en attendant, plongé dans la torpeur, il essaye d'oublier ses disgrâces au milieu des plaisirs.

Orléans, la clef de la Loire, est assiégé, et, par sa fière résistance, cette ville maintient encore depuis de longs mois l'honneur du nom français. Ce ne sont pas seulement les hommes qui, à Orléans, combattent pour leurs foyers et pour leur patrie : les femmes elles-mêmes sont debout. Elles ne se bornent pas à soigner les blessés, à apporter aux défenseurs de la ville des vivres et des munitions. Au début du siège il en est parmi elles qui ont repoussé de leurs lances les Anglais et les ont précipités dans les fossés.

Mais tant d'héroïques efforts n'ont pu que retarder la chute de la ville. Pour échapper à l'Anglais, Orléans n'a plus semblé avoir d'autre ressource que de se mettre sous la protection d'un prince français qui, lui aussi, et avant Isabeau de Bavière, a livré la France à l'Angleterre : Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Cette dernière tentative n'a pas abouti. Mais à ce moment la ville n'a pu que se louer de cet échec : une immense espérance l'a saisie... Jeanne d'Arc s'est révélée. La vieille Gaule qui, sous les épais ombrages de la forêt de Chartres, avait offert un hommage « à la Vierge qui doit enfanter », la vieille Gaule savait aussi que, perdue par une femme, elle serait sauvée par une vierge des marches de Lorraine. Jeanne d'Arc allait réparer le mal qu'avait fait Isabeau de Bavière.

Cette libératrice était une pauvre fille de Domremy, une humble paysanne qui n'avait d'autres occupations que les travaux du ménage ou de la vie agricole. Garder les troupeaux, au moins dans sa première enfance; accompagner son père aux champs et l'aider au labour; coudre et filer auprès de sa mère et de ses compagnes; soigner les malades, assister les pauvres, céder même au mendiant son propre lit, prier avec ferveur le Dieu qui donne la force du travail et l'inspiration de la charité : telle était la vie de cette « bonne, simple et douce fille », chérie, pour sa bonté, de ses compagnes, dont elle partageait les travaux et les innocents plaisirs, et bien aimée de tous ces rustiques habitants de Domremy parmi

lesquels le bonheur de son père était envié. « Elle n'avait pas sa pareille dans le village », disait d'elle un bon curé (1).

Comme elle le confessait ingénument, elle ne savait ni A ni B. Pour toute science, elle savait le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, que lui avait appris sa mère. Sa foi simple, naïve et forte, était dépourvue d'exaltation mystique.

Comment donc naquit dans cette ignorante et simple enfant la pensée d'arracher la France à l'étranger?

Sans doute Jeanne avait connu le péril de la France, et son paisible hameau avait subi le contre-coup du choc qui bouleversait la nation. Mais, pour notre humble fille des champs, la patrie, n'était-ce pas ce coin de terre embaumé, ce bois de chênes qui couronnait le coteau voisin, et cet arbre légendaire, l'arbre des fées, ce hêtre « beau comme les lis », autour duquel, le dimanche de *Lætare*, les enfants de Domremy allaient danser en rond et aux rameaux duquel ils suspendaient des guirlandes : fête joyeuse qui se terminait à une source dont l'eau limpide, coulant entre les groseilliers, désaltérait nos petits villageois, tandis qu'ils mangeaient les petits pains préparés par leurs mères? Cette patrie, n'était-ce pas surtout pour Jeanne la chaumière paternelle, l'église voisine où chaque matin elle venait entendre la messe, les pèlerinages où elle allait brûler des cierges à Notre-Dame, le cimetière où les ancêtres dormaient dans la paix du Seigneur, — les champs que fécondaient les travaux de son père, les siens même, et où, chaque soir, à la cloche des complies, Jeanne fléchissait le genou?

Pour que, de cet amour du clocher, Jeanne s'élevât à l'amour de la grande patrie; pour qu'elle se sentît saisie de l'impérieuse nécessité de sauver la France, fût-ce au prix de son bonheur, fût-ce au prix de sa vie, il avait fallu que Dieu lui insufflât par une inspiration surnaturelle la flamme du patriotisme, la flamme du sacrifice. L'archange saint Michel, le chef des milices célestes, le glorieux patron de la France chevaleresque; deux héroïques vierges martyres, sainte Catherine, et cette intrépide sainte Marguerite qui souhaita et obtint la gloire de combattre face à face le démon et de le vaincre : tel fut

(1) *Erat bona, simplex et dulcis filia.* Déposition de Hauviette, l'une des deux amies préférées de Jeanne, *Procès de Jeanne d'Arc*, publié par M. Quicherat, t. II. — *Non erat sibi similis in dicta villa.* Déposition de D. Etienne de Syma. — *Id.*, et tous les témoignages si touchants, si unanimes, des habitants de Domrémy dans le procès de réhabilitation.

le groupe angélique et vaillant qui vint révéler à Jeanne que par elle cesserait la *grande misère du pays de France.* Alors naquit dans ce cœur de jeune fille, mais non sans trouble, non sans angoisses, non sans toutes les résistances de son humilité, l'ardent désir de sauver sa patrie, avec l'absolue certitude que c'était la volonté de Dieu. Tel fut dans Jeanne d'Arc l'éveil, vraiment divin, du patriotisme. Et pour cette tendre nature, quel titre de plus à son amour que cette *grande misère du pays de France!* Cette patrie humiliée, agonisante, elle l'aima avec cette tendresse passionnée que connaissent les âmes virginales.

« Il faut », lui avaient dit les *voix*, « il faut que tu ailles trouver le capitaine de Vaucouleurs, Robert de Baudricourt, et qu'il te donne une escorte de gens armés qui te conduisent devant le dauphin. Tu délivreras Orléans, tu feras sacrer le dauphin à Reims, et l'étranger sera chassé du royaume. » — « Mais », avait répondu Jeanne, « je ne suis qu'une paysanne : comment donnerai-je des ordres aux gens de guerre? » — « Fille de Dieu, fille au grand cœur, va, il le faut! Dieu te sera en aide. »

Et Jeanne était partie, laissant derrière elle, pour toujours, tout ce qu'elle avait aimé ici-bas.

II

VAUCOULEURS. — CHINON. — POITIERS.

Accompagnée d'un de ses parents, vêtue de ses rustiques habits rouges, Jeanne est devant Robert de Baudricourt, et lui transmet le message de son Seigneur.

« Qui est votre Seigneur? » lui demande le capitaine.

— « Le Roi du ciel (1). »

Cette première tentative échoue. Jeanne le savait : ses *voix* le lui avaient dit. Mais elle reviendra, elle persévérera. Comme elle le dira à Jean de Retz, ce brave soldat qui croit en elle : « Je suis venue ci à chambre de roy... pour parler à Robert de Baudricourt pour qu'il veuille me conduire ou faire conduire au roi; il ne prend cure ni de moi ni de mes paroles; cependant, avant que ce soit le milieu du carême, il faut que je sois vers le roy, dussé-je à cela sacrifier mes pieds jusqu'aux genoux. Car nul au monde, ni rois, ni

(1) *Qui Robertus ab ea petiit quis esset ejus Dominus; quæ respondit : Rex cœli.* Déposition de Bertrand de Poulangis.

ducs, ni fille de roi d'Écosse, ni autres, ne peuvent recouvrer le royaume de France, si ce n'est par mon secours à moi, quoique j'aimasse mieux coudre près de ma pauvre mère, parce que ce n'est pas mon état; mais il faut que j'aille et que je le fasse, parce que mon Seigneur veut que je fasse ainsi (1). »

« — Plutôt maintenant que demain, plutôt demain qu'après (2) », répond-elle encore à Jean de Metz, qui lui demande quand elle voudrait partir.

A Vaucouleurs, le peuple est avec cette simple et vaillante fille ; c'est aux frais du peuple qu'elle est équipée. Elle part, et aux craintes qu'elle entend exprimer pour la sécurité de son voyage la jeune fille répond : « Je ne crains pas les hommes d'armes : mon chemin est préparé. S'il y a des ennemis sur le chemin, moi j'ai Dieu, mon Seigneur, qui saura bien m'ouvrir une voie pour aller jusqu'au dauphin, car je suis née pour le sauver. »

Puis, Dieu la mène à ce roi, qu'elle sait découvrir sous de modestes vêtements, au milieu de la foule brillante qui le cache. C'est au nom du Seigneur qu'elle lui annonce qu'il recevra à Reims l'onction royale et qu'il sera lieutenant du Roi des cieux, « qui est roi de France ».

Et, devant les hésitations du roi : « Gentil prince, » lui disait-elle un jour, « pourquoi ne me croyez-vous? Je vous dis que Dieu a pitié de vous, de votre royaume et de votre peuple : car saint Louis et Charlemagne sont à genoux devant lui, en faisant prière pour vous; et je vous dirai, s'il vous plaît, elle chose, qu'elle vous donnera à connaître que vous me devez croire. »

Cette chose que seuls savaient Dieu et le roi, cette chose dont la révélation laisse le prince « rayonnant de bonheur comme à une révélation de l'Esprit-Saint », c'est cette parole que Jeanne a prononcée, pendant un entretien secret, avec une telle énergie, que des témoins l'ont entendue : « Je te dis, de la part de Messire (mon Seigneur, que tu es vray héritier de France et fils du roy. » Et cependant le roi doute encore de la mission de Jeanne. Le conseil royal décide que Jeanne sera examinée à Poitiers par le parlement et par des membres de l'université. « Et, mon Dieu, je sais que j'y aurai bien affaire; mais Messire m'aidera. Or allons de par Dieu ! »

(1) *Ego veni huc ad cameram Regis*, etc. A chambre de roi, c'est-à-dire, dans une ville royale. Déposition de Jean de Metz.

(2) *Citius nunc quam cras, et cras quam post.* Id.

Et ces docteurs, l'enfant va les confondre par ses réponses. A celui qui lui dit que si Dieu veut sauver la France, il se passera bien des gens d'armes, elle réplique : « En nom Dieu, les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera victoire. » Superbe réponse qui dit tout ce que la Providence divine attend de l'énergie humaine pour en bénir les efforts ; — réponse bien digne de l'héroïne qui la résumait un jour sous cette forme si familière à l'esprit français : « Aide-toy, Dieu te aidera. »

A cet autre juge qui, en patois limousin, lui demande quelle langue parlent ses voix : « Meilleure que la vôtre », riposte-t-elle. Et quand, ainsi qu'on le fit autrefois à Notre-Seigneur, il lui demande des *signes* de sa mission : « En mon Dieu, je ne suis pas venue à Poitiers pour faire *signes ;* mais menez-moi à Orléans, et je vous montrerai les signes pour quoi je suis envoyée. Qu'on me donne si peu de gens qu'on voudra, j'irai à Orléans. »

« — Il y a ès livres de Notre-Seigneur plus que ès vôtres », dira-t-elle encore. »

Et ces docteurs, dans leur honnêteté profonde, ne lui savent pas mauvais gré de ses saillies. Plus d'un fond en larmes devant la jeune inspirée. Ici encore, le peuple a été le premier gagné à Jeanne d'Arc. Il suffisait aux incrédules de la voir, de l'entendre, pour reconnaître en elle l'envoyée de Dieu. Et cette enfant qui défiait la science des théologiens, l'habileté des capitaines; cette enfant si pénétrée de sa divine mission, si résolue pour en poursuivre l'accomplissement ; cette enfant restait la « simple, bonne et douce fille » de Domremy.

Cette mission, Jeanne est maintenant en mesure de l'accomplir. Les commissaires de Poitiers ont émis un avis favorable. Une petite armée lui est confiée pour ravitailler Orléans.

Une maison militaire est donnée à la jeune guerrière. Elle a reçu du roi un équipement digne de la mission qu'elle va remplir. Ce sont ses *voix* mêmes qui lui ont donné son épée; cette épée que, d'après leur ordre, elle a fait chercher dans une église dédiée à l'une de ses saintes, l'église de Sainte-Catherine de Fierbois, où l'arme du miracle est enterrée. Ce sont aussi ses *voix* qui lui ont ordonné de se faire faire une blanche bannière fleurdelisée, d'or et sur laquelle on lit la devise de Jeanne : Jesus Maria. Sur l'une des faces de l'étendard, Notre-Seigneur, portant le globe, bénit le lis que lui présente l'un des deux anges qui l'adorent.

Jeanne, disait-elle, aimait son épée, mais quarante fois plus encore son étendard. Cet étendard était la seule arme dont elle devait se servir sur le champ de bataille. L'épée de sainte Catherine de Fierbois ne fut jamais rougie de sang, et l'héroïne put dire un jour : « Je n'ai oncques tué homme (1). »

La présence sanctifiante de la Pucelle avait fait d'une armée de brigands l'armée du Seigneur, se préparant à une mission sacrée par la confession de ses fautes, par la réception du pain eucharistique; armée dont l'avant-garde était un bataillon de prêtres entourant l'étendard du Crucifié et chantant le *Veni Creator*. Les beaux temps des croisades étaient revenus.

III

ORLÉANS

Du 24 au 28 avril 1429, Orléans voit entrer dans ses murs six cents combattants qui précèdent et annoncent *le grand secours*. Le 29 avril, à huit heures du soir, un mouvement extraordinaire se manifeste dans la ville. Des torches à la main, les habitants se précipitent vers un cortège qui, pour éviter l'encombrement de la foule, est entré dans Orléans au milieu des ombres de la nuit. Précaution inutile! Orléans est accouru vers la libératrice que le Seigneur lui donne, et qui, armée de toutes pièces, est montée sur un blanc coursier. Jeanne est précédée de l'étendard.

L'armée de la Pucelle ne la suit pas. Mû d'ailleurs par un sentiment de bienveillante sollicitude, Dunois, à l'insu de Jeanne, et contrairement à ses indications, a fait prendre à la Pucelle et à ses troupes le chemin qu'il jugeait le moins périlleux. Mais les eaux se sont trouvées trop basses pour que l'armée pût traverser la Loire au lieu qu'avait désigné la prudence humaine. Il a fallu un secours surnaturel pour que Jeanne et une escorte pussent passer le fleuve en ce lieu; mais l'armée a dû remonter la Loire pour la traverser d'après le plan indiqué par l'envoyée de Dieu.

Qu'importe aujourd'hui aux Orléanais la présence de cette armée? Jeanne est au milieu d'eux!

Sur le passage de l'héroïne, quel empressement! quel délire! Les Orléanais sont aussi enivrés de bonheur « que s'ils avoient vu

(1) *Procès*, t. I. Interrogatoire du 27 février.

Dieu descendre parmi eux ». Auprès de Jeanne, ils respirent le vivifiant parfum de la sainteté. Hommes, femmes, petits enfants, tous acclament la Pucelle, tous veulent la toucher, ou au moins poser leurs mains sur son cheval; et Jeanne est en quelque sorte portée par l'enthousiasme populaire jusqu'à la cathédrale, où la fidèle enfant de l'Église veut tout d'abord remercier Dieu.

Quelles actions de grâces, quelles prières durent s'échapper de cette âme prédestinée qui atteignait l'heure de sa manifestation! Jeanne se trouvait enfin dans cette ville dont le salut lui était si cher et où elle avait si ardemment désiré de pouvoir pénétrer!

De Jeanne aux Orléanais il y avait un inexprimable courant de chaleureuse sympathie. Les Orléanais se pressaient en foule devant l'hôtel qu'elle vint habiter, et que le voyageur contemple encore aujourd'hui avec une pieuse émotion (1). Et elle, heureuse de vivifier par sa présence la foi de ce bon peuple, elle parcourait à cheval le surlendemain de son arrivée les rues de la ville; et tandis que les Orléanais admiraient la grâce et l'aisance avec lesquelles la jeune et belle guerrière se tenait sur son coursier, tandis qu'ils ne pouvaient se rassasier de la voir, elle leur disait et redisait : « Messire (mon Seigneur) m'a envoyée pour secourir la bonne ville d'Orléans (2). »

Jeanne était si bien pour les Orléanais un ange gardien, qu'auprès d'elle ils bravaient tous les périls. Le 2 mai, quand elle passa lentement devant les positions ennemies pour les reconnaître, tout le peuple la suivit. Et la terreur des Anglais répondit à la confiance des Orléanais : ils ne bougèrent pas plus qu'ils ne l'avaient fait quand la Pucelle et son armée avaient cheminé vers Orléans au chant du *Veni Creator*, et quand, le 1er mai, Jeanne s'était tenue entre la ville et les bastides anglaises, pendant que Dunois passait au milieu de celles-ci pour aller chercher l'armée.

Frappés de stupeur lorsque paraissait la jeune guerrière, les Anglais cherchaient, dans leur orgueil national, à se méprendre sur la cause de l'étrange saisissement qui les paralysait devant Jeanne : c'était, non une envoyée du ciel, mais une sorcière de l'enfer, qu'ils croyaient redouter en elle. Ils ne subissaient qu'en frémissant de colère ce joug mystérieux. De quels outrages n'avaient-ils pas déjà accueilli la première lettre que Jeanne leur avait adressée avant

(1) Rue Tabourg, 35.
(2) Disposition de Colette Milet. *Procès*, t. III.

d'entrer dans Orléans! En dictant cette lettre, Jeanne avait obéi à ses *voix* célestes, qui lui avaient ordonné d'offrir à l'ennemi la conclusion de la paix avant qu'eût lieu la suprême effusion du sang. Cette jeune fille si simple et si gracieusement candide, cette humble paysanne, cette enfant des vaincus, s'était adressée aux vainqueurs avec le fier sentiment de sa mission surnaturelle et avec cette autorité qui n'appartient pas d'ordinaire aux nations déchues. Ces envahisseurs, elle les avait sommés de lui rendre les places conquises par eux, et de se retirer après avoir payé, eux, les vainqueurs, l'indemnité de guerre! Celle qui était l'instrument du Roi des rois pouvait seule parler avec cette fière assurance aux puissants de la terre.

« *Jhesus*, *Maria*. Roi d'Angleterre, et vous, duc de Bedford, qui vous dites régent le royaume de France... faites raison aù Roi du ciel de son sang royal; rendez à la Pucelle, cy envoyée de par Dieu le Roi du ciel, les clefs de toutes les bonnes villes que vous avez prises et violées en France... Elle est toute preste de faire paix, si vous lui voulez faire raison, par ainsi que France vous mettez sur (rendez) et paiez de ce que vous l'avez tenue. Entre vous, archers, compagnons de guerre, gentils et autres qui êtes devant la bonne ville d'Orléans, allez-vous-en, de par Dieu, en vos pays; et si ainsi ne le faites, attendez les nouvelles de la Pucelle, qui vous ira voir brièvement à votre bien grand dommage. Roi d'Angleterre, si ainsi ne le faites, je suis chef de guerre, et en quelque lieu j'atteindrai vos gens en France, je les en ferai aller, veuillent ou non veuillent; et s'ils ne veulent obéir, je les ferai tous mourir, et s'ils veulent obéir, je les prendrai à merci. Je suis cy venue de par Dieu, le Roi du ciel, corps pour corps, pour vous bouter hors de toute France (1)... »

Une seconde lettre suivit celle-ci, et ce fut en personne que, dès le lendemain de son arrivée, Jeanne adressa aux Anglais, du fort des Tournelles, une troisième sommation, à laquelle ils ne répondirent que par des injures, qui, l'atteignant dans toutes les délicatesses de sa pureté virginale, lui arrachèrent des larmes de honte et d'indignation. Elle déclara à ses insulteurs qu'ils partiraient sous peu contre leur gré, mais que Glansdale, le commandant des Tournelles, ne verrait pas ce départ. Sa prédiction allait se réaliser, et

(1) M. Guicherat donne de cette lettre cinq versions qui n'offrent entre elles que de légères variantes. *Procès*.

Glansdale allait bientôt courir à la mort, malgré les miséricordieux, avis que lui donna à ce moment suprême la sainte fille qu'il avait si brutalement insultée.

Jeanne aurait voulu que l'assaut des bastides anglaises eût lieu le lendemain de son arrivée. La plupart des capitaines refusèrent de marcher, et voulurent attendre l'arrivée de l'armée que la Pucelle, avait laissée derrière elle en franchissant la Loire. Ce dernier souvenir seul aurait dû suffire pour rendre les capitaines moins défiants des ordres et des promesses de Jeanne. Enfin, quand l'armée de secours fut arrivée à Orléans, — c'était le 4 mai, — les capitaines attaquèrent, sans prévenir Jeanne, la bastide de Saint-Loup. Ils apprirent à leurs dépens que la bravoure de l'homme ne peut se passer du secours de Dieu : ils furent mis en déroute. Pendant ce temps, Jeanne se reposait de la longue chevauchée qu'elle avait faite pour aller recevoir son armée. Elle s'était jetée sur le lit de son hôtesse. Soudain elle se lève : Ses voix l'ont appelées... « En nom Dieu, nos gens ont bien à besogner... le sang de nos gens coule par terre!... Mes armes! mon cheval! » Avec un mélange de douleur et de sévérité, elle apostrophe son page : « Ah! sanglant garçon, vous ne me disiez pas que le sang de France fût répandu! » Le sang de France! quelle explosion de patriotique souffance dans ce mot, dans ce cri! Et quand, après s'être fait armer, après avoir saisi son étendard, Jeanne s'élance vers la porte de Bourgogne avec une telle rapidité que les étincelles jaillissent sous les pieds de son cheval, pourquoi, dans cette course vertigineuse, s'arrête-t-elle soudain? pourquoi la guerrière frémit-elle et pleure-t-elle? Ah! c'est qu'elle a rencontré les blessés qu'on rapporte dans la ville! « Jamais, » s'écrie-t-elle, « jamais je n'ai vu de sang de Français, que les cheveux ne me dressassent à la tête. »

C'est la Française qui parle ici, mais c'est aussi la femme; et c'est encore la femme, et de plus c'est la chrétienne, qui va répandre des larmes lorsque, après avoir conduit les fuyards à la victoire, Jeanne verra les cadavres anglais jonchant la terre : « Elle pleurait sur eux, » dit son aumônier, « en pensant qu'ils étaient morts sans confession (1). »

Clarisse Bader.

(*A suivre.*)

(1) Dispositions de Louis de Contes, de Jean Pasquerel, de Simon Beaucroix, etc. *Procès*, t. III.

PORTRAITS ALLEMANDS

DU COTÉ DE BALE

I

Il faut réserver les voyages en France pour le moment où l'on aura cinquante ans. — Belfort. — La Suisse française. — Arrêtez-vous à Sainte-Ursanne. — Visite au château de Porentruy. — Les deux âmes de la patrie. — Le vieux Bâle. — Un conducteur de tramway en extase devant l'armée fédérale. — Baden-en-Argovie; les trois choses qu'on y peut faire.

A quoi bon courir si loin pour chercher un joli site et voir un pays curieux? me disais-je en franchissant la frontière, selon mon habitude tous les ans, un jour de juin 1889. En France, il est certain qu'on trouve déjà de quoi satisfaire les plus difficiles : du moins on le dit. Mais pratiquement je n'en sais rien; je m'en doute seulement, en voyant les Français qui ne quittent jamais leur pays et les étrangers qui y affluent. Est-ce une raison, celle-ci? heu! heu! *chi lo sa?* En France, oui, il y a Paris et ses environs, Versailles, Fontainebleau, Chantilly, Compiègne, Pierrefonds, Chevreuse et la Bièvre; il y a la Normandie et la Bretagne, l'Auvergne, les Pyrénées, la Savoie et le Dauphiné, la Franche-Comté, Nice, Cannes, et tous les bains de mer de la Manche et de l'Atlantique, mais là, vraiment, n'est-ce pas? attendons que nous soyons vieux pour voir tout cela, et pendant que nous avons des jambes, marchons, courons; plus tard, nous restreindrons notre cercle.

Et puis, tenez, jamais je n'ai été aussi libre qu'à l'étranger, jamais je n'ai trouvé autant de sujets d'intérêt et d'observations, jamais je ne me suis amusé et distrait mieux. Voici par exemple, en passant la frontière de l'est, voici Belfort, Belfort et son lion; très beau, sans doute par le site et par les souvenirs, mais « quelle horrible ville, me disait une baronne autrichienne, Dieu! comme je m'y suis ennuyée! — Mais parfaitement, Madame la baronne, et moi aussi, par la raison que les plaisirs et les distractions qu'offre

Belfort sont très restreints, à moins qu'on ne soit maréchal des logis d'artillerie ou clerc de notaire, et encore! »

Eh bien quoi! j'ai raison! il n'y a qu'un hôtel à Belfort où l'on puisse coucher et manger convenablement; partout ailleurs, c'est-à-dire dans les deux autres auberges, vous trouverez à redire sur quelque point : ou la chambre sentira cette odeur écœurante que l'on sait, ou le garçon qui sert à table aura les mains sales, ou votre serviette sera toute mouillée et ornée de franges peu artistiques, ou il y aura des souris, ou le beafteck sera mal cuit et les pommes pas assez sautées. Un seul hôtel, où l'on soit passablement, quand il y a de la place, et encore il faut se soumettre au désagréable supplice de la table d'hôte, sous le regard inquisiteur et malveillant ou impudent d'un commis voyageur ridicule ignorant et détestablement hâbleur...

Dans la ville, rien à voir, si ce n'est l'église, qui est ordinaire. et le fameux lion collé sur le rocher de la citadelle par Bartholdi, et qui a, je l'avoue, assez mâle tournure. Quand vous aurez vu un régiment passer, fini Belfort! N'entrez jamais dans un café le soir, vous y seriez en mauvaise compagnie et sur des tréteaux vous y verriez se trémousser et vous entendriez chanter de misérables maillots. Pouah! — Une fois je vis deux étrangers, une dame et un monsieur entrer là; on leur servit un verre de bière qu'ils repoussèrent avec horreur, et au premier couplet du maillot, la dame pensa s'évanouir; heureusement que la porte était tout près.

Si un cocher vous propose une course dans la campagne, je ne vois pas pourquoi vous n'iriez pas à l'orée des bois voisins; mais ne cherchez pas à dîner dans un restaurant champêtre; le vin y est frelaté et la viande inmangeable ou introuvable; n'acceptez pas de faire le tour des forts; d'abord vous ne pourriez pas entrer dans l'intérieur, et si vous tirez un livre ou un papier de votre poche, on vous prendra certainement pour un espion prussien... toutefois, si vous cherchez des aventures de voyage, je vous laisse libre...

Enfin, enfin, j'étais encore heureux cette fois-là en franchissant la frontière à Delle; on passe à la douane, on subit le désagrément connu, qui consiste à ouvrir sa valise et à déranger tous les petits objets qui sont casés si soigneusement dans leurs coins! et quand on ferme sa valise après, elle se trouve toujours trop étroite. Je me suis demandé souvent pourquoi il y avait des douaniers commodes et pourquoi il y en avait d'exigeants! Je me suis demandé souvent

pourquoi on perdait tant de temps aux gares frontières! Quelles misères et quelles petites tyrannies dans tout cela; c'est à faire hausser les épaules. Quand on voyage on trouve bien des fois que l'espèce humaine n'est pas belle et que l'homme est un drôle d'animal.

Un pays monotone pendant une bonne demi-heure après Delle. Puis les collines succèdent à la plaine, les montagnes aux collines, un souterrain, deux souterrains... et vous arrivez dans une petite gare perchée tout en haut d'un immense viaduc. On crie :

Sainte-Ursanne!

Ici, mes amis, il faut descendre ou vous n'y connaissez rien; c'est là un très joli pays, entendez bien : du haut du viaduc vous voyez tout en bas un vallon délicieux au fond duquel coule une rivière encadrée de saules. C'est le Doubs français, quoique vous soyez en Suisse, puis des collinettes boisées, puis là-bas, un peu plus loin, accoté au rocher, un joli village avec un pont sur l'eau, et vous êtes si haut, si haut pour voir tout cela qu'il semble que vous planiez dans les airs, emporté par quelque gigantesque oiseau ou par un ballon.

Avec le chemin de fer que vous quittez et le train qui s'en va, vous laissez toute civilisation moderne; dans la cour de la gare on trouve un vieux coche et un jeune postillon qui vous fourre dans sa machine et introduit votre valise dans une caisse fixée à l'arrière, je voudrais bien savoir, si vous aviez une malle un peu grosse, comment on la caserait : on ne pourrait pas et on viendrait la chercher avec une brouette...

Car ce n'est pas loin que vous allez : par un chemin en lacets le coche descend dans la vallée au bord de l'eau et en quelques instants nous voilà devant Sainte-Ursanne; la voiture s'engouffre sous la voûte d'une porte, une vieille porte de l'enceinte murée, s'il vous plaît; au bout de cette voûte une auberge avec une enseigne qui se balance et grince comme dans les romans d'Alexandre Dumas : trois pas encore et une autre auberge avec une autre enseigne qui grince et se balance pareillement : « Nous voici arrivés *au Bœuf* Messieurs, le *Bœuf* est le meilleur hôtel de l'endroit. Jeune polisson, nous sommes bien obligés d'en passer par là, bon hôtel ou mauvais, *Bœuf*, *Lion*, *Aigle* ou *Faucon*, c'est tout un pour nous, du moment que tu as ta commission pour amener les malheureux touristes à tel endroit, tu les y amènes, pas vrai?... »

Et vous croyez que nous sommes sauvés maintenant : ah bien oui! l'auberge du *Bœuf* est pleine : une dame de Paris, deux messieurs de Belfort, une famille italienne, trois Anglais; il n'y a plus qu'une chambre, et quelle chambre! un repaire ou l'on pourrait tout au plus loger les domestiques ou les mendiants des grandes routes; trois lits, trois lamentables lits avec d'odieuses paillasses, éclairée par une microscopique lucarne répandant en ce lieu désolé une parcimonieuse lumière. Nous poussons des cris d'effroi mon compagnon et moi; bien sûr le *Bœuf* est un coupe-gorge, on assassine ici... L'hôtesse a une mine rébarbative, à ce qu'il semble du moins; elle n'a même pas daigné monter avec nous jusqu'à l'obscur repaire pour nous le montrer, et nous a confiés à une fille rousse qui pelait des carottes juste de la couleur de ses cheveux,... Brrrrrr! nous redescendons consternés, pensant à aller à l'autre hôtellerie là-bas sous la voûte; mais on se consulte. « Le père Arnault a deux chambres, si on lui demandait de les prêter à ces messieurs pour deux ou trois jours? » Nous acquiesçons à cet arrangement et on nous conduit à la brume dans une ruelle, et devant une maison assez proprette où il y a un banc de pierre tout près de la porte d'entrée; sur le banc un vieillard de soixante-cinq à soixante-dix ans, un géant, avec une barbe blanche qui lui descend jusqu'à la ceinture; il est vêtu d'une petite blouse bleue, porte un petit chapeau de feutre et fume une courte pipe : c'est le père Arnault.

Le marché est conclu : nous avons deux chambres, deux chambres de paysan cossu, pour deux francs par jour chaque... elles sont bien meublées, enjolivées naïvement; mais le lit!... toujours défectueux les lits suisses, c'est cependant la Suisse française ici; mais c'est la Suisse et il n'y a qu'en France qu'on a un bon coucher; patience! quand nous arriverons en pays allemand, c'est là que nous aurons le droit de nous plaindre : pour le moment nous coucherons sur une paillasse... il le faut bien; allons! c'était notre destinée.

Les fenêtres ne ferment pas, les portes non plus; le cabinet de toilette est à la cuisine sur l'évier, le confortable fait absolument défaut; aussi la nuit n'est pas bonne. Le lendemain matin, nous nous réveillons au chant des cantiques, toute une bande de petites filles a entonné à tue-tête :

C'est le nom de Marie
C'est le nom le plus beau...

Nous leur jetons des bonbons : la bande grossit, tous les enfants du village sont là et on nous donne un véritable concert.

Nous partons à l'auberge pour déjeuner : heureusement que nous sommes ici mieux traités que nous n'aurions pu le penser, on nous sert des plats peu variés, mais sains et réconfortants, une petite piquette, un gros fromage en boîte qu'on racle éternellement sans l'user; tout cela servi dans l'embrasure d'une fenêtre, sur une table rustique, pendant que nous sommes assis sur des tabourets de bois. Rien de la table d'hôte, pas de commis-voyageur, pour l'instant...

Nous sortons. Naturellement Sainte-Ursanne tient tout en entier dans la main. Sept à huit cents habitants groupés dans quelques maisons réunies autour de l'église et du cloître... une belle église et un joli cloître, ayant appartenu à je ne sais quel monastère d'autrefois et qui font maintenant l'ornement de ce pittoresque village; ce n'est pas tout : derrière l'église on trouve un grand bâtiment qui a été certainement un couvent autrefois et si on sort du village par une autre belle porte on arrive dans des jardins; tout au fond il y a un escalier qui serpente le long des flancs de la montagne et amène à un petit ermitage délicieusement juché là-haut.

Quand on redescend on se trouve dans l'embarras pour prendre un des trois ou quatre sentiers qui filent dans la campagne. Irons-nous, du côté du viaduc ou sur les hauteurs en face, ou le long du Doubs? N'importe où, allez! c'est beau c'est frais, ce n'est pas ordinaire : la solitude complète, de l'eau où vous pouvez baigner vos pieds fatigués, des noisetiers où l'on braconne tout à son aise, de belles vaches qui paissent dans la prairie et qu'on peut admirer en se couchant à côté d'elles sous l'ombre d'un noyer, des fermes où l'on entre pour demander à boire une tasse de lait en compagnie de quatre ou cinq vigoureux marmots qui braillent à plaisir après s'être roulés dans la mare voisine.

Nous rentrons à l'auberge pour dîner à côté d'un commis-voyageur : celui-ci est convenable parce qu'il est Suisse; nous le faisons causer : il voyage pour placer des horloges et des montres, il déteste les Allemands et leur joue tous les tours possibles en se faisant passer pour Français, il dit que Boulanger est un farceur et tout républicain qu'il est, lui Suisse, prétend que les Français ne sont pas faits pour la République....

Le surlendemain, nous avions gagné Porentruy; c'est une drôle de petite ville d'un caractère indéfini : elle est loin de la gare et

presque tout entière composée d'une grande et large rue qui va en montant.

Nous allâmes loger au *Cheval Blanc*; on n'y était pas mal, mais les voyageurs de commerce qui encombrent cet hôtel et y sont chez eux, font fuir le paisible touriste qui cherche la tranquillité et le repos et veut passer inaperçu. Nous résolûmes de voir le château et de partir le plus vite possible.

Ce jour-là était un dimanche; nous nous rendîmes à l'église située dans la partie haute de la ville; on y disait la messe et l'église était pleine de bons Suisses et de bonnes Suissesses en larges chapeaux de paille ornés de rubans de velours. Rien d'extraordinaire, si ce n'est le prêtre que nous vîmes donner la communion et qui avait revêtu pour cette cérémonie un large surplis sans manches qui lui allait assez bien, comme tous les vêtements un peu amples, mais qui doit être fort incommode. Derrière l'église on a une vue splendide sur la contrée environnante, nous regrettâmes de n'avoir pas assez de temps pour faire quelques excursions dans les villages voisins; cette campagne accidentée, et ces collines bleues nous promettaient de l'agrément.

Porentruy a un château; celui qui appartenait autrefois aux princes évêques de Bâle; certes! ce qui en reste, un grand corps de bâtiment et une tour élevée donnent une haute idée de ces seigneurs; ils l'étaient de toutes façons et dans la force du terme. Murs épais, vastes corridors, salles immenses, réfectoire et chapelle bien conçus, cour d'honneur magnifique, souterrains et oubliettes dont la vue fait frissonner, tel est le château de Porentruy converti aujourd'hui en orphelinat cantonal.

Nous avions tant vu de ces vieux châteaux en tant d'endroits que nous nous souciions médiocrement de mettre les pieds dans celui-là; c'est toujours à peu près la même chose. Nous le regardions donc à l'extérieur, quand tout à coup la porte s'ouvrit et un portier à l'air souffreteux, avec des allures de maître d'école, tenant des clefs à la main, nous invita à entrer. J'hésitai : « Je vous préviens, mon garçon, lui dis-je, que je n'ai pas un maravédis en poche, je ne puis rien vous donner. Cela ne fait rien Monsieur, reprit-il, cela ne fait rien, entrez, je serai heureux de vous montrer la maison. » Oh! le bon Suisse! Et il nous la montra la maison de fond en comble; arrivés dans les souterrains, il nous fit voir un cachot affreux où un célèbre paysan, sans doute Müller ou Mosis fut enfermé par l'ordre d'un

évêque de Bâle, pour avoir tenté de soulever le pays au dix-septième siècle; il resta ici de longues années tout comme Monte-Cristo, mais à l'encontre du prisonnier du château d'If, il n'en sortit pas... et pendant qu'il m'expliquait cela le bon jeune homme parlait d'une voix douce que démentait parfaitement l'expression de sa physionomie; il me parut alors sentir le fagot tout autant que le paysan martyr. Ne vous fiez pas trop à ces douces figures-là : s'il avait pu tenir un évêque de Bâle, le seigneur n'aurait pas remonté l'escalier, je vous l'assure. On montre dans une salle les portraits des évêques; c'est tout à fait dépourvu d'intérêt; j'aime mieux un tableau qui représente le château au temps de sa splendeur. On nous fit voir aussi un donjon et des oubliettes et notre guide jeta, dans un grand trou noir un tortillon de papier enflammé pour nous faire sonder de l'œil les profondeurs. Il ventait horriblement quand nous descendîmes de la tour par un escalier extérieur et pour nous mettre à la porte sans nous avoir rien demandé, je dois le dire, on nous fit prendre un autre escalier dans la maison; les marches étaient larges et hautes : nous allions, allions toujours, sans pouvoir trouver la fin. Nous étions un peu inquiets, quand tout à coup nous fûmes devant une porte; la porte poussée, chose curieuse! nous étions dans la rue en pleine ville, tandis que pour arriver à l'entrée principale il avait fallu faire un assez long trajet dans la campagne... Pauvres petits orphelins que nous avons rencontrés là-haut, jouant silencieusement dans les grandes cours épiscopales sous la surveillance d'un pâle scrofuleux, quel avenir vous est-il réservé? J'ai bien peur que dans la vie vous ne marchiez toujours marqués d'un sceau indélébile, avec la mélancolie de vos dix ans. Je suis reconnaissant à votre gardien de m'avoir montré le sombre château; mais vrai! j'eusse mieux aimé voir là-haut des cornettes blanches et des robes grises et entendre ce dimanche-là les éclats de rire de notre gaieté gauloise...

Bâle! nous voilà à Bâle et où irons-nous nous caser? Bâle, je l'ai vue vingt fois; on ne peut désormais éviter Bâle, depuis que nos bons amis les Allemands ont déployé toutes les ressources de l'esprit tudesque pour nous empêcher de revoir Strasbourg... alors nous voici obligés de passer par la frontière suisse pour aller en Italie, en Autriche, en Allemagne, voire même en Alsace; jamais je n'avais vu jusqu'ici une ville aussi ennuyeuse que Bâle. C'est que je ne l'avais vue qu'en passant; j'ai acquis cette fois la conviction que Bâle mérite l'attention du touriste; il pourra s'y arrêter quelques jours.

C'est dommage que les hôtels qui sont situés près de la gare « centrale » soient si près du bruit et de la fumée, car il en est de bons et d'excellents. On peut aller *aux Trois-Rois :* c'est sur le Rhin, mais c'est cher; rien d'agréable pourtant, le matin quand on se lève comme d'ouvrir sa fenêtre et de se trouver absolument au-dessus de l'eau; la maison baigne ses fondements dans la rivière : on dirait une arche de Noé qui vogue sur la mer dans un courant rapide. Tout à côté, le vieux pont du Rhin, qu'on peut, il semble, toucher du doigt; il me fait craindre que l'arche n'aille se heurter tout contre ses piles. Le pont est en aval. Moi, j'ai été me loger une fois *aux Trois Rois,* l'hôtellerie des princes, une autre fois je suis venu à l'hôtel *Krafft*, de l'autre côté du Rhin, au Petit-Bâle; c'est aussi sur l'eau, ou du moins sur le quai et les prix sont abordables.

L'antique, vénérable et riche ville de Bâle, comme je l'ai vu appeler quelque part, capitale du canton de Bâle-Ville, se trouve sous le 47e degré 15′ de latitude nord et le 5e degré 15′ de longitude est de Paris, à l'endroit où commence la vallée du haut Rhin, à l'angle nord-ouest de la frontière Suisse. Les anciens l'appelaient la *Porte d'or.* Trois vallées principales : celles de la Birse, du Birsig et de la Wiese viennent y opérer leur jonction; c'est une place financière, industrielle et commerciale de premier ordre; et ce qui fait la richesse de Bâle c'est surtout l'industrie de la soie, des couleurs et de la teinturerie. Bâle est le Lyon de la Suisse.

L'attrait de la ville consiste surtout dans ses beaux environs qui offrent de jolies excursions à faire. Déjà nous l'avions remarqué aux approches de la ville, et nous nous disions à Délémont, à Lauen, et plus loin vers l'arrivée : Comme il ferait bon s'arrêter ici! comme ces villages sont bien et gentiment situés! comme les auberges ont bonne mine et comme les routes paraissent bien entretenues, et les bois touffus et ombreux! Hélas! on ne peut s'arrêter partout; on a toujours un petit plan de voyage : quand donc m'en irai-je sans plan ni but et m'arrêterai-je au hasard comme je l'ai fait à Sainte-Ursanne? Eh bien! c'est précisément parce que je l'ai fait une fois, que je n'ai pas recommencé, car j'avais un petit plan. Les plans sont désastreux; souvenez-vous de celui qui portait l'honorable nom de Trochu... Quoiqu'il en soit, on m'accordera qu'un pays où l'on aperçoit les sommets des Vosges, du Jura, de la forêt Noire et la chaîne des Alpes suisses, est un pays intéressant; or ce pays-là c'est celui où nous sommes.

Le climat de Bâle est très doux; les fruits et les légumes y mûrissent 15 jours ou 3 semaines plus tôt qu'à Zurich, Berne et Lucerne; la température moyenne de l'année est de 10 degrés centigrades.

La ville de Bâle est divisée en deux parties inégales, le Grand Bâle et le Petit Bâle. Trois ponts, dont deux magnifiques réunissent les deux parties; le troisième est le vieux pont, le vieux pont du Rhin allemand : celui que l'on trouve dans tant de villes là-bas. J'aime ces vieilles cités qui ont conservé leur physionomie si caractéristique. Et il faut bien l'avouer, c'est là-bas vers le Rhin ou l'Escaut ou les Pyrénées que l'on doit aller pour retrouver les maisons à pignons, les porches sculptés, les sombres tours, les donjons féodaux, les ponts de bois couverts, les beffrois à carillons et cent autres antiquailles.

Quel malheur que notre Révolution ait tout cassé, tout brisé, tout anéanti, pour faire table rase et édifier sur un terrain nivelé! oui! oui! qu'on me laisse dire! Il y a du bon dans le constraste permanent, quotidien offert par les deux civilisations, les deux manières de faire, les deux arts, les deux esprits, les deux âmes d'un même peuple. Cela se manifeste par l'architecture, par le spectacle des rues, des places et des maisons. Et que dis-je? les deux âmes... mais non! c'est la même âme toujours, c'est le même esprit qui apprend, qui grandit, qui s'élève, qui s'orne de qualités diverses : il était ainsi, il y a des centaines d'années, tel il est maintenant... Ce spectacle, mes amis, c'est tout simplement votre vie à vous, la vie sociale, ce spectacle, c'est la patrie! et la patrie est toujours belle à voir...

Ici à Bâle, par exemple, dans cette vieille ville dont l'origine se perd dans la nuit des temps, voici la place du *Münster;* c'est la plus ancienne partie fortifiée de la ville, c'était le *castrum* de l'établissement romain. Cette cathédrale, c'est le centre de la ville mais de la ville en tant que municipe et organisation politique; car au huitième siècle quand nous retrouvons Bâle comme ville, elle est en même temps siège d'un évêché et quand on avait dit : « l'évêque », on avait tout dit.

L'évêque, en effet, était le seigneur, le prince de l'empire, il siégeait dans les diètes impériales et dans les assemblées des États; tout relevait de l'évêque; tous les péages, tous les droits lui étaient dus et la bourgeoisie lui était aussi soumise.

Vous voyez sur la place du Marché cette belle façade gothique et et ces créneaux armoriés; c'est l'Hôtel de ville de Bâle et vous tournez une autre page d'histoire : au treizième siècle la corporation des

artisans acquiert des droits politiques, la bourgeoisie s'émancipe et la cité devient une des sept villes libres...

Cette porte Saint-Alban avec sa belle tour, cette autre tour de Spalen, carrée flanquée de deux tourelles rondes, et qui est d'un effet si pittoresque, deux vieux monuments qui vous rappellent la splendeur de Bâle après le grand tremblement de terre de 1356 qui détruisit la ville. Celle-ci est reconstruite et quand tout est achevé elle possède une enceinte avec 40 tours, 42 barrières et 1199 créneaux autour du Grand Bâle, et 9 tours, 6 barrières et 300 créneaux autour du Petit Bâle.

Si vous visitez le Münster, tout vous parlera du fameux concile convoqué par Martin V et où Amédée de Savoie fut élu et couronné en grande solennité dans cette maison dite *Zur Mücke* où se tenait le conclave. Ces temples grandioses vous redisent le nom du réformateur de Bâle, Jean OEcolampade.

Et tout, je vous le dis, tout dans cette ville, dans le cœur et le centre de la cité, parle de l'histoire d'autrefois... ces rues étroites, ces petites boutiques, ces vieilles fontaines...

J'ai beau chercher dans mon cher Paris : sans doute, j'ai le Louvre, le Châtelet, Notre-Dame, l'hôtel Saint-Paul, mais c'est tout; c'est trop, trop moderne; cela ressemble trop à une ville américaine et je suis tenté de maudire Haussmann et les ingénieurs, les tramways et les lampadaires électriques; quand nous aurons le chemin de fer élevé (*elevated railroad*), ce sera complet. Vive le point de vue utilitaire! A bas les vieux souvenirs! Tout au marteau du démolisseur!...

Une chose que l'on ne sait pas non plus, ce sont les nombreuses excursions grandes et petites que l'on peut faire autour de Bâle. Les petites : Lange Erlen, le Grenzacherhorn, Sainte-Marguerite, Saint-Jacques sur la Birse, Ober Tüllingen, Grenzach le long de la forêt de la Hardt, Petit et Grand Huningue (souvenirs français!), Muttenz, Bruderholz.

Les grandes : Arlesheim et château de Birseck, les bains et les ruines de Schauenburg, Liestal chef-lieu de Bâle campagne, Bienenberg, les ruines du château de Pfeffingen, les ruines de Landskron, Mariastein, l'établissement de pisciculture de Huningue, le château de Röteln, l'église de Sainte-Crischona, la grotte des Gnomes de Hasel, Laufenburg, etc.

Que de jolies promenades dans la romantique vallée de la Wehra! puis à Todmoos, dans les vallées de la Murg, de l'Alb, de la Schlücht,

dans celles de la Birse et de Münster, celle-ci appelée « la vallée des belles horreurs ». Comment se fait-il que je me sois laissé aller à accepter une excursion à Baden-en-Argovie? Il y a comme cela en voyage des inconséquences et des décisions prises qui renversent toutes les données du sérieux voyageur. Je voulais aller à Fribourg-en-Brisgau, puis dans le Taunus, nullement à Baden; pourtant le fait historique existe; j'ai été à Baden-en-Argovie pour faire plaisir à un charmant compagnon que cette excursion hantait. Je ne m'en repens pas du reste.

— Ces chemins de fer suisses sont délicieux comme les bons Suisses eux-mêmes. Les bons Suisses! il faut que je vous conte sur eux une histoire, d'abord :

J'étais à Bâle, devant la gare centrale, un peu avant de m'embarquer : survient un détachement d'infanterie et un autre de cavalerie à pied; les blonds enfants de l'Helvétie aux yeux doux couleur de pervenche, prennent des airs vainqueurs quand ils sont sous le harnais fédéral, j'en fus frappé et je fis tout haut une réflexion :

— « Tiens! voilà de beaux soldats! »

Ah bien! ma réflexion ne fut pas perdue; elle tomba daus les oreilles d'un conducteur de tramway qui n'était pas sourd.

— « N'est-ce pas? Monsieur, fit-il. Regardez-les, ces gaillards-là; ils sont cent mille comme cela, tous montagnards, bon pied, bon œil, bons chasseurs de chamois et de coqs de bruyère. La Prusse a fait une jolie bêtise en nous cherchant querelle; elle a fouetté notre épiderme patriotique; ma foi tant pis! qu'elle n'y vienne pas! nous saurions bien défendre nos défilés et nos montagnes, allez! et vous savez, les bons Suisses seraient féroces, parce que nous autres, nous n'irions pas à la frontière pour un roi, masi pour nos femmes, nos enfants et nos maisons. »

Le conducteur de tramway sent ensuite le besoin de donner un témoignage de satisfaction à l'armée fédérale et il apostrophe le chef du détachement, un sergent, et lui demande pourquoi on ne joue pas un petit air de trompette; mais le sous-officier lui répond d'un air courroucé, par quelques paroles que je n'entends pas. Diable! interpeller ainsi bourgeoisement un guerrier sous les armes!

Les chemins de fer donc sont délicieux; on y trouve des voyageurs et des employés qui mettent en pratique les trois grands principes : liberté, égalité, fraternité; le Suisse est très liant et aussi très conciliant, je ne veux pas faire un jeu de mot, mais ce sont deux qua-

lités que je lui ai toujours reconnues en voyage et ailleurs : si on ajoute à cela que les chemins de fer sont les moins coûteux de tous, on verra qu'il fait bon voyager en ce pays.

Baden se trouve sur la route de Bâle à Zurich ; en quelques tours de roue on arrive à Brugg, après avoir traversé un beau pays accidenté et longé le Rhin. Brugg, ville coquette qui doit son nom à un pont de pierre d'une seule arche jeté hardiment sur l'Aar encaissée et bouillonnante. Tout contre s'élève au bord du fleuve une vieille et forte tour aux murailles noircies d'où saillissent en grimaçant deux têtes de géant à moitié rongées par le temps. C'est là tout près, au pied du pic de Gebenstorf, que se rencontrent trois rivières qui accourent de trois directions différentes, l'Aar qui sort du grand massif de glaciers de l'Oberland bernois et qui a traversé les beaux lacs de Brienz et de Thoune, Interlaken et Berne, la Reuss qui arrive du Saint-Gothard en nous parlant du pont du Diable, de Gœchenen, d'Andermatt, du lac des Quatre Cantons, du Rigi, du Pilate et de Lucerne, puis la Liimmat avec laquelle nous allons faire connaissance.

Tableau vraiment gai, plein de vie et de soleil, ce matin-là, que l'immense plaine, découpée en presqu'îles, avec ses champs plantureux, ses riches prairies, ses arbres fruitiers, ses nombreux et industrieux villages !

Mais nous arrivons dans un étroit défilé que côtoie une plaine fertile et qui s'appuie contre le versant de la chaîne orientale du Jura. Cette ville coquette et gracieuse, c'est Baden ; cette rivière qui coule là dans le fond, séparant les monts Lagern du Schlossberg, c'est la Limmat ; en moins de temps qu'il n'en faut pour écrire une ligne, on sort de la gare, on trouve un omnibus et on s'y installe, on roule par les jardins et les rues, on arrive au milieu d'un grand caravansérail, on monte un escalier, on entre dans une jolie chambre, qui donne sur la montagne voisine, qu'on peut toucher avec la main. C'est un rêve ! Je demande où nous sommes, on me répond que je suis au *Verenahof*...

Et vous savez ? toujours ce beau parfum d'antiquité que j'aime : vous croyez que je plaisante, peut-être ? — Écoutez ! Baden est l'une des villes les plus anciennes de la Suisse, c'est la plus antique de ses stations thermales, et Tacite, le vieux Tacite lui-même, l'appelle « une localité qui s'est transformée en municipe, et qui est extrêmement fréquentée pour l'excellence de ses eaux » ; en beau

latin, comme Tacite savait le faire : *In modum municipii extructus locus, amœno salubrium aquarum usu frequens* » !

J'ai fait trois choses à Baden-en-Argovie : je me suis promené, j'ai dîné et j'ai été au *Kurhaus*.

Trois promenades. Une le long de la rivière : l'allée de la Limmat est un fort joli endroit que je recommande; une autre en ville : la petite cité, avec ses rues et ses places proprettes, sa haute tour flanquée de quatre tourillons, ne manque pas de pittoresque; une troisième promenade a été une course au clocher de Wettingen, en pleine campagne : j'étais fatigué, je suis revenu en chemin de fer; rien de plus commode.

J'ai dîné à l'hôtel où l'on mange admirablement pour un prix modique; mais j'aime encore mieux le repas que j'ai pris près du vieux pont couvert, sur une galerie en bois qui surplombait la rivière et qu'escaladaient des capucines : deux verres de bière et deux plats allemands; des plats fantastiques, des choses drôles, encore moins chères qu'à l'hôtel, bien entendu, et bien plus originales.

Enfin j'ai été au Kurhaus; mais je m'en moque pas mal, parce que tous les kurhaus du monde, et les *kursaals* et les casinos et tous les lieux de réunions, je les ai en profonde aversion; ah bien! ce n'est pas la peine de quitter Paris et le boulevard qui est bien plus récréatif, je vous jure. Quelle rage que celle qui consiste à rechercher les casinos, mes amis! Je vous jure bien que les esprits vraiment distingués, les Parisiens intelligents, vraiment dignes de ce nom, ont autre chose à faire, quand ils sont en villégiature, que d'aller contempler les abdomens des gros Germains et ouïr une musique plus ou moins wagnérienne. Que les Suisses me pardonnent, mais le kurhaus de Baden que j'ai voulu entrevoir m'a semblé un rendez-vous de nos bons amis d'outre-Rhin, et quant aux toilettes, Mesdames, elles ne sortaient point de chez Worth, vous pouvez m'en croire... Tous ces fagots-là, roulant des yeux en boule de loto, faisant des grâces et s'épiant méchamment... Pouah! je ne suis pas en vacances pour m'amuser ainsi.

J'aime beaucoup la réflexion trouvée dans un opuscule sur Baden : « Le séjour ici n'est ennuyeux que pour celui qui, lui-même, est ennuyeux » ! et immédiatement après, un plaidoyer en faveur du vaste Kursaal... Bonté divine! c'est à dégoûter de venir à Baden, Messieurs les hôteliers qui nous faites lire ces opuscules... Mais voyons !

nous avons bien la prétention d'être un peu fin de siècle, et le temps des attrape-mouches est passé!... Ceci dit, je reconnais volontiers que les eaux sulfureuses de Baden ont du bon pour la goutte, les rhumatismes et les paralysies, que le *Verenahof* a une propriétaire charmante, que l'installation des chambres et des bains y est très confortable, et qu'on peut faire de jolies promenades aux environs. Après tout, je ne suis pas un ogre!...

II

La vieille grand'mère qui avait été chez les Allemands; souvenirs d'enfance. — Le Fribourg de mes rêves. — Le mystère des cathédrales. — Hommage à la France! — Dans le Val d'Enfer. — La nature ne change pas, ni la maison allemande. — Jacob et Rachel. — Traduction allemande. — Description d'une gare de chemin de fer. — Châteaux anciens et modernes. — On peut être poitrinaire impunément. — Le Taunus.

J'ai eu cinq ou six ans tout comme un autre; dans cet heureux temps (je ne sais pas pourquoi on appelle toujours heureux temps cet âge inconscient), j'habitais Nancy, la capitale de la Lorraine; j'ai vécu plusieurs années dans les *Pavillons*, tout au bout du faubourg Saint-Pierre, à l'ombre du clocher de Bon-Secours. Les Pavillons! un ancien rendez-vous de chasse de Stanislas, je crois, une jolie terrasse, un grand jardin, en pente vers le canal, avec un petit bois, et dans chaque pavillon trois chambres; une galerie vitrée reliait les deux ailes. Je vois toujours se promenant dans la galerie une vieille dame, grande, maigre, très ridée; elle n'avait pas l'air commode du tout, cachait souvent un martinet sous son fichu croisé et le faisait sentir aux petits espiègles qui lui jouaient des tours fort innocents, ma foi! C'était la belle-mère d'un grand-oncle à moi; elle vivait chez mes parents et nous l'appelions tous : grand'maman! Signes particuliers : elle portait un bonnet de soie noir à fond très large, évasé en galette, comme toutes les vieilles en portent là-bas, dans nos villages lorrains-alsaciens; et puis, elle avait dans le temps été à Fribourg-en-Brisgau. Quoi faire? je n'en sais rien du tout. Elle filait au rouet et nous mettions, mon frère et moi, des rognures de papiers dans l'axe du rouet; ça tournait, ça tournait, et la rognure devenait un beau soleil blanc. La vieille tante ne parlait pas beaucoup quoique ses lèvres remuassent toujours; de temps en temps on s'enhardissait jusqu'à lui dire : « C'est

vrai, grand'maman, que vous avez été à Fribourg-en-Brisgau, chez les Allemands? » Et elle hochait la tête d'un signe qui voulait dire : « Oui. »

Oh! Fribourg, le Brisgau, les Allemands, quel mirage! Cela a bercé mon enfance sans que jamais je susse bien ce que c'était; j'ai persécuté une fois ma pauvre mère pour qu'elle me conduisit à Kehl, parce que Strasbourg, pour moi, était trop français; du reste, Lorrain de langue française, j'ai toujours été tout à fait Français, et mon père est né dans le dernier village français du côté de Saverne. Impossible de joindre les Allemands! ça été une longue obsession jusqu'en 1870... Hélas! après, j'en ai eu tout mon saoul!

Mais Fribourg a toujours fui devant moi sans que jamais je pusse l'atteindre; c'est sans doute pour cela que j'ai tant désiré voir Fribourg, et puis, chose étrange! j'y suis passé plus tard, en chemin de fer. A la gare, j'ai vu défiler devant moi une grande et belle flèche : la cathédrale, des maisons coquettes adossées à des montagnes vertes, des monuments, des casernes, des rues, des places régulières; çà me paraissait une ville très propre. Au bout, tout au bout, une prison à créneaux; sur le rempart de cette forteresse en miniature, un homme d'armes, un chevalier du guet, casque en tête et pertuisane sur l'épaule. J'ai aperçu cela, et pressé par le temps j'ai encore vu Fribourg, mon Fribourg s'évanouir au loin dans la montagne; il était donc décidé que je ne m'y arrêterais jamais... Pardon! dix-neuf ans après la guerre, j'y suis venu, pas très rassuré pourtant, l'année précédente, les étudiants de l'université ayant fait un mauvais parti à deux innocents Français au buffet de la gare. J'y suis venu, néanmoins, j'ai vu et bien vu la ville tant désirée; il n'y a même qu'une chose que je n'ai point vue, c'est la prison qui m'avait frappé plus que tout le reste.

Pour être une ville propre, Fribourg est une ville propre, il n'y a pas le moindre doute a émettre là-dessus. Et déjà le paysage avant d'arriver est beau, clair, ensoleillé; à gauche la plaine du Rhin, les Vosges dans le lointain; à droite la forêt Noire, des sites boisés, des masses profondes de verdure, des coteaux renommés comme celui de Markgrœfler, ce vin, très bon du reste, qu'on vous sert dans tous les restaurants de la contrée.

Fribourg est le chef-lieu du cercle du Haut-Rhin badois, la résidence d'un archevêque et le siège d'une université. 40 000 habitants dont un millier d'étudiants; dans toutes les rues coulent des

ruisseaux dérivés de le Dreisam et qui ne contribuent pas peu à donner à la ville un cachet de netteté et de fraîcheur remarquables. Il y a beaucoup d'étrangers à Fribourg; bon nombre d'anciens fonctionnaires du nord de l'Allemagne viennent manger leur retraite ici; c'est un très agréable endroit où, pour se promener et prendre de la distraction on n'a que l'embarras du choix, car les environs sont magnifiques.

Voulez-vous être logé modestement, mais confortablement, à l'anglaise? allez à l'hôtel *Victoria*, près la poste; aucun omnibus ne vous y conduira par exemple : vous devrez vous y rendre pédestrement. Voulez-vous être logé dans une grande et vieille maison où les chambres immenses rappellent les pièces d'un château de fée, d'un manoir féodal? où les boiseries craquent, où les plafonds s'envolent à des hauteurs vertigineuses? allez à l'hôtel *Fæhrenbach*. Voulez-vous vous installer princièrement et coûteusement, rendez-vous à deux pas, en face de la gare, au *Zæhringer hof*, dont le patron nominal n'est autre que le fondateur de la cité, Berthold III duc de Zæhringen; et c'est son frère Conrad qui a posé la première pierre de la cathédrale : à eux d'eux ils ont fait la ville.

Cette cathédrale de Fribourg est le digne pendant de celle de Strasbourg; on dit même que c'est le même architecte, Maitre Erwin de Steinbach qui aurait construit cette splendide pyramide en grès rouge qui flamboie sous le soleil d'été. Mais qui pourra jamais rien affirmer sur les fondateurs de cathédrales? il semble que l'origine de ces étonnants monuments soit aussi mystérieuse que celle du monde lui-même; littéralement elle se perd dans la nuit des temps. On sait que l'édifice existe, on l'admire, on l'aime, on en vit, on en parle et un inconnu plein de charme plane sur ces grandeurs. Ici encore l'œil de l'homme n'a pas vu, l'intelligence n'a pas compris, le ciel et les cathédrales qui sont le vestibule du ciel ne sont point révélés...

Pour bien jouir de la cathédrale de Fribourg, il faut monter à la tour jusqu'à la plate-forme octogone et jusqu'aux huit gigantesques croisées; la flèche a 356 pieds de haut; quand on la regarde en se penchant un peu en dehors, on dirait qu'elle traverse la nue et plonge dans l'infini.

Et puis il faut se promener sur la grande esplanade, devant le porche qui ressemble à un atrium peuplé de statues, enfin entrer à l'intérieur, rester longtemps à regarder le jeu de la lumière sur

ces inimitables vitraux qui racontent longuement l'histoire de la noblesse, de la commune et des confréries.

Après, je vous l'ai dit, vous aurez mille promenades intéressantes à faire; vous irez en voiture, au Lorettoberg. C'est le soir qu'il faut aller vous perdre dans ce labyrinthe de verdure; le matin de préférence, vous irez au Schlossberg. Après avoir dîné au *Kopf*, vous descendrez dans la salle de concert et vous y entendrez de très bonne musique. Moi, j'y ai eu une surprise : tout ce que la ville contient de gens distingués se trouvait là, un certain soir; un orchestre fit entendre une quantité de morceaux, tous des maîtres allemands dont l'œuvre fut accueillie comme elle le méritait, avec une respectueuse déférence et un silencieux plaisir, voire même les productions du divin Wagner. Tout à coup, l'orchestre attaqua le célèbre passage de *Faust :*

Gloire immortelle de nos aïeux!

C'était fini! un frémissement avait passé chez ces gros Allemands tout comme dans une assemblée de Français, fière, ardente, généreuse; l'enthousiasme fit éclater la salle en applaudissements. Qu'applaudissaient-ils? l'âme de la patrie ou le nom d'un homme?.. L'homme est un Français, voilà tout ce qu'il y a de plus certain.

Mais ce qui fait surtout l'attrait de Fribourg, c'est que cette ville est le centre ou le point de départ d'une foule d'excursions dans la montagne. Mon compagnon de voyage et moi, nous nous décidâmes pour une course dans le nouveau chemin de fer qui va depuis peu d'années jusqu'à Neustadt, par le val d'Enfer en remontant le long du cours de la Dreisam. D'abord, de frais pâturages tout entourés de hauteurs boisées; cet amphithéâtre naturel a été trouvé si joli, qu'on l'a appelé un paradis, le royaume du ciel, *Himmelreich ;* les hauteurs se rapprochent et deviennent deux murailles à pic, séparées à peine par un étroit défilé dominé à l'entrée par les ruines du château de Falkenstein; c'est par antithèse qu'on a nommé cet endroit le val d'Enfer *Hœllenthal ;* juste de la place pour la route et la rivière.

Il fait nuit; nous sommes commodément installés dans le fond d'un wagon; nous avons corrompu à prix d'or le conducteur du train qui nous appartient corps et âme comme un lansquenet acheté par un seigneur du moyen âge, et il veille aux curiosités de la route pour nous les faire voir. Il nous appelle vivement pour nous montrer le

Saut du cerf, une statue de cerf en bronze juchée tout en haut sur les roches, dans la partie la plus étroite du couloir; plus loin, dans les ténèbres, il nous désigne successivement *l'Hinterzarten* et le *Titi seé*, dont les eaux miroitent sous la lumière tremblotante de la lune.

Nous arrivons à Neustadt assez tard; une vieille patache vient nous prendre à la gare. Il n'y a plus de place dans l'intérieur et je suis obligé de monter sur le siège à côté du cocher, ce qui me permet d'embrasser le paysage d'un coup d'œil. Ce n'est pas extrêmement curieux Neustadt; c'est une petite vieille ville industrielle de 2500 habitants, au pied du Hoch firs; on y fabrique beaucoup d'horlogerie et de broderies d'or sur velours pour les bonnets de paysannes. Car il y a encore des bonnets badois, comme il y a des bonnets alsaciens; j'en ai vu le lendemain une jolie collection à la grand'messe. Le bon vieux temps n'est pas tout à fait disparu; les grands chapeaux noirs des hommes, les redingotes aux longs pans et aux larges boutons métalliques, tout cela fini, envolé! mais les pipes à long tuyau en caoutchouc et à vaste foyer de porcelaine, les bonnets fourrés, les bottes, les casquettes rondes et plates à l'allemande et à la russe, les vestes grises à brandebourgs et passepoils verts, les cors de chasse des conducteurs de diligences, les diligences elles-mêmes, sont restés. Comment voudriez-vous de Neustadt rejoindre la ligne de chemin de fer de Donaueschingen, Triberg ou Schaffouse, sans la bonne diligence des anciens jours?

Et puis ce qui reste, voyez-vous! c'est la nature, la belle campagne, l'admirable montagne, l'éternelle forêt. Cela est comme c'était il y a cent et deux cents ans et plus... on ne change pas les essences et les espèces; une reine-des-prés est toujours une reine-des-prés, un myrtille noir balancera toujours au souffle du vent ses grelots roses et silencieux, et les touffes de campanules blanches et bleues répandront les mêmes parfums, les étoiles des myosotis vous rappelleront toujours ce qu'il faut vous rappeler; les colonnades de la forêt, les sapins, les pins, les peupliers suisses, les aunes, les frênes, les noyers, les chênes chanteront toujours leur hymne à la gloire de l'Éternel et vous mettront le cœur en joie. Immuable Nature, toi seule restes dans des conditions identiques à toi même, toi seule donnes le bonheur et la paix, toi seule marches vers ta destinée sans violence ni secousses, sans orgueil ni révolte, toi seule obéis à l'ordre prescrit dès l'origine, aux lois faites par le Créateur; on ne saurait trop t'admirer et t'aimer...

Ce qui reste aussi dans la montagne, c'est le type de maison : la maison allemande est invariable. Un cube de charpente dont les cadres sont remplis par des briques et du plâtre; les chevrons décrivent de grandes ogives sur les murailles, les poutres sont apparentes à l'intérieur, les pignons sont tournés sur la rue, les petites fenêtres à carreaux d'église éclairent ce grand corps, des auvents sont pratiqués sous la toiture et à chaque étage, la vigne vierge, le lierre, les rosiers, montent sur la façade; allez à Fribourg, à Bâle, à Schaffouse, à Lindau, à Nuremberg, à Francfort, dans le Nord ou dans le Midi, vous retrouverez partout ce type de construction. Cela fait les délices du peintre, et en vérité rien de plus artistique; si une de ces fenêtres, sur le bord de laquelle croissent des géraniums rouges, vient à s'ouvrir, et qu'un vieux paysan en cheveux blancs ou une jeune fille aux joues roses apparaisse, la maison vit, s'anime, le tableau est complet. J'ai beau chercher dans mon pays natal un coin aussi poétique, je ne le trouverai pas sans peine; en Allemagne et dans la forêt Noire, je le rencontrerai cent fois...

Il est donc inutile de dire qu'à l'hôtel Adler nous trouvâmes une auberge, un perron de sept marches, une vieille enseigne grinçante, un bon vieux corridor, une cuisine de l'ancien temps, vaste comme une église, une salle à manger convenablement meublée d'un immense poêle de faïence verte, — ceci pour l'hiver — donnant sur un jardin qui fleurait la rose, l'œillet, la lavande, et toutes sortes de plantes villageoises, — ceci pour l'été, — en haut, deux bonnes chambres et deux bons lits ornés de rideaux blancs, quatre fenêtres ouvrant sur la rue ou sur une ruelle voisine. Quand on regardait du côté de la ruelle, on voyait tantôt un coq hardi qui gourmandait de pauvres poules, tantôt un maigre palefrenier qui étrillait un gros cheval, tantôt une accorte servante qui, les manches retroussées jusqu'aux coudes, coulait la lessive; je me déclarai suffisamment satisfait.

Le plus amusant, c'étaient les convives de la table d'hôte, et parmi eux, deux jeunes gens, un couple : pour une fois, je me réconciliai avec les tables d'hôte. Seigneur, Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob! en France nous ne vous connaissons pas! nous sommes trop froids, trop réservés, trop gourmés! nous avons oublié que vous avez dit un jour : « Allez, croissez, multipliez, comme les grains de sable qui peuplent les bords de la mer et comme les

étoiles qui peuplent les cieux... L'homme abandonnera son père et sa mère et il ne quittera pas sa femme... ils ne seront pas deux, ils ne seront qu'un, etc., etc... » Les Français, qui sont le peuple le plus galant du monde, cachent leurs amours, et quand ils aiment, aiment discrètement et gentiment; en ces matières il faut toujours prendre garde d'être ridicule et d'étaler son bonheur, lequel bonheur parfois est fragile comme un cristal de Bohême ou un verre filé de Venise. Bref, quand les Français viennent en Allemagne, toutes leurs données sont renversées; ils arrivent au milieu d'une nation simple et naïve, c'est l'âge d'or. Leur âge est comme les cheveux de Gretchen, pas autrement. Idylle et pastorale, pastorale et idylle, voilà le mot d'ordre; Jacob, cause avec Rachel, Isaac, avec Rébecca; ensemble ils vont à la fontaine, au *Titi seé*, à la gare du chemin de fer, à la table d'hôte; tout le temps ils se tiennent unis, entrelacés, les yeux dans les yeux, buvant leur souffle et leur âme. Évohé! Évohé! c'est hébraïque, c'est grec, anacréontique et primitif. Eh bien! j'ai vu là, j'ai vu un grand dadais de vingt-cinq ans, qui sortait de la caserne et qui, pour se reposer de la férule du *Hauptmann* et du coup de pied du *feld-webel*, se laissait tranquillement dorloter et mettre les morceaux dans la bouche par une laide petite demoiselle qui avait des yeux de poisson et des cheveux en filasse. Hurrah pour la romanesque Allemagne!

. . . . . .

« Les conducteurs sont *instruits à recevoir les ordres* pour un déjeuner pendant le trajet de Bâle à Offenbourg. Ces déjeuners *consistent* d'une tasse de bouillon, d'une assiette de viande froide, d'un plat de viande chaude et d'un pain.

« Les tablettes en métal argenté sont d'une construction élégante; elles contiennent une terrine, des plats, des assiettes, bouteilles, un verre, poivrière, salière et un couvert; elles *sont tellement construites* pour être placées sur les genoux, sans incommoder les voyageurs ou *causer un bouleversement* (!).

« Le prix d'un déjeuner est mk. 2, et est encaissé lors de la présentation par les employés du restaurant.

« Les plats vides sont retirés du coupé à Schwetzingen à *l'écoulement de plus de* quarante-cinq minutes (!). Les voyageurs sont priés de les déposer au-dessus de leurs places en attendant. — Friedrich Trauttwein Bahnhof restaurateur.

Bons Allemands, *Post* de Berlin, *Gazette de Cologne* et *tutti quanti*

ne vous moquez plus de nous!... Mais l'important est de tenir ce petit billet et la tablette en métal argenté et garnie dans le trajet de Bâle à Francfort. On ne meurt pas de faim, tout est bien.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Cronberg est une petite ville de 2000 habitants, bâtie sur une colline entourée de vergers et dominée par la haute tour d'un vieux château. Ce n'est pas loin de Francfort et l'on y arrive en quarante-cinq minutes, pas plus, par la ligne de Francfort-Hombourg-Cronberg. A Rœdelheim se trouve l'embranchement pour Hombourg.

Si les Allemands ont voulu nous écraser par la splendeur utilitaire d'un monument, c'est fait depuis que la nouvelle gare de Francfort est construite, c'est-à-dire depuis deux ans (1888). Le besoin de cette gare se faisait sentir. Auparavant la ville, une ville splendide à coup sûr, avait sept gares : le *Main Weser Bahnhof*, pour Cassel et Hombourg-Cronberg; le *Taunus b. f.*, pour Soden et Wiesbade; le *Main Neckar b. f.*, pour Darmstadt, Heidelberg, Mayence, Leipsig, Berlin; le *Hanauer b. f.*, pour Hanau et la Bavière; le *Bahnhof am Fahrthor* pour Limbourg; l'*Offenbacher b. f.*, pour Offenbach; le *Hanau-Bebrauer*, pour Fulda, Bebra, etc. Maintenant, sur la rive droite du Mein, un peu en arrière des anciennes gares du Neckar et du Taunus et de la *Kaiser Strasse*, se dresse un colossal monument appelé *Central Bahnhof*, élégant, large, bien proportionné, confortable, où tout a été édifié, réglé, ordonné selon les exigences modernes; je n'ai jamais rien vu de pareil. Et pour faciliter les services on a installé les salles d'attente et les buffets en double, tout le long de la façade de la gare, et quelles salles! quels buffets! Meublés richement, éclairés à *giorno* à la lumière électrique, même pour les troisièmes et quatrièmes classes. Dans cette gare, vous trouvez de tout : des lavabos, des salons de coiffure, des établissements de bains, de nombreuses fontaines avec des gobelets d'argent, des water-closets qui sont le dernier mot du genre, des chambres de consigne pour les colis à la *Main-handgepaeck*. Dans un immense hall central sont, rangés et bien en vue, les différents guichets de distribution des billets; on n'est jamais embarrassé pour trouver l'endroit où l'on a affaire : quand le billet est pris, un écriteau près du guichet, vous renseigne pour trouver la salle d'attente correspondante. Sur le quai extérieur

s'ouvrent les trois grands halls de la gare abritant les différentes lignes perpendiculaires au quai... Ces grands arcs reposant sur une base imperceptible sont tout à fait semblables à la fameuse galerie des Machines de l'Exposition de Paris. Les quais intermédiaires, le long des voies ferrées sont d'une largeur étonnante; on sent, on voit que c'est fait, construit, créé pour les régiments qui passeront là, s'y embarqueront, y débarqueront avec armes et bagages. C'est l'affirmation de la puissance militaire présente et à venir et sur le frontispice de cet édifice géant on aurait pu écrire : « Elevé grâce à la contribution de guerre, construit avec les milliards français! » Non! non! mes chers compatriotes, ne vous confinez pas chez vous, en deçà de la frontière, dans vos bonnes maisons, à côté de vos grasses cuisines et à proximité des théâtres et lieux de plaisirs où l'on rit et l'on s'amuse parfois aux dépens de l'ennemi — qui hausse les épaules. L'Allemand lui, riait déjà de nos comédiens et de nos cuisiniers au temps de Frédéric le Grand et du maréchal de Soubise! Si vous voulez connaître l'ennemi pour le combattre dans les règles et nous assurer des chances de victoire, encore une fois, sortez de chez vous, apprenez sa langue sérieusement, venez le voir à l'œuvre chez lui et je vous réponds que vos idées changeront; venez surtout chez lui voir la gare de Francfort, ce sera pour vous le sujet de longues et salutaires méditations.....

Par l'omnibus il y a trois quarts d'heure de chemin jusqu'à *Kœnigstein* : inutile de dire que je les fis dans un bon landau et qu'un ami vint me chercher, — pas un Allemand : je n'ai jamais eu affaire pendant le voyage qu'à des Suisses ou à des Belges, mais fort au courant des choses du pays. Bref, me voici en plein Taunus, dans le Taunus si frais, si boisé, si montueux, si pittoresque! Devant moi, la petite ville de Kœnigstein, avec de jolies villas et le château de l'ancien duc régnant de Nassau; à l'ouest, au-dessus, les ruines considérables de la vieille forteresse; au nord-est, un mamelon boisé couronné par d'autres ruines, celles du château de *Falkenstein*, puis le *Grand-Feldberg*, élevé de 880 mètres, couvert de forêts; au sud, l'*Altkœnig*, la seconde montagne du massif. Sur le Feldberg un point blanc : l'hôtel des Ascensionnistes; sur l'Altkœnig, un double mur gigantesque en pierres sèches, ancien refuge des habitants de la vallée du Mein, antérieur à l'époque romaine.

La baronne de S... me reçoit dans son élégant chalet, situé à mi-côte, au milieu d'un grand parc, au-dessous de la propriété du

duc. Depuis la terrasse la vue est admirable sur les bois et les vallons, dans la direction d'Eppstein; le soir arrive : on n'entend plus aucun bruit, le ciel est splendidement étoilé; nous restons longtemps à rêver en plein air : ce sont là de délicieux instants.....

Il faut aller visiter au grand jour la vieille forteresse de l'électeur de Mayence. Les Français ont passé ici; où n'ont-ils pas passé? et de même qu'à Heidelberg ils ont tout saccagé; c'était en 1796. D'énormes casemates, de profonds souterrains, les ruines d'une belle maison d'habitation et d'une haute tour carrée, indiquent l'importance du château de Kœnigstein; il y avait place ici pour des milliers d'hommes et de chevaux. Les passages et les chemins à l'intérieur sont d'une largeur étonnante; on conçoit à peine comment de pareils ouvrages de guerre n'ont pu résister à l'ennemi.

Des châteaux, il y en a partout : Falkenstein, c'était le manoir de l'archevêque de Trèves, Kuno, bâti au quatorzième siècle. A Eppstein, on en voit un autre qui date de 1120, et qui a appartenu à une célèbre famille qui a donné cinq archevêques de Mayence. Je me rappellerai toujours la jolie promenade que nous fîmes à Eppstein. C'était un dimanche : dans les restaurants et les brasseries, la foule, venue de Francfort, avait envahi toutes les places; les jardins regorgeaient de monde; on buvait de la bière et du lait, on dansait, on chantait. Le public était surtout composé de commis et de petites ouvrières; les vieux s'en allaient au château, d'où l'on a une belle vue. Un gardien facétieux a réuni là vingt ou trente débris, vieilles épées, vieilles lampes, vieilles ferrailles, nullement authentiques; il possède aussi un registre, et il demande aux visiteurs d'écrire quelque chose sur les pages blanches. Je verrai sans cesse la figure des bonshommes et des bonnes femmes qui se précipitèrent sur le registre, après que quelqu'un de ma connaissance y eut transcrit ces mots : « Sab-ak-bel-ker, chirurgien de S. M. le shah de Perse. »

Châteaux anciens, châteaux modernes; dans la forêt, là, tout près, se dresse un admirable manoir anglais, où l'on est tout étonné, après avoir cheminé longtemps dans les fourrés et les taillis, de trouver tant de confort et d'aimable hospitalité de la part des maîtres du lieu. Vaste vestibule, escalier royal, trois ou quatre salons en enfilade, hautes fenêtres d'où la vue s'étend sur les bois environnants, chambres du premier, sous-sols et cuisines; tout est réglé et arrangé pour un séjour permanent d'été et d'hiver. C'est l'habitation seigneuriale par excellence, mais sans clôture ni

barrières d'aucune sorte; on arrive à la porte tout de go et les lièvres et les chevreuils eux-mêmes viennent faire leur toilette à l'orée du bois, et boire au ruisseau voisin sans le moindre embarras. S'il est un spectacle bien agreste, c'est celui-là; rien des villes, rien du fracas et du tumulte modernes; la paix, le silence éternels, et cependant, quand vous pénétrez dans cette féodale demeure, vous êtes saisi par un sentiment de grandeur, vos yeux sont frappés des images et des souvenirs répétés mille fois çà et là. Les maîtres, quoique étrangers, sont alliés à une famille puissante, et, plusieurs fois par an, des princes qui veulent précisément se retremper dans la solitude et fuir loin du bruit, du faste et de l'appareil de cours, arrivent ici dans ce désert où ils sont bien perdus, et où ils peuvent se reposer à l'aise pour affronter de nouvelles fatigues.

En parcourant les appartements, j'arrivai un jour à une chambre d'enfants; sur une immense table s'alignaient de nombreux joujoux de Nuremberg : soldats de toutes armes, régiments de corps d'armée, canons et caissons, chevaux et bagages... D'un côté, des habits bleus et des casques à pointes; de l'autre, des képis et des pantalons rouges... L'affaire avait été rude, à voir la confusion et l'horrible mêlée des bataillons et des escadrons, mais, chose étrange! tous les pantalons rouges étaient par terre, et tous les képis mordaient la poussière.

En descendant, je voyais dans les salons les portraits de la famille impériale d'Allemagne, mis un peu partout, et accrochés au mur nombre d'uniformes de généraux et d'officiers supérieurs, qui furent et qui sont les hôtes de la maison. Là-haut, la fiction; ici, la réalité. En Allemagne, jeux d'enfants ou jeux de rois, cela vise toujours le Français!...

Un autre château enfin, c'est celui des poitrinaires de Falkenstein. La maison de santé, ou *sanatorium*, de Falkenstein, tout à côté de Kœnigstein, fut fondée en 1874, sur le conseil des médecins de Francfort et principalement de MM. Maurice Schmidt et Barvind, et ouverte au printemps de 1876, dans le but de créer, en faveur des poitrinaires, un établissement aussi parfait que possible, au milieu des saines contrées de la montagne, d'un facile accès pendant toute l'année. Les fonds nécessaires à ce *sanatorium* furent fournis par des bourgeois de Francfort, qui établirent dans les statuts que jamais l'intérêt de l'argent prêté ne pourrait dépasser 5 pour 100;

le superflu doit être affecté aux agrandissements et aux améliorations de la maison. Falkenstein peut se vanter, de l'aveu de nombreux malades et médecins, d'avoir atteint le but qu'on se proposait.

Falkenstein est situé à quatre cents mètres d'altitude sur la pente est du Taunus, préservé des vents du nord. Devant s'ouvre une riante vallée; le regard se repose des deux côtés sur des collines boisées; ce sont des hêtres, des châtaigniers, des chênes; tout près, le vieux schloss de la petite ville de Cronberg.

Le bâtiment principal a la forme d'un fer à cheval et regarde le midi; il est précédé d'une belle terrasse sur laquelle les malades atteints de phtisie pulmonaire ou tuberculeuse se tiennent couchés sur des chaises longues; tous sont immobiles, roulés dans leurs couvertures; chacun a à côté de lui une petite table sur laquelle se trouvent du lait et du cognac : les uns lisent, les autres écrivent, les autres dorment ou causent doucement entre eux. Rien de curieux comme ce spectacle...

J'étais avec mes excellents amis, les barons de S... Grâce à eux, le docteur Dettweiler, directeur de la maison, phtisique lui-même, — ce qui est le plus fort, — nous fit tout visiter dans le détail. Il y a au rez-de-chaussée des chambres où l'on frictionne les malades, pendant la journée, quand ils sont pris de transpiration, puis des salles d'hydrothérapie.

On y voit aussi des salons de conversation, de musique et de lecture, un jardin d'hiver, une salle de billard et une bibliothèque renfermant plus de 1500 volumes, anglais, allemands et français : plus loin, le bureau des inspecteurs, le service des postes et télégraphes, et la salle de consultation des médecins.

La salle à manger est grandiose; l'aération est largement assurée à Falkenstein. L'alimentation joue un grand rôle dans le traitement; aussi on y voit une cuisine, des magasins et des caves magnifiques; — on a dit que c'était la pharmacie de l'établissement; — une vacherie contenant douze vaches dans ses écuries est située dans le voisinage.

Enfin, on a installé dans le beau jardin des tentes circulaires en bois, sortes de pavillons où se tiennent encore des malades, protégés contre le vent par de grands rideaux.

Le climat de Falkenstein diffère peu de celui de l'Allemagne centrale; son privilège, c'est l'air pur de la montagne, l'air sec; les changements de température y sont rarement brusques, les soirées y sont calmes et belles. La méthode particulière de Falkenstein est

donc le traitement de la phtisie par l'air, par le systématique, l'hygiénique emploi de l'air, méthode surveillée par le médecin dans tous les instants de la journée du malade, et cela l'hiver comme l'été, par le beau ou le mauvais temps. Le malade descend de sa chambre à huit heures du matin; il n'y rentre parfois qu'à dix heures du soir, lorsque le gaz est éteint; et il se couche en laissant la fenêtre entr'ouverte; c'est une révolution dans la thérapeutique.

Le malade doit marcher très peu, se reposer beaucoup pour éviter la fatigue et les transpirations, qu'on veut supprimer par le défaut de locomotion et des frictions habilement pratiquées.

Quant à l'alimentation qui, elle aussi et surtout, doit redonner des forces, voici le règlement à peu près général : entre 7 et 8 heures du matin, premier déjeuner avec pain et lait; à 10 heures, autre petit déjeuner; à 1 heure, le repas important de la journée; à 4 heures, un verre de lait; à 7 heures, le souper; à 9 heures, un verre de lait additionné de cognac.

Le prix des chambres varie de 1 mark 50 pf. à 4 marks; pour la pension et le traitement, on donne 7 m. 50 p.

Et maintenant, quels sont les résultats de cette méthode si nouvelle? Le docteur Dettweiler nous les indique dans un rapport paru récemment; il s'occupe surtout des dix premières années, 1876 à 1886. Sur 1,022 phtisiques reçus dans ce laps de temps, 132 ont quitté l'établissement, vraiment guéris; 110 avec une guérison relative. Il y a eu des rechutes : 72 se sont complètement guéris. La durée de leur traitement a été de 142 jours à l'établissement de Falkenstein; bien entendu, ils ont continué chez eux le genre de vie auxquels ils ont été soumis là.

Ne pourrions-nous pas établir en France de pareilles maisons? Aux environs de Paris, du côté de Chevreuse et de Port-Royal, par exemple, dans un endroit bien abrité, avec une belle vue, ou dans le Midi et sur le bord de la mer? Chez nous, nous n'avons que l'embarras du choix et nous pourrions même, je le crois, fonder de semblables établissements en faveur des humbles et des pauvres. Soyons donc pratiques une bonne fois!...

Je n'ai pas tout dit sur le Taunus; il est rempli d'attraits. Un jour, de Kœnigstein, vous partez pour Soden, à 5 kilomètres de là; un autre jour, vous prenez une voiture pour aller à Hombourg. Le pays est plein de ces endroits charmants que l'on appelle des *bains*, grands et petits. Soden, qui a 1,400 habitants, possède

2,500 baigneurs par an et 25 sources : ce sont des eaux généralement ferrugineuses, excellentes contre les névralgies. Ne manquez pas d'aller au bout du gracieux *curparc*, visiter la petite église catholique et le joli presbytère entouré d'un jardin et d'un verger, où les branches des arbres ploient sous le poids de prunes longues, très appétissantes, et que le curé transformera sans doute en bon *couatchwasser*. M. P... est un homme très distingué, très connu à Francfort, où il a exercé longtemps son ministère, très accueillant, et vous sortirez de chez lui enchanté.

Quant à Hombourg, c'est le séjour des familles opulentes : on y voit venir chaque année 11,000 baigneurs, dont un grand nombre d'Anglais. Beaux curhaus, riches salles, splendide restaurant, parc immense, environs délicieux, rien n'y manque; mais ce n'est pas encore là que je viendrai me reposer, et ce n'est pas là qu'on se repose... c'est trop tumultueux et trop tapageur. Hombourg est mondain.

Que j'aime mieux Kœnigstein où je faisais de si jolies excursions, doucement, lentement, à mon gré, tantôt dans la forêt, tantôt du côté de la riante villa Bethmann, ou vers le lac du petit couvent, ou dans un moulin du voisinage, — pour boire le bon lait et manger le fromage de chèvre qu'on sert ici dans tous les moulins, — ou à la brasserie du père M..., un vieux chasseur de chevreuils qui, comme le diable, s'est fait ermite en prenant de l'âge, ou tout simplement dans le parc attenant au chalet de ma charmante hôtesse, la baronne de S... Souvent elle prenait plaisir à réunir à sa table quelques amis du pays, le doyen d'E..., le curé, le vicaire, le docteur T..., une bonne et honnête figure de médecin..., et l'on devisait joyeusement, en buvant force bière et les vins exquis rassemblés dans une mirifique cave par celui qui a bâti la maison, et qui, hélas! dort dans le beau cimetière de Francfort, au milieu des tombes aristocratiques. — « Êtes-vous Prussiens? demandais-je parfois à mes commensaux. — Non! répondaient-ils, nous sommes de Nassau! » Mais ils sont bien Allemands tout de même. Quant à moi, je le répète, ma conscience de Français était à l'aise; sur le faîte de la maison où j'ai, par politesse, choqué mon verre contre des verres allemands, suspendu à un mât gigantesque, flottait au vent un large drapeau rouge écartelé de la croix blanche d'Helvétie, et voilà comment, pour moi, Francfort et le Taunus étaient encore du côté de Bâle.

(*A suivre.*) Lucien VIGNERON.

LES EXTASES, LA MÉDECINE ET L'ÉGLISE [1]

STIGMATES

XV

La véritable explication des stigmates vainement cherchée dans l'hypnotisme

La variété et surtout l'insuffisance des précédentes explications du phénomène des stigmates auront sans doute dissuadé le lecteur de pousser plus loin un examen dont la conclusion est toujours celle-ci : ce ne sont pas les progrès de la médecine qui poussent les médecins rationalistes à nier le surnaturel; mais, en le niant *a priori*, ils sacrifient et faussent la science pour favoriser des préjugés vulgaires. Voilà le fait. Toutes les théories que nous avons examinées jusqu'ici, pèchent des deux côtés les plus essentiels : du côté du phénomène, dont ils sont incapables d'indiquer un seul exemple identique dans la nosologie commune, et auquel ils assimilent d'autres phénomènes à peine analogues; ensuite, du côté de la cause; nous les voyons, merveilleux de candeur, en indiquer d'extravagantes, de fausses, ou incapables d'expliquer même des effets moindres. Dans aucune science, on ne tolérerait une pareille manière de discuter les phénomènes; la vraie médecine ne le tolère pas davantage.

Arrivons maintenant à une dernière hypothèse, entachée des mêmes défauts que les autres, et qui consiste à considérer les stigmates comme un effet hypnotique. L'argument classique de cette explication, c'est l'expérience désormais fameuse des docteurs Bourru et Burot, médecins de la Rochelle.

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre 1889.

Il s'agit d'un jeune homme de vingt-deux ans, atteint d'une hystéro-épilepsie des mieux caractérisées, dans la clinique médicale de Rochefort, et déclaré, entre autres choses, hémiplégique et hémianesthésique du côté droit. Comme on l'avait soumis à une médication ou, pour mieux dire, à des expérimentations hypnotiques, un beau jour, le 6 avril 1885, le magnétiseur le mit en état de somnambulisme et lui fit la suggestion suivante : « Ce soir, à 4 heures, tu t'endormiras, tu viendras dans mon cabinet, tu t'assiéras sur mon fauteuil, tu croiseras tes bras sur la poitrine et tu saigneras du nez. » Ces précautions avaient été prises, dit le rapporteur, pour empêcher que l'hémorragie ne se produisît au moyen de quelque mouvement, ou choc ou frottement. L'injonction s'exécuta de point en point; et de la narine gauche, sans aucune espèce de stimulant extérieur, coulèrent quelques gouttes de sang. Plusieurs personnes furent témoins de ce fait.

Un autre jour, le même expérimentateur dessina, avec une lancette à pointe émoussée, le nom du patient sur ses deux bras et lui parla ainsi : « Ce soir, à 4 heures, tu t'endormiras et tu jetteras du sang par les lignes de cette écriture. »

A l'heure indiquée, le malade s'assoupit; les lettres gonflent sur le bras gauche; elles rougissent fortement, et l'on voit de toutes petites gouttes de sang perler sur quelques points. Après trois mois, les caractères paraissaient encore, mais pâlis. Rien ne s'apercevait sur le bras droit.

Dans la suite, le malade fut transporté à l'asile de Lafond, à la Rochelle, et mis sous la direction du docteur Mabille. Celui-ci réitéra une première fois l'expérience de la même manière, et une autre fois d'une manière plus violente et plus rapide, en présence d'une quarantaine de témoins pour la plupart fort recommandables, tels que médecins et magistrats. Remis en état de somnambulisme et après qu'on lui eut dessiné une lettre sur un bras comme précédemment, le malade reçut du médecin l'ordre de la faire saigner incontinent. « Elle me fait très mal, répondit le patient. — C'est égal, répliqua le médecin, fais saigner tout de même. » L'effet se produisit véritablement, mais non d'une manière identique; car, au lieu de couler par la lettre qu'on venait de dessiner à l'instant, le sang parut sur l'une des lignes tracées deux jours auparavant (1).

(1) *Le Progrès médical* du 29 août 1885.

Le docteur de Rochas, dans son ouvrage *les Forces non définies*, ouvrage que, par une louable prudence, il n'a fait tirer qu'à trois cents exemplaires, raconte qu'il a essayé de refaire la même expérience sur un jeune homme du nom de Benoît qui, sous son action, opérait d'ailleurs un grand nombre de merveilles. Mais il ne réussit pas. Après lui avoir ordonné de saigner du nez, il n'obtint qu'un afflux de sang au visage, et, après lui avoir dessiné un cercle dans la paume d'une main avec ordre de le faire saigner, aucun effet ne se manifesta. En revanche, le docteur de Rochas rapporte, lui aussi, le fait que nous avons raconté tout à l'heure, et il ajoute cette particularité que le malade, qui appartenait à l'armée, étant allé en permission dans sa famille, eut, par suite, un accès de somnambulisme spontané, pendant lequel il détermina par lui-même la sortie du sang : « renouvelant ainsi le merveilleux phénomène de la fameuse *autosuggestionniste* stigmatisée, Louise Lateau » ; ainsi parle de Rochas, citant Bernheim au bas de la page (1).

Avec tout le respect que nous professons pour ces éminents docteurs, nous nous permettons de faire observer qu'ordinairement les diagnoses médicales ne se font pas ainsi à la légère, au moyen d'un simple gérondif. Nous avons vu comment Warlomont s'appliquait, dans son système, à comparer symptômes à symptômes causes à causes. Ainsi agissait également le docteur Charbonnier, bien que nous en ayons abrégé le discours; et l'on peut dire la même chose de Boëns. S'ils ne réussirent pas à faire la preuve, du moins ne voulurent-ils point paraître ignorer ce qu'exige une diagnose médicale. Pour arriver à une conclusion, la diagnose doit bien établir deux points : l'identité spécifique de l'effet et la présence de la cause qui produit le même effet dans d'autres cas. Si les de Rochas, les Bernheim, les Mantegazza, en vrais grands médecins qu'ils sont, avaient procédé ainsi, nous leur serions très reconnaissants, bien plus reconnaissants que des phrases incidentes dogmatiques qui ont la prétention de décider les questions sans les discuter. En attendant que ce travail soit fait par eux ou par quelque autre maître, il faut nous contenter de quelques observations obvies, à la portée de tout le monde.

Commençons par la diathèse, c'est-à-dire par les dispositions de santé de nos deux sujets, puisque c'est ainsi que les médecins

(1) *Les Forces non définies*, recherches historiques et expérimentales, par A. de Rochas. Paris, 1887, p. 208.

agissent et parlent. D'un côté, nous avons Louise Lateau de forte constitution et de santé parfaite (sans oublier Hendrickx la robuste paysanne), comme l'attesta et le soutint le docteur Lefebvre; elle n'avait pas le moindre signe d'hystérie, et, — ce qui cadre admirablement avec notre thèse, — non seulement son sang était normal, mais on ne pouvait soupçonner ou présumer le moindre vice dans les vaisseaux sanguins.

D'un autre côté, nous avons l'infirme de la Rochelle, hystéro-épileptique notoire, sujet, par conséquent, à des troubles névrotiques, dans lesquels l'activité nerveuse pouvait, en certaines conditions, produire des effets impossibles à obtenir dans un individu bien portant.

Quelle étrange activité acquièrent les nerfs dans cette névrose, la plus violente de toutes, nul ne l'ignore aujourd'hui. Sans parler de la force herculéenne qu'une simple femme possède dans certaines crises et par laquelle elle a raison de six à huit personnes incapables de la retenir, que dire des incroyables postures d'équilibre dont les gymnasiarques les plus exercés seraient absolument incapables? Ici, la personne se replie en arrière, de manière à former un arc, se tenant par un bout sur un pied et par l'autre sur la tête, parfois sur la figure, et resserrant le cercle jusqu'à ce que la tête rase le talon; là, elle se tient solidement sur la pointe des pieds qui semblent à peine toucher la terre, et non seulement avec les jambes étendues, mais encore avec les genoux repliés comme quelqu'un qui se lève ou qui va s'agenouiller : toutes choses qui peuvent s'exécuter par un système nerveux où toutes les forces de l'organisme sont, pour ainsi dire, morbidement accumulées, et qui deviennent impossibles à l'activité normale des nerfs. Et, comme les nerfs président à toutes les fonctions organiques, nous les voyons dans les hystériques, même avant l'accès, occasionner une multitude de troubles, dans les fonctions digestives, dans les sécrétions, dans la respiration et dans la circulation elle-même, avec de fréquentes et intenses palpitations et congestions, et avec la retraite du sang (1).

Un homme de sens, fût-il médecin, n'ira donc point chercher dans un homme hystérique l'explication scientifique d'un phénomène constaté dans une personne saine et bien portante, et il n'ira

(1) Richet, *Etudes sur la grande hystérie*. 1880, p. 15 et suiv.

pas comparer l'hémorragie stimagtique de Louise Lateau avec la sueur sanguine du soldat, en supposant que cette sueur ait été spontanée.

En outre, le malade était hémiplégique, c'est-à-dire paralysé du côté droit de sa personne. Quoique nous n'ayons pas d'observations directes sur les troubles apportés dans la circulation du sang par une pareille paralysie hystérique, cependant on peut admettre que, dans certaines circonstances du moins, la qualité et les fonctions du sang peuvent en recevoir une influence défavorable, même dans les parties non paralysées. Dans la paralysie générale, remarque le docteur Mierzejewski (1), l'altération des vaisseaux capillaires est un des phénomènes les plus constants. On a donc raison de conjecturer quelques troubles dans les fonctions hématiques de notre soldat; d'autant plus que Warlomont et les autres docteurs cités plus haut nous ont habitués à croire que, pour les sueurs de sang, il faut nécessairement un vice du sang et des capillaires. Le fait est qu'ils ont cherché ce vice dans Louise Lateau; mais ils ne l'ont pas trouvé.

Ceci ne fait que nous prouver de plus en plus combien il est difficile d'obtenir une sueur de sang, même en y employant l'expédient de l'hypnotisme. De fait, non seulement de Rochas n'en est pas venu à bout avec son nommé Benoit; mais, dans les hôpitaux d'hystériques, la répétition de son cas n'a jamais ou presque jamais dû s'obtenir, au moins d'une manière plus éclatante, puisque depuis quatre ans on n'a à nous servir que l'histoire du soldat. Or, il n'est pas croyable, vu son retentissement, qu'une expérience aussi curieuse et qui servait si bien les sophismes des incrédules, n'ait pas été tentée de nouveau et en divers endroits. Pourquoi donc n'en a-t-on pas publié le splendide succès? Cette lacune démontre suffisamment que les preuves n'ont pas été faites, parce que, pour leur bon résultat, il fallait un ensemble de dispositions morbides absolument extraordinaire. En attendant, retenons à leur encontre ce fait qui suffirait seul à détruire la parité entre le cas de Bois-d'Haine et celui de Rochefort, savoir : dans le premier cas, il s'agit d'un individu sain, exempt de toute disposition morbide; dans le second, il s'agit d'un individu extraordinairement troublé et disposé à ce phé-

(1) *Etudes sur les lésions cérébrales de la paralysie générale.* (*Arch. de physiol.*, 1875). — Voir également Michea : *de l'État du sang dans la paralysie générale des aliénés*, *Ann. méd. psych.* 1848).

nomène de diapédèse, soit par un vice du sang ou des capillaires, soit par une docilité des nerfs vaisseaux-moteurs encore inusitée chez un hystérique.

La seconde différence est dans l'effet lui-même, c'est-à-dire dans le phénomène. Dans les stigmates de Louise, il y avait lacération des capillaires et des tissus dermiques avec tout le cortège des autres phénomènes que nous connaissons. Dans le soldat, il n'y a absolument que l'apparition de petites gouttelettes de sang, qui donnent plutôt l'idée d'une hématidrose et d'une légère hémorragie de la muqueuse nasale. Or ces deux phénomènes, ainsi que le démontre à fond le P. de Bonniot (1), ne diffèrent pas entre eux comme le plus du moins, mais bien comme deux faits spécifiquement divers. De quoi dépend et comment s'opère la transsudation sanguine? Elle s'opère en vertu d'une extraordinaire pression que le sang exerce contre les parois des vaisseaux, par une poussée reçue du cœur et par un fonctionnement vicieux des nerfs vaisseaux-moteurs. Comment ceux-ci entrent-ils en action par la vertu de l'imagination? Personne ne sait le dire; mais cette harmonie de nos facultés et de leurs organes est un fait de continuelle expérience, même en dehors de l'hypnotisme et des cas morbides. Nous pouvons donc supposer, pour ne point soulever trop de questions, que, dans l'état hypnotique, l'activité nerveuse, portée à une suprême excitation, aidée par l'éducation, dirigée par un stimulant convenable, réussit à produire dans le sang la pression et dans les parois des vaisseaux le relâchement nécessaires pour rendre possible une diapédèse. M. Focachon, pharmacien à Charmes, raconte, lui aussi, qu'il a appliqué sur l'épaule d'une hypnotisée huit timbres-poste, en lui suggérant qu'il lui appliquait un vésicatoire; et ce vésicatoire fictif opéra si bien que quinze jours après, il suppurait encore (2). Le P. de Bonniot ne juge pas que ce fait soit essentiellement différent du premier. Les nerfs qui président à la sécrétion suivent, eux aussi, la même loi d'harmonie qui s'observe dans les autres. Il suffit d'imaginer l'acidité d'un citron ou quelque chose de doux pour que l'eau, comme on dit proverbialement, en vienne à la bouche, c'est-à-dire pour que la salive se secréte de ses glandes, comme cela arrive quand on est réellement en présence de ces objets. Or les effets d'un vésicatoire sont produits immédiatement par les nerfs vaisseaux-moteurs qui président

(1) *Le Cosmos*, revue des sciences. 1887, nos 97 et 98.
(2) De Rochas, *les Forces non définies*, p. 208.

aux capillaires de l'endroit auquel s'applique le révulsif, et cette opération est accompagnée d'une démangeaison particulière aux nerfs sensitifs. La représentation de cette démangeaison, gravée avec une vivacité morbide dans l'imagination de l'hypnotique, pourra donc mettre en action les vaisseaux-moteurs, comme si le vésicatoire était là, et il en sortira le même effet. Ce sont là des effets très rares et qui requièrent des conditions très difficiles à rencontrer, comme le prouve l'expérience; mais ils ne sortent pas du cercle des premiers, puisque, en somme, ils se réduisent à une dilatation ou contraction des capillaires. A cela l'imagination arrive toujours, dans une certaine mesure.

Il en va bien autrement quand il s'agit de déchirures notables des tissus, comme celles de Louise Lateau. Déjà, dans les mêmes transsudations provoquées au moyen de l'hypnotisme, à peine conçoit-on que la poussée du sang soit capable de forcer autre chose que les capillaires moins serrés; et, si l'on comprend que cette poussée suffise pour faire céder les capillaires qui aboutissent aux glandes sudorifères ou sébacées, ou bien à la muqueuse nasale, il est beaucoup plus difficile d'admettre la diapédèse pour les capillaires plus vigoureux, et surtout leur brisement, comme nous l'avons démontré plus haut. Mais admettons que cela arrive; avec le brisement des vaisseaux, finit la pression et son effet; il n'y a plus la poussée nécessaire pour chasser le sang à travers les tissus du derme et de l'épiderme, qui, par surcroît, se trouvent être les plus compacts. Le sang transvasé ne pourra donc que s'épandre dans les tissus cellulaires sous-cutanés. Qui n'en a fait l'expérience dans sa vie? Qui n'a vu, à la suite d'un coup de marteau mal dirigé, tombant sur ses doigts, se lever à l'endroit frappé une enflure pleine de sang, lequel ne sort pas de dessous la peau qu'il a soulevée? On peut dire la même chose des taches produites sur la peau, soit par une contusion, soit par une forte étreinte. C'est pour cela, nous le disions également, que la sueur survenue dans l'hypnotique de Rochefort avait probablement le caractère d'une hématidrose provoquée, avec cellules ecchimotiques, puisque, trois mois après, dit l'auteur du *Rapport*, les caractères, bien qu'un peu pâlis, s'apercevaient encore.

Dans Louise Lateau, le phénomène était d'un tout autre genre; et, pour ne point trop nous répéter, nous ne rappellerons que la rupture des capillaires dermiques et la déchirure de la peau aux

stigmates de la couronne où l'activité des nerfs vaisseaux-moteurs n'avait plus rien à voir. Le P. de Bonniot a fait, à ce propos, une très juste observation. « L'art, dit-il, parlant de l'hypnotisme, déprime ou exagère les mouvements naturels de l'organisme; mais il ne crée pas de nouvelles fonctions que la nature n'a point préparées ou ébauchées. Or, parmi les fonctions naturelles on en chercherait vainement une qui eût pour but final la lacération. Et voilà la deuxième différence entre les deux cas que nous comparons. Ce sont deux phénomènes appartenant à deux ordres spécifiquement divers.

Arrivons à la troisième différence qui est encore plus capitale. Par quel moyen le docteur Mabille a-t-il obtenu la sueur de sang? Par l'hypnotisme. Or, ce moyen embrasse une série d'éléments divers et tous essentiels. Abstraction faite de la disposition individuelle à l'état hypnotique, qu'il faut démontrer dans chaque cas, et qui se base généralement sur une diathèse hystérique ou tout au moins névrotique, il faut que le sujet soit soumis à la volonté de l'hypnotiseur. En outre, pour obtenir, en apparence, des phénomènes remarquables, on exige une éducation qui facilite l'exaltation de l'imagination et, simultanément, le concours de l'afflux nerveux; on exige ensuite, — qu'on note bien ceci, — que le patient soit en état de somnambulisme, non seulement quand il reçoit la suggestion, mais encore quand il l'exécute : dans le premier cas, pour que toute distraction des autres opérations de l'âme étant suspendue, il soit disposé à recevoir, dans toute sa force, l'impression du commandement; dans le second, pour que l'imagination, n'ayant plus l'obstacle des autres facultés, puisse se réactualiser avec sa pleine vigueur dans l'impression reçue et se faire suivre des forces organiques autant qu'elles en sont capables. Le second de ces éléments, c'est-à-dire l'intervention d'un magnétiseur, peut quelquefois, au dire des hypnotistes, être moins nécessaire, puisqu'il y a le cas d'hypnotisme spontané. Mais les exemples en sont extrêmement rares, comme ceux de l'autosuggestion. Remarquons d'une manière toute particulière que même l'autosuggestion, quand elle a lieu, requiert que l'individu soit en état de somnambulisme ou approchant de cet état, comme celui qui dort et rêve d'être sous l'action hypnotique (1). Nous avons vu toutes ces condi-

(1) De Rochas, p. 211.

tions, et spécialement la dernière, se réaliser dans le soldat de Rochefort. Ce fut, en effet, dans un accès de somnambulisme spontané qu'il se suggéra à lui-même de réitérer la sueur, et qu'il l'exécuta.

Tournons-nous maintenant du côté de Louise Lateau. Le lecteur ne pourra croire que des médecins sérieux aient pu prétendre réduire son cas à un phénomène hypnotique. D'abord, l'éducation, c'est-à-dire l'exercice n'aurait pu nullement servir à faciliter la production d'un phénomène qui n'entre pas, même comme limite extrême, parmi les effets d'une activité nerveuse, comme nous l'avons déjà fait observer. Le fait est que cette éducation, si nous nous reportons à la première apparition des stigmates, n'y fut évidemment pour rien, et, pour ne laisser aucun doute même déraisonnable, nous ajouterons qu'elle fut absolument impossible pour les stigmates de l'épaule dont Louise Lateau n'avait pas même l'idée avant de les avoir reçus. Il y manqua, en second lieu, l'hypnotiseur et ses manœuvres habituelles. Nous n'insisterons pas sur ce point; car nous ne savons pas qu'on ait jamais prétendu que le curé ou d'autres eussent entrepris cette extravagance ou en fussent capables. Et puis, il faut nous reporter à l'année 1869, époque où l'art hypnotique était encore dans les langes et les ténèbres.

Pour suppléer au manque d'hypnotiseur, on se rejette sur l'hypothèse de l'autosuggestion, affirmée avec tant de sérénité par le docteur de Rochas, peut-être sur l'autorité de Bernheim. Tous les deux devaient savoir que, si la suggestion ne se reçoit que dans le somnambulisme, chaque fois que le sujet hypnotique doit se suggérer quelque chose, il ne pourra être en état de veille en ce moment-là. Le cas du soldat devait le leur rappeler. Par conséquent, ils ont dû supposer nécessairement que, chaque vendredi, lorsque le sang de ses stigmates commençait à couler et pendant tout le temps que cela durait, Louise Lateau était dans l'état de somnambulisme. Parler d'autosuggestion hors de là, ce serait ridicule. Pour leur malheur, cette supposition, faite ainsi à l'aventure et en toute confiance, est fausse de tout point. Louise vivait sous les yeux non seulement de ses parents, mais encore de visiteurs sans nombre, et, pendant quelques mois, elle fut sous la surveillance des médecins devant qui les portes étaient toujours ouvertes. Aucun ne s'est jamais aperçu qu'elle fût en état de somnambulisme. On certifie même le contraire juste pour le temps où les plaies se

rouvraient et continuaient à saigner. Voulût-on réduire ses extases à un accès de somnambulisme, ce serait la même chose, car les stigmates s'ouvraient pendant la nuit précédente, et, dès le point du jour, Louise se mettait à son travail, et conversait au besoin, avec des visiteurs inconnus arrivés à l'improviste jusqu'à l'heure où l'extase venait la surprendre. Ici, il n'y a somnambulisme d'aucune sorte; par conséquent, il manquait l'élément présupposé nécessaire de l'autosuggestion, tant de la part du suggérant que de la part du sujet.

Plaçons maintenant sous nos yeux les termes de l'identité qu'on a voulu établir entre le fameux cas des pseudo-stigmates hypnotiques et le phénomène de Bois-d'Haine. D'une part, un sujet hystérique-hémiplégique, hypnotisé selon toutes les règles, et qui, à grand effort, parvient à produire sur lui-même une légère hématidrose ou quelque chose de semblable. D'autre part, une jeune fille bien portante, dans laquelle plusieurs médecins ont dû reconnaître l'absence de tout trouble notable quelconque, spécialement en ce qui regarde le phénomène hémorragique, de toute rupture des vaisseaux hypodermiques et de l'épiderme lui-même; et cette jeune fille en qui ces phénomènes apparaissaient n'était ni assujettie à aucun magnétiseur, ni préparée par aucune éducation, ni mise dans la condition du somnambulisme indispensable pour l'autosuggestion. Les choses étant ainsi, si l'on ne se moque du public, qu'on ose donc proclamer que ces deux cas sont identiques et se rattachent à une même cause. Quant à nous, profanes, nous nous contenterons d'envoyer promener ces nouveaux docteurs avec ceux qui ont essayé, et non moins inutilement, de fournir la véritable explication naturelle des stigmates.

De cette dernière tentative néanmoins nous tirons un enseignement digne d'une remarque particulière. Toutes les théories imaginées pour donner une explication naturelle des stigmates mystiques se basent principalement sur l'influence que l'imagination ou l'attention peuvent exercer sur l'organisme par le système nerveux, et qui, prétend-on, suffisent à produire en tout ou en partie les plaies stigmatiques. Or, s'il est un cas où l'activité de l'imagination et des nerfs soit portée à son extrême limite et mise dans la condition de produire ses plus grands effets, c'est celui de l'hypnotisme qui, en somme, est destiné à produire cette exaltation et qui y réussit. Si donc nous voulons savoir jusqu'à quel point

l'imagination ou la volonté peuvent naturellement aller dans la production des stigmates, nous avons aujourd'hui de quoi nous satisfaire, grâce à l'hypnotisme; nous avons même pleine satisfaction. L'expérience a démontré que, même avec ce moyen, le plus violent de tous, avec des sujets d'une aptitude complète comme les hystériques, la plupart du temps on n'obtient absolument rien. On ne possède que des exemples où, par un effort suprême et avec une diathèse exceptionnellement favorable, on est parvenu à produire, quoi? Une légère hématridose, une hémostasie de quelques gouttelettes de la muqueuse nasale. Ce sont là des phénomènes qui ne sortent pas de l'ordre de ceux que produisent des causes psychiques de moindre importance, pas plus que le fameux vésicatoire imaginaire dont nous avons parlé. Aussi n'avons-nous qu'à nous féliciter de cette trouvaille de l'hypnotisme, bien que fort équivoque dans sa cause. Grâce à cette trouvaille, nous pouvons désormais affirmer avec un solide fondement que les stigmates de la mystique chrétienne n'eurent certainement pas leur cause naturelle dans les dispositions psychiques des stigmatisés.

XVI

LES STIGMATES CLASSIQUES DE LA MYSTIQUE CHRÉTIENNE

Arrivés à ce point de notre travail, nous avons le regret de devoir faire à nos lecteurs un déplaisant aveu : c'est qu'en entreprenant cette longue discussion nous avons fait, les uns et les autres, une besogne, sinon inutile, au moins superflue, et pour plusieurs raisons. En effet, de quoi nous sommes-nous principalement occupés jusqu'ici? De montrer la futilité des explications naturelles qu'on a voulu donner des stigmates de Louise Lateau. Or que nous importait que quelqu'une de leurs explications se fût trouvée suffisante et qu'auraient pu en conclure les médecins rationalistes? Certes, une telle démonstration n'aurait pu troubler le sommeil d'aucun vrai catholique; elle nous eût été agréable, au contraire, et elle l'eût été encore davantage pour nos supérieurs ecclésiastiques qui, animés de l'amour du vrai, confièrent précisément aux médecins les plus incrédules l'examen de la stigmatisée, au grand ennui de la famille. Pour ce qui est de porter un jugement dans l'espèce, en définissant que le phénomène était surnaturel, il n'est pas vrai que l'Église

s'en soit jamais préoccupée. Elle s'est contentée d'avoir acquis pour elle la certitude que, sous le voile de la piété, il ne s'était point glissé de supercherie propre à scandaliser les fidèles. C'est pourquoi, aujourd'hui encore, on peut se tenir pour bon catholique sans croire à l'origine surnaturelle de ces stigmates, bien qu'il nous paraisse fort difficile de pouvoir les attribuer à une cause naturelle, surtout depuis la preuve contraire qu'en ont donnée les médecins rationalistes par la babélique confusion de leurs impuissantes théories. Or, l'autorité de l'Eglise n'étant nullement engagée dans cette affaire des stigmates de Louise Lateau, les mêmes incrédules, s'ils avaient réussi à fournir une explication naturelle, auraient bien pu se vanter d'avoir confondu la crédulité irréfléchie de quelque dévot, mais non d'avoir pris en flagrant délit d'erreur l'Eglise elle-même, à qui, au contraire, sauf leurs mauvaises intentions, ils rendaient service. En outre, toutes ces théories, dans lesquelles ils ont distillé leur génie, sont gâtées par un défaut radical en tant qu'elles s'agitent autour d'un des cas les plus simples de stigmatisation, de telle sorte qu'en supposant trouvée une explication naturelle de ce fait, cela ne les dispensait nullement d'expliquer tous les autres. Dans cette lutte furieuse nous pouvions nous tenir parfaitement tranquilles et, en spectateurs indifférents, compter les coups qu'ils portaient à l'étendard de Louise, et une fois qu'ils l'eussent abattu, nous pouvions en dresser un autre, et encore d'autres dépassant de plus en plus les forces de la nature, et dire chaque fois aux paladins de l'incrédulité : rien n'est fait, recommencez!

Aujourd'hui nous pouvons tenir le même langage et plus victorieusement encore depuis que nous savons que leurs théories n'ont même pas été capables d'expliquer le fait de Louise Lateau. Nous avons voulu les examiner l'une après l'autre, les confrontant avec cet unique fait qu'aucun acte juridique de l'Eglise n'a authentiqué, qui est assez merveilleux par lui-même, mais bien moins mystérieux que beaucoup d'autres aux yeux d'un médecin. Si nous en avons fait abstraction jusqu'ici parce que l'impuissance de la médecine à expliquer certains phénomènes y apparaissait assez clairement, désormais il nous faut en parler afin de mettre cette impuissance en pleine lumière.

Que le lecteur daigne se rappeler les diverses formes de stigmatisation que nous avons mentionnées au début de cette étude : creusement du crâne par un sillon circulaire ressemblant à la couronne

d'épines, comme l'avaient observé Pic de la Mirandole dans la bienheureuse Catherine de Raconigi, et les éminents docteurs Aspe et Oliva dans la vénérable Jeanne de Burgos (1); plaies profondes, bien plus qu'une déchirure de la peau, comme étaient celles des pieds dans la même Jeanne, et comme était, dans la plupart des cas, la plaie du côté; plaies qui s'étendaient quelquefois jusqu'au cœur, comme on l'a constaté dans Jeanne-Marie de la Croix de Roveredo, dans Cécile dei Nobili, dans Ida de Lovanio. La plaie de cette dernière, placée au côté droit, a été sondée, de son vivant, et l'on a trouvé qu'elle allait jusqu'au foie. Qu'on y ajoute les stigmates saillants, les temporaires, ceux qu'on voyait arrosés de sang vif plusieurs années après la mort, et toute cette variété de phénomènes qu'on peut lire, si on en a le désir, dans la vie de plus de cinquante personnages stigmatisés qu'offre l'hagiographie.

Qu'il nous suffise de citer un exemple, le premier, le plus merveilleux et le plus solennellement authentique parmi tant d'autres, celui de saint François d'Assise. Il a été décrit par ses contemporains et par saint Bonaventure avec une exactitude parfaite. Le saint s'était retiré sur le mont Alverne pour y passer quarante jours dans le jeûne et la prière. Or, un matin, vers la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, pendant qu'il priait, eut lieu devant lui la célèbre apparition symbolisant l'amour de Jésus-Christ crucifié, et, aussitôt la vision disparue, il se trouva subitement orné des sacrés stigmates. Saint Bonaventure en fait la description suivante : « Ses pieds et ses mains étaient traversés dans le milieu par des clous dont les têtes se montraient aux paumes des mains et au-dessus des pieds, et dont les pointes ressortaient du côté opposé. Les têtes des clous étaient rondes et noires; les pointes étaient oblongues, torses et comme rivées, car en sortant de la chair, elles s'épanouissaient sur les chairs environnantes. Le côté droit, comme s'il eût été percé d'une lance, portait une cicatrice d'où sortait fréquemment du sang la tunique du saint et ses vêtements de dessous en étaient imbibés. »

Revenant aux clous, nous ajouterons avec les mêmes historiens qu'ils étaient mobiles dans tous les sens, de telle sorte qu'en les poussant d'un côté, ils ressortaient de l'autre; mais on ne pouvait les arracher. Sainte Claire en eut la preuve, lorsque, après la mort

(1) Gôrres, *De la Mystique chrétienne.*

de François, elle essaya de retirer un de ces clous de la main du cadavre; mais elle ne put réussir. Au reste, les doigts de ses mains étaient libres dans leurs mouvements, ses mains et ses pieds faisaient également leur service. Cependant la marche lui était pénible, et c'est pourquoi, à partir de ce moment, il prit l'habitude de sortir sur une monture. La plaie du côté était profonde, grande et large de trois doigts. Ces stigmates ne donnèrent jamais le moindre indice d'inflammation ou de suppuration, bien qu'ils n'aient jamais été médicamentés en aucune manière; et l'on regardait comme un miracle que, malgré la douleur intense qu'ils causaient et la perte de sang, l'homme de Dieu eût pu vivre ainsi pendant deux années encore.

Tels étaient les stigmates de saint François; ils lui étaient venus subitement sous l'influence d'une simple vision, avec formation et transposition du tissu musculaire et des autres tissus adjacents, et cependant sans aucun de ces troubles qui produisent l'inflammation; en outre, avec déchirure des vaisseaux et tissus; le tout conformément au type vu en esprit : *Signa clavorum quemadmodum paullo ante in effigie illa viri crucifixi conspexerat.* Ce sont les expressions mêmes de saint Bonaventure (1).

Qu'on nous dise donc clairement quel chemin a fait la médecine pour expliquer naturellement cette classe de phénomènes si étonnamment contraires à toute loi physiologique, elle qui n'a pas trouvé le joint même pour expliquer les stigmates si superficiels de Louise Lateau. Il est certain que ni la diète de Charbonnier, ni la diapédèse de Warlomont, ni l'autosuggestion de de Rochas, qui pourtant, représentent la quintessence de la médecine moderne, ne pourraient être mises en avant sans exciter à rire.

Quelque disciple de l'école de Boëns croira peut-être avoir une échappatoire toute prête en niant les faits et en criant au charlatanisme des saints et de leurs biographes. A celui-là et à ceux de son espèce, nous dirons que les charlatans se travestissent plus souvent en médecins qu'en saints et en théologiens (2). Nous nous en remettons sous ce rapport au jugement du public et à l'expérience quotidienne. Mais ce n'est point avec des mots et des railleries que

(1) *Légende de saint François*, ch. XIII

(2) Au cours de ce travail, nous avons reçu une lettre qui démontre péremptoirement cette proposition. Bien que son vénérable auteur ne nous ait pas demandé de la publier, nous n'hésitons pas à le faire, afin que nos

les questions se tranchent; pour les uns comme pour les autres, il vaut mieux ne point recourir à cette vulgaire artillerie. Les faits que nous avons allégués ont généralement pour eux les témoignages les plus authentiques; beaucoup d'entre eux furent étudiés et décrits par des médecins du temps, qui n'étaient pas assez arriérés pour ne savoir point ce qu'ils regardaient et rendre compte de ce qu'ils voyaient; beaucoup d'autres furent constatés par des populations

lecteurs jugent, une fois de plus, la bonne foi de nos adversaires et les misérables sentiments qui inspirent leurs attaques contre le mysticisme chrétien.

« Saar-Union (Alsace), 21 décembre 1889.

« Monseigneur Gassiat,

« J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt le développement de la thèse : *les Extases, la Médecine et l'Eglise*, dans la *Revue du monde catholique*. Le numéro du 1er décembre, que je n'ai eu, à mon grand regret, qu'aujourd'hui est rempli de détails précieux sur Louise Lateau.

« Voici quelques détails personnels qui vous feront mieux encore connaître le fameux docteur Charbonnier.

« Vers la fin de novembre 1873, j'ai rencontré M. Charbonnier dans une famille de Châtelet, en Belgique. Pendant le dîner, toute la conversation roula sur les faits de Bois-d'Haine. M. Ch. nous avoua alors qu'il avait préparé une brochure pour démontrer que tout ce qui concernait Louise Lateau pouvait s'expliquer naturellement. — Mais, lui dit un des convives, avez-vous vu Louise? — Non, j'ai demandé en vain l'autorisation de la voir; il paraît qu'on ne l'accorde qu'à ceux des médecins qui sont convaincus d'avance. — Mais comment pouvez-vous traiter un sujet pareil sans avoir vu la personne en question? — C'est que j'ai fait des études spéciales sur cette matière; ainsi, pour ne parler que de ce jeûne prolongé, je l'explique très facilement. Il y a dans l'air (je garantis l'exactitude de ce que j'avance) des *courants nutritifs*; quand donc une constitution favorablement disposée rencontre ces courants d'air nutritifs, elle peut se passer de toute autre nourriture. D'ailleurs, l'histoire est là pour nous faire connaître des faits pareils. Sainte Lidwine, saint Nicolas de Flue (plusieurs autres saints et saintes qu'il nomma et dont le nom m'échappe) ont passé de longues années sans autre nourriture. Ils avaient la constitution voulue et ont rencontré les courants nutritifs. De plus, tel géographe, dont je ne sais plus le nom, raconte dans son livre qu'il a rencontré, en Océanie, toute une peuplade qui se passait de nourriture — Farceur, lui répondit quelqu'un, il vous est facile, à la fin d'un bon dîner, arrosé d'excellents vins, de venir avec votre théorie des courants d'air nutritifs; nous autres, tout en appréciant ce qu'il y a de bon dans un dîner pareil, nous aimerions connaître votre secret de pouvoir se passer de toute nourriture. En tout cas, docteur, vous allez nous promettre de ne pas publier la brochure en question avant d'avoir vu Louise; et moi je vous promets que dès vendredi prochain vous serez reçu à Bois-d'Haine, et que vous serez même autorisé, en qualité de médecin, à faire les expériences que vous jugerez nécessaires.

« En effet, quelques jours après, M. Ch. fut admis à assister aux phéno-

entières, comme les faits de Louise Lateau, de Maria Moerl, de Hendricks et autres ont été vues de notre temps par des centaines et des milliers de personnes de toute classe et de toute éducation. Voilà les faits. Et l'explication naturelle? La haute estime que nous professons pour les progrès de la médecine moderne nous fait dire que, puisqu'elle ne l'a pas trouvée, C'EST QU'IL N'Y EN A PAS.

B. GASSIAT.

(*A suivre.*)

mènes du vendredi. J'ai renoncé, à mon tour, à voir Louise pour permettre à ce médecin de constater les différents faits. Ce vendredi donc, je rencontre, vers six heures du soir, M. Ch qui revenait de Bois-d'Haine pour retourner à Châtelet. — Eh bien! Monsieur le docteur, quelle impression rapportez-vous de votre visite? — Oh! Monsieur, je n'ai jamais rien vu de pareil; il m'a été donné d'assister, dès le matin, à la communion de Louise. Quel spectacle! c'est un ange; c'est plus qu'un ange. Je vous le dis, Monsieur l'abbé, et je me suis assez occupé de mystique pour pouvoir l'affirmer, dans peu de temps, Louise fera des miracles et des prophéties. J'ai été bien reçu; on m'a laissé faire plusieurs expériences qui m'ont complètement convaincu; nous nous trouvons en présence d'un état surnaturel que la science ne peut pas expliquer.

« La conversation continua sur ce ton jusqu'a notre arrivee à Châtelet; là, M. Ch. invita un prêtre lorrain, qui avait également visité Louise, à souper et à passer la nuit dans sa maison.

« Quelques jours après, M. Ch , désirant quitter Châtelet où la fortune n'arrivait pas assez vite au gré de ses désirs, et désirant se faire précéder à Bruxelles par un livre d'eclat, publia ou déposa à l'Académie la brochure *telle qu'elle était avant son voyage à Bois-d'Haine.*

« Daignez agréer, Monseigneur, l'expression de mon profond respect.

« A. MATHEIS,

« *ancien précepteur en Belgique, actuellement curé à Saar-Union.* »

LES LUTTES INTIMES

LE RENÉGAT

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉNIGME

I

RETOUR D'ORIENT

— C'est bien ce soir n'est-ce pas, demanda Simon Deventer à Mme Bonchamps, que nous aurons le plaisir de voir le P. Dominique Lorrain?

— Mon frère a dû arriver cet après-midi à Paris et sa première visite sera, je l'espère, pour la rue Notre-Dame des Champs. Il n'a plus que moi comme parente.

— Y a-t-il de longues années qu'il a quitté la France?

— Vingt-cinq ans. C'est en 1854 qu'il est parti en mission pour le Tonkin.

— Votre mari ne l'a peut-être pas encore vu?

— Non. Gustave ne le connaît pas.

Deventer se tourna vers le maître de la maison.

— Vous devez être très heureux, mon cher ami, de lier connaissance avec votre beau-frère?

Bonchamps sembla sortir d'un songe.

— Très heureux! en effet, très heureux! répondit-il.

— Vous pourrez parler du Tonkin ensemble, dit Mme Bonchamps.

— Ma chère Geneviève, ne mets pas la conversation sur ce sujet, je te prie. Tu sais combien peu j'aime à faire parade de mes connaissances.

Et s'adressant à un jeune homme blond :

— M. Gorcun, demanda-t-il, avez-vous quelque nouveau morceau à nous jouer ce soir sur votre violon?

— Oui, si Mlle Bonchamps veut bien m'accompagner au piano.

— Je suis bien fatiguée, répondit la jeune fille.

— Vous avez visité aujourd'hui beaucoup de pauvres?

— Un très grand nombre.

Et elle se tourna vers un autre jeune homme d'un aspect sérieux, un peu sévère même, Marcel Beaufort, auquel elle adressa un malicieux sourire.

On entendit un pas ferme crier sur le gravier du jardin et un coup de sonnette retentit.

— C'est lui! s'exclama Geneviève en se précipitant dans le vestibule.

Elle rentra tout émue et annonça :

— Mon frère, le P. Dominique Lorrain.

C'était un homme de haute taille, maigre, un peu courbé, porteur d'une longue barbe noire, l'aspect d'un ascète, les traits énergiques.

Geneviève fit les présentations.

— Monsieur Bonchamps, mon mari. Et elle ajouta avec un sourire : Un écrivain et un orientaliste savant, d'ailleurs je vous l'ai déjà écrit.

— Monsieur l'abbé, soyez le bienvenu sous mon toit, dit Gustave en tendant au prêtre sa belle main grasse.

Le missionnaire en toucha l'extrémité de ses longs doigts nerveux et répondit :

— Ma sœur m'a appris à vous connaître comme le meilleur des hommes.

— Ma fille Célestine, continua Geneviève.

— Ma nièce, je n'aurai qu'à féliciter votre mère, si elle vous a faite aussi bonne que vous êtes charmante.

La jeune fille rougit jusqu'aux oreilles et baissa ses grands yeux bleus. Elle répondit avec une petite moue qui creusa des fossettes dans ses joues :

— Je crois que maman n'a pas lieu d'être trop mécontente de moi.

Le prêtre sourit.

— M. Simon Deventer, banquier, un ami de mon mari, dont il a fait la connaissance en Orient.

D'un coup d'œil, le missionnaire remarqua des traits flasques, un teint jaune d'une mauvaise graisse, un nez en bec d'aigle et des yeux clignotants qui lui déplurent.

— J'espère, Monsieur l'abbé, que nous aurons entre nous les mêmes bons rapports qui existent entre Bonchamps et moi.

— Je l'espère! répondit-il simplement.

— M. Isaac Gorcum, neveu de M. Deventer.

Un long jeune homme pâle, à la poitrine étroite, au visage en lame de couteau.

M. Simon trouvant que Mme Bonchamps n'en avait pas dit assez, ajouta :

— Mon neveu, mon fils adoptif, un violoniste d'un talent remarquable, un improvisateur hors ligne, un écrivain d'avenir.

Et il prononça à demi-voix le mot : *Unbeschrien!* que le P. Dominique entendit et releva.

— Vous dites *unbeschrien* pour écarter le mauvais sort?

— Oui. Vous l'avez remarqué. C'est la coutume de mes compatriotes, les Hollandais.

— M. Marcel Beaufort, dit Geneviève, le secrétaire de mon mari et... l'ami de la maison, ajouta-t-elle en expliquant ces mots par un regard jeté sur Célestine qui rougit de plus belle, fronça les sourcils et se mit à feuilleter un album de musique d'un air absorbé.

Le prêtre enfonça son regard, brillant comme un reflet de diamant, dans les yeux du jeune homme, dont la physionomie franche, pensive et énergique lui plut. Il lui prit spontanément la main et la lui serra cordialement en disant :

— Nous ferons bon ménage ensemble, je crois.

— Je le désire, mon Père, répondit Marcel d'un ton respectueux.

— A la bonne heure, répliqua le missionnaire, voici le premier d'entre vous qui m'appelle mon Père, comme le font mes Annamites.

Pendant que Geneviève lui demandait des nouvelles de son voyage, il examinait avec curiosité le cabinet de travail de Bonchamps.

Des flambeaux de bronze représentant des grues posées sur des

tortues et tenant une fleur de lotus dans le bec, éclairaient un véritable musée tonkinois.

La table de travail de l'écrivain était formée d'un vaste rectangle d'ébène incrusté de nacre et décoré aux angles d'ornements d'argent. Le P. Dominique reconnut le couvercle d'un cercueil tel qu'on en voit de si nombreux dressés debout au seuil des échoppes de la rue des Menuisiers à Hanoï et dans les grandes villes du Tonkin. C'est en effet l'habitude des enfants annamites d'offrir ce bizarre cadeau à leurs parents, de leur vivant, en témoignage de respect et d'affection.

En pleine lumière, dans un grand panneau, une sorte de tableau-tapisserie où les chairs étaient peintes, où les étoffes véritables s'arrondissaient en bosses capitonnées.

Une femme était représentée accroupie, vêtue d'une longue blouse montant jusqu'au cou et s'ouvrant de côté, en soie brochée d'un bleu noir. Sur les plis des jambes croisées s'étalait en éventail, en opposition avec la teinte sombre du vêtement extérieur, la riche gamme de tons fournis par les blouses intérieures et leurs doublures vert émeraude, rouge, bleu ciel, violet, jaune et blanc, la couleur du dernier *kékouin* remplaçant la chemise.

Les pieds peints contrastaient, au milieu de ce fouillis de couleurs étincelantes, par leur ton d'ambre très prononcé.

La figure présentait une face plate, un nez camus, des yeux étroits et longs, des lèvres ensanglantées par le bétel et des dents laquées d'un noir brillant. Les cheveux noirs et courts étaient ramassés par une sorte de turban.

Les mains sortaient des manches, ornées de bagues, avec des doigts plats du bout, relevés et prolongés par des ongles de six ou sept centimètres.

Sous les blouses sans taille la forme du corps ne se laissait pas deviner.

Autour de la pièce de vastes dimensions, pendaient, le long des murs, des panneaux de bois laqué couverts d'inscriptions en caractères chinois hauts de trente centimètres, peints en rouge; devant les fenêtres, des stores verts rehaussés de paysages fantastiques aux nuages pourpres et aux arbres bleus, derrière les lamelles desquels on apercevait une doublure de soie rose tendre; aux portes, des tentures de soie orange où brillaient en relief, brodés en fils d'or, des bonshommes grotesques et des dragons fantastiques.

Au fond de la pièce, un large lit de camp chinois, en bois laqué, d'un brun rouge, miroitait avec sa base dorée ornée de moulures en relief.

Dans un enfoncement, un gong de cuivre arrondissait des reflets luisants, pendu à un tréteau dont le bois sombre dessinait, à peine visibles, des formes bizarres, coupées d'angles droits, à l'arête desquels brillaient fugitifs de minces reflets.

Dans les coins, sur des meubles aux formes anguleuses, d'un ton brun rougeâtre, des boîtes à bords dorés, entrant les unes dans les autres, des statuettes peinturlurées prises à quelque pagode, les unes vernies, les autres couvertes d'une couche de stuc, des brûle-parfums en cuivre, des pots en porcelaine verte, bleue et rouge, des pipes et des boîtes pour fumeurs d'opium, montaient en étagères jusqu'à des trophées de sabres en forme de cimeterres dont un cordonnet vert enroulé à la naissance de la lame formait la poignée.

Aux angles du plafond, de grands parasols en papier tout ouverts, pendaient des pompons multicolores, immobiles, comme des oiseaux minuscules planant au-dessous des poutres saillantes, sculptées en plein bois, d'animaux fantastiques et de plantes bizarres, s'entremêlant en un fouillis inextricable.

C'était tout ce que pouvait offrir de mieux l'art annamite.

Le P. Dominique remarqua la tenue de Bouchamps. L'écrivain causait avec Deventer. Il tenait ses mains l'une dans l'autre, jointes sur son ventre et s'était accroupi sur ses jambes à la façon des annamites sur le lit de camp chinois. Il gardait depuis un certain temps déjà cette position éminemment incommode pour un français et qui révèle chez celui qui s'y attarde une longue habitude.

— Ton mari est resté longtemps au Tonkin? demanda le prêtre à Geneviève.

— Six ans.

— Tu l'as épousé en 1854. Y avait-il longtemps qu'il était revenu en France?

— Huit mois. J'ai été charmée par sa douceur, par sa réputation de savant et aussi par l'attrait de curiosité qui, pour une jeune fille surtout, s'attache à un homme qui a tant voyagé. Je n'ai pas été trompée dans mon mariage. Gustave m'a rendu parfaitement heureuse. Il n'y a qu'un seul point noir dans notre existence : mon mari n'est pas chrétien. Il l'est de pensées, de sentiments, bien que quelquefois il se lance dans des charges à fond de train contre la

religion, mais il ne pratique pas. Souvent je me suis crue sur le point de l'amener à m'accompagner à l'église, toujours j'ai échoué au dernier moment sans pouvoir me rendre compte du motif de mon insuccès. Il convient que j'ai raison de vivre en chrétienne. Pour rien au monde il n'eût voulu que Célestine fût privée d'instruction religieuse et même, à l'époque de sa première communion, il prenait plaisir à constater ses progrès pour se corriger de ses petits défauts d'enfant. Il lui a expliqué, plutôt cent fois qu'une, les passages difficiles du catéchisme et même, je l'avoue, avec une science qui m'eût paru extraordinaire chez tout autre homme que Gustave dont les connaissances sont pour ainsi dire universelles. Il ne m'a pas caché d'ailleurs qu'il avait eu une enfance et une jeunesse très pieuses. Combien je désirerais, mon frère, vous voir rester longtemps en France. Vous deviendriez facilement l'ami de mon mari. Votre vie dans le même pays, bien que vous soyez arrivé au Tonkin un an après le départ de Gustave, crée entre vous une sympathie forcée, un lien de conversation grâce auxquels vous arriveriez sans doute à le ramener tout à fait à Dieu. Mais vous m'avez écrit que vous ignoriez le temps que vous resteriez en France.

— J'y resterai si je crois pouvoir être utile à l'œuvre de Dieu; sinon, dès que je serai un peu remis des fièvres qui ont motivé mon retour, je repartirai soutenir mes Annamites au milieu des persécutions. Ton mari avait-il écrit avant son départ au Tonkin?

— Non.

— Quels sujets a-t-il traités dans ses récents ouvrages?

— Ses explorations en Indo-Chine et ses études sur les monuments du Cambodge.

— Connaissais-tu ton mari avant son départ en Orient?

— Non. Il avait perdu tous ses parents, étant très jeune, et c'est la solitude qui l'avait décidé à accepter une mission du gouvernement.

— Possédait-il de la fortune quand tu l'as épousé?

— Aucune. Il avait tout dépensé dans ses voyages. J'ai bien fait de préférer l'affection à l'argent, même au point de vue matériel, car mon mari gagne avec ses livres quarante mille francs par année.

En ce moment, à l'autre bout de la pièce. Bonchamps se levait et, voulant sans doute convaincre Isaac Gorcum, lui prenait le bras et, pour appuyer son raisonnement, faisait avec les mains de grands gestes d'orateur. Il venait d'un pas lent, s'arrêtant, puis reprenant sa marche molle et glissante. On ne l'entendait pas marcher.

Le missionnaire l'examinait et remarquait l'affabilité de son visage plein, rosé, sans barbe, de ses yeux bruns hésitants, aux paupières larges et épaisses, qu'il baissait d'un air recueilli et qu'il ne relevait que de temps à autre sur son interlocuteur, son nez gros, indice de bonté, son double menton et sa bouche large, dont l'expression gourmande était enjolivée par des plis très fins aux commissures. Il portait la tête légèrement inclinée en avant. Il avait de longs cheveux déjà blancs, plats, qui tombaient plus bas que ses oreilles, et il parlait d'une voix mielleuse, onctueuse, avec des gestes doux et enveloppeurs, qui faisaient ressortir sur son vêtement noir, exactement boutonné, la blancheur de ses mains grasses, aux jolis doigts fuselés, de vraies mains de prélat. Tout à coup il les glissa l'une sur l'autre et les enfonça dans les manches de sa redingote d'un geste frileux.

Le Père Dominique fourragea sa longue barbe d'une main nerveuse, puis tracassa la chaîne de sa montre, une chaîne en acier à larges mailles, dite chaîne de Saint-Pierre.

— De quel pays est ton mari? demanda-t-il de sa voix nette, qui découpait les mots comme avec un couteau.

— De l'Anjou.

— Tu ne connais personne de sa famille?

— Il a perdu tous ses parents avant son départ en Orient.

— Reçoit-il des amis d'enfance?

— Il ne reçoit d'une façon plus intime que M. Deventer et son neveu. J'avoue que j'en suis étonnée. Mon mari pourrait choisir des amis parmi une foule de savants et d'artistes éminents qui seraient flattés de cette préférence, et il trouverait sans peine des hommes plus fins, plus distingués, plus causeurs, plus aimables que ceux-là. Il est vrai que le banquier est ici le seul Européen qu'il ait connu en Orient. M. Gorcum fait la cour à Célestine, mais elle n'est pas pour lui, je la réserve pour Marcel Beaufort, du moins c'est le rêve que je caresse.

— Ce jeune homme me plaît.

— Il n'est pas riche, mais il est intelligent, travailleur et, qualité que ne possède nullement M. Gorcum, il est très modeste. Tout jeune qu'il est, il a fait ses preuves de patriotisme. Pendant le siège de Paris par les Allemands, il n'avait pas encore quinze ans, il se présenta pour s'engager dans la mobile. On le refusa à cause de son âge. Il se fit alors ambulancier. C'est auprès d'un blessé que

je le rencontrai pour la première fois. Quand l'armistice fut décidé, une nuit, il s'avança jusqu'aux avant-postes, et, à lui seul, encloua, tant à Billancourt qu'à Neuilly, une dizaine de canons. Pensez si le récit de cet exploit ne contribua pas peu à l'établir dans le cœur de ma fille. Célestine n'a que dix-sept ans, elle est encore un peu jeune pour la marier, mais dans un an ou deux...

— Ton mari a-t-il été soldat pendant la guerre?

— Non. Nous nous sommes occupés tous deux d'une ambulance.

— Ah!

— Cela vous étonne?

— Non, non, fit vivement le missionnaire, il fallait des dévouements à tous les postes.

II

UNE NUIT AU TONKIN

Bonchamps arrivait près du missionnaire et de Geneviève. Il s'animait, parlait à très haute voix.

— Vous me demandez, mon cher Isaac, comment j'obtiens une telle intensité de coloris dans les peintures de mes personnages. Vous savez combien j'aime à garder le silence sur tout ce qui se rapporte à mon travail, c'est là la pudeur de l'artiste. Néanmoins vous me pressez tellement que je veux bien vous révéler mon procédé. Vous l'emploierez, je ne dis pas si vous voulez, mais si votre imagination vous le permet.

Quand je veux dessiner avec des substantifs, peindre avec des adjectifs un personnage, je m'hallucine. J'installe mon bonhomme devant moi, assis, debout ou couché, comme ferait un peintre de son modèle, je détermine ses traits, j'affermis peu à peu ses chairs, je délimite ses contours, un par un, détail par détail, accentuant ses caractéristiques comme pour une caricature, ensuite je le peins, je le maquille plutôt avec des couleurs trop vives et, ce travail préparatoire accompli, je n'ai plus qu'à représenter mon personnage d'après nature, le voyant aussi nettement que je vous vois, le conservant dans la pose aussi longtemps qu'il m'est nécessaire. Voilà mon procédé, usez-en si vous pouvez.

— Pour moi, dit Deventer, je déclare qu'il me serait complètement impossible de m'en servir.

— Je le crois sans peine, répliqua Bonchamps en souriant, votre

cerveau est fait pour le commerce et votre imagination ne s'est pas développée par une production continue comme celle d'un écrivain. Mon procédé a son inconvénient. Il peut conduire à la folie celui qui en abuse. Mais, quand on s'en sert raisonnablement, il amène à une exécution supérieure de l'œuvre. Brierre de Boismont raconte de Talma, que, quand ce grand acteur entrait en scène, il avait la force de volonté nécessaire pour s'halluciner, pour s'illusionner, devrais-je dire plutôt pour employer le terme scientifiquement exact. Il commandait à ses yeux de ne plus apercevoir les vêtements des spectateurs et de voir, à la place de ces personnages vivants, autant de squelettes. Lorsque, par la force de son imagination, il avait opéré cette transformation et peuplé la salle de ces macabres auditeurs, il éprouvait une telle émotion, il donnait à son jeu une telle intensité d'expression qu'il arrivait aux effets les plus saisissants.

— Vous vous êtes sans doute, dit Gorcum adossé à la cheminée, servi de votre méthode pour tracer le tableau d'un enterrement au Tonkin que je parcourais encore ce matin et qu'à force de relire je sais par cœur. Il me semble assister à cette cérémonie. Un ciel gris. Aussi loin que s'étend la vue, jusqu'au bout de l'horizon, des rizières découpées en carrés d'un vert pâle ou sombre, des touffes de grandes herbes, avec des arêtes de sabres qui se courbent au moindre vent, où courent de fugitifs reflets d'argent. Dans des trous, à travers des tiges, des flaques d'eau boueuse avec des plaques miroitantes bleues, verdâtres, comme oxydées. A gauche, un bosquet d'aréquiers abritant sans doute sous leurs panaches quelque village. Une grande route en sort, dallée de pierres blanches, passe sur un pont de marbre, puis profile, sur l'horizon d'un ton de suie, des bambous alignés. Ils se groupent plus nombreux autour d'une pagode dont les toits superposés se relèvent aux coins comme des avants de jonques. On aperçoit la silhouette de deux monstres gris, des éléphants de pierre, agenouillés, d'un dessin grossier mais d'un aspect puissant. Au delà, les rangées de bambous se rapetissent, se mêlent, se brouillent, à peine estompées dans la brume. Au premier plan, l'entrée d'une ville, des maisons sans étage, avec de larges persiennes vertes, des auvents relevés sous lesquels travaillent des ouvriers accroupis, une route d'une terre rouge, ocreuse. En avant du tableau, le commencement du cortège funèbre. Des Annamites, vêtus de grosse cotonnade blanche effiloquée par le bas, agitent des baguettes pour chasser les mauvais esprits

qui voudraient agripper de leurs doigts crochus l'âme du pauvre mort. Puis des porteurs de bannières blanches brodées de grands caractères noirs retraçant la biographie du défunt, des autels dorés, une maison en miniature destinée à servir de demeure à l'âme. Vient ensuite le cercueil sur un sarcophage porté par vingt coolies et suivi par une foule mimant, hurlant, gémissant sa douleur, accompagnée de joueurs de flûte et de gong. Enfin, une tente carrée, dressée sur des piquets, portée par quatre hommes, et qui ne laisse voir, sous ses bords tombant à la hauteur des genoux, que des jambes en marche et des pieds posés sur des sandales de bois noir laqué, recourbées en larges poulaines. Dessous sont cachés les femmes et les parents du mort. Des hommes, avec leurs longs cheveux tordus en chignon, des femmes, avec d'immenses chapeaux de paille semblables a de gigantesques cuvettes renversées, regardent le défilé.

A ce moment Célestine se pencha à l'oreille de son voisin Marcel Beaufort et lui dit tout bas.

— Regardez donc la pose de M. Gorcum! — et, en détachant ses phrases d'une voix nette de commandement : — La main gauche en avant, le coude au corps, les doigts écartés et crochus en face du pouce, la main droite souple et libre dans ses mouvements... Mon Dieu! Mon Dieu! Le pauvre garçon meurt-il d'envie de faire remarquer à mon oncle qu'il a la manie de faire grincer son violon!

Gorcum ne s'était pas aperçu de ces réflexions, il continuait, rejetant en arrière sa belle tête blonde, s'écoutant parler, étudiant ses gestes, prononçant les *e* muets avec affectation.

— Au cours de la cérémonie, un coup de soleil tombe brûlant sur le paysage et le transforme féeriquement. Sous le ciel, sombre à force d'être bleu, se découpent nettement les bambous d'un vert pâle, les pins parasols d'un vert noir, les ficus d'un bleu velouté. Le ton des rizières s'avive et flambe, en quelque sorte, en langues vertes. Les flaques d'eau, comme des miroirs, se moirent de reflets ardents. Des martins-pêcheurs s'élancent des touffes de riz, rasent d'une courbe agile la face de l'eau et s'y mirent, saphirs vivants. Des libellules en leurs circuits enlacent les nénuphars, puis se posent à la pointe d'un iris. Un flamant attentif allonge son cou souple, d'autres secouent leurs ailes blanches doublées de rose. A l'écart, un héron gris, sur une patte, guette les poissons. Les tuiles de la pagode miroitent jaunes et vertes. Les éléphants de pierre se revê-

tent de teintes roses. Au premier plan, le cortège funèbre détache ses personnages, entre l'émeraude des rizières et l'indigo du ciel, devant les stores plus verts des fenêtres et la pénombre plus épaisse des auvents. Les bannières blanches s'agitent plus éclatantes, les autels dorés éblouissent. La terre a des tons de brique où les ombres courtes posent des taches bleues. Et les pleurs et les gémissements paraissent ridicules dans le grand flamboiement du soleil et de la nature.

Gorcum souriait complaisamment, fier d'avoir paradé avec la science et la prose de Bonchamps.

— Bravo! bravo! Isaac, s'exclama Deventer, en battant des mains, tu as dit superbement et je me réjouis de la façon dont tu as profité de l'éducation que je t'ai fait donner.

Le jeune homme, d'un mouvement d'impatience, passa la main dans ses longs cheveux bouclés.

— Tu as seulement le tort de trop laisser voir dans tes gestes que tu es un violoniste distingué.

A cette louange grossière, Célestine éclata d'un rire moqueur. Elle répondit au coup d'œil que lui lança sa mère :

— C'est M. Beaufort qui me fait rire avec ses histoires de la guerre.

— Monsieur l'abbé, dit Gorcum, peut certifier la sincérité du tableau tracé par M. Bonchamps.

— Il est exact.

— Dans ces conditions, le Tonkin est un pays très pittoresque. Ajoutez que le Delta fournit deux récoltes de riz par an. Vous jugerez que c'est un vrai pays de Cocagne.

Et, d'un ton légèrement impertinent, il demanda :

— Franchement, Monsieur l'abbé, entre nous, les récits des travaux et des souffrances des missionnaires ne sont-ils pas un peu bien exagérés pour les besoins de la cause, pour attendrir le cœur des donateurs d'aumônes?

— J'ai dit, répliqua le P. Dominique d'une voix grave, que le tableau que vous avez rappelé tout à l'heure, était exact dans les traits qu'il retraçait, je n'ai pas affirmé qu'il fût complet. Il y aurait un livre à faire sur les missionnaires, livre plus émotionnant que le plus attrayant des romans, œuvre qui ne pourrait être accomplie que par un écrivain sincère et d'un grand talent, où se trouverait retracée, avec ses luttes contre lui-même et contre les hommes et

les choses, la vie du prêtre séparé des siens, de ses amis, de ses compatriotes, combattant, sous le regard de Dieu, les batailles de l'apostolat. Je ne sais pas comment M. Bonchamps pénétra dans l'Annam et put y vivre, mais il ne me désavouera pas quand j'affirmerai que le plus misérable des paysans français est plus heureux que l'Européen vivant au Tonkin. Laissez-moi vous décrire quelques traits de la vie d'un missionnaire, et, d'abord, la façon dont il pénètre dans le pays. Inutile de me mettre en scène. Le Père Benigne qui a fait paraître un ouvrage très intéressant (*Vingt Ans en Annam*), raconte comment il entra en Cochinchine étendu au fond d'une barque de pêcheurs chrétiens dévoués. On l'avait couvert d'une sale natte, on avait entassé sur lui une couche de poissons, et les rameurs s'étaient assis sur le tout. Convenez que, dans cette cachette odorante, écrasé, secoué, étouffé, avec la chance d'être découvert par les douaniers royaux et la perspective de supplices raffinés, il était moins à l'aise que dans un compartiment de troisième classe de la moins bien organisée de nos compagnies de chemins de fer. On attend la nuit pour débarquer la cargaison, et, comme la température est telle que le poisson se corrompt deux heures après qu'il a été pêché, le missionnaire ne perd pas un atome des parfums qui l'environnent et qui imprègnent ses vêtements et sa chair. Enfin, à la nuit noire, on l'extrait de sa prison et on l'emballe dans un filet suspendu à un long bambou, c'est-à-dire, en palanquin, et on le transporte à quelques lieues dans l'intérieur des terres. La pluie tombe à torrents et fait du filet et de son contenu un long paquet de linge dégouttant. Les porteurs courent sans bruit, l'œil et l'oreille aux aguets, prêts à descendre du chemin et à se cacher dans la rizière inondée à la moindre alerte et tout est alerte pour les Annamites plus peureux que des lièvres. Un canal d'irrigation, un *arroyo* comme on dit, coupe la route. Un tronc d'arbre tout brut le traverse. Les porteurs s'élancent pour le franchir, mais le pied leur manque et palanquin, missionnaire et bagage, tout roule dans le ruisseau. Le filet pourri s'est rompu dans la chute. On continue le chemin à pied. Le jour commence à poindre, un jour sale, gris, décourageant, la pluie tombe toujours. On marche pieds nus, car, à cause de la boue, on perdrait à chaque instant ses chaussures. Le sol du Delta est d'un argile compact que la pluie ne pénètre pas. L'eau glisse dessus, n'entamant qu'une mince couche qui se transforme en une grasse boue liquide. Ce vernis qui s'étale sous le pied,

sur la glaise restée dure, est plus glissant et plus perfide que nos verglas d'hiver. Les chemins sont formés par d'étroites levées de terre de soixante-dix à quatre-vingts centimètres de largeur qui séparent les champs les uns des autres afin de régler les inondations des rizières. Ils limitent les contours de chaque propriété et se cassent mille fois à angles droits, de sorte qu'il est extrêmement difficile de ne pas s'égarer et qu'on fait trois ou quatre fois plus de chemin que si l'on suivait une route directe. On marche à la file indienne, étouffé par la chaleur et trempé par la pluie. De petites sangsues vous montent aux jambes et opèrent des saignées. Parfois l'on enfonce jusqu'aux genoux dans des trous de boue dont vos compagnons de voyage ont grand peine à vous retirer. Quelle différence, n'est-ce pas, avec nos belles routes de France, larges, unies, au terrain ferme! Quelle distance des chemins annamites aux voies ferrées parcourues par nos express! Dans les régions montagneuses, les voyages sont plus faciles, mais on ne trouve que rarement de l'eau saine, on craint les tigres et on contracte la fièvre dans les endroits plantés d'aréquiers. Tout le pays, d'ailleurs, est malsain au possible. L'humidité, produite par des pluies continuelles, et les inondations des rizières dans le creux desquelles pullulent des myriades de poissons et d'insectes, entretient le choléra et la dysenterie à l'état endémique. Parfois, d'une brusque déchirure qui, dans un clin d'œil, s'étend jusqu'aux bords de l'horizon, les rayons du soleil tombent et frappent sur la peau comme des gouttes de plomb fondu. Gare alors aux insolations qui couchent un homme à terre pour ne plus se relever! L'oubli d'un chapeau coûte la vie. Le changement d'une période de violent soleil succédant à de grandes pluies, la différence de température entre le jour et la nuit, produisent la dysenterie qui devient très fréquente en mars, mai, juin et août. Voyez-vous le missionnaire, affaibli par cette maladie datant de longtemps, énervé par la fièvre, le corps décharné, la peau flasque sur les os, le teint terreux, les yeux ternes, la voix cassée, obligé de continuer son ministère, d'aller de chrétienté en chrétienté, visitant les malades, secourant les pauvres, priant, prêchant, confessant. Imaginez l'effort de volonté qui lui est nécessaire pour juger des cas de conscience, trancher en quelques mots les positions les plus embrouillées, trouver, malgré les souffrances de son corps et les désespérances de son cœur, des paroles qui consolent les malheureux,

qui soutiennent les faibles, qui encouragent les repentants, et dites-moi si l'homme pourrait accomplir une pareille besogne, si Dieu ne le soutenait pas. L'existence et le recrutement incessant des missionnaires prouve la jeunesse éternelle de l'Église catholique et la divinité du Crucifié qui, depuis dix-huit siècles, nous dissémine aux quatre vents du ciel et nous dit : « Allez! Enseignez toutes les nations, voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. »

— Moi aussi, j'ai beaucoup souffert autrefois, réfléchit Deventer.

— Aussi vous en trouvez-vous récompensé maintenant. Toute souffrance contient un germe de gloire. Ceux qui souffrent ensemble, se soutiennent et triomphent de leurs persécuteurs. C'est l'histoire incessante du monde, où les plus petits détruisent les plus grands. L'homme chasse et détruit les éléphants et les baleines, il dompte les chevaux et les taureaux, il perce les montagnes, il franchit les fleuves et la mer; des vers percent la coque de nos navires, les microbes du choléra nous tuent; douze pêcheurs de Galilée ont conquis le monde romain, et des barbares sans tactique ont défait les armées des empereurs; le peuple a guillotiné la noblesse, et les nihilistes font trembler sur son trône l'autocrate de toutes les Russies. L'avenir est aux petits, aux faibles qui veulent grandir et se fortifier. C'est le fait qui se passera au Tonkin. Quelques missionnaires convertissent et civilisent le peuple qui convertira et civilisera ou remplacera les lettrés. L'aspect du missionnaire arrivant de la côte n'est pourtant pas de nature à inspirer des idées de conquête. Fatigué, trempé jusqu'aux os, il ne fait même pas attention aux mets qu'on lui offre. Il avale une tasse de thé et désire se reposer. Alors commence un autre supplice. Il ne s'est pas arrêté dans la maison de *tram* qui existe dans presque chaque village, et qui est destinée à recevoir les voyageurs; mais il s'est allé cacher dans la paillotte d'un chrétien. Une table basse, de bois dur, sert de lit, et un petit tabouret de bambou remplace le moëlleux oreiller. On s'étend, tout habillé naturellement, et l'on éprouve une sensation visqueuse. On tâte, et on s'aperçoit que la moisissure règne en maîtresse partout. Un objet, déposé à terre, se couvre, en l'espace d'une nuit, d'une couche de champignons. Vous faites contre mauvaise fortune bon cœur, vous vous allongez, et vous essayez de dormir; mais un concert, une cacophonie épouvantable plutôt, éclate. Des bourdonnements aigus rôdent autour de vous. Tout à

coup, une piqûre à la main droite, une autre à gauche, d'autres au visage, puis partout à la fois, vous renseignent sur la nature de vos ennemis. Vous murmurez : les moustiques! et vous cherchez à éviter leurs atteintes, mais comment? Les plus petits harcèlent le plus grand, et celui-ci n'a rien d'autre à faire que de se laisser martyriser, espérant que la piqûre de la joue gauche compensera la piqûre de la joue droite, et l'empêchera d'y penser. Triste consolation! Le long des murs, de petits lézards nommés *margouillats* courent en donnant la chasse aux moustiques, et s'appellent en glapissant; d'autres lézards, les *jeckos*, jettent leur cri strident. Les rats sifflent et rongent les boiseries d'un grattement incessant. Je ne mentionne que pour mémoire les serpents, les scorpions et les centpieds très incommodes, mais peu bruyants. Les crapauds fatiguent davantage en répétant sans cesse leur sanglot rauque et monotone. Vers le matin seulement, ces bruits s'apaisent, et le missionnaire peut goûter quelques moments de repos. Pour moi, je dormais quatre heures environ par nuit; mon corps s'y était accoutumé.

III

MESSIEURS DE L'ANNAM

On entend du bruit dans la maison. Il faut se lever. Au Tonkin, le lavabo est un meuble inconnu. Les Annamites se lavent quand il pleut sur leur visage, et ils évitent soigneusement cet accident en s'abritant sous de vastes chapeaux. Force est donc de faire une toilette des plus sommaires, et ce n'est pas là, je vous l'assure, une des moindres privations pour un Français. Je me suis aperçu en voyageant que les Anglais, les Hollandais et nous, étions les hommes le plus propres de la terre.

— Je vous remercie d'avoir nommé les Hollandais, mes compatriotes, dit Simon en tirant son mouchoir qui empestait l'eau de Lubin.

— Dans la misérable paillotte de torchis, couverte de feuilles de bananiers, grouillent pêle-mêle, les enfants nus comme des vers, des poules, des canards, des porcs et des chiens de petite race, assez semblables, comme corps et comme hauteur, à nos bouledogues. On les destine à la boucherie, et ils possèdent par instinct la haine de l'Européen. On chasse les animaux, et les chrétiens qui se sont prévenus entre eux de l'arrivée du missionnaire, entrent. Malgré le respect d'eux-mêmes que notre religion leur a révélé, les

Annamites conservent toujours l'aspect d'esclaves. Ils guettent vos mouvements, vos sourires, prêts à les imiter dans la crainte de vous contrarier. Ils appartiennent à la race mongole, mais ils ont perdu la pureté de leur sang par des invasions successives, et c'est la cause originelle de leur dégradation. J'ai eu bien de la peine à les habituer à ne pas s'agenouiller à chaque instant devant moi. Leur premier mouvement instinctif est de se prosterner devant tout supérieur. Puis, la main droite à plat sur leur joue, la main gauche appuyée au creux du coude droit, ils restent longtemps à genoux dans cette pose humiliante et douloureuse. Si on les force à se relever, ils s'imaginent avoir déplu, et ils ne peuvent concevoir qu'on ressente de la répugnance à les trouver si serviles. Rien de plus difficile que de persuader les Annamites plus indifférents en fait de religion que nos plus sceptiques boulevardiers. Ils se disent *votre serviteur*, vous écoutent et ne vous contredisent presque jamais. Il est très difficile de deviner l'impression que vos discours produisent sur eux. Pas un muscle de leur visage ne bouge. Si vous demandez un objet, ils attendent que vous ayez terminé votre demande, sans témoigner, ni par une exclamation, ni par un geste, qu'ils vous comprennent. S'ils saisissent votre pensée, ils vont chercher l'objet demandé et vous le remettent en silence. Généralement, ils croient à de bons et à de mauvais génies, ils n'ont ni dogme, ni prêtres, ni culte, ni sabbat, ni dimanche. Ils ont pourtant des sacrifices et célèbrent quatre fois par an des fêtes agricoles. Je voudrais, Monsieur Bonchamps, manier comme vous les outils de la langue française, pour buriner en traits énergiques l'eau-forte qui ferait saillir devant vous les Annamites mouvant et parlant, tels que je les ai vus maintes fois rangés autour de moi. Je m'efforcerai tout au moins d'esquisser en quelques traits de force ce croquis fantasmagorique. Une cour intérieure, cachée derrière la maison à un étage, et entourée, sur deux côtés, d'un mur et, au fond, d'une haie épaisse. Un Annamite entre lentement, sans bruit, inspectant la place d'un petit œil défiant. Il salue en joignant les mains, les rapproche de la poitrine et les secoue en hochant la tête et en répétant : « *Tchin*! *Tchin quan*! Bonjour! » C'est un homme de trente ans, il ne porte pourtant pas un poil de barbe, mais ses cheveux, très longs, sont nattés et relevés derrière la tête en un chignon que maintient un peigne d'écaille.

Au lieu de tenir la tête droite, il reste dans une attitude humble,

les épaules courbées. Ses bras sont grêles. On n'aperçoit pas sous la peau le jeu des muscles. En vain y chercherait-on des biceps. Les jambes sont cagneuses et remplies d'abcès, les pieds, nus, se tournent en dehors. Le gros orteil est très écarté des autres doigts, disposition qui lui permet de monter aux arbres à la façon d'un singe. Son regard est craintif et sans lueur. Le nez est épaté entre les pommettes des joues très fortes. La bouche s'ouvre comme une plaie saignante, dont les bords tuméfiés semblent aller d'une oreille à l'autre. La lèvre inférieure retombe sur le menton. Les coins de la bouche, plissés et écartés dans un hideux rictus, découvrent des dents noircies et des gencives décharnées. Une salive mousseuse s'écoule en bave rouge par les commissures. Depuis l'âge de quatre ans, il chique du bétel, et c'est ce mélange de feuilles, de noix d'arec et de chaux, qui lui ronge les dents et les chairs. Il fume une cigarette. Par politesse, il la retire de sa bouche et me l'offre toute rouge, comme sortant d'une plaie. Mon cœur se soulève de dégoût, mais, c'est pour Dieu : je la porte à mes lèvres. Tout en répondant à mes questions, il projette devant lui de larges crachats de vermillon. Son vêtement, sa blouse est brune, ou du moins a dû avoir cette couleur il y a deux ans, quand elle était neuve. Depuis ce temps, il l'a passée trois ou quatre fois seulement à l'eau, aussi est-elle raidie par la crasse et pourrie sur les épaules. Il s'y forme des trous par où l'on aperçoit les débris des anciens vêtements qu'il a conservés en dessous et qui finissent par coller au corps comme une seconde peau. Mais voici un Tonkinois plus riche. Il est aussi sale que son prédécesseur qui se recule humblement jusqu'au fond de la cour pour lui faire place. C'est un ancien marchand d'huile de banian, qui a gagné quelque argent et l'a conservé, parce qu'il a su se faire l'ami des Chinois, qui sont les exploiteurs du pays. Tout son luxe consiste dans une montre parvenue jusque-là à la suite de je ne sais quelles pérégrinations, volée sans doute par les pirates sur un navire européen. Il la porte sur le ventre, dans un petit sac brodé, percé d'une ouverture pour voir le cadran. Comme ce n'est pas un homme du commun, il est muni d'un grand parapluie de cotonnade rouge, et il tient à la main un éventail. Pour montrer qu'il s'abstient d'ouvrages manuels, il laisse croître ses ongles à la longueur de cinq ou six centimètres, et, de peur de les casser, il les enferme dans un étui en bambou. Malgré son âge avancé, il n'a pas un poil de barbe et il a un petit visage tout ridé, tout flétri,

comme une vieille pomme tapée. On n'y trouve ni sérieux, ni dignité, mais seulement l'expression d'astuce d'un être qui a beaucoup rusé pour vivre. Figurez-vous la tête d'un enfant né de parents trop vieux, avec une expression tout ensemble naïve, vicieuse et grotesque. Je me suis souvent demandé comment, en voyant leurs parents avec de tels visages, les Annamites avaient pu baser leur société sur le respect de l'autorité paternelle. L'homme à la montre, accroupi sur une table, raconte que depuis longtemps il est tourmenté du désir de se faire chrétien. Il s'exprime avec une abondance extrême de paroles, mais sans faire un seul geste. Pendant qu'il cause, un des étuis de ses ongles tombe à terre. Sans s'interrompre de parler, il allonge le pied, saisit l'objet tombé entre le pouce et les autres doigts, et l'élève à portée de sa main. Des hommes et des femmes sont entrés. On amène des enfants jaunes et nus. Les uns ont le crâne entièrement tondu, d'autres conservent un toupet, ou deux mèches, ou des bandeaux tombant sur les joues. Des mères portent leurs poupons à cheval sur la hanche; d'autres leur cherchent les poux avec leurs doigts et les croquent. Tous, hommes, femmes, enfants, chiquent le bétel. Quelques-uns le font si salement que deux rigoles d'un jus rouge coulent de leurs lèvres jusque sur leurs vêtements, et forment des croûtes noirâtres comme du sang caillé. Ils crachent continuellement et maculent le sol d'éclaboussures sanguinolentes. Procédez du connu à l'inconnu; sondez, si vous en avez le courage, l'ignorance, l'immoralité, la perversité qui encombrent les âmes enfermées dans des corps si sales! Pensez que, comme Français, vous êtes les produits sociaux du catholicisme, comparez-vous aux Annamites idolâtres, et dites-moi si, de cette comparaison, ne jaillit pas la preuve de l'excellence de notre religion!

— Les traits de votre eau-forte sont bien poussés au noir, Monsieur l'abbé, fit Gorcum, avec un sourire sceptique.

— La preuve de mes assertions est facile à donner, répliqua le missionnaire. Nous irons demain à la Bibliothèque Nationale et nous contrôlerons ensemble, par le récit des voyageurs et des missionnaires, chacun des détails que je vous donne. Acceptez-vous?

Isaac, mis au pied du mur, rougit et ne répondit pas.

— Pour ne pas perdre de temps, continua le Père Dominique, le missionnaire prend souvent son repas sans interrompre ses conversations avec ceux qu'il instruit. Les moins bien nourris de nos

paysans préféreraient leur soupe et leur croûte de pain aux plats annamites, bien que ceux-ci soient d'un bon marché extraordinaire et beaucoup plus abondants. On ne boit ni lait ni vin, mais du thé et de l'eau chaude, et l'usage de ces boissons bouillies rafraîchit beaucoup, fait peu transpirer et préserve d'un grand nombre de maladies les Européens qui s'y habituent. Ceux qui boivent frais, s'exposent à la dysenterie. La cuisine se fait dans des instruments de cuivre pleins de vert-de-gris. C'est sale et malsain, mais, en plus de ces inconvénients, tous les aliments provenant du règne animal sont servis à demi corrompus. C'est la faute du climat, c'est aussi celle du goût dépravé des Annamites. Un seul détail : les œufs ne se mangent jamais frais mais couvés d'une dizaine de jours, à tel point que le petit poulet est déjà formé. On consomme tout ce qui marche, court, vole, nage ou rampe, et on assaisonne les plats avec du *nuoc-man* qui est une sauce formée de petits poissons salés et pourris. Les produits les meilleurs du pays sont les poules, les porcs, les chiens comestibles à chair rose et grasse, et, surtout, le plat national, le riz, qu'on sert à demi cuit à l'étouffé, dans de toutes petites tasses.

— Est-ce vrai qu'on le mange avec des bâtonnets? demanda Célestine.

Le P. Dominique sourit.

— Les fameux bâtonnets? Oui, les Annamites s'en servent, mais ils sont loin de réaliser les prodiges d'adresse dont on a tant parlé. Voici comment la chose se passe. C'est l'heure du repas dans une rue de grande ville. A droite et à gauche, des maisons sans étage, garnies d'auvents relevés et de persiennes vertes. Une foule d'ouvriers sortent des maisons, circulent, bras et jambes nues, le grand chapeau parasol sur la tête. En face de vous, un hangard tout ouvert où s'alignent des bancs de bois. De grands chaudrons en cuivre sur le feu visible. Des fumées s'en échappent. Vous voyez ça d'ici. Suivons un ouvrier incrusteur sortant de l'atelier. Il n'a pas le soin, comme nous autres Français, de laver ses mains avant de manger. Pourtant Dieu sait combien il en a besoin, et ce n'est pas l'eau qui manque au Tonkin ! Il s'approche du restaurant et tire d'une ficelle où elles sont enfilées, deux sapèques, pièces de monnaie rondes percées d'un trou, formées d'un alliage d'étain et de cuivre et valant un dixième de centime. Il donne ses deux sapèques à une vieille femme qui préside aux destinées d'une marmite et qui

lui remet en échange un bol de riz. L'ouvrier trouve une place sur un banc. Il ne s'y asseoit pas, il s'y accroupit sans laisser pendre ses jambes. Un banc, surmonté d'une file d'hommes mangeant dans cette posture, ressemble à un perchoir chargé d'une rangée de ces petits oiseaux qu'on voit dans les volières se serrer frileusement l'un contre l'autre. C'est alors que commence le jeu des bâtons. L'homme les tient de la main droite, le premier entre le pouce et l'index, et le second entre l'index et le médius ; il forme ainsi une pince sur laquelle il appuie avec le pouce et le médius. Il sépare, du bout des bâtonnets, une petite portion du riz et l'avance sur le bord de la tasse, qu'il porte dans la main gauche. Il approche le bol de sa bouche toute grande ouverte, le penche et, avec les bâtonnets, pousse dans le trou la bouchée préparée. Il n'y a là rien de pittoresque. Ça n'est que sale. Le dîneur ne montre quelque adresse que pour attraper les grains de riz qui restent les derniers au fond du bol, et cette adresse est bien petite. Voilà à quoi se réduit la légende des fameux bâtonnets.

— Et pour les sauces? demanda Geneviève.

— Ils se servent de cuillers en bois ou en porcelaine.

— Vous avez été persécuté? dit Beaufort. Vous êtes resté dix-sept jours en prison.

— Oui, la persécution règne dans l'Annam d'une façon constante. Lors de l'apparition des Français à Tourane, parut un édit ordonnant aux chrétiens de se rendre, au moins chaque deux mois, à la sous-préfecture pour y fouler la croix aux pieds. Préfets, lettrés, geôliers, bourreaux trouvent leur compte à la persécution. C'est pour eux un moyen commode de voler sans être puni. D'ailleurs le mot « justice » est le nom d'une chose qui n'existe pas au Tonkin. Toutes les fois que le supplicié n'est pas un chrétien et que, par conséquent, il ne tient pas à honneur de souffrir, il s'arrange avec le bourreau. Cela est surtout visible dans le supplice des cent coups de bâton ; c'est la dislocation et la rupture des os. Tout en appliquant les coups, le bourreau regarde les doigts de la main gauche du patient. Celui-ci en allonge deux. Cela veut dire : « Epargne-moi, il y aura deux francs pour toi. » Si le marché est accepté, les coups, tout en paraissant plus forts aux yeux du mandarin, sont en réalité plus supportables. Si le bourreau ne trouve pas la somme suffisante, le supplicié allonge l'un après l'autre tous les doigts de la main gauche, puis, si cela ne suffit pas, ceux de la

main droite, dont chacun représente dix francs. Quand on est tombé d'accord sur le prix, le patient fait le mort et il est remis à ses parents qui le cachent. M. Bonchamps a sans doute assisté à des scènes semblables?

— Quelquefois, bien que j'aie employé tout mon crédit à les rendre le plus rares possible.

— Comment avez-vous pu échapper aux dangers qui vous menaçaient? Tu-Duc est monté sur le trône en 1847, et l'époque de votre séjour au Tonkin correspond à une période de persécution violente contre les chrétiens. Votre qualité d'européen vous condamnait à des vexations de toute sorte et même au supplice.

— J'étais parti avec une mission du ministère de l'Instruction Publique. Je fus considéré un peu comme un ambassadeur et je devins l'ami de plusieurs lettrés. Et puis la science a ses martyrs tout comme la religion.

— Les Annamites se rendirent bien compte, ajouta Deventer, que le but de mon ami était tout scientifique et, par conséquent, inoffensif pour leur nationalité.

— Voyez comme l'on est mal informé au Tonkin, fit le Père Dominique en regardant Gustave dans le blanc des yeux. J'ai entendu plus de cent personnes me répéter le récit de la mort, à Langson, par la fièvre, du voyageur français Bonchamps. Il ne faut rien moins que votre parole pour me convaincre de la fausseté de ces assertions.

— On m'a enterré bien vite! répliqua l'écrivain en riant. J'ai été, il est vrai, malade dangereusement et longtemps, mais, Dieu merci! j'en suis réchappé et j'ai pu continuer mon voyage par la Cochinchine et le Cambodge.

Quand le Père Dominique se retira, Geneviève lui demanda :

— Alors, vous ne savez pas si vous repartirez bientôt ou si vous resterez en France?

— Je resterai.

— Vous avez donc trouvé de l'ouvrage à faire?

— J'aperçois de la besogne difficile.

— Tant mieux! Puisse-t-elle vous retenir longtemps! Vous reviendrez souvent voir Gustave?

— Souvent, assurément.

PAUL VERDUN.

(*A suivre.*)

LES

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

Exposé. — I. *Le Magnétisme animal.* Historique. Danger. Applications utiles. Restrictions nécessaires. — II. *R. Clausius*, l'illustre savant allemand. Ses travaux. Leurs conséquences établissant scientifiquement que le monde a commencé et qu'il finira. — III. *La Province chinoise du Chan-Toung.* Population. Climat. Système orographique. Régime et déplacements du *Hoang-ho* ou fleuve Jaune. — IV. Ethnographie des *Miao-tze* ou *Montagnards de la Chine.* Leur resistance séculaire à la domination chinoise. Leur type physique. Leur caractère. — V. Encore l'inépuisable controverse sur l'origine des Aryas. Argument original contre les partisans de l'origine européenne. — VI. Découverte d'une nouvelle mâchoire de *Dryopithécus*, d'où il appert que ce singe anthropoïde n'avait pas l'angle facial droit, comme on l'avait cru jusqu'ici, mais en forme de museau allongé : le plus élevé des singes fossiles était donc inférieur à plusieurs des espèces actuelles et ne forme pas l'anneau intermédiaire entre le singe et l'homme, déjà affirmé par les outranciers de la théorie de l'évolution. — VII. Comme quoi les îles de Sumatra, Java, Bornéo, etc. seraient les restes d'un continent autrefois réuni à l'Indo-Chine.

Quelques-unes des *Questions scientifiques* dont nous avons à nous occuper aujourd'hui sont traitées dans trois livraisons de la *Revue* de ce nom, bien que ce soit principalement la livraison d'avril qui doive fixer notre attention. D'autre part certains sujets qui doivent faire encore l'objet d'un ou plusieurs articles seront ajournés, selon notre habitude, jusqu'à ce que les auteurs les aient épuisés. Enfin quelques autres, moins étendus ou d'un moindre intérêt pour nos lecteurs, seront laissés de côté, afin de ne pas allonger outre mesure cette rapide analyse.

I. — M. le docteur Masoin a donné, à la session d'octobre 1889 de la *Société scientifique*, à Bruxelles, une importante conférence sur *le Magnétisme animal*, qui a été ensuite publiée dans la *Revue des questions scientifiques*, en une série de trois articles dans les

livraisons de fin octobre 1889, fin janvier et fin avril 1890 de ce recueil.

Exalté outre mesure par les enthousiastes et aussi par des intrigants dans un but de charlatanisme intéressé, condamné par des esprits prévenus d'une manière par trop exclusive, le magnétisme animal, plus connu aujourd'hui sous la dénomination plus nouvelle d'*hypnotisme*, peut, être considéré en soi, comme une conquête de la science, probablement féconde, ultérieurement, en résultats considérables, mais d'une pratique délicate, dangereuse et qui doit être formellement interdite en dehors du laboratoire scientifique ou de la pratique réservée et prudente des médecins autorisés.

Les premiers débuts des opérations du magnétisme animal appliqué à l'homme remontent à la fin du siècle dernier, sous l'impulsion donnée par le trop fameux Mesmer; mais elles furent alors compromises par de si frauduleuses supercheries que les corps savants les repoussèrent comme des jongleries indignes d'occuper leur attention. Revenue sur l'eau sous la Restauration et le gouvernement de Juillet, mais compromise encore par la mauvaise foi des barnums, la question, après avoir occupé l'attention de quelques hommes spéciaux et du public, de 1825 à 1840 retomba dans le silence et l'oubli, jusqu'à ce que, vers 1875 à 1880, on la vit, sous le nom d'*hypnotisme* ou *hypnose*, renaître de ses cendres et occuper, dans l'attention de la science et du public, une place de plus en plus grande et qui paraît désormais acquise.

Les faits étranges, surprenants, que cette branche nouvelle a mis au jour et qui ont ému les pouvoir civil et judiciaire, « les académies et les revues, les sciences sacrées et profanes, la littérature et les arts, les salons, la presse, les conférences publiques », sont suffisamment connus pour qu'il soit oiseux de les rappeler ici.

Quelle est la cause secrète de ces phénomènes, l'influence mystérieuse qui se cache derrière eux? On ne peut pas, jusqu'ici, donner une réponse satisfaisante à cette question. « Avouons-le sans détour, « dit M. le docteur Masoin, » nous ne connaissons pas encore la modification matérielle qui s'établit dans l'intimité du système nerveux pour engendrer l'hypnose. » Ce que l'on peut constater c'est que, chez le sujet hypnotisé, la personnalité s'obscurcit et tend à disparaître, « la volonté faiblit et s'éteint, la raison abdique ses droits, la mémoire se trouve comme suspendue », le mécanisme automatique qui subsiste en chacun de nous et qui représente la

portion subalterne et subordonnée de notre être, se trouve alors presque seul subsistant, en tout cas prépondérant ; c'est alors, pour emprunter la comparaison familière mais expressive adoptée par l'auteur, « la cuisine qui commande au salon », la raison libre et souveraine étant comme supprimée et remplacée par l'automatisme. Situation profondément immorale pour celui qui en est l'objet, pouvant entraîner les abus les plus graves et les plus révoltants.

Cependant, dirigées par des savants consciencieux et prudents, les applications de l'hypnotisme peuvent avoir des côtés utiles. — Dans les beaux-arts, dans l'instruction criminelle, dans la pédagogie, en thérapeutique surtout, l'hypnose honnêtement et compétemment pratiquée, peut fournir de bons effets. Il ne faut donc pas la proscrire en principe et systématiquement. D'autre part, elle offre au double point de vue moral et médical, de sérieux dangers. Sous ce dernier rapport, dit M. le docteur Masoin, le danger peut être sinon supprimé, du moins considérablement réduit par la prudence de l'opérateur. Nous n'insisterons pas sur le premier de ces points de vue. Chacun pressent où peut conduire une telle abdication de la personnalité entre des mains dont on ne serait pas absolument sûr, alors que par la *suggestion*, l'opérateur peut contraindre le sujet hypnotisé à commettre fatalement et en quelque sorte mécaniquement tous les actes possibles. Sans parler de la facilité avec laquelle un sujet, hynoptisé une première fois, peut l'être ensuite sans son consentement, par surprise, et parfois par le premier venu. D'ailleurs, cette pratique fréquemment renouvelée pourrait avoir de très fâcheux effets sur la santé publique en troublant les organismes, surexcitant les systèmes nerveux, bouleversant l'économie physiologique de chacun.

Il faut donc proscrire les pratiques de l'hypnotisme, tant comme jeux de société que comme séances publiques et d'apparat, les interdire également comme moyen thérapeutique dans les mains du public, en vertu du principe d'interdiction de l'exercice illégal de la médecine. Elles doivent être réservées, comme nous le disons plus haut, aux seuls médecins ou savants compétents, qui ne doivent y recourir qu'avec une grande réserve et une prudence extrême.

II. — Rodolphe Clausius, né dans une petite ville d'Allemagne (1), en janvier 1822, mort le 24 août 1888, a été avec Robert Mayer, parmi

(1) A Köslin (?) nom de lieu vainement cherché dans plusieurs dictionnaires.

les savants qui ont fait faire les plus grands progrès à la physique mathématique et créé cette branche importante de la science appelée *thermo-dynamique*. La théorie mécanique de la chaleur, notamment, dont Robert Mayer avait posé le premier principe, en démontrant le théorème de l'équivalence de la chaleur et du travail, doit à Rodolphe Clausius les développements les plus considérables et l'impulsion la plus féconde. — M. Folie, géomètre distingué, de Liège, le traducteur de plusieurs des ouvrages de Clausius, a donné une importante notice biographique sur la vie privée, comme sur les immenses travaux de ce grand savant, qui était en même temps un homme de bien (2). Sans nous arrêter aux détails intimes non plus qu'à l'énumération de ses conquêtes scientifiques, nécessairement un peu aride dans la forme sommaire qu'il faudrait ici lui donner, nous insisterons seulement sur l'un des résultats immédiats de l'œuvre de cet homme de génie, développée et étendue à l'ensemble de l'univers par d'autres savants tels que Mayer et Helmholtz, entre autres. Ce résultat, ou plutôt cette conséquence, c'est une démonstration physique de la création et par suite de la non-éternité de l'univers qui a nécessairement commencé et qui finira nécessairement.

En effet si tout est matière et force dans la nature physique ; si l'on peut, avec une égale vérité dire de la force qu'elle est *de la matière en mouvement*, et de la matière qu'elle est *la manifestation de la force*; s'il est admis, ce que d'ailleurs personne ne conteste plus, que *l'énergie totale de l'Univers*, tant actuelle (visible ou vibratoire) que potentielle, — autrement dit : la somme des travaux de toutes les forces naturelles et des forces vives de tous les mouvements des corps et des molécules — *est constante*; s'il résulte des déductions dont ce principe est le point de départ, que *l'ensemble de l'univers tend de plus en plus vers un état final dans lequel tous les mouvements des corps se seront convertis en mouvements moléculaires*; il arrivera nécessairement, après une suffisante série de siècles ou de milliers de siècles, un temps où la quantité de matière dont se compose la multitude des corps contenus dans l'univers, l'univers même en un mot, se trouvera réduit à un espace sans vie, exclusivement occupé par des molécules « effectuant ces oscillations rapides qui constituent le calorique, et

(1) *Revue des Questions scientifiques* d'avril 1890.

conservant intacte toute l'énergie, dont cet univers était animé à son origine, mais sans possibilité intrinsèque d'aucune transformation ultérieure ».

C'est là une conséquence d'une part du principe, mis en lumière par Mayer, de l'équivalence rigoureuse entre la chaleur consommée ou produite et le travail produit ou consommé, d'autre part du principe de Clausius, d'après lequel chaque série de modifications amène, en général, un accroissement dans les quantités de chaleur et de *disgrégation* (c'est-à- dire d'effets de la chaleur sur les corps par dilatation, liquéfaction, vaporisation ou même dissociation chimique), accroisement produit au détriment de la quantité de travail fournie par les forces agissant sur le système considéré; d'où il suit que cette dernière quantité ira toujours en décroissant d'une série à la suivante, tandis que la somme des premières ne fera que coître. Or ces lois qui existent pour tout système de corps quel qu'il soit, s'étendent nécessairement à l'univers tout entier; et comme la quantité de travail des forces qui l'animent va toujours décroissant, un moment arrivera où elle deviendra nulle.

A la vérité, ce principe que la somme des énergies de l'univers est tout aussi invariable que la somme des molécules qui le constituent, semblerait au premier abord favorable à l'éternité de ce même univers. Mais comme il y a plus de transformation de travail en chaleur que de transformation de chaleur en travail, il en résulte que, dans l'ensemble de la création, la quantité de chaleur augmente constamment aux dépens de la quantité de travail. D'autre part, « la chaleur tend à s'équilibrer, à se répartir d'une manière de plus en plus uniforme dans l'espace, et la *disgrégation* des corps à s'accroître; il s'ensuit que l'univers se rapproche fatalement de jour en jour d'un équilibre final de température dans lequel les distances entre les molécules des corps seront arrivées à leur extrême limite et qui rendra toute transformation nouvelle impossible. » Tindal, que nul ne saurait soupçonner de se montrer favorable, aux idées spiritualistes et surtout chrétiennes, ne craint pas d'emprunter à ce sujet un texte de l'Ecriture sainte pour conclure avec saint Pierre que « les éléments seront dissous par le feu ».

Voilà donc établi, démontré scientifiquement, le terme fatal de l'univers : sorti du chaos il rentrera dans le chaos, « avec cette différence toutefois, qu'il ne sera plus animé de ce mouvement de rotation qu'avait le chaos originaire et qui lui a permis de se séparer en

différents groupes d'attraction; car ce mouvement de rotation aura lui-même été converti tout entier en chaleur ».

Tel est le résultat final, plus ou moins lointain mais forcé, des lois physiques que la science constate régir l'univers. Mais quelle cause a établi ces lois et, d'après elles, constitué l'univers dans la durée? Ce ne peut être une cause inhérente à lui-même, car elle eût agi de toute éternité, et par suite les effets des lois susdites seraient eux-mêmes accomplis depuis l'éternité. Il faut donc que cette cause lui soit extérieure, et par conséquent qu'elle soit libre, toute-puissante, intelligente et personnelle.

Et voilà comment les progrès mêmes de la science physique arrivent à démontrer la création.

Ce ne sera pas l'un des moindres titres de gloire de Clausius d'avoir posé et établi scientifiquement des prémisses d'où s'échappent d'elles-mêmes de si brillantes conséquences.

III. — M. A.-A. Fauvel a passé dix années dans les provinces de l'est de l'empire chinois, lesquelles sont au nord-est de la Chine proprement dite. Il y était au service du gouvernement de ce pays comme haut fonctionnaire des douanes impériales. Ce séjour, avec cette situation, lui a permis de se livrer à une étude approfondie de ces provinces. Dans les livraisons de janvier et avril dernier de la *Revue des questions scientifiques*, il donne sur la géographie, tant présente qu'ancienne du *Chan-Toung* des renseignements d'autant plus dignes d'intérêt que ces parages sont généralement peu connus des Occidentaux.

La province chinoise du Chan-Toung est située à l'ouest de la presqu'île de Corée, dont elle est séparée par la mer Jaune et par cet autre bras de mer qui, du côté du littoral chinois s'appelle golfe de Pé-tchi-li, et baie de Corée au joignant du royaume de ce nom. Grâce à un vaste promontoire montagneux qui s'avance fortement à l'est au milieu des mers, la frontière maritime du Chan-Toung est la plus étendue des provinces du littoral, et ne comprend pas moins de 870 milles marins (environ 1825 kilomètres).

Patrie de l'illustre sage Confucius et de la dynastie impériale des Tcheou (X^e^ au IIIe siècle A. C.), le Chan-Toung paraît avoir été, de tout temps, la province la plus féconde en lettrés, poètes et savants. Ses limites, du côté de la mer, sont au nord le golfe de Pé-tchi-li, à l'est et au sud la mer Jaune. Du côté des terres, la

province du Tché-li la limite au nord-ouest et à l'ouest, celles du Ho-Nan et du Kiang-so au sud. La population du Chan-Toung peut être évaluée à 36 millions d'habitants, soit, pour une superficie de 21,130 km. carrés, 298 habitants par kilomètre carré, alors que le pays le plus peuplé de l'Europe, la Belgique, n'en compterait moyennement que 113 (206 par mille marin carré, équivalent à 1k²,84, environ) (1).

Le climat est extrême et ne comporte que deux saisons : un hiver très froid et très sec où le thermomètre descend souvent à — 30° centigrades, suivi brusquement d'un été presqu'aussi sec et où la température s'élève parfois jusqu'à + 40°. Ce dernier point n'est pas trop pour nous surprendre si l'on songe que le Chan-Toung est groupé autour du parallèle 37° 30′ qui est à peu près celui de Tunis et d'Alger. Les grands froids s'expliquent par les vents de nord-nord-ouest qui arrivent des steppes glacials du désert de Gobi en Mongolie et des hautes montagnes du Tchi-li septentrional, charriant des nuées d'une poussière jaune impalpable ramassée dans le désert, et qui s'abattent ensuite sur les vastes plaines de notre province, dont elles augmentent la fertilité. La cause des grandes sécheresses très insuffisament interrompues par des pluies irrégulièrement espacées, est attribuée au déboisement inconsidéré et presque absolu, pratiqué sur toute la région montagneuse de la province.

Cette région orographique comprend deux parties : l'une dont se compose à peu près toute la péninsule qui s'avance dans la mer, en forme de tête de chameau, à l'est de la province; l'autre formant un massif grossièrement circulaire à la base, et séparé du premier par une vallée basse, légèrement surélevée vers le milieu : de ce point de partage partaient autrefois deux rivières, se dirigeant l'une au nord pour se jeter dans le golfe de Pé-tchi-li, l'autre au sud, vers une petite baie de la mer Jaune, à Kiao. On avait même, au voisinage des sources de ces cours d'eau, creusé un canal de communication; en sorte qu'il était possible à une certaine époque de faire en bateau tout le tour de la presqu'île. Depuis longtemps déjà sous l'influence du déboisement, canal et rivières sont desséchés : à peine le lit de ces dernières charrie-t-il, à la suite des pluies d'orage, un flot torrentiel aussi violent que de courte durée.

(1) D'après l'*Annuaire du bureau des longitudes* de 1890, la densité de population de la Belgique, suivant les derniers recensements, serait de 187 habitants par kilomètre carré, celle de la France, de 72 seulement.

Au delà du second groupe orographique, s'étend une vaste plaine qui l'entoure de trois côtés et comprend la moitié environ de la superficie de la province. Elle est traversée actuellement, du sud-ouest au nord-est par le Hoang-ho ou fleuve Jaune « le plus puissant des fleuves de l'ancien monde, » mais aussi le plus vagabond : l'histoire de ses changements de lit, fournit à elle seule la moitié du travail que nous analysons ici. Ce maître cours d'eau, d'un développement de 8500 kilomètres, prend sa source sur les hauts plateaux du Thibet, au pied des monts Bayan-Kara, se dirige d'abord, avec mille sinuosités et retours, vers l'est et le nord, dans la Mongolie, puis redescend, du nord au sud, dans la Chine proprement dite, servant de confins aux deux provinces limitrophes de Chen-si et de Chan-si, jusqu'en un point situé à peu près par le 35e parallèle et le 108e degré de longitude est, à quelque distance à l'est de la ville de Si-Ngan capitale du Chen-si. A partir de là, il marche de l'ouest à l'est suivant le 35e degré de latitude, jusqu'à la ville de Kaï-foung. C'est à ce point que naissent ses divagations. Il s'y dirige aujourd'hui comme nous l'avons dit, du sud-ouest au nord-est, pour se jeter dans le golfe de Pé-tchi-li. Mais ce n'est guère que du milieu du siècle courant, de 1851 à 1853, qu'il a pris, ou plutôt repris cette direction. Après avoir, au trente-deuxième siècle A. C., d'après la tradition chinoise, débordé de ses rives au point d'inonder toute la contrée, il aurait de nouveau, huit siècles plus tard, sous le règne de Yao, inondé la partie méridionale de la contrée en réunissant ses eaux à celles du Yang-tze-Kiang. Rentré dans son lit ou plutôt dans *un* lit, il se serait pendant un temps dirigé vers la mer Jaune, puis virant vers le nord-est, il aurait occupé quatre ou cinq lits successivement dans cette direction, jusque vers le septième siècle A. C., pendant lequel il aurait encore occupé successivement deux lits nouveaux aboutissant toujours au Pé-tchi-li. Après quoi revenant au sud dans le milieu du quatrième siècle, il s'y traça encore quatre ou cinq lits se déchargeant dans la mer Jaune par une embouchure unique, la même qui avait déjà servi, au vingt-deuxième siècle, par 119° 30′ long. E. et 33° 40′ environ lat. B. Retourné à la direction du nord-est dans les deux derniers siècles A. C. mais suivant six ou huit nouveaux lits, il ya persisté avec des variations relativement moins importantes jusqu'au douzième siècle de notre ère. Il s'est ensuite infléchi vers le sud pour aboutir non plus comme précédemment, vers le milieu du littoral du Pé-tchi-li, mais à son extrémité méridionale; puis conti-

nuant à dévier vers le sud, il est revenu à la mer Jaune jusqu'en notre siècle où il est retourné vers le milieu du Pé-tchi-li.

On comprend que toutes ces variations n'ont pas eu lieu sans être précédées ou accompagnées de vastes inondations, apportant chaque fois la désolation et la mort parmi les populations, mais y apportant aussi ce limon jaune (*loess* des géologues) qui donne à la contrée son exubérante fertilité.

Un canal qui, partant de Tien-tsin, au nord du Pé-tchi-li, contournant le second massif montagneux du Chan-Toung, traversant tous les lits successifs du fleuve Jaune, aboutissait à l'embouchure du Yang-tze-Kiang, avait été creusé peu à peu par les soins des empereurs des diverses dynasties, à partir du treizième siècle P. C. Il a cessé d'être navigable à partir de 1852 par suite de l'invasion des alluvions du fleuve Jaune amenées par son retour au Pé-tchi-li.

Plusieurs cartes insérées dans le texte de M. Fauvel rendent clair et intéressant cet exposé qui ne peut guère être suivi qu'avec cette figuration du terrain sous les yeux.

IV. — Ne quittons pas la Chine, sans mentionner une très curieuse étude ethnographique de Mgr de Harlez, le célèbre orientaliste, sur un peuple de l'intérieur de ce vaste empire, qui, jusqu'au siècle dernier, a tenu tête aux empereurs chinois et a maintenu contre eux son indépendance de fait : même depuis sa défaite définitive au dix-huitième siècle, par la valeur et l'habileté du général mandchou Akoui, il n'est pas entièrement réduit; s'il a perdu son autonomie et son unité, les tribus entre lesquelles il s'est partagé, isolées entre elles et retirées dans leurs montagnes, savent encore se soustraire à l'autorité du vainqueur.

Il s'agit des Miao-tze ou Montagnards de la Chine. Les populations de l'empire chinois sont extrêmement loin de constituer un ensemble homogène ou à peu près, comme les populations de nos Etats occidentaux. Ce qui l'a fait et le fait croire, en Europe, ce sont les stupéfiantes supercheries des historiens, des fonctionnaires et des diplomates chinois; ces habiles gens possèdent un art merveilleux pour transformer une défaite en victoire, une concession imposée par la force en une faveur bénévole et toute gracieuse obtenue de la pitié du souverain, le plus insignifiant échec d'un adversaire, en soumission absolue et sans réserve de tout un peuple. Ainsi les Miao, fortement établis dans les montagnes du Tze-tchouen

et du Kouei-tcheou (1), après avoir dû émigrer, il est vrai, des plaines d'où ils dirigeaient, aux vingt-troisième et vingt-deuxième siècles A. C., leurs incursions contre les populations soumises aux souverains de la Chine, ont, depuis lors, repoussé constamment les efforts tentés pour les soumettre. Dans l'impuissance d'y parvenir, mais profitant de quelques avantages secondaires, les empereurs ont décoré de titres chinois le roi et les chefs principaux du peuple miao, payant au besoin ces derniers sur le trésor de l'empire, mais n'exerçant en fait aucune autorité sur eux ni sur leur souverain. Ce n'est, comme on l'a dit, qu'au siècle dernier qu'ils ont pu, grâce au général Akoui, qui fit le blocus de chaque groupe des montagnes des Miao, prendre leurs capitales, détruire leur État, dont il est resté toutefois des tribus isolées mais toujours indomptées.

L'origine ethnique des Miao est à peu près inconnue. D'après quelques mots des divers dialectes de leur langue qu'on est parvenu à réunir en un petit vocabulaire, on les croit apparentés aux populations de l'Indo-Chine, particulièrement aux *Shan*, du nord de cette péninsule. Les Miao-tze sont grands, robustes, d'une agilité extrême et d'une grande bravoure, bruns de peau, avec de longs cheveux roux qu'ils nouent au sommet de la tête. Leur caractère diffère de celui des Chinois par une certaine loyauté et par la fidélité à la parole jurée; ils sont, au dire des missionnaires, laborieux, obligeants et dépositaires très fidèles, nonobstant la réputation de barbares que leur font les Chinois. Il est vrai que, très vindicatifs, ils se sont toujours énergiquement vengés de ces derniers, qui ont constamment cherché à les tromper et à les opprimer. Très unis entre eux, ils sont à la guerre, d'une énergie indomptable qui s'étend jusqu'aux femmes; celles-ci combattaient avec les hommes et non moins courageusement, dans leurs guerres séculaires avec les Chinois.

V. — C'est une question ethnographique d'un tout autre ordre que traite le R. P. Vau den Gheyn, ce travailleur aussi vaillant qu'infatigable, en nous rendant compte de quatre ouvrages, deux anglais de Gerald Rendall et d'Isaac Taylor, et deux allemands de O. Schrader et P. Von Bradke, sur le sempiternel sujet de l'origine des Aryas. Les trois premiers défendent la théorie non moins hétéroclite que nouvelle de l'origine européenne de cette race. Seul,

(1) Entre les 105e et 111e degrés de longitude.

M. Von Bradke tient pour leur origine asiatique et soutient cette opinion sensée par des considérations qui ne manquent pas d'humour. Nous ne pouvons résister au plaisir d'en fournir un échantillon. Pour cela, citons, d'après le P. Vau den Gheyn, un passage du livre de M. Schrader : « A l'époque indo-germanique primitive, la chèvre était domestiquée : c'est ce que prouve l'emploi simultané des mots *aja* en sanskrit, *ayts* en arménien, *aïx* en grec, *ozys* en lithuanien. D'autre part, du moins chez les Aryas européens, on travaillait le poil, comme le montre la série *pilos*, grec; *pileus*, latin; *filz*, ancien haut allemand; *feltro*, italien; *fieltro*, espagnol; *feutre*, français; *plusti*, ancien slavon. Il est donc très probable que, à côté de la laine du mouton, l'on travaillait le poil de la chèvre. L'iranien *izaêna*, qui signifie vraisemblablement « habit en poils de chèvre, » — et *igin* = *izaêna* des dialectes du Pam semblent être les témoins attardés de cette industrie préhistorique du tissage du poil de la chèvre. »

Voici comment, après avoir cité ce passage, M. Von Bradke, lui répond par un argument analogue et d'égale valeur, mais appliqué à des faits plus récents.

« Attention! D'une part, les anciens Romains travaillaient le *fer*, et, d'autre part, ils construisaient des *routes*. Il est donc vraisemblable que, sous la république, les Romains avaient des *voies ferrées*, comme aujourd'hui encore nous en trouvons chez les Américains. Une preuve de cet ancien usage semble se trahir dans le terme français *chemin de fer*, en italien *ferrovia*. »

Et la conclusion du livre de M. Von Bradke peut se résumer par ce vieil adage de la sagesse des nations : *Qui nimis probat nihil probat* : « Qui veut trop prouver ne prouve rien »

VI. — Avant de finir cet article mentionnons, d'après M. de Lapparent dans la revue des *recueils périodiques*, comme d'après les *Notes* de la fin de la livraison donnant le sommaire des *Comptes rendus de l'Académie des sciences* du trimestre précédent, la très importante communication de MM. Gaudry et Milne-Edwards à la dite Académie, ainsi qu'à la *Société géologique de France*, relativement à la découverte d'une nouvelle mâchoire de singe *Dryopithécus*, dans le miocène de Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

Une première mâchoire de cet anthropomorphe avait été découverte en 1856 par Ed. Lartet, dans le calcaire miocène de Sansan

(Gers), mais à l'état de fragments et d'ailleurs incomplète, le menton faisant défaut. Le savant anthropologiste avait « restitué » cette mâchoire d'après les indications qu'il croyait lui être données par la structure des os maxillaires, et il en avait conclu que, dans le genre *Dryopithécus*, l'angle facial était droit : or cette disposition rapprochait singulièrement la mâchoire de ce singe de celle d'un nègre tasmanien. De là, pour les partisans à tout prix de l'origine simienne de l'homme, de par la sacro-sainte théorie de l'évolution universelle, un argument contestable sans doute mais qu'ils ne considéraient pas moins comme péremptoire.

Or la mâchoire du même animal, trouvée récemment et étudiée par M. Gaudry, mâchoire complète et intacte celle-là, ne confirme point les inductions de Lartet : bien loin qu'elle indique un angle facial droit, elle forme en avant une saillie prononcée, d'où résultait un museau aussi proéminent que celui du gorille, plus proéminent que la face de l'orang-outang et du chimpanzé, et, à plus forte raison que celle des races humaines les plus dégradées. Le *Dryopithécus*, « le plus élevé des grands singes fossiles, non seulement est éloigné de l'homme, mais il est inférieur à plusieurs singes actuels. Jusqu'à présent, dit « M. Gaudry, » la paléontologie n'a donc pas fourni d'intermédiaire entre l'homme et les animaux. » — « Ainsi disparait, » dit M. de Lapparent, « le seul anneau que la paléontologie eût jusqu'ici prétendu établir entre le singe et l'homme. »

Il nous sera bien permis d'ajouter que, de l'affaire, la théorie transformiste dont, répétons-le, nous ne sommes pas plus adversaire que partisan, mais que nous regardons comme une hypothèse, difficile sinon impossible à prouver jamais, reçoit peut-être une des plus rudes atteintes qu'elle ait subies depuis longtemps.

VII. — Un mot encore pour signaler une communication de M. Blanchard à l'Académie des sciences, concernant un fait qui pourrait avoir par la suite, une grande importance pour un certain point de l'ethnographie générale du globe. En comparant la flore et la faune de l'Indo-Chine et de la presqu'île de Malacca, avec celles de Sumatra, Java, Bornéo, etc. ce savant arrive à cette conclusion que, à une époque géologiquement récente, « pendant l'âge moderne de la terre, » un vaste territoire a été, par l'effet des actions volcaniques, détaché de l'Indo-Chine.

Jean d'Estienne.

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *Mémoires et correspondances du duc de Villèle*, t. V (Perrin). — II. *Mémoires du duc des Cars* (Plon). — III. *Les Origines du système féodal*, par Fustel de Coulanges (Hachette). — IV. *Histoire d'Allemagne*, t. VI, par Zeller (Perrin). — V. *La Persécution de Dioclétien et le Triomphe de l'Eglise*, par P. Allard (Lecoffre). — VI *Les Hommes du 14 juillet*, par V. Fournel (Calmann Lévy). — VII. *Le Poète Roucher*, par A Guillois (Calmann Lévy). — VIII. *Madame de Staël*, par A. Sorel (Hachette). — IX. *L'Empire de Maximilien*, par P. Gaulot (Ollendorff). — X. *Confessions d'un journaliste*, par Merson (Savine). — XI. *Le Bienheureux Perboyre*, par Mgr Demimuid (Téqui). — XII. *Sainte Thérèse*, par la comtesse Estienne d'Orves (Firmin-Didot). — XIII. *Intérieur d'un grand seigneur français au XVe siècle*, par le baron de Watteville (Lechevalier). — XIV. *Devises personnelles et dictons populaires* (*id ibid.*). — XV. *Les Cris de guerre chez les différents peuples* (*id. id.*). — XVI. *Comment le roi de Rome devint duc de Reichstadt* (*id. ibid.*). — *Etudes sur les biens ecclésiastiques avant la Révolution*, par L. Bourgain. (L. Vivès.)

I. — II

Dans les premiers mois de 1824 l'influence de M. de Villèle semblait être à son apogée. Durant six ans de ministère, il avait su dégager la royauté des obsessions diverses et même contradictoires auxquelles elle avait été en butte depuis la chute du régime impérial, l'affranchir de la tutelle des ultras, la préserver de la domination intéressée des révolutionnaires qui se déguisaient sous le nom de libéraux. Il constitua au sein de la Chambre une compacte majorité royaliste, fermement attachée au trône, mais ouverte suffisamment à ce qu'il y avait de légitime dans les aspirations modernes. La politique de bon sens triomphait sur toute la ligne. L'ère des émeutes et des conspirations paraissait close. Le succès, quelque temps incertain de l'expédition d'Espagne, conforme à la fois aux traditions diplomatiques et à l'intérêt monarchique, avait grandi la puissance extérieure du pays et était comme un commencement de revanche de Waterloo. Enfin l'habile direction des finances, jointe aux pro-

grès incessants de l'industrie et du commerce qui étaient dus au maintien de la paix et de la sécurité, se traduisaient par un phénomène économique inouï depuis le commencement du siècle : la rente 5 pour 100 qui, en 1815, était cotée aux environs de 50 francs, venait d'atteindre le pair (17 février 1824). Depuis longtemps la France n'avait été aussi prospère. Ce fut au sein de cette surabondance de biens, alors que l'avenir se présentait sous les plus brillants auspices, qu'un premier échec atteignit la puissance du ministre et, par contre-coup, la dynastie qu'il servait avec tant de perspicacité et de dévouement.

Rencontre étrange, et qui doit donner à méditer à ceux qui aiment à scruter les destinées et à sonder l'abîme du cœur humain! le mal naquit, en quelque sorte, de l'excès du bien. La nature de l'homme est ainsi faite, que la félicité lui devient un piège plus dangereux que l'adversité, parce qu'il pèche alors aisément par imprudence et par présomption. On dirait que la Providence tient le châtiment en réserve pour le punir de son manque de modération et de son orgueil. M. de Villèle jugea, avec raison, que l'élévation de tous les fonds publics fournissait une occasion favorable d'effectuer une opération dont l'Angleterre nous avait donné l'exemple, et qui a été plusieurs fois depuis réalisée en France : nous voulons parler d'une conversion. Il faut lire dans le cinquième et dernier volume des *Mémoires et Correspondance du comte de Villèle* (Perrin) l'exposé des raisons qui militaient en faveur de ce projet, dont il établit la justice et les avantages, non seulement au point de vue budgétaire, mais encore sous le rapport économique.

L'homme d'État, vraiment digne de ce nom, se proposait, en effet, de consacrer l'excédant résultant de la conversion à indemniser les émigrés victimes des spoliations révolutionnaires. On pouvait ainsi, sans charger les contribuables, réparer une grande iniquité, s'attacher à rassurer la conscience des acquéreurs des biens nationaux, augmenter la valeur d'une foule de propriétés justement frappées de discrédit, fermer une de nos plaies les plus saignantes et réconcilier, par une grande mesure de salut public, des classes jusque-là ennemies. Une seule objection était faite : les porteurs de rentes perdaient un cinquième de leurs revenus. Pour ceux, on en comptait un grand nombre, qui n'avaient pas d'autres ressources, c'était la gêne, même, en certains cas, la misère. M. de Villèle répondait que cet inconvénient résultait d'un

fait économique brutal, de l'abaissement normal et régulier du taux de l'intérêt, circonstance en soi très favorable à la grande généralité des citoyens. Il offrit, d'ailleurs, d'atténuer ce fâcheux effet en conservant aux dépositaires des caisses d'épargne l'intérêt élevé dont ils jouissaient, mesure directement opposée à celle que l'on se dispose à prendre aujourd'hui pour retarder la banqueroute. Ainsi la monarchie se montrait alors plus soucieuse des intérêts des gens malaisés que ne s'est montrée depuis la République.

L'irritation des petits rentiers était naturelle, mais nullement inquiétante; on n'avait pas à redouter d'émeute de leur part. Il y avait plus de compte à tenir de l'opposition des gros détenteurs des fonds publics, de ceux qui, par exemple, avaient profité de l'effondrement universel, en 1793, pour acheter de la rente à 7 francs et s'étaient ainsi, à peu de frais, procuré un revenu de 800,000 francs, qu'ils auraient été désolés de voir réduire. En général, les financiers comprenaient et approuvaient, au fond, l'économie du projet de loi. Quelques-uns cependant, tout en n'osant pas l'attaquer de front, en combattirent certaines dispositions et présentèrent des amendements destinés à le faire échouer indirectement. D'autre part, les scrupules mal fondés de l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, amenèrent ce prélat à la tribune pour attirer la compassion sur ceux de ses diocésains que l'extrême modicité de leur fortune rendait plus sensibles à la perte qu'on allait leur infliger. Les âmes religieuses se sentirent ébranlées; mais ce fut la politique qui porta le coup fatal.

Tous les ennemis de M. de Villèle et de son système, tous ceux qui convoitaient sa succession, s'unirent aux adversaires cachés ou patents de la royauté. Lamentable coalition qui mit le ministre en minorité de 34 voix. Celui-ci, vingt ans plus tard, déplorait encore ce vote qui avait coûté, assurait-il, 840 millions aux contribuables. Résultat regrettable, sans doute, mais qui n'était rien auprès de l'effet moral produit. L'opposition, jusque-là contenue, triompha de ce succès inespéré; elle sentit sa force et résolut d'en user et d'en abuser. Le ministère était frappé à mort : il avait perdu sa confiance et son prestige. Il traîna encore pendant quatre ans, grâce à des concessions que la prudence peut-être extrême de M. de Villèle jugeait nécessaires, mais qui l'amoindrissaient de plus en plus dans l'opinion publique et qui ne le préservèrent pas de l'impopularité. C'est peut-être là le seul reproche fondé qu'on

puisse faire à ce ministre, d'ailleurs si sage, si équilibré. Quand il s'aperçut que, sous l'influence de divers courants, sur lesquels nous allons revenir tout à l'heure, une bonne partie des électeurs lui devenait infidèle, il aurait mieux fait d'aller au-devant d'une chute que le caractère perpétuellement hésitant et l'esprit étroit du nouveau souverain rendaient inévitable et d'imposer à Charles X sa démission. Le successeur de Louis XVIII, bien supérieur à son frère au point de vue des qualités morales, mais absolument inférieur comme intelligence et décision, aurait tenté la double épreuve d'un ministère Martignac et d'un ministère Polignac, à laquelle il était depuis longtemps résolu, mais il l'aurait fait plus tôt et dans des circonstances qui auraient rendu l'échec moins funeste.

Quand on repasse l'histoire de ces péripéties qui ont eu une issue désastreuse, dont la France souffre encore, on est obligé de constater avec un profond regret que la principale, on pourrait presque dire l'unique source du mal, fut la division des royalistes. Les efforts des ennemis des Bourbons, quelque perfide, ou quelque aveugle, quelque opiniâtre que fût leur hostilité, fussent demeurés vains, si leurs adversaires, par leurs rivalités déplorables, ne leur avaient ouvert la brèche. C'est l'éternelle histoire des vainqueurs de la veille qui se disputent l'honneur et les profits de la victoire, en attendant qu'ils tombent en pâture à ceux auxquels ils viennent d'infliger une défaite. Après 1871, n'avons-nous pas vu les conservateurs, forts d'une majorité écrasante, perdre successivement tous leurs avantages pour n'avoir pas su rester unis? Il en fut de même dans la période qui s'écoula depuis 1815 jusqu'en 1828. Après la Chambre *introuvable*, dont l'inexpérience et les excès de zèle avaient amené une juste intervention du pouvoir royal, on se trouva en présence d'assemblées animées, dans la plupart de leurs membres, du double esprit de fidélité et de modération, mais qui avaient besoin d'une direction ferme et intelligente. Malheureusement, d'une part, quelques-uns des conseillers de la couronne se montrèrent insuffisants à leur tâche; de l'autre, des esprits ardents, entêtés, et il convient d'ajouter ambitieux, rêvèrent une inflexible application des principes, ou plutôt de leurs principes, et le retour absolu, sous leur influence bien entendu, d'un ordre de choses qu'il était impossible de faire renaître. Tant que le conflit des doctrines se contint dans de justes bornes, cette opposition ne causa que demi-mal; mais, lorsque l'esprit de parti et de secte poussa les

adversaires des hommes modérés, tels que M. de Villèle, à faire alliance avec la gauche, il ne fut pas difficile de voir que tout était perdu.

Il est profondément triste de rencontrer, parmi ceux qui livrèrent la place à l'ennemi en pactisant avec lui, des hommes d'une incontestable valeur et d'un caractère, par ailleurs, des plus honorables, tels que la Bourdonnais et Chateaubriand. On sait comment l'extrême susceptibilité de ce dernier se vengea d'un congé qui lui fut signifié avec une désinvolture jugée souverainement impertinente. M. de Villèle rétablit la vérité des faits qui fut très probablement ignorée de son rival. Ce fut Louis XVIII lui-même qui, à tort ou à raison, profondément indigné de l'attitude plus qu'équivoque de l'auteur du *Congrès de Vérone* pendant la discussion de la loi de conversion, fit appeler le président du conseil et le força de rédiger et de signer sur son propre bureau (ce que le roi n'aurait jamais permis en toute autre circonstance) la lettre de renvoi de son collègue. Dès le lendemain, le *Journal des Débats*, organe de M. de Chateaubriand et soutien habituel de la cause monarchique, entama cette polémique ardente, cette guerre au couteau, qui devait aboutir, non pas seulement à la chute d'un rival détesté, mais à la destruction d'une majorité royaliste et au renversement du trône. La mémoire de Chateaubriand a une lourde responsabilité à porter; celle de la Bourdonnais n'est guère moindre, car c'est lui qui avait donné l'exemple et le signal d'une opposition hargneuse et véhémente contre ceux, même et surtout d'entre les royalistes, qui ne partageaient pas toutes ses idées. Encore une fois comment expliquer ces aberrations et ces petitesses? Uniquement par les défaillances de l'amour-propre. M. de Villèle nous apprend que M. de la Bourdonnais était profondément orgueilleux. Quant à Chateaubriand, on connaît son extraordinaire vanité. Qu'a-t-il manqué à ces deux hommes pour être des soutiens utiles de l'édifice monarchique, au lieu de s'être acharnés à sa destruction? Un peu de modestie et d'humilité. La conclusion à tirer de tout ceci, et qui n'est pas pour déplaire aux lecteurs de *la Revue du Monde catholique*, c'est que des hommes d'État, de quelque talent, de quelque génie même qu'on les suppose doués, ne perdraient rien à pratiquer les vertus chrétiennes.

Les *Mémoires* du comte de Villèle avaient été évidemment connus, du moins dans quelques-unes de leurs parties, par des écrivains

qui ont raconté l'histoire de la Restauration, car on retrouve, dans ces volumes, notamment dans le cinquième, quelques jugements et quelques expressions typiques qui avaient déjà paru. Mais on possède aujourd'hui, pour la première fois, dans leur ensemble, les récits et les appréciations du ministre qui a joué, incontestablement, le rôle le plus important à cette époque critique. Cette publication offre un intérêt de premier ordre.

Il est piquant de mettre en parallèle le comte de Villèle et le duc des Cars, tous deux excellents royalistes, et de noter la différence des époques, des milieux et des caractères. Nous avons vu comment le premier avait compris et pratiqué les institutions modernes; pour le second, sans qu'il en fasse l'aveu, sans même qu'il y prenne garde, l'idéal, c'est l'ancien régime. Il y était si commode de vivre pour les personnes de son rang. Dans le long récit des événements publics ou des aventures privées, auxquels le brillant officier de cavalerie a pris une certaine part, nous ne découvrons pas le moindre blâme pour les personnes ou pour les choses qui étaient condamnées à disparaître; ses jugements portent la marque d'une sévérité parfois écœurante. Croyez-vous que son indignation proteste contre l'attachement scandaleux de Louis XV pour la Dubarry? En aucune façon, c'est à peine s'il plaint le monarque de son malheureux choix, et il réserve ses sévérités pour ceux, le duc de Choiseul entre autres, qui ont manqué de respect au roi, en refusant de s'incliner devant sa maîtresse. L'auteur lui-même de ces *Mémoires* (Plon) faillit être victime des préjugés domestiques du temps, lorsque sa mère s'obstina, en dépit de son manque absolu de vocation, à le pousser dans la carrière ecclésiastique. Eh bien! cette conduite lui semble presque naturelle. Nous sommes loin de le blâmer de sa piété filiale; mais n'aurait-il pu, en excusant sa mère, insister sur la fausseté des vues qui la dirigeaient. L'histoire de son premier mariage est encore plus curieuse. On le marie, presque contre son gré, avec une jeune fille belle et riche, mais appartenant à la roture, bien que titrée, sans qu'il daigne nous dire un mot de ses qualités intérieures, ni de la place qu'elle a tenue dans son existence. Il nous apprend sa mort en deux lignes, avec une indifférence vraiment révoltante. Du reste, très dévoué au roi et à l'État, très attaché à ses devoirs comme militaire, très correct comme diplomate, très amateur aussi de la bonne chère et des vins généreux, très à cheval sur ses prérogatives. Ses relations étroites avec le comte d'Artois, dont il fut gentilhomme

d'honneur, et avec Louis XVI, qui le nomma son maître d'hôtel, le fit pénétrer dans l'intimité de certaines cours, et les souvenirs qu'il en conserva jettent de la lumière sur plusieurs points de l'histoire de son temps.

III. — IV

Un nouveau volume, préparé par M. Julien, élève préféré du très regretté M. Fustel de Coulanges, complète, dans la mesure du possible, l'*Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France* (Hachette). Ce travail a été fait sur le manuscrit et d'après les notes de l'auteur, qui aborde l'étude des origines du système féodal. L'éminent membre de l'Institut recherche à la fois ces origines dans les mœurs et les institutions des Gaulois, des Romains et des Germains. Le *comitatus* germanique, si bien décrit par Tacite, ne lui offre qu'une image bien pâle de ce que sera plus tard le lien féodal. Il établit, du reste, que le système bénéficiaire ne s'est établi ni immédiatement après la conquête franque, ni par l'effet de concessions royales. Le bénéfice est d'une nature plus large. Ne peut-on en voir la source dans le précaire romain, tenure extra-légale, tolérée plutôt qu'acceptée, qui dut pourtant recevoir ses règles de la jurisprudence, et que diverses circonstances généralisèrent à la fin de l'Empire? L'état mérovingien, qui, en théorie et en droit, n'était qu'une continuation de l'état romain, trouve le précaire établi, le conserve, le propage encore davantage et, insensiblement, le convertit en bénéfice. C'était une forme très commode, pour le petit, de se mettre à l'abri des usurpations et du besoin; pour le grand, d'accroître indéfiniment ses domaines à peu de frais. A côté du bénéfice qui englobe peu à peu les terres, se place le patronat, usité simultanément chez les trois races d'hommes d'où est sortie la nationalité française. On sait quel grand rôle la recommandation et la clientèle ont joué dans la société romaine. Sous un pouvoir fortement centralisé, ces associations et ces influences furent contenues dans de justes limites; mais l'anarchie franque du septième et du huitième siècles laissa le torrent tout envahir.

Selon M. Fustel de Coulanges, un fait nouveau, amené par la faiblesse et l'imprévoyance des successeurs de Clovis, porta le dernier coup à l'édifice vermoulu et aplanit le terrain pour la féodalité. Il s'agit de l'immunité qui, à divers degrés, dispensait le grand propriétaire de l'acquittement des contributions, en lui abandon-

nant celles que ses devanciers devaient au fisc, et le soustrayait plus ou moins à la juridiction du comte et des autres représentants de l'autorité royale. Le grand seigneur, favorisé de l'immunité, relevait toujours de la justice du roi, mais cette justice s'exerçait sans intermédiaire, et il était interdit aux fonctionnaires publics de pénétrer sur son domaine; le maître se trouva, par là, investi de tous les attributs de la souveraineté, sauf l'hommage dû au monarque, et c'est précisément le caractère propre de la féodalité. « En résumé, dit l'auteur, la charte d'immunité n'est jamais faite en faveur des hommes du domaine, elle est toujours faite en faveur du propriétaire. Elle ne dispense ces hommes ni d'être jugés, ni de payer des impôts, ni de servir comme soldats. Toutes les charges de la population subsistent. Le seul changement est que le droit de justice, la perception des impôts, la levée des soldats, au lieu d'appartenir aux agents du roi, appartiennent au propriétaire. L'immunité ne touche pas, en principe, à l'autorité royale; elle ne touche pas, non plus, à la condition ou aux charges des classes inférieures; seulement, comme elle fait disparaître le fonctionnaire royal et lui substitue le propriétaire; il résulte de là que tout ce que les classes inférieures avaient eu d'obligations envers l'agent royal est transféré de fait au propriétaire... A l'égard du roi, celui-ci reste un sujet, ou, plus exactement, un fidèle; mais, chez lui, il est un roi. »

Comment et pourquoi cette révolution s'est-elle opérée? M. Fustel de Coulanges l'explique uniquement par le relâchement du lien social. Il croit apercevoir, à diverses époques, les mêmes causes produisant les mêmes effets. D'après cette théorie, l'institution féodale ne serait pas un phénomène propre à notre période dite du moyen âge; ce serait un état périodique de l'histoire de l'humanité.

Le nouveau volume de l'*Histoire d'Allemagne*, par M. J. Zeller, de l'Institut (Perrin), embrasse le quatorzième siècle. C'est le commencement modeste et obscur de la dynastie des Habsbourgs, destinée à devenir si puissante. Cette genèse est présentée avec beaucoup de soin; le caractère du fondateur de cette race, Rodolphe, dont la légende a disputé à l'histoire l'honneur de tracer les traits, est bien dessiné. Rapprochement curieux : la maison féodale où Rodolphe trouva le plus d'appui, non seulement pour son élection, mais encore pour son gouvernement, fut celle des Hohenzollern, qui, plus tard, devait devenir son heureuse rivale

et que nous avons vu de nos jours lui porter un coup presque mortel en la chassant de l'Allemagne. C'est aussi un spectacle fort curieux que celui des rapports de l'Allemagne et de la France à cette époque. La première fait de vains efforts pour confiner la seconde dans les limites étroites qu'elle prétendait que le traité de Verdun (843) lui avait assignées, comme s'il y avait eu quelque chose de commun entre le partage de l'empire carlovingien entre les trois fils de Louis le Débonnaire et la formation des nationalités suivant les affinités de langue et de race. Pendant que la France, forte des souvenirs du règne de saint Louis, grandit, l'Allemagne, épuisée par les gigantesques et impuissants efforts des Hohenstauffen, s'éclipse. A la fin de cette période troublée, l'anarchie déchire l'Europe moralement amoindrie. On voit dans l'empire trois césars et dans l'Église trois papes. Il fallait toute l'érudition de l'auteur pour se retrouver et pour conduire le lecteur au milieu du dédale d'événements si compliqués. M. Zeller se contente, du reste, presque toujours de narrer ; il se montre sobre de réflexions et de jugements. On doit le louer de cette réserve, surtout lorsqu'elle s'applique aux choses de l'Église qu'il connaît mal. Il aurait même bien fait de la pousser plus loin et de s'abstenir de qualifier, ou peu s'en faut, de *vieilles idoles* l'Empire et la Papauté. Son sens droit reprend le dessus lorsqu'il remarque que la *captivité de Babylone*, pendant laquelle les pontifes étaient devenus les chapelains des rois de France (à Avignon), avait préparé l'affaiblissement de l'Europe chrétienne en enlevant à la Papauté son caractère de « puissance mystique, suprême, universelle ». Pour le dire en passant, les souverains de l'Italie unifiée ne réussiront point là où les rois de France ont échoué. M. Zeller a également fort bien caractérisé l'évolution qui tendait, à cette époque, à transformer l'empire en une république oligarchique. C'est une des deux tendances opposées de la nation allemande : unité impériale et particularisme.

V

L'histoire de la *Persécution de Dioclétien et du triomphe de l'Église* (Lecoffre) couronne dignement la série de volumes où M. P. Allard montre la lutte du christianisme naissant contre le paganisme. On sait que c'est une étude sagement critique dans laquelle l'auteur, marchant sur les traces de l'illustre épigraphiste

Rossi, fait un usage judicieux des sources, rejetant impitoyablement tout ce qui a un caractère apocryphe, choisissant entre les documents et sachant tirer de chacun d'eux juste ce qu'il contient de vérité. Grâce à cette méthode d'élimination prudente, ces merveilleuses annales nous apparaissent dégagées d'une multitude de détails emphatiques qui ne faisaient que les surcharger, et la légende chrétienne, nous entendons la véritable légende, au sens primitif du mot, se montre plus pure et plus belle. Les ennemis de notre foi ne pourront plus désormais nous reprocher notre exagération ou notre crédulité. Quel spectacle et quels enseignements! Les volumes précédents ont retracé les origines historiques de l'Église. Nous avons vu comment les premiers chrétiens, d'abord inconnus et si obscurs qu'on les confondit souvent avec les Juifs, arrivèrent peu à peu à se faire une place modeste au soleil, tout en s'attirant de bonne heure l'animadversion de l'Empire. Dans l'intervalle des accès de rage qui précipitaient pour ainsi dire la société païenne, avec ses chefs, ses prêtres et ses philosophes, contre les novateurs auxquels l'avenir était promis, une sorte de tolérance légale avait permis la reconnaissance des diverses communautés de chrétiens comme associations funéraires, et leur avait reconnu la propriété de leurs cimetières, qui comprenaient quelquefois des terrains considérables. Mais ces trêves duraient peu de temps. L'opposition morale entre les deux sociétés était trop radicale. Au commencement du quatrième siècle, le vieux monde fit un suprême effort pour écraser son rival. Alors furent mises en jeu toutes les ressources que peuvent procurer l'habileté ou, si l'on aime mieux, la rouerie politique, les ressorts d'un gouvernement déjà très fortement centralisé, et tout l'appareil des supplices. Jamais, peut-être, la cruauté romaine ne brilla d'un plus lugubre éclat.

Les simples procès-verbaux dont un petit nombre est venu jusqu'à nous font frémir d'horreur, en même temps qu'ils mettent dans tout leur jour l'héroïsme des martyrs. Nous avons, en outre, des témoignages contemporains qu'on ne saurait récuser; Eusèbe notamment et Lactance, dont l'honnêteté est au-dessus de tout soupçon et qui étaient parfaitement placés pour être bien renseignés. Le poète Prudence et le pape Damase, un peu postérieurs, sont l'écho fidèle d'une tradition encore récente, et la réserve habituelle de leur plume, constatée par M. Allard, permet de les croire sur parole avec quelques précautions. Un des mérites de l'auteur,

c'est d'appuyer le récit des *Passions* des martyrs sur les sévérités barbares de la procédure criminelle chez les Romains. On doit le louer encore d'avoir présenté parallèlement au récit de la grande persécution la suite des événements politiques qui en expliquent les diverses phases, tantôt d'apaisement, tantôt, au contraire, de recrudescence. Le tableau est complet et s'éclaire d'une vive lumière.

Ce n'est pas nous, ce ne sont pas les lecteurs de la *Revue du Monde catholique*, qui reprocheront à M. Allard de n'avoir dissimulé ni sa foi, ni ses sentiments d'indignation contre les bourreaux, d'admiration pour les victimes. La franchise de son attitude n'enlève rien à son impartialité. Il cherche avant tout à être vrai; aussi se garde-t-il bien de dissimuler les défaillances d'un grand nombre de fidèles. Ces chutes trop nombreuses expliquent pourquoi l'Église demande toujours à Dieu dans ses prières la fin des persécutions et la paix. Il est faux que les doctrines saines et justes triomphent spontanément : la victoire définitive du christianisme fut une œuvre de la Providence de Dieu, qui s'affirma d'une façon miraculeuse : c'est la leçon de l'histoire, et l'on peut dire qu'elle se dégage des pages que nous venons de lire avec une réelle émotion.

VI. — VII. — VIII. — IX. — X

L'histoire de la prise de la Bastille a été bien des fois racontée. M. V. Fournel, sous le titre : *les Hommes du 14 Juillet* (Calmann-Lévy), reprend ce récit d'après les meilleures sources et le complète par des détails fort curieux et qui n'avaient pas jusqu'ici fait l'objet d'un travail d'ensemble sur les héros du début aussi grotesque que sanglant de la Révolution, à savoir les gardes-françaises et le groupe de combattants ou prétendus tels qui furent officiellement reconnus comme vainqueurs de la Bastille, et jouirent, en conséquence, de privilèges fort recherchés. Ce qui frappe dans cet épisode et dans ses suites, c'est le mélange d'instincts sanguinaires qui commençaient seulement à percer et l'enthousiasme sentimental de la plupart des auteurs de ce drame étrange. On n'en était pas encore arrivé à la période de la cruauté froide, réfléchie, méthodique. Quel type que celui de Toussaint Grolaire, simple domestique, frappé de deux balles; il console sa femme qui le croit perdu en lui disant : « Qu'est-ce que ma vie en comparaison du salut de 24 millions d'hommes? » Et il le croyait. On aura beau dire, il

y a de l'héroïsme dans cette sublime naïveté, et je ne crains pas de l'admirer. Voici maintenant un garçon perruquier, Laurent l'Hatier, qui chante et danse sous la pluie de balles tombant autour de lui. Et le cuisinier Demot qui avec son petit couteau de poche coupe dextrement la tête au gouverneur de Launey et refuse fièrement toute récompense pour cet acte patriotique dont il se vante. Quelle aberration! quelle frénésie! De tels débuts promettaient. M. V. Fournel a montré dans ce volume la sureté de son érudition et ses qualités de style habituelles.

Ces saturnales homicides ne dégrisèrent pas tous ceux, — et le nombre en était grand, — qu'avaient séduits les brillantes promesses d'une ère nouvelle. Le poète Roucher fut du nombre de ces âmes candides qui persistèrent dans la foi aux promesses de 89. Pourtant de bonne heure il se montra attristé et il protesta avec la dernière énergie contre la secte sauvage qui mettait la terreur à l'ordre du jour. Cette courageuse attitude devait lui coûter la vie. M. A. Guillois a mis un soin pieux à retracer les péripéties de cette lutte inégale entre un homme et un parti (*Pendant la Terreur*, chez Calmann Lévy). Les premières pages de cet attachant volume sont consacrées à la peinture de la jeunesse de Roucher et au récit de sa carrière littéraire. Destiné d'abord à l'Église, auteur même de quelques sermons estimés, Roucher eut le malheur de se lier avec les principaux coryphées de la coterie philosophique, notamment avec Rousseau, pour lequel il professa toujours la plus vive admiration. Quant à Voltaire, il considérait son génie comme un des plus grands bienfaits de la Divinité, mais il méprisait son caractère. A ce contact il perdit bientôt la foi de ses jeunes années, dont il ne conserva guère que la croyance en un Etre suprême et en l'immortalité de l'âme. Il éleva sa fille, la célèbre Eulalie, en dehors de tout culte confessionnel, tout en s'efforçant de lui inculquer des vertus naturelles. « Enfant du dix-huitième siècle, dit son biographe, ami et disciple de Bailly, toute sa religion se bornait à traduire et à commenter avec amour la *Prière universelle de Pope*, si philosophique, mais en même temps si vaporeuse qu'on oserait à peine y voir une profession de foi spiritualiste. S'il peut lutter avec énergie contre l'incrédulité et l'athéisme, ses convictions restent néanmoins des plus vagues, et les crimes de la Révolution ne suffisent même pas pour leur donner une forme plus précise... Son cœur ne s'élèvera jamais jusqu'à l'invocation d'une justice venge-

resse, et c'est toujours dans un lointain nuageux que, même au pied de l'échafaud, il verra passer un être supérieur à la nature et dédaignant de s'en occuper. » Ainsi s'exprime M. A. Guillois. Nous aurions voulu quelques paroles de blâme ou au moins de regret. Si Roucher, ce qui ne nous est nullement démontré, n'est pas allé plus loin dans ses croyances ni dans ses aspirations, il faut imputer ces déplorables lacunes à l'orgueil philosophique, que l'on peut bien appeler le péché contre le Saint-Esprit.

Nous aimons mieux les dernières années de Mme de Staël. Cet esprit brillant, cette âme passionnée dont M. Sorel nous retrace la curieuse image (Hachette), s'était, comme Roucher, laissée d'abord séduire par les maximes philosophiques du temps, et fasciner par les promesses de la Révolution, dont elle avait été le témoin ébloui. Plus tard, la main du malheur et ses propres réflexions la firent se tourner vers Dieu : « Il faut avoir soin, disait-elle, que le déclin de cette vie soit la jeunesse de l'autre. Se désintéresser de soi sans cesser de s'intéresser aux autres met quelque chose de divin dans l'âme. » Elle reporta, dit son biographe, vers le ciel cette soif de justice dont elle était possédée, et répandit sur l'humanité cette puissance d'aimer qui agitait vainement son âme. Elle écouta ses amis chrétiens, comme Matthieu de Montmorency, Gérando; elle lut Fénelon, elle se nourrit de l'*Imitation* : « J'aime mieux l'Oraison dominicale », disait-elle un peu plus tard, quand on lui parlait de métaphysique. Comme la logique n'avait jamais été son fort, elle ne sut pas tirer toutes les conséquences de ces prémisses et s'en tint, selon le duc Victor de Broglie, à « un latitudinarisme piétiste ». M. Albert Sorel laisse tomber un voile discret sur ses faiblesses sans les encenser, mais il rend un juste hommage à son grand talent d'écrivain et à la supériorité de son génie, qui lui a fait devancer ses contemporains sur plusieurs points d'histoire et de littérature.

La tentative faite pour l'établissement de *l'Empire de Maximilien au Mexique* (Ollendorff) pouvait-elle réussir? M. P. Gaulot paraît en douter. Il insiste sur les difficultés intérieures provenant de la multiplicité des partis et de l'opposition des intérêts; il signale surtout l'hostilité des États-Unis, qui aurait pu aller jusqu'à une déclaration de guerre. A notre avis, ces obstacles n'étaient pas insurmontables et l'opération pouvait réussir, mais elle fut mal conduite. Ce n'est pas, contrairement à l'opinion de l'auteur, qu'on ait eu tort de montrer trop de complaisance pour ce qu'il appelle

le parti clérical. La faute fut plutôt de froisser dès le commencement les catholiques et leur chef naturel, le Pape, en proclamant des principes et en prenant des mesures qui blessaient les droits de l'Église et ne s'accordaient pas, d'ailleurs, du tout avec la situation des esprits au Mexique. Nous ne pouvons que plaindre l'auteur d'avoir jeté du blâme sur l'attitude de Pie IX dans cette conjoncture délicate. Le Souverain Pontife ne pouvait, sans protestation, laisser consommer les attentats de Juarez, dont la répression avait été l'un des motifs avoués de l'intervention. La conduite du nonce Meglia ne fut peut-être pas des plus habiles. Il est souverainement regrettable que Maximilien ne se soit pas entendu directement avec le Pape, quand il alla lui présenter ses hommages, avant de se lancer dans cette héroïque entreprise. Pie IX ne manqua pas de l'avertir : en lui donnant la communion, il lui rappela formellement les droits du peuple et ceux de l'Église. Mais cet esprit chimérique et aventureux, toujours perdu dans les nuages, semblait avoir horreur d'être mis en face de la réalité. M. P. Gaulot a, du reste, su utiliser des documents inédits, qui lui servent surtout à justifier Bazaine, dont il semble avoir entrepris la réhabilitation.

M. E. Merson, qui a occupé une place honorable dans la presse, publie, sous le titre de *Confessions d'un journaliste* (Savine), des souvenirs qui remontent au commencement du règne de Louis-Philippe. Nous n'avons pas ici à apprécier ses opinions politiques; il nous suffit de signaler l'intérêt qui s'attache aux récits d'un publiciste qui a reçu bien des confidences et assisté à plus d'un drame.

Le Bienheureux Perboyre, prêtre, missionnaire et martyr, par Mgr Demimuid, directeur général de la Sainte-Enfance (Téqui), n'est pas une biographie du missionnaire placé récemment sur nos autels. L'éditeur s'est contenté de réunir les trois discours éloquents prononcés dans l'église des Lazaristes de Paris, pendant le triduum célébré en l'honneur du martyr. On peut dire que le panégyriste est digne de son héros.

La nouvelle *Vie de sainte Thérèse*, par Mme la comtesse Estienne d'Orves (Firmin-Didot), précédée d'une lettre de Mgr Lagrange, évêque de Chartres, retrace dans un style sobre et mesuré les grandes actions de cette réformatrice dont l'Espagne est justement fière. Ses œuvres sont fidèlement analysées. L'auteur doit être loué d'avoir, suivant les conseils de Mgr Dupanloup, qui lui avait

prodigué les encouragements, simplement raconté toutes les faveurs singulières dont sainte Thérèse fut l'objet, sans chercher à les diminuer ou à en donner des explications naturelles. C'est ainsi qu'il faut écrire la vie des saints.

XI. — XII. — XIII. — XIV

Depuis quelque temps l'attention s'est portée sur les détails de l'existence intime et domestique d'autrefois; on a compulsé et analysé des livres de compte et de raison, des inventaires, des testaments, pour nous mettre sous les yeux la vie *vécue* de nos aïeux. Nous savons aujourd'hui, par le menu, comment se comportait le suzerain dans son château fort, le bourgeois dans sa maison, le paysan dans sa chaumière. Au nombre des publications qui jettent un jour nouveau sur l'histoire des mœurs, et non pas sur l'histoire diplomatique et militaire, deux toutes récentes sont à consulter en première ligne : *le Chartrier de Thouars* et *les Archives d'un secrétaire de Louis XI*. Elles sont dues à la munificence éclairée de M. le duc de la Trémoïlle. M. le baron Oscar de Watteville a extrait de ces deux publications tout ce qui pouvait nous expliquer l'*Intérieur d'un grand seigneur français au quinzième siècle* (Em. Lechevalier). Ce serviteur de Louis XI était Georges, deuxième fils de Georges de la Trémoille (premier ministre de Charles VII) et de Catherine de l'Isle Bouchard, c'est-à-dire un cadet. Bien qu'il ne menât pas la vie princière d'un aîné, il avait, pourtant, une très grande existence, dont l'intéressante brochure que nous signalons, nous révèle plusieurs côtés. Il avait reçu en don, du roi Louis XI, le château de Liney (Ligny), confisqué sur le fameux comte de Saint-Pol, et il y mourut. L'inventaire du mobilier, dressé le 30 septembre 1481, fait connaître, tout à la fois, l'importance du château et la façon dont il était meublé. On y voit que le luxe consistait alors surtout dans la somptuosité des vêtements, des bijoux et des armes. Quant aux meubles, on se bornait au strict nécessaire.

De cette étude de la vie domestique à celle des *Devises personnelles* à tant de nobles chevaliers et des *Dictons populaires* (Em. Lechevalier) la transition est facile. Il y a quelque chose de piquant à voir les hommes célèbres jugés par des devises qu'ils avaient choisies, et les familles nobles jugées par le peuple souvent nar-

quois et frondeur. Cet opuscule est agréablement complété par un appendice sur les adages, dictons et proverbes.

Les Cris de guerre chez les différents peuples, du même auteur, publiés par le même éditeur, rentrent à peu près dans le même cadre. M. de Watteville nous explique, successivement, le cri primitif, parfois un peu sauvage; le cri royal ou national, beaucoup plus civilisé; le cri chevaleresque ou féodal, qui participe de l'un et de l'autre.

M. O. de Watteville est encore l'auteur d'une brochure intitulée : *Comment le roi de Rome devint duc de Reichstadt* (Lechevalier), et où la détermination de l'empereur François Ier est attribuée à l'influence du prince de Metternich.

Léonce de la Rallaye.

Études sur les biens ecclésiastiques avant la Révolution, par L. Bourgain, professeur à la Faculté catholique des lettres d'Angers. (L. Vivès.)

L'*Etude sur les biens ecclésiastiques avant la Révolution*, par M. Bourgain, est un ouvrage d'une vive actualité, et mériterait beaucoup mieux qu'une note bibliographique. Il est le résultat net, et partant fort instructif, d'un dépouillement considérable d'archives, de cartulaires et de la plupart de nos collections historiques.

Dans la première partie, l'auteur prouve que l'Église était propriétaire sans restriction; dans la deuxième, qu'elle payait des droits de mutation considérables; dans la troisième, qu'elle était écrasée d'impôts; et dans la quatrième, que la régale, dont l'origine n'est pas ailleurs que dans le concordat de Worms en 1122, servait de prétexte aux rois pour s'enrichir ou enrichir leurs créatures des revenus des évêchés vacants.

Une très large conclusion, qui se termine elle-même par une sorte d'oraison funèbre de la propriété ecclésiastique, donne le caractère particulier de cet ouvrage, où la science est loin d'exclure l'intérêt.

E. Boulanger.

LES ROMANS NOUVEAUX

I. *L'Ame de Pierre*, par Georges Ohnet, illustrations de Bayard (Ollendorff). — II. *Le Petit Margemont*, par Robert de Bonnières (*id.*). — III. *Astra*, par Carmen Sylva (Perrin). — IV. *Son Excellence le citoyen Vénal*, par G. Lafargue-Decaze (Savine). — V. *Vidocq, le roi des voleurs*, par Marc Mario et Louis Launay (*id.*). — VI. *Byzance*, par Jean Lombard (*id.*). — VII. *Candeur*, par André Maurel (Perrin). — VIII. *Le Secret d'Ursule*, par Cécile Cassot (Ducher). — IX. *La Comtesse de Sartine*, par Charles Corbin (Calmann Lévy). — X. *Le Cas étrange du docteur Jekyll*, par R.-L. Sevenson, traduit de l'anglais par Mme B.-J. Lowe (Plon). — XI. *L'Œillet blanc*, par Alexandre Lambert de Sainte-Croix (Calmann Lévy). — XIII. *Contes à Madame*, par Jacques Normand (*id.*). — XIV. *Le Fils de l'émigré*, par Ernest Daudet (Flammarion). — XV. *Braconnette*, par Aimé Giron (Hachette). — XVI. *Amie*, par Mme Maryan (Bibliothèque des mères de famille, Didot). — XVII. *Contre vent et marée*, par le baron Winspeare (Désclée). — XVIII. *Agnès*, par Pierre Noël (Palmé). — *Etude sur les Vestales*, par l'abbé Elisée Lazaire (*id.*).

I — II

Nous lisions récemment, dans une revue allemande, cette appréciation de nos romanciers en vogue : « Les auteurs français les plus lus, pour le moment, sont : Ohnet, Daudet et Zola. Ils suivent, en fait de morale, une ligne ascendante (ou plutôt descendante) : Ohnet se tient tout près de la limite, Daudet la franchit lestement, Zola la dédaigne. »

Dans *l'Ame de Pierre*, M. Ohnet, ce nous semble, saute, lui aussi, la barrière, sans beaucoup se gêner, si tant est qu'il l'ait jamais respectée bien scrupuleusement. Cela n'empêche pas la presse de lui délivrer son passeport accoutumé, même la presse conservatrice, qui, trop souvent, reproduit, les yeux fermés, tous les articles de réclame littéraire et qui recommande, avec force louanges, *Notre Cœur*, *l'Ame de Pierre*, etc. Nous ne nous arrêterons point

au roman de M. Guy de Maupassant, le nom suffit pour avertir le public, mais comme on ajoute, en parlant du livre de M. G. Ohnet, qu'il « peut être mis entre toutes les mains, » nous croyons devoir en faire une courte analyse.

Certaines mères de famille qui, sur la foi d'un « bon journal », s'étaient empressés d'acheter *l'Ame de Pierre* et de l'emporter à la campagne, ont dû être édifiées déjà, rien qu'en parcourant les gravures de l'élégant volume; nous engageons les autres à contrôler, avec soin, les indications de leur journal avant de les suivre.

A la recherche du nouveau, M. G. Ohnet s'est persuadé qu'il allait tirer de grands effets de la « suggestion » si fort à la mode; le contraire devait se produire. Du reste, notre romancier n'a pas beaucoup changé ses maquettes ordinaires; on les reconnaît toutes, et particulièrement le docteur, à la fois sceptique et bienfaisant, le *deus* de toutes ses machines. Cette fois, on le grime en russe, c'est aussi de mode.

Ce docteur Davidoff emploie volontiers la suggestion dans le traitement de ses malades, ne demandant à ceux-ci qu'une seule chose : la foi. Les miracles de Lourdes, les prodiges opérés par Jésus, « l'un des plus grands thaumaturges de l'antiquité », n'ont pas été obtenus autrement... Qu'on nous pardonne les citations de ce genre; tant de gens prétendent ne pas apercevoir, dans l'entraînement de la lecture, les jalons posés par les romanciers libres-penseurs, afin d'arriver à ébranler les croyances chrétiennes, il faut bien leur ouvrir les yeux! Cependant le docteur russe raconte devant deux jeunes gens, dont l'un souffre d'une maladie de poitrine, la guérison d'une fiancée slave pour laquelle son fiancé s'était sacrifié, en lui léguant son âme. Les deux amis prennent presque au sérieux le récit du sceptique, et Pierre, l'un d'eux, dégoûté de la vie par l'inconstance d'une trop séduisante demi-mondaine, se voue au suicide. Après avoir écrit à Jacques, qu'il lui fait cadeau d'une âme, pour redoubler la sienne, il se précipite dans les flots; moitié par le fait d'un bon cœur, moitié avec l'espoir de recommencer, sous la forme de son ami, de voluptueuses amours qui lui sont devenues impossibles. Au lieu de se noyer, le hasard veut que ce brave Pierre sauve un jeune Corse; ce dernier le conduit dans la rustique chaumine paternelle, où l'artiste reprend goût au travail et à la vie.

Pendant ce temps, son ami, persuadé qu'il possède une âme de

rechange, revient soudain à la santé et s'empresse de recueillir le legs du prétendu défunt, c'est-à-dire de se laisser sucer par la plus redoutable pieuvre qui ait jamais épuisé un fils de famille. La nouvelle de la résurrection de Pierre achève de tuer ce malheureux Jacques, tandis que l'artiste, bien vivant, bien guéri de ses entraînements, sauvé par l'amour pur et le travail fécond, épouse la sœur de son ami. Là git, sans doute, la moralité de ce conte, assez ennuyeux en somme; d'ailleurs il faut être à une époque de trouble moral, comme la nôtre, pour faire accepter une pareille donnée. Du reste, le romancier, en substituant au surnaturel, les forces suggestives qui, fatalement, détruisent le libre arbitre, semble avoir perdu quelque chose de ses qualites ordinaires. Il nous présente un sujet curieux pour les observations médicales, mais cette nouvelle forme de la « bataille de la vie » offre peu d'intérêt et n'a rien de vraiment dramatique. Les femmes du monde honnête ont fait, jusqu'ici, la fortune des romans de M. G. Ohnet; on prétend que la verve diminuant, il est sûr encore de leur plaire en peignant, pour elles, le monde qu'elles ne devraient pas connaître. On remarquera avec quel luxe de détails il met en scène des irrégulières de renom, emploie leurs hardiesses de langage, raconte leurs rages amoureuses ou les calculs de leur cupidité, enfin leurs mœurs intimes. Des lectrices qui ne se respectent plus elles-mêmes ne doivent pas, ne peuvent pas même s'attendre à être respectées.

Le Petit Margemont, écrit par un homme du monde, n'est guère plus édifiant. M. de Bonnières connaît cependant les habitudes de la pratique chrétienne, du moins entendues comme on les entend aujourd'hui, dans une certaine classe de la société, qui les range parmi les prescriptions du bon ton. Cet abus indigne, à bon droit, le romancier; là ne se bornent pas ses critiques, il attaque et persifle la religion elle-même, sans grossièreté, il est vrai, à la sourdine, mais avec des insinuations d'une perfide malveillance. Son roman semble construit dans l'unique but de rendre odieux les « gens bien pensants; » ce thème, poursuivi avec acharnement, nuit souvent à l'action elle-même. Tous les personnages de M. de Bonnières appartiennent à l'aristocratie, et l'abbé de Nointel ne fait un si bon ecclésiastique, peut-être, que parce qu'il reste gentilhomme jusqu'au bout des ongles; d'ailleurs, ses pieux sermons tournent toujours, sous la plume du romancier, de manière à

laisser douter des vérités qu'il prêche. Les autres demeurants des vieilles races jouent ici, des rôles atroces ou misérables, en particulier ce marquis de Nointel, qui est un Tartufe inconscient et presque de bonne foi, excusé par son imbécilité. Nous ne dirons rien de la duchesse ni de son chevalier, servant; tous les potinages mondains que l'auteur habille si bien, amuseront ceux auxquels ils sont familiers, et déjà on s'est redit plus d'un nom dissimulé sous les pseudonymes des personnages. Le petit Margemont pose pour le libre penseur pourvu des vertus d'un sage. Tyrannisé par un père rétrograde, il se console dans un rêve d'amour; ce rêve va s'accomplir lorsque Jacques tombe de voiture d'une façon inexplicable et meurt de cette chute. Jusque sur son lit d'agonie, le malheureux se contraint; il joue une comédie pieuse qui satisfait sa noble famille, mais il attend au fond du cœur « l'universelle et égale destruction pour tous, la nuit éternelle », qui le vengera d'une fiancée inconstante, d'un ami presque assassin. Pour un acte de foi à peu près semblable, on vient de voter une statue à Danton; du moins le tribun confessait-il tout haut, son matérialisme. M. de Bonnières a voulu, sans doute, faire voir que, chez les aristocrates, l'hypocrisie s'impose fatalement.

III

Astra. — On lira avec curiosité ce nouveau livre de Carmen Sylva, la reine philosophe et poète. Tout allemande qu'elle est restée, la reine Élisabeth accueille toujours nos romanciers de la façon la plus aimable, cette fois, il lui a plu de se mesurer avec eux sur le terrain de la psychologie, et certes, elle était capable de soutenir la lutte; cependant, elle s'est donné une collaboratrice, Mme Mite Kernmitz, mais il ne serait point aisé de déterminer la part qui revient à cette dame, dans une œuvre d'une unité si complète. Il y a également deux héroïnes dans ce roman composé sous forme de lettres et de journal. Ce sont deux sœurs, forcées, par leur mariage, d'habiter une province de l'Europe orientale. En racontant les tristesses, les regrets patriotiques de l'aînée, Carmen Sylva a dû écouter les plaintes de son propre cœur. Cette sœur aînée, déjà mère de famille, fait venir chez elle Astra, sa jeune sœur, qu'elle espère établir dans les environs et dont le charme enfantin séduit Sander, le mari de Margot. Sander est un méridional, aux passions brûlantes un homme sans principes, à la fascination

puissante duquel il est difficile d'échapper. Margot elle-même s'accuse d'avoir trop oublié, près de lui, cette dignité de la femme légitime que le véritable amour respecte avec un soin jaloux. Le voluptueux Roumain n'a pas plus d'égards pour sa jeune belle-sœur, et quand la pauvre enfant, effrayée de l'empire qu'il prend sur elle, accepte un mari qu'elle n'aime pas, Sander ne la poursuit pas moins de ses déclarations brûlantes. L'affection mutuelle des deux sœurs rivales, la progression des sentiments, les souffrances de ces nobles âmes aux prises avec un amour sensuel, qui les charme et les épouvante en même temps, toutes ces alternatives d'ombre et de lumière, se succédant comme les jeux du soleil sur la surface des flots en un jour d'orage, sont exprimées avec une intensité d'observation, une vivacité et une délicatesse de touche dont les femmes seules savent le secret. D'un rien, d'un mot d'enfant quelquefois, naît l'effet émouvant et profondément dramatique dans sa simplicité... Au reste, l'intention morale de l'auteur s'accuse nettement... Un hasard providentiel a été nécessaire pour empêcher la chûte d'Astra, mais quels remords, quel châtiment entraîne cet instant de faiblesse! Margot se suicide, mais un accès de démence l'excuse, de sang-froid une telle mère n'aurait pas précipité son fils dans la mort en s'y jetant elle-même. Les deux sœurs professent le « protestantisme libéral »; elles regardent « comme indifférente la forme du culte », Astra embrasse, sans la moindre hésitation, la religion de son mari; et la conscience catholique se révolte contre cette mollesse de convictions qui paraît si naturelle à l'auteur. Carmen Sylva réprouve sans doute les doctrines naturalistes, mais son dieu n'a rien du Dieu vivant et personnel; ses invocations pieuses se perdent dans un temple vide; protestants et rationalistes en ont chassé l'hôte divin. Astra n'aperçoit qu'une image froide et rigide, quand elle lève les yeux vers le crucifix. Privées de cet appui, comment les héroïnes de la reine Élisabeth, résisteraient-elles au milieu des luttes de la vie? L'idée du devoir ne suffit pas, même avec des théories sublimes, sans Celui ui en est la sanction et qui peut seul inspirer le courage de l'accomplir.

IV — VII.

Son Excellence le citoyen Vénal. Roman d'un tout autre genre, le titre le dit assez! On nous annonce ce premier volume comme

devant ouvrir une série d'études et de charges politiques, parmi lesquelles figureront surtout les types juifs. Les fils d'Israël encombrent tellement la scène gouvernementale ou travaillent si nombreux dans les coulisses administratives, que la tâche de l'écrivain sera longue. Il n'est pas besoin, d'ailleurs, d'avertir le lecteur honnête du peu de propreté de la besogne... On fait bien de démasquer ceux qui ruinent, avilissent et démoralisent le pays, seulement on risque, en s'y prenant d'après le système trop réaliste, de familiariser le public avec les corruptions qu'on dénonce et qu'on dévoile. Est-il vrai qu'on ne puisse plus se faire lire sans recourir au style et aux procédés reprochés si justement à la presse juive?

Un peu en retard sur les événements, car on y célèbre encore le brave général *Patissier*, si piteusement enterré déjà, le roman de M. Lafargue-Decaze ne manque néanmoins ni d'intérêt, ni de malice, l'auteur y décrit d'une façon très spirituelle l'arrière-boutique des ministères. Ses tableaux sont d'un *vérisme* achevé, on en rirait bien volontiers, si le cœur ne se serrait aussitôt, car ces honteuses comédies se jouent, tous les jours, aux dépens de la France. Il ne faut pas chercher le roman, du reste, dans ces pages de sanglante critique; il n'y a plus aujourd'hui d'amoureux possibles. « Roméo, pour avoir Juliette, nous dit M. Lafargue-Decaze, écrirait à présent, dans un journal avancé, des potins contre Capulet, Centre gauchard retardataire; Jacob, le frère habile d'Esaü, irait tout droit coulisser pendant six mois et payerait en différences, au vieux Laban, son consentement, pour épouser Rachel. » Le roman du ministre Vénal et de la Pengouin ne saurait être qu'une grossière intrigue de l'espèce de celles qui se terminent par le revolver, le vitriol ou la police correctionnelle.

Vidocq, auprès des *Vénal* modernes, mériterait-il encore le surnom de roi des voleurs, et la chronique judiciaire ne s'enrichit-elle pas, tous les jours, d'illustrations plus populaires? Deux jeunes écrivains ont cru pourtant, le moment opportun pour réveiller le souvenir de l'habile filou; ils ont tiré des *Mémoires* de Vidocq une sorte de roman d'aventures avec couleur locale garantie, car ces messieurs paraissent très forts sur les mœurs et le langage des scélérats. Aux termes pris dans le dictionnnaire de Vidocq, ils joignent soigneusement les expressions les plus nouvelles de la *langue verte* actuelle et n'hésitent jamais à écrire, en toutes lettres, les mots à la Cam-

bronne, si fréquents dans la bouche de leurs héros. On regarde cela comme le fin du fin, chez les naturalistes. Les scènes ignobles ne les arrêtent pas davantage et ils paraissent se complaire à faire jouer, par Vidocq ou sa compagne de grands chemins, le rôle de Guignol qui rosse ou berne invariablement, les gendarmes toujours niais ou féroces. Nos deux auteurs nous promettant d'autres volumes, on peut espérer qu'ils nous donneront la contre-partie de ces belles choses, quand le « roi des voleurs » sera devenu le fin limier de police que l'on sait.

Bysance. La langue des bagnes semble moins abracadabrante que celle de ce roman historique. Que dites-vous du « rosis du soir dont l'insondé ciel absorbe les érections de palais et d'églises violettes, légères, vaporantes; » — « des cheveux érugineux d'Eustokkia », — « des hyaliens regards de Vigliniza? » Et songez que ces extravagances se poursuivent durant quatre cents pages de texte bien serré! Vous pensez bien, d'ailleurs, qu'un décadent de cette force ne saurait choisir, dans les annales des peuples, comme sujets d'études, que des époques en putréfaction complète. M. Lombard a raconté naguère, la honteuse et lamentable *Agonie de Rome*, au temps d'Héliogabale, avec tout le luxe d'abominations que comporte le récit; le Bas-Empire lui fournit des tableaux plus honteux, plus épouvantables encore, s'il est possible. Fervent disciple d'une science historique, dont la grande préoccupation est de se montrer athée, le romancier prodigue les phrases comme celle-ci : « Iézous fut une réincarnation de Bouddha, réincarnation blonde et secourable, quoi que fissent les Puissants et les Forts pour le rendre le dieu réel du mal. » Cette phrasiéologie blasphématoire ne saurait être prise au sérieux, et, d'ailleurs, les infamies dont ces pages sont pleines feront promptement fermer le livre par tout lecteur tant soit peu scrupuleux. On comprend un grave historien flétrissant les corruptions effroyables dans lesquelles se sont effondrées, parfois, les sociétés vieillies; mais un romancier fouillant, puis étalant ces hontes, les peignant avec des mots d'une impudence raffinée, les exploitant pour exciter les curiosités coupables, devrait être sévèrement poursuivi, si les lois protégeaient encore la morale publique.

Candeur. — On pourrait en dire à peu près autant de ce roman parisien, dédié « à la mémoire du chevalier des Grieux ». Nous le passerions volontiers, sous silence, s'il ne fallait rappeler fré-

quemment, aux lecteurs chrétiens, quelles précautions exigent les achats « en librairie ». Certains noms d'éditeurs sont, à eux seuls, une indication, mais devrait-on avoir à se défier d'une maison comme celle d'où sort ce livre? Sans analyser, ni discuter la thèse de M. Maurel, disons, seulement, que le romancier ose traiter de « démoralisatrice » la doctrine catholique d'une maternité virginale... Lorsqu'on parcourt de telles pages, on croit entendre certain animal, exact observateur des instincts naturels, discutant sur la blancheur de l'hermine, ou sur le parfum des roses, auxquels il préfère la couleur et l'odeur de la boue de sa bauge.

VIII. — X

Le Secret d'Ursule nous ramène enfin, parmi les œuvres honnêtes; cependant nous hésitons à recommander ce petit roman, pour les jeunes filles. Si son auteur n'appartient point à la religion juive, ainsi que le ferait supposer la manière dont il raconte un voyage en Terre-Sainte, il écrit, tout au moins, en libre penseur. Nous le regrettons, car les jeunes lectrices auraient trouvé dans ce livre de jolis détails présentés avec une originalité amusante et délicate.

La Comtesse de Sartine. — Roman inspiré par un esprit plus chrétien, mais dont quelques situations et quelques passages nous semblent tant soit peu risqués... Un commencement de suicide arrêté, il faut le dire, par les sons de l'*Angelus*, aide au dénouement; du moins l'épilogue est des plus édifiants : l'héroïne expie, sous la bure des sœurs de la Rédemption, le mal causé par son caractère capricieux et passionné; le héros va chercher la mort au Tonkin. Des péripéties émouvantes et variées, beaucoup d'entrain, un fond de sincère honnêteté, rendent très agréable d'ailleurs, la lecture de ces pages.

X — XII

Le Cas étrange du docteur Jekyll. Où sont les contes d'autrefois, qui élevaient l'âme ou la terrifiaient par la crainte du mal suprême, du péché? Les légendes nées sous le souffle du catholicisme avaient toujours leur morale, un savant collaborateur de cette *Revue*, dont nous déplorons encore la perte prématurée, le démontrait, naguère, dans un livre d'une merveilleuse érudition (1). Ensuite sont venues

(1) *Histoire de la légende de Faust,* par E. Faligan.

les légendes protestantes, « où pesaient une sombre fatalité et la certitude de la damnation », pour emprunter les expressions mêmes de M. E. Faligan; enfin, nous avons la légende scientifique ou spirite, lesquelles écartent le surnaturel et se soucient peu de la morale. On y vise, surtout, à l'effet, on y dépense beaucoup d'imagination et de talent, et, pourtant, elles ne sont jamais populaires comme les contes naïfs de la nourrice et de l'aïeule. Réciterait-on, par cœur, aucun des contes de Poë? se souvient-on du *Horla* de M. de Maupassant, écrit avec un art si consommé? *Le Cas étrange du docteur Jekyll* rentre dans cette catégorie des contes fantastiques, où l'auteur prétend donner l'illusion du réel et à notre avis, y réussit bien peu. Comme M. G. Ohnet, le romancier anglais étudie le dualisme dans l'âme humaine. Son héros, médecin habile, découvre une combinaison chimique à l'aide de laquelle il se dédouble quand bon lui semble. Tantôt gentleman honorable, tantôt aventurier hideux, le docteur Jekyll et M. Hyde ne font qu'une seule et même personne : l'un garde la droiture de sa conscience et répare le lendemain le mal que son « double » a commis la veille; l'autre se plonge, sans remords, dans tous les crimes. Mais les habitudes coupables finissent par prendre le dessus, le docteur Jekyll se voit condamné à garder la forme de M. Hyde; épouvanté, il se tue au milieu d'une affreuse crise de désespoir. Il y a là un véritable tour de force d'observation pyschologique, et même une certaine conclusion morale, puisque le vice, auquel s'est abandonné Jekyll, s'attache à lui comme la robe de Déjanire et reçoit un affreux châtiment; néanmoins, la fable nous laisse froids et la morale reste incomplète, car, si le suicide peut procurer le repos du néant, pourquoi, franchissant tous les préjugés sociaux, ne s'accorderait-on pas toutes les jouissances imaginables, fussent-elles criminelles et monstrueuses?

L'Œillet blanc. — Une demi-douzaine de nouvelles et de récits ont été réunis pour former ce volume. On y remarquera une amusante critique de la manière dont se font aujourd'hui les mariages mondains; une curieuse histoire d'une municipalité rurale et radicale; des souvenirs de voyage en Amérique, à Panama, etc., le tout raconté avec gaîté, avec entrain et d'une façon toujours délicate. Que le sympathique conteur nous permette un reproche, cependant. Est-il bien dans l'esprit chrétien de clore le récit d'un trait d'escroquerie, par le proverbe : « Un bienfait n'est jamais perdu »? L'ironie

s'adresse à la Providence elle-même. Rappelons-nous ce bel apologue persan dans lequel un juste, prêt à périr sous les coups d'un ingrat, supplie celui-ci de sauvegarder, du moins, les apparences, afin qu'on ne puisse accuser Allah de protéger la perfidie.

Contes à Madame.

Ces contes, écrits pour votre amusement,
Sont honnêtes, hélas! épouvantablement.
J'éprouve à l'avouer comme une honte amère,
Pour peu qu'elle ait vingt ans (je vous le dis bien bas),
La fille en permettra la lecture à sa mère.

Le spirituel conteur a raison; ajoutons que son livre est non seulement honnête, mais charmant; le *Journal de Jeannie* et tant d'autres de ses nouvelles offrent des pages délicieuses; nous ferons cependant aussi nos réserves sur *la Légende de sainte Hilda*. Dans cette allégorie assez lourde, M. J. Normand propose de conserver les croyances religieuses parmi le peuple, les considérant comme des mensonges utiles au bien général. On ne convaincra jamais d'erreur la foi chrétienne, mais si l'on admetait l'hypothèse impossible, cette foi même, et c'est par là qu'elle est divine, se retirerait en montrant aux hommes qu'ils doivent tout sacrifier à la vérité.

XIV — XVIII

Le Fils de l'émigré. — M. Ernest Daudet a résumé ses études sur l'émigration dans ce livre destiné à la jeunesse et dédié à sa fille. Son héros, enfant au début, ne compte pas plus de dix-huit ans lorsque le livre s'achève. Bernard de Malincourt voit arrêter ses malheureux parents sous ses yeux; un serviteur fidèle le conduit à Coblentz, où son frère aîné le présente aux frères de Louis XVI. Témoin de la frivolité et des fautes des royalistes émigrés, l'enfant se révolte contre tant de folie. On sait que de graves et lourdes accusations pèsent sur les princes français qui avaient abandonné leur poste près du roi. M. Daudet y insiste trop peut être, dans un roman historique écrit pour les jeunes gens; c'est leur donner de l'humanité une idée bien triste, avant qu'ils puissent en contrôler la justesse... Laissant les frères du roi trahir leur belle-sœur, Bernard rentre en France avec la généreuse intention de travailler à délivrer Marie-Antoinette. Il échoue dans ses efforts, mais l'auteur dispose son récit de manière que l'adolescent soit mêlé aux principaux épisodes

de la période révolutionnaire. Le malheureux Bernard rencontre son père et sa mère sur le chemin de l'échafaud ; plus tard, pour sauver la vie d'une prisonnière, il est contraint de se mettre au service de l'infâme Fouquier-Tinville. Une idylle gracieuse se déroule à travers tant d'horreurs ; Bernard s'est constitué le protecteur d'une petite orpheline abandonnée comme lui ; l'amour des deux enfants grandit en raison des périls qui les menacent.

Après la chute de Robespierre, le chevalier de Malincourt conduit sa jeune compagne dans le château de sa famille ; mais la Terreur renaît sous le gouvernement de Barras, de Tallien et de Carnot. Un scélérat, dont la haine cupide n'a cessé de poursuivre les Malincourt, va s'emparer de leurs biens, quand les *chauffeurs* lui font expier cruellement ses crimes... Enfin, Bernard s'engage sous les ordres de Bonaparte, et retrouve son frère, de la façon la plus dramatique, sur le champ de bataille de Montenotte, où l'aîné des Malincourt combat avec les Autrichiens. Armand tombe frappé d'une balle, tirée peut-être par Bernard, dans les bras duquel il rend le dernier soupir. Tous deux ont cru faire leur devoir : l'un, incarnant la France dans la royauté, voulait lui ramener son Dieu et son roi avec le secours de l'étranger ; l'autre pensait qu'on doit son sang à son pays ; quelles que soient les erreurs, quels que soient même, les crimes de ceux qui le gouvernent, M. E. Daudet, en se rangeant de cet avis, aurait pu mieux exécuter les convictions d'Armand. Il conclut son récit en ces termes. « Bernard pleurait sur lui-même, sur ses parents, sur la cruauté des bourreaux, sur l'infortune des victimes, et aussi, sur les aberrations des partis, cause initiale de la guerre civile et de la guerre étrangère... Une violente protestation s'élevait en lui, puis, soudain, s'apaisait dans une ardente prière envoyée vers Dieu qui a créé les hommes, non pour qu'ils se haïssent, mais pour qu'ils s'aiment, et il se sentait pris d'une pitié profonde pour ceux qui souffrent, d'une grande clémence pour ceux qui font souffrir les autres, instruments des mystérieux desseins qu'ils ignorent et qui précipitent l'humanité vers les destinées inconnues qu'elle doit parcourir. »

Braconnette. — Encore un charmant livre qu'on peut recommander pour les lectures du foyer. Petits et grands prendront un égal plaisir au récit des aventures de la gentille héroïne de M. Aimé Giron, cette brave petite Braconnette qui, recueillie par de charita-

bles dames, devient, à son tour, leur appui et leur providence visible. Les jeunes filles, surtout, seront vivement intéressées par les détails si instructifs et si gracieux, que le romancier leur fournit sur leur instrument favori, l'aiguille à coudre.

Annie ne sera pas moins appréciée des jeunes lectrices, toujours fidèles à l'une de leurs meilleures, de leurs plus sages amies, Mme Maryan. Annie est une délaissée de ce monde; nous le remarquions, l'autre jour; le romancier aime ces pauvres et vaillantes orphelines qui doivent se frayer seules un chemin dans la vie; un oncle riche repousse la pauvre enfant, elle s'en vengera plus tard noblement; une créole, séduite par sa beauté, l'adopte, puis s'en fatigue et la relègue parmi les domestiques qui la maltraitent... Comment, s'appuyant sur une piété profonde, la malheureuse Annie traverse-t-elle, sans faiblir, les plus douloureuses épreuves? Nous n'entreprendrons point de le raconter, laissant aux lectrices le plaisir de l'inconnu. Rassurons-les pourtant tout de suite; un heureux mariage fera cesser tous les chagrins de l'orpheline; on prétend que les romans pour jeunes filles ne peuvent se terminer autrement, et Mme Maryan ne manque guère de se conformer à la règle.

Contre vent et marée « n'est ni un roman, ni une autobiographie; » dans un cadre imaginaire, l'auteur essaye seulement d'analyser les évolutions de son esprit, lorsqu'il cherchait la vérité et la trouvait tout entière entre les bras de l'Église catholique. Il nous raconte les luttes de sa pensée et les faits qui ont le plus contribué à lui rendre la foi. Bon nombre des pages de ce livre sont d'une grande élévation; les exemples cités émeuvent le lecteur comme ils ont ému et ramené l'écrivain. Ce dernier nous assure qu'il a réellement connu et aimé le P. Ludovico da Castorio, dont le nom revient sans cesse sous sa plume. Pourquoi en douterions-nous? Les saints de notre siècle : les Viannay, les Damien, les de Sonis, les Garcia Moreno, sont-ils moins grands et moins admirables que ceux des temps passés? Sous une forme un peu romanesque, *Contre vent et marée* est en effet, presque une vie de saint; ne nous en plaignons pas; ce livre fera du bien là où il sera lu sérieusement, il guérira peut-être certaines âmes affadies par la nourriture que leur servent tous les jours les romanciers mondains.

Agnès. — Nos lecteurs reconnaîtront, sans doute, le pseudonyme

qui signe ce petit volume; ils se souviennent des *Vendredis de Pierre Bernard* parus, dans la *Revue du Monde catholique*, il n'y a pas bien longtemps, et ne feront pas un moins favorable accueil à la touchante histoire d'*Agnès*. Cette enfant de seize ans épuise le calice des douleurs humaines. Fille d'un consul français, elle a été témoin du massacre de ses parents; à peine sortie du couvent, elle accepte un fiancé qui semble remplir tous ses vœux, mais son bonheur ne dure guère; le jeune homme tombe devant Sedan pour ne plus se relever. Agnès reste seule au chevet d'une aïeule à laquelle il lui faut cacher ses larmes; marquée si jeune du sceau de la souffrance, elle embrasse la croix avec une résignation humble et forte; son exemple, ses paroles, ramènent au bien les plus endurcis. Le fiancé de la jeune héroïne avait un nom prédestiné; il se nommait Abel et son frère jumeau, tout en l'aimant avec passion, le jalousait comme un autre Caïn. Si ce terrible frère termine sa vie dans les expiations du cloître, il doit cette grâce aux prières et à la douce persuasion d'Agnès. Des citations pieusement choisies, une réfutation chaleureuse des attaques de libre pensée, donnent à ces pages une actualité et une utilité qui les recommandent pour les bibliothèques paroissiales.

XIX

Etude sur les vestales. — Les romanciers qui revendiquent si crûment les droits de la chair, et n'admettent, comme but de la vie humaine, que les jouissances animales, se mettent en contradiction avec le genre humain tout entier. Les peuples païens, les plus sauvages comme les plus civilisés, malgré leurs effroyables corruptions, révérèrent toujours la virginité dont ils firent souvent leur palladium. Ils croyaient à l'efficacité des prières prononcées par des lèvres pures, ils étaient persuadés, suivant Cicéron, que : « respecter les vierges sacrées, c'était inspirer aux autres femmes l'estime de la pureté. » A Rome, l'exemple des vestales protégeait la sainteté des foyers, et l'on vit, même aux temps de la décadence, préférer, pour les vouer au culte de Vesta, les jeunes filles dont les parents n'avaient jamais divorcé. « Entre toutes les belles institutions de la vieille Rome, Bossuet ne trouvait rien de plus grand ni de plus saint que le collège des Fesciaux. » Le collège des vestales ne semble pas moins admirable cependant. « Filles des dieux et

filles de l'État », placées entre le ciel et la terre pour fléchir l'un et pour édifier l'autre, elles apparaissent au regard du chrétien, pareilles à une aube lointaine annonçant la lumière de l'Evangile. L'histoire des vestales, telle que l'a entendue M. l'abbé Lazaire, offre donc un intérêt et un attrait singuliers. L'auteur ne se targue point de découvertes nouvelles, mais il met habilement en œuvre les documents anciens; il épuise la matière en véritable érudit. Son livre est dédié à la mémoire du cardinal Pitra; maître illustre et vénéré qui fut le guide de M. l'abbé Lazaire dans ses premiers travaux historiques ou archéologiques, et sur les traces duquel Mgr l'évêque de Montpellier félicite le disciple de si bien marcher. « Vous avez fait, lui écrit le prélat, un ouvrage complet sur la question. » Et il loue l'amour que le savant abbé professe pour les antiquités romaines, le respect dont l'écrivain les entoure : *Honor antiquitatis.*

Tandis que tant de critiques imprudents s'efforcent de déchiqueter l'histoire et n'en conservent que le squelette décharné, notre auteur la nourrit des vieilles traditions, des belles légendes qui renferment l'esprit des peuples disparus et que tous les grands poètes latins ont chantées. M. l'abbé Lazaire traduit, du reste, avec une extrême élégance et des citations qu'il rapproche, il fait, comme il l'avoue lui-même, en empruntant une gracieuse phrase de Montaigne, « un amas de fleurs étrangères, n'y fournissant du sien qu'un mince filet à lier ». Fil solide et brillant que l'on peut comparer à un fil d'or. Il prend l'institution des vestales à son origine, laquelle remonte au culte antique du feu; il nous la montre venant de la Grèce et de Troie, s'établissant dans Rome dès l'époque des rois, partageant les fortunes diverses de la ville qui devint la maîtresse du monde, s'imposant même aux Césars et ne disparaissant que devant les vierges chrétiennes.

L'abbé Lazaire entre dans des détails abondants sur la demeure des vestales, leurs occupations, leurs devoirs sociaux, leurs privilèges, les honneurs inouïs dont on les comblait, les atroces châtiments qui menaçaient leur infidélité. Une vestale innocente fut condamnée au dernier supplice par Domitien; elle y marcha avec un fier courage, une virginale dignité qui jeta comme un éclat mourant sur l'antique collège. Le culte de Vesta devait bientôt cesser avec celui des autres dieux; les vestales n'avaient plus de raison d'être, depuis que les vierges martyres montraient aux peuples

l'excellence et le prix de la véritable virginité, depuis surtout, que la Vierge-Mère intercédait au ciel, pour les hommes pécheurs. Les portes du palais de Vesta se fermèrent pour toujours à la voix du grand évêque qui venait d'écrire le *Traité de la virginité*. On lira, dans la belle étude de M. l'abbé Lazaire, le discours magnifique de saint Ambroise répondant à la supplique célèbre de Symmaque. Ces deux morceaux, d'une admirable éloquence, permettent d'étonnants rapprochements avec l'époque présente, et l'on applaudit au philosophe païen lui-même, quand il condamne, si hautement, le matérialisme, en défendant les vestales. Il ne reste plus qu'à établir un parallèle entre la vierge antique et la vierge chrétienne, le pieux auteur n'y manque pas; il nous les présente toutes deux chargées de faire contrepoids dans les balances de la justice divine; toutes deux conservant, sur la terre, l'idéal de la chasteté; toutes deux gardiennes d'un feu divin. Mais l'une est soutenue par l'orgueil et la cupidité; largement payée de son sacrifice, elle n'a pas toujours le courage de l'accomplir jusqu'au bout, malgré la menace de châtiments affreux. L'autre dont on ne saurait compter les légions s'immole volontairement et joyeusement; vouée au service de l'humanité souffrante, elle n'obtient, en retour, ni honneurs, ni richesses; le dédain, souvent la persécution, lui tiennent lieu de récompense. Aux vestales, on élevait de fastueuses statues dont les inscriptions prouvent qu'elles furent bonnes parentes et surent pousser leurs clients dans la voie de la fortune; la vierge, suivant l'Évangile, n'a plus même de nom, et sa famille se compose des pauvres. La vestale était la plus grande dame de Rome, la fille de Charité ne demande rien à la terre, car elle est l'épouse du Roi du ciel.....

Nous avons indiqué, très sommairement, en quoi consiste l'intérêt de l'*Étude sur les vestales;* nous espérons, néanmoins, en avoir dit assez pour faire pressentir au lecteur délicat quel régal lui prépare ce livre, et au lecteur chrétien quelle édification il peut y trouver.

J. DE ROCHAY.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

30 août.

La besogne parlementaire est interrompue : c'est un moment de repos pour les esprits. On ne s'occupera plus, pendant quelque temps, de ce qui se passe aux Chambres. Ce ne sera plus une affaire de savoir chaque jour qui a parlé et ce qu'il a dit, qui a interpellé et ce qu'on a fait. On ne se demandera plus le matin si le soir on aura encore un ministère, ni si le dernier vote de la Chambre ne nous apportera pas quelque impôt nouveau, quelque projet de loi vexatoire, quelque expédition de Tunisie ou du Tonkin. Il est inouï à quel point ces gouvernements de parole, servis par des multitudes de journaux, entretiennent l'agitation dans le pays et en même temps combien cette agitation est factice. Quand les Chambres sont réunies, il semblerait que toute la vie du pays est dans ces débats parlementaires de chaque jour, qu'il n'y a de pensée et d'action que là, que rien n'a d'intérêt que ce qui s'y passe. A peine les Chambres sont-elles séparées qu'on ne s'aperçoit plus de leur absence et que tout rentre dans le train ordinaire d'affaires.

C'est une bien fâcheuse condition pour un pays de vivre sous un régime où la parole est tout, où tout se décide et se fait par des discours, où toutes les questions sont mises aux voix, où tous les intérêts sout soumis aux fluctuations des majorités. Avec un pareil système il n'y a plus aucune stabilité ni sécurité. Où tout dépend d'un vote, rien n'est sûr, rien n'est ferme. Aussi l'inquiétude est-elle le fond des gouvernements parlementaires. Et de ces gouvernements, dont l'Europe offre divers exemples, le pire est certainement la république de suffrage universel, comme la nôtre, qui n'a ni traditions, ni appuis dans les faits, ni, pour contre-poids aux Chambres, aux majorités, les institutions de la royauté avec l'esprit

traditionnel et national du passé. Depuis quinze ans la France vit dans une agitation perpétuelle, et elle n'a vraiment plus l'illusion du repos et de la tranquillité que lorsque les Chambres sont en vacances et que cessent, à la fois, les discours, les intrigues, les compétitions, les projets de loi, les votes, les crises politiques.

Mais cette interruption n'aura qu'un temps, tout cela reviendra. Les Chambres sont parties, laissant le budget en suspens. Rien n'est fait, par conséquent. Il reste la question de l'équilibre, la grosse question de l'emprunt. On a bâclé tant bien que mal une de ces réformes illusoires dont la promesse sert depuis tant d'années à capter les suffrages populaires. Oui, les Chambres ont changé, sur les instances du ministre des finances, le caractère d'une partie de l'impôt foncier. D'impôt de répartition qu'il était, l'impôt sur la propriété bâtie est devenu un impôt de quotité. En même temps, les Chambres ont voté le dégrèvement de la propriété non bâtie. Le dégrèvement, c'est là la grande réforme, réforme excellente, sans doute, si elle était autre chose qu'une illusion, si elle constituait un allègement réel aux charges des contribuables. Quoiqu'elle ne soit en réalité qu'un leurre, elle sera bien accueillie du paysan, du petit propriétaire de champ, de verger ou de vigne, qui verra avec satisfaction sa cote foncière diminuée de quelques francs à la prochaine publication des rôles des contributions. C'est là le principal motif de la réforme. N'avait-on pas à payer une dette de reconnaissance aux citoyens des campagnes qui, aux dernières élections, ont sauvé la république du péril « boulangiste »? Mais ne fallait-il pas surtout s'assurer des bonnes dispositions des ruraux en vue des élections de janvier prochain, pour le renouvellement triennal du Sénat?

Et c'est là une affaire capitale. Sous le régime actuel, le Sénat, si attaqué autrefois par les républicains, a pris une importance nouvelle. On le considérait naguère comme une assemblée de résistance et d'opposition, comme un obstacle à tous les projets de réforme, et c'était un article du programme républicain d'en demander la suppression. Mais d'élection en élection le Sénat de 1875 est devenu aussi républicain que la Chambre des députés et, en cette qualité, il a rendu à la république des services qui assurent à jamais son maintien. Il est même arrivé à plusieurs reprises, notamment aux élections générales de 1885 et de 1889, alors que le mouvement de réaction contre le gouvernement actuel menaçait de faire passer la majorité de gauche à droite à la Chambre des députés, que le Sénat

est apparu comme le sauveur suprême de la république. Dans les conjectures les plus défavorables sur le résultat des scrutins ouverts à ces deux époques, les républicains avaient soin de proclamer d'avance que la république ne serait pas perdue parce que le suffrage universel aurait donné gain de cause à ses adversaires; qu'il resterait encore pour la défense de la Constitution deux des pouvoirs publics, le chef de l'État et le Sénat. Au moment surtout où les craintes étaient les plus grandes, lorsque le mouvement boulangiste, après avoir entraîné plusieurs départements, avait gagné la capitale elle-même, les républicains annonçaient bien haut qu'ils étaient décidés à s'appuyer sur le Sénat pour résister aux entreprises du parti revisionniste et au suffrage universel lui-même. Et, de fait, on a vu combien ils avaient raison de compter sur le dévouement de la majorité du Sénat aux institutions républicaines. En se prêtant si bien à son rôle de haute cour de justice à l'égard du général Boulanger, elle a rendu le plus signalé service à la république : car c'est bien ce procès, où le principal accusé a perdu, par sa conduite et le caractère des débats, presque tout son prestige, qui a commencé la déroute du parti jusque-là vainqueur aux élections. Ce jour-là, certainement, le Sénat a préservé la république du plus grand péril qu'elle eût couru depuis son avènement.

Les républicains savent maintenant combien le Sénat leur est nécessaire, et, loin d'en demander la suppression comme d'un rouage inutile de gouvernement, ils n'ont pas de plus grande préoccupation que d'en assurer le maintien, en conservant la majorité qu'ils y ont. De là ce cadeau, sous forme de dégrèvement de la propriété non bâtie, aux électeurs des campagnes. Les petits présents, dit-on avec raison, entretiennent l'amitié. Le cœur des conseillers municipaux de village, qui comptent à la fois et parmi les petits propriétaires ruraux, et parmi les électeurs sénatoriaux du premier degré, ne sera pas insensible au don que leur fait la république. Ces braves gens ne se diront même pas que ce qu'on leur donne d'un côté, on le reprendra de l'autre. Leur raisonnement ne va pas si loin. Ils ne verront que le dégrèvement immédiat de leur champ, que la diminution de leur contribution foncière. Plus tard s'apercevront-ils peut-être que la réforme dont ils vont bénéficier pour l'instant n'est en réalité qu'un leurre, qu'ils auront à payer, comme tous les autres contribuables, sous une autre forme, cette part d'impôt dont on semble les décharger, à titre de propriétaires

terriens ; mais les élections sénatoriales auront eu lieu, sous l'empire de la reconnaissance, et la majorité républicaine sera maintenant pour trois ans encore dans la haute chambre.

Et, en effet, ce dégrèvement de la propriété non bâtie, qu'on présente aux populations rurales comme un vrai soulagement, a ouvert un déficit de 13 millions. Par quoi sera-t-il comblé? C'est ce que le ministre des finances ne sait pas encore lui-même. En vain la commission du budget l'a-t-elle prié de l'éclairer au plus tôt à ce sujet pour que l'incertitude sur la situation budgétaire cesse avant la reprise de la session : il faut trouver l'expédient qui permettra de remplacer les 13 millions donnés à la politique. Quel qu'il soit, ce sera toujours l'impôt. La république peut-elle en trouver d'autre? Si à un dégrèvement de 13 millions correspondait une économie égale sur les dépenses, il n'y aurait qu'à approuver toute réforme qui allège les charges des contribuables; mais tels ne sont pas les procédés du régime républicain. Avec un budget qui ne fait que croître d'année en année, aucune économie n'est possible On voit toujours augmenter les dépenses et jamais diminuer les recettes. Si on dégrève d'un côté, on grève de l'autre. Les 13 millions que la commission du budget réclame au ministre des finances, il faudra, comme toujours, sous une forme ou sous autre, les demander à l'impôt. Et c'est alors que les bons contribuables ruraux s'apercevront que le dégrèvement dont on les flatte n'est pas sérieux. Le bel avantage de payer quelques francs de moins pour son champ, pour son pré, s'il faut payer quelques francs de plus pour le sucre et l'alcool! Mais il y aura un bien autre surcroît de charges avec l'emprunt en perspective! Le déficit de 13 millions produit par le dégrèvement partiel du sol n'est rien en comparaison du déficit réel accumulé d'année en année. On ne sait réellement plus à quel chiffre il se monte. Les supputations varient, suivant la manière d'apprécier les fictions budgétaires qui servent à établir un équilibre apparent. Il y a certainement un vide de plusieurs centaines de millions dans nos finances. L'emprunt annoncé comblera une partie du trou; mais l'emprunt, c'est l'impôt, et l'impôt, c'est un redoublement de charges pour le pays et un nouvel élément de déficit introduit dans le budget. Nous nous éloignons plus que jamais de la voie des économies où il aurait fallu entrer résolument depuis longtemps. C'est la banqueroute que nous léguons aux futures générations; c'est la ruine de la France qu'on prépare.

On attendra longtemps les vraies réformes. Ces humbles conseils généraux, dont les attributions étaient déjà si restreintes dans notre système de centralisation administrative, vont voir encore leur importance diminuer par suite du vote des Chambres qui a changé une partie de l'impôt foncier en impôt de quotité. Ils n'auront plus désormais à s'occuper de l'impôt sur la propriété bâtie, qui sera établi directement par l'État. C'est de l'État, en effet, que le contribuable recevra immédiatement sa cote; c'est par l'État qu'il sera taxé. Il y avait, semble-t-il, plus de débonnaireté, plus d'équité aussi dans l'ancien impôt de répartition. Maintenant les parts seront faites d'avance pour chacun à Paris, sans que les conseils généraux, les conseils d'arrondissement et les commissions communales aient à s'occuper, comme par le passé, de la meilleure répartition des contingents départementaux entre les arrondissements, les communes et les contribuables. Les conseils généraux n'auront plus qu'à répartir entre les arrondissements les nouveaux contingents fixés par les Chambres pour l'impôt sur la propriété non bâtie.

Mais n'est-ce pas un peu de leur faute, si l'ancien impôt de répartition a été transformé si facilement, à la demande du ministre des finances, et sans autre raison que celle d'une apparence de réforme, en impôt de quotité? M. Rouvier n'a-t-il pas pu dire, pour démontrer l'insignifiance du changement, au point de vue des attributions des conseils généraux, que, en matière de répartition, ces conseils ne faisaient jamais qu'enregistrer sans débat les propositions contenues dans le projet de budget préfectoral? Il est bien vrai, qu'en fait, dans presque tous les départements, c'est le préfet qui établissait les contingents des arrondissements; c'est lui qui faisait le budget départemental. Les conseils généraux ont commencé à perdre leurs attributions, à amoindrir leur importance, en devenant de petites assemblées politiques. Là aussi, le caractère des candidatures et des élections a été dénaturé. Il y a longtemps que le conseil général n'est plus considéré que comme la dernière étape dans la carrière de député ou de sénateur. On demande à la politique son élection. Les candidats apportent des programmes qui visent plus la Chambre des députés qu'ils ne concernent les assemblées départementales. Une fois nommés sur des programmes politiques, en vue d'une candidature ultérieure à l'une ou à l'autre chambre du Parlement, les conseillers généraux appartiennent au préfet, sont les hommes du gouvernement, et les affaires départementales, dont ils

ont la charge, ne deviennent plus, entre leurs mains, qu'une besogne des bureaux de la préfecture. C'est ainsi que la centralisation se resserre de plus en plus et que la politique fait perdre au pays le peu d'indépendance et de vie locale qu'il conservait dans l'organisation moderne.

En revanche, si presque toute vie a disparu des départements et des communes, si l'on ne s'intéresse plus aux choses de la province, ce qui se fait, ce qui se dit à Paris, ce qui en vient aussi, a de plus en plus d'importance. Tout est là aujourd'hui. Même pendant les vacances du Parlement, s'il sort quelque bruit du Palais-Bourbon, si quelque débris de commission, quelque fraction de groupe vient s'y réunir, aussitôt, c'est de ce côté-là qu'on regarde. Toutes les oreilles se tendent à la moindre harangue de président ou de ministre en voyage, et même, on s'arrête, par manière de passe-temps, aux discours des députés qui ont à débiter chez eux les belles choses qu'ils n'ont pu dire à la tribune. Ce n'est pas qu'on s'intéresse beaucoup aux rumeurs parlementaires, aux manifestations oratoires qui viennent à se produire en l'absence des Chambres, mais, avec l'habitude qu'on a d'attendre tout de Paris et de vivre de la centralisation politique et intellectuelle de la capitale, le gros public des lecteurs continue d'accorder son attention à ces affaires de politique, grandes et petites, qui sont la principale matière des journaux.

Quelle déception l'on y trouve, le plus souvent! Certes, le président de la république n'aura pas rempli l'attente des gens d'ordre et de bien, avec les discours qu'il est allé prononcer à la Rochelle, pour l'inauguration du port de la Pallice. Au lieu de célébrer uniquement l'achèvement d'une œuvre qui ajoutera, sans doute, à la puissance commerciale de la France et servira à la prospérité de la Rochelle, mais qui n'est rien de plus qu'un instrument de richesse matérielle; au lieu de glorifier la république de ses prétendus bienfaits envers le peuple français, que n'a-t-il promis au pays de lui rendre ses véritables biens, la paix, la concorde, l'union dans la justice et la vérité! A plusieurs reprises, M. Carnot s'est entendu comparer à Louis XIII et à Richelieu, sans que sa modestie ait paru souffrir de ces rapprochements, inspirés par la flatterie. Les allusions au pieux roi et au puissant ministre, que la circonstance amenait, ne lui ont servi qu'à exalter la république aux dépens de la royauté. Ce sont d'autres sentiments que les souvenirs de la Rochelle auraient dû lui inspirer. La ville assiégée par Louis XIII et Richelieu,

la ville dont les protestants, alliés à tous les ennemis de la France, avaient fait le boulevard de leur puissance politique, et qui dut leur être reprise de force, pour la sauvegarde de l'unité nationale et le salut de la patrie, rappelait à M. Carnot les tristes effets des factions, les déplorables maux de la guerre civile et religieuse. Que ne les a-t-il compris!

Le parti républicain d'aujourd'hui ressemble beaucoup à ce qu'était le parti protestant au commencement du dix-septième siècle. Comme lui, il est venu mettre la guerre dans le pays; comme lui, il constitue une faction dissidente qui aspire à régner par tous les moyens, et ne tend qu'à détruire l'ancienne nation catholique et monarchique; comme lui, il veut faire violence à l'âme de la France, pour changer sa foi et l'asservir à son joug impie. Seulement, le parti républicain d'aujourd'hui, plus nombreux, mieux secondé par les mauvaises passions, plus favorisé par les circonstances, a réussi là où la faction protestante a échoué devant la résistance du sentiment national et la politique énergique de Richelieu. Ce gouvernement républicain que les huguenots aspiraient à établir en France, il est fondé aujourd'hui; la religion qu'ils voulaient changer, est abolie officiellement. Mais c'est au prix de l'unité nationale, de la paix publique, de la liberté des consciences, que les républicains ont assis leur domination. Ils règnent par la guerre, par la division. M. Carnot a eu des paroles d'éloges et de sympathie pour les Rochellois de 1627, associés à la cause protestante et soutenus par les Anglais, qui soutinrent le siège contre l'armée et la flotte royales. L'esprit de secte n'a point de patrie. Les républicains d'aujourd'hui sont les frères des factieux d'alors. Peu leur importe que le triomphe des protestants eût brisé l'unité nationale, eux qui ont déchiré la France en deux!

Au moins, les républicains, maîtres du pouvoir, assurés de la prépondérance de leur parti, devraient-ils jouir avec quelque modération de leur triomphe et rendre moins dure, moins intolérante leur domination. En s'adressant aux habitants de la Rochelle, M. Carnot leur a dit : « Dans vos nobles traditions, dans les dures épreuves que votre ville a traversées, vous avez conquis l'esprit de tolérance, de sagesse et de sacrifice, qui efface les divisions de partis devant l'intérêt supérieur de la cité ou de la patrie. Grand et noble exemple qui ne saurait être perdu! » Que n'a-t-il tenu le même discours à ses ministres, aux chefs de la majorité parlementaire, à tous les républicains! Mais M. Carnot ne le pouvait pas. Il

n'est malheureusement pas vrai, comme il l'a dit, que « le pays s'oriente chaque jour davantage vers cet apaisement nécessaire des luttes stériles entre les partis, vers la concorde qui est le gage de sa grandeur et de sa prospérité. » De lui-même, le pays irait bien vers l'apaisement dont parle le chef de l'État. mais il ne dépend pas de lui de trouver la paix et la concorde qui lui sont plus que jamais nécessaires. L'esprit républicain est un esprit de haine et de désunion. Il s'oppose et il s'opposera toujours au règne de la paix. M. Carnot entend, par l'apaisement et la concorde, la soumission absolue du pays au despotisme républicain, la résignation muette des catholiques dans la persécution religieuse, l'indifférence des hommes de foi et de vrai patriotisme devant les maux de toute sorte que cause à la France la république actuelle. Ce n'est point par un changement de politique qu'il veut l'apaisement, mais par l'abdication des consciences et le silence de toutes les voix religieuses et patriotiques. C'est la servitude qu'il impose à tout ce qui n'est pas républicain.

Si M. Carnot avait eu un appel sincère à la pacification à adresser au pays, il n'aurait eu qu'à venir parler au pied de la statue élevée, ces jours derniers, à l'amiral Courbet dans sa cité natale d'Abbeville. En rendant hommage à un homme qui sut à la fois servir glorieusement son pays et condamner à jamais, dans des lettres qui resteront autant que ses victoires, la mémoire des hommes néfastes, des Ferry, des Paul Bert et des autres à qui la France a été livrée ; en glorifiant l'illustre marin qui fut non seulement un grand citoyen, un chef victorieux, mais un généreux et noble chrétien ; en rappelant ses services, ses exemples ; en s'inspirant de sa vie, M. Carnot aurait pu déclarer que le souvenir de cet illustre mort exhortait les gouvernants d'aujourd'hui à mettre fin aux discordes civiles et religieuses, que sa vie prêchait hautement au pays l'union de tous dans l'intérêt commun de la patrie.

Si M. Carnot avait tenu un pareil langage à Abbeville, à l'ombre de la statue du grand Courbet, au lieu d'aller célébrer les souvenirs des factions des protestants à la Rochelle, c'est alors que ses vœux de pacification eussent paru sérieux et loyaux. Mais quelle est la principale cause des troubles et des dissentiments qui existent à l'heure actuelle en France, sinon la guerre que le parti républicain a déclarée à la religion? Il ne dépendrait que de M. Carnot, de ses ministres, des hommes de la majorité d'y mettre fin. Mais ils ne le veulent pas. Comment croire aux bonnes intentions de M. Carnot,

lorsqu'il n'a jamais une vraie parole de paix pour les catholiques, jamais un mot de respect et de sympathie pour la religion, même en répondant aux allocutions que les évêques lui adressent; lorsque, salué en maintes circonstances, et en dernier lieu à la Rochelle, non seulement par les chefs du clergé catholique et les pasteurs protestants, mais par des personnages laïques, maires, présidents de sociétés, chefs d'industrie, fonctionnaires, qui croyaient pouvoir, même en république, donner un souvenir à Dieu, jamais il n'a prononcé lui-même ce nom divin, comme s'il doutait que Dieu existât ou que les hommes eussent à s'occuper de lui.

Ni M. Thiers, ni M. Grévy n'ont donné l'exemple d'un pareil athéisme, d'un mépris si systématique des croyances de la majorité du peuple français. Il n'est même pas venu à la pensée de M. Carnot qu'il serait décent de consacrer, par ces hommages officiels à Dieu, que son grand-père lui-même et les hommes de la première Révolution ne lui refusaient pas, l'achèvement d'une aussi grande entreprise que celle du port de la Rochelle, alors surtout que le laïcisme républicain ne permettait pas d'appeler les bénédictions ordinaires de l'Église sur ce nouveau port.

Non, la paix religieuse n'est pas près d'être rétablie. C'est toujours le même esprit de secte qui préside aux actes et aux paroles du gouvernement. Les radicaux trouvent cependant qu'il n'en fait pas encore assez. Leurs chefs et leurs journaux commencent à s'agiter contre le ministère qu'on trouve décidément trop tolérant, trop enclin à la conciliation. Ni M. de Freycinet, ni M. Constans, ni M. Rouvier, sans parler des autres, ne leur suffisent plus. On les accuse d'accointances serviles avec la droite. On redemande M. Floquet, le grand politicien du parti avancé, pour appliquer plus vite et plus efficacement avec lui le programme du radicalisme. Au point de vue religieux, que peut-on cependant désirer de plus du ministère actuel? Alors que le nom même de Dieu est banni du langage officiel, conçoit-on une rupture plus complète du chef de l'État et de ses ministres avec toute religion? Y eut-il jamais un gouvernement moins clérical que celui qui fait une profession si parfaite d'athéïsme? Et certes on ne peut lui reprocher de négliger l'œuvre principale du parti républicain. Le triste incident de Vicq a montré que le ministère ne reculait même pas devant la violence pour arriver au but. La prochaine année scolaire va voir s'achever la laïcisation des écoles publiques congréganistes de garçons qui,

aux termes de la loi de 1886, devait être complète dans le laps de cinq ans après la promulgation. Le ministère actuel y a travaillé assidument. Un arrêté ministériel de ce mois-ci ajoute sept nouveaux départements à la liste de ceux dans lesquels il ne peut plus désormais être nommé d'institutrices publiques congréganistes. A l'heure actuelle, il n'y a plus que dix départements où il puisse y avoir encore des écoles de Sœurs. Dans un an, tout sera fini. Il ne restera plus en France une seule école de garçons ou de filles dirigée par ces dignes maîtres et maîtresses des congrégations religieuses à qui l'on doit le développement de l'enseignement primaire dans notre pays. M. Floquet eût-il mieux fait?

Oui, diront les radicaux, il aurait recommencé les expulsions des congrégations religieuses elles-mêmes. Faute de loi qui pût les tenir indéfiniment éloignés de leurs maisons, les expulsés de 1880 ont commencé à y rentrer. En ce moment même la presse dénonce violemment six dominicains qu'on a revus au Havre. Vraiment c'est être injuste envers le ministère Freycinet. Aucune des « lois existantes », visées en 1880, ne prononce le bannissement, ni l'expulsion, ni la mort des membres des congrégations religieuses. Il faut bien qu'ils résident quelque part. Et où peuvent-ils être mieux que chez eux? Le droit de haute police dont on a violemment usé une fois pour expulser les congrégations religieuses ne peut s'exercer tous les jours. On ne peut mettre à chaque instant la force armée sur pied pour arracher à leur demeure des gens qui y sont rentrés parce qu'ils n'ont jamais perdu le droit d'y être. A la place de M. de Freycinet, M. Floquet ne ferait pas mieux. Que les radicaux donnent au ministre de l'intérieur actuel, à ce même M. Constans qui a agi, une première fois, si résolument, une loi de bannissement contre les congrégations religieuses, et il n'hésitera pas, malgré les quelques paroles banales de conciliation qu'il vient de prononcer à Toulouse, à appliquer cette nouvelle loi avec la même énergie qu'il a appliqué les « lois existantes ». C'est la loi qui manque et non le ministère. Mais la passion inexorable des républicains ne nous en menace-t-elle pas? En réalité, la guerre religieuse n'a point cessé et elle peut reprendre d'un jour à l'autre avec une nouvelle fureur.

Par bonheur que notre ministre des affaires étrangères, M. Ribot, nous promet la paix à l'extérieur. Lui aussi a parlé quelque part, car nos ministres ont toujours, en vacances, quelque discours à pro-

duire pour ne point se laisser oublier tout à fait. Et M. Ribot ne pouvait pas moins faire que M. Constans ou que M. Barbey ou que M. Yves Guyot ou que M. Jules Hoche. « La France, assure-t-il, inspire à tous au dehors le respect que mérite une nation jalouse de ses droits et de sa dignité, fière du sacrifice qu'elle s'impose pour en assurer au besoin la défense, mais d'autant plus calme et plus pacifique qu'elle se sent plus forte et plus sûre d'elle-même. » Et, la conclusion de M. Ribot, c'est que « nous n'avons, en ce moment, aucun sujet d'inquiétude, et, que sans cesser d'être vigilante, la France peut continuer avec confiance à développer les ressources admirables de son génie. » Certes, il est confiant notre ministre des affaires étrangères, et tout serait pour le mieux si son autorité égalait son optimisme. Mais, est-il bien sûr que la France, depuis si longtemps tenue en éveil, sinon en alarme, sur les périls qui l'entourent, n'ait, en ce moment, aucun sujet d'inquiétude? Que sait-il au juste de ce qui se passe en Europe? Il fut un temps où la France était du conseil des grandes puissances et même présidait à leurs délibérations. Rien ne se faisait sans elle. On comptait partout avec ses droits, avec ses intérêts, avec son honneur. Elle était informée de tout ce qui lui importait de savoir, parce qu'aucun État ne se serait permis d'agir à son détriment.

Mais aujourd'hui que des puissances étrangères peuvent s'entendre contre elle, sans même qu'elle le sache, aujourd'hui que l'Angleterre et l'Allemagne, ou d'autres États, s'il y allait de leur intérêt, peuvent se croire permis de conclure des arrangements particuliers, comme en Afrique, au mépris de ses droits; aujourd'hui qu'on néglige même de la prévenir de l'abolition de traités qu'on viole à son préjudice, et qu'elle en est, de son côté, à ignorer même ce qui se fait contre elle, quelle autorité peut avoir un ministre des affaires étrangères qui vient assurer au pays qu'il est entouré au dehors de tout le respect dû à une nation jalouse de ses droits et de sa dignité, et qu'il n'a aucun motif d'inquiétude?

Sans doute, avec une humeur aussi accommodante que celle qui nous a fait accepter toute sorte de petits affronts particuliers de l'Allemagne et de l'Italie, de cette Italie dont nos vaisseaux s'apprêtent, dit-on à aller saluer le roi à la Spezzia; avec le parti pris, très sage d'ailleurs, d'éviter les difficultés qui peuvent naître des rapports de voisinage; avec un esprit aussi parfait de conciliation que celui qu'il a fallu montrer vis-à-vis de l'Angleterre et de l'Allemagne, en

acceptant comme prix de la violation d'un traité des satisfactions illusoires, en étant résigné d'avance à faire tous les sacrifices d'intérêt, toutes les concessions d'amour-propre, qui ne sont pas de ceux qui obligent absolument un pays à s'armer pour la sauvegarde de ses droits et de son honneur, on peut se promettre de vivre en paix et estimer qu'on n'a aucun sujet immédiat d'inquiétude.

En attendant, nous venons d'être étrangement joués dans cette affaire de Zanzibar, si audacieusement conclue à notre insu. On n'imagine guère un affront plus caractérisé envers un pays que celui dont nous venons d'être l'objet de la part de l'Angleterre et de l'Allemagne. Que ces deux pays aient agi, par de mutuelles concessions, au mieux de leurs intérêts, en ne se préoccupant même pas des droits de la France, en affectant d'oublier qu'il y avait un traité formel qui interdisait à l'Angleterre d'assumer le protectorat du Zanzibar sans l'agrément de la France, et que l'Angleterre l'ait pris et que l'Allemagne le lui ait concédé pour d'autres avantages, sans prendre même la peine d'informer la France qu'on ne reconnaissait plus l'ancien traité et qu'on se passait de son consentement : c'est là un de ces actes de mépris qui, de tout temps, a été considéré comme un cas de guerre. L'Angleterre a trouvé plus commode, plus sûr, de prendre, d'accord avec l'Allemagne, ce qu'elle savait ne devoir pas obtenir si facilement par négociations. En agissant de la sorte, elle devait s'attendre à des protestations de la France, mais elle savait bien aussi que ces protestations n'iraient pas au-delà de vaines remontrances et que tout s'apaiserait par les moindres concessions. Et, en effet, sans tenir compte de l'injure, sans considérer les intérêts lésés, le gouvernement de la République a accepté pour toute réparation de prétendus dédommagements, dont le plus important est la reconnaissance de notre protectorat sur Madagascar, que l'Angleterre ne pouvait sérieusement nous contester. Il n'est pas étonnant après cela que Sa Majesté britannique se soit félicitée de ce résultat dans son discours de clôture du Parlement, et l'on comprend aussi que notre ministre des affaires étrangères ait attendu le départ des Chambres pour notifier au pays les compensations dérisoires au prix desquelles l'Angleterre a pu méconnaître un traité portant la signature de la France, et s'assurer dans l'Afrique orientale des avantages et une prépondérance que ce traité avait précisément pour objet d'empêcher.

Le litige pendant entre le Portugal et l'Angleterre au sujet de

leurs possessions d'Afrique vient aussi de se terminer à l'avantage de cette dernière puissance par un arrangement qui lui attribue en partie ce qu'elle avait commencé par prendre. L'opinion publique qui s'était si vivement prononcée en Portugal contre l'usurpation anglaise accueille assez mal la convention conclue entre les deux gouvernements. On voit défavorablement la cession d'une partie du district de Manilla, à l'est, et surtout la part d'influence attribuée à l'Angleterre daus la province d'Angola à l'ouest, conditions qui changent l'ancienne souveraineté du Portugal sur ces contrées et une sorte de copossession avec l'Angleterre. Mais que de concessions ne faut-il pas faire à la raison du plus fort! Dès là que le Portugal n'était pas en mesure de disputer par les armes à l'Angleterre le cours du Zambèse, plus que jamais nécessaire à la grande puissance coloniale pour relier ses possessions du sud de l'Afrique à celle de l'est, il n'y avait pour le petit État qu'à accepter l'arrangement le moins défavorable à ses intérêts. Dans la convention anglo-portugaise, il y a une clause, du moins, qui préserve désormais le Portugal de toute occasion de conflit avec l'Angleterre pour ses possessions des deux côtes, c'est celle qui défère à un tribunal arbitral les différends qui pourraient surgir à l'avenir entre les deux pays au sujet de la délimitation de leurs territoires respectifs.

Ainsi s'étendent et s'organisent de jour en jour les établissements européens de l'Afrique. Pourvu que cette expansion de la puissance territoriale de l'Europe serve aussi à la cause de la vraie civilisation! Maintenant que les nations chrétiennes occupent presque tout le littoral de l'Afrique et une partie de l'intérieur, il leur sera facile de s'entendre pour donner force de loi aux délibérations de la conférence de Bruxelles sur la traite des esclaves, dont l'acte final a reçu l'adhésion de toutes les puissances qui y étaient représentées, à l'exception de la Hollande. Si l'Angleterre surtout le voulait, l'espoir exprimé par la Reine dans le discours du trône, que les résolutions arrêtées par la conférence produiront des résultats dignes de la pensée élevée et bienfaisante qui leur a donné naissance, cet espoir se changerait assez vite en réalité. Mais il y faut autre chose que des protocoles de diplomatie. Que les puissances signataires de l'acte de Bruxelles, et l'Angleterre en tête, secondent activement les missions catholiques africaines, qu'elles en favorisent le développement et en protègent l'action; qu'elles encouragent tous les dévouements, tous les zèles que l'Église catholique cherche à susciter pour l'évangéli-

sation de ces contrées barbares et le rachat des noirs; qu'elles viennent en aide aux efforts particuliers, comme ceux du cardinal Lavigerie qui mène si énergiquement sa croisade en faveur des nègres, et qui vient encore de convoquer à Paris un congrès anti-esclavagiste; en un mot, qu'elles mettent leur influence au service de l'apostolat et du dévouement, et, avec les moyens propres d'action qu'elles possèdent, par l'application sérieuse des résolutions adoptées à Bruxelles, on arrivera peu à peu à supprimer cette plaie hideuse de l'esclavage que l'Europe ne peut plus laisser subsister, sans déshonneur pour elle, maintenant qu'en s'appropriant l'Afrique, elle a assumé le devoir de la civiliser.

Les affaires africaines ne sont pas tout en ce moment. La question de la paix ou de la guerre continue à tenir l'Europe en suspens. On se demande de plus en plus à quoi tend la politique voyageuse de l'empereur d'Allemagne qui a remplacé la diplomatie de cabinet de M. de Bismarck. Toutes ces allées et venues du jeune souverain préoccupent. C'est sa seconde tournée de voyages et elle n'est pas moins active que la première. Au commencement du mois, l'empereur Guillaume était à Osborne, en Angleterre. Il ne manque jamais de raisons pour un petit-fils, fût-il empereur, de venir saluer sa grand'mère, fût-elle reine. Était-ce seulement une visite de famille que cette démarche accomplie au lendemain de l'accord anglo-allemand pour l'Afrique? Et l'acte de cession d'Héligoland signé le jour même par la reine d'Angleterre et présenté à son petit-fils, n'était-ce qu'un petit cadeau domestique? Il serait difficile de croire que l'arrangement à l'amiable intervenu entre l'Angleterre et l'Allemagne au sujet de leurs possessions africaines n'ait pas pour effet de resserrer aussi les liens qui peuvent unir les deux puissances sur le continent européen.

A quelque temps de là, nous avons entendu, il est vrai, des paroles de cordialité de l'Angleterre pour la France. On inaugurait un monument élevé à la mémoire des soldats anglais tués à Waterloo, dont les restes venaient d'être exhumés d'un cimetière supprimé de Bruxelles. A cette occasion, et en présence du duc de Cambridge, généralissime de l'armée britannique, le ministre d'Angleterre en Belgique a protesté des sentiments cordiaux de son pays envers la grande nation avec laquelle celui-ci entretient, depuis soixante-quinze ans, des relations pacifiques et amicales, sentiments qui ont effacé la mémoire des luttes passées. Ce sont là de bonnes paroles,

mais l'accord anglo-allemand, conclu au mépris des droits de la France, est un acte.

Revenant d'Angleterre, l'empereur d'Allemagne était trop près de la Belgique pour ne pas s'y arrêter. On doutait que son séjour de quarante-huit heures dans ce pays dût avoir une portée politique autre que l'agrandissement de l'influence allemande dans l'entourage immédiat du roi des Belges. Ce serait déjà assez, car la Belgique n'est pas non plus une puissance négligeable, et le roi, tout constitutionnel qu'il est, n'y est pas sans influence sur la politique de son gouvernement. Plaise à Dieu, comme le proclame une note officieuse publiée par les journaux ministériels belges, que ce soit la paix que souhaite le souverain allemand, et qu'il la veuille en pensant que c'est par le respect du droit de tous qu'elle peut et doit être assurée! Si telle était, en effet, la politique de l'Allemagne et de tous les Etats, la paix serait assurée en Europe. Et si c'est à cette politique que le jeune empereur s'emploie réellement, il n'y a qu'à le louer du zèle qu'il met à la faire prévaloir.

Il a fait entendre une vraie parole de paix, lorsqu'il a dit, en prenant possession d'Héligoland, que c'était « la dernière parcelle du sol allemand et de la patrie allemande ». Ce serait là un désaveu formel de toute velléité d'annexion sur des territoires habités par des Allemands et non compris dans l'empire germanique, un désaveu rassurant pour l'Autriche et peut-être aussi pour certaines portions de la France; car où les savants géographes et ethonologues tudesques ne découvrent-ils pas d'Allemands d'origine et des indices de sol germanique?

La politique de paix, c'est celle que l'empereur Guillaume aurait été porter aussi en Russie. Toutefois la visite ne s'est pas faite dans la capitale. L'entrevue des deux souverains a eu lieu à Narva. En outre, le séjour de l'empereur Guillaume s'est trouvé subitement abrégé, à l'étonnement général. Quelque chose empêche encore qu'il y ait des rapports cordiaux entre Saint-Pétersbourg et Berlin. Sauf cela, les journaux officieux de Russie assurent que les rapports de bon voisinage et d'amitié des deux puissants empires seront cimentés par la rencontre de leurs souverains, « connus pour consacrer toute leur activité, toute leur sollicitude au bien-être de leurs peuples, au développement de leur prospérité, dont le maintien et la consolidation de la paix sont la première condition. » Et *le Nord* en conclut que « l'entrevue des deux souverains ne pourra être que bienfaisante pour la paix et la sécurité générales ». Elle aurait

sa conclusion, soit dans un colloque des souverains de la triple alliance, précédé d'une nouvelle visite de l'empereur d'Allemagne à l'empereur d'Autriche, soit même dans une conférence européenne provoquée par l'empereur Guillaume pour le règlement pacifique des questions pendantes.

Voila, certes, de beaux projets. Mais vraiment, dépend-il aujourd'hui de quelqu'un qu'ils se réalisent? Ne sommes-nous pas à un de ces moments où les événements commandent aux volontés, où les faits sortent d'eux-mêmes des situations. On n'en peut douter, lorsqu'on voit l'importance qui s'attache aux faits et gestes d'un petit souveraiu comme le prince de Bulgarie, aux moindres incidents de ces petits États de l'agglomération ottomane. On se demandait si l'Europe ne serait pas en feu le 2 août, parce que, ce jour-là, le prince Ferdinand, absent depuis quelque temps, devait rentrer à Sofia et s'y faire proclamer roi. Il est cependant rentré dans son royaume, sans autre incident que les paroles prononcées par lui qui affirment le respect à l'étranger pour le souverain de Bulgarie et pour la « sainte idée bulgare », et la confiance croissante dans la maturité politique du peuple bulgare. Elu librement par la nation aux termes du traité de Berlin, le prince Ferdinand a le droit de demander et d'attendre que les puissances protectrices, d'accord avec la Turquie, le reconnaissent en cette qualité. Il a fait preuve de sagesse et peut-être aussi de déférence envers de hauts conseils en ne précipitant pas les événements.

Mais qu'adviendra-t-il de cette situation tendue et difficile? D'un côté, on assure que le gouvernement bulgare ne commettra aucun acte qui soit de nature à modifier par la violence le *statu quo* actuel dans la principauté, et l'on en voit la preuve dans la décision prise par M. Stambouloff de faire payer par le trésor bulgare le tribut à la Turquie, sans doute en reconnaissance de l'autonomie religieuse que le gouvernement ottoman vient d'accorder aux évêques bulgares de la Macédoine; de l'autre, on annonce que le protectorat russe sur la Bulgarie serait la condition du rapprochement entre la Russie et l'Allemagne, et que, par suite de l'accord intervenu, le prince Ferdinand recevrait l'ordre de désigner comme régents de Bulgarie deux personnages agréables à la Russie, jusqu'à la convocation d'une assemblée nationale chargée d'élire son successeur. Il faudra bien que la situation actuelle en Bulgarie se dénoue d'une manière ou d'une autre. L'organe officiel du gouver-

nement, en remerciant le sultan des bérats accordés aux évêques bulgares de Macédoine, exprime l'espoir « que la magnanimité du sultan ne s'arrêtera pas là, que la conduite correcte du gouvernement du prince ne manquera pas de convaincre le sultan qu'une Bulgarie forte et indépendante est également utile à la Turquie, et que la reconnaissace du prince est indispensable pour assurer la tranquillité de la péninsule balkanique ». Et le même journal annonce formellement que « le peuple bulgare, qui compte sur l'équité du sultan, demandera cette reconnaissance, afin de sortir enfin le pays de la situation indéfinie où il se trouve ».

La réponse dépend moins du sultan que des puissances signataires du traité de Berlin. Deux grandes influences contraires, celle de la Russie et celle de l'Autriche, sont ici en cause. Laquelle des deux l'emportera? La Bulgarie n'est pas leur seul champ de bataille. La Russie voit d'un mauvais œil l'action de l'Autriche s'étendre en Bosnie et en Herzégovine, à la faveur du protectorat qui lui a été attribué par l'acte de Berlin. Cette année, pour la première fois, deux bataillons de ces pays ont pris part, avec les troupes autrichiennes, à la revue passée par l'empereur, le 18, jour anniversaire de sa naissance. Mais pendant qu'à Vienne les journaux autrichiens célébraient la venue de ces soldats comme un évènement propre à resserrer encore davantage les liens qui unissent la Bosnie et l'Herzégovine à l'empire austro-hongrois, ceux de Saint-Pétersbourg considéraient la présence à Vienne des bataillons bosniaques comme une violation formelle du traité de Berlin et comme le prélude d'une annexion pure et simple de la Bosnie et de l'Herzégovine à la monarchie austro-hongroise.

Aux plans de l'Autriche on rattache la récente visite du roi de Roumanie à l'empereur François-Joseph. En même temps la Grèce, unie à la Serbie, s'agite et laisse dire à ses journaux qu'elle ne veut plus jouer le rôle de gardien de la paix et qu'elle est décidée à agir à tout prix, alors que tout marche autour d'elle. Tous ces mouvements, toute cette agitation, d'où peuvent sortir les plus graves complications, prouvent que le maintien de la paix générale n'est pas aussi assuré qu'on pourrait le croire, d'après les déclarations des souverains et les calculs de la politique de la triple alliance.

Arthur Loth.

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Adrien VI, par l'abbé **Garilhe**, 51.
Aïeules (Nos), rôle historique des Femmes au moyen âge, depuis l'époque féodale, par Clarisse **Bader**, 419.
A travers l'Espagne, lettres de voyages de A.-B. Routhier, par M. de **Plélan**, 171.

B

Bader (Clarisse). Nos aïeules, rôle historique des femmes au moyen âge, depuis l'époque féodale, 419.
Balleyguier (Delphin). Le Don Juan de Mozart, par Charles **Gounod**, 337.

C

Chronique générale, par Arthur **Loth**, 174, 363 et 546.
Chronique scientifique, par le Dr **Tison**, 348.
Clairvaux (le) d'autrefois, le Clairvaux d'aujourd'hui, par Auguste **Geoffroy**, 5.
Conférences et Discours de A. B. Routhier, par M de **Plélan**, 169.
Courbet (Pierre). Les Débuts de la vie politique coloniale. — La France et les Protestants français à Taïti, 377.

D

David de Condé (L.). La Marine française, d'après les lettres du commandant de Belvèze (1824-1875), 215.
Débuts (les) de la politique coloniale. — Les Français et les Protestants français a Taïti, par Pierre **Courbet**, 377.
Défaillances de la philosophie contemporaine, par Antonin **Rondelet**, 191.
Dictionnaire latin-français de Quicherat-Davalery et Chatelain, par Arthur **Loth**, 336.
Don (le) Juan de Mozart, par Delphin **Balleyguier**, 337.

E

Estienne (Jean d'). Mme de Sainte-Beuve et les Ursulines de Paris (1562-1630), 340.
— Les Questions scientifiques, 503.
Extases (les), la Médecine et l'Église (*suite*), par B. **Gossiat**, 166.

F

Folle (la) (*fin*), par M. de **Villemanne**, 102.

G

Garilhe (l'abbé). Adrien VI.
Gossiat (B.). Les Extases, la Médecine et l'Église (*suite*).
Geoffroy (Auguste). Le Clairvaux d'autrefois, le Clairvaux d'aujourd'hui, 5.

H

Haudecœur (M.), O. S. B. Marie la Sanglante, 250.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en **égyptiennes** : les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères *italiques*; les chiffres indiquent les pages.

372039

Héroïne (l') du Cantique des cantiques (*fin*), par l'abbé Ch. **Trillon de la Bigottiére**, 59.

I

Invitation perfide (l'), par le marquis de **Lastic-Rochegonde**, 85.

L

Lastic-Rochegonde (Mis de). L'Invitation perfide, 85.
Livres (les) récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 152 et 515.
Loth (Arthur). Chronique générale, 174, 363 et 546.
— Dictionnaire latin-français, de Quicherat-Davelery et Chatelain, 336.
— O'Connell, sa vie, ses œuvres, par **Le Nemours-Godré**, 172.
Loudun (Eugène). La Mort d'un franc-maçon, 335.
— Le Salon de 1890 (*fin*), 24.

M

Marie la Sanglante, par A. **Haudecœur**, O. S. B., 250.
Marine (la) française, d'après les lettres du commandement de Belvèze (1824-1875), 215.
Marlet (Léon). Les Questions historiques controversées, 120.
Maze (Georges). Revue littéraire. — Voyages et Variétés, 323
Mort (la) d'un franc maçon, par Eugène **Loudun**, 335.

O

Origines (les) et les Vicissitudes du calendrier du Bréviaire romain, par dom **François Plaine**, 234 et 401.

P

Pages d'un séjour en Orient (*fin*), par Marie **Saint-Paul**, 268.
Plaine (dom François). Les Origines et les Vicissitudes du calendrier du Bréviaire romain, 234 et 401.
Plélan (A. de). *Conférences et Discours*. — A travers l'Espagne, lettres de voyage, par A.-B. **Routhier**, 169.
Portraits allemands, par Louis **Vigneron**, 439.

Q

Questions (les) historiques controversées, par Léon **Marlet**, 120.
Questions (les) scientifiques, par Jean d'**Estienne**, 503.

R

Rallaye (Léonce de la). Les Livres récents d'histoire, 152 et 515.
Renegat (le), par Paul **Verdun**, 482.
Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**, 135 et 531.
Revue littéraire. — Voyages et Variétés, par Georges **Maze**, 323.
Rochay (J. de). Revue littéraire, Les Romans nouveaux, 135 et 531.
Romans (les) nouveaux, par J. de **Rochay** 135 et 531.
Rondelet (Antonin). Les Défaillances de la philosophie contemporaine, 191.
Rosellys, nouvelle bretonne, par **V. Vattier d'Amboyse**, 296.

S

Saint-Paul (Marie). Pages d'un séjour en Orient (*fin*), 268.
Sainte-Beuve (Mme de) et les Ursulines de Paris (1562-1630), par Jean d'**Estienne**.
Salon (le) de 1890 (*fin*), par Eugène **Loudun**, 24.

T

Tison (Dr). Chronique scientifique, 348.

V

Vattier (V.) **d'Amboyse**. Rosellys, nouvelle bretonne, 296.
Verdun (Paul). Le Renégat, 482.
Vigneron (Lucien). Portraits allemands, 439.
Villemanne (M. de). La Folle (*fin*), 102.
Voyages et Variétés, par Georges **Maze**, 323.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

REVUE du Monde Catholique. 1890
July-Sept. v.103